This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
SANTA BARBARA
NOV 22 1965
LIBRARY

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXII

JUILLET-SEPTEMBRE 1925

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1925

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

Archéologie thrace, par G. Seure. 1
Les travaux de l'École française d'Athènes à Delphes et à Dél. par P. Roussel 39
Observations sur deux inscriptions de Kallatis, par B. Haussoullier . . 62
Christos propylaios ou « Christus hic est », par W. Deonna 66
Tantale, roi des Hittites, par G. Poisson 75
Les Stœchades sont-elles nos îles d'Hyères ? par J. Mouquet 95
La voie romaine et la route moderne, par le Cᵗ Lefebvre des Noët . . 105
Variétés : Trésor d'orfèvrerie antique découvert à Mâcon, en 176 Le Musée National de Sofia. — Un livre sur la technique des vases a ues. 113
Nouvelles archéologiques et correspondance : Théophile Homolle. — C aume Frœhner. — Gaston Lalanne. — C. F. Burney. — Fr. Baedeker. — Survivances de l'homme du Néanderthal. — Moustérien ou moustiérien ?. — La question de l'étain. — Le temple de Karnak. — Les ports submergés de l'ancienne île de Pharos. — Le cheval élamite. — La nouvell le d'Ur. — Our-Ningirsou. — Les Hittites. — Le mur de Jérusalem. tombe d'un Croisé à Jérusalem. — Encore la restitution des rbres d'Elgin. — Sur la Niké de Samothrace. — Un vase en or du Lo re. — Le « Néoptolème » de Sophocle. — Trouvailles de Leptis. — Fo de Girgenti. — Les dernières fouilles de Pompéi. — La mort d'A — Vaison la romaine. — Un vase romain du IIIᵉ siècle. — Une carte romaine. — Le plus ancien parchemin grec. — Encore la lettre de Claude. — Une église du VIIIᵉ siècle en Égypte. — Le mot « mystère ». — Byzantion. — Un nouveau Manuel d'Écriture sainte. — Éléphants d'Afrique. — Une exposition d'art oriental. — Le Bûcher de l'École des Beaux-Arts. — Encore le van Eyck de Madrid. — Une prédelle de Domenico Veneziano. — Le Julien de Médicis de Raphaël. — La collection E. Récamier. — Aux savants hollandais — Les Monuments Piot 135
Bibliographie : W. M. Flinders Petrie. — C. Autran. — Enrique C . — Mélanges offerts à M. G. Schlumberger. — University of Pensyl . — J. Chamonard. — G. Novello. — Rhys Carpenter. — D.-J. Paruck. — W.-R. Bryan. — P. Montet. — L.-M. Ugolini. — T.-J. Arne. — Docteur Joh. Peter Kirsch. — Israël Abrahams. — Max J. Friedlaen r. — B. Berenson. — H. Mansuy 180

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an..... 50 fr. Pour les départements. Un an. 52 fr.
Un numéro mensuel..... 5 fr. Pour l'étranger. Un an..... 55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

Suite et fin [1].

236. — Fragment (dimensions : 0 m. 12 environ) d'un vase à reliefs [2]. — Musée de Sofia, *Inventaire*, nº 5644. — Fig. 94.

Provenance : environs de Baltchik = *Dionysopolis* [3].

Dionysos abreuvant la panthère, type [illegible]. Le dieu, dont la tête manque, est debout, de face, bassin nu, jambes nues, sauf les traditionnelles bottes à bourrelets. Son long manteau drapé sur les deux bras tombe, à grands plis, très bas dans le dos. Il doit avoir sur les épaules une peau de bête, tigre ou panthère, dont la longue queue, maladroitement indiquée, pend au

Fig. 94.

1. La deuxième série des *Documents* se termine au cours du présent article avec les terres cuites; la seconde partie avait commencé dans *RA*, 1921 [1], p. 108-126, et continué en 1922 [1], p. 46-78; 1923 [1], p. 1-42; 1924 [1], p. 307-350.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1915, p. 228, fig. 163 (découvertes nouvelles).

3. Cette ville hellénistique mérite une monographie. En attendant, on trouvera des renseignements sur les antiquités de la ville dans *Izvestia de Varna*, t. V, p. 47-62, et *Jahreshefte*, 1912, p. 101-134, fig. 74-120 (cf. Tafrali dans *C.-R. Inscr.*, 7 septembre 1923). L'épigraphie jusqu'en 1919 est résumée dans *Jahresbericht*, vol. CLXXXIX, p. 35. En ajoutant les indications des Tables de Kalinka, *op. cit.*, on obtiendra un ensemble relativement complet.

4. J'ai cité le présent fragment, sous le nº 10, dans la liste I de mon classement des scènes dionysiaques en Thrace (*REA*, 1924, p. 37, note 2).

Digitized by Google

milieu de la poitrine et du ventre, formant sur le thorax et le nombril un tortillon vertical du plus disgracieux effet [1]. La panthère qui boit à la coupe se devine plus qu'elle n'est modelée. Le champ est rempli par une décoration végétale mal rendue et hors d'échelle : énorme feuille de vigne horizontale surmontée d'une grappe suspendue ; les nervures, exagérées, sont rendues par des lignes en relief, les grains de raisin par des espèces d'anneaux.

La reproduction, sur un vase vulgaire, d'une scène fréquente sur les *ex-voto* indigènes, s'explique sans peine dans les ateliers gréco-romains d'une cité dont Dionysos est le dieu éponyme. Le travail est grossier, les procédés de moulage ou d'estampage sont à demi-barbares : on n'a pas retouché le flou des empreintes ni les bavures de la pâte.

237. — Fragment d'une plaquette de terre cuite (dimensions : 0 m. 085 environ) représentant un éphèbe nu, debout de face [2]. — Fig. 95.

Provenance : Sofia, au même endroit que notre n° 171 (tombes sur la place au sud de l'ancienne église Sainte-Sophie).

La découverte n'est pas assez localisée pour qu'on puisse

1. Cf. *Répert. Stat.*, II, p. 117, n° 10; III, p. 31, n° 4; et aussi l'arrangement, à la vérité un peu différent, de II, p. 121, n° 1; IV, p. 63, n° 9. La longue queue pendante interdit de songer, avec M. Filov, à la nébride. Cette partie de l'équipement dionysiaque n'est pas une fourrure: c'est un plastron de cuir. On la voit rarement hors de Thrace (*Répert. Stat.*, II, p. 127, n° 3); elle est au contraire dessinée sur de nombreux reliefs indigènes, et toujours de la même façon. J'aurai l'occasion de publier plus loin à leur rang plusieurs monuments où la nébride est figurée; je me borne ici à en esquisser une description d'après deux images où elle est très nette (*Godichnik du Musée de Sofia*, 1921, fig. 211 et 212). Le jeune faon écorché, dépouillé de sa tête, fournit une peau sans queue visible et vraisemblablement sans poils. Elle est découpée en une sorte de rectangle à côtés courbes et concaves, aux angles extérieurement prolongés par des lanières formées de la peau des pattes fendue. Deux de ces lanières, nouées ensemble dans le dos, établissent une espèce de bretelle sur l'épaule gauche; les deux autres pendent de chaque côté des hanches. L'ensemble constitue sur la poitrine et la taille comme la face antérieure d'une cuirasse qui laisse dégagés le cou, l'épaule droite, l'aine et le nombril.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1915, p. 223, fig. 154 (découvertes nouvelles).

Digitized by Google

en déduire le caractère funéraire de l'objet, possible s'il s'agit, comme je le crois, d'un Ganymède. On trouvera plus loin, sous le n° 253 (fig. 102), à propos d'un autre Ganymède plus certain, de provenance également sofiote, toutes les indications utiles. Le bras gauche s'appuyait peut-être sur un socle [1]. On peut songer aussi à un type d'Hermès jeune [2], ou même à l'enfant Éros ou à un enfant quelconque, surtout si le bijou visible sur la poitrine est la *bulla* suspendue par un cordon, et non pas l'agrafe de la chlamyde rejetée dans le dos en deux masses égales, tandis que l'usage est qu'elle se divise en deux masses inégales au départ de l'une des épaules [3].

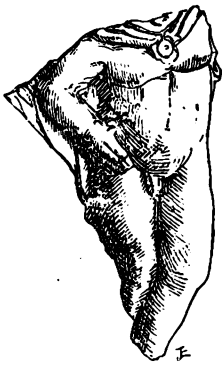

Fig. 95.

238-240. — Trois figurines d'argile, de dimensions minimes. On les a classées et reproduites côte à côte sur la figure 96, où leurs analogies apparaissent. Le dessin s'inspire des photographies, mais les modifie dans la mesure utile à ma démonstration. Ainsi, les trois images ont été orientées du même côté pour mieux juxtaposer les silhouettes; ainsi, sur les exemplaires avec lesquels il a été trouvé une roue ou une paire de roues, cette roue unique ou cette paire ont été replacées au train d'arrière, logement le plus probable.

La partie essentielle et commune aux trois figurines est un corps de cheval, sans queue ni pattes, mais avec la tête. Celle-ci est tantôt sommairement modelée à la main (C), tantôt plus soigneusement faite au moule, bridée (A) ou profilée d'après un gabarit archaïsant (B). Pour des objets de si mince valeur et de fabrication si vulgaire, aucune conclusion à tirer des diversités de matière ou de travail. Tout au plus les deux premiers révéleraient-ils les procédés moins

1. Type de *Répert. Stat.*, II, p. 475, n° 2.
2. Cf. *ibid.*, p. 442, n° 5.
3. Voyez pourtant *ibid.*, p. 153, n° 7; p. 481, n° 6.

Digitized by Google

naïfs et les modèles plus traditionnalistes d'un atelier citadin, peut-être pas indigène. En fait, les trois figurines proviennent de la banlieue ou du territoire de villes fondées ou réorganisées par Trajan, avec un contingent de population anatolienne [1] : *Ulpia Nicopolis (ad Istrum)*, *Ulpia Pautalia*, *Ulpia Œscus*. L'ensemble des trouvailles connexes ne contredit ni l'influence asiatique possible ni la date probable : second ou troisième siècle de notre ère.

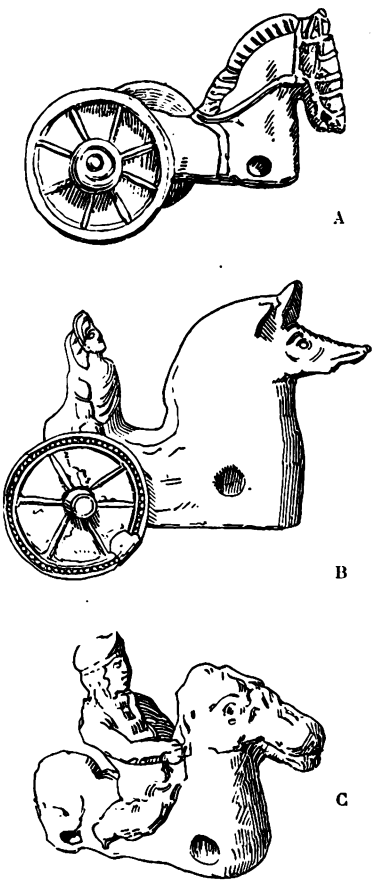

Fig. 96.

Le tronc des chevaux, à demi-modelé ou simplement dégrossi en forme de pyramide carrée, est plat par-dessous et peut en somme reposer en équilibre dans l'état actuel. Mais il ne constitue en réalité qu'une portion d'un ensemble; l'autre portion est un appareil mobile et démontable qui s'insérait dans des gaines horizontales percées au travers des cuisses antérieures et postérieures. Dans aucun des trois cas, on n'a retrouvé l'axe d'argile, logé dans une de ces gaines, autour duquel pivotait une paire de roues également en argile : disques laissés pleins pour en diminuer la fragilité, portant en relief le dessin des rayons et l'ornementation des jantes tels qu'ils apparaîtraient, mais découpés, dans la réalité.

1. Cf. mon *Nicopolis ad Istrum*, p. 19 = *RA*, 1907 [2], p. 275. Voir aussi *Documents*, II [1], Nos 144, 145, 147, p. 70 et 77 = *RA*, 1915 [2], p. 199 et 206.

Digitized by Google

Par un raisonnement analogique, on a pu supposer une seconde paire de roues sur les deux premiers exemplaires, où il en existait certainement une, et deux paires sur le dernier exemplaire, qui n'en a sauvé aucune. Cette hypothèse est selon moi irrecevable pour plusieurs raisons de détail qu'on trouvera plus loin à leur rang dans chaque état descriptif, mais surtout pour le motif que voici, à lui seul péremptoire s'il est incontesté [1] : les roues demeurées parfaitement intactes démontrent — au moins dans le cas où on a trouvé une paire complète — que, s'il en avait existé un plus grand nombre, on en eût assurément retrouvé des fragments. Il est vrai qu'on n'a pas non plus retrouvé, semble-t-il, d'autres restes, pourtant nécessaires, des appareils quelconques qui s'inséraient et tournaient dans les gaines manifestement préparées pour eux. La seule explication est (sauf informations complémentaires) que les appareils mobiles autres que les roues n'étaient pas en argile, mais, par exemple, en métal ou en bois : l'un retiré, à cause de sa valeur, lors de l'enfouissement; l'autre pourri et disparu en poussière.

Quant à en deviner la forme, l'entreprise est oiseuse. Ce n'étaient pas des roues, du moins de la taille de celles qui subsistent [2], car pour soutenir l'ensemble en équilibre horizontal elles auraient dû avoir le même diamètre à l'arrière et à l'avant. Un coup d'œil sur les figures le prouve, et aussi qu'elles se fussent heurtées ou frottées, donc cassées, à moins que l'un des essieux n'eût été exagérément allongé.

S'il faut une proposition pour fixer les idées, voici, selon moi, le genre d'appareil le plus apte à compléter la silhouette : deux pattes au train d'avant pour chacun des deux chevaux à qui leurs roues arrière donnent l'apparence de tirer un char; quatre pattes pour le cheval qui possède un cavalier. Analo-

1. Toutes réserves faites, une fois pour toutes, sur l'insuffisance certaine des renseignements contemporains de la trouvaille, et sur l'impossibilité matérielle de se faire documenter dans le plus petit détail, malgré la minutie de mes questionnaires et la bienveillante complaisance de mes correspondants.

2. Cf. les pattes à roulettes du cheval de Myrina n° 368 (Pottier-Reinach).

Digitized by Google

gies, détails et suggestions seront à chercher parmi les terres cuites antiques, dans la série des jouets articulés.

Car je ne conteste nullement que nos trois figurines soient des jouets, bien qu'en les décrivant et en les discutant j'aie à dessein évité le mot. Mais si je l'accepte pour la fabrication, je le refuse pour l'utilisation. En Thrace, pays du Cavalier funéraire et du char de parade funèbre, et dans des tombeaux [1], le cheval à roues qui simule un cavalier ou un char doit avoir changé de signification : le jouet est devenu un objet de culte. C'est ainsi que nos humbles santons provençaux, bergers et moutons en argile, sont dans la vie ordinaire des jouets d'enfant, mais deviennent dans la crèche de Noël des personnages semi-divins.

Nous constatons ici, si je ne m'abuse, encore un cas de cette curieuse *utilisation par à peu près*, naturelle dans un pays pauvre et barbare, dont j'ai déjà fourni ailleurs [2] un exemple, précisément à propos du Héros Cavalier. J'ajouterai, comme argument topique, un autre exemple où des jouets probables paraissent, peut-être à cause de leur abondance sur le marché et de leur bas prix, avoir été parfois détournés par les adultes de leur destination primitive et promus à la dignité de symboles funéraires. Il s'agit de huttes en argile, montées sur roues, et trouvées quelquefois dans des sépultures de la Russie du Sud [3]. Ces réductions de la maison-chariot des Scythes ἁμαξόβιοι ont dû être utilisées, elles aussi, à quelque usage moins banal que d'être traînées par les bébés sarmates autour des campements de leur vie nomade [4].

Le Cavalier est un des motifs le plus fréquemment sculptés, en Thrace, au fronton des stèles funéraires, et les Romains

1. L'un d'eux, par ses bijoux et par le diamètre du bracelet, révèle un cadavre de femme adulte auprès duquel le bibelot ne se justifierait pas s'il n'était qu'un jouet (du reste peu féminin).

2. *REA*, 1923, p. 317 et suiv.

3. Musée de l'Hermitage : Minns, *op. cit.*, fig. 5 et 6; Rostovtzev, *la Peinture décorative*, etc., fig. 10 et 11.

4. M. Rostovtzev dit nettement que ce sont des simulacres de chars-catafalques.

Digitized by Google

ou les romanisés ne l'affectionnent pas moins que les indigènes : peut-être, entre autres raisons, pour celle qui nous occupe ici, c'est que c'était, chez les lapicides, un modèle toujours prêt et pas cher. De là à déposer dans la tombe même l'image du Cavalier, il n'y a qu'un pas. Il est vraisemblable qu'il a dû souvent être franchi, surtout quand la sépulture — et, ici, c'est deux fois le cas — est une case en tuiles que ne surmonte ni dalle ni stèle. Pourtant je ne sache pas qu'on ait jamais signalé une image quelconque du Cavalier comme ayant fait partie d'un mobilier funéraire incontesté : ni les rares terres cuites, comme notre jouet N° 240 ou notre plaque N° 241 ; ni les innombrables plaquettes en marbre, minuscules, grossières, anépigraphes, qu'on connaît par dizaines dans toute la contrée entre Rhodope et Danube; ni les énigmatiques petits bronzes démontables, type de nos Nos 70-71. Si même on a pu parfois prétendre des uns ou des autres qu'ils ont été trouvés dans des *tumuli*, le renseignement est vague et ne suffit pas à indiquer une sépulture, puisqu'il existe des *tumuli-chapelles* [1]. Il reste donc sur la question une obscurité que dissiperont seules des fouilles nouvelles et bien conduites.

Mêmes observations pour les chars en réduction. Si elle a existé en Scythie, elle peut bien avoir existé aussi en Thrace, l'habitude d'enfermer dans le tombeau un jouet d'argile [2], simulacre d'un char. Cette humble et puérile offrande représente, au cours de la cérémonie d'inhumation, le véritable char que de plus riches enterraient réellement, offrande fastueuse [3]. J'ai signalé, en Thrace même, d'autres exemples de pareilles substitutions [4] causées par pauvreté, avarice, barbarie ou irréligion.

1. Voir par exemple *Documents*, II [2], p. 57 et suiv. = *RA*, 1923 [1], p. 7.
2. Pour les chars-miniatures en bronze, hors des pays scythiques ou balkaniques, cf. Chkorpil, *Moghili*, p 70-71; *Notizie dei Scavi*, IX, Suppl., fig. 15 (IVe siècle avant J.-C.; Locride Epizéphyrienne).
3. Pour la Thrace, j'ai déjà publié les chars de Pastoucha et de Salonique, en attendant celui de Iamboli (*BCH*, 1901, 1904, 1925); pour la Scythie, voir Minns, *Scythians and Greeks*, et Rostovtzev, *Iranians and Greeks*.
4. *Documents*, II [2], p. 127 (III, 6, N-B) = *RA*, 1924 [1], p. 342.

Digitized by Google

N° 238. — Fig. 96 A. — Longueur totale : 0 m. 155; hauteur calculée : 0 m. 13 environ.

Provenance : Galovo [1], peut-être l'ancien poste romain appelé *Variana* [2].

Nous ne possédons aucun détail ni sur le lieu de la découverte ni sur le matériel qui pouvait accompagner l'objet, signalé seulement par une brève mention déjà ancienne et par des photographies [3]. On remarquera l'épais moyeu et les huit rayons des roues, aux jantes assez minces; le trou correspondant aux narines du cheval (pour insertion d'un intermédiaire souple [4] servant à la traction?); l'indication de la crinière, et d'une têtière aux courroies nombreuses et compliquées, plus adaptée peut-être à un cheval de course qu'on dirige de loin par des guides qu'à un cheval de selle qu'on maintient de près par une bride. C'est pourtant une bride qui

1. J'ai déjà donné sur cette localité une brève notice à propos du N° 199 ci-dessus (*Documents*, II [2], p. 70, note 8 = *RA*, 1923 [1], p. 20). On la complétera de la façon suivante :

A. *Pour les trouvailles :* —1° fibule munie de son aiguille, 0 m. 084; — 2° balustre de bronze, ornement d'une lance? (*Godichnik*, 1921, p. 15); — 3° applique de bronze appartenant à une enseigne ou à un candélabre (*Izvestia Inst. arch.*, I, p. 240); — 4°-5°, avec ce dernier objet, une jarre; un pot contenant des monnaies ℞ et Æ, des IIe et IIIe siècles, dont 27 sont parvenues au Musée de Sofia (*Ibid.*).

B. *Pour l'identification :* Galovo, placé sur la falaise qui domine les marécages danubiens, se trouve voisin du point d'où part vers le sud un fossé ancien (limite romaine? ou byzantine) qui suit pendant 40 kilomètres la ligne de partage des eaux entre l'Ogosta et l'Isker. Gigen = *Œscus*, qui était certainement dans l'antiquité la capitale de ce territoire (*RN*, 1923, p. 124 et suiv.), est à 35 kilomètres à l'est sur l'autre bord de cette dernière rivière.

2. On l'a situé jusqu'à présent sur la hauteur *(kalé)* qui domine le village de Leskovetz, à 6 kilomètres O. de Galovo : ón y a relevé le plan d'une forteresse (*Aboba-Pliska*, pl. XCIX F); mais ce pourrait être la byzantine *Silauna*, comme le suggère aussi l'*Izvestia russe de C/ple*, 1905, p. 466, car la distance entre *Variana* et *Œscus* est de 24 *mp* = 35 kilomètres et demi (*Tab. Peut. : Variana ;* XII mp. *Valeriana;* XII mp. *Esco*), et l'identité des chiffres, jointe aux diverses trouvailles d'époque romaine ici relatées, paraît un argument décisif en faveur de Galovo.

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 275, fig. 9 (découvertes nouvelles). — *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 576, fig. 17.

4. Cf. Myrina, n° 368 : cheval; trous dans le cou et dans la crinière pour y passer une ficelle.

Digitized by Google

semble représentée, mollement flottante sur l'encolure, comme il convient pour un cheval non monté, pour un cavalier au pas, nullement pour un char. Mais ne se rattache-t-elle point, sur le dos même, à une courroie sous-ventrière qui s'expliquerait assez bien par des brancards? Il y aurait, à la rigueur, dans la courbure du dos et dans l'intervalle entre la roue d'arrière et l'articulation de la cuisse d'avant, place pour l'insertion d'un cavalier mobile aux jambes verticalement écartées, suivant le modèle courant dans les statuettes de bronze[1]; mais il est impossible d'en constater matériellement aucun vestige : creux, frottement, ou rayure[2].

Char, cavalier, cheval en liberté? Les trois sont acceptables, avec, je crois, plus de probabilités pour le premier. Il y a lieu en tous cas de remarquer que le modelé de la cuisse antérieure suppose qu'elle était visible, et non pas cachée derrière l'orbe d'une roue.

N° 239. — Fig. 96. B. — Longueur totale : 0 m. 21; hauteur : 0 m. 165.

Provenance : Soukhin dol[3], village du territoire de *Nicopolis ad Istrum*[4], au lieu dit *Livadichte* (= le vieux pré; nom turc : *Armoutchouk*).

1. *Documents*, II [2], p. 84 et références à la note 4 (= *RA*, 1923 [1], p. 34).

2. Renseignement positif fourni sur ce point spécial par M. Vasil Mikof à qui je l'avais signalé en le priant de vérifier sur l'objet même.

3. *Spisek*, p. 119 : commune n° 186 du département de Tirnovo, arrondissement de Sevliévo, à 20 kilomètres au nord de cette dernière ville. On y a signalé un tumulus (Chkorpil, *op. cit.*, p. 165) et les ruines d'un fortin (*Izvestia russe de C/ple*, 1905, p. 509); on y a trouvé un relief mithriaque (*Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 52, fig. 3) que je ferai connaître à son rang.

4. Le village, voisin de la Rositza, la rivière de *Nicopolis*, est proche de Koevtzi que j'ai inséré dans le territoire nicopolitain (n° 84, p. 70 = *RA*, 1908 [2]). Les inscriptions latines et militaires du voisinage, la présence d'une forteresse et d'un sanctuaire de Mithra en font sans doute une station de la route que j'ai étudiée dans *RN*, 1923, p. 128. Dans le tracé successif par villages que je donne à la note 2 de cette page, Soukhin dol serait à insérer entre Lajene et Pavlikeni : c'est au voisinage immédiat de Soukhin dol que cette route atteignait la vallée de la Rositza pour la descendre jusqu'à *Nicopolis* (carte : *RN*, p. 14; carton 2, p. 3 de *Nicopolis ad Istrum* = *RA*, 1907 [2], p. 259).

Digitized by Google

Un tombeau non décrit a fourni les objets suivants [1] :

a) Terrine en argile non décorée, col à bourrelet, 2 anses verticales (hauteur : 0 m. 06; diamètre : 0 m. 07).

b) Bracelet d'argent, diamètre : 0 m. 07: fil métallique dont les deux extrémités s'enroulent l'une sur l'autre par quatre spires.

c) Paire de boucles d'oreilles en or, pesant chacune un peu moins de 4 grammes et demi; longueur 0 m. 035 environ. Deux disques d'or mince ornés d'un zigzag en creux enserrant deux camées (sardoine; visages vus de face :type d'Apollon-Hélios). Au-dessous, petite base moulurée suspendant par des anneaux deux tiges où s'enfilent deux grenats noirs piriformes. — Composition et travail vraisemblablement syriens [2].

d) La figurine qui nous occupe.

L'objet était accompagné d'une roue unique : cercle plein, avec en relief six rayons minces, une large jante dont la face externe est décorée d'un pastillage continu entre deux filets plats (indication probable d'une décoration métallique, par exemple les séries de disques, de rosaces ou de phalères, sur bandes de bronze travaillées au repoussé, qui ornent les chars de parade du type local).

La roue n'est pas désignée formellement, et ne m'a pas été indiquée sur ma demande, comme ayant été trouvée en position. C'est donc par un choix indépendant de la découverte qu'elle a été insérée dans la gaine d'avant, munie du reste, me dit-on, d'un essieu en carton. J'ai, dans ma figure, préféré la gaine d'arrière; on va voir pourquoi. Mais les images déjà publiées ont l'avantage, grâce à ce déplacement de la roue, de laisser encore plus visible et mieux dégagé l'arrière de la figurine et, par conséquence, le personnage. En le décrivant ici, j'ai ces images sous les yeux, et je prie qu'on se reporte comme moi à la plus accessible [3].

M. Filov donne sans hésitation au personnage le nom de « cavalier ». J'en tire la certitude [4] qu'il s'agit réellement

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1915, p. 226-227, fig. 162, 160, 159, 161 (découvertes nouvelles).

2. Voir des bijoux de comparaison dans l'inventaire du trésor de Nicolaévo, et notamment la dernière page du commentaire (n° 185 des *Documents*). Nicolaévo est dans la même région et sur la même voie militaire que Soukhindol.

3. *Arch. Anzeiger*, 1915, fig. 13.

4. Confirmée par un croquis de la figurine vue de face, que je dois à l'obli-

Digitized by Google

d'une silhouette masculine, alors qu'à force de regarder les photographies on croit apercevoir un buste de déesse, avec diadème d'où le voile s'épandrait sur le cou et les épaules. Mais au prétendu cavalier il manque toute indication des jambes, et le bas du buste s'enveloppe d'une partie lisse qui n'est ni le vêtement ni le corps même. Et puis la position « tout à fait en arrière sur la croupe du cheval », si elle est celle d'un cavalier de Myrina dont je cite à dessein la description [1], n'en est pas moins tout exceptionnelle. Quand elle s'ajoute à la suppression des jambes et au retrait vers l'arrière de toute la silhouette, l'ensemble selon moi nous met sous les yeux l'image d'un aurige assis tirant sur les rênes d'un cheval au galop. *Pareille image s'encadre nécessairement entre les roues d'un char.*

Si l'on objecte que vraisemblablement le char aurait plus d'un cheval, je crois que la grossièreté du jouet justifierait suffisamment cette simplification qui est dans la tradition des coroplastes. Et puis je crois bien que j'aurai occasion de montrer ailleurs qu'il existait, justement dans les processions funéraires du rite indigène, des chariots à simple attelage. Enfin, sur le même sujet, la description de notre n° 238 fournit une indication non négligeable.

La tête haute rejetée en arrière, le buste bien droit, les cheveux bouffants sous une auréole ou un bonnet, le manteau flottant sur le cou et dans le dos, l'aurige présumé, dont les bras indistincts sont sans doute supposés collés au corps et enveloppés dans les plis transversaux du vêtement, paraît appuyé fortement, sinon un peu renversé, sur le dossier courbe d'un fauteuil rond [2]. Pour dire le vrai, ce fauteuil, je

geance de M. Vasil Mikof. Il m'a envoyé aussi deux croquis de la tête du cheval, vu de profil et vu de face. J'offre ici mes remerciements à cet aimable savant, attaché au Musée national bulgare.

1. Pottier-Reinach, p. 559, n° 286 : homme à cheval (barbu?), bonnet pointu, la main droite repliée contre la poitrine, la main gauche basse comme pour tenir les rênes, assis tout à fait en arrière sur la croupe du cheval. Imite l'archaïsme.

2. Type du fauteuil d'osier, du fauteuil tonneau. Un bon exemple thrace de la silhouette d'ensemble fournie par un buste humain émergeant de ce

Digitized by Google

le devine plutôt que je ne le constate vraiment [1]. Il se reconstitue pour moi par certains traits, certaines épaisseurs, certaines ombres sur la portion plate ou légèrement ondulée qui enveloppe tout le bas du buste et semble cacher le tronc et les jambes. Ainsi que dans les chars de parade du même pays et de la même époque [2], ce fauteuil est en somme quelque chose comme la caisse arrondie d'un bige qu'on aurait retournée pour s'y asseoir face aux chevaux, en la fixant sur une plateforme. C'est cette plateforme même dont l'épaisseur relative et la silhouette rectangulaire seraient rendues par la partie surélevée à plat qui termine l'arrière de notre objet.

On remarquera, outre la disproportion du cou du cheval, une certaine simplification stylisée dans le parti pris de faire le poitrail carré et de figurer la crinière par une masse exagérée qui la transforme en échine de sanglier (impression augmentée par le profil actuel de la tête, dont toute la partie inférieure manque, et par les frisures du poil rendues par des tortillons contigus descendant sur l'arête médiane jusqu'aux naseaux). Malgré ces détails, il n'est peut-être pas très juste de comparer, comme l'a fait M. Filov, les chevaux que des barbares celtes, envahisseurs de la Thrace au IIIe siècle avant Jésus-Christ, ont dessinés sur leurs contrefaçons des tétradrachmes macédoniens. Il ne faut surtout pas en tirer argument pour conclure à la longue persistance d'un style barbare local. Les humbles auteurs du moule dont est sorti notre vulgaire char de terre cuite n'allaient pas chercher leurs

genre de siège, qui entoure et dissimule toute la portion inférieure du tronc, se remarque sur une stèle de Salonique (Mendel, *Catal.*, 1034).

1. Toujours mêmes insuffisances dans le menu détail de la documentation, malgré les questionnaires les plus précis et les réponses les plus minutieuses : inconvénient inévitable pour qui n'a pas vu et manié les originaux, plus sensible encore quand l'informateur les revise du point de vue bien légitime de son interprétation personnelle.

2. Se référer aux figures 22 et 23 de *BCH*, 1901 : char thraco-scythe (des IIIe-IVe siècles?) où la caisse, par sa forme et l'ornementation des montants latéraux, est l'équivalent manifeste d'un fauteuil à dos rond. Je donnerai d'autres exemples et d'autres images plus probantes dans mon troisième article, déjà cité, sur les *chars thraces*.

Digitized by Google

modèles dans une numismatique éphémère et vieille de cinq ou six siècles. Habitants d'une cité hellénisée, Anatoliens de race, Bithyniens peut-être [1], ils avaient seulement un peu plus de technique et de réminiscences que leurs confrères indigènes. C'est pourquoi cet objet est le moins primitif des trois que nous comparons ici. Sa date est fournie par les boucles d'oreilles : IIe ou IIIe siècle après Jésus-Christ.

N° 240. — Fig. 96 C. — Longueur : 0 m. 12; hauteur : 0 m. 13.

Provenance : Slokochtitza [2], au lieu dit *Biélia Kamek* (= la pierre noire). — Musée de Kustendil.

D'après la notice [3], le tombeau était construit en tuiles; l'une d'elles, mesurant 0 m. 65 de côté, a dû servir de couvercle [4]. Il contenait un petit vase d'argile, deux vases de verre ordinaire [5], deux monnaies effacées, et la statuette du Cavalier.

Cette statuette n'est qu'une ébauche en argile, faite à la main et non pas au moule. La tête du cheval, en particulier, est à peine indiquée. Le Cavalier paraît [6] jeune, imberbe, avec de longs cheveux et une sorte de bourrelet sur la tête : ces détails correspondent aux caractéristiques les plus usuelles du Héros Chasseur sur les reliefs. De même pour le retrait vigoureux des jambes en arrière, à partir du genou, signe de chevauchée rapide que précisait sans doute encore l'envol

1. *Nicopolis ad Istrum*, p. 19 = *RA*, 1907 [2], p. 275.

2. *Spisek*, p. 40 : commune n° 56 de l'arr. et du dép. de Kustendil = *Pautalia*, dans la banlieue immédiate au sud de la ville. Le site est étudié dans *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 67. J'ai déjà noté, à propos du N° 130 des *Documents* (II [1], p. 15, note 4 = *RA*, 1915 [1], p. 72), les autres antiquités trouvées dans ce village.

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 286, fig. 21 (découvertes nouvelles).

4. Analogies avec les tombes des IIIe-IVe siècles trouvées autour de Sainte-Sophie de Sofia, signalées par M. Filov dont j'ai cité en son temps l'excellente monographie (*Documents*, II [1], p. 4, note 2 = *RA*, 1914 [2], p. 57; cf. mon résumé des découvertes : *Ibid.*, p. 206 et suiv. = *RA*, 1919 [2], p. 346).

5. Deux flacons, dont l'un muni d'un second goulot pointu horizontal; hauteur mesurée sur la photographie, 0 m. 10 environ.

6. Je ne reviens pas sur l'impossibilité d'obtenir tous les détails d'une revision minutieuse, surtout qu'il s'agit ici d'un musée de province.

Digitized by Google

de la chlamyde. L'espèce de lamelle verticale représentant l'étoffe flottante a disparu, comme trop mince et fragile; mais il semble qu'on retrouve dans la courbure anormale de l'échine du cheval la forme et pour ainsi dire la rainure où s'insérait le rebord inférieur du manteau, maintenu perpendiculaire par le vent de la course. Cependant le bras droit, seul conservé, se pose manifestement sur le cou du cheval pour tenir la bride; c'est une attitude ordinairement réservée au Héros s'avançant au pas [1]. Dans ce cas, la contradiction d'allure indiquée par le flottement de la chlamyde est tout à fait usuelle [2]; au contraire celle qui se déduit de la position des jambes est fort rare, sinon unique [3]. Cette anomalie est ici une nécessité pour l'artisan, puisque, coupant volontairement les jambes du cheval à la hauteur des cuisses, il devait relever celles du cavalier pour ne pas les laisser dépasser le niveau inférieur du bloc d'argile.

Deux conclusions découlent de cette remarque. La première est que ce bloc était fait pour se suffire à lui-même et se tenir en équilibre dans la position où il est sur la figure; le système mobile de suspension ou de propulsion inséré dans les gaines était donc facultatif et démontable. La seconde est que pareil système ne comportait sans doute pas de roues (du moins sans l'intermédiaire de tiges représentant les pattes [4]), pour les raisons plus haut énumérées et pour

1. En particulier lorsqu'il est assimilé à Asklépios, qui est justement le grand Dieu de *Pautalia*. Les autres objets trouvés jusqu'à présent à Slokochtitza laissent toutefois supposer que le Cavalier local s'appelait plutôt Apollon (notre N° 130).

2. *BCH*, 1912, p. 583; *REA*, 1912, p. 244 et spécialement p. 157, note 4. Cette indication est *de style* (*REA*, 1923, p. 323,) et c'est pourquoi je n'hésite pas à la retrouver ici.

3. On trouve quelque chose de voisin dans les scènes de chasse et de curée; l'analogie la plus grande est fournie par la figure 29 de mes *Documents*, où la jambe du Cavalier coïncide, du genou au pied, avec la ligne horizontale qui silhouette le ventre du cheval, et ne la dépasse en aucun point. Cette position est fréquente sur les objets de métal qui, en Russie méridionale et en Géorgie, offrent l'image de cavaliers scythes ou parthes lancés à toute allure.

4. Cf. Myrina, n° 368 : cheval, trou dans le bas des jambes pour y fixer des roulettes.

Digitized by Google

celles-ci encore : 1° que des roues auraient caché ces jambes du cavalier qu'on a pris soin de dessiner sans doute parce qu'elles devaient rester visibles; 2° que des pattes mobiles, qu'on peut à volonté placer dans la position du galop et dans celle de la marche lente, expliquent seules, parmi les attitudes contradictoires de ce cavalier, celles qui se justifient par la course et celles qui ne sont possibles qu'au pas. On devait pouvoir, en variant la direction des jambes, donc leur silhouette, choisir et suggérer à volonté l'une ou l'autre allure.

241-243. — Trois fragments de plaques en terre cuite grisâtre, représentant le Dieu Cavalier [1].

Provenance : Kara Mousal, au lieu dit *Tchoukouroviat Vrekh* [2], à 5 kilomètres du village vers l'ouest.

Les plaques ont été trouvées, paraît-il, dans des ruines antiques : murs de briques; vases d'argile dont certains sont de grandes jarres; monnaies parmi lesquelles des bronzes de Galère (type : Cohen, n° 46) et de Constantin le Grand (type : Cohen, n° 12). Ces renseignements fournissent une date approximative; ils ne suffisent pas à prouver l'existence d'un sanctuaire local [3], car ils peuvent se référer aussi bien à des sépultures. Mais ils nous font connaître une nouveauté dont nous avons eu l'occasion de parler à propos des numéros précédents : les plaques d'argile consacrées au Héros, sous des

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 285 (découvertes nouvelles); — 1915, p. 12, fig. 8 (Kazarov).

2. Toutes références et précisions utiles sur le village et la localité se trouvent dans mes *Trésors de monnaies antiques en Bulgarie* (*RN*, 1923, p. 28-29) : n° 45 pour les trouvailles; N-B pour les routes romaines dans la région et pour l'identification avec *Alusore*. On pourra y ajouter les renseignements fournis par M. Moutaftchiev dans l'ouvrage cité *ibid.*, p. 29, note 2, sur « la route Trajane » et sur les ruines appelées *tombeaux des Nymphes* (Rousalski grobichta) qui pourraient conserver le souvenir d'un culte conjugué, comme il arrive si souvent en Thrace, des Nymphes et du Héros.

3. Celui dont j'ai admis l'existence dans la notice citée à la note précédente peut être accepté à cause des renseignements que je viens d'y donner. Mais ici ni le genre des constructions, ni les vases, ni les rares monnaies, n'excluent l'idée d'un cimetière.

Digitized by Google

dimensions et avec des détails qui les identifient aux nombreuses plaquettes de marbre jusqu'à présent seules connues[1].

Ici la variante dont nous rencontrons, incomplets, trois exemplaires, appartient nettement au type funéraire : arbre avec serpent; cheval au pas; la main, appuyée sur le cou de la monture, laisse flotter les rênes, ou même peut-être tient le vase à libations. En tout cas on ne saurait y voir la lance dont parle M. Kazarov en décrivant l'image que nous reproduisons. L'absence ou la présence de ce détail n'est pas simplement une lacune de la photographie et une précision de qui a vu l'original : en réalité le geste est impossible étant donnée la position assurée de la dextre.

Trois fragments séparés d'exemplaires différents sont connus :

N° 241. — Fig. 97 A. — Dimensions : 0 m. 12 × 0 m. 10; épaisseur : 0 m. 02.

Le dieu tourne la tête de face; visage jeune, imberbe, souriant, cheveux bouclés et bouffants formant auréole : type apollinien. Chlamyde flottante « en coquille », jambes négligemment pendantes. M. Kazarov affirme que sur le dos du cheval on aperçoit distinctement la selle. Quant à moi, je distingue nettement un détail dont il ne parle pas : c'est une large bande plate qui part de l'avant-bras, un peu au-dessous du coude, et qui pend jusque sur la croupe du cheval. Cet ornement ressemble comme position et

Fig. 97.

1. Je fais allusion notamment à tous les petits reliefs anépigraphes, disques ou rectangles, qui mesurent entre 0 m. 08 et 0 m. 15 de diamètre ou de côté. Beaucoup d'entre eux proviennent justement de la région de Bazardjik et de Plovdiv. Mais n'est-ce pas seulement parce que c'est le coin du pays le plus exploré depuis longtemps?

Digitized by Google

dimension au manipule que le prêtre officiant des catholiques porte à l'avant-bras gauche. Je n'en connais aucun autre exemple sur les nombreuses images du Héros, et je n'en devine pas l'usage.

N° 242. — Fragment presque identique, mais de couleur rouge (dimensions : 0 m. 09 × 0 m. 09; épaisseur : 0 m. 015). Il est plus flou, mais pourrait bien sortir du même moule ou d'un moule analogue. Dans ce cas, le léger relief qu'on distingue sur la croupe du cheval serait, plutôt que la frange d'une housse, la trace laissée par la cassure de ce que j'ai appelé un manipule. Il n'y a aucun motif de dire, avec M. Kazarov, que le cheval est au galop, et même ce n'est pas vraisemblable.

N° 243. — Fig. 97 B. — Coin supérieur droit de pareil relief (dimensions : 0 m. 085 × 0 m. 07; épaisseur : 0 m. 006, sans doute mesurée dans la portion du champ restée vide).

On voit la mince moulure unie qui limite la plaquette; l'angle est occupé par l'épanouissement d'un arbre autour du tronc duquel s'enroule un serpent. L'arbre, avec son développement régulier, ses branches partant toutes d'un même point, ses feuilles indiquées par des masses que séparent des intervalles ovoïdes, semble bien être un conifère; on a même cru pouvoir préciser : un pin parasol. Il n'en existe pas, que je sache, dans le pays; et pour expliquer cette particularité il faudrait alléguer des raisons que je n'ai pas à rechercher ici : l'usage funéraire de la pomme de pin [1], peut-être aussi la nationalité des ouvriers auteurs du moule [2].

1. Voir ci-dessous, à propos du N° 252 (fig. 101).

2. Par exemple, des sculpteurs anatoliens ou syriens auraient eu tendance à représenter les arbres qu'ils avaient l'habitude de voir et de dessiner dans leur pays d'origine. C'est ainsi, pour m'en tenir rigoureusement aux arbres qui figurent sur les reliefs thraces du Cavalier funéraire, que pourraient s'expliquer l'oranger (Kalinka, *op. cit.*, fig. 88, *Odessos ; CIL*, III, 14214 [12] = Murnu, *op. cit.*, fig. 12, *Tropaeum Trajani*); le palmier (*Kalinka*, fig. 107, *Odessos;* fig. 109, *Philippopolis ; Izvestia Mouzei*, fig. 35, 28, sanctuaire d'Asklépios à Glava Panéga). Le pin parasol apparaît peut-être à *Salonique*

Digitized by Google

Pour ma part, je reconnais plutôt un cyprès, du type de ceux qui apparaissent sur les monuments cités en note.

244-248. — Cinq antéfixes de terre cuite, provenant toutes de localités romaines : *Novae, Œscus, Ratiaria.* — Fig. 98.

D'abord, quatre masques tragiques, bouche ouverte, yeux saillants avec paupières en fort relief, diadème surmonté d'une espèce de palmette de cheveux bouclés, tresses latérales entourant le visage. Sur les trois exemplaires les mieux conservés, qui proviennent de Stecklen = *Novae*, l'expression, le rendu, l'ornementation comportent des variantes [1] : on a reproduit ici le meilleur, le plus caractéristique, le plus intact (fig. 98 A; dimensions : 0 m. 20 × 0 m. 30); un second, moins complet (hauteur : 0 m. 24) et plus usé, paraît avoir été semblable sans peut-être sortir du même moule; un troisième, très incomplet de tous côtés (hauteur : 0 m. 16), avec deux tresses seulement, mais plus épaisses, avec des yeux non plus polygonaux, mais allongés en amande et obliques,

(Mendel, nº 966), les conifères sont nombreux, semble-t-il, à Glava Panéga (fig. 30, 34, 87, 109). Le cyprès existe, assurément, sur un bas-relief d'Enos (*DH*, p. 437, nº 102) dont je possède une photographie encore inédite que je dois à l'amabilité de M. S. Casson; on croit l'apercevoir à *Marcianopolis* (*Aboba Pliska*, pl. XCVIII, nº 4), à *Salonique* (Mendel, nº 968), à *Thasos* (*BCH*, 1921, fig. 30). — Mais ce dépouillement ne concerne qu'une toute petite partie des reliefs connus. Quand il n'y a pas d'image accompagnant le texte, l'arbre n'est jamais décrit; quand il existe une image, elle est fréquemment assez mauvaise, si c'est une photographie, ou assez simplifiée, si c'est un dessin, pour qu'on ne puisse rien distinguer des feuilles de l'arbre.

On constate en outre que parfois l'artisan, suivant une règle curieuse que j'ai déjà étudiée ailleurs (*REA*, 1923, p. 321), a laissé au-dessus du tronc, dans l'angle supérieur droit, un triangle préparé et poli pour un travail ultérieur, mais resté nu dans l'attente du genre de feuilles, peintes ou sculptées, que déciderait le client (ainsi *Izvestia Mouzei*, fig. 33). Cet achèvement *ad libitum* de la représentation aboutit dans certains cas à des absurdités : le tronc se continue par des guirlandes (*Ibid.*, fig. 111; *Augustæ*) ou par la corbeille fleurie d'un chapiteau (*Kalinka*, fig. 89; *Silistrie*).

J'appelle l'attention sur un fait que j'ai pris soin de signaler en donnant les provenances : *tous* les exemples que j'ai réunis ici (pour la première fois, je pense) ont pour origine des villes hellénisées ou romanisées.

1. *Godichnik du Musée national*, 1921, fig. 230-232, décrites ici dans l'ordre de numérotation.

Digitized by Google

avec une bouche dont les lèvres ressemblent à la poignée de bronze des masques-appliques pour meubles, appartient à une technique différente. Il s'apparente davantage au quatrième exemplaire [1], provenant de Bechli = *Œscus* [2], dont on

A B C

Fig. 93.

ne voit plus guère que les yeux en amande [3] et les cheveux bouclés sans diadème (fig. 98 C; dimensions : 0 m. 11 environ).

Ensuite, une assez belle tête fabriquée dans les ateliers de *Ratiaria* [4], très stylisée : les cheveux ondulés horizontalement servent de support à une conque remplaçant la palmette, les tresses verticales sont devenues les plis parallèles d'une étoffe drapée qui encadre le visage et pend sous le menton.

La figure 98 B me dispense de prolonger la description.

249-250. — Deux fragments de corniche en terre cuite, trouvés à *Mésembrie* dans un lieu [5] qui permet de les attri-

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, fig. 265 (découvertes nouvelles).
2. Voir *Documents*, II [2], p. 79, note 1 (= *RA*, 1923 [1], p. 29).
3. La comparaison avec le précédent, et le style de l'objet, montrent qu'il est inutile de considérer ce détail comme un reste d'archaïsme, ainsi que le suggère M. Filov.
4. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 275, fig. 7 (découvertes nouvelles). — Les dimensions ne sont pas indiquées.
5. Dans la demeure d'Ilia Diakov, « à côté des portes de la citadelle ». On y a trouvé aussi des pierres avec inscriptions; la seule qui soit jusqu'à présent

Digitized by Google

buer à quelque sanctuaire ou monument public de l'acropole antique [1]. Je ne veux pas dire par là que les deux corniches aient appartenu à une même construction. C'est même invraisemblable si on regarde les images que j'ai volontairement rapprochées sur la figure 99.

Le morceau de gauche (A; reproduit dans *Arch. Anzeiger*,

A B

Fig. 99.

1915, fig. 13) est plus haut (0 m. 17) quoique incomplet, et moins épais (0 m. 05) que le morceau de droite (B; hauteur : 0 m. 14; épaisseur : 0 m. 09); il est d'un « style plus sévère [2] »; il est décoré d'un lacis carré rappelant la grecque, tandis que l'autre est orné de méandres arrondis en forme de vagues. Je n'insiste pas sur les différences de coiffure ou d'expression des visages, non plus que sur la forme ou la courbure des palmettes.

De chacun des deux fragments il a été trouvé un second exemplaire ne contenant guère que la frise décorative du bas (0 m. 22 × 0 m. 10 × 0 m. 07; 0 m. 13 × 0 m. 08 × 0 m. 09). Chacun contient, dans cette frise, deux lettres [3] : ΣΤ et ΜΙ, abréviations ou signatures que je n'essaierai pas d'expliquer.

connue (*Izvestia Soc. arch.*, 1919-1920, fig. 103) n'est qu'un fragment de 7 lignes dont les plus longues ont 5 lettres : la forme des O et des ∩ semble indiquer le IVe siècle.

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, fig. 271 et 272 (découvertes nouvelles); — *Ibid.*, 1919-1920, fig. 102 (nouvelles archéologiques).

2. L'expression est de M. Filov; je m'abstiens d'en conclure, comme lui, que l'objet serait du Ve siècle. Le morceau B est en tous cas plus récent.

3. M. Filov, pour le premier, lit seulement Σ. Je crois, sur la photographie, distinguer nettement la barre horizontale du Τ, et d'ailleurs la position du Σ dans le carré qui l'enserre implique l'existence d'une seconde lettre sur la droite.

Digitized by Google

§ 3. — *Objets en marbre ou pierre* [1].

A. — Statuettes et bustes.

251. — Groupe de marbre : Aphrodite et Éros [2]. Hauteur actuelle : 0 m. 58. — Fig. 100.

Trouvé à Sofia, boulevard du Département, entre la rue des Trois-Oreilles et la rue Sans-Nom, en 1913, dans des ruines romaines avec grandes tuiles carrées, qui pourraient provenir d'un tombeau [3].

Fig. 100.

La surface du marbre est devenue très floue, comme si elle avait été lentement délitée par l'eau. Le modelé est grossier, les membres épais, lourds et mal proportionnés.

La déesse, nue, est adossée à une haute stèle plate à base moulurée. On croit sur la photographie constater, à l'extrémité supérieure de la face interne de la cuisse gauche, une sorte de martelage qui peut représenter :

1° L'attache de la main gauche; et par conséquent nous aurions une Vénus pudique du type usuel;

2° Le nœud traditionnel et maladroit qui fixe parfois, dans une position du reste instable, la draperie tombante d'Aphrodite à sa toilette. Dans ce cas, la main gauche levée aurait tenu le miroir ou tordu les tresses de cheveux, et le jeune Éros n'aurait pas tendu vers sa mère des mains vides, mais lui aurait présenté le coffret à bijoux [6]. Scène

1. Ici commence la troisième Série de mes *Documents* (tome IV).
2. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, fig. 157 (découvertes nouvelles).
3. Sur le mode de construction des tombes dans la région des Boulevards, cf. *Documents*, II [1], p. 213 = *RA*, 1919 [2], p. 353.
4. Par exemple : *Répert. Stat.*, V, p. 147, nos 3 et 8 (Syrie).
5. *Ibid.*, p. 157, n° 5 (cf. nos 6-7, en sens inverse); II, p. 376, n° 3, où il y a aussi un Éros.
6. Type tout voisin, personnages transposés : *Répert. Stat.*, II, p. 375, n° 5. — Un relief du sanctuaire de Glava Panéga représente la même scène, mais Éros est à quelque distance à gauche de sa mère, et il serre contre sa poitrine

Digitized by Google

gracieuse et mièvre souvent reproduite, surtout par les artistes syriens [1].

252. — Partie d'une stèle funéraire en calcaire poreux (tuf), avec statuette d'Éros-Hypnos. — Fig. 101.

Provenance : Mousoumané [2]. — Musée de la Société archéologique de Vidin [3].

Je ne redonnerais pas l'image de ce monument qui a été reproduit dans *Arch. Anzeiger*, 1914, fig. 4, si je n'avais pas besoin qu'on l'ait sous les yeux pour suivre ma démonstration. Je tiens en effet à faire constater combien la pomme de pin est disproportionnée au reste du monument, si l'on suppose celui-ci entier, sauf la légère cassure apparente sur le côté gauche de la base. Les mesures du reste confirment cette anomalie. La pomme de pin, à elle seule, est haute de 0 m. 28 ; le jeune Éros de 0 m. 60. D'autre part, l'espèce de stèle contre laquelle il est appuyé a pour dimensions 0 m. 60 × 0 m. 40 × 0 m. 25, c'est-à-dire, réduites mais exactes, les dimensions d'un autel : il en a du reste, comme le montre la figure, la mouluration supérieure et le profil latéral.

Fig. 101.

Il s'agit donc, selon moi, du type local de l'autel funéraire à la pomme de pin, tel qu'il est caractérisé sur un relief de Salonique [4]. Mais, par une habitude d'époque romaine dont

le coffret dont le couvercle levé s'appuie sur sa joue (*Izvestia Mouzei*, fig. 62). Cf. Müller-Wieseler, *Denkmäler der alten Kunst*, II, pl. XXV, n° 275 (Pompéi) ; Musée de Berlin, *Beschreibung*, etc., p. 20, n° 35.

1. Avec des variantes nombreuses : *Répert. Stat.*, IV, p. 232, nos 6 et 7 ; p. 233, nos 1, 2, 3 (tous de la collection de Clercq).

2. *Spisek*, p. 24 : village de la commune de Biéla Rada, n° 29 de l'arr. et dép. de Vidin, à 6 kilomètres ouest, donc dans la banlieue de cette ville romaine dont j'ai parlé à propos de nos Nos 162-163. La nomenclature officielle orthographie Mousoulmané, probablement avec raison.

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, fig. 95 (Kazarov).

4. *BCH*, 1913, p. 101, n° 12, fig. 1. On y trouvera les indications relatives au rôle funéraire de la pomme de pin.

Digitized by Google

les exemples sont fort nombreux, les sculpteurs ont modifié ce motif par une double contamination. La première a consisté à mettre en avant de l'autel l'image traditionnelle et banale du Génie de la Mort : semblablement, sur un monument pannonien [1], nous trouvons ce Génie juché debout sur l'autel. La seconde contamination, c'est d'avoir placé l'ensemble ainsi constitué au sommet d'une autre portion architecturale (sans doute contenant l'inscription, et aujourd'hui perdue) : semblablement encore, sur le même monument pannonien, nous voyons que le groupe de l'autel surmonté du génie se trouve placé à l'intérieur d'un décor architectural, colonnes et fronton, et que le tout constitue la stèle funéraire intégrale, amalgame maladroit de motifs divers.

Il est bien entendu que, pour ce dernier point, je propose une restitution, c'est-à-dire une hypothèse. Elle offre l'avantage de doubler pour le moins la hauteur totale du monument complet, qui devient ainsi normal [2], sans demeurer écrasé par la taille relativement gigantesque de la pomme de pin. Celle-ci possède alors dans l'ensemble des proportions légitimes [3] et occupe une position ornementale, au centre du faîtage, qui est fort souvent la sienne [4].

Nous connaissons du reste, dans une ville romaine voisine, un second exemple d'un couronnement analogue de monument funéraire, avec au sommet une pomme de pin. Je l'ai déjà sommairement décrit [5], en renvoyant à la figure publiée par *Arch. Anzeiger*, 1915. J'ajoute, pour comparaison avec notre présent N° 252, les dimensions de l'objet (1 m. 02 × 0 m. 54 × 0 m. 30), dans lesquelles la pomme de pin semble compter environ pour 0 m. 25, ce qui lui supposerait une importance exagérée si le monument complet n'avait pas été approximativement double.

1. *Arch. Ertesitö*, 1910, p. 253, fig. 4 (Dunapentele)
2. Pour les dimensions usuelles des stèles danubiennes, entre 1 m. 50 et 3 mètres, voir nos N°s 153, 154, 156 à 159, 161, 162; Kalinka, *op. cit.*, n°s 377 à 379, 385, 392, 394, 398, 399, 405, 410.
3. Entre 1/6 et 1/8 de la hauteur totale.
4. Par exemple, Espérandieu, *Reliefs de la Gaule*, VII, n°s 5093, 5238, 5846.
5. *Documents*, II [2], p. 64 en note, lettre *k* = *RA*, 1923 [1], p. 14.

Digitized by Google

Peu de choses à dire sur l'Éros funéraire, Hypnos ou Thanatos. Pour la pose, l'attitude, les attributs, il équivaut dans l'ensemble à toutes les figures de gauche qui flanquent les sarcophages gréco-romains à figuration de génies funèbres [1]. Je me bornerai à signaler des variantes ou des précisions dont plusieurs sont des maladresses : l'ample bourrelet de la perruque travestie en double feston; la flamme de la torche renversée, dont les filaments se nouent à la tige comme la laine à la quenouille ou les souples lanières au manche du balai; les ailes, qui, au lieu de s'insérer aux omoplates, ont grandi à la taille de coquilles striées dont les volutes d'attache s'enroulent fort loin des épaules d'Éros; la couronne, composée d'une série de bouquets pommés rattachés par une bandelette dont les extrémités sont réunies dans la main gauche du dieu. La jambe gauche, repliée et cassée, était manifestement trop longue. La mollesse et l'empâtement de l'ensemble proviennent peut-être en partie de la mauvaise qualité de la matière.

253. — Fragment d'une statuette en pierre représentant Ganymède entre les serres de l'aigle. — Fig. 102.

Dimensions non indiquées [2].

Provenance : trouvé à Sofia en 1910, dans la cour de l'église Sveti Spas [3], à une profondeur de 4 mètres environ, sous un tombeau de briques à voûte surbaissée datant du XVIIe siècle. C'est, parmi les différents types de statuettes ganymédéennes, l'un des plus habituels [4]. Il dérive probable-

1. *DH*, pl. XVII A (petit côté d'un sarcophage de Salone); grand nombre d'exemples variés dans les ouvrages déjà cités de Robert et d'Altmann. La figure la plus semblable à la nôtre, quoique inversée, est peut-être dans Amelung, *op. cit.*, I, 90, p. 823, n° 23. Cf. enfin Kalinka, *op. cit.*, n° 288, fig. 89; et, à Rome, *Répert. Reliefs*, III, p. 199, n° 1; p. 110, n° 2; p. 210, n° 3; p. 317, n° 3; p. 318, n° 1.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1910, p. 223; 1911, p. 270 et fig. 2 (découvertes nouvelles).

3. Sur cette église, cf. *Documents*, II [1], p. 204, note 1, n° 10 = *RA*, 1919 [2], p. 344.

4. Cf. le classement établi dans *Jahresh.*, 1906, p. 269 et suiv.

Digitized by Google

ment d'une célèbre statue de Léocharès, avec cette variante que l'éphèbe y est, non plus habillé, mais nu, la chlamyde rejetée dans le dos ne le protégeant plus contre les serres de l'aigle, heureusement précautionneuses [1]. Pour la restitution des portions manquantes, il convient sans doute de se reporter à un relief de Maionica [2] : Ganymède y est en bonnet phrygien, chlamyde ouverte, bottes; sa main gauche tient le *lagobolon*, sa main droite levée est ouverte à plat. Ce dernier geste comporte une variante admissible : l'éphèbe tendrait à l'oiseau une coupe de nectar [3].

Fig. 102.

Les autres représentations de Ganymède trouvées en Thrace sont jusqu'à présent peu nombreuses et proviennent uniquement, comme celle-ci, de villes hellénisées [4]; par conséquent aussi, de populations grecques de race ou de mœurs. La légende du berger troyen ne paraît pas avoir eu de racines dans le folklore indigène.

254. — Double statuette de marbre, représentant, assis sur un trône à deux places posé sur une base moulurée, un couple divin. — Fig. 103.

Dimensions : 0 m. 70 × 0 m. 60 × 0 m. 28. — Musée de la Société archéologique de Vidin [5].

Provenance : Artchar = *Ratiaria*.

Bien que l'image ait paru dans l'*Arch. Anzeiger*, 1914,

1. Pline, *HN*, XXXIV, 79 : *Leochares (finxit) aquilam sentientem quid rapiat in Ganymede, et cui ferat, parcentem unguibus etiam per vestem.* — Cf. Babelon, *Bronzes*, n° 36.

2. *Répert. Rel.*, II, p. 121, n° 5. — Position inverse sur un relief de Salonique, *Ibid.*, I, p. 395, n° 4.

3. *Répert. Stat.*, I, p. 195, n° 3.

4. *Ibid.*, V, p. 220, n° 1 *(Périnthe)*. — Kalinka, *op. cit.*, fig. 99 *(Philippopolis)*. — *Documents*, II [2], fig. 95 *(Serdica)* = ci-dessus, p. 3

5. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 184, fig. 96 (Kazarov).

Digitized by Google

fig. 5, je suis forcé de publier ici un nouveau dessin pour éviter une description interminable et confuse. Il ne s'agit pas, comme on l'a dit, d'un monument funéraire, et ce ne sont pas des défunts qui sont représentés.

Fig. 103.

Les gestes et attributs des personnages ont été mal distingués et mal interprétés ; la comparaison avec de nombreux *ex-voto* analogues permet de les mieux comprendre.

A la rigueur, pareil groupe peut représenter, à la mode celtique ou du moins barbare, soit Zeus et Héra [1], soit même Mercure et Rosmerta [2]. Mais il est plus probable qu'il s'agit d'Hadès avec Kora : les analogies sont frappantes pour le costume [3], y compris les sandales à courroies [4], et pour le chien debout sur une base [5], la tête levée et tournée à droite [6], caressée par la main du dieu [7]. Car, si ce chien est Cerbère, il est certain qu'une simplification sculpturale habituelle ne figure qu'une seule de ses trois têtes [8].

Mais la position des deux divinités côte à côte sur un même siège est rare. Au contraire, dans l'art égyptien, elle est d'usage courant pour le roi et la reine, et par analogie pour des couples divins, notamment Sérapis et Isis. La coupe dans la main droite appuyée sur l'accoudoir du siège et surtout la corne d'abondance ou corbeille de fruits pressée par la main gauche contre la poitrine conviennent parfaitement

1. *Répert. Stat.*, III, p. 7, n° 1 (Pannonie); p. 147, n° 1 (*Viminacium ;* chien assis à droite; Pluton avec Proserpine?).
2. Espérandieu, *Reliefs*, VI, p. 109, n° 4709 (la déesse tient une coupe et une corne d'abondance).
3. *Répert. Stat.*, II, p. 20, nos 2 et 3; IV, p. 10, n° 2.
4. *Ibid.*, I, p. 440; II, p. 698, n° 2; p. 780, n° 3.
5. *Ibid.*, II, p. 20, n° 1; IV, p. 163, n° 7.
6. *Ibid.*, II, p. 19, nos 3 et 5; p. 698, n° 2; p. 246, n° 1 (près de la déesse).
7. *Ibid.*, II, p. 19, nos 3 à 7, p. 20, nos 1 et 2; III, p. 227, n° 8. — Pour l'ensemble et malgré la position inversée, cf. Pluton et Proserpine sur un couvercle de sarcophage à Rome (*Répert. Rel.*, III, p. 187, n° 1).
8. *Répert. Stat.*, II, p. 19, n° 3.

Digitized by Google

à Isis [1]. Dans ce cas, l'animal qui fait le beau sur le petit autel central serait un chacal plutôt qu'un chien, et l'artisan sculpteur a poussé vers cette hypothèse en lui donnant le groin d'un goret, la fourrure et les oreilles pointues d'un renard.

Somme toute, ce sont des divinités égyptiennes sous costume hellénique que je reconnaîtrais volontiers dans une ville de garnison romaine où fleurirent sans doute, comme partout le long du Danube, les cultes alexandrins [2].

255. — Statuette en marbre d'Héraklès demi-étendu; longueur : 0 m. 50 environ. — Fig. 104.

Fig. 104.

Provenance : Dédé Agatch [3], où je l'ai photographiée jadis au konak turc. L'objet paraît identique à la statuette n° 279 du Musée de Brousse [4]. Je me borne par conséquent à renvoyer au commentaire et à la description de M. G. Mendel.

256. — Tête d'une statue en marbre (sans doute en grandeur demi-nature; dimensions actuelles de la tête avec une portion du cou : 0 m. 25) représentant un Hermès barbu du

1. *Répert. Stat.*, IV, p. 159, n° 2. — Cf. *Répert. Reliefs*, II, p. 481, n° 3; p. 489, n° 3.

2. Drexler, *Kultus der aegyptischen Gottheiten in den Donauländern.*

3. Localité relativement moderne ayant remplacé, dans un site maritime, la ville romaine de *Trajanopolis : BCH*, 1900,p. 147-159. — Autres inscriptions : *IGR*, 828; Mendel, *Catal.*, n° 1058. — *Izvestia Soc. arch.*, 1916, p. 166-167, donne un bref compte rendu des fouilles exécutées le 20 novembre 1915 dans un grand tumulus (*Bouyouk tépé*, en turc) situé à l'est de la ville. A une profondeur de 2 mètres on a trouvé trois tombes fermées par des plaques et orientées est-ouest : homme (2 lampes, cruche de 0 m. 26 avec anse; amphore); femme (2 lampes, 2 bracelets de bronze, 1 vase à anse de 0 m. 125); enfant. Une seconde fouille du 26 février 1916 a fait découvrir au nord-est, à 1 m. 80 de profondeur, un tombeau voûté (2 m. 60 × 1 m. 30 × 1 m. 30), déjà violé, contenant une colonne de calcaire brisée (diamètre : 0 m. 35). Les objets, confisqués pendant la grande guerre, portent au Musée de Sofia les numéros d'*Inventaire* 5695-5702.

4. *BCH*, 1909, p. 258-259 : reproduction dans *Répert. Stat.*, IV, p. 133, n° 8.

Digitized by Google

type dit d'Alcamène. Le mauvais état de conservation ne permet pas de juger de la valeur et du fini de cette copie probablement hellénistique. On la trouvera reproduite dans *Arch. Anzeiger*, 1911, p. 365, fig. 9.

Provenance : Mésembrie [1].

257-258. — Deux têtes en marbre appartenant sans doute à des statuettes de Vénus [2]; elles sont figurées ici en demi-grandeur.

La première (N° 257; fig. 105 A) provient d'Izvor, site probable de l'ancienne *Kabylé*[3]. Si endommagée qu'elle soit (le relief de la coiffure est tout mâchuré; la région temporale droite est retaillée en plein; ces mutilations paraissent provenir d'un remploi moderne comme pierre de construction), on reconnaît encore assez aisément, à travers une copie barbare de date tardive, le type traditionnel de la Vénus Genitrix d'époque classique [4].

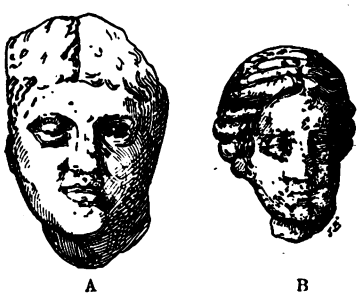

Fig. 105.

L'identification est plus malaisée pour la seconde (N° 258; fig. 105 B), trouvée dans la région de Tirnova-Seimenli [5],

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 282, fig. 16 (découvertes nouvelles).
2 *Ibid.*, 1913, fig. 271 et 273.
3. Tous renseignements utiles à propos du n° 151 des *Documents*. Le présent monument est annoncé et inscrit sous la lettre *a*) à la note 1, II [1], p. 110 = *RA*, 1917 [1], p. 160.
4. Cf. par exemple *Répert. Stat.*, I, p. 318, II [2]; p. 310, I [2].
5. *Spisek*, p. 99 : commune n° 232 de l'arr. d'Harmanli pour Tirnova et de Stara Zagora pour Seimenli. Elle se compose en réalité de deux villages, le premier situé sur la rive droite de la Maritza en face du confluent du Sazli déré (cf. *BCH*, 1898, p. 473), le second placé sur la rive gauche dans le bec même des rivières. — On y connaît déjà deux inscriptions : *DH*, 61z [3], p. 357, et *Documents*, N° 122. L'*Arch. Anzeiger*, 1913, p. 350, résume des fouilles exécutées dans le tumulus appelé Devé Bargan. On a trouvé au voisinage des monnaies de toute époque, depuis Philippe de Macédoine jusqu'aux empereurs byzantins; mais celles de Constantin et de Justinien sont particulièrement fréquentes (Chkorpil, *Notes*, ch. III).

Digitized by Google

c'est-à-dire au voisinage du poste romain occupant la *mutatio* dénommée *Palae* [1]. Cette image grossière, aux cheveux ondulés horizontalement à la mode du IIIe siècle de notre ère, est bien une œuvre d'art pour soldats ou palefreniers; l'on ne peut y distinguer une Vénus que grâce au diadème bas qui surmonte sur le haut du crâne les bourrelets parallèles dont l'artisan s'est contenté pour rendre la coiffure. Quant au modelé du front et à la mélancolie du regard qu'on croit voir transparaître sur la photographie, et qui font songer à un fugitif reflet d'un type caractéristique d'Aphrodite au IVe siècle [2], il est prudent, je crois, de n'y découvrir qu'une suggestion de notre mémoire ou de notre imagination.

259-262. — Quatre têtes de femmes, intéressantes surtout par leurs coiffures, qui les classent approximativement au siècle des Antonins ou des Sévères.

La première (N° 259) provient de Riben [3]. Elle se trouve reproduite par l'*Arch. Anzeiger*, 1912, p. 571, fig. 13, à laquelle par conséquent je renvoie. Cette figure est du reste empruntée à l'*Izvestia* bulgare [4]; la tête y est présentée sous deux aspects, dont le second (de profil à gauche) offre l'avantage de bien mettre en valeur le détail de la coiffure. Les cheveux tirés en arrière, légèrement ondulés au fer, forment sur la nuque et sur le cou au-dessous des oreilles une sorte de bourrelet bouffant, du centre duquel part une natte qui remonte verticalement jusqu'au sommet de la tête : telle, sur un casque, l'échine du cimier destinée à maintenir l'aigrette.

Cette figure est en marbre, assez finement exécutée; elle

1. *BCH*, 1898, p. 474-475 et carte.
2. Cf. pour la coiffure, la Vénus pudique de Naples (*Répert. Stat.*, I, p. 331, I [2]).
3. *Spisek*, p. 60 : commune n° 127 de l'arr. et du dép. de Pleven, sur le Vid, à 15 kilomètres au nord de cette ville. On y connaît déjà deux inscriptions : le N° 129 des *Documents*, le texte mutilé *CIL*, III, 14421 [1]; et un Banquet funèbre non décrit (*Sbornik*, 1901, p. 770, *ad* n° 72). L'*Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 240, place à Riben la station romaine *Ad Putea :* j'ai moi-même confirmé cette localisation dans une étude sur la route *Philippopolis-Œscus* (*RN*, 1923, p. 44 et 46).
4. 1911, p. 278, fig. 12 (découvertes nouvelles).

Digitized by Google

appartenait à une statue votive ou funéraire de grandeur naturelle (la tête mesure 0 m. 235). Il est possible que ce soit un portrait.

Même matière, mêmes remarques pour la seconde tête (hauteur : 0 m. 21) qui provient d'Artchar = *Ratiaria* [1]. La coiffure ondulée, divisée en bourrelets symétriques perpendiculaires au front dégagé, est caractéristique d'une mode féminine de l'époque des Sévères. L'air masculin du visage authentique la personne dont l'artiste a voulu reproduire les traits. On a pensé à *Julia Domna* [2], et en fait il est naturel qu'une aussi importante ville de garnison ait possédé les statues honorifiques des impératrices, et spécialement de celle qui fut *mater castrorum* et épouse de Septime-Sévère, le grand organisateur des pays danubiens [3]. On voudra bien, pour

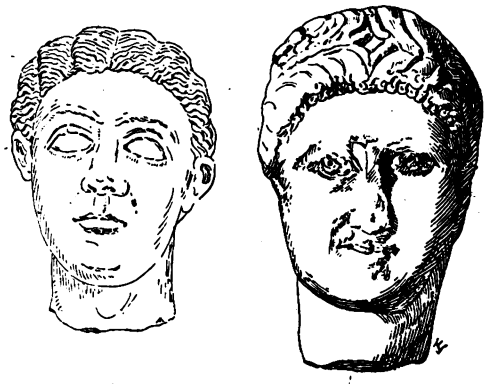

Fig. 106.

1. Signalée sous la lettre *r)*, p. 64 en note (= *RA*, 1923 [1], p. 14), à propos du N° 192 de mes *Documents*.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 274, fig. 5 (découvertes nouvelles).

3. Cf. mon étude sur l'activité impériale en Thrace au début du IIIe siècle : *BCH*, 1898, p. 520 et suiv. — A tous les textes que j'y ai réunis, il convient d'ajouter maintenant : — pour la Thrace, *REG*, 1902, p. 143 *(Trajanopolis)*; *CIL*, III, 14207 [8] *(Périnthe)*; *IGR*, 726 *(Philippopolis)*; — pour la Dobroudja *(Scythia minor)*, des inscriptions d'*Istros* publiées par M. Pârvan (*Analele*, XXXVI [11], p. 369, fig. 17; XXXVII [10], p. 279, fig. 14; *Histria*, nos 31, 32, 33); — pour la Pentapole pontique, *IGR*, 612, 613 *(Tomi)*, 650 *(Callatis)*; — pour la Mésie inférieure, Pârvan, *Durostorum Aurelium*, p. 19; *CIL*, III, 14211 [6] *(Novae)*; 14428 *(Sostra)*; 12400 *(Storgosia)*; *Documents*, N° 19 *(Storgosia)*; *Nicopolis ad Istrum* (ma monographie, nos 6 et 26); *CIL*, III, 7464 (Aboba); 8086 *(Ratiaria)*; *Documents*, N° 143 *(Ratiaria)*. Ces deux dernières inscriptions appartiennent précisément à des bases de statues.

Digitized by Google

juger de la ressemblance possible, se reporter à l'image qui est fournie ci-contre (nº 260, fig. 106 A).

Je croirais plus volontiers encore que la troisième tête (nº 261, fig. 106 B) est celle d'une impératrice, car une énorme couronne, probablement en feuilles de laurier, coiffe tout le devant de la tête et ne laisse apparaître sur le front qu'une bordure continue de petits cheveux frisés, bouclettes juxtaposées et soigneusement calamistrées. Elle ne mesure que 0 m. 11, et par conséquent appartenait à une statue en demi-grandeur, donc vraisemblablement pas honorifique, ou en tous cas pas destinée à un lieu public ou à un emplacement officiel. Aussi bien est-elle en calcaire grossier, et à cause de son état piteux elle a été rebouchée au plâtre en divers endroits, notamment à la tempe droite et au-dessus de l'œil droit : car elle était, vers 1905, dans le commerce à Philippopoli, où elle avait été trouvée, selon le témoignage de feu M. Degrand, de qui je tiens la photographie que j'ai fait reproduire ici. J'ignore ce que l'objet a pu devenir.

La quatrième tête (nº 262) est également en calcaire, également très grossière et mal conservée [1]. Elle provient de Blesnitchevo [2], et appartient sans doute à quelque statue funéraire, ou votive, mais voilée et de taille au moins normale,

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 333, fig. 264 (découvertes nouvelles).

2. *Spisek*, p. 56 : commune nº 40 du dép. de Pleven, arr. de Loukovit, à 10 kilomètres au sud de cette dernière ville, sur la route directe de Sofia au Danube (vers Orékhovo). La localité n'a pas encore fourni d'antiquités; mais on en a recueilli dans tous les villages voisins: Karloukovo, Todoritchene, Oriéchene, Dabene, Bresnitza, sans compter Glava Panéga, où se trouvait l'important sanctuaire d'Asklépios auquel est consacré en presque totalité le volume de l'*Izvestia Mouzei*. Il est raisonnable d'admettre que les antiquités de ce sanctuaire ont dû refluer dans toute la région, et une tête des dimensions et du poids de celle-ci compte parmi les objets les plus aisément transportables. Si cette hypothèse paraît juste, on pourra supposer aussi que la tête féminine qui nous occupe peut avoir appartenu à une statue d'Hygie, ou du moins de la déesse parèdre qui joue le rôle d'Hygie auprès du dieu guérisseur local, lequel prend souvent les traits du Héros Chasseur. Un relief de Glava Panéga montre justement cette déesse, qu'il nomme Aphrodite, sous les traits d'une matrone voilée et mélancolique (*Izvestia Mouzei*, fig. 63; cf. *REA*, 1912, p. 144, note 1, A, *x*). — Le *Spişek* orthographie Blas Nitchevo, la carte Blasnitchevo.

Digitized by Google

puisque la tête seule avec le cou mesure 0 m. 345. Les yeux, indiqués assez sommairement par une longue fente en amande, ont la pupille dessinée. Le visage, autant qu'on en peut juger par la photographie, est empreint d'un certain air de mélancolie : on le trouvera reproduit dans *Arch. Anzeiger*, 1913, p. 361, fig. 19.

263. — Buste d'homme, en marbre, monté sur un socle. Hauteur : 0 m. 61. — Fig. 107.

Provenance : Kara novo [1].

Les monnaies découvertes au même endroit que le buste[2] lui fournissent une date approximative, car elles vont de Licinius à Constantin II. Il s'agit donc, sans doute, de la première moitié du IVe siècle.

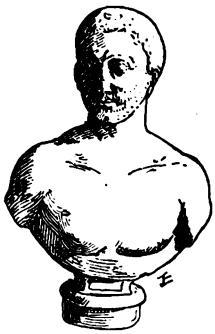

Fig. 107.

Cette date, si elle est exacte, donne plus d'intérêt au buste, qui par les détails de la chevelure et de la barbe reproduit incontestablement la mode d'une époque, sinon dans le monde romain tout entier, du moins dans la région constantinopolitaine, au sens large du mot. C'est pourquoi, bien qu'il ait paru dans l'*Arch. Anzeiger* immédiatement avant la tête publiée sous le numéro précédent, je l'ai fait dessiner à nouveau, afin de bien mettre en relief les détails qu'une photographie médiocre et trop éclairée sur une face ne laisse pas apercevoir. On remarquera le rendu des cheveux, de la barbe, de la moustache : rien n'est rasé, tout est coupé court, au ciseau.

La présentation même de cette sculpture démontre qu'elle

1. *Spisek*, p. 93 : commune nº 90 du dép. de Stara Zagora, arr. de Nova Zagora, à 8 kilomètres ouest de cette dernière ville (ancien nom : Kispetli ou Kispitlii). On y connaît déjà une inscription (*IGR*, 744) et un trésor de monnaies (*RN*, 1923, p. 30, nº 51). La date de ce trésor (IVe siècle) corrobore celle que je donne ici pour le buste.

2. Selon le témoignage précis d'*Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 338 (découvertes nouvelles). — L'objet y est reproduit à la figure 272.

Digitized by Google

est un portrait. L'indication de la pupille de l'œil, le découpage arrondi du buste, comprenant la poitrine presque jusqu'au ventre et la naissance des bras, correspondent aussi à des habitudes techniques, mais ne précisent pas la date, car on les constate dès le début du IIIe siècle. Les dimensions prouvent que le buste est fait à la taille du modèle; la mauvaise qualité du marbre, corrodé en surface, empêche d'apprécier dans le détail le talent du sculpteur local.

264. — Deux bustes d'enfants, ajustés sur une base commune [1]. Hauteur : 0 m. 22; le piédestal mesure 0 m. 05. — Musée de Sofia, *Inventaire*, n° 4075; *Vodatch* (*Guide du Musée National*), p. 160. — Fig. 108.

Provenance : Pavlikeni, village de la banlieue nicopolitaine [2].

Fig. 108.

L'inscription, ici, bien que presque intacte et en tous cas de lecture certaine, est, malgré sa simplicité apparente, une gêne plutôt qu'une aide pour classer et expliquer le monument. La difficulté n'est pas dans le nom de la dédicante; il n'est pas douteux que *Bettia* est mis pour *Vettia* [3], et nous connaissons déjà dans la région une *Taurina Vettia* [4] et une *Aurelia Vettia* [5]. Elle n'est pas davantage dans le titre de *pronepotes :* il

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 24, fig. 20 (Filov).
2. Tous renseignements utiles fournis dans les Tables de mon *Nicopolis ad Istrum*, p. 81 (= *RA*, 1908 [2], p. 80). — Ajouter les monuments représentés aux figures 20 à 24, 28, 40, de l'*Izvestia Soc. arch.*, 1912. — Étude de la route passant par Pavlikeni, dans *RN*, 1923, p. 128, note 2, et ci-dessus à propos du N° 239.
3. On trouvera dans Schultze, *Zur Geschichte latein. Eigennamen* (dans *Abhandlungen de Göttingue*, 1904) tous les renseignements sur le nom étrusque *Vettius* (p. 101) et sur la graphie *Bettius* (p. 403, 425). Dans le *CIL*, III, on lit le féminin *Vettia* sous les nos 14400 *e* (Lycaonie), 14703 (Dalmatie), 15161 (Pannonie inférieure).
4. *Documents*, N° 162 (*Ratiaria ?*).
5. Pârvan, *Histria*, n° 48 (*Istros*).

Digitized by Google

serait naturel qu'une arrière-grand'mère élevât quelque monument en l'honneur de ses arrière-petits-enfants, dont elle est d'autant plus fière qu'elle a vraisemblablement moins de temps à en jouir. On pourrait seulement signaler ici que les deux adolescents, qui paraissent des jumeaux, ont une quinzaine d'années au moins, ce qui laisse supposer pour l'aïeule un âge fort avancé (mais non pas impossible). On aurait aussi quelque droit de s'étonner qu'on n'ait pas nommé de leur nom des enfants si tendrement chéris : mais enfin cela n'est pas absolument obligatoire, surtout sur un monument honorifique. Car il est bien certain qu'il ne saurait s'agir d'un monument funéraire, non seulement à cause de l'insupportable sécheresse et imprécision de ce qui aurait été l'épitaphe, mais surtout à cause de l'impossibilité de donner à *posuit* le sens de *deposuit*, déjà si rare et si spécial [1].

Alors, comment comprendre *posuit?* Je ne connais pas d'exemples de la formule *ponere aliquem* pour signifier *consacrer l'effigie* de *quelqu'un*. Le relevé que j'ai pu faire pour la région thraco-mésienne montre qu'on dit *ponere votum, titulum, aram, memoriam, sigillum*, avec en cas de besoin le nom du bénéficiaire exprimé, suivant les nuances, au génitif ou au datif [2]. Le même relevé montre encore que *posuit* peut être usité seul, en sous-entendant le nom de l'objet consacré et le nom de celui à qui il a été consacré, mais jamais le nom de la personne pour qui il est consacré.

De ces constatations il résulte qu'il faut lire : *Æmilia Bettia pro nepotes suos po[s(uit)]*. Le grossier solécisme, au lieu de *pro nepotibus suis*, ne me choque pas dans un pays où l'on

1. *Depositio* dans les textes chrétiens.

2. De même l'équivalent grec ἀνέθηκεν a pour complément direct ἄγαλμα, εὐχαριστήριον, εὐχήν, βῶμον, τελαμῶνα, δῶρον, μνήμην, στήλην, ἱερά. Je trouve une fois τοὺς θεοὺς dans un texte de *Nicopolis ad Nestum :* Dimitsas, *Maced.*, n° 823 = Perdrizet, dans *Corolla Numismatica*, p. 230 et figure. Il s'agit d'un ἀνάθημα qui est un tableau en relief figurant les divinités elles-mêmes. On verra par la suite que cette construction grammaticale, tout exceptionnelle qu'elle est, corrobore plutôt qu'elle ne contredit les conclusions auxquelles je vais aboutir.

Digitized by Google

écrit *pro salutem* [1] et surtout *cum libertos meos* [2], ce qui ressemble beaucoup à notre texte, et ce qui provient de la banlieue de la ville grecque d'*Istros* comme notre inscription provient de la banlieue de la ville grecque de *Nicopolis ad Istrum :* les lapicides y connaissent mal le latin [3], et le peuple aussi. Du reste, tous les non-latins ne le connaissent-ils pas toujours mal ? L'emploi de l'accusatif avec *pro* n'est pas rare, même à Rome, et non pas seulement dans les provinces [4]. A Pavlikeni même, — fait essentiel — une autre dédicace, peut-être sortie de la main du même graveur, contient la même faute : *pro se et suos* (*CIL*, III, 12429). Cela constitue, si je ne m'abuse, la preuve.

Ce n'est pas tout. L'emploi absolu de *posuit*, d'une part; le nom de la divinité à laquelle est consacré le monument, d'autre part, nous sont justifiés et révélés par deux *ex-voto* qui seront étudiés plus loin à leur place. Ils ont, dit la publication officielle, été trouvés en même temps que notre groupe et au même lieu [5]. Tous deux possèdent des piédestaux ayant la même forme que le nôtre, et les mêmes dimensions approximatives [6]. Sur ce rectangle allongé, l'inscription occupe, comme ici, deux lignes :

Sur le premier, *Libero patri Domit. — Saturninus v. s.;*

Sur le second, Αἴλιος Μοσχιανὸς ἀνέ — θηκεν.

Il en résulte, selon moi, non seulement qu'il s'agit ici d'une dédicace à *Liber pater*, mais encore que les deux bustes représentent non pas un couple de jumeaux qui seraient des descendants de la dédicante, mais le couple divin *Liber-Libera.* A eux s'applique tout ce que M. Filov a cru distinguer dans leur costume qui les fasse ressembler à *Sol* et à *Luna*, c'est-

1. *CIL*, III, 7533, 12494.
2. *Ibid.*, 12489.
3. Les fautes dans le texte précédent sont d'une abondance et d'une gravité invraisemblables.
4. Diehl, *Latein. altchristliche Inschriften*, n° 272 : *pro fratres et sodales tuos* (Rome); — *CIL*, III, *Index*, p. 2578.
5. *Izvestia Soc. arch.*, 1912, p. 25, n° 22, lignes 2 et 3.
6. *Ibid*, fig. 21 et 22; hauteur du n° 21, seule fournie, 0 m. 07; mais l'image prouve que les mesures du n° 22 sont certainement très voisines.

Digitized by Google

à-dire précisément à des divinités jeunes et jumelles. Quant à l'individualité marquée qui ferait de chaque tête un portrait caractérisé, selon le même M. Filov, il est clair qu'il faut renoncer à la chercher davantage. Du reste elle n'était guère manifeste; j'en appelle à ceux qui voudront bien regarder de près la figure. Ils y verront, je crois, la banalité médiocre des images traditionnelles. Mais ils ne s'étonneront pas de la façon maladroite dont les bustes sont raccordés à une base non faite pour eux. La comparaison avec les autres monuments découverts au même endroit, et munis de bases semblables, prouve que ces bases ont une forme et des dimensions imposées par l'emplacement auquel elles sont destinées : sans doute quelque planche ou console étroite et peu profonde, sur un mur où, dans des espaces délimités, des *ex-voto* de faible saillie sont alignés et superposés [1].

En résumé, notre N° 264 est un des *ex-voto* du modèle imposé dans le sanctuaire de Dionysos à Pavlikeni. Une grand'mère, priant pour ses petits-enfants, y a fait placer, le long du mur consacré aux offrandes, les bustes divins du maître du lieu et de sa parèdre.

***

Je termine, suivant ma coutume, par quelques morceaux de sculpture byzantine que je ne donne ici que comme matériaux documentaires.

265. — Stèle de la Viergé dite de Myriophyto. — Fig. 109.

Elle est en réalité à Ganos, petit port de la mer de Marmara, où elle occupe une sorte de *loculus* creusé, le petit côté en façade, dans le mur intérieur de l'église. Le relief est couché, les pieds en avant, dans cette espèce de tiroir, et c'est là que je l'ai photographié, en 1898, avec le concours de mon ami M. J. Laurent. C'est sur la prière de ce spécialiste que je reproduis dans mes *Documents* un dessin très minutieusement calqué sur notre photo-

1. J'ai expliqué ailleurs, justement à propos du relief découpé n° 21 qui a servi ci-dessus de point de comparaison, comment de tels *ex-voto* se découpent sur un mur qui leur fait des *jeux de fond* (*REA*, 1924, p. 39-40).

Digitized by Google

graphie. Car il n'en existe pas d'autre reproduction que la planche fournie en 1912 par l'*Izvestia Russe de C/ple*[1], planche à laquelle M. Laurent reproche d'être arrangée, donc inexacte. Au contraire, il approuve le commentaire, dont je rappelle, à cause de la langue employée, les conclusions : le type iconographique serait des ve-vi^e^ siècles, les caractères épigraphiques des xiie-xiiie siècles.

Fig. 109.

L'examen de notre figure permettra de remettre au point les descriptions faites, avec trop de fantaisie et peut-être trop de phraséologie laudative, par les explorateurs de la Thrace au siècle dernier. On les trouvera réunies ou citées dans le Recueil de Dumont-Homolle[2]. Albert Dumont lui-même, qui a recherché et admiré cette stèle, est parfois sujet à mériter un pareil reproché, et une longue expérience m'a enseigné à faire quelques réserves aux louanges et à la confiance qu'on a coutume d'accorder traditionnellement aux travaux de ce savant sur la péninsule balkanique. Il n'est pas absolument vrai, non plus, de dire[3] qu'il n'existe pas d'autres reliefs religieux byzantins, en Thrace, que la Vierge de Myriophyto. Mais il est exact qu'ils sont tous de valeur très inférieure. J'en ai déjà fait connaître quelques-uns[4]; en voici quatre qui ne rehaussent pas la moyenne artistique de l'ensemble.

266 à 269. — Quatre fragments de reliefs sculptés trouvés en déblayant l'église du monastère rupestre de Saint-Nicolas, près de Midia sur la mer Noire[5]. Les dimensions n'en sont point fournies[6]. Ils représentent :

a) La Vierge nimbée (n° 266, fig. 110 A).

1. Pl. VI; commentaire dans *Otchet*, p. 379-380.
2. *DH*, p. 422, n° 89 *f*.
3. *Rapport* de 1869, reproduit dans *DH*, p. 230-231.
4. *BCH*, 1912, p. 581, n° 37, fig. 24 (collection Stamoulis). — Cf., toujours à Silivri, deux autres bas-reliefs, la Vierge et Jésus (*DH*, p. 373-374, n°s 62 *b*[43] et [44]).
5. Sur les trouvailles dans cette localité, voir l'article et les images de *Jahresh.*, 1903, Beiblatt, p. 63-66, fig. 6-7.
6. *Izvestia Soc. arch.*, 1913, p. 249-250, fig. 142 à 145 (Karl Chkorpil).

Digitized by Google

b) Un Apôtre tenant un livre fermé appuyé contre sa poitrine, la dextre ouverte et repliée tenant le vêtement (N° 267, fig. 110 B). On peut comparer le relief silivriote cité à la page précédente.

Fig. 110.

c) Morceau informe du nimbe d'une autre Vierge.

d) Portion du vêtement d'un autre Apôtre (ou d'un Archange, selon le premier éditeur).

GEORGES SEURE.

(A suivre.)

Digitized by Google

LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

A DELPHES ET A DÉLOS [1]

L'École française d'Athènes, depuis l'époque déjà lointaine de sa fondation, a ouvert des chantiers de fouilles en de multiples endroits de la Grèce et de l'Orient hellénique; mais son effort collectif s'est porté sur deux points tout particulièrement, sur Delphes et sur Délos. On s'est habitué ainsi à rapprocher ces deux noms et à établir comme une étroite relation entre les deux grands sanctuaires d'Apollon. Les anciens nous en avaient donné l'exemple : Apollon n'habitait-il pas alternativement l'île aigéenne et la rocheuse Pythô? N'y recevait-il pas d'identiques hommages de tous les Grecs unanimes? Pourtant la critique moderne a montré sans peine qu'Apollon délien et Apollon pythien eurent à l'origine une légende distincte; que leurs mythes n'ont été unis et systématisés qu'assez tard et que l'accord qui effaça ou prévint toute rivalité entre les deux divinités est politique plus que religieux. Aujourd'hui, l'exploration archéologique, qui a rendu au jour les débris mutilés des deux sanctuaires apolliniens, n'a guère multiplié les points de contact ni les analogies entre les deux lieux de culte et les deux religions. Il est loisible de présenter, comme en un diptyque, les fouilles

1. Fouilles de Delphes, exécutées par ordre du Gouvernement français et publiées sous la direction de M. Théophile Homolle avec le concours des directeurs de l'École française d'Athènes. Paris, Fontemoing-de Boccard (en cours de publication depuis 1904).

Exploration archéologique de Délos, faite par l'École française d'Athènes sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et aux frais de M. le duc de Loubat, publiée sous la direction de Th. Homolle, M. Holleaux, G. Fougères, anciens directeurs de l'École française d'Athènes, et Ch. Picard, directeur à l'École française d'Athènes, Paris, Fontemoing-de Boccard (en cours de publication depuis 1909).

Digitized by Google

françaises de Delphes et les fouilles françaises de Délos : les différences n'en apparaissent que mieux entre les deux champs de fouilles où toutes les conditions sont autres et où les éléments d'intérêt sont de tout point dissemblables.

Je ne me suis pas proposé de donner ici cet exposé symétrique : on trouvera ailleurs, tout au moins pour Delphes, un excellent résumé des découvertes faites par l'École française [1]. Ma tâche est plus modeste. On a commencé à enregistrer les résultats des fouilles dans deux publications d'ensemble, de caractère officiel : *les Fouilles de Delphes* et *l'Exploration archéologique de Délos*. Que nous ont appris les fascicules déjà parus de ces publications?

***

L'année 1901 marque la fin de la grande exploration de Delphes [2]; mais c'est, si je puis dire, une clôture théorique. Avant de pouvoir fixer, d'une manière définitive, les résultats, bien des travaux complémentaires devaient être entrepris et bien des études minutieuses poursuivies sur place. Tous ceux qui ont quelque expérience des fouilles savent combien il est malaisé de mener simultanément la recherche matérielle et l'examen scientifique. Les débris fraîchement exhumés ne livrent pas leur secret; tant que flotte encore autour d'eux la poussière des déblais, on n'aperçoit distinctement ni leurs formes ni leurs rapports. Il y faut du temps, et un recueillement que ne permet guère l'activité bruyante du chantier.

1. É. Bourguet, *les Ruines de Delphes* (Paris, Fontemoing, 1914). — F. Poulsen, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, actuellement conservateur de la section classique de la Glyptothèque Ny-Carlsberg à Copenhague, a publié aussi une étude intéressante et personnelle sur Delphes (*Delphi*, trad. anglaise de G. C. Richards, Londres, 1920). — Pour Délos, il n'existe pas de travail d'ensemble, postérieur aux grandes fouilles; on trouvera les indications nécessaires dans la seconde partie de cet article.

2. Sur les campagnes successives, qui durèrent de la fin de 1892 à 1901, voir G. Radet, *l'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes* (Paris, Fontemoing, 1901).

Digitized by Google

De 1873 à 1902, divers périodiques, particulièrement le *Bulletin de correspondance hellénique*, ont noté les progrès successifs de la recherche. Monuments, sculptures, inscriptions ont fourni l'ample matière de rapports et d'articles où abondent les intuitions lumineuses et les vues les plus pénétrantes [1]. A coup sûr, on y peut relever âprement des hypothèses arbitraires et des erreurs matérielles; mais il arrive aussi que la critique, après un long détour, rejoigne en définitive les conclusions déjà esquissées en un rapport préliminaire.

Après 1902, il y eut comme un temps d'arrêt, imposé par les circonstances, particulièrement par le départ de M. Homolle, qui avait dirigé les fouilles avec une activité surprenante [2]. Mais à la fin de 1908, fut instituée une Commission officielle de publication, laquelle, faisant appel à la collaboration des anciens membres de l'École et aussi à des collaborations nouvelles, se proposait de mettre en valeur, aussi rapidement que possible, le domaine d'Apollon delphien. Un plan d'ensemble avait été arrêté depuis longtemps, et déjà, en cette année 1908, M. Perdrizet avait mis la dernière main à l'étude des petits bronzes, terres cuites, antiquités diverses qui formait le tome V de la publication. Les autres tomes devaient se répartir de la manière suivante :

Tome Ier : *Histoire de Delphes et des fouilles.*
Tome II : *Topographie et architecture.*
Tome III : *Épigraphie.*
Tome IV : *Sculpture.*

Je n'insisterai point ici sur l'étude de P. Perdrizet, dont la valeur singulière est reconnue depuis longtemps. Avec perspicacité, il a montré comment les découvertes archéologiques confirmaient la haute antiquité que le mythe attribuait à l'oracle, et particulièrement l'influence crétoise à

1. On trouvera en outre dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, la *Gazette des Beaux-Arts* et dans d'autres périodiques français, de nombreux articles dont les plus importants seront signalés ci-dessous.

2. Les relevés et restaurations de A. Tournaire furent publiés en 1901.

Digitized by Google

l'origine du culte pythique [1]. L'époque mycénienne est représentée par de multiples tessons. De l'époque géométrique, s'il reste des témoins nombreux, on rencontre peu de ces animaux votifs en bronze ou en terre cuite qui abondent à Olympie : c'est que le dieu de Delphes, contrairement au Zeus du Péloponnèse, n'est pas un dieu agraire. La céramique corinthienne apparaît au VIIIe siècle et se prolonge jusqu'au IVe : la métropole de l'isthme compte Delphes dans sa clientèle; de Corinthe doivent provenir en grande partie les bronzes industriels, les trépieds, les chaudrons, les armes aussi dont on a exhumé çà et là dans le sanctuaire les restes corrodés. Les inscriptions, les monuments attestent par ailleurs la place que les artisans de Corinthe ont tenue à Delphes.

Du tome IV, consacré à la sculpture, a paru en 1909 un premier fascicule, dû à Th. Homolle. Il y étudie les spécimens de l'art archaïque du Péloponnèse : « Apollons » d'Argos, où il faut reconnaître Kléobis et Biton [2]; métopes du trésor de Sicyone qui nous donnent la plus juste idée de la sculpture en pierre tendre vers la fin de la première moitié du VIe siècle. L'étude de la sculpture des îles est déjà entamée aussi avec le Sphinx de Naxos, juché sur sa haute colonne ionique, des torses de κοῦροι, la double offrande des fils du Parien Charopinos, enfin les caryatides du trésor de Siphnos. Ici encore il sera permis de glisser rapidement. Les sculptures de Delphes, dès leur découverte, ont particulièrement sollicité l'attention; d'excellentes reproductions en ont été données [3] :

1. On verra ci-dessous (p. 52, note 2) que les découvertes faites récemment dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia confirment les conclusions de P. Perdrizet.

2. Ce fut l'hypothèse première de M. Homolle qui, dans le fascicule, hésite à l'affirmer; mais elle est confirmée par la lecture de l'inscription des deux bases, due à A. v. Premerstein (*Oesterr. Jahresh.*, XIII, 1910, p. 41 et suiv.) et complétée par M. Homolle lui-même (*C.-R. Acad. Inscr.*, 1924).

3. Les planches qui doivent illustrer le tome IV ont en effet été publiées depuis longtemps. Des moulages de la plupart des sculptures se trouvent maintenant dans de nombreux musées. — J'ajoute que, sur tous les monuments figurés, M. Homolle a déjà publié des études, dont beaucoup ont une ampleur et une importance telles qu'on leur ferait tort en les qualifiant de « préliminaires »; je signale seulement l'étude sur l'*Aurige* (*Monuments Piot*, IV, 1897, p. 169-

Digitized by Google

elles appartiennent déjà au domaine commun. Il suffit de voir quelle ample bibliographie comportent les pièces publiées par M. Homolle. En fait, le *corpus* des sculptures delphiques n'apportera pas de révélations sensationnelles sur la plupart des monuments figurés, déjà célèbres; quant aux débris plus ou moins mutilés, d'où l'on pourra tirer encore maints enseignements, il faut laisser tout loisir à ceux qui, là-bas, poursuivent le minutieux travail de rajustement et d'interprétation [1].

***

M. F. Courby [2], en deux fascicules du tome II, parus en 1915 et 1921, traite de la terrasse du temple. Il s'est attaqué délibérément à la partie principale du sanctuaire : il en pose et discute devant nous, avec une sincérité parfaite, les problèmes multiples et complexes.

On sait assez qu'Apollon, au cours des siècles, ne fut pas toujours logé dans la même demeure. Les anciens nous l'ont attesté; mais les fables dont sont mêlées les traditions qu'ils nous rapportent en restreignent notablement l'autorité. L'exploration archéologique y substitue des données posi-

208), sur la *Colonne des Danseuses* (*Bull. corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 205-235; *Revue archéologique*, 1916, IV, p. 17 et suiv.; 1917, V, p. 1 et suiv.), sur l'*ex-voto de Daochos* (*Bull. corr. hell.*, XXIII, 1899, p. 421-485), etc.

1. C'est particulièrement la décoration sculpturale des édifices dont l'étude pourra donner des résultats nouveaux. La répartition exacte des diverses plaques qui constituent la frise du trésor des Siphniens est encore douteuse, bien que toutes les plaques appartiennent sans nul doute au même monument, comme l'avait bien vu M. Homolle (*Bull. corr. hell.*, XX, 1896, p. 581 et suiv., XXIII, 1899, p. 617 et suiv.; voir en dernier lieu F. Courby, *Rev. archéol.*, 1911, I, p. 197 et suiv ; H. Lechat, *Rev. Études anciennes*, XIII, 1911, p. 388 et suiv.). Sur la répartition des métopes du trésor des Athéniens, cf. P. Perdrizet, *Bull. corr. hell.*, XXVIII, 1904, p. 334 et suiv., et P. de la Coste-Messelière, *ibid.*, XLVII, 1923, p. 387 et suiv. Sur les sculptures des monuments du sanctuaire d'Athéna Pronaia, cf. A. Persson, *ibid.*, XLV, 1921, p. 316 et suiv.

2. Outre ses études sur la frise du trésor de Siphnos (ci-dessus, note 1) et sur le fronton du temple archaïque d'Apollon (ci-dessous, p. 47), F. Courby a donné des remarques critiques sur la reconstruction de la tholos du trésor de Sicyone (*Bull. corr. hell.*, XXXV, 1911, p. 132), question encore à l'étude.

Digitized by Google

tives, encore qu'à notre gré une part trop grande soit laissée à la conjecture. M. Courby est parti de l'état actuel, c'est-à-dire des ruines de ce temple du IVe siècle que les fouilles ont révélé et qui, avec divers remaniements, a subsisté jusqu'à la fin du paganisme. Mais ce temple avait succédé à un autre, construit dans la deuxième moitié du VIe siècle, et M. Homolle avait déjà reconnu que de multiples morceaux, encastrés dans les substructions du temple neuf ou dans d'autres monuments, permettaient de se faire une idée assez exacte de l'ancien édifice [1]. M. Courby a précisé encore ces indications et il estime que les éléments de reconstruction sont suffisamment nombreux pour que le temple, restauré par le dessin, nous apparaisse « comme le mieux conservé de tous les temples grecs du VIe siècle ». Puis, il est remonté plus haut encore dans le passé : il pense avoir découvert les vestiges d'un temple du VIIe siècle, et d'un état du sanctuaire correspondant à ce monument d'une si vénérable antiquité [2]. L'ordre ascendant qu'il a suivi s'imposait en bonne méthode; mais il nous est permis maintenant, en nous appuyant sur ses recherches mêmes, d'adopter l'ordre chronologique.

Dans les murs de la fontaine située au sud du temple, dans les assises régulières du mur polygonal, M. Courby a retrouvé un certain nombre d'éléments architecturaux en tuf : dalles et orthostates, débris de colonnes doriques, plaques de stylobate, présentant tous des canaux de bardage en forme d'U. « Point n'est besoin de les avoir maniés longuement pour affirmer l'absolue similitude qui les unit en un groupe unique. » Or le bâtiment dont ils provenaient avait été détruit avant la construction du mur polygonal, donc avant la fin du VIe siècle. Les dimensions des colonnes, telles qu'on les peut restituer, attestent que la façade devait mesurer de 12 à

1. *Bull. corr. hell.*, XX, 1897, p. 646 et suiv. Toute l'histoire des temples successifs d'Apollon a été exposée par M. Homolle dans ce tome du *Bulletin*.

2. M. Courby paraît n'avoir fait cette découverte qu'après la publication de son premier fascicule, car, dans ce fascicule, il paraît admettre, si je le comprends bien, qu'avant 548, la chapelle de l'*adyton*, enclose postérieurement dans le temple, était le temple même (cf. p. 109 et suiv.).

Digitized by Google

16 mètres. Ce n'était donc pas un trésor; c'est le temple d'Apollon qui fut détruit par un incendie en 548 avant Jésus-Christ; d'après les détails de l'architecture, on peut croire qu'il avait été construit dans la première moitié du VIIe siècle.

On ne peut rien dire du plan de l'édifice non plus que de l'élévation. Des fondations, rien ne demeure en un sol bouleversé par les constructions ultérieures. L'emplacement de la *cella*, déterminé par une tradition religieuse et par l'existence de l'*adyton* prophétique, devait être à peu près le même que dans les temples postérieurs. Mais l'orientation était différente; M. Courby, reprenant une hypothèse de M. Penrose, pense que cette orientation est donnée par un tronçon conservé du mur de la terrasse, parallèle lui-même au mur polygonal.

En effet, bien que le niveau de ce temple primitif ait été inférieur de plus d'un mètre au niveau commun des temples plus récents, déjà pour l'établir il avait fallu entasser des remblais sur la pente escarpée, constituer une terrasse et la soutenir au sud par un mur. Au pied de ce mur, haut d'environ 5 mètres, était l'antique sanctuaire de la Terre et des Muses, qui, avec le rocher de la Sibylle, rappelait des cultes antérieurs à l'arrivée même d'Apollon. D'autres édifices, particulièrement trois trésors, dont les fondations arasées ont été exhumées à l'ouest du temple, doivent appartenir au même état. Deux figures nous donnent un plan et une élévation, également hypothétiques, du temple et de sa terrasse tels qu'ils existaient avant 548 [1].

Quand un incendie eut anéanti le temple du VIIe siècle, de profondes modifications furent apportées à la disposition générale du sanctuaire. A la terrasse unique, qui supportait le temple, on substitua une double terrasse, qui formait comme un socle à deux degrés, permettant un meilleur aspect d'ensemble. Toutefois, bien que pour réaliser ce plan on ait jeté bas bien des monuments vénérables, il semble qu'on ait été tenu à certains ménagements. L'orientation du temple fut

1. Ce sont les figures 154 et 156 du 2e fascicule.

Digitized by Google

modifiée; mais les murs des terrasses ne furent pas alignés parallèlement aux fondations qu'ils masquaient. La terrasse supérieure, du côté du sud, est fort irrégulière; le mur qui la limite de ce côté ne ménage en sa partie occidentale qu'un étroit passage le long du temple; puis, après un brusque ressaut, il suit une direction qui l'écarte de plus en plus du bord de l'édifice. Comme je l'ai dit ci-dessus, cette partie du mur où, selon une hypothèse vraisemblable de M. Courby, se dressèrent à partir de 475 environ vingt statues d'Apollon dédiées par les habitants des îles Lipari, correspondrait à l'orientation de l'ancien temple et aurait déterminé la direction générale du mur de la terrasse inférieure, le fameux mur *polygonal*.

On sait que ce mur, dont la face sud se développe sur une longueur de 84 mètres et qui présente deux retours, à l'est et à l'ouest, doit son nom à l'appareil singulier des blocs qui le constituent, variété de l'antique appareil polygonal où les joints, parfaitement ajustés, ne sont pas droits, mais curvilignes et sinueux. En fait le soubassement seul du mur présentait cette disposition; au-dessus se superposaient plusieurs assises courantes en poros; le tout était couronné d'un chaperon plat de calcaire, lequel a servi ultérieurement de piédestal à des ex-voto. Bien que le mur polygonal semble, au premier aspect, n'avoir pas été établi par rapport au temple du VIe siècle, temple et mur sont en réalité « deux parties inséparables d'une même œuvre ». Selon M. Courby, ce ne fut pas seulement une œuvre d'embellissement; on ne se proposa pas seulement de donner au dieu une demeure plus digne de lui. « Quand les Amphictyons ont construit au pied du temple cette terrasse qui détruisait tant de passé, ils ont peut-être délibérément porté le dernier coup à de vieux cultes en déchéance. »

Le temple, que l'on nomme quelquefois temple des Alcméonides, parce que cette noble famille d'Athènes prit à la reconstruction une part active et peut-être, pour elle, fructueuse, était un périptère de quinze colonnes sur six; il avait de grandes dimensions, près de 60 mètres sur 24. Les fragments qui

Digitized by Google

subsistent ont permis d'en retrouver les caractéristiques essentielles. La hauteur des colonnes ne peut être établie d'une manière certaine; il apparaît pourtant que « l'entablement trapu et le fronton écrasaient, par l'intermédiaire des « corbeaux massifs que sont les chapiteaux, les colonnes courtes et sans élan ». On relève de remarquables similitudes avec l'Hékatompédon d'Athènes, et surtout le temple de Corinthe, ce qui n'est point pour surprendre, puisque nous avons déjà vu les rapports constants entre Corinthe et le sanctuaire delphique [1]. Aussi bien est-ce de Corinthe que venait le poros employé pour la construction de la majeure partie de l'édifice. Peut-être dès le début avait-on prévu un emploi restreint du marbre; la munificence des Alcméonides y ajouta l'entablement en marbre, la façade, la colonnade du prodomos, le fronton principal dont de multiples débris nous ont été conservés dans des anciens remblais. M. Courby, dans une étude antérieure, dont il résume les résultats, replaçant ces débris dans leur cadre, les a étudiés avec soin et a proposé une reconstitution du fronton différente de celle que M. Homolle avait indiquée [2] : « Le sujet figurait le char d'Apollon au centre, monté par le dieu et sans doute aussi par Artémis et Léto, et de chaque côté un écuyer, un personnage masculin, deux femmes et un groupe [3] d'un lion dévorant une proie (cerf à droite, taureau à gauche). »

Le temple, achevé dans les dernières années du VIe siècle, dura moins d'un siècle et demi. Un des principaux résultats des fouilles fut, on le sait, de mettre hors de doute ce fait que les témoignages littéraires ne suffisaient pas à garantir. Un accident qui demeure pour nous énigmatique, peut-être la chute d'énormes rochers [4], obligea, après l'année 373, à une

1. Ci-dessus, p. 42.

2. Cf. Th. Homolle, *les Frontons du temple d'Apollon* (*Bull. corr. hell.*, XXV, 1910, p. 457 et suiv.); F. Courby, *le Fronton oriental du temple archaïque d'Apollon à Delphes* (*ibid.*, XXXVIII, 1904, p. 327 et suiv.).

3. F. Poulsen a étudié de nouveau les figures du fronton en 1923, avec quelques résultats nouveaux. (Cf. *Delphische Studien*, I, 1924, p. 66 et suiv.)

4. L'hypothèse d'un incendie et celle d'un tremblement de terre sont l'une et l'autre sujettes à de graves objections. M. Courby attribue la ruine du temple

Digitized by Google

réfection totale de l'édifice et à un remaniement de l'esplanade du temple. Du côté du sud, l'aspect de la terrasse ne fut point modifié; mais au nord, on la rétrécit par la construction d'un haut mur qui devait masquer les rocs éboulés et déterminer une terrasse supérieure, laquelle surplombait de 7 à 8 mètres l'esplanade du temple; c'est le mur dit *iskhégaon*, destiné à préserver l'édifice de nouveaux éboulements. Il subit par la suite divers remaniements et d'importantes réparations; dans la partie occidentale fut ménagée à la fin du IVe siècle une large chambre; elle abritait l'ex-voto de Kratéros, l'un des officiers d'Alexandre, qui, au cours d'une chasse, sauva la vie du roi.

L'*iskhégaon* ne nuisait pas à la perspective du nouveau temple, haut d'environ 19 mètres. Par ailleurs, on ne modifia guère les dimensions ni le plan général de l'ancien bâtiment. M. Courby nous montre comment les fondations du VIe siècle furent conservées, non sans avoir été restaurées, consolidées et quelque peu allongées à l'est et à l'ouest. Le maintien de ces fondations imposa à l'architecte un « plan démodé », où l'on relève certaines particularités propres aux édifices archaïques : inégalité des entre-colonnements aux façades et aux longs côtés [1]; indépendance du rectangle intérieur, sur lequel s'élèvent les murs du *naos*, par rapport à la *péristasis*. Les matériaux ordinaires furent le poros et le calcaire du Saint-Élie; le marbre ne paraît guère avoir été employé que pour les chéneaux et les tuiles. Les frontons étaient ornés de sculptures : il n'en reste rien; non seulement les statues ont disparu, mais encore « le tympan où elles s'adossaient, le larmier et le chéneau qui les abritaient ». Tout cet ensemble

à l'action de l'eau souterraine (p. 113), laquelle aurait à la fois disloqué les fondations et amené aussi la chute de la terrasse Nord (p. 236). Il me paraît difficile que des dégâts aussi étendus aient été causés par le courant d'eau qui traversait le soubassement du temple et était dérivé par deux canaux.

1. L'allongement des fondations aurait été destiné à rétablir en partie l'égalité des entre-colonnements; mais pourquoi commença-t-on par élargir les entraxes sur les façades (4 m. 128 au lieu de 4 m. 104) et comment n'arriva-t-on pas à compenser la faible différence qui subsistait (4 m. 083 sur les longs côtés)?

Digitized by Google

décoratif a peut-être été transporté à Rome, comme M. Homolle l'avait déjà supposé.

Bien que les éléments conservés du temple du IVe siècle ne soient ni très nombreux ni très complets, M. Courby, par une étude attentive des moindres débris, a su en restituer l'aspect général; il apprécie comme il convient « le juste équilibre des proportions sans lourdeur ni maigreur, la solidité sobre des profils, la fermeté de l'ensemble, la précision minutieuse de la construction ». Mais si, sans nous attarder à considérer la façade, nous pénétrons dans le temple oraculaire avec une curiosité bien justifiée, et si nous nous enquérons des dispositions intérieures de l'édifice, les réponses qui nous sont données ne peuvent être enregistrées qu'avec réserve. Sur une double ligne de fondations, parallèles aux longs côtés du sanctuaire, M. Courby rétablit une double rangée de colonnes ioniques, divisant la *cella* en trois nefs ou plutôt ménageant autour d'une nef centrale de près de 6 mètres des couloirs larges de 1 m. 20. La colonnade parallèle au mur méridional serait interrompue après la première colonne de l'extrémité occidentale; elle laisserait ainsi place à un petit édicule, accoté à ce mur, large d'environ 4 m. 75 et s'avançant dans la *cella* sur 7 mètres de longueur de manière à ne réserver qu'un intervalle de 1 m. 30 environ jusqu'à la colonnade septentrionale. Cet édifice serait l'*oikos de l'adyton*, bâti au-dessus de la très modeste crypte où la Pythie rendait ses oracles. L'antique omphalos de la Terre, que M. Courby croit avoir retrouvé [1], était placé dans l'*oikos* ainsi que le tombeau de Dionysos et une statue d'or d'Apollon. Les consultants y avaient accès et à l'occasion pouvait parvenir jusqu'à eux la voix de la prophétesse vaticinant dans le souterrain qu'humectait l'eau de la fontaine Kassotis.

1. Cette découverte avait déjà été communiquée à l'Académie des Inscriptions en 1914 (cf. *Comptes rendus*, p. 257 et suiv.). Je fais encore maintenant toute réserve sur la lecture de l'inscription où M. Courby distingue « peut-être l'E mystique, et sûrement le nom de la divinité Γᾶ » (cf. *Rev. Ét. grecques*, 1915, p. 457). L'interprétation même du monument comme un omphalos n'est point assurée.

Digitized by Google

M. Courby a signalé lui-même la singularité de cette disposition et l'étonnement qu'on éprouve à rencontrer « à l'intérieur de la *cella* un étrange édicule dont la présence coupait la perspective des colonnades jumelles, détruisait la symétrie de l'ordonnance, bouleversait les parties hautes ». L'examen minutieux et réitéré des ruines, l'étude des photographies prises au moment des fouilles — car depuis lors se sont produits des éboulements destructeurs — ont fortifié en lui, malgré les objections qu'il prévoit, une conviction qu'il s'efforce de faire partager au lecteur. Remarquons seulement que déjà l'existence de la double colonnade intérieure a été mise en question : de bons juges assurent que sur les faibles fondations, alignées à l'intérieur de la *cella*, on ne peut songer à dresser des colonnes [1]. Aussi bien, de cette colonnade, ne reste-t-il pas un élément, puisque l'unique chapiteau et le socle ioniques que M. Courby y rapportait appartiennent en fait à une base monumentale à deux colonnes dont on a plusieurs exemples à Delphes [2]. La disparition de la colonnade n'entraîne pas nécessairement celle de l'*oikos;* au contraire, elle nous libère de l'obligation — à laquelle s'est soustrait M. Courby — d'expliquer comment l'architrave de cette colonnade se pouvait agencer au-dessus de l'*oikos*. Mais, si l'existence d'une chambre souterraine paraît à peu près établie, on n'en peut dire autant de l'édicule qui l'aurait surmontée. Les ruines ne sont pas explicites ; les textes allégués prêtent à des interprétations divergentes [3]. Sans doute se faut-il résigner à conclure, avec

1. Cf. *Bull. corr. hell.*, XLVII, 1923, p. 515.

2. J. Replat, *Remarques sur un chapiteau ionique attribué à l'ordre intérieur du temple d'Apollon à Delphes* (*ibid.*, XLVI, 1922, p. 435 et suiv.).

3. Voir déjà les observations de B. Haussoullier, *Rev. de Philologie*, 1920, p. 275 et suiv. Selon M. Courby, les archéologues allemands auraient retrouvé à Didymes un édicule d'adyton. Sans doute fait-il allusion au *naïskos* dont on a retrouvé les fondations dans la partie occidentale de la *cella ;* mais ce petit temple indépendant ne paraît avoir été destiné qu'à abriter la statue de culte, et ne nuisait en rien à l'ordonnance générale de l'édifice (cf. H. Knackfuss, *Archaeol. Jahrbuch, Anzeiger*, XXIX, 1914, col. 170, et surtout Th. Wiegand, *Achter vorläufiger Bericht über... Milet u. Didyma*, *Abhandl. preuss. Akad., philos.-hist. Klasse*, 1924, n. I, p. 11 et suiv.).

Digitized by Google

M. Bourguet, que la « dernière Pythie a emporté son secret[1] ».

Le temple du IVe siècle a subi diverses réparations; la plus importante fut nécessitée par les ravages des Maides, peuplade thrace qui, en 83 avant Jésus-Christ, insulta gravement le sanctuaire. Les traces de leur passage ne furent effacées sans doute qu'un siècle et demi plus tard, à l'époque de Domitien. L'empereur s'est vanté d'avoir reconstruit le temple; en fait, on peut affirmer qu'il s'est borné à le restaurer.

En avant de la façade principale du temple et en bordure de la voie sacrée était le grand autel d'Apollon. Il occupa toujours le même emplacement. Celui dont on a pu relever sur le terrain la partie antérieure [2] fut érigé par les habitants de Chios au deuxième quart du Ve siècle; il fut réparé au IIIe siècle. En arrière, il présentait sans doute deux parastades encadrant des degrés et la plate-forme où se tenaient les sacrificateurs. L'autel n'était accessible que de l'esplanade du temple; vers le sud il dominait la terrasse du mur polygonal.

Esplanade et terrasse étaient jadis tout encombrés de monuments votifs. Mais sur l'emplacement de la terrasse, il ne subsiste que dans la partie occidentale des substructions d'anciens édifices, et une fontaine alimentée par des aqueducs qui pénètrent sous les fondations du temple, en sorte que le pèlerin pouvait croire que l'eau provenait de l'*adyton* même. Sur l'esplanade, on peut retrouver l'emplacement d'importants ex-voto : piédestaux de Prousias, roi de Bithynie, et d'Euménès II, roi de Pergame; piliers triangulaires des Messéniens, etc. M. Courby en a poursuivi l'étude en 1921[3]; il sera ainsi bientôt à même de compléter la description des alentours du temple.

1. *Les Ruines de Delphes*, p. 250.

2. Cf. J. Replat, *Note sur la restauration partielle de l'autel de Chios à Delphes* (*Bull. corr. hell.*, XLIV, 1920, p. 328 et suiv.). M. Courby conteste quelques détails de la restauration; l'autel aurait été moins élevé que ne l'a supposé M. Replat.

3. Cf. *Bull. corr. hell.*, XLV, 1921, p. 516. M. Courby était assisté de M. H. Lacoste, architecte, à qui sont dus les relevés et restaurations des temples du IVe et du VIe siècle.

Digitized by Google

***

Un autre fascicule du même tome II, paru en 1923 et dû à R. Demangel et à G. Daux, nous transporte du temple d'Apollon au sanctuaire d'Athéna Pronaia, situé à environ 1.500 mètres. Ce sanctuaire, exploré en 1901, occupait une étroite terrasse, étendue d'est en ouest sur une longueur de 150 mètres environ [1]. On y rencontre successivement, à partir de l'est, un temple en tuf, enfermant dans ses parties basses des chapiteaux d'un temple plus ancien; deux trésors, l'un dorique, l'autre ionique; l'édifice circulaire nommé *tholos;* un temple en calcaire; le tout compris dans une enceinte remaniée à diverses époques. La fouille a été complétée de 1920 à 1922 et a permis de reconnaître la très haute antiquité du sanctuaire où l'on a exhumé des objets de l'époque égéenne et des idoles mycéniennes [2]. En même temps, l'étude des grands monuments de la terrasse a été poursuivie; elle n'est pas moins instructive que celle des édifices du *hiéron* apollinien.

R. Demangel nous donne les résultats de sa recherche pour les deux temples en tuf qui furent les plus anciennes demeures de la déesse. Du premier de ces temples, on a retrouvé des tambours de colonnes, remployés pour soutenir un dallage devant le trésor ionique, et de nombreux chapiteaux, martelés au ras de l'annelet inférieur. On a pu rétablir ainsi, non sans hésitation, une colonne dorique, haute de 3 m. 38 (avec le chapiteau), dont le diamètre inférieur serait de 0 m. 51, le diamètre supérieur de 0 m. 315 entre arêtes. Le chapiteau est aplati en forme de galette; l'abaque, d'assez faible épaisseur, est à peu près carrée (0 m. 801 — 0 m. 818). On ne peut rien dire du plan de l'édifice qui peut avoir été un *amphiprostyle;*

1. La première publication est due à M. Homolle (*Revue de l'Art ancien et moderne*, t. X, 1901, p. 361 et suiv.; t. XV, 1904, p. 5 et suiv.).

2. *Bull. corr. hell.*, XLVI, 1922, p. 506 et suiv. Il existait au lieu dit *Marmaria* un culte d'une divinité féminine, antérieur à l'époque grecque. La succession stratigraphique est la même dans le sanctuaire d'Athéna que dans le *hiéron* apollinien, et les découvertes d'objets des époques aigéenne et mycénienne y ont été plus abondantes.

Digitized by Google

les restes d'un mur de fondation, découverts sous le second temple, indiqueraient pour l'ancien édifice, beaucoup plus petit, une orientation un peu différente. Le petit temple de Thétis, représenté sur le vase François, pourrait nous donner une idée de ce que fut le temple d'Athéna, antérieur au VIe siècle. On aurait ainsi, non plus seulement par des peintures de vases, dont la fidélité est toujours suspecte, mais par un monument authentique, la preuve que la forme élancée de la colonne dorique a précédé la forme trapue.

Le second temple fut construit sans doute dans le dernier quart du VIe siècle [1] ; il était en ruines à l'époque de Pausanias, qui nous le dit expressément, et la destruction remonte peut-être au IVe siècle avant Jésus-Christ. Après qu'il eut été dégagé, des rochers détachés des Phaidriades, au mois de mars 1905, abattirent douze des colonnes ou fragments de colonnes qu'on avait retrouvés et bouleversèrent une partie des fondations. Il ne resta debout que trois colonnes de l'angle nord-est, lesquelles, dans l'antiquité déjà, avaient été consolidées par un mur d'entre-colonnement.

En dépit de ces dégâts, M. Demangel a pu nous décrire assez exactement l'édifice. C'était un périptère de 27 m. 45 sur 13 m. 25, avec six colonnes de façade, douze sur les longs côtés, orienté presque exactement du nord au sud et présentant l'entrée au sud, comme tous les monuments de la terrasse. Construit en tuf du Péloponnèse à partir de l'*euthynteria*, il était de forme lourde, tout autant que son prédécesseur avait été svelte; la colonne haute de 4 m. 60 mesurait à la base 0 m. 930, au sommet 0 m. 710 entre les cannelures. Un rapport semblable se trouve dans les temples de Sélinonte; le temple A de la ville sicilienne offre un chapiteau analogue, et c'est d'après ce modèle qu'on a restitué l'entablement du temple d'Athéna, dont il ne reste qu'un débris d'épistyle avec taenia, un mince fragment de triglyphe et un morceau de corniche.

1. D'après la forme du chapiteau, M. Bourguet ne le croit pas antérieur au début du Ve siècle (*Ruines de Delphes*, p. 312-313).

Digitized by Google

Le rectangle inférieur mesure 20 m. 57 sur 7 m. 71, la *cella* 16 m. 10 sur 5 m. 91. Au nord le toichobate est encore en place ainsi qu'une rangée d'orthostates et une assise de boutisses. On a pu supposer — mais tel n'est point l'avis de M. Demangel — qu'au-dessus le mur se continuait en briques. On aperçoit aujourd'hui encore les restes d'un mur de refend, perpendiculaire aux longs côtés et percé d'une porte, lequel partageait la *cella* en deux pièces à peu près égales. Ce mur ne ferait pas partie du plan original du temple; mais, à une époque indéterminée, il aurait permis d'utiliser la partie postérieure de l'édifice, l'autre étant inachevée ou ruinée.

Les deux trésors, qu'a étudiés M. Daux, ont été considérés souvent comme des édifices jumeaux; ils auraient été élevés simultanément pour expier un sacrilège commis dans le sanctuaire [1]. Mais M. Daux est plus frappé par les différences que par les analogies, et il s'efforce d'établir que les deux bâtiments ne sont point contemporains. Par comparaison avec les trésors ioniques du grand sanctuaire de Delphes, il date des années 535 à 530 le trésor ionique ou éolique du sanctuaire d'Athéna et lui rend le nom de *trésor des Massaliètes*, qui avait déjà été proposé [2]. Quant au trésor dorique, qui demeure anonyme, il appartient à la période qui marque la perfection de l'art dorique; mais « il est trop dégagé de tout archaïsme pour remonter au début de cette période »; il se place vraisemblablement entre les années 490 et 460 [3].

Lors même qu'on ne voudrait point faire état de l'attribution ni des dates, toujours sujettes à contestation, il reste que M. Daux a appliqué à la reconstitution des deux trésors une méthode patiente dont les résultats semblent assurés [4]. Le trésor ionique, en son état actuel, donne « l'idée d'une con-

1. Cf. H. Pomtow, *Klio*, XIII, 1913, p. 199 et suiv.

2. En premier lieu par F. Poulsen, *Bulletin Acad. Danemark*, 1908, n° 6 p. 370 et suiv.

3. M. Daux admet que le trésor des Athéniens est postérieur à la bataille de Marathon (490); c'est aussi la conclusion de P. de la Coste-Messelière, *Bull. corr. hell.*, XLVII, 1923, p. 418-419; cf. p. 516.

4. M. Daux rend toute justice à ses collaborateurs, W. Lauritzen et Y. Fomine, architectes, membres étrangers de l'École française d'Athènes.

Digitized by Google

struction en cours » : le toichobate est en place avec son tore à cannelures horizontales; au-dessus, un certain nombre d'orthostates, décorées à la partie inférieure d'un rang de perles et de pirouettes, et par place, une assise de parpaings. En classant toutes les pierres conservées et en s'aidant de divers indices, M. Daux rétablit les onze autres assises de la muraille, absolument verticale à l'intérieur, mais présentant un fruit à l'extérieur, ou plutôt « une courbe légère analogue au galbe d'une colonne ». Il peut, chemin faisant, admirer le soin extrême de la construction, le travail parfait des blocs en marbre de Paros. Ce petit édifice, qui ne mesure guère que 6 m. 37 sur 8 m. 63, est d'une grande élégance.

Pourtant on y relève des maladresses : sur les pierres du stylobate se poursuivent les trois cannelures inférieures du tore du toichobate, les cinq cannelures inférieures s'arrêtant brusquement et sans grâce à l'aplomb de la face inférieure des murs du *pronaos*. Le stylobate présente des crampons apparents; les bases des colonnes débordent sur le dallage. Ces imperfections avaient donné à croire que le trésor, en un premier état, n'aurait pas comporté de colonnes *in antis*, mais un mur avec porte [1]. L'hypothèse semble peu vraisemblable et il faut prendre son parti de défauts trop apparents. On se résignera moins volontiers à admettre que la colonne était couronnée de cet étrange chapiteau « éolique », fait de deux pièces superposées et présentant deux rangs de feuilles. M. Daux ne l'a point inventé; il le défend, un peu à contre-cœur, contre les objections par quoi on a voulu anéantir cette disgracieuse création [2]; mais le doute est encore permis.

Bien des incertitudes subsistent sur la disposition des parties hautes du trésor, dont la décoration sculptée est extrêmement riche; de même, on ne peut rien affirmer sur le détail de l'encadrement de la porte. La restauration est en grande partie dépendante de celle des trésors du grand sanctuaire;

1. Cf. *Bull. corr. hell.*, XLV, 1921, p. 332-333.

2. L'inventeur est H. Pomtow; cf. *Klio*, XIII, 1913, p. 241 et suiv.; les critiques ont été formulées par W.-B. Dinsmoor, *American Journal of Archæology*, XXVII, 1923, p. 164 et suiv.

Digitized by Google

mais, à son tour, elle apporte quelques éléments nouveaux. M. Daux appelle particulièrement l'attention sur les caractéristiques et les dimensions de la colonne, dont les cannelures ont des arêtes vives et non le filet ionique : la hauteur totale de cette colonne étant exactement connue, on constate que le rapport du diamètre inférieur à cette hauteur « dépasse les limites du canon généralement admis [1] ». Comme pour l'ordre dorique dans l'ancien temple d'Athéna, on a ici la preuve de l'existence à l'époque archaïque d'une colonne hardie et grêle.

Le trésor dorique était tout entier construit en marbre ainsi que le trésor ionique; les dimensions en étaient supérieures : 10 m. 17 sur 7 m. 04 à la première assise de la *krépis*. Sur les trois degrés de son socle, il dressait, au-dessus d'un cours unique d'orthostates, l'appareil isodome de ses murs. Ici encore, assise par assise, M. Daux en a reconstitué la hauteur : 4 m. 23 sous l'architrave. Les joints légèrement biais, travaillés avec une précision extrême, assuraient la solidité de l'ensemble. Aussi bien toutes les pierres sont-elles scellées par des tenons et des crampons.

Dans le détail, le trésor dorique prête à moins de remarques que le trésor voisin. M. Daux observe avec modestie que le profit le plus sûr de son étude est de nous révéler l'originalité du trésor des Athéniens, lequel apparaissait jusqu'ici « comme le type de ces ex-voto rectangulaires à colonnes *in antis*, consacrés par les cités grecques à Apollon pythien ». Le trésor anonyme a plus de vigueur et de simplicité; les caractères de l'ordre dorique s'y accusent davantage. La frise n'était ornée d'aucune sculpture; peut-être en était-il de même pour le tympan. A l'intérieur de la *cella*, toute la surface était préparée apparemment pour recevoir un enduit uniformément rouge : toutefois, au-dessus des orthostates, les pierres de la première assise présentaient une décoration de palmettes et de perles, qui se détachait en rouge sur le marbre laissé blanc.

1. Il est vrai que le calcul de M. Daux peut être contesté si l'on n'admet pas sa restauration du chapiteau.

Digitized by Google

On voit combien ce sanctuaire d'Athéna Pronaia, où, comme le dit M. Bourguet, « les yeux se reposent de la rudesse grandiose qu'ils rencontraient de tous côtés [1] » dans le sanctuaire d'Apollon, offre aussi d'attraits et de profit à l'archéologue. Et sans doute l'apercevrons-nous mieux encore, lorsque, dans un second fascicule, dont la publication est prochaine, on nous expliquera cette merveille d'art qu'est la *tholos* en marbre [2] et l'on nous donnera l'étude topographique et historique du sanctuaire [3]. Le zèle scrupuleux des investigateurs, sagement dirigés, nous est maintenant connu; nous pouvons leur faire confiance.

***

Il reste encore à dire quelques mots des fascicules parus du tome III *(Épigraphie)*, que l'on doit aux deux savants les mieux instruits des inscriptions de Delphes, É. Bourguet et G. Colin [4]. Il avait été décidé en 1909 que la publication des inscriptions serait faite selon l'ordre topographique. C'était un classement tout extérieur, puisque bien des monuments épigraphiques ne doivent qu'au hasard de multiples déplacements d'avoir été trouvés en tel ou tel lieu, mais un classement pratique. Comme les inscriptions devaient par la suite prendre place dans le tome VIII des *Inscriptiones graecae*, où elles auraient été groupées selon les catégories tradition-

1. *Op. laud.*, p. 303.

2. Cf. J. Charbonneaux, *Note sur la tholos du hiéron d'Athéna Pronaia à Delphes* (*Bull. corr. hell.*, XLVIII, 1924, p. 209 et suiv.). M. Charbonneaux était assisté de M. Gottlob, architecte, membre étranger de l'École française

3. R. Demangel a déjà étudié les murs d'enceinte du sanctuaire dans un mémoire présenté à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1921, p. 40).

4. On sait quelle énorme quantité d'inscriptions delphiques ont été publiées, particulièrement dans le *Bulletin de correspondance hellénique* par MM. Homolle, Bourguet, Colin, Couve, Perdrizet, entre les années 1893 et 1903. L'étude de É. Bourguet sur l'*Administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant Jésus-Christ* (Paris, 1905) est tout entière établie sur des documents épigraphiques de Delphes, de même que celle de G. Colin sur le *Culte d'Apollon pythique à Athènes* (Paris, 1905); cf. *Bull. corr. hell.*, XXXI, 1906, p. 161 et suiv.

Digitized by Google

nelles, la meilleure manière de préparer la besogne, sans faire double emploi avec le *Corpus*, était de suivre le parti adopté[1]. Sans doute, ce parti imposait aux collaborateurs une certaine abnégation. Ainsi que l'a écrit G. Colin : « Il y a deux façons d'entendre le travail à Delphes : on peut, du haut en bas du sanctuaire, glaner à son gré tout ce qu'on juge intéressant, ou bien, procédant par sections, ne passer à la suivante qu'après avoir épuisé intégralement tout ce que contenait la précédente. » Chaque section enferme nécessairement un poids mort de fragments de médiocre intérêt, qu'on ne peut jeter au rebut; si le lecteur est tenté de s'en irriter, il doit songer qu'il y a moindre peine pour lui à les parcourir distraitement que pour l'éditeur à les reproduire scrupuleusement.

M. Bourguet a consacré jusqu'à présent deux fascicules aux inscriptions trouvées depuis l'entrée du sanctuaire jusqu'au trésor d'Athènes. En suivant cette première partie de la voie sacrée, il rencontre, à droite et à gauche, un certain nombre d'ex-voto importants, demeurés *in situ* ou que l'on a pu rétablir en leur véritable emplacement : base des Corcyréens de la première partie du ve siècle, base des Lacédémoniens élevée après la victoire d'Aigos Potamos et, en avant, la base plus tardive des Arcadiens et celle de Philopœmen, les deux bases des Argiens (hémicycle des rois et hémicycle des Épigones, de part et d'autre de la voie sacrée), la base des Cnidiens, celle des Aitoliens, etc. Ces divers monuments ne portent pas seulement l'inscription dédicatoire mais encore, on y a gravé postérieurement des décrets ou des actes divers. La niche anonyme qui suit l'une des bases des Argiens, la muraille de soutènement qui longe à droite la voie sacrée tout de suite après la base des Aitoliens, les trésors de Siphnos, de Cnide, de Thèbes sont également couverts d'inscriptions. Ici, le travail de l'épigraphiste ne peut être indépendant de celui de l'architecte; il doit non seulement déchiffrer avec peine des textes trop souvent évanides, mais aussi

1. Cf. É. Bourguet, *Revue archéologique*, 1914, I, p. 413 et suiv.; 1918, VII, p. 209 et suiv.

Digitized by Google

prendre parti dans les problèmes intéressant la reconstruction ou l'attribution des édifices. Mais, tout en faisant état de l'étude architecturale, il fallait éviter d'en doubler en quelque sorte l'exposé, réservé naturellement pour le tome II. M. Bourguet, qui connaît à fond tous les problèmes de la topographie delphique et les détails techniques des divers monuments, comme il l'a prouvé en maintes études [1], a su n'en retenir ici que ce qui était nécessaire à la répartition, à la disposition et à l'intelligence des textes.

M. Colin a groupé en plusieurs fascicules, parus de 1909 à 1913, les inscriptions gravées sur les murs du trésor d'Athènes et celles qui ont été trouvées dans le voisinage immédiat. Il n'avait plus à résoudre les mêmes problèmes que M. Bourguet, puisque le trésor a été reconstruit de 1904 à 1906. Seule la dédicace commémorative de la bataille de Marathon, laquelle était placée le long du côté sud du trésor, prête encore à discussion [2].

Les inscriptions publiées par G. Colin présentent une certaine unité et justifient la publication d'un index distinct qui est un utile instrument de travail. En effet, presque tous ces textes concernent Athènes et des Athéniens. L'intérêt de ceux qui sont relatifs à la Pythaïde athénienne ou aux artistes dionysiaques est bien connu déjà. Des décrets de proxénie apportent une précieuse contribution à la prosopographie attique. Enfin on trouve dans le volume une soigneuse édition des hymnes de Delphes avec leur notation musicale [3].

1. Il suffira de rappeler ici, outre l'ouvrage souvent cité sur les *Fouilles de Delphes*, les études sur les *Monuments et inscriptions de Delphes* publiées dans les *Mélanges Perrot*, p. 25 et suiv.; les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 944 et suiv.; le *Bull. corr. hell.*, XXXIV, 1910, p. 222 et suiv.; XXXV, 1911, p. 150 et suiv.; p. 456 et suiv.; XXXVI, 1912, p. 642 et suiv.

2. Voir en dernier lieu *Bull. corr. hell.*, XLVI, 1922, p. 510-511; mais les résultats indiqués dans cette brève note sont déconcertants.

3. Cette édition est due à Th. Reinach. — On sait quelle part H. Weil avait prise à l'établissement du texte des hymnes et péans delphiques (*Bull. corr. hell.*, XVII, 1893, p. 561 et suiv.; XVIII, 1894, p. 345 et suiv.; XIX, 1895, p. 403 et suiv.; XXI, 1897, p. 510 et suiv.; cf. *Études de littérature et de rythmique grecques*. Paris, 1902, p. 29 et suiv.). Le péan à Dionysos est minutieu-

Digitized by Google

La guerre a interrompu la publication des inscriptions de Delphes; mais elle ne tardera pas à reprendre. É. Bourguet et G. Colin ont pu faire à Delphes de nouveaux séjours et poursuivre leurs laborieuses révisions. Un fascicule de G. Colin est sous presse; il comprend les inscriptions des monuments votifs de la terrasse du temple (pilier de Prousias, monument de Paul-Émile, base des Messéniens [1]). De nouveaux collaborateurs ont été adjoints à ces maîtres expérimentés [2]; sous leur direction, avec la même méthode, ils préparent les fascicules où prendront place les multiples monuments inscrits, trouvés dans la seconde section de la voie sacrée, depuis le trésor des Athéniens jusqu'aux offrandes de Gélon [3].

***

Qu'il s'agisse des inscriptions ou des monuments d'architecture et de sculpture, la conclusion est identique. L'œuvre de publication est bien entamée, d'importants résultats ont été définitivement acquis et dûment enregistrés; mais il reste encore une grosse besogne à accomplir pour laquelle un

sement étudié par W. Vollgraff, ancien membre étranger de l'École française dans le *Bull. corr. hell.*, XLVIII, 1924, p. 97 et suiv.

1. *Ibid.*, XLVI, 1922, p. 512, note 5. G. Colin a publié tout récemment (*ibid.*, XLVIII, 1924, p. 58 et suiv.) l'un des textes principaux gravés sur le monument de Paul-Émile : c'est une loi romaine, traduite en grecque, où l'on s'efforce en vain de reconnaître la loi Gabinia (cf. Ed. Cuq, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1923, p. 129 et suiv.; 1924, p. 284 et suiv.; *Revue archéologique*, 1924, I, p. 208 et suiv.; 1925, I, p. 342, 366).

2. M. B. Haussoullier, qui, après P. Foucart en 1860, a entamé en 1880 l'exploration du sanctuaire apollinien, a apporté sa « contribution » aux fouilles de Delphes en éditant et commentant, avec de multiples rapprochements, un texte juridique de grande valeur : *le Traité entre Delphes et Pellana (Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 222, 1917).

3. A. Plassart a publié deux documents fort importants, trouvés à Delphes: le règlement concernant le retour des bannis à Tégée en 324 avant Jésus-Christ (*Bull. corr. hell.*, XXXVIII, 1914, p. 101 et suiv.) et la liste des théorodoques (*ibid.*, XLV, 1921, p. 1 et suiv.). M. G. Daux, qui a déjà donné quelques textes (*ibid.*, XLVI, 1922, p. 439 et suiv.), et M. Salaç, ancien membre étranger de l'École, préparent la publication des textes trouvés dans la seconde section de la voie sacrée (*ibid.*, XLV, 1921, p. 516-517, et XLVI, 1923, p. 512).

Digitized by Google

apport constant de forces nouvelles est indispensable [1]. Les textes delphiques se comptent par milliers; sur toutes les surfaces planes, des lapicides plus ou moins soigneux ont inscrit des caractères dont le temps a rendu le déchiffrement plus malaisé encore. Chaque trésor, chaque ex-voto, dont il ne reste souvent que des fondations disloquées et des débris dispersés aux quatre coins du *hiéron*, exige un patient travail de reconstitution. Les remaniements antiques du sanctuaire, les accidents qui l'ont ruiné, les destructions récentes qui ont défiguré les ruines mêmes, multiplient les problèmes et en augmentent la complexité. Si la tâche est difficile, elle n'est point ingrate : le champ de fouilles de Delphes, par sa richesse, attire les archéologues de toutes nationalités [2]. Il convient que l'École française d'Athènes, qui l'a rendu à l'étude, se consacre avant tout à l'étudier elle-même et y donne une très large part de son activité collective [3].

P. Roussel.

(A suivre.)

1. Parmi les collaborateurs qui ont été adjoints à l'équipe des ouvriers de la première heure, il est juste de rappeler le nom de G. Blum, tué à l'ennemi en 1914. En 1912 et 1913, il avait entrepris des travaux de déblaiement auprès des deux portiques qui touchent au sanctuaire; cf. *Bull. corr. hell.*, XXXVIII, 1914, p. 21 et suiv.; XLIV, 1920, p. xxi-xxii.

2. Le *Bulletin de correspondance hellénique* a publié les études de G. Karo, *En marge de quelques textes delphiques* (XXXIII, 1909, p. 201 et suiv.; XXXIV, 1910, p. 187 et suiv.) et de W. B. Dinsmoor, *Studies of the Delphian treasuries* (XXXVI, 1912, p. 439 et suiv.; XXXVII, 1913, p. 5 et suiv.).

3. Les chroniques du *Bulletin de correspondance hellénique*, qui paraissent depuis 1920 et auxquelles j'ai emprunté ci-dessus bien des renseignements, montrent que, sous la direction de M Ch. Picard, l'École n'a pas failli à cette tâche.

Digitized by Google

OBSERVATIONS SUR DEUX INSCRIPTIONS DE KALLATIS

Par suite d'un malentendu, les observations qui sont présentées ici sur les deux décrets d'un thiase de Dionysiastes publiés dans le dernier numéro de la *Revue archéologique* (p. 258 et 265) n'ont pu être utilisées en temps voulu. Elles se fondent sur deux photographies que je dois à l'obligeance de M. O. Tafrali, et se bornent exclusivement à l'établissement du texte. En plusieurs endroits les restitutions proposées ne peuvent être considérées comme définitives : le dernier mot appartient aux savants roumains qui ont les pierres sous les yeux et dont nous demeurons les très dévoués collaborateurs.

N° 1 (p. 258).

Ἀγαθᾶι τύχαι. Ἐπὶ βασιλέος Σίμου το[ῦ
Ἀσκλαπιάδα, μηνὸς Διονυσίου, πραισιμνῶν-
τος Ἀγήμονος τοῦ Πυθίωνος, ἔδοξε τοῖς θιασί-
ταις· ὅπως κατασκευασθῇ ναὸς τῶι θεῶι τοὺς
5 θέλοντας τῶν θιασιτᾶν ἐπαγγέλλεσθαι εἰς τὰγ κα-
τασκευὰν ὅ τι κα ἕκαστος προαιρῆται, τοῖς δὲ ἐπαγ-
γειλαμένοις ἕως μὲν χρυσοῦ εἶμεν στέφανον φιλο-
τιμίας διὰ βίου καὶ ἐγγραφὰν εἰς στάλαν, τοῖς δὲ ἔ-
λασσον χρυσοῦ ἐπαγγειλαμένοις ἕως ἀργυρῶν
10 τριάκοντα εἶμεν τάν τε ἐγγραφὰν καὶ στέφανον ἀπ[ὸ
..... τᾶι τριετηρίδι διὰ βίου, τοῖς δὲ λοιποῖς [τοῖς ἔ-
λασσον ἐπαγ[γειλαμένοις] τὰν ἐγγραφὰν τᾶς ἐπα[γ-
γελίας εἰς τὰν στάλαν· ὅπως δὲ καὶ κατασκευασθῇ ὁ ν[α-
ὸς ὡς κάλλιστα καὶ συντομώτατα, ἑλέσθαι ἄνδρας
15 τρεῖς ἐκ πάντων τῶν θιασιτᾶ[ν], οἱ δὲ αἱρεθέντες λαβόντες
παρὰ τῶν ἐπαγγειλαμένων χ[ει]ριξοῦντι τὰ διάφορα καὶ λό-
γον ἀποδωσοῦντι ἔγγραφον τοῦ χειρισμοῦ· συντελε-
σθέντος δὲ τοῦ ἔργου εἶμεν καὶ τοῖς αἱρεθεῖσι ἐπὶ τὰγ κατα-
σκευὰν στέφανον ἐν ταῖς συνόδοις αἷς κα συνῶντι οἱ θιασῖ-

Digitized by Google

20 ται κατὰ τριετηρίδα *Vac.* 'Αγαθᾶι τύχαι. *Vac.*
Οἵδε ἐπαγγείλαντο εἰς τ[ὰ]ν οἰκοδομὰν τοῦ ναοῦ·
'Α]πολλώνυμος Σατύρου χρ.
'Α]πολλώνιος 'Απολλωνίου χρ.
Φί]λιππος 'Απολλωνίου [χρ.]
25 Δι]ονύσιος .... ἄλονος
οἰκοδομησ[ε]ῖν [τὸν να]όν.
Μενίσκος 'Ηρακλεί [... χρ.]
Δαμάτριος Δαματρίου χρ.
Σῖμ[ο]ς Προμαθίωνος χρ.
30 ... τινος Μίκου χρ.
Π]άρτιμος Μασιάδα χρ.
Ζώπυρος Πρωτοπόλιος χρ.
'Ερμαγένης Δαμοφῶντος χρ.
Κριτόβουλος Πύρσου χρ.
35 'Ασκλαπιόδωρος 'Απολλοδότου χρ.
Νοσσίων 'Ιεροκλέος χρ.
Ζώπυρος 'Εστίου χρ.
Δαμοσθένης Διονυσίου
ἀλέαν εἰς τὸ θύρωμα
40 κοίλαν καὶ ψαλίδας.
Vac.

Μῆνις ..εσίου ἀρ. λ'.
Σωσίβιος Πρωτομάχου ἀρ. λ'.
'Ηρέας Λαν... ῶντος ἀρ. λ'.
Εὐφραῖος Χ[....]υρου ἀρ. λ'.
'Επα..... ἀρ. λ'.

'Απολλόδοτος .....-
τος ἐργάτας τριάκο[ντα.
Προμαθίων Προμαθίωνος
ἐργάτας δεκαπέντε.
'Αγήμων Πυθίωνος καβάλ-
λειον καὶ ἐργάτας δεκαπέντε.
'Ολυμπος Σωτηρίχου ἐργάτας ι[ε'.
Δίων 'Αριστοκλέος ἐργάτας ιε'.
'Αφαιστίων Σκύθα ἐργάτας ιε'.
Διονύσιος στεφαναπλόκος
ἐργάτας δέκα.
'Απολλώνιος Σίμου ἐργάτας ι'.
Vac.

Notes critiques. — L. 11. On attendrait *ἐν*] *ταῖ τριετηρίδι*, mais la lettre qui précède l'article semble un sigma, fin du génitif du mot régi par *ἀπό*.

L. 22 : *χρ*. Les lettres sont liées, le rho gravé au milieu du chi. — *ἀρ*. Lettres liées, la boucle du rho accolée à la partie supérieure droite de l'angle de l'alpha. Le *χρ*[*υσοῦς*] est, à n'en pas douter, le statère d'or d'Alexandre ou de Lysimaque, de la valeur de 20 drachmes. L'*ἀρ*[*γυροῦς*] ne peut être la drachme, car en versant 30 *ἀργυροῖ* les souscripteurs de la seconde catégorie donneraient plus que les souscripteurs de la première! Il faut donc accepter la suggestion qu'a bien voulu me communiquer Théodore Reinach et admettre que l'*ἀργυροῦς* est la demi-drachme, dont on possède à Kallatis d'assez nombreux exemplaires. On saisira l'intérêt de cette observation quand on notera que 30 journées d'ouvrier (col. II, l. 30-31) équivalent à 30 demi-drachmes. La troisième et dernière catégorie des souscripteurs commence à la l. 32 :

Digitized by Google

on y trouve 15 journées d'ouvrier (une fois avec un cheval de somme, l. 34-35). La plus faible souscription est de 10 journées d'ouvrier : elle n'est représentée que par deux noms dont l'un est celui du fleuriste du thiase, du fournisseur de couronnes.

Pour les noms propres, col. II, l. 22, la photographie donne plutôt Μῆνις Ἰκεσίου que Μῆνις Ἐφεσίου; col. I, l. 25, la lettre qui précède αλονος semble un chi.

N° 2 (p. 265).

Ἐπὶ βασιλέος Κότυος τοῦ Ῥοιμητάλκα,
μηνὸς Διονυσίου, ἐν τριετηρίδι,
ἔδοξε τοῖς θιασείταις, Διόδωρος Δαμα-
τρίου εἶπε· ἐπειδὴ Ἀρίστων Ἀρίστωνος,
5 πατρὸς ἐὼν εὐεργέτα καὶ κτίστα τᾶς πό-
λιος καὶ φιλοτείμου τοῦ θιάσου, ἐπαύξων
μὲν οὖν τὰς τοῦ γεννήσαντος ἀρετὰς
διατελεῖ, ὁμοίαν τε ἐπιδείκνυται τὰν
ἰδίαν αἵρεσιν ποτὶ τὸν δᾶμον ἐν παντὶ
10 καιρῷ καὶ κυνδύνῳ σώζων καὶ εὐεργε-
τῶν τοὺς πολίτας καὶ ἐπανγελλό-
μενος ἀεί τινος ἀγαθοῦ παραίτιος ἐ-
σεῖσθαι, [π]οτί τε τὸν θίασον τὸν
παρ' ἁμῶν [ε]ὔνουν ἑαυτὸν ἐνπαρε-
15 χόμενος καὶ συνεπαύξων τὰς τοῦ
Διονύσου [τε]ιμὰς, καίπερ ὢν παντά-
πασιν νέος, μεῖζον ἐνδείκνυται τὸ
ποτὶ τοὺς πολείτας φιλόδοξον πα-
ρὰ τοὺς τάχ[ι]ον εὐεργετῆσαι
20 προαιρηθέντας· ὅπως οὖν καὶ οἱ θιασ-
εῖται φαίνωντα[ι] τὰν ποτ' αὐτὸν εὔνοιαν δι-
α]τηροῦντες [κ]αὶ ἀπομναμονεύοντες
[τὰν] ποθ' ἑαυτοὺς γνησιότατα καὶ τάχιον
..... πράτως τῷ πατρὶ αὐτοῦ τὰς
25 δοθείσας] τειμὰς παρὰ τοὺς λοιποὺς
πάντας, καὶ] νῦν πράτως αὐτοῦ ποιησαμέ-
νου [τ]ὰν ἀναγόρευ[σιν] τοῦ στεφάνου διὰ τὸ αὐ-
τὸν τετειμᾶσθαι [ὑ]πὸ τοῦ δάμου ταῖς ἴσ-
αις τῶι πατρὶ τει[μαῖς δεδό]χθαι τοῖς θιασεί-
30 ταις στεφανοῦν κατὰ [πᾶσα]ν σύνοδον καὶ
κατὰ πᾶσαν ἁμέραν ἐναίσι[μον πά]ντας

Digitized by Google

Ἀρίστωνα Ἀρίστωνος τὸν εὐ[εργέταν] το[ῦ]
δάμου καὶ φιλότειμον τοῦ θιάσ[ου], δεδόσ-
θαι δὲ τὸν στέφανον εἰς τὸ κατὰ ἴδιον εὐ-
35 εργεσίας μὲν καὶ ἀρετᾶς ἕνεκεν τᾶς εἰς
τὸν δᾶμον, εὐνοίας δὲ καὶ φιλοτειμίας
τᾶς εἰς τοὺς θιασείτας, ἐνγράψαι δὲ
τοὺς θιασείτας τὸ ψάφιζμα τοῦτο εἰς
τελαμῶνα λευκοῦ λίθου ἕως μηνὸς
40 Λυκήου τῶν ξενικῶν Διονυσίων καὶ
ἀνάθεμεν εἰς τὸν ἐπιφανέστατον
τοῦ μυχοῦ τόπον.

Notes critiques. — Les seules difficultés que présente la restitution de ce verbeux décret tiennent en deux lignes qui font partie de ce que les manuels allemands appellent le *Hortativ* (*ὅπως οὖν*... jusqu'à *δεδόχθαι τοῖς θιασείταις*, l. 20-29). La phrase est embarrassée. Il semble que le thiase ait à se reprocher de n'avoir pas encore proclamé les honneurs décernés au père d'Ariston II, Ariston I, et décide de les proclamer aussitôt avant tous autres : *καὶ τάχιον* [*ἀναγορεύωσι*] *πρώτως τῷ πατρὶ αὐτοῦ*... Le verbe *ἀναγορεύωσι* (à plus forte raison *ἀναγορεύσωσι* qui serait plus correct) est un peu long pour combler le commencement de la l. 24 où il ne manque que neuf lettres; peut-être les copies donneront-elles plus que la photographie. Il semble d'autre part (l. 26-29) que la proclamation ait été faite par les soins d'Ariston II qui, recevant les mêmes honneurs que son père, n'aura pas manqué de rappeler les titres honorifiques de celui-ci. Ce qui ajoute encore à l'embarras du texte, c'est la confusion des honneurs décernés par le peuple et par le thiase.

Les dernières lignes de ce décret, contemporain de Kotys et très probablement d'Ovide alors relégué à Tomi, sont particulièrement intéressantes. La mention du *μυχός*, jointe à celle de l'*ἀλέα κοῖλα* et des *ψαλίδες* de la porte (décret nº I, l. 39-40), nous fournit de précieuses indications sur le *ναός* même. Mais je me suis interdit d'empiéter sur le domaine de mes collègues roumains.

Bernard HAUSSOULLIER.

Saint-Prix, 29 juin 1925.

Digitized by Google

CHRISTOS PROPYLAIOS OU " CHRISTUS HIC EST "

M. S. Reinach signale, dans le dernier cahier de la *Revue archéologique* [1], un récent mémoire de M. S.-J. Mercati, sur la formule épigraphique *Christus hic est* [2] ; il remarque avec raison qu'elle ne peut avoir un sens funéraire ou eucharistique, comme le supposait Le Blant, et qu'on doit la rapprocher d'inscriptions analogues, telles que *Hic Deus habitat, Hic habitatio spiritus.* Ce sont en effet des formules prophylactiques, que l'on place surtout sur les portes des demeures et dont on connaît un grand nombre, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. On voudra bien se reporter à l'article que M. Weinreich a consacré à ce thème épigraphique [3]; on y trouvera la preuve de cette destination architecturale et les variantes du texte, que nous classons comme suit, en tenant compte des adjonctions ultérieures.

***

Quelques inscriptions attestent que le dieu habite la demeure même, qu'il protège, et où le mal ne peut entrer.

Antiquité.

1. *Héraklès.* Ὁ τοῦ Διὸς παῖς καλλίνικος Ἡρακλῆς
ἐνθάδε κατοικεῖ, μήδεν εἰσίτω κακόν.

Cette formule, avec quelques variantes, est donnée par

1. *Rev. arch.*, 1924, II, p. 248.
2. Mercati, *Sulla formula epigraficha Christus hic est*, Rendic. della Pontif. Accad., 1923, p. 175 sq.
3. Weinreich, *De dis ignotis questiones selectae*, Arch. f. Religionswissenschaft, XVIII, 1915, p. 8 sq. B, *De Diogenis quae fertur epistula XXXVI et de epigrammatis Graeci historia.*

Digitized by Google

divers textes grecs qui en attestent l'emploi sur les portes des maisons, et par des inscriptions. Weinreich, *op. l.*, p. 9 sq., 12, I, II, IV. On ajoutera l'inscription de Thasos que j'ai publiée : *Eph. arch.*, 1909, p. 22, nº 33; *Rev. des études grecques*, 1910, p. 311.

2. *Héraklès.* Transcription latine du nº 1. Weinreich, *op. l.*, p. 14, III.

3. *Autres divinités :* Πενία ἐνθάδε κατοικεῖ, etc... Δικαιοσύνη ἐνθάδε κατοικεῖ.

Weinreich, *op. l.*, p. 14-5, V.

4. *Felicitas. Felicitas hic habitat, nihil intret mali.*

Weinreich, *op. l.*, p. 15, V d. Un cadre rectangulaire, avec phallus porte-bonheur, et *Hic habitat felicitas*, orne la porte d'un boulanger de Pompéi. Roux-Barré, *Herculanum et Pompei*, VIII, pl. XLVIII, p. 211.

Christianisme.

Le christianisme adapte cette formule à son dieu :

5. Ἰησοῦς Χριστὸς ἐνθάδε κατοικεῖ, μηδὲν εἰσίτω κακόν.

Avec diverses variantes, Weinreich, p. 15, VI. On la place spécialement sur les portes des églises.

6. *Hic Deus habitat*, sur un linteau de porte de Henchir Gabel, avec croix monogrammatique, et α, ω. *Bull. Soc. nationale Antiquaires de France*, 1909, p. 312; *Rev. arch.*, 1924, II, p. 249.

7. *Hic habitatio spiritus*, CIL, VIII, 220, et add. 948; *Rev. arch.*, *l. c.* Comparer avec la légende d'une amulette : *Spiritus locus*, *Rev. arch.*, 1894, II, p. 11, fig.

***

Dans les textes suivants, on n'indique que la présence divine, qui arrête le mal et le met en fuite.

8. Χριστὸς μέθ' ἡμῶν, στῆτε. A Antioche, sur des portes. Weinreich, *op. l.*, p. 17, e. Ce texte de Nicéphore et de Paul Diacre est relevé par Thiers dans son *Traité des superstitions*

Digitized by Google

concernant les sacremens, avec sa traduction latine : *Christus nobiscum, state*, 4e éd. Avignon, 1777, p. 435.

9. *Christus hic est.* Weinreich, *op. l.*, p. 17; Mercati, *op. l.*; *Rev. arch.*, 1924, II, p. 248-9; Lammens, *Rev. de l'Orient chrétien*, 1902, p. 668 sq. M. S. Reinach émet quelques doutes sur la lecture de ces inscriptions et suppose que *Hic* pourrait être lu *JHC*, c'est-à-dire Jésus. Il ne peut cependant y avoir d'hésitation, non seulement parce que cette formule s'apparente étroitement aux précédentes et aux suivantes, mais parce qu'un passage de Prudence, *Hymn.* VI, 13 sq., l'atteste : *Crux pellit omne crimen... serpens... discede, Christus hic est, hic Christus est, liquesce.* Weinreich, *op. l.*, p. 17.

10. Une amulette du VIe siècle après J.-C., pour une porte, d'après les papyrus d'Oxyrhynchus, contient cette phrase : Ὁ ἅγιος Φωκᾶς ὧδέ ἐστιν. Weinreich, *op. l.*, p. 17-8.

11. *Hic mecum est Jesus Nazarenus Rex Judaeorum*, dans l'oraison prophylactique attribuée au pape Léon, ramas de formules superstitieuses, *Enchiridion Leonis Papas*, éd. Ancône, 1667, p. 59-60.

12. Ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on constate l'emploi actuel de cette très vieille formule préservatrice. La dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie, qui existe déjà au XVIIe siècle, et qui jouit d'un regain de succès au XIXe, inspire de curieux scapulaires. Le « scapulaire du Sacré-Cœur de Jésus », en laine blanche, avec cœur saignant en rouge, porte l'inscription : *Arrête... le cœur de Jésus est avec moi!* Il aurait été conçu, dit un prospectus, pendant la peste de Marseille, en 1720. « Il fut révélé à une sainte religieuse du monastère de la Visitation, établi dans cette ville, que tous ceux qui porteraient sur eux l'image du Sacré-Cœur de Jésus avec ces paroles *Arrête, le cœur de Jésus est avec moi!* obtiendraient miséricorde ». Pendant le choléra d'Amiens, en 1865, ce talisman aurait fait merveille (Parfait, *l'Arsenal de la dévotion, notes pour servir à l'histoire des superstitions*, 8e éd., 1876, p. 136-7). Voici maintenant les « timbres du Sacré-Cœur », ayant même aspect que les timbres-poste, gommés pour pouvoir être facilement collés. Ils portent,

Digitized by Google

avec des cœurs enflammés et une couronne d'épine, l'inscription :

J.-M.-J.
Arrière!
Les cœurs de Jésus et de Marie sont là!

On les colle sur les objets que l'on veut placer sous la sauvegarde divine. « On en met beaucoup derrière les portes, dit une marchande, cela protège les habitations. » Parfait, *op. l.*, p. 354. N'est-ce pas, non seulement la même formule, mais le même emploi que bien des siècles auparavant?

***

Cette affirmation de la présence divine, protectrice de tout mal, ou ce désir de l'obtenir, est fréquente dans les prières et les oraisons que l'Église tantôt approuve, tantôt condamne, parce qu'elles unissent aux textes bibliques et orthodoxes des textes et des mots cabalistiques et superstitieux [1]. On la trouve dans l'oraison attribuée au pape Léon, déjà citée, et dans d'autres encore : *Jesus Christus, rex pacificus, sit semper inter me et inimicos meos* (*Enchiridion*, p. 59-60); *Tu Domine sis semper mecum* (*ibid.*, p. 63); *Crux Christi sit mecum et salvet me; ante me, et post me, quia antiquus diabolus ubi te videt, a me cecedat* (*ibid.*, p. 125).

***

Placer sur les demeures l'affirmation écrite de la présence divine, simplement le nom divin, ou encore son image, c'est tout un, car l'écriture et l'image participent à la vie de l'être qu'ils représentent, et équivalent à la présence réelle. La formule *Christus hic est* est donc étroitement apparentée au *monogramme JHS* qui a un sens protecteur au moyen âge

1. Thiers, *op. l.* On trouvera dans cet ouvrage les raisons théologiques qui condamnent ces formules, et les décisions ecclésiastiques à leur sujet.

Digitized by Google

et dans les temps modernes, et qui, pour cette raison, couvre une quantité d'objets, des bagues dès le XIIIe siècle [1], des épées, des monnaies [2], des cloches, des fers à gaufres, etc. On le place très fréquemment aussi, comme les formules dont nous nous occupons, sur les portes des demeures privées des XVe et XVIe siècles (Genève en offre de nombreux exemples[3]), sur celles de la ville, ainsi qu'en témoigne à Genève une décision de l'évêque Louis de Savoie en 1471, renouvelée par une ordonnance du Conseil en 1542. Cet usage persiste jusqu'à nos jours. Thiers note parmi les gens entachés de superstition « ceux qui font mettre sur les portes des maisons ou qui font porter des images du nom de Jésus, sur lesquelles il y a un peu de terre qu'ils appellent *sainte*, afin d'être garantis de maléfices. Remède extraordinaire, en faveur duquel l'Église ne s'est point encore déclarée, et peut-être ne se déclarera-t-elle jamais [1] ». Or voici, en plein XIXe siècle, un prospectus vantant « le Très Saint Nom de Jésus, protecteur des maisons. Il veille à ma porte et se tient en observation devant ma demeure. Il sera un signe sur vos maisons, et aucun fléau ne viendra fondre sur vous ». C'est une feuille de papier, dont le motif principal est le trigramme JHS avec en exergue « Nomen super omne nomen ». « J'ai, dit Parfait, entre les mains deux modèles du nom de Jésus protecteur des maisons (Henri Briquet, libraire-éditeur à Saint-Dizier), un grand et un petit. Leur usage est sans doute proportionné à la dimension des immeubles. On comprend que, pour protéger une maison qui a deux ailes et cinq étages, il soit sage de coller dessus un papier protecteur plus grand que si elle n'avait que deux étages et pas d'ailes [4]. »

On connaît du reste d'autres talismans chrétiens destinés

1. *Rev. arch.*, 1924, I, p. 65.
2. *Nos Anciens et leurs œuvres*, Genève, 1915, p. 98, note 1, référ.
3. Rouyer, *Le Nom de Jésus employé comme type sur les monuments numismatiques du* XVe *siècle*. Rev. belge de numismatique, 1897; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1897, p. 510; Sur les monnaies et les armoiries genevoises après la Réforme encore, *Rev. hist. rel.*, LXXII, 1915, p. 288 sq., Le soleil dans les armoiries de Genève.
4. Parfait, *op. l.*, p. 352-4.

Digitized by Google

à protéger les demeures. C'est la lettre écrite par Jésus-Christ au roi Abgar [1]. C'est l'*Agnus Dei* qui, entre autres innombrables vertus préservatrices, « placé dans une maison préserve l'édifice et toutes les personnes qui l'habitent. Il importe alors qu'il soit mis dans un lieu décent, à l'abri de toute irrévérence [2] ». C'est une prière destinée à être attachée à la porte de la maison, et que l'on récite pour obtenir de Dieu d'être préservé du choléra et de tout autre malheur », approuvée par l'évêché de Tournai [3]. Et ce sont bien d'autres pratiques [4], identiques à celle des Juifs fixant encore aux portes de leurs maisons leurs phylactères, rouleaux de parchemin avec passages fondamentaux du Deutéronome.

***

Christ apparaît donc en ces cas comme le successeur des antiques dieux *propylaioi*, Hermès [5], Héraklès [6], Apollon [7], d'autres encore [8]. Et si le chrétien place à la porte de sa maison une prière qui la préserve du choléra et d'autres maux, le Grec place à sa porte ces vers qui le protègent de la peste : Φοῖβος ἀκερσεκόμης λοιμοῦ νεφέλην ἀπεφύκει [9]. L'analogie est si évidente que Thiers la signale, en comparant à ce vers une recette moderne contre la peste, vantée comme infaillible par un archevêque grec en 1546 : *Crux Christi salva me* [10].

1. Cabrol, *Dict. d'arch. chrétienne et de liturgie*, s. v. Amulettes.
2. *Ibid.*, p. 334; Barbier de Montault, *De la dévotion aux Agnus Dei.*
3. Parfait, *op. l.*, p. 291, texte de la prière.
4. *Rev. arch.*, 1892, I, 59, note 2.
5. Eitrem, *Hermes und die Todten*, Christiania, 1909.
6. Voir ci-dessus, n° 1 sq.
7. Weinreich, *op. l.*, p. 9, note 4; Roscher, *Lexikon der griech. und röm. Myth.*, s. v. Propylaios, p. 3133; Weinreich, *Hera Propylaios und Apollo Propylaios*, Ath. Mitt., 1913, p. 62 sq.
8. Roscher, s. v. Propylaios, ex. divers.
9. Weinreich, *Antike Heilungswunder*, p. 151; Perdrizet, *Une Inscription d'Antioche qui reproduit un oracle d'Alexandre d'Abonotichos.* Comptes rendus Acad. Inscr., 1903, p. 62 sq.; p. 57; Seure, *Rev. des ét. anciennes*, 1912, p. 385.
10. Thiers, *op. l.*, I, p. 406.

Digitized by Google

***

Ces formules modernes, *Arrête, le cœur de Jésus est avec moi; Arrière, les cœurs de Jésus et de Marie sont là,* rappellent aussi, par leur ton comminatoire, les formules antiques et byzantines enjoignant au mal de fuir devant le dieu ou le héros qui le poursuit, fréquemment inscrites sur des pierres gravées, des amulettes : « Fuis, la détestée, Salomon te chasse [1]. » — « Fuis, la détestée, l'ange Arlaf te chasse, te poursuit [2]. » — « Retire-toi, bile, la divinité te poursuit [3]. » — « Fuis, fuis, ô bile, l'alouette te poursuit [4]. » — « Fuis, ô goutte, Persée te poursuit [5] », etc. Ces formules ont la vie longue, puisque, au XVIIe siècle, Thiers condamne ceux qui croient « être préservés de quantité de maux, et surtout du mal de... et de celui de... par le moyen de ces vers : Φεύγετε, καντάρίδες, λύκος ἄγριος ὕμμε διώκει [6], et puisqu'on lit dans un manuscrit anglais du moyen âge : *Fuge, diabolus, Christus te sequitur* [7].

***

Sur les portes, on invoque Héraklès victorieux, καλλίνικος, qui, à celle de Thasos, tend son arc contre le mal. De même Christ apparaît en vainqueur dans mainte formule préservatrice : Χριστὸς νικᾷ [8], εἷς θεὸς ὁ νικῶν τὰ κακά [9], répètent les amu-

1. *Rev. des Études grecques*, 1892, p. 75.
2. *Ibid.*, p. 76, 77.
3. *Ibid.*, p. 87; *Rev. arch.*, 1892, I, p. 56.
4. *Ibid.*, p. 87.
5. *Ibid.*, p. 88; Le Blant, 750 *Inscriptions de pierres gravées*. Mém. Acad. Inscr., 1898, 36, p. 94; Delatte, *Études sur la magie grecque*, Musée belge, 1914, p. 89-90; Le Blant, *Rev. arch.*, 1892, I, p. 55; Cabrol, *op. l.*, s. v, Amulettes, p. 1853.
6. Thiers, *op. l.*, I, p. 362.
7. *Rev. arch.*, 1892, I, p. 56.
8. *Rev. des ét. grecques*, 1892, p. 77; 1907, p. 375, note 6, référ.; Cabrol, *op. l.*, s. v, Amulettes, p. 1850.
9. *Ibid.*, p. 80; Vollbach, *Palestinensisches Amulett mit der Inschrift* εἷς θεὸς ὁ νικῶν τὰ κακά. Amtl. Berichte aus den K. Kunstsamml., VI, 1918, p. 123 sq.; cf. *Woch. f. Klass Phil.*, 1918, p. 300.

Digitized by Google

lettes chrétiennes. Bien des siècles plus tard, on s'écrie encore : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, Christus ab omni malo nos defendat.* C'est ce que disent les litanies dialoguées de la liturgie spéciale de Reims, intitulées *Laudes seu Acclamationes*, du xe siècle[1]. C'est le cri de l'armée de Frédéric Ier dans sa lutte contre les Sarrasins. C'est l'exclamation que l'on lit sur de nombreuses cloches[2], des monnaies du xiie au xviiie siècle[3], des armes[4], et que l'on insère dans les oraisons destinées à protéger contre les périls du monde, entre autres dans celle du pape Léon[5] ; que l'on prononce en tendant vers les nues le vase sacré de l'Eucharistie, pour conjurer les orages, ceci malgré les défenses ecclésiastiques[6] : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat, vobis nubes et tempestates ut dissolvamini;* que l'on emploie même pour guérir le farcin[7]! Au xixe siècle, cette formule est contenue dans la *Prière salutaire pour obtenir toutes les grâces célestes dans les nécessités, les fléaux, et les tribulations de toute nature, recommandée avec un merveilleux effet par le Bienheureux Benoît-Joseph Labre*[8], prière qui réunit pêle-mêle versets bibliques et phrases superstitieuses dont la valeur prophylactique est éprouvée depuis des siècles : « Jesus rex gloriae venit in pace. — Deus homo factus est. — Verbum caro factum est. — Christus de Maria Virgine natus est. — Christus per medium illorum ibat in pace. — Christus crucifixus est. Christus mortuus est. Christus sepultus est. Christus resurrexit. Christus ascendit in coelum. — *Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. Christus ab omni malo nos defendat.* — *Jesus nobiscum est.*

1. Remy de Gourmont, *le Latin mystique*, 1922, p. 150.
2. Otto, *Glockenkunde*, p. 122.
3. *Bull. arch. Comité travaux histor.*, 1919, p. cxiv; *Musée neuchatelois*, 1881, p. 94.
4. Wegeli, *Inschriften auf mittelalterlichen Schwertklingen.* Diss. Zurich, 1904, p. 30.
5. *Enchiridion*, éd. 1667, p. 60, 78, 97, 104, 118.
6. Thiers, *op. l.*, I, p. 311-2.
7. *Ibid.*, p. 362.
8. La canonisation de Benoît Labre, commencée en 1783, aboutit à sa béatification en 1859. Desnoyers, *le Vénérable Benoît Joseph Labre, célèbre pèlerin francais*, Lille, 1856, etc.

Digitized by Google

Pater. Ave. Gloria[1]. » On retrouve ici, comme dans l'antiquité, la double notion de la présence et de la victoire du dieu protecteur.

***

Ainsi, le christianisme, ce que nous savons de longue date, adopte de vieilles formules et les emploie aux mêmes usages que le paganisme. Loin de suivre les préceptes de l'Évangile, qui enjoint de ne pas verser du vin nouveau dans de vieilles outres, il continue à couler des pensées antiques dans de vieux moules, tout en croyant rénover. En réalité, ce qui change, c'est le nom seul de la divinité.

W. Deonna.

1. Parfait, *op. l.*, p. 284.

Digitized by Google

TANTALE, ROI DES HITTITES

Le déchiffrement des textes hittites trouvés par Winckler en 1906 à Boghaz-Keui nous procure sans cesse de nouvelles surprises et nous fait regretter qu'il ait été si longtemps retardé. Depuis la mort de Winckler, de nombreux savants s'y sont attachés et nous donnent graduellement les résultats si nouveaux et si intéressants de leurs recherches [1]. Après leurs révélations sur le caractère indo-européen de la langue officielle [2] des Hittites, sur leur religion à éléments aryens [3], sur leur code [4], sur leurs relations diplomatiques avec les grands empires égyptiens et asiatiques, voici qu'ils nous ouvrent un jour inattendu sur l'histoire primitive de la Grèce, et vont peut-être nous permettre de débrouiller le chaos de ces vieilles légendes par lesquelles débute l'histoire classique.

M. E. Forrer vient de publier, dans les *Mitteilungen der deutsche. Orientgesellschaft* (nº 63) [5], des textes relatifs aux relations des rois hittites avec les rois d'un pays appelé *Ahhiyava,* dans lequel il voit l'Achaïe. C'est un puissant

1. Résultats publiés dans des recueils spéciaux : *Boghazkœi Studien* et *Hethitica.*

2. Je dis « officielle » parce que les textes ont révélé l'existence de plusieurs langues employées simultanément, et dont la principale est celle qui présente des éléments indo-européens, mais qui, chose curieuse, ne porte pas le nom d'*hittite*, donné à un autre idiome non aryen, mais s'appelle le *kaneshite.* Cf. Contenau, *Bibliographie hittite.*

3. Ces éléments se voient surtout chez un peuple voisin et apparenté aux Hittites, les Mitanniens. Cf. Cuny, *Mitra, Varuna, Indra et Nasatya en Cappadoce au* XIVe *siècle avant notre ère.* R. E. A., 1908, p. 279.

4. Publié et traduit récemment par M. Hrozny dans *Hethitica,* t I.

5. *Vorhomerischen Griechen in den Keilinschriften von B. K.* Voir aussi du même : *Die Griechen in der B. K. Texten,* dans *Or. Litt. Zeitung,* mars 1924. — Cf. Dhorme, *les Achéens dans les textes de B. K.,* in *Rev. biblique,* 1er octobre 1924. — Anagnostes, *Homère n'a pas menti,* in *le Flambeau,* 30 novembre 1924.

Digitized by Google

royaume que les textes mettent au niveau de l'Égypte, de la Babylonie et de l'Assyrie; il est extérieur au continent asiatique ou n'a du moins avec lui qu'un point d'attache littoral peu important [1].

La plus ancienne mention que nous en connaissions encore remonte au règne du roi hittite Mursilis II (1337-1312 environ). On y voit que les rois d'Ahhiyava sont successivement *Antaravas* et *Tavaglavas*. M. Forrer a identifié ces noms avec ceux d'*Andreus* et d'*Etéoclès*, qui sont donnés par la légende comme les deux premiers rois d'Orchomène. C'est donc à cette époque Orchomène qui est le centre et la capitale de l'Achaïe, ce qui concorde avec les souvenirs de sa splendeur conservés dans Homère, ainsi qu'avec les découvertes archéologiques si riches faites sur son emplacement [2].

Il est à noter que les deux rois en question sont qualifiés d'*Aiavalas*, c'est-à-dire d'Éoliens. On voit par là le rapport étroit qu'il y a entre Éoliens et Achéens que l'on distingue souvent trop nettement, d'après des généalogies grecques sujettes à caution. Mais Strabon [3] a bien vu que les Achéens étaient une nation éolienne, et on admet aujourd'hui que le dialecte achéen n'était qu'une variété de l'éolique [4].

Les relations de Mursilis avec les rois d'Orchomène sont amicales, et l'on voit même les deux royaumes unissant leurs forces contre un ennemi commun, le roi d'Arzava, voisin de la Pamphylie où les Achéo-Éoliens avaient leur point d'attache en Asie.

Un siècle plus tard, sous les rois hittites Dudhalias III (1263-1225) et Arnuvandas III (1225-1200), le roi d'Ahhiyava s'appelle *Attarissiyas*. M. Forrer n'hésite pas à voir là Atrée ou tout au moins un Atride. Le centre de l'empire achéen

1. Ce point d'attache serait en Pamphylie, où M. Meillet a reconnu l'existence d'un dialecte grec très ancien qui serait, avec le chypriote et l'arcadien, le seul vestige de l'achéen primitif.

2. Bulle, *Orchomenos*, 1907.

3. L. VIII, c. 1, § 2.

4. Andreus est également désigné dans les textes hittites comme roi de *Laspa*, c'est-à-dire de Lesbos, où les Éoliens s'établirent de bonne heure et dominèrent toujours. Les colonies éoliennes en Asie sont en face de Lesbos.

Digitized by Google

serait donc reporté à ce moment dans le Péloponnèse. D'autre part il n'y a plus amitié entre Hittites et Achéens, et les premiers luttent contre les seconds, semble-t-il, pour les empêcher d'attaquer la côte carienne et de s'y installer. Les Achéens repoussés se dirigent vers l'île de Chypre et s'y établissent. On sait qu'on les y retrouvera plus tard avec une écriture syllabique inspirée des écritures asianiques et un dialecte dérivé de l'achéen.

Voici donc deux étapes bien nettes des rapports entre Hittites et Proto-Grecs. En attendant qu'on trouve d'autres indices de ce genre, ceux-ci nous éclairent déjà sur bien des points. Il apparaît en premier lieu que les légendes des Grecs sur leurs anciens héros et fondateurs de villes ne sont pas toujours des produits de leur imagination, des personnifications factices ou des mythes dénaturés. Les fondateurs d'Orchomène prennent une vie réelle à nos yeux, et le célèbre Atrée ne doit plus être considéré comme un personnage mythique; il en est de même par suite de ses fils, et Agamemnon n'est plus le dieu qu'on a voulu parfois y voir [1], mais un roi véritable; Schliemann en cherchant son tombeau à Mycènes n'entreprenait pas une tâche ridicule et il aurait pu y réussir au lieu de tomber sur des tombeaux de rois plus anciens.

D'autre part, le succès ainsi obtenu dans l'interprétation de quelques légendes héroïques de la Grèce permet de tirer d'autres déductions de même nature des documents hittites. C'est l'une d'elles que je désire exposer ici.

Les archives de Boghaz-Keui ont complété la liste des rois hittites dont nous connaissions une partie par les documents égyptiens. La nouvelle partie de la liste, la plus ancienne, présente encore quelques incertitudes. Un premier aperçu en a été donné par F. Hrozny en 1920 dans *Boghazkœi-Studien*, 5 H., III St. 2 Lief. (*Hethitische Kœnige*). Des corrections ont été apportées ultérieurement à cette liste, mais il reste établi qu'il y a eu trois rois portant le nom de *Dudhaliyas*. L'un

1. A. Jardé, *la Formation du peuple grec* (Bibl. de Synthèse historique), p. 76.

Digitized by Google

d'eux est considéré par Hrozny comme le chef de la dynastie que nous font connaître les documents égyptiens. Ceux-ci ne nous donnent les noms des rois hittites qu'à partir de *Hattusilis* qui monta sur le trône vers 1420. Ils nous parlent toutefois auparavant du « grand Hittite », avec lequel Thoutmès III est en relations vers 1469. Ce serait d'après Hrozny un Dudhaliyas, et il aurait réalisé l'œuvre qu'on attribue généralement à Hattusilis, c'est-à-dire le groupement des tribus hittites en un empire puissant. Un de ses lointains descendants, portant le même nom que lui vers 1250, le cite seul parmi ses ancêtres, après son père et son grand-père, et l'appelle le « grand roi des Hatti ». C'est donc bien le chef de la race.

Or le nom de ce roi me paraît identique à celui que les Grecs transcrivaient sous la forme *Tantalos*. On sait combien ils défiguraient les noms étrangers. Kretschmer [1] et Ramsay [2] ont insisté sur l'incertitude et le flottement de l'orthographe grecque lorsqu'elle se trouve dans la nécessité de rendre certains sons propres aux idiomes asianiques. La transcription que je propose de reconnaître ici se justifie précisément par diverses particularités phonétiques de la langue hittite, telles que nous les révèlent les études de MM. Hrozny [3], Marstrander [4], Weidner [5], etc.

Un premier caractère du consonantisme hittite, c'est de ne pas distinguer nettement les sourdes des sonores, de confondre les consonnes *p*, *t*, *k* avec *b*, *d*, *g*. Les textes hittites écrits avec l'écriture cunéiforme assyrienne, qui distingue ces deux groupes de consonnes, emploient indifféremment les signes de l'un et l'autre groupe pour rendre le même son, souvent même dans le même texte. Ainsi on voit sur une même tablette [6] :

Duthaliyas et *Tuthaliyas*.

1. *Einleitung in die Geschichte der Griechischen Sprachen*, p. 303.
2. JHS., X, p. 219.
3. F. Hrozny, *Die Sprache der Hethiter*, in *Boghazkœi Studien*, 1 fasc., 1917.
4. J.-S. Marstrander, *Caractère indo-européen de la langue hittite*. Christiania, 1919.
5. E.-F. Weidner, *Studien zur Hethitischen Sprachwissenschaft*.
6. Marstrander, *l. c.*, p. 133.

Digitized by Google

La forme *Dudhaliyas* que l'on trouve également et qu'adopte Hrozny ne s'impose donc pas, et l'on peut aussi bien prendre la variante *Tuthaliyas*, dont les consonnes concordent avec celles de *Tantalos*. Il reste toutefois une aspirée *h* qui n'existe pas en grec.

Mais c'est encore une particularité de la langue hittite que l'aspiration y est très faible [1], et qu'elle disparaît souvent dans les transcriptions des noms propres dans une autre langue. Winckler [2] n'a pas hésité à reconnaître dans le nom de peuple hittite *Harri* le nom des Ariens. De même Halpa est Alep. C'est d'ailleurs un fait général dans toutes les langues asianiques que la dentale paraît avoir comporté une aspiration très légère, susceptible d'être ou de n'être pas rendue en grec par une aspirée. On peut citer de nombreux exemples de transcriptions grecques de noms provenant de l'Asie Mineure qui emploient indifféremment *t* ou *th* [3]. Les deux noms que nous comparons peuvent donc être ramenés à une identité consonantique complète.

La première voyelle de Dudhaliyas paraît à première vue bien différente du groupe *an* de Tantale. Mais il est reconnu que le hittite présente une tendance à la nasalisation des voyelles. « Une prononciation réduite de *n* devant consonne est indiquée par certaines graphies. Dans de pareils cas la voyelle est à lire comme une voyelle nasale. La tendance à cette prononciation semble avoir existé dans la plus grande partie du domaine linguistique d'Asie Mineure [4]. » Un exemple frappant de cette nasalisation implicite est fourni par le fameux sceau de *Tarcondemos* qui a servi de base aux premiers essais de déchiffrement des hiéroglyphes hittites. Dans l'inscription bilingue de ce sceau, le nom du roi est écrit en cunéiforme *Tarkudimme*, où l'*u* répond au groupe *on* du nom grec correspondant. De même le nom du dieu asia-

1. Les mêmes mots hittites peuvent s'écrire avec ou sans l'aspiration; cf. Weidner, *op. cit.*, p. 25; Autran, *Tarkondemos*, p. 71.
2. *Mitteil. d. deustchen Orient-Ges.*, n° 56, s. 40.
3. M. Autran, dans *Tarkondemos*, p. 48, en donne une liste très étendue.
4. Marstrander, *op. cit.*, p. 152.

Digitized by Google

nique *Sandon* ou *Sandan* apparaît dans des inscriptions cunéiformes sous la forme *Sandu*. Le signe *u* de l'hittite peut donc correspondance en grec à *on* et ême à *an*.

Quant à la finale *iyas* [1], on la voit alterner dans les mêmes mots hittites avec la finale *is*. D'autre part, cette finale *is* peut être rendue en grec par *os*, ainsi que le prouve le nom d'un roi lydien, Myrsilos, qui est évidemment le même que celui du roi hittite Mursilis [2].

L'identification de Dudhaliyas et de Tantalos est donc admissible au point de vue phonétique [3]; elle satisfait également aux données de la légende et de l'histoire.

Tantale n'a pas dans la légende une nationalité bien distincte. On en fait tantôt un Lydien, tantôt un Paphlagonien, et même un Phrygien, bien qu'on le montre dans d'autres textes en lutte avec le peuple de ce nom. L'hypothèse la plus souvent admise est celle qui en fait un Lydien, parce qu'il semble avoir résidé dans la région du Sipyle, dont les mines lui auraient procuré ses richesses fabuleuses, et près duquel existait une ville nommée Tantalis [4]. Mais les historiens lydiens n'ont jamais compté Tantale dans la liste de leurs rois [5]. En somme, la tradition n'est pas renseignée sur le peuple dont il était roi. On savait seulement que c'était un peuple puissant qui avait dominé une partie de l'Asie Mineure. L'empire hittite répond à cette condition, et c'est parce que la tradition grecque avait perdu le souvenir précis de ce grand empire qu'elle n'a pu définir la nationalité de Tantale.

1. Cette finale s'écrit dans l'écriture syllabique cunéiforme : *i-ia-as*; on pourrait la transcrire *ias*, et non *iyas* comme le font MM. Hrozny et Marstrander.

2. Marstrander, *l. c.*, p. 29.

3. Il n'entre pas dans mon sujet d'examiner une autre ressemblance entre le nom hittite et celui d'un roi *Tidhal*, roi des nations, que la Bible nous montre en expédition dans la Palestine du temps d'Abraham avec les rois Amraphel, Ariok et Chodorlaomer. Le nom de Tidhal a été retrouvé dans les textes cunéiformes sous la forme *Tudkhal* qui se rapproche beaucoup de la forme hittite. Mais l'identification des deux soulève des difficultés encore insolubles.

4. C'est la ville qui fut appelée plus tard Sipyle comme la montagne. Cf. De Cara, *Gli Hethei-Pelasgi*, I, p. 554.

5. Cf. Radet, *la Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, 1892.

Digitized by Google

On s'est souvent étonné que les Grecs n'aient conservé aucun souvenir de cette puissante nation des Hittites qui a dominé en Asie Mineure jusqu'à l'époque de la guerre de Troie. Cet étonnement augmente encore aujourd'hui après les découvertes exposées ci-dessus qui nous révèlent des relations directes entre les premiers rois achéens et les Hittites. La présente hypothèse fournit une explication satisfaisante de ce fait. C'est le nom de Tantale qui a absorbé tous les souvenirs que les Grecs ont conservés de l'empire hittite. Les *Cétéens*, dont Homère parle incidemment dans l'*Odyssée*, ne représentaient plus rien pour les auteurs anciens, notamment pour Strabon. Peut-être même les anciens Grecs ne connaissaient-ils pas les Hittites sous leur vrai nom, de même que beaucoup d'autres peuples historiques ont été désignés par leurs voisins d'une façon tout arbitraire. Certains empires sont restés connus sous le nom de leur fondateur [1]. C'est ce qui a dû se produire pour Tantale. C'est à ce souvenir qu'on a rapporté la gloire, la prospérité et finalement les vicissitudes et la ruine de l'empire créé par lui. On s'est rappelé que les Hittites, après une période de grand développement, s'étaient efforcés en vain, à plusieurs reprises, d'étendre encore leur puissance, sans atteindre jamais le but de leur ambition, jusqu'au jour où une décadence subite et absolue avait aboli jusqu'à leur nom. Cette catastrophe subite a dû frapper les imaginations, et contribuer à créer cette légende d'un Tantale qui voit fuir devant sa main tous les fruits qu'il convoite.

Les Grecs ont vu dans la chute de l'empire hittite une punition céleste, et ils en cherchèrent les causes. Ils imputèrent à Tantale un crime qui aurait offensé les Dieux, à savoir l'horrible festin qu'il leur aurait offert avec le corps de son fils. Cet acte, dont la légende explique mal le but, traduit évidemment, comme on l'a déjà dit, le souvenir des sacrifices d'enfants en usage chez certains peuples anciens. Les Grecs

1. Par exemple l'empire de Minos, le royaume d'Omri (le royaume d'Israël dans les textes assyriens).

Digitized by Google

en ont accusé les Pélasges[1], ces peuples mal définis, probablement apparentés aux Hittites. Ceux-ci pratiquaient peut-être le même usage, bien qu'aucune découverte ne l'ait attesté jusqu'à ce jour. Les anciens Grecs ont dû le croire, et comme ils avaient horreur de cette barbarie, ils estimèrent qu'une civilisation, si brillante qu'elle fût, qui admettait encore de pareilles pratiques, méritait la disparition totale qu'elle a subie.

Le nom de Tantale rappelait aux Grecs d'autres souvenirs. C'était pour eux le père de Pélops qui colonisa la péninsule grecque et lui laissa son nom de Péloponnèse. Comme ils faisaient descendre de Pélops leurs plus illustres héros, les Atrides, il semble qu'ils aient admis l'existence de liens ethniques entre leur propre race et les sujets de Tantale. C'est inadmissible si ceux-ci sont les Hittites; mais la tradition grecque est à revoir de près. La parenté des Atrides avec Pélops n'a pas toujours été reconnue. Homère l'ignore, car il dit simplement qu'Atrée a reçu le sceptre de Pélops, ce qui a pu se faire autrement que par droit de filiation, peut-être même par l'effet d'une conquête.

Or Pélops paraît se rattacher à la race des prédécesseurs des Hellènes, à savoir les Pélasges. On a souvent rapproché les deux noms qui contiennent un élément commun. Le nom de Pélops a la forme de nombreux noms de peuples pélasgiques (Dryopes, Dolopes, etc.).

Il ne doit pas s'appliquer à un véritable fils de Tantale, dont il serait vain de rechercher l'équivalent parmi les fils de Dudhaliyas si on les connaissait. C'est le nom national des émigrants venus à une certaine époque, de l'Asie Mineure dans la Grèce. Cette immigration est attestée par de nombreux noms de peuples communs aux deux régions, Pélasges, Lélèges, Caucones, etc. Archéologiquement le Péloponnèse subit surtout, à l'époque mycénienne, des influences égéennes, mais on sait qu'à cette époque les rapports entre la Crète

1. Les fils du pélasge Lycaon immolent un jeune garçon à Zeus (Apollodore, II, 8, § 1).

Digitized by Google

et l'Anatolie sont très étroits. Pélops représente donc bien une invasion de Pélasges venue d'Asie Mineure. La parenté qu'on lui attribue avec Tantale implique en outre une parenté analogue entre les Pélasges et les Hittites, ce qui, sans être prouvé jusqu'à ce jour, n'est pas dénué de vraisemblance.

La légende de Pélops fournit d'ailleurs un indice à ce sujet. On sait que ce héros obtint la main d'Hippodamie, fille du roi de Pise, comme prix d'une course de chars où il triompha par ruse grâce à la complicité du cocher du roi Œnomaus. Ce cocher s'appelle *Myrtilos*, nom qu'on peut rapprocher du *Myrsilos* lydien, et du *Mursilis* hittite. L'équivalence de *t* et de *s* se présente parfois dans les langues asianiques (finales - *asso* = - *atto*) et même en grec (*thalassa* ou *thalatta*, *Thessalia* et *Thettalia*, *Poseidaôn* et *Poteidaôn*). D'autre part une inscription lydienne de Silsilis a donné le nom *Mrshtl* [1] qui représente vraisemblablement un *Myrsilos*, mais sous une forme qui justifie aussi bien une transcription avec un *t;* le groupe *st* peut en effet se réduire tantôt à *s* et tantôt à *t*, comme dans diverses langues indo-européennes. Le nom de Myrtilos rappellerait donc l'origine asianique de Pélops et désignerait, non pas comme dans la légende, un simple auxiliaire local, mais un personnage ayant prêté son concours au héros, peut-être même un roi ou un prince hittite.

Quoi qu'il en soit, on admet généralement que Pélops représente la population anté-hellénique du Péloponnèse, probablement d'origine asiatique. Dans ces conditions, comment les Grecs ont-ils pu admettre que leurs Atrides, ces héros si représentatifs de leur race, descendaient de Pélops? Nous avons vu que cette opinion n'est pas très ancienne, mais elle s'est imposée peu à peu d'une façon incontestée, et elle règne encore aujourd'hui. L'explication de ce fait anormal paraît être la suivante. La légende nous dit qu'Agamemnon et Ménélas s'étaient enfuis à Sparte après l'assassinat de leur père; qu'ils y épousèrent les deux filles du roi Tyndare, Clytemnestre et Helène, et purent ainsi reprendre l'un le

1. Kretschmer, *l. c.*, p. 387.

Digitized by Google

trône de Mycènes, et l'autre celui de Sparte. Des mariages de ce genre déguisent souvent des conquêtes, que le vainqueur sanctionnait par un mariage avec une fille du vaincu. C'est ce qui a dû se produire dans le cas actuel, et cela expliquerait que, des deux princesses épousées par contrainte, l'une ait trahi, et l'autre tué son mari.

L'hypothèse se justifie d'autre part par le caractère préhellénique du royaume de Tyndare. Les anciens Laconiens étaient des Lélèges, et les Tyndarides ne représentent pas un élément grec qui se serait superposé aux premiers possesseurs du sol. Leur dynastie est donnée comme descendant de Lelex [1]. Tyndare porte d'ailleurs un nom asianique, car j'y vois une autre transcription du Dudhaliyas hittite. La première voyelle y est moins déformée que dans Tantale. Par contre, *l* y est remplacé par *r ;* mais ces deux liquides sont susceptibles de se substituer l'une à l'autre. M. Autran en donne de nombreux exemples parmi lesquels des transcriptions grecques de noms asianiques [2]. Le nom même de Tantale est celui d'un premier époux de Clytemnestre [3]. L'épouse de Tyndare, Léda, porte un nom qu'on a rapproché du mot lycien *Lada* [4], signifiant femme, dame. Enfin la capitale de ce roi, Sparte, porte le même nom que Sardes, la capitale de la Lydie, dont le nom est *Sfard* en lydien [5], et est transcrit par *Sparda* dans les inscriptions achéménides [6].

Tyndare est donc un asiatique, un véritable descendant de Pélops. C'est en épousant ses filles que les Atrides sont devenus parents avec cet ancêtre, et les Grecs se sont laissé tromper par des apparences en transformant cette parenté par alliance en une filiation directe. Pour nous, nous devons voir dans ces mariages le souvenir de la lutte poursuivie par les

1. Pausanias, III, p, 1-5.
2. *Tarkondemos*, p. 65.
3. Pausanias, II, 18, 2, et II, 22, 3.
4. Kretschmer, *Einleitung*, etc., p. 372.
5. Littmann, *Sardis*, p. 60. — Marstrander, *loc. cit.*, p. 132.
6 Oppert, *la Langue des Mèdes*, p. 198 et 205.

Digitized by Google

Atrides pour soumettre les dernières tribus pélasgiques indépendantes.

Cette conception est de nature à nous éclairer sur les vraies causes de la guerre de Troie. On en a indiqué de nombreuses, et tout dernièrement de purement économiques [1]. Elles peuvent avoir leur valeur, mais il faut avant tout voir dans ce siège le dernier épisode de la lutte des Hellènes pour s'établir en Grèce. Les Achéens ont dû, pour asseoir définitivement leur autorité en Europe, aller battre en Asie les alliés des populations soumises par eux.

A ce point de vue, le rôle d'Hélène prend un nouvel aspect. Les anciens, comme les modernes, ont toujours trouvé que la possession de cette princesse, si belle qu'elle fût, ne justifiait pas la guerre atroce qui a détruit Troie, mais aussi causé tant de pertes aux Achéens. En réalité Hélène n'est qu'un symbole; elle représente le dernier royaume des Pélopides, la dernière possession des Asiatiques sur le sol grec, et il n'est pas étonnant qu'elle fût convoitée à la fois par un Atride et par un représentant des rois d'Asie. Ceux-ci ont dû fournir une aide à leurs frères de Grèce et la lutte n'a pu être dénouée que par la chute de Troie, autour de laquelle s'étaient groupés tous les adversaires de l'hellénisme en marche.

***

Que peut-on tirer de ces nouvelles découvertes pour l'histoire primitive de la Grèce? A ce sujet, M. Evans a présenté les observations suivantes [2] : « Cette trouvaille donne entrée à Atrée dans l'histoire, mais la précision chronologique le sépare définitivement de la plus vieille civilisation grecque. Quand on se rend compte des sources véritables de la civilisation en Grèce, la tentative constamment renouvelée de l'iden-

1. W. Leaf, *Troy;* Van Gennep, *la Question d'Homère*, 1909, et *l'Iliade, poème économique*, 1914; F. Sartiaux, *Troie, la guerre de Troie*, 1915.

2. Lettre dans le *Times* du 8 mars 1924, citée dans la *Revue archéologique* 1er semestre 1924.

Digitized by Google

tifier avec le flot postérieur des envahisseurs venus du Nord doit paraître absurde. La civilisation mycénienne n'est [illegible] l'extension de la civilisation minoenne à la Grèce; elle est saturée d'éléments égyptiens. D'autre part, l'affinité des vieux Crétois avec l'Anatolie [illegible] prouvée par la communauté des noms. J'espère mc[illegible] que leur langue fut celle de la population dominante [illegible] Grèce continentale jusqu'aux derniers jours de la civilis[illegible]n mycénienne. La religion mycénienne n'est pas moins ap[illegible]rentée à celle de la Crète et de l'Égypte; mêmes symboles [illegible]ystiques, mêmes génies à faces d'hippopotames, même g[illegible]aisse d'Hathor, mêmes griffons et sphinx. D'autre part, la tradition anatolienne survit dans le rituel orgiastique, le culte [illegible] la double hache, et la suprématie de la Vierge mère. Qu[illegible]-cè qu'[illegible] Grec achéen avait de commun avec cette race hér[illegible]que [illegible] croyait Zeus mortel et montrait son tombeau? Lui-m[illegible] ait hérité du culte plus austère de l'Olympe et adora[illegible]re des Dieux résidant dans la vieille Dodone des Pélas[illegible]

On ne peut plus [illegible]et voir, comme M. Glotz [1], des Achéens dans les peuples [illegible]nvahissent la Grèce vers 2000 avant Jésus-Christ, et cr[illegible]t sous des influences crétoises le *Mycénien ancien*. Les A[illegible]éens sont venus beaucoup plus tard; les documents hittites nous les montrent en 1336 à Orchomène, et vers 1225 dans le [illegible]loponnèse avec Atrée. Leur expansion a dû commencer [illegible] tôt, probablement avant 1400, date de la ruine des pa[illegible]s de Crète qui peut leur être attribuée, et origine de la période dite du *Mycénien récent* qui doit correspondre à leur hégémonie. A ce moment le centre de gravité du monde égéen se trouve transporté de la Crète en Argolide. A Mycènes, à Tirynthe, à Orchomène s'élèvent des construc-

1. G. Glotz, *la Civilisation égéenne*, 1923 (Bibl. de Synthèse historique). M. Glotz y donne une remarquable synthèse de l'histoire primitive des peuples égéens et grecs. Elle est en parfait accord avec les données archéologiques et les interprète de la façon la plus rationnelle. Il ne reste de doutes que sur quelques dates anciennes, toujours revisables, et sur quelques attributions de noms historiques, matière incertaine et hasardeuse; c'est un point de ce genre que je discute ici, en acceptant comme base l'exposé archéologique de M. Glotz, sauf à le compléter par mes vues personnelles.

Digitized by Google

tions magnifiques. L'Hellade ainsi formée est celle de l'*Iliade* [1]. Mais si l'on reporte l'arrivée des Achéens vers 1400, que représente l'invasion nordique de 2000? Pour résoudre ce problème, il faut remonter plus loin encore. M. Glotz, dans le remarquable exposé synthétique qu'il a donné de l'histoire primitive des peuples égéens et grecs, indique deux autres invasions nordiques avant 2000. La première, dont il fixe dubitativement la date à 3500, est celle d'une civilisation commune aux pays danubiens et à la Russie méridionale. En Russie, c'est la civilisation de Tripolie [2]; sur le Danube, c'est celle des stations néolithiques à céramique peinte [3]. Elle est en effet caractérisée par des poteries à décor peint et non gravé comme celui de la vieille poterie européenne, poteries qu'on a rapprochées de celles trouvées à Suse par J. de Morgan [4]. On voit apparaître à cette civilisation le cuivre, encore assez rare, et l'incinération semble bien aussi que les brachycéphales se multiplient dans ce domaine. Pour ces diverses raisons on a attribué à cette civilisation et à ses porteurs une origine asiatique. Elle présente de grandes analogies avec le courant civilisateur dont M. Glotz constate l'arrivée en Égéide et dans le Péloponnèse vers 3000, en le distinguant très nettement du courant nordique, mais en le faisant venir également de l'Asie. La civilisation asiatique aurait donc pénétré en Europe suivant deux courants passant l'un au nord et l'autre au sud de la mer Noire. Celui du nord s'est étendu en Grèce jusqu'au golfe de Corinthe, où on lui attribue les maisons rondes d'Orchomène I. Le Péloponnèse subissait au contraire l'influence un peu différente du courant méridional, plus évolué, et se distinguait nettement de la Grèce centrale.

Il est tentant pour les savants qui veulent faire venir les Indo-Européens de l'Asie, de les reconnaître dans les porteurs de cette civilisation asiatique. M. Feist, qui a soutenu

1. La prise de Troie a eu lieu en 1183, d'après la tradition lacédémonienne.
2. E. von Stern, *Die præmykenische kultur in Sud-Russland*, 1905 — G. Kossinna, *Der Ursprung*, etc., p. 48.
3. Teutsch, *Die spætneolithische Ansiedlungen mit bemalter Ceramik*.
4. J. de Morgan, *les Premières Civilisations*, p. 197 et 202.

Digitized by Google

de nouveau, dans ces dernières années, la théorie du berceau asiatique des Aryens[1], doute cependant qu'on puisse les reconnaître dans les peuples de la civilisation de Tripolje. Par contre, les partisans du berceau européen, notamment MM. Kossinna [2] et Wilke [3], voient dans ces peuples les Indo-Européens de l'Est, ceux qui parlent des langues dites à *satem*, à savoir les Thraco-Phrygiens et les Indo-Iraniens. Ce serait une subdivision de la grande masse indo-européenne sortie du nord de l'Europe, qui aurait subi une évolution distincte sous certaines influences extérieures.

Comme M. Feist, je ne puis admettre que les Indo-Européens se fussent déjà constitués et même subdivisés à une époque aussi reculée. Je crois avec lui que ces peuples de la céramique peinte sont venus d'Asie et ont contribué à la formation du groupe aryen [4]. On reconnaît généralement aujourd'hui que les Aryens ou Indo-Européens ne constituent pas une race, mais un mélange ethnique complexe. Quelques-uns soutiennent encore que ce mélange provient de l'absorption de peuples divers par une race dominante qui représente les véritables Aryens, les autres n'étant que des aryanisés. Mais devant les discussions encore pendantes pour déterminer cet élément prépondérant, j'estime qu'il est plus sage pour le moment d'admettre que le groupe aryen s'est constitué par la fusion des trois races fondamentales de l'Europe, la race *méditerranéenne*, la race *nordique*, et les *brachycéphales*, sans chercher à préciser autrement leur part et leur influence respective.

Les brachycéphales, nous les voyons dans les peuples à

1. S. Feist, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, 1913, p. 527.

2. G. Kossinna, *Der Ursprung der Urfinnen und der Urindogermanen und ihre Ausbreitung nach dem Osten*, 1908.

3. G. Wilke, *Spiral-Mæander-Keramik und Gefæssmalerei der Hellenen und Thraker*, 1911, p. 28.

4. J'ai exposé ces idées dans plusieurs travaux antérieurs : *l'Origine celtique de la légende de Lohengrin*, extrait de la *Revue celtique* suivi de notes additionnelles, 1913. H. Champion, Paris. (Voir note E.) — *La Race germanique et sa prétendue supériorité*, in *Revue anthropologique*, 1916. — *L'Origine latine des Roumains*, in *Revue anthropologique*, 1917, etc.

Digitized by Google

céramique peinte, à l'est de l'Europe centrale. Les deux autres races, nous les trouvons, déjà mélangées, à l'ouest de l'Europe centrale, dans les peuples à *céramique rubannée*, ou plus précisément à *céramique ornée de spirales et de méandres*. Wilke nous montre ce groupe occidental distinct et nettement séparé du groupe à céramique peinte pendant une longue période; c'est, pour cet auteur comme pour Kossinna, une partie des Indo-Européens de l'ouest, parlant les langues dites à *centum;* ce sont même particulièrement les ancêtres des Grecs, et il nous montre qu'on retrouve leur civilisation dans les vieilles cités thessaliennes.

Nous devons y reconnaître en effet la seconde invasion que M. Glotz signale dans son exposé vers l'an 2500. C'est une invasion venant du Nord et qui se déverse sur la Thessalie, mais en s'arrêtant à la chaîne de l'Othrys qui devient pendant des siècles une ligne séparative très nette entre deux civilisations différentes. Ce sont des influences nordiques qui prévalent en Thessalie avec la maison à *mégaron*, une poterie monochrome à décoration rubannée, de nombreuses fortifications et peu de métal. Mais il est à noter que l'on y trouve en même temps de la poterie peinte, ce qui montre que la couche antérieure de population due à l'invasion de 3500 s'est mélangée avec les nouveaux envahisseurs en conservant une partie de ses caractéristiques. A la même époque on constate plus au nord le même mélange des deux civilisations de l'est et de l'ouest de l'Europe centrale. C'est, à mon avis, le moment où se forme la famille aryenne par la fusion des races et des civilisations européennes et asiatiques. Ce phénomène se produit sur un vaste territoire qui s'étend jusqu'en Thessalie[1]. C'est dans la partie sud de ce domaine qu'a dû s'élaborer la nationalité hellène. Je ne crois pas avec Wilke que les peuples à céramique ornée de spirales soient venus de Bosnie en Thessalie avec cette nationalité déjà caractérisée. Il a fallu d'autres apports ethniques et culturels pour en faire de véritables

1. P. Giles, dans *Rapson*, 1920, et dans *The Cambridge ancient history*, 1924, place le berceau des Indo-Européens dans les plaines du Danube moyen, comme l'avait déjà fait de Michelis, dans *l'Origine degli Indo-europei*.

Digitized by Google

Grecs. C'est peut-être ce que rappelle la fable de Deucalion qui crée une nouvelle race d'hommes en Thessalie, après son mariage avec Pyrrha. Deucalion [1] a par son père Prométhée des attaches avec l'Asie, et Pyrrha, la *rousse*, représente les peuples du Nord; leur union symbolise la fusion de deux races.

Si l'un des produits de cette fusion, les Achéens, ne sont sortis de l'Achaïe thessalienne que vers 1400, comme le font supposer les documents hittites, il nous reste toujours à préciser la nature de l'invasion admise par M. Glotz vers l'an 2000. D'après lui, c'est l'époque où les Aryens commencent à se répandre en tous sens. Mais il faut admettre aujourd'hui que l'expansion aryenne s'est faite au moins en deux bans successifs, le premier à l'âge du bronze, le second au début de l'âge du fer. Au point de vue linguistique ces deux bans se distinguent dans le domaine celtique et dans le domaine italique par le traitement différent de la labio-vélaire qui est devenue par exemple *qu* en latin, et *p* en osque et en ombrien.

Au point de vue archéologique, la différence est également très nette. Le premier ban coïncide avec une civilisation qu'on voit se développer à partir des plaines de la Hongrie vers le nord et l'ouest par la civilisation lusacienne [2], et vers l'Italie par celle des *terramare* [3]. Elle est caractérisée par une céramique monochrome et lisse, semblant imitée des vases en bronze et présentant comme eux des bossettes et saillies, qui l'ont fait appeler *poterie mamelonnée*. Le bronze y est très répandu, et l'incinération paraît la règle. La brachycéphalie y domine.

C'est à ce premier ban qu'appartiennent les Hittites, ou du moins la classe dominante de ce peuple, à laquelle on doit attribuer tout ce qu'il y a d'aryen dans les inscriptions qu'il

1. Il est curieux que le nom de Deucalion puisse se dériver de celui de Dudhaliyas (ou du Tudkhal des textes cunéiformes) par l'amuissement de la seconde dentale devant la gutturale, ce qui a supprimé la tendance à la nasalisation de la première voyelle, constatée dans la transcription Tantale.

2. A. Voss, *Keramische Stilarten der Provinz Brandeburg*, in *Zeitsch. fur Ethnologie*, 1913.

3. B. Modestov, *Introduction à l'histoire romaine*, trad. par Delines, 1907.

Digitized by Google

nous a laissées. M. Garstang [1] a constaté dans les fouilles de Boghaz-Keui que la plus ancienne poterie hittite est lisse et monochrome. D'autre part, la langue aryenne des inscriptions appartient non seulement au groupe *centum*, mais aussi à la partie de ce groupe où le son *qu* s'est maintenu, car le *quis* latin y est représenté par *kuis* [2].

M. Glotz reconnaît qu'à la date de 2000 les Latins se sont acheminés vers l'Italie et que les Hittites sont entrés en Asie Mineure. Ces deux peuples ont dû faire partie en effet du premier ban aryen. Mais lorsqu'il place à la même date l'entrée des Achéens dans la Grèce centrale et le Péloponnèse, nous avons vu ci-dessus que cette opinion ne paraît pas justifiée par les documents hittites. D'ailleurs, les Achéens ne peuvent pas appartenir au premier ban aryen, car tous les dialectes grecs ont un *p* dans des mots comme *hippos*. Il faut donc admettre que l'immigration de l'an 2000 est due en Grèce à un peuple indo-européen qui parlait une langue plus archaïque que le grec et ressemblant à certains points de vue au latin. C'est peut-être cette langue dont on retrouve des vestiges dans l'*albanais*, au milieu d'éléments étrangers de toute nature, grecs, slaves, et même turcs. On sait qu'on a reconnu à cette langue des affinités italiennes assez marquées pour que l'Italie actuelle ait toujours cru devoir protéger l'Albanie comme une parente éloignée.

L'Albanie du Sud, c'est l'ancienne Épire. Or, parmi les peuples épirotes, étrangers aux Hellènes proprement dits, il y avait un peuple d'Athamanes, ainsi nommés d'un mythique *Athamas* auquel la tradition rattachait *Minyas*, le héros éponyme de ce peuple des Minyens qui domina longtemps à Orchomène, avec un éclat resté célèbre. D'après les annalistes grecs, Minyas aurait régné après Andreus et Étéoclès, ces rois placés par les textes hittites à la fin du XIVe siècle. Mais entre ces deux rois et la guerre de Troie, soit dans une période de 150 ans au plus, on indique une dizaine de rois

1. *The land of the Hittites*, 1910.
2. Hrozny, *loc. cit.*, p. v.; Marstrander, *loc. cit.*, p. 25.

Digitized by Google

d'Orchomène, ce qui ne paraît pas admissible. D'ailleurs, Andreus et Étéoclès n'ont aucune parenté avec les rois qui les suivent et qui ont un aspect mythique, car ils s'appellent Phlégyas, Minyas, Orchoménos. Il y a eu certainement confusion. Les rois dont nous lisons les noms dans les archives hittites n'ont pu être les premiers fondateurs d'Orchomène qui date de l'invasion de 3500. Ce qu'ils ont fondé, c'est la ville éolienne Orchomène IV, reconstruite sur les ruines de la ville antérieure Orchomène III, et celle-ci était vraisemblablement celle des Minyens. Ce peuple a conservé dans la légende un caractère un peu mytérieux, le mettant à part des Hellènes proprement dits. La parenté de Mynias avec Athamas me fait penser qu'il appartenait au premier ban aryen entré en Grèce vers 2000.

On voit que si M. Evans a raison de ne pas admettre une influence achéenne dans la formation de la civilisation mycénienne, il exagère en ne reconnaissant dans celle-ci que des influences égéennes, égyptiennes et anatoliennes. C'est un peuple du Nord, avant-coureur des véritables Grecs, qui entre dans l'Hellade en 2000 et y crée, par le mélange de sa civilisation avec celle du Sud, ce qu'on a appelé le *Mycénien ancien*, auquel l'invasion achéenne substituera vers 1400 le *Mycénien récent*.

L'hypothèse qui attache le nom des Minyens aux envahisseurs de l'an 2.000 n'est pas nouvelle, car on a donné le nom de « minyen gris » au type de poterie introduit par cette immigration [1]. On a même suivi celle-ci non seulement dans le Péloponnèse, où l'on retrouve le nom des Minyens dans la Triphylie, mais jusqu'en Crète, où l'on a rapproché de ce nom celui de Minos [2]. Certes il n'y a pas de trace d'une invasion étrangère en Crète vers 2000, mais il s'en est produit une vers 1750, celle qui a ruiné les premiers palais, et qui a été suivie par un nouvel essor de civilisation, correspondant aux

1. Glotz, *loc. cit.*, p. 49 et 54.

2. Roscher, *Lexicon der griech. und rœm. Mythologie*, verb. *Minos*. — Il y a aussi un Orchomène arcadien. A noter encore que le fils et successeur de Minos s'appelle Deucalion.

Digitized by Google

seconds palais. Les Minyens auraient donc mis deux siècles et demi à s'étendre en Grèce et à atteindre la Crète. De 1750 à 1400 une union intime, et en tout cas une grande unité de civilisation existe entre la Crète et une grande partie de la Grèce; il ne serait donc pas étonnant qu'il y eût une parenté entre les races dominantes des deux côtés.

Si notre hypothèse est exacte, la même parenté devait exister avec les nouveaux maîtres de l'Anatolie, où sont entrés vers 2000 les Hittites aryens. Là aussi brille à la même époque une civilisation analogue que symbolise le nom de Tantale. Rien ne s'oppose à ce que des princes et des peuples anatoliens soient venus s'installer amicalement en Grèce à ce moment, comme on nous le raconte de Pélops.

Vers la fin de cette période, M. Glotz nous dit que des bandes nouvelles arrivent des Balkans pour se glisser en Thessalie et en Béotie. Il les appelle des Éoliens, mais nous avons vu que ce nom ne peut guère se distinguer de celui des Achéens. Ce sont bien les premières tribus auxquelles on puisse donner vraiment le nom d'Hellènes. Elles représentent un nouveau ban de l'expansion indo-européenne. A vrai dire le flot ethnique qui correspond exactement au second ban que l'on peut reconnaître dans les migrations celtiques et italiques, à savoir celui des Gallo-Britons et des Osco-Ombriens, est en réalité en Grèce l'invasion dorienne, qui se produit également au début de l'âge du fer. Les Achéo-Éoliens constituent un ban intermédiaire qui n'a pas son correspondant dans le groupe italo-celtique, et qui date encore de l'âge du bronze. Quoi qu'il en soit, ils s'étendent peu à peu en Grèce et arrivent vers 1400 en Crète, où ils sont évidemment les auteurs de cette catastrophe terrible qui anéantit à ce moment les seconds palais et amène une véritable régression de civilisation, avec introduction d'éléments nordiques indéniables.

La date de cet événement n'est pas, naturellement, très sûre. Il serait à désirer qu'on pût la retarder pour la faire mieux concorder avec les indications des documents hittites sur l'Achaïe. Il est à croire toutefois qu'à l'époque de ces textes la Crète n'avait plus d'individualité ni surtout de

Digitized by Google

puissance, car le roi Mursilis ne la cite pas à côté de l'Achaïe, parmi les grands empires qu'il met au niveau du sien. Peut-être aurons-nous la bonne fortune de trouver un jour des textes hittites plus anciens qui nous parleront du puissant peuple des Crétois.

Je ne vois pas, pour le moment, d'autres renseignements à extraire des textes hittites déjà traduits pour l'étude du passé primitif de la Grèce; mais nous devons reconnaître l'importance de ce que ces textes nous apprennent déjà, soit par leur contenu même, soit par les déductions qu'on peut en tirer par leur rapprochement avec les données de l'archéologie, et même avec les indications confuses de la légende. La résurrection du Tantale mythique, sous l'aspect d'un roi hittite, me paraît en être un exemple des plus frappants.

GEORGES POISSON.

Digitized by Google

LES STŒCHADES SONT-ELLES NOS ILES D'HYÈRES ?...

Au chapitre L du *Tiers Livre de Pantagruel*, paru en 1546, Rabelais, énumérant les plantes qui tirent leur nom de leur pays d'origine, cite la « stœchas, de mes isles Hieres, anticquement dictez Stœchades ».

Depuis quatre cents ans, l'identification des *Stœchades* avec nos modernes *îles d'Hyères* (Porquerolles, Port-Cros et l'île du Levant ou du Titan) n'a pas été contestée.

Un long séjour aux îles d'Hyères et l'examen approfondi des textes m'ont amené à m'écarter de l'opinion traditionnelle. Mes conjectures, différentes des précédentes et des vérités admises, ont le grand avantage de cadrer parfaitement avec les textes, et de démontrer l'exactitude de ces textes, non altérés, et en plein accord les uns avec les autres. Ni l'un ni l'autre de ces résultats n'avait été obtenu jusqu'ici.

***

Mettons d'abord sous les yeux du lecteur les trois textes principaux sur les Stœchades :

1° Strabon, *Geograph.*, IV, 1, 10.

Πρόκειται δὲ τῶν στενῶν τούτων ἀπὸ Μασσαλίας ἀρξαμένοις αἱ Στοιχάδες νῆσοι, τρεῖς μὲν ἀξιόλογοι, δύο δὲ μικραί· γεωργοῦσι δ' αὐτὰς Μασσαλιῶται· τὸ δὲ παλαιὸν καὶ φρουρὰν εἶχον ἱδρυμένην αὐτόθι πρὸς τὰς τῶν λῃστηρίων ἐφόδους· εὐποροῦντες καὶ λιμένων. Μετὰ δὲ τὰς Στοιχάδας, ἡ Πλανασία, καὶ Λήρων, ἔχουσαι κατοικίας· ἐν δὲ τῇ Λήρωνι καὶ ἡρῴον ἐστι τὸ τοῦ Λήρωνος· κεῖται δ' αὕτη πρὸ τῆς Ἀντιπόλεως. Ἄλλα δ' ἐστὶν

Digitized by Google

νησίδια οὐξ ἄξια μνήμης, τὰ μὲν πρὸ τῆς Μασσαλίας αὐτῆς, τὰ δὲ πρὸ τῆς ἄλλης τῆς λεχθείσης ἠιόνος.

« Au delà des bouches du Rhône, en commençant au départ de Marseille, on rencontre les îles Stœchades, au nombre de trois importantes et de deux petites. Ce sont des Marseillais qui les cultivent. Jadis, elles avaient même une garnison, postée là contre les incursions des pirates. Elles ont aussi de bons ports. Après les Stœchades, on trouve Planasie, et puis Léron, qui ont des fermes. A Léron existe encore le temple du héros Léron; elle est située devant Antipolis. Il y a d'autres îlots qui ne méritent pas d'être rappelés, les uns devant Marseille même, les autres tout le long de la susdite côte. »

2° Pline l'Ancien, *Hist. Natur.*, III, 11, 3.

Galliae autem ora in Rhodano ostio Metina; mox quae Blascon vocatur; tres Stœchades a vicinis Massiliensibus dictae propter ordinem quo sitae sunt; nomina singulis : Prote, Mese (quae et Pomponiana vocatur), tertia Hypaea. Ab his, Sturium, Phœnice, Phila; Lero et Lerina adversus Antipolim, in qua Vergoani oppidi memoria.

« Sur la côte de Gaule, dans les bouches du Rhône, on trouve Métine. Ensuite, et tout près, l'île appelée Blascon. Puis, les trois Stœchades, ainsi nommées par leurs voisins, les Marseillais, à cause de l'ordre dans lequel elles sont rangées. Voici leurs noms respectifs : Protè, Mésè (qu'on appelle aussi Pomponiana), et la troisième, Hypæa [ou Hypatè]. Au delà de ces Stœchades, on rencontre Sturium, Phœnice, Phila; puis Léro et Lérina, vis-à-vis d'Antipolis ; c'est dans cette dernière île, on s'en souvient, que se dressait la forteresse de Vergoanum. »

3° Claude Ptolémée, *Géogr.*, II, 10, 9.

Νῆσοι δ' ὑπόκειται τῇ Ναρβωνησίᾳ... Αἱ δὲ Στοιχάδες ὑπὸ τὸν Κιβαριστὴν πέντε τὸν ἀριθμὸν, ὧν τοῦ μέσου θέσις Κε'—Με'δ''.

Ὑπὸ δὲ τὸν Οὔαρον ποταμὸν Ληρώνη, ἧς θέσις Κζ λ'δ''—Με δ''.

Digitized by Google

« Des îles sont situées sur la côte de la Narbonnaise... Les tœchades, à proximité du promontoire de Cithariste, au ombre de cinq; *position moyenne :* longitude 25°, latitude 2°,15. Et à proximité du fleuve le Var, Léronè; *position :* ngitude 27°,45; latitude 42°,15. »

***

Les historiens et géographes modernes sont généralement 'accord [1] pour admettre que, les Stœchades ne pouvant tre que nos îles d'Hyères, *Prote* désigne *Porquerolles; Mese, Port-Cros;* et *Hypaea,* l'*île du Levant;* ils ne le sont plus du out quand il s'agit de localiser *Sturium, Phœnice, Phila.* Les uns y soupçonnent les îlots voisins des îles d'Hyères : *Grand-Ribaud, Petit-Ribaud, Bagaud* (ou encore *Langoustier !*); les autres, les îlots de la rade de Marseille : *Ratonneau, Pomègue, Château d'If;* d'autres encore, les îlots du Marseilleveire : *Riou, Jaire, Maire,* etc.

M. Camille Jullian (*Histoire de la Gaule,* 1908, t. I, p. 397) croit que *Sturium, Phœnice, Phila* ne sont que *d'autres noms* de *Protè, Mésè* et *Hypaea*... Et son opinion avait prévalu dans ces derniers temps.

Pour accepter cela, il faut supposer le texte de Pline erroné ou falsifié : car Pline ne nous donne pas ces trois noms *Sturium, Phœnice, Phila* pour des doublets de *Prote, Mese, Hypaea;* il les applique sans ambiguïté à d'autres îles.

Une autre prétendue « altération » du texte de Pline avait d'ailleurs été notée depuis longtemps : Mese, *quae* et Pomponiana *vocatur.* On admet, d'après les mesures de l'*Itinéraire Maritime,* que *Pomponiana* était située près de notre Hyères. Donc *Mese,* étant indubitablement *Port-Cros,*

1. Dans sa *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine* (t. I, Paris, 1876), Ernest Desjardins prend les Stœchades *à l'envers* et il en cite *quatre* grandes et *trois* petites!... Pour lui, Proté est l'île du Levant; Mesé, Port-Cros; Hypaea, Porquerolles; Pomponiana, Giens; les trois petites seraient : Sturium, Riou; Phœnice, Pomègue; et Phila, Ratonneau... Quel travestissement du texte de Pline!

Digitized by Google

ne peut s'appeler aussi *Pomponiana*. Et Pline s'est trompé... ou son texte a été altéré...

Quant aux deux îles de Lérins, personne n'a jamais douté que, si Pline les appelle *Lero* et *Lerina*, ce soient elles aussi que Strabon désigne sous les noms de *Planasia* et de *Léronè*. Certains allaient même jusqu'à prétendre que la platitude de l'île de Saint-Honorat justifiait étymologiquement *Planasia*. Or, si *Planaria* veut dire « plat, plaine », *Planasia* n'a jamais eu cette signification.

***

L'identification nouvelle que je propose aujourd'hui permet d'interpréter exactement — et sans le modifier — le texte de Pline :

Prote	= *presqu'île de Cépet.*
Mese (ou *Pomponiana*)	= *presqu'île de Giens.*
Hypaea [ou *Hypate*]	= *île de Porquerolles.*

La presqu'île de Sicié est flanquée : à l'ouest, du minuscule archipel des Embiez, et, à l'est, de l'*île*, plus importante, de *Cépet*. Ancré à un petit kilomètre de la dite presqu'île, *Cépet* lui est rattaché par un mince pédoncule de sable.

Giens flotte au large d'Hyères, amarrée par deux étroits cordons de sable parallèles, de 4 et 5 kilomètres de long, entre lesquels miroite l'étang des Pesquiers. Les chartes du Moyen Age et les textes jusqu'au XVIIIe siècle l'appellent couramment l'*île de Giens*.

Géologiquement, *Cépet* et *Giens* sont en effet de véritables îles : des alluvions de sable les ont rattachées au continent. On s'en rend très bien compte, rien qu'à regarder une carte un peu détaillée (carte du Ministère de la Guerre ou du Ministère de l'Intérieur).

Il semble que ce soit pour *Cépet* et pour *Giens* que Lucain a écrit son vers :

Exiguo debet quod non est insula colli.

Plusieurs fois d'ailleurs, pendant ces derniers siècles, à la

Digitized by Google

suite de violentes tempêtes, les amarres se sont rompues, et *Cépet* et *Giens* sont *redevenus*, momentanément, des îles.

Que le cordon unique de *Cépet* et les cordons jumeaux de *Giens* existent depuis plusieurs millénaires, c'est probable; mais même s'ils étaient déjà formés il y a 2.500 ans, il n'en est pas moins certain que pour les Anciens comme pour nos Modernes, *Giens* et *Cépet* furent des *îles*.

Cépet, *Giens* et *Porquerolles* constituent donc l'archipel des « Stœchades proprement dites ». Dans la suite, le nom de Stœchades fut pris souvent dans une acception moins restreinte : on l'étendit à l'ensemble des îles situées le long de la côte, depuis Marseille, y compris les îles de Lérins.

Avant de s'établir aux îles Stœchades, les Grecs marseillais avaient occupé le continent voisin. Ils fondèrent une ville au pied du cap Sicié (que les Ligures appelaient promontoire *Zao*, selon Pline) et la placèrent sous la protection d'Apollon joueur de lyre, ou de cithare; ils lui donnèrent le nom de Citharista, et le cap Sicié devint pour eux le promontoire de Citharistе. Je crois bien que c'est encore en souvenir d'Apollon et de sa lyre qu'ils donnèrent aux trois Stœchades les noms de *Prote*, *Mese* et *Hypaea;* ce sont à peu de chose près les noms des trois cordes de la lyre primitive *(nete, mese* et *hypate)*.

Une autre ville marseillaise avait été fondée : Olbia (aujourd'hui *la Manarre*, près d'Hyères).

On peut dire que les trois Stœchades étaient tout à fait proches des villes marseillaises : *Prote* à proximité de Citharistе; *Mese* et *Hypaea* à proximité d'Olbia.

Quant à la station romaine de Pomponiana, d'accord avec Pline, je la place à Giens, où d'importantes ruines romaines ont été signalées par Bonstetten.

Ab his, au delà de ces trois Stœchades, Pline cite trois autres îles que j'identifie ainsi :

Sturium = *Bagaud.*
Phœnice = *Port-Cros.*
Phila = *l'île du Levant.*

Ces trois îles ne font plus partie des « Stœchades propre-

Digitized by Google

ment dites ». Elles constituent un autre archipel, sur lequel nous allons bientôt revenir à propos du texte de Strabon.

Pline termine enfin son énumération par les deux îles de Lérins qu'il appelle nominativement *Lero* et *Lerina*.

Le texte de Strabon est en concordance parfaite et avec celui de Pline et avec mes identifications. Ses trois grandes Stœchades sont : *Proté (Cépet)*, *Mese (Giens)* et *Hypaea (Porquerolles)*; ses deux petites — que Pline a omis de signaler, parce que, trop petites, elles ne portaient probablement pas de nom — sont : *Grand-Ribaud* (où le Docteur Richet possède une villa), et *Petit-Ribaud*, toutes deux entre *Giens* et *Porquerolles*.

A la suite de ces cinq Stœchades, continue Strabon, on rencontre ἡ Πλανασία, c'est-à-dire, à mon avis, l'*archipel de Planasie*, dont Pline nous a énuméré les trois îles et que j'ai identifiées : *Sturium (Bagaud)*, *Phœnice (Port-Cros)*, *Phila (l'île du Levant)*.

Bagaud, Port-Cros et l'île du Levant, serrées l'une contre l'autre, forment une véritable entité géographique. Il ne faut pas s'étonner que les Anciens en aient fait un archipel à part. Ne les voyons-nous pas, au XVIe siècle, désigner d'un nom spécial : les *îles d'Or* (lettres d'érection du marquisat des isles d'Or, rendues par François Ier en juillet 1531) : ce qui ne les empêchait d'ailleurs pas, jointes à Porquerolles et à Giens, de porter, en même temps, l'appellation plus générale d'*îles d'Hyères*.

L'accord des textes de Strabon et de Pline est complet.

Strabon cite les trois archipels : celui des Stœchades (trois grandes îles, deux petites), celui de Planasie, celui de Lérone.

Pline donne les noms individuels et des trois grandes Stœchades et des trois îles de l'archipel de Planasie et des deux îles de Léonè... Pline avait sûrement le texte de Strabon sous les yeux : il le recopie, en le complétant.

Pline et l'*Itinéraire Maritime* d'Antonin distinguent les deux îles de Lérins; par contre, Strabon et Ptolémée les désignent sous l'appellation unique de *Lèrôn* (Strabon) ou *Lérônè* (Ptolémée).

Digitized by Google

Si *Planasia* et *Leron* désignaient les deux îles de Lérins, comme on l'a cru jusqu'ici, Strabon aurait écrit : « Elles sont situées vis-à-vis d'Antipolis. » Or, il dit : « Celle-ci *(Leron)* est située vis-à-vis d'Antipolis », laissant entendre que celle-là *(Planasia)* ne l'est pas. *Planasia* désigne donc la dernière île (ou plutôt le dernier groupe d'îles) avant les îles de Lérins, c'est-à-dire Bagaud, Port-Cros, l'île du Levant.

D'autre part, peut-on croire que le Grec Strabon se fût contenté de citer l'archipel grec des Stœchades en bloc (trois grandes et deux petites) et qu'il eût détaillé les deux minuscules îles de Lérins? C'est inadmissible.

Qu'était cet archipel de Planasie? Je serais tenté d'y voir un *archipel phénicien*, colonisé par des Tyriens plusieurs siècles avant l'établissement des Marseillais aux Stœchades.

Le nom de *Phœnice (Port-Cros)* est, en tout cas, tout à fait significatif : des Phéniciens occupaient cette île. Et si les Phéniciens étaient établis à *Port-Cros*, ils ne pouvaient pas ne pas l'être également dans les deux îles toutes voisines, *Bagaud* et l'*île du Levant*.. *Sturium* n'est pas sans analogies avec *Tyrium* (ni avec les mots Tsor, et Zourou, Zourri, qui désignent la ville de Tyr en phénicien et en babylonien).

De *Phila*, je rapprocherai le nom de l'île égyptienne de *Philae*... Mais c'est peut-être trop accorder à des ressemblances verbales.

En faveur de mon hypothèse d'un archipel phénicien, j'ajouterai ceci : l'île du Levant, dans plusieurs chartes du moyen âge (dans une pièce de 1348, notamment), porte le nom de *Cabaros*. Ce nom est ancien, à mon avis, quoiqu'il ne figure pas dans les textes grecs ou latins qui nous sont parvenus. Je le rapprocherais volontiers du nom de la ville phénicienne d'Heraclea *Caccabaria*, située sur la côte des Maures, à Cavalaire, juste en face de l'île du Levant. Il y eut à Cavalaire, comme à Monaco, une ancienne colonie tyrienne qui s'était placée sous la protection de Melkarth (les Grecs de Marseille, en s'installant plus tard à la place des Phéniciens sur cette côte, changèrent son nom en celui d'Héraclès). *Cabaros* et *Caccabaros* sont probablement formés

Digitized by Google

de la même façon que Cythère et Anticythère, Paxos et Antipaxos, Paros et Antiparos, etc. Heraclea *Caccabaria* sur le continent fait *vis-à-vis* à l'île de Cabaros.

D'après Desjardins (*Géogr. de la Gaule*, t. II, 1878), « Καχκάβη était un nom *grec* de Carthage ». Ne faut-il pas lire plutôt : *un nom phénicien ?*

Ézéchiel, s'adressant à Tyr au début du VIe siècle, s'exprime ainsi : « Aram commerçait avec toi, à cause du grand nombre de tes ouvrages d'art; ils ont apporté sur tes marchés : des escarboucles, de la pourpre rouge, de la toile multicolore et blanche, des coraux et des rubis. » (Ezéch., XXVII, 16).

Les Tyriens, qui sillonnaient toute la Méditerranée pour écouler chez les peuples les plus variés leurs marchandises, ont probablement été amenés à fonder un établissement dans les îles de Planasie et à Heraclea Caccabaria sur la côte, parce qu'ils trouvaient en abondance dans ces parages :

1° Le *corail*. Pline (XXXII, 11, 1) note que le corail des Stœchades était très estimé.

2° Le *murex*, ou coquillage dont on tire la pourpre. On trouve les *murex* en abondance dans les eaux de ces îles.

3° Les *escarboucles*. On trouve en grande quantité des grenats (ou escarboucles) dans les micaschistes et dans les amphibolites de l'*île du Levant* et du massif des Maures, qui est vis-à-vis sur le continent. C'est principalement de ces deux sources que viennent, vraisemblablement, les escarboucles (ou grenats) que Pline (*H. N.*, XXXVII, 25) et Théophraste *(Traité des pierres)* disent provenir « de Marseille » (III, 18) ou « des environs de Marseille » (VI, 34).

4° Quantité de *plantes médicinales* (lavandes, *stœchas*, germandrées, etc.).

Le nom de *Planasia* fut aussi porté dans l'antiquité par l'actuelle petite île italienne de *Pianosa*, qui se trouve à 12 kilomètres au sud-ouest de l'île d'Elbe. Tacite rapporte qu'un petit-fils d'Auguste, Agrippa Posthume, y fut exilé.

A cause de son nom moderne, je me demande si le nom ancien ne devrait pas plutôt se lire *Planasia*?

Digitized by Google

***

Mes identifications m'ont donc permis d'expliquer sans difficulté les textes de Pline et de Strabon. Il ne me reste plus qu'à montrer qu'elles sont corroborées par Ptolémée.

« Les Stœchades, dit-il, au nombre de cinq, sont situées à proximité (*ou* en vue) du promontoire de Cithariste. »

Eh bien! Cépet, Giens et Porquerolles et les deux Ribauds remplissent cette condition : ces cinq îles sont visibles et à proximité du cap Sicié.

Le passage de Ptolémée, si précis avec mon interprétation, perd tout sens si l'on affirme que Port-Cros et l'île du Levant sont des « Stœchades » proprement dites. Port-Cros et l'île du Levant sont à 50 kilomètres du cap Sicié, à vol d'oiseau. On ne peut réellement pas prétendre qu'elles sont à proximité de ce cap!.

J'ajouterai encore ceci : l'*Alconis* de l'*Itinéraire Maritime* et l'*Alônis*, « île et ville des Marseillais », selon Artémidore, cité par Étienne de Byzance, me paraissent ne faire qu'un seul et même port. Et, plutôt qu'au Lavandou, à Cavalaire ou en quelque autre point du continent, c'est dans l'archipel voisin que je le chercherais : à Port-Cros.

L'*Itinéraire Maritime* mentionnerait donc *deux* escales aux îles : l'une, *Alconis* (Alcyonis ?) à Phœnice (Port-Cros), dans l'archipel tyrien de Planasie; l'autre, *Pomponiana* à Mese (Giens), dans l'archipel grec des Stœchades.

Nous ne quitterons pas les Stœchades avant d'avoir placé sous les yeux de nos lecteurs la reproduction d'une très belle pierre tombale du Ier siècle de l'ère chrétienne, qui fut découverte en 1886 dans l'île de Porquerolles. C'est en creusant les fondations d'une écurie, près de la ferme de la plaine Notre-Dame, que des ouvriers la mirent au jour. Elle fut donnée par M. de Roussen, alors propriétaire de l'île, au Docteur Cunéo, qui la fit sceller dans la muraille orientale de sa villa, sise sur la plage de Porquerolles. C'est là que je

Digitized by Google

l'ai vue en 1910 et photographiée. J'en ai vérifié les dimensions: hauteur 0 m. 76, largeur 0 m. 64. L'épaisseur de la pierre peut être de 0 m. 06 environ.

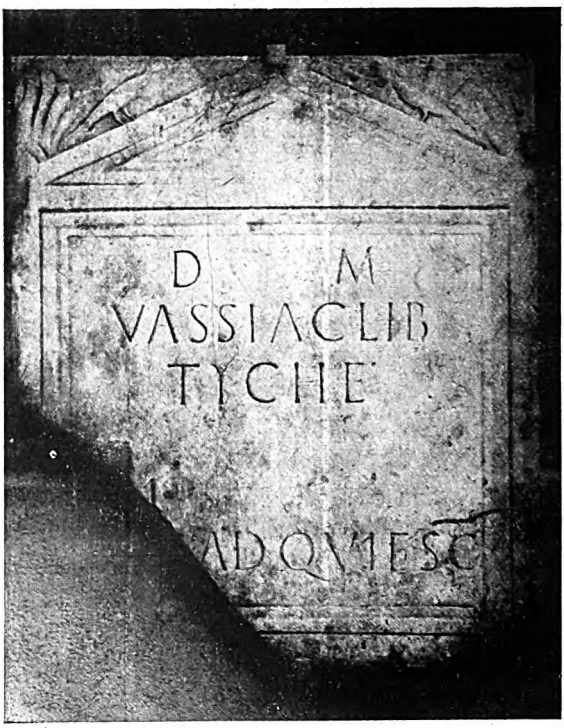

L'inscription n'a pas été étudiée et a passé jusqu'ici inaperçue. M. Salomon Reinach et le commandant Espérandieu, à qui j'en ai adressé une photographie, m'en ont donné la lecture suivante :

Vassia C
(aii Vassii)
lib(erta) Tyche
[hic] adquiesc
(it).

« Vassia Tyché, affranchie de Caius Vassius, repose ici. »

Au-dessus de l'inscription se dresse un fronton : sur chacun de ses rampants grimpe une colombe; aux extrémités, un acrotère.

C'est l'unique pierre avec inscription qui ait été trouvée tant à Giens et à Cépet qu'aux îles d'Hyères.

JULES MOUQUET.

Digitized by Google

LA VOIE ROMAINE & LA ROUTE MODERNE

Parmi les constructions dont les Romains nous ont laissé les vestiges, la voie romaine occupe, dans l'opinion courante, une place de premier plan. On lui accorde tous les mérites, on loue les principes qui guidèrent ses constructeurs, on admire son épaisseur, sa dureté, sa viabilité, qui bravaient les intempéries, l'usure et les siècles, si bien que, pour tout ouvrage d'histoire et d'archéologie, sa perfection absolue est un dogme.

Or, par un singulier contraste, les ingénieurs qui président à la construction de nos routes semblent n'avoir rien lu de cette apologie, ou du moins, n'en pas tenir compte. Construction, procédé, structure, profil, tracé, tout, en effet, dans nos voies publiques, est à l'encontre des méthodes romaines, non seulement dans l'aspect extérieur, mais essentiellement et profondément.

Ce contraste flagrant doit avoir une cause, et le désir nous est venu de savoir qui des deux a raison, de l'archéologue ou de l'ingénieur.

Un moyen de s'en rendre compte est, nous semble-t-il, de dégager les caractères essentiels de la voie romaine et de la moderne, d'étudier leur structure, les matériaux qui les composent, la technique de leur emploi, leur résistance à l'usure et aux intempéries, et de comparer entre eux ces divers éléments.

Voyons tout d'abord, d'après l'opinion quasi unanime des ouvrages d'histoire et d'archéologie, comment on procédait à l'établissement d'une voie romaine.

On déterminait son tracé, on creusait tout au long une tranchée large de 3 m. 50 à 4 m. 60 et dont la profondeur dépassait souvent 1 mètre; puis, dans cette excavation, on cons-

Digitized by Google

truisait la chaussée. Celle-ci se composait de deux parties principales, la fondation et le recouvrement.

La fondation était constituée par une couche de pierres plates, sur laquelle on établissait un bloc de béton, formé de deux ou trois couches de matériaux dont le volume allait en diminuant de la base au sommet; puis, sur ce bloc, on maçonnait le revêtement.

Celui-ci était composé soit de dalles rectangulaires ou polygonales, soit de pavés, soit de cailloux, disposés en dos d'âne et liés entre eux au ciment. Il n'était ménagé dans le revêtement aucun joint de dilatation.

Des historiens ont comparé justement cet ensemble à une muraille massive, enfoncée dans le sol jusqu'au niveau de son chemin de ronde [1].

On reste confondu devant l'importance d'un tel ouvrage, en songeant à la formidable dépense en matériaux et en main-d'œuvre qu'il entraînait, et l'on serait presque tenté de dire, comme ses apologistes, qu'il était construit pour l'éternité. Peut-être les ingénieurs romains espéraient-ils qu'il en serait ainsi, mais l'effort n'est pas tout, et, quelle que soit sa puissance, il doit être jugé par ses résultats.

Cherchons donc, d'après les données de l'expérience et des lois physiques élémentaires, comment pouvait se comporter à l'usage une chaussée ainsi constituée.

Un mur se ruine habituellement par sa partie haute, quand ses joints sont à découvert. Les retraits et dilatations dus aux variations de température, la pluie et la gelée, attaquent d'abord les joints, amènent des fissures, disloquent peu à peu les matériaux du faîtage, ouvrent la voie aux infiltrations et causent des dégâts de plus en plus graves.

Il en était de même pour la chaussée romaine. Sous l'action puissante du retrait et de la dilatation, son revêtement cimenté se cassait et se fissurait. La pluie entrait par les fissures, la gelée les élargissait et les matériaux se descellaient peu à peu. A ces causes météorologiques de détérioration,

(1) Nous ne parlons pas des accotements qui sont accessoires.

Digitized by Google

se joignaient les effets du roulage. Les chocs, la pression, le frottement des roues, augmentaient le jeu des matériaux dans leurs alvéoles de ciment et les usaient irrégulièrement, car la pénurie de moyens de transport imposait l'emploi de matériaux pris dans le voisinage de chaque section de la route et par conséquent non homogènes.

Il se produisait donc des ruptures de dalles, des bosses, des creux, des ornières, et dès lors se posait la question des réparations.

Ces réparations ne pouvaient être ni faciles, ni durables, car elles étaient faites au ciment et chacun sait que les pièces au ciment frais prennent mal sur vieux matériaux. Les parties fraîchement réparées étaient donc rapidement attaquées par les retraits et dilatations dus à la température, par la pluie, la gelée, le choc des roues, et se dégradaient très vite. En outre, les dalles neuves se raccordaient mal aux dalles usées, ce qui, après des réparations partielles, laissait subsister des creux et des aspérités, causes de cahots et de dégradations nouvelles.

Ces réparations étant inefficaces, on laissait généralement la route en mauvais état.

Quant aux réfections importantes, on ne s'en préoccupait pas, ou bien à intervalles si éloignés qu'on les enregistrait comme un événement mémorable, une gloire pour leur auteur.

On peut se faire une idée du piètre état de viabilité de la voie romaine par l'aspect des chaussées ou parties de chaussées conservées à Pompéï, Valence, etc., voire par celui des routes dallées chinoises, sur lesquelles la circulation est un problème, même au pas.

Mauvaises pour les voitures antiques si légères, que fussent devenues les chaussées romaines, soumises au roulement des nôtres?

Nous n'avons rien dit du rôle de l'infrastructure en béton, car, en dépit de son épaisseur et de sa compacité, cette fondation ne garantissait pas le revêtement contre les causes de ruine énumérées plus haut.

Digitized by Google

C'était la seule partie durable de la voie romaine, et cette partie *ne servait pratiquement à rien.*

Il résulte de ce que nous venons de voir que les caractères essentiels de la voie romaine étaient sa *grande épaisseur* et sa *rigidité.*

Nous allons voir maintenant que ceux de la route moderne sont au contraire sa *faible épaisseur* et sa *plasticité.*

Pendant la période qui s'étend du haut moyen âge au XIXe siècle, l'Occident a utilisé deux systèmes de chaussées, le pavage et l'empierrement.

La chaussée pavée se composait de deux couches, l'une de sable, à même le sol, l'autre de gros pavés cubiques jointifs, disposés en dos d'âne et incrustés dans le sable qui lutait les joints.

Dans cette conception nouvelle, la fondation en béton et le liant cimenté romains avaient disparu, remplacés tous deux par la couche de sable qui jouait le double rôle de support et de liant, pour les pavés du revêtement.

Si la chaussée pavée était différente de la chaussée romaine dans son principe et dans sa technique, elle était non moins différente dans la pratique. Grâce, en effet, à la plasticité du sable dans lequel sont enchâssés les pavés, elle est peu sensible aux retraits et dilatations causés par la température et résiste bien aux alternatives de pluie et de gelée. Les cubes de grès et de granit *homogènes* s'usent très lentement sous l'action du roulage; enfin, ses réparations sont faciles, solides et durables.

Le principal défaut du système est son prix de revient élevé; néanmoins, il constituait un progrès si réel que de Philippe-Auguste à nos jours on n'a en somme rien trouvé de mieux.

La chaussée empierrée se composait simplement d'une couche de pierraille, épaisse de 30 à 40 centimètres environ, reposant sur le sol et dont les matériaux diminuaient de volume de la base à la surface. Pour rendre tout de suite praticable aux voitures cet épais amas de pierraille, il eût fallu le comprimer par un cylindrage énergique; mais, en fait, la

Digitized by Google

compression et l'amalgame des matériaux se faisaient principalement par le passage même des charrois. Ce passage formait des ornières que l'on remplissait de pierraille jusqu'à ce que la surface eût acquis de la cohésion. Les réparations se faisaient de même par des apports partiels de pierraille.

Grâce à la plasticité des matériaux qui la composaient, cette chaussée avait, sur la voie romaine, l'avantage d'être peu sensible aux effets destructeurs des agents météorologiques et d'être d'un entretien relativement facile, même pour une main-d'œuvre inexpérimentée. Elle était, en outre, moins chère que le pavé.

Mais, dans la pratique, malgré les corvées imposées aux populations, la pénurie d'argent et surtout le manque de méthode la laissaient trop souvent en mauvais état, creusée d'ornières, de fondrières et très inférieure aux pavés.

Les choses en étaient là lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle des essais tentés de divers côtés donnèrent naissance à un procédé nouveau, dont l'ingénieur écossais Mac Adam eut le grand mérite de dégager et de fixer les caractères et la technique. Partant de ce principe que, dans une chaussée en terrain normal, la *fondation est inutile* et que le revêtement suffit, pourvu qu'il soit résistant, il inaugura l'emploi régulier du système qui porte son nom.

Le *macadam*, simple perfectionnement du vieux procédé de l'empierrement, se compose d'une couche de pierraille de 15 à 25 centimètres d'épaisseur, placée directement sur le sol en dos d'âne de la route. Cette pierraille, très menue à la surface, est recouverte de sable, arrosée d'eau et comprimée fortement au rouleau. Facile à exécuter, très économique, praticable de suite, aisément réparable, le macadam possède en outre, pour le roulage, des qualités précieuses. Il remplaça peu à peu l'empierrement et répondit à tous les besoins, concurremment avec le pavage, jusqu'au développement de l'automobile.

Avec ce développement toutefois, le macadam simple devint insuffisant pour les routes à circulation intense; on dut le perfectionner et chercher des procédés nouveaux.

Digitized by Google

Sans compter les procédés employés dans les villes, il y a actuellement, en service ou à l'essai, en France et à l'étranger, trois principaux types de chaussées : 1° la chaussée pavée; 2° le macadam et ses dérivés, *tarmacadam*, etc.; 3° les chaussées en béton et ciment.

Le pavage a été, au cours du XIXe siècle, l'objet d'un perfectionnement important par l'adoption des petits pavés en forme de parallélipipèdes, beaucoup plus résistants et plus doux au roulage que les gros pavés.

Le macadam ordinaire est toujours très largement employé pour les voies à circulation modérée; mais, pour les voies à circulation intense, on le modifie et le perfectionne par des arrosages au goudron, ou bien en incorporant à la pierraille un liant plastique à base de goudron, d'asphalte, ou de nature analogue, qui augmente considérablement sa résistance.

On fait enfin des chaussées en béton, en ciment et même en ciment armé, destinées surtout aux automobiles.

Les termes de béton et de ciment pourraient évoquer la pensée d'une analogie entre ces chaussées nouvelles et la romaine, d'un retour aux procédés antiques et aux blocs rigides; mais il n'en est rien, en réalité. Ces chaussées modernes n'ont pas, en effet, l'épaisse fondation de la voie romaine et leur recouvrement repose directement sur le sol ou sur une couche de sable. En outre, ce recouvrement épais, seulement de 20 à 25 centimètres en général, est formé de béton fin ou ciment, mélangés parfois de goudron ou bitume, destinés à lui donner de la plasticité. Enfin, il est coupé de joints de dilatation distants de 10 à 20 mètres, soigneusement colmatés avec du goudron et du bitume. Certains constructeurs préfèrent laisser les fissures se produire d'elles-mêmes, les acceptent et les remplissent dès leur formation avec les mêmes coulis plastiques que les joints ménagés à l'avance.

Ces divers procédés sont de plus en plus résistants aux agents météorologiques, et de mieux en mieux adaptés aux nécessités du roulage le plus intense.

La plasticité est tellement nécessaire pour toute chaussée,

Digitized by Google

que la voie ferrée elle-même, soumise non seulement aux intempéries, mais à des pressions, à des ébranlements formidables, est plastique, et non pas rigide. Ses matériaux, ballast et traverses, ne sont ni bétonnés ni cimentés, mais simplement juxtaposés et enchevêtrés par tassement naturel. Les rails eux-mêmes sont séparés par des joints de dilatation.

Un ballast bétonné comme la fondation de la voie romaine, et des rails soudés entre eux seraient rapidement fissurés, gondolés et hors de service.

La chaussée moderne, profondément différente de la voie romaine, fut donc, sur cette dernière, un progrès sérieux, progrès qui n'a cessé de s'affirmer jusqu'à nos jours. Pourquoi donc la voie romaine a-t-elle conservé aux yeux des archéologues un prestige aussi peu mérité?

Nous n'y voyons d'autre raison que l'attrait d'une légende née au début du XIXe siècle et transmise de mains en mains comme le flambeau symbolique. De nombreux savants, respectables du reste par leurs travaux, ont contribué à la créer. Vivant à une époque émerveillée par les résultats des fouilles, mais peu armée pour la critique, ils admiraient en bloc les révélations du génie antique et proclamaient à l'envi que rien ne pouvait surpasser les travaux romains.

Pour eux, le progrès consistait, non pas à chercher des procédés nouveaux, mais à reprendre ceux des Romains, « *nos maîtres sous tous les rapports* ».

Cet état d'esprit a persisté longtemps et les mérites de la voie romaine sont encore célébrés dans les ouvrages d'archéologie les meilleurs et les plus récents.

Cette légende fut étayée principalement, semble-t-il, par le dépôt à l'Institut, en 1865, d'un rapport de l'ingénieur Matty de Latour, en vue du concours des Antiquités de France. Dans ce rapport, monument remarquable d'incompétence, l'auteur, poussé par son zèle apologétique, paraît mépriser les lois physiques et les vérités techniques les plus élémentaires. Il appelle de tous ses vœux le retour aux merveilleux procédés des Romains « nos maîtres de tant de manières », préconise les liants rigides, les gangues de mortier pour les

Digitized by Google

pavages, le bétonnage pour les empierrements et traite de haut les objections des ingénieurs ses confrères.

L'un d'eux, l'ingénieur Léon, avait fait observer « que le mode de construction des voies romaines ne se prêtait pas à un entretien simple et journalier, que les dégradations devaient être plus graves et les réparations plus coûteuses sur ces routes que sur les nôtres, que ces voies n'eussent pas résisté longtemps au roulage moderne, et qu'enfin, le système romain, qui tendait à faire des routes assez solides pour n'avoir pas à les réparer de longtemps, est inapplicable de nos jours ». Matty de Latour réplique : « Avec de pareilles idées, on n'arriverait jamais à perfectionner les chaussées », puis revient à son idée fixe, que le progrès consiste à reprendre, à la lettre, les procédés romains...

Les archéologues se rangèrent à l'opinion de Matty de Latour et c'est pourquoi, bien longtemps après l'ingénieur Léon, nous en sommes réduit à lutter avec lui contre une légende aussi tenace que peu fondée. Les Romains nous ont légué assez de monuments bien conçus et justement admirés pour n'avoir pas besoin qu'on leur attribue des mérites qu'ils n'avaient pas.

C^t^ Lefebvre des Noëttes.

Décembre 1924.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Trésor d'orfèvrerie antique découvert à Mâcon, en 1764.

« Tous ceux qui se sont occupés du Mâconnais gallo-romain, archéologues numismates et collectionneurs, tous ceux qui se sont passionnés pour l'étude des problèmes de notre très ancienne histoire locale, disait, il y a vingt-cinq ans, Jules Protat, ont déploré la disparition presque complète des monuments antiques et l'absence de documents et de renseignements sur une époque qui fut certainement très florissante dans notre région... Nous savons, par quelques lignes d'une chronique moderne, qu'un vaste temple s'élevait sur l'emplacement de l'hôpital actuel de Mâcon. Lors de la construction de cet hôpital, vers 1764, on en découvrit les fondations en même temps que l'on mettait au jour un merveilleux trésor; mais le plan des fondations de ce temple n'a pas été relevé et le trésor (bijoux, statues d'argent, 30.000 monnaies) fut en partie fondu, le reste dispersé sans qu'il en ait été fait inventaire[1].»

Effectivement, je ne connaissais pas d'autre travail consacré à ce trésor que les quelques lignes publiées par le comte de Caylus dans le tome VII, (p. 248 et suiv.) de son *Recueil d'Antiquités*, lorsque le hasard me fit découvrir, il y a quelques années, dans les papiers de Séguier conservés à la Bibliothèque municipale de Nîmes[2], une « annonce » imprimée, contemporaine de la découverte qu'elle décrit avec soin.

Caylus avait été documenté par son ami, M. de Montrichard, qui lui avait communiqué une lettre du chevalier de Savasse et confié divers objets de la trouvaille, achetés les uns par ce personnage, dernier commandeur de l'Aumusse, les autres par le lieutenant du roi, M. de La Vernette. L'annonce nous donne le nom du premier acquéreur du trésor ou, du moins, de ce qu'il fut possible d'en sauver, et nous renseigne, d'autre part, sur des pièces qui restèrent inédites et dont on a perdu la trace, comme celle, du reste, de toutes les autres, sauf une qui a passé au Musée Britannique. Son intérêt, par suite, est certain.

Le document n'est pas signé et contient des fautes d'orthographe; mais il émane manifestement d'un antiquaire assez instruit. Il a pour titre complet : *Annonce d'une découverte de plusieurs rares et précieuses antiques faite en l'an-*

1. *Annales de l'Acad. de Mâcon*, 3e série, t. V (1900), p. 32.
2. Recueil n° 124, pièce n° 17.

Digitized by Google

née 1764 *près de la ville de Mâcôn*, et se compose de deux pages in-4° dont voici la copie [1] :

Histoire de la découverte. — Le 1er mars 1764, des ouvriers chargés de lever et conduire des terres pour le nivellement des cours du nouvel Hôtel-Dieu, que l'on construit hors des murs de la ville de Mâcon, trouvèrent une grande quantité de médailles, plusieurs idoles d'argent et d'autres pièces antiques de même métal.

Toutes ces pièces étaient rassemblées et amoncelées, ce qui donne lieu de penser qu'elles étoient autrefois renfermées dans une caisse ou autre vaisseau que le tems aura entière[ment] détruit. Exposées au pillage des travailleurs, elles furent sur le champ enlevées et dispersées ; les curieux qui en furent instruits n'en purent recouvrer la principale partie qu'avec beaucoup de peine et qu'en retirant plusieurs pièces des creusets des orfèvres auxquels elles avoient été vendues.

Le lieu où cette découverte a été faite est éloigné d'environ trois cens pas au nord-ouest de la partie où étoit l'ancienne cité ; il y existoit un chemin public de tems immémorial et sans doute que le sol, continuellement battu par le passage, a été moins pénétré par les eaux, ce qui aura donné lieu à la conservation de ces antiques, qui étoient d'ailleurs à la profondeur de huit ou neuf pieds dans la terre.

Mâcon, comme l'on sçait, est une des plus anciennes villes de la Gaule; l'époque de sa fondation est absolument ignorée; mais l'on peut juger par ce qui en est rapporté dans le septième livre des Commentaires de César, qu'elle étoit déjà de quelque considération du tems de ce fameux général.

Cette ville a été tant de fois ravagée dans le tems de guerre, qu'il ne reste aucun monument qui puisse seulement faire conjecturer ce que pouvoit être autrefois le lieu où la découverte a été faite. L'on peut dire cependant qu'il y avoit un édifice considérable et même magnifique, si l'on en juge par les restes de quelques fondemens et par les fragmens de marbre blanc en carreaux et moulures qu'on y a trouvés.

Il y a quelque apparence que cet édifice a péri par une incendie. L'on a cru reconnoître beaucoup de charbon et de cendre autour et par dessus les antiques, le seul endroit qui n'avoit pas été fouillé.

Il est peut-être à propos d'observer que les anciennes médailles sont du haut Empire jusqu'à Gallien et que l'on peut en conclure qu'il peut y avoir environ quinze siècles qu'elles étoient enfouies dans la terre.

Description des antiques. — Premièrement, un disque ou plat de sacrifices, de neuf pouces et demi de diamètre, dont le bord est coquillé et relevé de onze lignes, le fond orné de quantité de petits compartimens gravés à filets dorés, et ayant au milieu, aussi en gravure dorée, la figure d'un sacrificateur versant une patère sur un autel [1].

2° Un autre disque de même grandeur, orné de quelques figures sur le bord et au milieu, ayant par dessous un pied de la hauteur d'environ deux lignes [2]. Ces deux pièces, dont la forme est fort belle, sont endommagées.

3° Une soucoupe ovale et à pied, de neuf pouces quatre lignes de longueur sur cinq pouces et demi dans la plus grande largeur, ornée d'une ciselure en or

---

1. Ce document, dont j'ai respecté la forme, est sans doute fort rare. Georges Protat l'ignorait et l'on sait cependant avec quel soin cet imprimeur regretté s'appliquait à recueillir tout ce qui se rapporte à l'ancienne typographie mâconnaise.

[1] Caylus, VII, p. 248 et pl. LXVIII, n° 1.
[2] *Ibid.*, p. 248 et pl. LXIX, n°s 1 et 4.

Digitized by Google

sur le bord et d'un petit fleuron au milieu. Cette pièce est pesante et parfaitement entière [3].

4° Une simpule à manche, de trois pouces dix lignes de diamètre et deux pouces de profondeur. Le dedans est à grains de millet en demi-relief et le dehors est uni. Le manche, qui est plat et orné sur l'extrémité de moulures qui paroissent faites au tour, a deux pouces neuf lignes de longueur. Cette pièce est un peu endommagée dans le fond [4].

5° Un Mercure nud, ayant seulement le pallium redoublé sur l'épaule gauche et retroussé sur le bras du même côté, de trois pouces trois lignes de hauteur, y compris le piédestal exagone, ciselé et doré, qui est de neuf lignes de hauteur. [*Inédit.*]

6° Un autre Mercure de cinq pouces trois lignes, avec le piédestal rond, ciselé et doré sur les bords. Ce Mercure nud a aussi seulement un pallium doré attaché avec une fibule sur l'épaule droite, revenant sur l'épaule gauche, puis sur l'avant-bras, d'où il pend jusqu'au milieu de la jambe. La longue bourse qu'il tient de la main gauche est aussi dorée. Au pied de ce Mercure, sur le même piédestal, est un petit coq. [*Inédit.*]

7° Une autre figure qui ne paroît pas être un Mercure, mais un prêtre d'une attitude à peu près semblable aux figures précédentes, de trois pouces avec son petit piédestal rond et fort bas. [*Inédit.*]

8° Un Jupiter pareillement nud portant la foudre de la main droite, ayant le pallium doublé sur l'épaule gauche, dont un bout retombe par derrière jusqu'au milieu de la jambe ; l'autre partie, venant de l'épaule gauche, redoublée sur le milieu du bras droit, retombe comme l'autre orné d'un gland à la pointe. Cette figure a quatre pouces de hauteur, y compris le piédestal de structure exagone, dont les bords ont perdu leur dorure. Au pied de Jupiter, sur le même piédestal, est la chèvre Amothée (*sic*). [*Inédit.*]

9°. Le Soleil, figure demi-nue, avec la couronne radiale, tenant une patère de la main droite et la corne d'abondance de la gauche. Il porte des espèces de bottines d'une figure singulière. Cette pièce a trois pouces sept lignes, y compris le piédestal octogone. [*Inédit.*]

10°. Une Diane, dont le vêtement entièrement doré est divisé en trois parties. dont la plus basse est comme flotante pour marquer la vitesse de sa marche. Le croissant qu'elle a sur la tête est aussi doré ; les bras et les pieds sont nuds. L'on pense qu'elle avoit des flambeaux à la main qui sont perdus. Cette pièce a trois pouces dix lignes de hauteur, y compris le piédestal rond à filets et fleurs dorés [5].

11°. Une autre figure de femme, vêtue de la stole dorée, couronnée d'une couronne murale tourelée, tenant une patère de la main droite et une double corne d'abondance de la main gauche ; elle a des ailes comme une Victoire, sur l'extrémité desquelles elle porte un croissant doré, de deux pouces quatre lignes de longueur, sur lequel sont rangés sept petits bustes charmans, surtout par la beauté des têtes. Le premier est Saturne, dont la tête est couverte d'un voile ; le second le Soleil, avec ses longs cheveux bouclés et une couronne radiale ; le troisième est Diane, avec le croissant et les bandelettes ; le quatrième Mars, dont le casque est panaché ; le cinquième est Vénus, avec une couronne de lys et les bandelettes ; le sixième Jupiter ayant une couronne de laurier et de bandelettes ; le septième est Mercure, avec deux petites ailes dorées à leur jonction et sur le milieu desquelles sont posés deux autres bustes

---

[3] Caylus, VII, p. 248 et p. LXVIII, n° 2.
[4] *Ibid.*, p. 249 et pl. LXIX, n°s 2 et 3.
[5] *Ibid.*, p. 250 et pl. LXX, n°s 3 et 4, où le piédestal n'est pas indiqué ; Salomon Reinach, *Répert. de la stat.*, II, p. 320, n° 7.

Digitized by Google

qui représentent Castor et Pollux ayant son étoile sur sa tête, et deux cornes d'abondance dont sortent deux autres bustes, l'un de Cérès et l'autre de Bacchus, avec des ornemens en raisins et épis de bled. Au pied de la figure principale, et sur le même piédestal, est un petit autel allumé sur lequel elle semble verser sa patère. Cette pièce a cinq pouces et demi de hauteur, y compris le piédestal, qui est goderonné avec des bordures dorées. Tous les ornemens de cette figure, ainsi que des bustes, et les attributs sont dorés [6].

Toutes ces pièces sont d'argent et massives. La perfection ne laisse rien à désirer, soit pour le caractère et la délicatesse des traits qu'on remarque dans les têtes, soit pour la légèreté et la finesse des draperies, soit pour le choix et le goût des ornemens, soit pour l'exactitude du dessein et de l'atitude de chaque figure. Les sçavans qui les ont examinés les ont jugés du plus beau tems du siècle d'Auguste.

Il y a encore plusieurs pièces ou vases en argent qui servoient anciennement pour les sacrifices. On peut voir le tout rassemblé chez Madame Aulas, à Mâcon. L'on y trouvera aussi des médailles de toute espèce, avec plusieurs instrumens de mathématique et physique, avec les livres qui en instruisent, de même que pour les antiques.

Le chevalier de Savasse mentionne, dans sa lettre à M. de Montrichard, « une statue de bronze, de plus d'un pied de hauteur », qui avait été mise au jour dans le voisinage du trésor et représentait « une femme voilée tenant son enfant entre ses bras ». Le vigneron qui la possédait pensa qu'il s'agissait de la Vierge et il la porta au curé de Placey, « pour qu'il lui donnât une place dans l'église ». Mais le curé, « la reconnaissant pour une idole », lui dit qu'elle était « digne de l'enfer » et qu'il fallait la vendre à un orfèvre. Le conseil fut apparemment suivi; en tout cas la pièce disparut. Un Mercure de bronze, de même provenance, dont Savasse avait fait l'acquisition, était « d'un bon dessin » et mesurait à peu près quatre pouces. On ne sait pas, non plus, ce qu'il est devenu.

Ainsi, par l' « annonce », il semble bien que les substructions mises au jour en 1764 soient celles d'un temple; mais ce n'est pas tout. On peut remarquer qu'il y avait, dans la composition du trésor, plusieurs figurines de Mercure; conséquemment, je ne crois pas téméraire de supposer que le monument se rapportait à ce dieu. La trouvaille faite à Mâcon rappellerait alors celle de Berthouville (Eure), et ce trésor d'orfèvrerie, si fâcheusement gaspillé, serait comme le pendant de celui qui est aujourd'hui l'une des richesses du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

Em. Espérandieu.

---

[6] Cette pièce, souvent publiée, est celle que possède le Musée Britannique. (Caylus, VII, p. 250 et pl. LXXI ; — *Gazette archéol.*, 1879, p. 3 et pl. II ; — Salomon Reinach, *Répert. de la Stat.*, II, p. 263, n° 4). L' « annonce » la décrit assez exactement pour qu'on puisse avoir confiance en elle pour tout le reste. Je crois nécessaire toutefois de faire des réserves sur l'attribution à Jupiter de la pièce qui est décrite sous le n° 8. L'hypothèse d'un Mercure accompagné d'un bouc semble préférable. Le « foudre » ne serait que le manche d'un caducée.

Digitized by Google

Le Musée National de Sofia [1].

Le nouveau *Guide* du Musée n'a été distribué et mis en vente qu'au début de 1925. Il coûte 200 levas bulgares, c'est-à-dire de 20 à 25 francs suivant le cours des changes. Il contient la description de chacun des cinq départements du Musée (Préhistoire , Antiquité, Moyen Age, Numismatique, Beaux-Arts). On n'a pas l'intention de faire paraître chaque notice séparément, en fascicules plus maniables et moins coûteux. Ce n'était guère pourtant qu'une question matérielle de tirage à l'imprimerie, et l'on verra plus loin que pareille disposition s'imposait presque, au moins pour la section des Beaux-Arts.

On comprend, toutefois, pour quels motifs l'Administration a préféré s'en tenir à un gros livre compact et cher. Le premier est qu'elle exige du visiteur qu'il parcoure le Musée tout entier. Avec un soin méticuleux, on a tracé sur le plan des salles (au dos de la première page de couverture) un itinéraire complet, où des flèches nombreuses marquent le sens de la circulation et les virevoltes obligatoires. Souhaitons que ces indications restent théoriques et d'usage facultatif, et que le public ne soit pas réellement canalisé entre des barrières inamovibles qu'il faut suivre de bout en bout, ainsi qu'il arrive en certains musées d'Allemagne, pays où les conservateurs sofiotes, qui sont pour la plupart d'éducation universitaire germanique, auraient tort à mon avis de chercher tous leurs modèles. — Le second motif est que le Musée de Sofia (sauf peut-être pour sa section des Beaux-Arts contemporains, dont je ne voudrais pas paraître médire), n'est pas une réunion de chefs-d'œuvre. C'est une collection de documents. Le visiteur doit non pas y rechercher, au hasard de ses goûts et pour sa jouissance personnelle, quelques monuments de premier ordre, mais y suivre, de bout en bout et pour son instruction, les diverses étapes d'un classement historique ou géographique rationnellement établi.

Tel est l'usage que les conservateurs prévoient, au moins pour les visiteurs indigènes, de leur Musée et du *Guide* par lequel on y est dirigé. Leur idée est clairement expliquée par l'ouvrage annoncé p. 20, nº 1, qu'ils se sont réunis pour composer avec la collaboration d'autres savants appartenant ou ayant appartenu eux aussi au Musée. Son titre et son sous-titre indiquent clairement que ce doit être la traduction vulgarisée des enseignements qu'on peut tirer des collections nationales : *le Passé de la Bulgarie (esquisses archéologiques et artistico-historiques, depuis les temps préhistoriques jusqu'à la libération de la Bulgarie)*. C'est une leçon du même genre, plus sérieuse, fondée sur la vue des documents (et allant plus loin dans l'époque présente, puisque certains tableaux de la section des Beaux-Arts datent de 1923 et 1924, par exemple le nº 418 et la fig. 199), qui doit être donnée par le *Guide*. Ce point de vue spécial de la propagande nationale et ethnique ne peut jamais être négligé par qui veut comprendre et expliquer n'importe quel ouvrage officiel imprimé dans les Balkans.

---

1. **Guide du Musée National à Sofia:** *Vodatch za narodnia Mouzei ve Sofia*. — Sofia, Imprimerie Nationale, 1923, in 8°, 421 p., 225 fig. et 3 tables.

Digitized by Google

Le Musée National bulgare est donc un Musée d'Étude, pour des motifs divers, dont un seul suffit aux savants occidentaux, c'est qu'il ne contient aucune pièce de premier ordre. Pour nous en tenir aux sections d'archéologie seules en cause ici, les objets simplement remarquables sont rares. On peut citer :

I. *Antiquité classique.* Objets d'inspiration, de facture ou de provenance helléniques, trouvés soit sur le littoral grec de l'Égée ou du Pont-Euxin, soit dans les cités hellénisées de l'intérieur de la Thrace :

A. — Bronzes :

1. Apollon de *Trajana Augusta* (fig. 84; type du IVe siècle). Quoique entrée au Musée depuis la fin de 1901, cette statuette n'a encore été publiée que par M. Filov, dans l'article de tête et les deux premières planches du tome I, 1921-1922, du *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare.*

2. Tête de Gordien III, découverte à *Nicopolis ad Istrum* (fig. 80; cf. n° 64 de la *Liste générale des Bronzes*, dans mes *Documents*, II², p. 46).

B. — Marbres :

3. Stèle funéraire archaïque d'*Apollonie du Pont :* l'Homme à la sauterelle ou le Gardien des vignes (fig. 76; cf. *Documents*, II², p. 104, note 4, et p. 135, n° 35).

4. Torse de Dionysos trouvé à *Dionysopolis* (fig. 77; inédit).

5. Plaque funéraire figurant un char de voyage précédé d'un écuyer (fig. 78; cf. *Rev. Ét. gr.*, 1922, p. 358, fig. 8 du *Bulletin archéologique*). Cette plaque, inspirée des meilleures traditions grecques, ne remonte peut-être pas au Ve siècle comme on l'a dit jusqu'à présent; elle fait honneur à la technique érudite de quelque atelier côtier voisin de Thasos.

C. — Terre cuite :

6. Statuette, sans doute peinte (Artémis? fig. 85; inédite).

Ces deux derniers objets proviennent vraisemblablement de la région du littoral égéen : mettons les environs de Cavalla. L'Inventaire du Musée porte simplement, en face de leurs numéros, la mention « provenance : Thrace ». Beaucoup d'autres numéros ont aussi la même indication vague d'origine; mais il convient de distinguer s'il s'agit de monuments appartenant aux collections primitives du Musée, ou si l'acquisition en est récente. Dans le premier cas, l'imprécision révèle seulement la mauvaise organisation du service des entrées au début des collections. Mais, pour les inscriptions au registre postérieures à 1910, j'ai eu l'occasion de montrer (*Documents*, nos 193, 194, 255) que l'imprécision est un parti-pris de l'Administration, désireuse de garder le silence ou mal renseignée par l'autorité militaire. Car les objets proviennent alors de « confiscations » opérées, les unes dans l'ancienne Turquie d'Europe pendant les guerres balkaniques de 1912-1913, les autres sur la côte égéenne ou bien le long du front macédonien, au cours des années de guerre européenne 1916-1917.

On me permettra de jeter ici, par deux exemples typiques, un jour définitif

Digitized by Google

sur cette question de « confiscations » qui pose, pour les collections du Musée National bulgare, un problème d'ordre moral. Aussi bien ai-je le droit de citer les faits que je rapporte, car je suis indirectement en cause, puisqu'il s'agit d'objets par moi publiés. Cela me permettra, pour un des cas, de fournir aux auteurs du *Guide* des précisions qu'ils paraissent ignorer; peut-être en échange pourront-ils me donner des nouvelles de monuments dont je redoutais la disparition.

Ce sont les monuments qui, au nombre d'une centaine, composaient en 1910, lorsque je les ai étudiés sur place, la collection de M. Stamoulis à Silivri, l'ancienne Sélymbrie sur la Propontide. Il est heureux que je les aie publiés et reproduits en 1912 (*BCH*, p. 535-641), car l'année suivante ils ont été « confisqués » par le corps d'occupation bulgare qui, dit-on, recherchait alors dans les murailles et les églises byzantines de la ville le tombeau de Basile II le Bulgaroctone, afin de lui infliger tardivement un châtiment posthume. On ne sait ce que ces objets sont devenus depuis lors; rien dans le *Guide* ne me permet d'espérer qu'ils soient parvenus au Musée.

C'est cependant ce qui s'est produit pour le Banquet funèbre que représente, dans le *Guide*, la figure 64. Sa provenance n'est pas, comme on le dit, inconnue. Dans l'*Izvestia Soc. arch.*, VII, p. 154, fig. 119, où on donne son numéro d'Inventaire, 5892, il est indiqué que c'est « un cadeau de l'École de Guerre, provenant sans doute de la province d'Andrinople ». Voici un renseignement beaucoup plus précis, dont on pourra faire état dans la prochaine édition. Je l'emprunte à la publication que j'ai faite moi-même de cette stèle (c'est le n° 123 de mes *Documents* = *RA*, 1913 [2], p. 244) : il était « encastré dans le mur de gauche du vestibule de l'église *Haghia Paraskévi Epivatini*, à Kallicratia, village grec de la côte aux environs de Sélymbrie ». C'est probablement le même corps d'occupation bulgare qui est allé le « confisquer » dans un sanctuaire orthodoxe, en l'arrachant de la paroi où il était scellé [1].

Il y a donc lieu de prier la Direction du Musée National bulgare de vouloir bien faire explicitement connaître les acquisitions qui proviennent de « confiscations » de ce genre. Les savants qui ont étudié ou étudieront des objets de la région balkanique, déjà publiés comme existant dans des localités déterminées, ont besoin de savoir s'ils y sont encore ou bien s'ils ont été transportés ailleurs. Ils s'en consoleront plus aisément s'ils sont au moins assurés de les retrouver parmi les collections d'un Musée bien organisé.

D. — Objets rares ou curieux :

7. Char de Pastoucha, par moi jadis découvert et reconstitué (n° 2495, entrée centrale; cf. *BCH*, 1901, p. 181-199).

8. Stèle avec le décret de fondation de l'*emporium* romain de Pizos (n° 733; cf. *BCH*, 1898, p. 473 et suiv.).

9. Quatre reliefs consacrés au Héros Cavalier; taille inusitée (n° 3339,

1. L'identification est certaine, malgré les erreurs et les silences de ma description, dus aux insuffisances manifestes des renseignements que je possédais. Les mesures indiquées par l'*Izvestia* et par moi-même coïncident à 1 centimètre près; le texte de l'inscription est identiquement reproduit, y compris la disparition, dans une cassure, des deux lettres finales.

Digitized by Google

Marcianopolis ; n° 3979, Leskovetz; n° 403, Sliven; n° 2632 et fig. 42, *Philippopolis* ; sur ce dernier, cf. *C.-R. Inscr.*, 1900, 6 juillet).

10. Anneau d'or à chaton mobile, avec inscription prétendue thrace (n° 5217, vitrine 34; cf. *Rev. Ét. anc.*, 1920, p. 1-20).

II. *Antiquités préhistoriques.* Riche matériel provenant :

1. Des *tells* Ratcheff et Metchkur (p. 80-83; cf. *BCH*, 1906, p. 364-421).
2. Du *tumulus* de Khodja Dermen (p. 86-94, fig. 38-51).
3. Du *tumulus* Denef à Salmanovo (p. 94-99, fig. 52-56).
4. De la grotte Morovitza à Glojene (p. 99-101).

III. *Numismatique.* Série remarquablement complète, comme il se doit, des monnaies des tsars bulgares (vitrine 18; p. 270-282; fig. 122-157).

IV. *Antiquités médiévales.* Deux monuments d'une valeur historique hors de pair :

1. Inscription grecque de Souleiman Keui : traité entre le grand khan Omortag et l'Empereur de Byzance (*anno* 814).

2. Cavalier rupestre de Madara, sculpture énigmatique et grandiose dont la couverture même du *Guide* souligne l'intérêt capital en le prenant comme frontispice. La photographie ainsi reproduite est directe, sans retouche, et faite de près grâce à un immense échafaudage dont on aperçoit les traces. Or elle laisse voir sur l'original des usures, des cassures, des lacunes, qui ne se retrouvent pas, semble-t-il, sur le moulage réduit, beaucoup plus net et complet, qui est exposé dans la « Galerie de fer » du Musée (fig. 86). Il y a donc lieu d'attendre de plus amples renseignements au sujet de ce morceau, encore scientifiquement inédit.

La description (p. 207) dit seulement qu'il s'agit de l'image, sculptée au VIIIe ou au IXe siècle, de quelque dieu bulgare (?). Elle ne parle pas du texte grec, fort indistinct, qui encadre l'image. Je me borne à noter qu'il faut désormais abandonner l'hypothèse, admise depuis Kanitz, d'un gigantesque *ex-voto* au Chasseur Thrace, accompagné d'une dédicace: aussi bien n'avait-on jusqu'à présent vu l'un et l'autre que de loin, à la jumelle. Maintenant qu'on l'a atteint et touché, on constate qu'il s'agit d'un personnage royal, suivi d'un lévrier bondissant, qui foule aux pieds de son cheval la lionne expirante que sa lance cloue au sol. Le motif et le style apparentent étroitement le cavalier de Madara aux chasseurs sassanides. M. Gavril Kazarov compare aussi, avec raison, certains chasseurs figurés sur des vases du « trésor d'Attila ». Dans son article purement vulgarisateur, publié récemment dans la Revue du Touring-Club de Bulgarie (*Bulgarski Tourist*, 17e année, vol. III, mars 1925, p. 34-37), il donne quatre photographies et deux dessins qui sont de précieux documents. De l'inscription presque illisible, où, comme dans la précédente, l'alphabet est ce qu'il y a de plus réellement grec, il fournit un aperçu : on y retrouve la même date, entre 804 et 814, le même nom d'Omortag, probablement associé cette fois à celui de Kroum.

Les deux textes que je viens de signaler contiennent donc, en quelque sorte, les premiers titres de noblesse des Bulgares. Pour ce motif, ils se classent dans le Musée d'Études sofiote comme deux monuments essentiels.

Digitized by Google

***

Avant d'analyser par chapitres le *Guide du Musée National*, je voudrais en louer l'abondante illustration (225 figures). Mes éloges seraient sans réserve, si je n'avais constaté, pour les parties que je connais bien, à savoir les sections de préhistoire et d'antiquité, qu'on a presque exclusivement utilisé des clichés déjà parus ailleurs : d'où excès sur certains points, insuffisance sur d'autres, manque de nouveauté partout. Que signifient alors ces richesses photographiques dont on se vante avec raison à la page 19 : 4.121 négatifs, 213 positifs pour projections, 7.839 épreuves classées en 36 albums? C'était le moment d'y puiser, pour une illustration vraiment neuve et profitable.

Les monnaies bulgares sont reproduites par de nombreux et bons dessins, empruntés eux aussi à l'ouvrage que M. Mouchmof vient de leur consacrer (voir plus loin). Quant aux 56 photographies de tableaux ou de statues qui illustrent la section des Beaux-Arts, je crois pouvoir supposer par analogie que leur choix se justifie surtout par l'existence de clichés empruntés à des catalogues d'expositions. Il n'est ni de mon travail d'énumérer ces œuvres, ni de ma compétence de les apprécier. Je remarque seulement, dans la liste des artistes étrangers, qu'à part les noms à consonance slave, roumaine ou grecque, on ne rencontre que quelques Allemands.

Dans chaque section, c'est le conservateur titulaire qui a rédigé le chapitre de sa spécialité. Il a eu ainsi le moyen de mettre en valeur le classement par lui adopté, et aussi d'insister à sa volonté sur les points qui lui paraissent les plus intéressants et les plus ignorés des visiteurs. La règle générale, observée par tous, a été de ne signaler nommément qu'un choix d'objets, et c'est avec juste raison, puisqu'il s'agit d'un guide, non point d'un catalogue.

Mais la compétence de chaque auteur risquait de le jeter sur un double écueil : l'abus des développements généraux, les minuties de détail. Ni cours public, ni expérience de laboratoire: tel devait être le programme.

M. Nicolas Mouchmof, conservateur de la Numismatique, est le seul selon moi qui ait su rigoureusement l'appliquer. Sans doute il était relativement aisé de présenter au public des vitrines dont le contenu se recommande surtout par une classification impeccable, et où les pièces rares ou bien uniques peuvent être signalées en quelques mots avec leur véritable valeur d'art, d'histoire ou de collection. Mais que la présentation d'une incomparable série de monnaies des tsars bulgares ne l'ait pas incité à esquisser à ce propos une histoire d'ensemble de la Bulgarie impériale, c'est la preuve d'un tact et d'une discrétion dont je tiens à le féliciter.

M. Raphaël Popov, conservateur de la Préhistoire, n'a inséré dans le chapitre qu'il a signé qu'un seul développement général sur la nature et le contenu des *tells* ou tumuli plats *(ploski moghili)* dans les régions balkaniques (p. 104-108). Ce clair résumé était parfaitement à sa place *après* l'Inventaire des riches gisements préhistoriques dont j'ai plus haut rappelé les noms. J'aurais même vu avec plaisir l'auteur présenter un second résumé sur les formes, les décors et la technique des si curieuses et si originales poteries de la Thrace primitive. Mais je crois qu'il a eu tort d'intercaler *in extenso*, aux pages 63-65, les fiches d'analyse dosimétrique de certains objets en cuivre : le visiteur incompétent a tout au plus besoin de connaître, résumées en deux lignes si

Digitized by Google

elles sont vraiment intéressantes, les conclusions qu'on en peut tirer. Cet appareil scientifique, inattendu et partiel, n'est pas à sa place dans le Guide d'un Musée.

Au docteur Ivan Velkov, conservateur des Antiquités gréco-romaines, je reprocherais certaines indications d'une généralité trop vague ou d'une érudition trop limitée, par exemple sur l'usage funéraire des figurines de terre cuite (p. 160), sur les gemmes, camées et scarabées (p. 156-157), sur le sanctuaire de Dionysos chez les Satres (p. 134). Du moins ces développements sont-ils tous très brefs. Ceux qui sont plus étendus, telles les études sur le Dieu Cavalier (p. 137) ou sur le culte balkanique de Mithra (p. 143-144), sont bien rédigés et parfaitement légitimes comme introduction explicative à des séries intéressantes et nombreuses en pays bulgare.

Le docteur Miatev, conservateur de la section médiévale, a mis en tête du chapitre qui lui est attribué deux préfaces successives. La première, très courte (p. 163-166), se borne à présenter les subdivisions de son département; elle est utile et pleinement justifiée. Je n'en puis dire autant de la seconde (p. 167-179). Son titre même, « l'Art médiéval », quelle que puisse être la valeur intrinsèque de l'article, porte la marque ambitieuse et vague de généralisations dont la place n'est pas ici. On a l'impression que l'auteur a profité d'une occasion pour insérer un mémoire conservé dans ses cartons.

J'ai la même impression pour la longue dissertation de 90 pages, intitulée : « l'Art nouveau en Bulgarie », par laquelle M. André Protitch commence la partie du volume réservée à la section des Beaux-Arts dont il est le conservateur. Au reste, on en trouvera plus loin la preuve manifeste, puisque je citerai en fin d'article, parmi les publications officielles du Musée, un ouvrage du même titre par le même auteur.

Je ne disconviens pas que, supprimée cette dissertation, la part réservée aux Beaux-Arts se serait réduite à un catalogue numéroté. Mais c'est la preuve que j'avais raison, au début, de dire que chaque section du *Guide*, et surtout celle des Beaux-Arts, devrait être présentée dans un fascicule à part.

M. André Protitch, qui est en même temps Directeur du Musée National, a pu, en cette qualité, insérer en tête du *Guide* deux autres morceaux. Je dirai tout à l'heure l'éminente utilité du premier, qui est en réalité l'excellente préface de ce volume. Mais je dois, au sujet du second, formuler encore une fois des réserves identiques aux précédentes.

Il s'agit d'un assez long article (p. 21-49) sur *Bouyouk Djami* (en turc, la grande Mosquée) *à Sofia*. L'auteur a beau nous avertir par un sous-titre qu'il étudie « la place de ce monument entre l'architecture musulmane et l'architecture chrétienne en Orient », il ne fait qu'augmenter en nous la crainte dont je parlais plus haut, de la dissertation ambitieuse et vague, ou de la conférence de vulgarisation. On peut employer sans danger de pareils termes, car M. André Protitch est trop connu déjà par le nombre et par la qualité de ses travaux [1] pour qu'on puisse en tirer aucune autre conclusion que celle-ci : l'article n'est pas à sa place.

---

1. En voici une liste que j'espère complète :

1. *Art, Littérature, Théâtre.* Sofia, 1907, 127 pages (bulg.).
2. *Fine art in Bulgaria.* London, 1907, 37 pages.

Digitized by Google

Contre son insertion plaident deux faits évidents : d'une part, cette mosquée désaffectée ne touche en rien à l'art ni aux souvenirs proprement bulgares; d'autre part il n'en est question ici que parce qu'elle se trouve être devenue le local du Musée. Subtil à l'excès est donc le lien logique par lequel le rattache au *Guide du Musée* une étude dont le texte et les 23 figures nous promènent en Égypte, en Arménie, en Anatolie, à Stamboul, à Salonique, pour nous ramener à Pastoucha (près de Philippopoli) et à Iamboli. Les images de la mosquée Djoumaïa à Philoppopoli (fig. 23) et surtout du *Bezesten* (marché couvert) à Iamboli (fig. 22) sont curieuses; malgré cela je souhaiterais qu'elles fussent supprimées, et à plus forte raison tous les plans empruntés à des ouvrages variés, et aussi tout le texte, de façon à ne laisser subsister que les deux premières figures, seules utiles et seules à leur place dans le *Guide :* la vue extérieure et le plan du monument religieux turc qui est devenu le *Musée National de Sofia.*

Toutes ces suppressions allégeraient le volume de 130 pages environ, c'est-à-dire le réduiraient d'un tiers, puisqu'il compte 390 pages sans les Tables. Il ne pourrait qu'y gagner, devenu mieux composé, plus maniable, moins cher.

Je viens de parler des Tables. Utiles et nécessaires dans toutes les publications scientifiques, elles sont ici, en particulier, indispensables et à peine suffisantes. Voici pourquoi :

L'itinéraire imposé aux visiteurs, le classement exclusif des objets par salles, corridors, murs, armoires, vitrines, etc., donne l'impression d'un ordre

---

3. *Forme architectonique de l'église Sainte-Sophie à Sofia.* Sofia, 1912, 126 pages, 30 figures, tome II des *Matériaux pour l'histoire de Sofia* (bulg.).
4. *Le paysage marin et le nu chez nous.* Sofia, 1920; *Sila*, II, 14 (bulg.).
5. *Nos sociétés artistiques.* Sofia, 1920 ; *Zlatorog*, I, 1 (bulg.).
6. *Notre architecture nationale.* Sofia, 1920 ; *Maison de l'Art* (bulg.).
7. *Notre peinture historique.* Sofia, 1920 ; *Recueil offert au professeur Chichmanoff* (bulg.).
8. *Iaroslav Vechin.* 1920 ; *Catalogue de l'Exposition posthume de l'artiste* (bulg.).
9. *L'état de nos antiquités religieuses.* Sofia, 1920 ; *Razvigor*, I, 8 et 11 (bulg.).
10. *La culture nationale et l'école. Ibid., id.*, 12 (bulg.).
11. *Maisons à Arbanasi.* Sofia, 1921 ; *Annuaire du Musée*, p. 29-58, avec 41 figures et un résumé en français.
12. *Tirnovo, sanctuaire d'antiquités bulgares.* Sofia, 1922, *Bulgarski Tourist*, XIV, tome V, p. 72 suiv.
13. *Le Musée National de Sofia.* Sofia, 1923 ; *Bull. de la Chambre de commerce française.*
14. *Image du Bulgare au IXe siècle*, Sofia, 1923 ; *Prolom*, II, p. 346 suiv. (bulg.).
15. *Guide à travers la Bulgarie.* Sofia, 1923, 38 pages, 109 figures (en français).
16. *Éléments sacrés dans notre peinture religieuse.* Sofia, 1923, *Democratitcheski Sgobor*, I, n° 33 (bulg.).
17. *Le caractère national de la peinture religieuse bulgare au XIIIe siècle. Ibid., id.*, nos 58 et 59 (bulg.).
18. *Essence et développement de l'architecture religieuse bulgare*, Sofia, 1924 ; *Bull. de l'Inst. arch. bulgare*, vol. I, fasc. II, p. 186-205, avec 21 figures et un résumé en français.
19. *Notre architecture religieuse nationale.* Sofia, 1924, *Listopad* (bulg.).
20. *L'architecture religieuse bulgare.* Sofia, 1924, 72 pages, 68 figures (en français).
21. *Le Trésor de Valtchi-Trin.* Sofia ; *la Bulgarie*, janvier 1925 (en français) — (Deuxième article en préparation, avec 18 figures).

Digitized by Google

préétabli *ne varietur* qui accentue trop fortement, selon moi, l'aspect uniquement documentaire qu'on a choisi pour ce Musée. Et cependant une impression de désordre subsiste, gênante, du fait que souvent les objets les plus voisins portent les numéros les plus différents, parce que ce sont tout simplement les numéros de l'Inventaire d'entrée. On a remédié en partie à cet inconvénient par l'adjonction d'une table où les numéros placés en ordre progressif renvoient à une page, c'est-à-dire à la salle et à la vitrine où ils sont conservés. Mais le *Guide* n'est pas un *Catalogue*, et avec raison les rédacteurs n'ont cité que les numéros qui leur paraissaient avoir pour le public un intérêt particulier ou une valeur d'enseignement. Il en résulte que si on veut retrouver un objet dont on connaît le numéro d'Inventaire, mais qui n'est pas cité nommément dans le *Guide*, on ne pourra y réussir que si on connaît sa provenance. Dans ce cas, la seconde table du volume, celle des noms propres, permettra vraisemblablement de le rencontrer à côté d'un objet de même origine qui aura été individuellement désigné dans le texte. C'est dire l'utilité de cette seconde table, dont je regrette seulement qu'elle fournisse pêle-mêle, rattachés par le lien fragile et trop formel de l'ordre alphabétique, le nom des localités et les noms des personnages cités ou des auteurs.

De la troisième et dernière table peu de choses à dire : elle fait connaître le sujet des figures dans l'ordre numérique, c'est-à-dire dans l'ordre même qu'on suit en feuilletant les pages. Son utilité est donc assez médiocre.

*
* *

L'excellente préface de M. Protitch rappelle les origines du Musée de Sofia, créé en 1879 pendant l'occupation russe, le grand-duc Nicolas étant Haut Commissaire et le prince Dondoukof Délégué à l'Instruction publique. Marin Drinof en fut le fondateur; les premiers directeurs s'appelaient Georges Kirkof, Petko Slaveïkof, B. Stoyanof, et pendant quelques mois de 1884, l'historien tchèque Constantin Jiretchek.

On arriva ainsi en 1892. A cette date la Bibliothèque Nationale, jusqu'alors jointe au Musée, en fut séparée. Le Musée, divisé en trois sections : Antiquités, Monnaies, Ethnographie (cette dernière devenue autonome et déménagée en 1906) eut pour directeur un Polonais, Venceslas Dobrousky (1892-1910), et pour sous-directeur un Italien, D. Tacchella (1892-1903). Je les ai tous deux beaucoup connus et fréquentés; j'ai eu dernièrement l'occasion de consacrer quelques lignes (*Rev. Num.*, 1923, p. 8 en note) au second d'entre eux.

Le deuxième directeur, de 1910 à 1920, fut M. Bogdan Filov, dont l'éloge n'est pas à faire. Il est avantageusement connu de tous ceux qui s'intéressent aux choses de la Bulgarie; personnellement j'ai toujours trouvé près de lui le meilleur accueil pour mes travaux, ainsi qu'auprès des délégués ministériels au Comité du Musée, MM. les professeurs Gavril Kazarov et Jordan Ivanof.

C'est sous cette seconde direction qu'entrèrent au Musée les conservateurs actuels : M. Popov en 1909, M. Velkov en 1918, M. Mouchmof en 1918, M. Protitch en 1919, M. Miatev en 1920.

Digitized by Google

Les renseignements fournis donnent les matériaux d'une statistique intéressante sur la progression des divers départements du Musée :

	En 1892.	En 1910.	En 1920.	En 1923.
Préhistoire		1.074		4.648
Antiquité	343	3.537		5.281
Moyen âge		722		2.706
Numismatique	2.357	16.135		37.942
Beaux-Arts		171		782
Totaux	2.700	21.639	44.274	51.359

M. Protitch cite encore, avec raison, les publications scientifiques qui ont leur origine au Musée (je complète ses indications) :

1. *Matériaux d'archéologie en Bulgarie*, par V. Dobrousky, 5 fascicules parus dans le *Sbornik*, entre 1890 et 1901.
2. *Bulletin du Musée National*, par le même (1 seul volume paru en 1907) (*Izvestia na narodnia Mouzei*).
3. *Matériaux pour la carte archéologique de la Bulgarie*, 2 volumes, par MM. Karl Chkorpil et Moutaftchief.
4. *Bulletin de la Société archéologique de Sofia*, 7 tomes parus entre 1910 et 1920 (*Izvestia na .... Droujestvo*).
5. *Bulletin de l'Institut archéologique de Sofia*, 2 tomes parus entre 1920 et 1924 (*Izvestia na ..... Institouta*).
6. *Matériaux pour l'histoire de Sofia*, 5 volumes par MM. Kazarov, Protitch, Itchirkof, Filov, Popov et Gospodinof.
7. *Comptes rendus du Musée*, de 1909 à 1919 (*Ottchet*).
8. *Annuaire du Musée*, années 1921 et 1922 (*Godichnik*).
9. Publications diverses (toutes n'ont pas paru) :

Mouchmof : *Monnaies des tsars bulgares.*
Kondakof : *Art primitif chrétien.*
— : *Art barbare.*
Filov : *Miniatures de la chronique de Manassès.*
Miatef : *Peinture décorative dans les nécropoles sofiotes.*
Karl Chkorpil : *Cavaliers thraces du littoral de la mer Noire.*
— : *Dolmens en Strandjia planina.*
Protitch : *Peinture religieuse bulgare du* IXe *au* XIXe *siècle.*
— : *Art nouveau en Bulgarie.*
Velkov : *Antiquités de la vallée du Vid.*
Popov : *l'Homme préhistorique en Bulgarie.*

GEORGES SEURE.

Digitized by Google

Un livre sur la technique des vases antiques [1].

La partie du livre de Mlle G. Richter qui offre le plus grand intérêt est certainement celle où elle a groupé tous les écrits anciens et toutes les représentations, faites par les Grecs eux-mêmes, concernant leur céramique. Des archéologues, Perrot [2], Pottier [3], Rayet et Collignon [4], Reichhold [5], Birch et Walters [6] avaient déjà réuni de nombreux documents ayant trait à cette technique particulière, mais les matériaux nouveaux qu'elle a ajoutés aux travaux de ces maîtres en font une source de renseignements précieux pour tous ceux qui s'intéressent à cette industrie.

Elle a eu le rare mérite d'étudier la fabrication complète des vases afin de parler en connaissance de cause de la technique. Elle a voulu connaître quel pouvait être l'état d'esprit d'un potier; pour cela, elle a appris à tourner un vase et à l'émailler; elle a voulu aussi ressentir toutes les émotions que donne une cuisson.

C'est une louable initiative de sa part d'avoir étudié la technique de la céramique et d'avoir voulu mettre en pratique elle-même ce qu'elle avait appris; mais, lorsqu'elle accuse les céramographes de ne s'être renseignés que d'une façon superficielle auprès des potiers modernes, on peut lui faire le même reproche, puisqu'elle s'est adressée à un porcelainier ou à un fabricant de grès [7] pour obtenir des indications sur la technique grecque qui appartient à une tout autre catégorie : la pâte de celle-ci est une pâte non vitrifiée comme le prouve sa perméabilité, elle est cuite à une température relativement basse, tandis que les grès et la porcelaine ont une pâte vitrifiée [8] et cuisent à une température élevée.

Se renseigner sur le métier de la céramique moderne afin de parler en connaissance de cause de la céramique ancienne, telle est en effet la méthode employée par G. Richter; cette méthode serait excellente, s'il n'y avait qu'un seul métier pour tous les céramistes et que ce métier fût connu de tous ceux qui travaillent l'argile; or il n'en est rien, la plupart des procédés anciens sont ignorés aujourd'hui et, en particulier, le procédé de fabrication du vernis noir qui recouvre les vases attiques. Ce vernis commande la fabrication tout

---

1. **The Craft of Athenian Pottery**, by Gisela M. A. Richter. Page 113 ; 89 illustrations. The Metropolitan Museum of art : publication of the Committee of Education. — New-Haven, Yale University Press. — London, Oxford University Press, 1923. 25 shillings.
2. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. IX, p. 322 et suiv.
3. E. Pottier, *Catalogue des Vases antiques de terre cuite du Louvre*, IIIe part., p. 651 et sv.
4. Rayet et Collignon, *Histoire de la Céramique grecque. Introduction.*
5. Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmal* I, p. 12, 19 et sv.
6. Birch-Walters, *History of Ancient Pottery*, p. 202 et sv.
7. P. 1. « Le potier exige de sa terre trois qualités : Plasticité, Porosité, Vitrification. Ces trois propriétés sont dues aux trois principales parties qui composent la terre ; à savoir, l'argile, le quartz et le feldspath. »
8. Vogt, *La Porcelaine*, p. 123 et 138; Salvetat, *Leçons de Céramique professées à l'Ecole centrale des Arts et Métiers*, t. II, p. 369; Brongniart, *Traités des Arts céramiques*, t. II, p. 207 et 258 ; Henry Le Châtelier, *La silice et les silicates*, p. 474.

Digitized by Google

entière, car la composition de la terre et des engobes qui la recouvrent doit varier suivant la nature du vernis ou de la glaçure [1].

Il est évident qu'une étude des procédés modernes peut aider le céramographe, mais il doit craindre de se laisser entraîner trop loin dans cette étude, car les conceptions modernes de l'industrie sont très différentes des conceptions anciennes.

La chimie a pris la place de l'empirisme [2] qui était fait d'observations répétées et de tâtonnements incessants; l'expérience, seule, était autrefois l'unique source des connaissances humaines, et cela nécessitait un effort toujours renouvelé; de là, des résultats merveilleux que la science moderne, avec son machinisme, n'a pas égalés et ne peut même pas réussir à imiter, car l'artisan ancien a laissé dans son œuvre, avec l'empreinte du travail de ses mains, un peu de son âme, tandis que la machine ne crée jamais que des œuvres sans vie.

Nous étudierons, en premier lieu, la conclusion [3] du livre dans laquelle l'auteur énumère les plus importantes corrections qu'elle apporte aux théories courantes sur la technique des vases attiques.

Elle déclare d'abord que l'emploi du tournassage n'avait pas été signalé jusqu'ici [4]. Il est évident que la plupart des vases grecs ont été tournassés, mais il est certain que, si le fait n'a pas été signalé, c'est parce que cette opération n'est qu'une phase du tournage.

En effet, après qu'un vase a été ébauché, pour être affiné, il doit être tournassé lorsque sa terre est suffisamment *ressuyée*, c'est-à-dire à un point de dessiccation précis; c'est donc là une opération finale qui se rattache encore à l'emploi du tour, et cela explique que, dans l'esprit des non-initiés, l'opération du tournage réunissait tous les travaux exécutés sur le tour.

A ce sujet Brongniart a écrit : « L'opération du tournage se compose d'une ou de deux actions principales : l'ébauchage et le tournassage [5]. »

D'autre part, G. Richter ne croit pas au mélange d'ocre rouge *(miltos)* à la terre [6], malgré les écrits des auteurs anciens qu'elle cite au chapitre intitulé : « Références sur le métier de potier dans la littérature ancienne [7] ».

Elle pense que l'adjonction dont ils parlent se faisait seulement par trempage (engobage des pièces) et, pour le démontrer, elle cite Suidas qui a employé le mot βάπτεσθαι [8].

---

1. Salvétat, *Op. cit.*, t. II, p. 274 ; Brongniart, *Op. cit.*, t. I, p. 172 et 507 ; Deck, *La Faïence*, p. 174 et 220 ; Vogt, *Op. cit.*, p. 164.
2. Salvétat, Préface du livre de Stanislas Julien, *Histoire et fabrication de la porcelaine chinoise*, p. CI.
3. G. Richter, *Op. cit.*, conclusion, p. 107.
4. P. 107. « Les plus importantes révisions des théories courantes sur la technique des vases attiques, que le fait d'avoir traité ce sujet nous a suggérées, sont les suivantes:
1° L'emploi du tournassage comme un procédé régulier appliqué aux vases après qu'ils avaient été tournés. Ils doivent à cette opération beaucoup de leur fini. »
5. Brongniart, *Op. cit.*, t. I, p. 119.
6. G. Richter, *Op. cit.*, p 55: « Je fus tout à fait convaincue alors que l'addition d'ocre rouge comme ingrédient à la terre ne donnerait pas le résultat désiré. »
7. *Op. cit.*, p. 96-98.
8. *Op. cit.*, p. 97.

Digitized by Google

Les affirmations de Suidas sur la techique de la céramique attique pourraient être mises en doute en raison de l'époque à laquelle il a vécu (IXe après Jésus-Christ); mais en admettant qu'il se soit servi de textes anciens aujourd'hui disparus, ses écrits ne viennent pas étayer la thèse de l'auteur. Le mot βάπτεσθαι, qu'elle traduit par « être plongé », peut aussi bien être traduit par « être teint », « être enduit », et tout indique que c'est cette dernière traduction qui est la bonne, puisque, dans cette citation, il n'est pas question d'un vase, mais d'une terre argileuse. Or, on recouvre un vase d'un engobe en le plongeant dans un bain, tandis qu'on teint une argile en la *mélangeant* avec une autre plus colorée qu'elle. Il est vrai que l'auteur dénie à la terre appelée *ocre* la qualité d'intensifier la couleur rouge de l'argile à laquelle on l'aurait mélangée [1]; l'expérience prouve cependant que, lorsqu'on n'a qu'une terre blanche ou jaunâtre à sa disposition et qu'on veut fabriquer des vases à pâte rouge, il suffit d'ajouter à cette terre une quantité d'ocre convenable pour obtenir le résultat cherché. Il est certain, d'autre part, comme l'affirme l'auteur, que certaines argiles contenant naturellement du fer rougissent plus fortement à mesure que le degré de cuisson s'élève. Mais, alors, s'il s'agit de reconstitution de céramique grecque, il faut se défier des températures trop élevées afin d'éviter les déformations que la présence de la chaux et de l'oxyde de fer rendraient inévitables à cause de leur fusibilité en présence d'un silicate d'alumine. Or, les déformations sont rares, justement parce que la température à laquelle les poteries grecques se cuisaient était relativement peu élevée [2]. Donc, pratiquement, il vaut mieux recourir au mélange préalable de la pâte avec de l'ocre que de chercher une coloration rouge par l'action intensive du feu. De plus, l'ocre mélangée à la terre sert de dégraissant; en diminuant la plasticité de l'argile, elle empêche les défauts inhérents aux pâtes trop riches en alumine.

Enfin, la présence de l'ocre dans la terre peut être révélée à l'analyse par une teneur en fer supérieure à la moyenne des quantités de fer contenues dans les argiles.

Or, l'analyse de quelques pâtes de poteries antiques trouvées en Italie faite par MM. Buisson et Salvétat [3], montre que ces pâtes contiennent une quantité de fer fort importante.

	Oxyde de fer.
Vase de la Campanie	16,55 p. 100.
Phiale campanienne	12,89 —
Cylix campanienne	16,54 —
Autre cylix campanienne	14,24 —
Vase campanien	15,51 —

Une autre analyse faite par M. Henry Le Châtelier [4] sur des tessons de poteries grecques trouvées en Italie donne une proportion moyenne de 10 p. 100 d'oxyde de fer.

1. *Op. cit.*, p. 55.
2. *Op. cit.*, p. 35. «Les Grecs cuisaient leur poterie à une température considérablement plus basse que les potiers d'aujourd'hui. »
3. Salvétat, *Op. cit.*, t. II, p. 344.
4. H. Le Châtelier, *Op. cit.*, p. 512.

Digitized by Google

Mais aucune analyse de pâte *attique*, à notre connaissance, n'avait été faite jusqu'ici; à notre demande, l'éminent géologue, M. Barthoux, a bien voulu rechercher la quantité de fer contenue dans un tesson attique du commencement du ve siècle. L'analyse a donné 13,32 p. 100 de Fe^2O^3 (sesquioxyde de fer).

Nous voyons donc que la teneur en fer de toutes ces céramiques à pâtes rouges est constante et nous pouvons en conclure que l'emploi du fer dans cette proportion correspond à une nécessité technique. Si l'on compare ces chiffres de 14 p. 100, 10 p. 100 et 13,32 p. 100 à la quantité de fer qui entre habituellement dans la composition de la plupart des pâtes céramiques, on voit que cette dernière est en moyenne de 3 p. 100. Voici les quantités d'oxyde de fer contenues dans des pâtes céramiques d'origines très différentes [1] :

Faïence de Luca della Robbia	3,70	p. 100.
Majolica	3,75	—
Espagne (ancienne)	3,04	—
Valence moderne	2,63	—
Manassès	2,20	—
Delft	2,82	—
Perse	3,14	—
Nevers	2,12	—
Rouen	4,07	—
Paris	3,01	—

Tout semble donc prouver que le fer a été ajouté intentionnellement aux pâtes des poteries grecques.

Les analyses suivantes nous montrent, d'autre part, la très grande proportion de fer contenue dans les ocres :

	Eau	Argile	Ox. de fer
Ocre jaune d'Artona [2], analysée par Proust	21,43	000	78,57.
Ocre jaune de Saint-Georges [3], analysée par Berthier	7	69,50	23,50.
Ocre jaune de Saint-Amand [4], analysée par Berthier	0,90	74,40	26,60.

L'ocre a été employée de tout temps, pour la confection ou pour la décoration des vases.

L'auteur signale elle-même que, aujourd'hui encore, les potiers d'Athènes emploient une pâte composée de terre rouge de Chalandri et de terre blanche de Koukouvaonès.

Ne serait-ce pas là le souvenir de traditions séculaires?

Le mélange de l'ocre à la terre n'a pas empêché les potiers attiques d'employer des engobes d'ocre rouge, car le fond de certaines pièces est d'un rouge corail que l'emploi de l'ocre peut seul donner. Ces pièces sont assez rares et le Musée du Louvre, si riche en productions céramiques, n'en compte que quelques-unes.

1. Salvétat, *Op. cit.*, t. II, p. 350.
2. Dumas, *Chimie*, t. III, p. 36.
3. Berthier, *Essais*, t. I, p. 50.
4. *Op. cit.*, *ibid.*, t. I, p. 50.

Digitized by Google

Dans son ensemble, la production attique aurait plutôt un ton orangé caractéristique, dû à la présence du fer dans la pâte. Ce ton est plus accentué en surface parce qu'il est avivé par un léger vernis. C'est ce vernis que signalent Pottier [1], Reichhold [2], Perrot [3]. Il est d'une telle minceur qu'il échappe à l'analyse parce que le chimiste ne peut l'isoler complètement de son support argileux. Il offre la particularité de se détacher parfois complètement, à tel point qu'on pourrait croire que la surface du vase a été grattée.

En général, les parties décorées en noir ou les fonds couverts d'ocre résistent mieux que les fonds non engobés, ce qui tendrait à prouver que le vernis a une affinité pour le fer. Les céramistes grecs s'étaient rendu compte de cette affinité et de la solidité qu'elle donnait au vernis, car nous observons qu'à Corinthe, sur les pâtes non ferrugineuses des premières périodes, le vernis noir s'est détaché, tandis que, les produits postérieurs, revêtus d'un engobe rouge, sont dans un bien meilleur état de conservation.

Il est certain que le vernis qui couvrait le fond s'étendait à la surface entière du vase et recouvrait aussi les décors noirs; sinon, ceux-ci seraient restés mats.

L'auteur nomme *glaçure* [4] (faite de silice, de fer et d'alcali), la matière composant le vernis noir. Or, cette substance n'a pas la propriété des glaçures, qui est d'être fusible, car, d'après Salvétat, si on détache des éclats de cette matière noire de son support argileux, elle ne fond qu'avec une difficulté extrême [5]. Pottier a signalé, de son côté, que, là où les épaisseurs de matière noire étaient enlevées en partie, l'aspect du fond noir subsistant est mat [6]. Aucune glaçure n'offre ces particularités : manque de fusibilité et matité dans la cassure. On peut observer, d'autre part, que la matière noire servant au décor ne coule jamais en gouttes épaisses sous l'action d'un feu un peu plus vif et qu'aucune ligne n'a jamais dévié de la place qui lui avait été assignée avant la cuisson. Or, si ces phénomènes de fusion qu'on est en droit d'escompter, puisqu'il s'agit de composés à base de silice, de fer et d'alcali, ne se produisent pas, c'est qu'on ne se trouve pas en présence d'une véritable glaçure.

Il faut donc en conclure qu'on employait un engobe spécial pour peindre les figures et qu'on les recouvrait ensuite d'un vernis mince qui enveloppait toute la pièce.

Par sa nature, cet engobe reste mat et ne peut fondre qu'à une température à laquelle le vase attique, sur lequel il est appliqué, ne résisterait pas lui-même. Aussi, de cette façon, aucune coulure n'est à craindre. En outre, cet engobe très ferrugineux pourra prendre, suivant la nature de l'atmosphère du four, le ton mat rouge ou noir que la mince pellicule de vernis avivera.

Il est d'autres remarques que l'auteur n'a pas faites et qui ont une très grande importance technique: ce sont les effets spéciaux que l'on peut tirer de l'emploi raisonné de la matière noire servant au décor et que Pottier a

1. Pottier, *Catalogue*, III, p. 683.
2. Furtwaengler et Reichhold, *Op. cit.*, p. 145, 181, 202.
3. Perrot et Chipier, *Op. cit.*, t. IX, p. 352.
4. G. Richter, *Op. cit.*, Glazing, p. 47.
5. Brongniart, *Op. cit.*, t. I, p. 552.
6. Pottier, *Catalogue*, III, p. 667 et 681.

Digitized by Google

très bien décrit. « Ce noir, dit-il, s'emploie à différents états [1], qui produisent des tons différents. Très épais, il forme une saillie sensible au doigt; étendu en large couche mince, il prend sur les bords, après cuisson, un ton orangé; délayé, il tourne au jaune pâle et sert à indiquer les traits intérieurs de la musculature ou encore les chevelures blondes ou les barbes juvéniles. » Et, reprenant le même sujet dans son *Album des Vases antiques du Louvre*, il ajoutait ce commentaire à la description de l'amphore G 230 [2]: « La surface entière a tourné au rouge corail et ne laisse paraître en noir que les endroits où le coup de pinceau avait été épais ou posé en double, par exemple dans les contours des personnages et des ornements. »

L'importance de ces remarques est capitale, car on en peut tirer des conclusions fort utiles à la recherche de la reconstitution du noir grec.

Des traces rougeâtres ont été signalées par différents archéologues [3] dans les anfractuosités et sur le pied des vases grecs. L'auteur admet que ce sont là des vestiges d'un engobe ocreux qui aurait disparu presque complètement [4]. Il est facile d'expliquer la présence de ces taches rouges clairsemées : nous venons de voir que la matière employée pour le noir passait au rouge quand elle était employée en minceur. Or, on peut admettre que, pendant que le décorateur dessinait un vase déjà recouvert en partie de cette matière, sa main qui soutenait le vase reportait sur les surfaces libres, et surtout dans les anfractuosités, des poussières provenant du décor, poussières qui prenaient en raison de leur faible épaisseur un ton rouge à la cuisson. Ce qui donne du poids à cette assertion, c'est que l'apparition de plus en plus fréquente de ces taches correspond à la période de décadence, c'est-à-dire à une époque où l'on travaillait avec moins de soin.

L'auteur pense qu'une seule cuisson a été nécessaire après l'achèvement complet du vase. La principale raison donnée par elle est d'ordre économique : « Je ne vois pas, dit-elle, quel avantage les potiers grecs pouvaient avoir à faire subir à leurs pièces une cuisson supplémentaire [5]. » Elle invoque à l'appui de cette thèse les procédés de la fabrication chinoise qui, en certains cas, se contente, en effet, d'une cuisson; mais elle oublie que les Chinois possèdent aussi une palette d'émaux cuisant à un second feu et à plus basse température [6]. En ce qui touche la céramique grecque, il est certain que les couleurs de rehaut (blanc crémeux et rouge violacé) étaient posées après la cuisson du vernis, et que le vase *était recuit* à une température plus basse que la première fois; température atteignant le point exactement nécessaire pour que le vernis soit assez ramolli afin de coller les couleurs ajoutées. La preuve en est donnée par le vase du Louvre à figures noires F 296, représentant des femmes à la fontaine, sur lequel nous voyons que le blanc de rehaut

---

1. Pottier, *Catalogue*, III, p. 668.
2. Pottier, *Album des Vases antiques du Louvre*, 3e série, p. 211, G. 230.
3. Pottier, *Catalogue*, III, p. 683; Perrot et Chipiez, *Op. cit.*, t. IX, p. 352; Reichhold dans Furtwaengler et Reichhold, *Op. cit.*, p. 145, 181, 202.
4. G. Richter, *Op. cit.*, p. 56. « Les nombreuses traces (d'un pigment rouge) qui existent encore peuvent seulement être expliquées d'une façon satisfaisante par l'affirmation que c'était une pratique générale, au moins dans la période des figures rouges, d'appliquer un pigment rouge sur la surface entière du vase. »
5. G. Richter, *Op. cit.*, p. 44.
6. Stanislas Julien, *Op. cit.*, p. 171; Vogt, *Op. cit.*, p. 228.

Digitized by Google

placé sur les figures de femmes a été absorbé par le vernis et qu'il est devenu gris verdâtre.

Le même effet se retrouve sur l'amphore F 208 Louvre, représentant Hercule tuant le géant Alcyoneus endormi; celui-ci est couché sur un tertre gris verdâtre, demi-mat, du même ton que celui des visages féminins du vase précédent.

Cet accident s'est produit parce que la cuisson des rehauts ayant été faite à une température un peu trop élevée, le vernis a fondu de nouveau et la matière destinée à donner le ton de rehaut a été absorbée par lui. Il est prouvé ainsi que si l'on cuisait le vase en une seule fois, on n'obtiendrait jamais un ton blanc ou rouge mat.

Dans le cas des vases cités plus haut, la température de fusion du vernis n'a été que faiblement dépassée et il n'a dû que se ramollir; mais, si on voulait cuire le vase en une seule fois, on risquerait de changer complètement la composition même du vernis qui, en se combinant avec des éléments nouveaux, deviendrait trop ou pas assez fusible, d'où l'apparition de défauts apparents représentés par des bulles ou des coulures. Certaines opérations lentes et coûteuses sont nécessaires en céramique pour arriver à un bon résultat et les raisons d'ordre économique doivent céder le pas aux nécessités qu'impose l'emploi des matériaux.

Nous sommes tout à fait de l'avis de l'auteur quand elle affirme que les vases grecs étaient utilisés dans la vie courante [1], mais ce n'est pas là une nouveauté comme elle semble le croire, car, déjà en 1906 [2], Pottier écrivait: « J'ai noté plusieurs fois le caractère essentiellement pratique des vases grecs, et l'on ne saurait trop y insister, car c'est un préjugé fort répandu que de leur attribuer une valeur purement décorative. Il n'y avait pas de bibelots ni de potiches dans les maisons antiques, pas plus en Italie qu'en Grèce. Les sujets même traités par les peintres nous font voir que dans les banquets on se servait réellement des coupes, oenochoés, canthares, skyphos et rhytons d'argile peinte comme des vases à boire, des cratères comme récipients à mêler les liquides, des amphores pour y mettre l'huile ou le vin, des hydries et des loutrophores pour porter l'eau, des lécythes, aryballes et alabastres pour conserver les essences de toilette et les onguents. » (Cf. Walters-Birch, *Pottery*, I, p. 131 et suiv.) Et plus loin : « C'était le contenu qui importait, et j'ai déjà expliqué de cette manière l'exportation dans les régions les plus variées du petit alabastre corinthien, flacon d'huile ou flacon d'odeur. » (Cf. p. 420.)

Perrot [3] abonde dans le même sens.

En dehors de ces observations générales, signalons encore quelques affirmations qui nous ont semblé erronées et relevons aussi quelques remarques se rapportant à l'examen des vases grecs, remarques qui ne se trouvent pas confirmées par l'étude que l'on en peut faire sur les vases du Louvre.

P. 9 : « Et beaucoup (de vases grecs) montreraient les traces de joints verticaux s'ils avaient été faits dans des moules. »

Rien ne prouve que les vases grecs aient tous été tournés; quelques-uns peuvent avoir été moulés entièrement ou en partie et tournassés ensuite;

1. G. Richter, *Op. cit.*, conclusion, p. 108.
2. Pottier, *Catalogue*, p. 608-609.
3. Perrot et Chipiez, *Op. cit.*, IX, p. 294.

Digitized by Google

ce double procédé expliquerait qu'ils ne sont presque jamais déformés car le tournage provoque fréquemment des défauts d'équilibre *(vissage)* [1].

Les vasques des coupes, par exemple, peuvent avoir été moulées en un seul morceau sur une forme intérieure comme cela se pratique encore aujourd'hui pour les plats en terre vernissée. Quant aux vases à large ouverture : skyphoi, cratères, ils peuvent avoir été moulés, comme cela s'est pratiqué pour la poterie d'Arezzo et pour la poterie gallo-romaine, dans des moules extérieurs en terre cuite faits d'une seule pièce [2]. Dans ces deux cas, il ne peut y avoir trace de *couture*.

P. 29 : « Les joints des deux parties sont nettement visibles sur beaucoup d'exemplaires de vases plastiques. »

Si l'on voit les *coutures* sur quelques vases plastiques, c'est tout simplement l'indice d'un manque de soin dans le moulage; car, lorsqu'on emploie la terre cuite ou la faïence, on peut dissimuler ces coutures par des retouches à l'ébauchoir; au contraire, il est difficile de faire disparaître les coutures sur les objets à pâte de porcelaine qui ont été moulés en plusieurs parties [3].

La seule preuve que l'on puisse avoir qu'un vase ait été tourné, c'est lorsque les anses se sont déplacées à la cuisson; quoique posées après le tournage et le tournassage, elles se trouvent entraînées, par le mouvement imprimé aux molécules de la pâte, par le tour, mouvement qui s'accuse pendant la cuisson à tel point que les anses, au lieu d'avoir gardé la position verticale, donnée par le potier, sont devenues obliques quand elles sortent du four [4]. Ce phénomène se voit très nettement sur beaucoup de vases du Louvre parmi lesquels nous pouvons citer : les amphores à anses plates de la fabrique de Nicosthènes F 109, F 112, F 100, F 115; les amphores à anses rondes F 12, F 222, l'oenochoé G 441, l'amphore à anses cordées G 106, l'hydrie G 41.

P. 30 : « Dans le feu a lieu le grand miracle et la terre sèche, de matière friable et périssable qu'elle était, devient une des plus durables. Ceci s'accomplit par le ramollissement des grains de feldspath qui cimente le tout ensemble et forme ainsi une masse dense. »

Il ne peut être question du ramollissement des grains de feldspath dans la cuisson des vases grecs, car ces vases ont une pâte comparable à celle des terres cuites et des faïences, laquelle cuit à une température bien inférieure à celle du ramollissement du feldspath.

P. 46 : « Il y avait un excès d'oxygène qui changeait l'oxyde ferreux noir de la glaçure en oxyde ferrique rouge. (Note 1. Cette explication est aussi celle de Reichhold; Furtwængler et Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, I, p. 153.) C'est à cette même cause que je serais tentée d'attribuer les « lagerringe », taches rondes, rouges ou noires entourées par des anneaux rouges (*Op. cit.*, p. 154). Des supports, tels qu'il les décrit comme placés en contact direct avec la glaçure, sont inconcevables; ils auraient adhéré à la glaçure et de sérieuses avaries en seraient résultées. En outre, les vases athéniens doivent avoir été placés dans le four debout sur leurs pieds et dans cette intention les surfaces

1. Salvétat, *Op. cit.*, t. II, p. 123.
2. J. Déchelette, *Les Vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*, II, p. 337.
3. Brongniart, *Op. cit.*, t. I, p. 158.
4. Brongniart, *Op. cit.*, t. I, p. 124 et 169.

Digitized by Google

du dessous du pied ne sont pas émaillées pour empêcher l'adhérence de l'émail. S'ils avaient été placés dans la position indiquée par Reichhold, les vases auraient été susceptibles de se gauchir et aucun potier ne voudrait courir de tels risques. »

Les taches rouges de forme ronde sont dues à la proximité du pied évidé ou du col d'un vase, en raison de la réserve d'air emmagasinée dans leurs parois.

Cet appoint d'air empêche en effet la réduction du fer de se produire là où il se trouve en excès. Ces taches sont placées, tantôt sur l'épaule du vase, Louvre F 247, tantôt sur la panse, E 641, F 309, G 107.

Parfois, nous voyons un cercle étroit de couleur rouge ou noir verdâtre, entourant la panse d'un vase (cratère à colonnette, G 360) ou placé sur le milieu de l'intérieur d'une coupe (G 121). Ces cercles ont été produits par le pied d'un autre vase dont le contact a enlevé un peu de colorant et, en ce point, le noir moins épais est devenu rouge; le bas du cratère G 360 qui se trouvait à l'intérieur d'un autre vase est beaucoup moins réduit que la partie supérieure, laquelle est métallisée; il n'a dû devenir noir qu'à la fin de la cuisson pour la raison qui a été donnée plus haut, quand tout l'oxygène contenu dans l'intérieur du vase placé au-dessous de lui a été combiné avec les gaz de l'atmosphère réductrice.

Tout cela prouve que les vases étaient couchés et empilés dans le four de façon à occuper le moins de place possible et qu'ils n'étaient pas toujours placés debout sur le pied, car ce pied était quelquefois entièrement vernissé (coupe G 133, coupe G 401 ; skyphos G 426). Le pied de ce dernier présente des arrachements de vernis et des adhérences de terre provenant soit de la sole du four, soit d'un autre vase. D'autre part, le potier grec n'avait pas à craindre le gauchissement, puisque la température de cuisson n'était pas suffisante pour que la pâte pût se ramollir.

La représentation du four grec, sur une plaque corinthienne du Musée de Berlin [1], nous montre bien la façon dont les vases étaient placés dans le four aussi serrés, aussi rapprochés les uns des autres qu'il était possible de le faire.

P. 47 : « La glaçure est appliquée sur le vase qui doit avoir été préalablement trempé dans l'eau à saturation pour prévenir la trop rapide absorption. »

Une pâte saturée d'eau ne pourrait plus être émaillée [2]. Jamais nous n'avons eu besoin de faire cette opération et nous n'avons même jamais entendu parler de ce procédé; si la pâte est trop absorbante, on doit délayer l'émail dans beaucoup d'eau; dans le cas contraire, le bain d'émail doit être si épais qu'il est presque visqueux.

P. 60 : « Les lécythes blancs dont le col et la panse ne communiquent pas. »

Aucun lécythe blanc attique du Louvre ne porte de diaphragme séparant le col de la panse; seuls deux lécythes d'Érétrie, les nos CA 612 et CA 1640, offrent la caractéristique dont parle l'auteur.

P. 62 : « Une comparaison avec la poterie coréenne de la période de Koraï 935/1392 AD, qui est connue comme ayant été faite pour servir simplement de mobilier funéraire, nous sera d'un grand secours. Les intérieurs frais et

1. Perrot et Chipiez, *Op. cit.*, t. IX, p. 349, fig. 165; Saglio, *Dict. des antiq.*, art. *Figlinum*, fig. 3038, p. 1123.
2. Brongniart, *Op. cit.*, t. I, p. 178.

Digitized by Google

propres de ces vases offrent une apparence très différente de celle des intérieurs décolorés des amphores et des hydries grecques. C'est une preuve claire que les produits athéniens ne servaient pas au même but non utilitaire que les produits coréens. »

La poterie de la période des Koraï est une porcelaine [1] et par conséquent sa glaçure a une dureté telle qu'il est presque impossible de l'user; elle ne peut pas être comparée, tant elle est différente, à la glaçure très tendre des vases grecs.

En résumé, l'ouvrage de Mlle G. Richter rendra d'importants services aux travailleurs par l'abondante documentation qu'il renferme et par les problèmes qu'il soulève. Les observations nombreuses qu'elle a faites concernant la technique des vases attiques, en révélant des imperfections de fabrication et des habitudes spéciales de travail, aideront ceux qui cherchent à reconstituer la céramique grecque. Cependant, la conclusion qui s'impose, c'est que, malgré toutes les recherches si nombreuses faites dans différents pays, les procédés employés par les potiers grecs ne sont pas encore nettement élucidés. Aussi, l'admiration que nous devons à l'œuvre de ces artisans de génie ne peut en être que plus grande, puisque, malgré les progrès de la science moderne, les procédés de leur fabrication ne nous sont pas encore dévoilés.

MADELEINE MASSOUL.

---

1. *Collection Leblond* (Catalogue d'une collection d'objets coréens entrée au Victoria and Albert Museum), *Pottery of the Koraï dynasty*, p. 23, § III, p. 15 et 16.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

THÉOPHILE HOMOLLE.

Né à Paris le 19 décembre 1848, mort dans cette ville le 13 juin 1925, Théophile Homolle a été l'archéologue le plus heureux de son temps. Son nom reste lié aux deux plus grandes entreprises de la science française en pays hellénique, les fouilles de Délos et celles de Delphes. Il restera cher aussi à tous ceux qui ont vu de près cette droite et vigoureuse nature, ce chef incomparable sur un champ de fouilles par son énergie physique et sa perspicacité, infiniment affable aussi et serviable dans son cabinet de savant, auquel on pourrait dire qu'il n'a rien manqué que la confiance en soi-même, quand il s'agissait de mettre au jour, autrement qu'en de courts mémoires où il excellait, les résultats de ses propres explorations.

Dans les grandes publications sur Délos et sur Delphes, qui se poursuivent avec son nom sur les couvertures, aucun volume complet n'est signé de lui; à la vérité, il s'en était réservé d'importants, qu'il a cent fois rédigés dans sa tête, mais dans sa tête seulement. Singulier mélange de timidité et de courage! Mais le courage d'Homolle a porté ses fruits pour tous, et le seul tort que sa timidité ait fait, il l'a fait à lui-même. « Je ne suis qu'un misérable, disait-il un jour à Collignon, je ne sais pas aboutir! » Et Collignon, sévère à ses heures pour son ami, était obligé de le consoler, en lui rappelant tous les services rendus. Homolle souffrait si visiblement de cette forme d'impuissance qu'il y aurait eu cruauté à la lui reprocher : on ne pouvait que le plaindre; nous l'avons tous plaint.

Homolle fut élève de l'École normale de 1869 à 1871; il eut pour camarades aînés Collignon et Rayet, restés l'un et l'autre ses intimes amis. L'agrégation passée (non sans peine), il fut nommé membre de l'École d'Athènes et commença par séjourner à Rome où, sous Albert Dumont qui l'apprécia tout de suite, se formait le noyau de notre seconde École d'archéologie. A Rome, il étudia l'histoire et les ruines d'Ostie; il avait composé à ce sujet un mémoire resté inédit. Arrivé à Athènes, il y retrouva bientôt Dumont, choisi par le ministre Wallon pour succéder à Émile Burnouf, sous lequel l'École avait quelque peu périclité. Dumont, intéressé par les recherches de Lebègue sur le sommet du Cynthe (1873) et persuadé qu'il y avait plus et mieux à découvrir, envoya Homolle à Délos. J'ai entendu dire qu'il en revint quelques

Digitized by Google

jours après, un peu découragé; d'autres archéologues avaient éprouvé la même impression à la vue de ce champ confus de ruines. Mais Dumont insista; Homolle commença à travailler dans la plaine, auprès du temple d'Apollon, et immédiatement les découvertes se succédèrent. Homolle conduisit de nombreuses campagnes à Délos, même après sa sortie de l'École. Il y passa des mois dans la solitude, à une époque où il n'existait même pas une cabane dans l'île, où il fallait coucher au lazaret de Rhénée et franchir deux fois par jour, dans une barque non pontée, un bras de mer où le *maïstros* et le *vorrias* faisaient souvent rage [1]. J'ai vu Homolle dans une de ces tempêtes et j'ai compris, en le voyant, la beauté du courage tranquille; mais jusqu'au jour où il associa à son travail son futur confrère de l'Académie des Beaux-Arts, l'architecte Nénot, il fut presque toujours seul à mener cette existence de solitaire qui ne cessait d'être monotone que pour devenir périlleuse. Au cours de ces campagnes (1876,1880, 1885, 1888), il fit les découvertes mémorables de sculptures et d'inscriptions qui lui fournirent la matière d'articles (surtout dans le *Bulletin de Correspondance hellénique)* dont l'intérêt pour l'histoire de l'art et l'épigraphie est extrême; il en tira aussi ses deux thèses de doctorat (1885), l'une sur les archives de l'intendance sacrée à Délos, monographie de premier ordre, l'autre sur les statues archaïques dites d'Artémis dont l'une, le *xoanon* de Nicandra, reste une des pierres angulaires de l'histoire de l'art. Entre 1880 et 1885, des camarades plus jeunes d'Homolle, toujours généreusement conseillés par lui, poursuivirent ses recherches; plus tard, grâce à la libéralité du duc de Loubat, sous les directions d'Holleaux, de Fougères et de Picard, Délos devint le théâtre de fouilles *exhaustives*, auxquelles le nerf de l'archéologie ne manquait plus et qui se firent dans des conditions de bien-être relatif que l'époque héroïque des fouilles d'Homolle n'avait pas connues.

Après avoir enseigné à l'Université de Nancy, Homolle suppléa M. P. Foucart dans sa chaire d'épigraphie grecque du Collège de France (1884 et suiv.); puis, en 1891, il devint, à son tour, directeur de l'École d'Athènes, où son mandat fut deux fois renouvelé. L'École lui doit des réformes qui ont porté de bons fruits. Il reprit les séances de l'Institut de Correspondance hellénique, suspendues depuis le départ de Dumont (avril 1891); il ouvrit l'École à des archéologues étrangers, appartenant à des nations qui n'avaient pas d'École à Athènes (janvier 1900); il élargit le recrutement de l'École en y admettant d'autres que des normaliens et des agrégés. On trouvera le détail de ces mesures dans l'excellente histoire de l'École d'Athènes que M. Radet a publiée à l'occasion du cinquantenaire de l'École, auquel Homolle eut la joie de présider (18 avril 1898).

Mais c'est sur Delphes surtout que se concentra l'activité du directeur. Grâce aux fouilles anciennes de Wescher, de Foucart (1861-2), d'Haussoullier (1880), la France avait des droits sur cet emplacement; mais il fallait exproprier tout un village; il fallait vaincre les résistances de certains Grecs influents, peu disposés à laisser fouiller Delphes, comme Olympie et Délos, par des étrangers; il fallait compter aussi avec la concurrence américaine, qui se fit sentir un moment avec quelque insistance. Tout finit par s'arranger

(1) « Vents plus agréables sur terre que sur mer », se contentait de dire Homolle. Il faillit se noyer un jour avec le batelier de l'École.

Digitized by Google

(1891) et le Parlement français vota le crédit demandé de 600.000 francs. Raconter, même en abrégé, les fouilles de Delphes, rappeler les triomphales découvertes du *Trésor des Athéniens*, de l'*Aurige*, des *Caryatides*, des ex-voto de Daochos, de milliers de textes épigraphiques parmi lesquels il y a des pages d'histoire et même de musique, serait d'autant plus inutile que le *Guide en Grèce* de M. Fougères s'est parfaitement acquitté de cette tâche. Suivant l'expression prêtée à Napoléon en 1814, Homolle remit, à Delphes, ses bottes de Délos : ne travaillant plus seul, mais toujours le premier au travail, il y montra une activité qui servit d'exemple à tous. Moins exclusivement préoccupé de science pure qu'à Délos, il consentit plusieurs fois, tant dans la *Gazette des Beaux-Arts* que dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, à porter les résultats de ses fructueuses campagnes à la connaissance du grand public, en même temps qu'il donnait à l'Académie des Inscriptions, au *Bulletin de Correspondance hellénique* et aux *Monuments Piot* des articles ou mémoires, tant archéologiques qu'épigraphiques, où la sûreté du savoir n'a d'égale que la clarté et l'élégance de l'exposition. Car Homolle était un bon écrivain; qu'on lise, par exemple, sa monographie sur l'*Aurige* de Delphes; il y a là des pages qui resteront, où un enthousiasme sincère pour les belles choses est d'autant plus expressif qu'il s'interdit absolument toute sentimentalité, toute déclamation.

L'École, sous la direction d'Homolle, se montra plus curieuse, plus entreprenante qu'autrefois; on voyagea beaucoup, et pas seulement pour recueillir des inscriptions; on s'occupa d'antiquités byzantines, domaine auquel avait touché Bayet, mais qui restait un peu en dehors. Homolle n'avait cessé de s'y intéresser, dès l'époque de la direction de Dumont, où il conçut le projet d'un recueil de textes byzantins (1877); c'est grâce à lui que Gabriel Millet, J. Laurent et d'autres purent s'élever en peu de temps, dans ces études trop délaissées, au rang de maîtres qu'ils occupent et entreprendre des publications de monuments et de textes qui font honneur à l'École.

Revenu en France, Homolle fut nommé directeur des Musées nationaux à la place de Kaempfen qui prenait sa retraite (1904). Dans cette situation nouvelle pour lui et difficile, il montra l'étonnante facilité d'adaptation qui était un des caractères de son talent. Il aurait sans doute vieilli dans les fonctions dont il s'acquittait si bien s'il n'avait pas indisposé, par quelques railleries d'ailleurs légitimes, le sous-secrétaire des Beaux-Arts d'alors, Dujardin-Beaumetz. Lorsque, par un accident dont Homolle n'était nullement responsable, la *Joconde* fut dérobée (août 1911), il fut mis en disponibilité. Mais sa disgrâce, qui parut imméritée et même ridicule pour d'autres que lui (voir *Rev. arch.*, 1911, II, p. 368), ne dura pas longtemps : on lui trouva une belle compensation dans la direction de la Bibliothèque Nationale, qu'il exerça jusqu'à sa retraite (1922). Ce n'était pas une petite affaire de succéder à un géant de l'érudition comme Léopold Delisle. Cette fois encore, Homolle montra qu'il savait apprendre ce qu'il ignorait et s'assimiler les connaissances indispensables pour se faire écouter des spécialistes placés sous ses ordres. La défiance qui se marqua d'abord par quelques murmures se tut bientôt et Homolle se fit des amis de presque tous ses collaborateurs. La passion qu'il eut toujours du bien public, sentiment qui complète l'homme de bien, forçait le respect et préparait souvent l'affection.

Les honneurs ne manquèrent ni à l'explorateur, ni à l'administrateur :

Digitized by Google

A lui en vint de l'étranger comme de France. Membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1892 (à la place de Maury), il devint membre libre de l'Académie des Beaux-Arts en 1910 (à la place de Berger). Il était membre titulaire de la Société des Antiquaires, grand-officier de la Légion d'honneur, titulaire des ordres grecs les plus élevés, etc. Quand son tour vint de présider l'Académie des Inscriptions, il se trouvait en Grèce, mais ses confrères s'entendirent pour lui offrir la présidence une année où elle impliquait celle de l'Institut tout entier. Le travail qui l'occupa le plus pendant les derniers temps de sa vie fut l'organisation, puis la présidence de l'Union académique internationale, constituée en 1919, pour grouper « dans une cordiale et efficace collaboration les délégués des académies et corps savants de treize États des deux mondes ». En mai 1925 encore, il se rendait à Bruxelles avec M. E. Pottier afin de s'occuper des entreprises de l'Union. A son retour, ses confrères le trouvèrent fatigué et silencieux, mais ils étaient loin de supposer qu'un accident cérébral l'enlèverait quelques semaines plus tard et en peu de jours!... Homolle avait encore pris, en 1918, avec M. Émile Mâle, la direction des *Monuments Piot*, qui n'est pas une sinécure : c'est à lui notamment que l'on doit le beau volume consacré à la mémoire de Champollion.

Sauf ses thèses, qu'il écrivit et imprima par nécessité, Homolle n'a publié qu'un seul volume, et ce fut par piété. C'est celui où il a recueilli une partie importante de l'œuvre de son maître et ami Dumont *(Mélanges d'archéologie et d'épigraphie)*. Les additions très nombreuses qu'il y fit, au prix d'un travail aussi désintéressé qu'aride, assurent à ce volume une valeur durable; on voit là ce qu'Homolle aurait pu faire si l'indésirable fée Lambine n'était pas venue, avec tant d'autres plus gracieuses, à son berceau.

Je ne veux pas manquer de dire une fois de plus — car je l'ai déjà tout au moins insinué — qu'Homolle fut un honnête homme dans toute la force du terme, sans fiel, sans rancune, sans petitesse, sans aucune forme de snobisme. On m'a reproché — et cela m'est égal — de parler de la *psychostasie* chaque fois que j'ai le chagrin d'écrire une notice nécrologique. Eh bien! dans cette grande pesée des consciences, Homolle fut irréprochable. Très sceptique et même mal disposé au début pour une cause qu'il connaissait mal, il se convertit sans réserves et avec une sorte d'enthousiasme le jour où la découverte d'un faux célèbre l'éclaira; je possède à ce sujet une lettre de lui qui est admirable et que je recommande à ceux qui exploreront un jour mes papiers.

Homolle avait épousé Mlle Congnet, d'une famille nancéenne, qui lui donna quatre enfants et à laquelle il survécut. Aux joies de la vie de famille s'ajoutèrent toujours pour lui celles de l'amitié; mais, comme tous ceux qui dépassent le terme de la vie humaine, il eut le chagrin de survivre à presque tous ses intimes. Ce qu'il avait de chaleur dans l'âme et de tendresse dans le cœur, malgré une attitude d'abord un peu réservée, ne paraît nulle part avec plus de touchante éloquence que dans la notice, écrite pour les *Monuments Piot*, qu'il a consacrée à son camarade et confrère Maxime Collignon.

S. Reinach.

Bibliographie sommaire. — **1878.** Les fouilles de Délos (*Monuments grecs*). — **1882.** Comptes des hiéropes du temple délien (BCH). — **1884.** Les Romains à Délos (BCH). — **1885.** *De antiquissimis Dianae simulacris* et *Archives de l'intendance sacrée à Délos* (thèses). — **1886.** Chronologie des archontes athéniens (BCH). — **1887.** C. r. de l'ouvrage d'E. Lœwy sur les signatures d'artistes (*Rev. crit.*, 7 fé-

Digitized by Google

vrier) — **1890** Art. *Donarium* dans *Dict. Ant.* — **1891.** Progrès de l'archéologie en Grèce (*CR Acad.*). — **1892** Ed de Dumont, *Mélanges.* — **1893.** Notes (nouvelles) sur la chronologie des archontes (BCH). — **1894.** Fouilles de Delphes (*Gazette des B.-A. et CR. Acad*). — Théâtre de Délos (BCH) — **1895.** Règlements de la phratrie des Labyades (BCH). — Fouilles de Delphes (*Gazette des B.-A.*). — Le temple d'Apollon à Delphes (*CR. Acad.*) — **1896.** Le trésor de Siphnos [Cnide] (BCH). — Les sculptures du trésor de Sicyone (BCH). — **1897.** L'aurige de Delphes (*Mon. Piot*). — Ex-voto delphiques (BCH). — **1898.** L'administr. financière de Delphes (BCH). — **1899.** Lysippe et l'ex-voto de Daochos (BCH). — Les Caryatides du trésor de Cnide (BCH). — **1901.** Les frontons du temple d'Apollon à Delphes (BCH) — **1903.** Le trophée de Paul-Emile (*Mél. Boissier*). — **1908.** La colonne d'acanthe (BCH). — **1909.** Premier fasc. du t. IV de *Delphes* (sculpture). — **1917.** L'origine des Caryatides (*Rev. arch.*). — **1919.** Max. Collignon (*Mon. Piot*). — **1920.** Trois bas-reliefs de Phalère (*Rev. arch.*). — Consulter les tables du *Bull. de corresp. hell.*, des *Chroniques d'Orient* et des *C. R. de l'Acad. Inscr.*

GUILLAUME FRŒHNER (1835-1925).

En 1862, l'Académie des Inscriptions comptait treize philologues : les latinistes Le Clerc, Naudet, Renier, de Wailly; les hellénistes Alexandre, Brunet de Presle, Dehèque, Egger, Hase, Littré, Miller, Rossignol, Vincent, et huit archéologues, Beulé, Guigniaut, L. de Laborde, A. de Longpérier, le duc de Luynes, Maury, C. de Saulcy, Texier. Aucun des philologues n'était archéologue, et *vice versa*. L'unité de la science de l'antiquité, réalisée autrefois si complètement en un Bernard de Montfaucon (1655-1741), paraissait brisée chez nous. Mais cette unité, prêchée en Allemagne par Fr.-Aug. Wolf (1759-1824), y devint presque un dogme, malgré la résistance de God. Hermann, dans les écoles d'Aug. Bœckh (1785-1767), d'Otfried Müller (1797-1840), de F.-G. Welcker (1784-1868), d'Otto Jahn (1813-1869). Vers 1860, Jahn et Welcker enseignaient à Bonn; les études latines y étaient représentées par Fr.-W. Ritschl (1806-1876). Cette Université, grâce à ces trois hommes, était le foyer des hautes disciplines philologiques au sens large. C'est de là que sortit Frœhner; les hasards de sa carrière le conduisirent jeune à Paris, où il passa le reste de sa vie, plus de soixante ans. Bien qu'il n'y ait pas professé, il y exerça une influence singulière par l'exemple qu'il donna dès l'abord de l'alliance de la philologie et de l'archéologie, puis par ses écrits et la rigueur de sa critique. Méconnaître cette influence, parce que l'homme valut moins que le savant, serait très sot. C'est pourquoi je parlerais ici avec détail de Frœhner alors même qu'il n'eût pas été, ce qu'il était depuis longtemps, le doyen de nos collaborateurs (1865 et suiv.).

***

Wilhelm Frœhner, dont la mère était, assurait-il, nièce de Kleber, naquit à Carlsruhe, dans la Herrenstrasse, le 17 août 1835. Son père était maître-

Digitized by Google

ailleur et aussi musicien de la chapelle grand-ducale. On disait à Carlsruhe ue le jeune Wilhelm se rattachait par des liens secrets à la famille du rand-duc. Comme Charles-Louis-Frédéric de Bade (1786-1818) avait épousé n 1806 Stéphanie de Beauharnais, proche parente de Joséphine et fille doptive de Napoléon Ier, on était tenté d'expliquer par l'alliance de la amille de Bade et des Bonaparte l'accueil cordial fait à Frœhner par la Cour des Tuileries. Le savant Holder, bibliothécaire à Carlsruhe, me racontait ela, vers 1909, comme une opinion généralement reçue; mais tout témoinage du principal intéressé fait défaut [1].

Frœhner étudia à l'Université de Bonn et y fut reçu docteur au début de 858. A cette époque se place dans sa vie un événement resté mystérieux, ur lequel Flaubert, blessé par l'article de Frœhner sur *Salammbô*, interrogeait Mme Cornu, sœur de lait de Napoléon III, dans le dessein, qui n'était guère honorable, de discréditer son critique en dévoilant les motifs de son exil [2]. Désireux de tirer la chose au clair, je priai un jour Albert Dieterich de consulter son beau-père H. Usener, m'engageant d'honneur à ne même pas lire sa réponse tant que Frœhner serait en vie. Je donne en note la réponse d'Usener; elle suffit à prouver que Frœhner eut de bonnes raisons de passer le Rhin, et sans esprit de retour [3].

1. Après avoir imprimé en placards mon *Histoire de la collection Campana* (*Rev. arch.*, 1904, II, p. 179 sq.), je priai le capitaine Espérandieu, alors lié avec Frœhner (que je n'ai jamais connu), de lui poser de ma part quelques questions. Frœhner me fit répondre que je pouvais lui envoyer mes placards et les annota, en ajoutant à la fin : « Je suis très reconnaissant de tout ce qui est dit de moi dans cet article... Il n'y a qu'à applaudir. » Or, j'avais écrit: « On dit qu'à cette époque M. Frœhner travaillait aussi, je ne sais à quel titre, au Cabinet de l'Empereur avec lequel il se trouva bientôt sur un pied d'intimité surprenant, [*ut si quem*] *Veneris commendet epistola Marti* (Juv., XVI, 5). » L'allusion était évidente. Frœhner écrivit en marge : « La citation est jolie, mais elle n'est pas juste. La grande-duchesse Stéphanie de Bade, tante de l'Empereur, m'avait promis son appui, mais elle était morte quand je fus proposé par M. de Nieuwerkerke à l'Empereur pour lui lire, le soir, Drumann et Mommsen. » Le fait que le jeune Frœhner a été protégé par la grande-duchesse est donc avéré ; mais il n'a pas dit avec quelles *autres* recommandations il était venu à Paris.

2. Il existe une photographie de cette lettre ; je l'ai vue. La réponse de Mme Cornu n'a pas, que je sache, été conservée. Bien plus tard, Mme Cornu raconta quelque chose à Ernest Desjardins, qui le raconta un jour à G. Perrot, qui me le raconta en 1905 ; mais l'histoire, passant d'une bouche à l'autre, était devenue absurde et, m'étant assuré qu'elle est fausse, je ne la reproduis pas.

3. « Bonn, le 20 mars 1905: Je pourrais vous faire une réponse détaillée, car j'ai été moi-même mêlé à la catastrophe qui obligea subitement Frœhner, en février 1858, de quitter Bonn. Mais, dans l'automne de 1880, à Paris, j'ai rencontré Frœhner chez un ami commun, Alfred Schœne, et lui ai serré la main. Je manquerais à mon devoir si je livrais un secret de sa jeunesse. Mais je peux vous dire que l'histoire contée par Desjardins ou Mommsen est tout à fait fausse. C'est le cercle d'amis de Ritschl, auquel j'appartenais, qui fut compromis auprès de notre cher maître par une intrigue savamment ourdie. Quand cela fut découvert, quand Ritschl apprit la vérité, la poste apporta un matin à Frœhner cinq ou six lettres rédigées de telle sorte qu'il aurait dû, suivant les usages du temps, soutenir autant de duels au pistolet. Le soir du même jour, il quitta Bonn et n'y reparut plus. » Mommsen, quand je lui parlai de Frœhner, me ferma la bouche en disant: *Hic niger est*. Perrot m'a raconté que vers 1865, à la Bibliothèque de l'Institut, où il travaillait non loin de Frœhner, Mommsen entra avec Desjardins ; celui-ci demanda à Mommsen la permission de lui présenter Frœhner ; Mommsen répondit qu'il ne voulait pas le connaître et s'en alla.

Digitized by Google

Après un séjour à Carlsruhe, où il fit imprimer deux catalogues des monuments lapidaires et de la céramique [1], Frœhner arriva à Paris (fin de 1859). Le 14 février 1874, il écrivait à Waddington : « Pendant plusieurs années, j'ai eu l'honneur de collaborer à la *Vie de César.* » Le premier volume de l'ouvrage de Napoléon III ayant paru en mars 1865, le second en 1866, l'expression de Frœhner dispose à croire qu'il fit des traductions ou des analyses pour l'Empereur dès 1861 ; mais ce ne fut pas sa seule occupation. Renan l'avait accueilli avec bonté ; il trouva que Frœhner savait bien l'hébreu et lui confia la revision de quelques épreuves, entre autres celles de son livre sur Job. Il lui conseilla aussi d'écrire dans des Revues et offrit de corriger le style de ses articles. La veille de son départ pour sa mission de Phénicie, il conduisit le jeune savant chez l'éditeur Michel Lévy ; on convint qu'en l'absence de Renan, Frœhner écrirait, d'après les ouvrages des théologiens protestants d'Allemagne, une *Introduction au Nouveau Testament*, travail qui devait être payé 1.200 francs. Renan lui dit à plusieurs reprises : « Surtout pas de Saint-Esprit, laissez le Saint-Esprit tranquille. Il est bien où il est ; pas de Saint-Esprit [2] ! » Mais l'entrée de Frœhner au Louvre l'empêcha de se faire théologien.

Frœhner fréquentait, entre autres savants, Egger, Alexandre et le vieux B. Hase. Voici, dans l'extrait fait par Dübner et copié par moi du journal grec de Hase, les lignes qui concernent Frœhner :

6 janvier 1860. Διελεξάμην Ἀλεξάνδρῳ περὶ τοῦ Frœhner.

7 janvier 1860. Διελεξάμην τῷ Fr. περὶ Ἀλεξάνδρου.

4 juillet 1861. *Brief an Frœhner, der den* 5ten *zu ihm kommt* [3]

9 juillet 1861. Πρὸς ἐμαυτὸν Frœhner.

11 juillet 1861. Ἐφρόντισα περὶ τοῦ Frœhner (*item* 12).

2 août 1863. Ἦλθε καὶ ὁ Frœhner λέγων ὅτι ἐστὶν ἀναγνώστης αὐτοκράτορος διὰ τὰ γερμανικά. Ἔχει δὲ κακήγορον γλῶσσαν κατὰ πάντων [4].

Quand je tombai sur ce texte en mars 1913, j'en adressai une copie à Frœhner, ajoutant qu'il s'en amuserait sans doute après un demi-siècle. Voici sa réponse :

11 mars 1913.

« Cet extrait a été fait par Dübner et doit venir de la bibliothèque Adert, de Genève. Je connaissais le κατὰ πάντων, non la γλῶσσα κακήγορος. Dübner m'en avait parlé. Il ne s'agissait, du reste, que de la jésuitière Lenormant. » *Greifen Sie mir den François Lenormant nicht an, sonst haben Sie morgen zehn Tausend Feinde in Paris* [5] ».

« Les cahiers autographes de Hase sont à Weimar (ou aux environs) entre les

1. Ces catalogues portent le millésime 1860, mais Frœhner a noté, sur les placards dont je parle plus haut, qu'ils furent imprimés en 1859.

2. Conversation avec Frœhner, notée par le commandant Espérandieu.

3. Dübner a souvent résumé ainsi en allemand ce qu'il ne voulait pas transcrire. On sait que l'original de Hase est égaré.

4. Pour nos lecteurs qui ne sauraient pas le grec : « Frœhner est venu aussi, disant qu'il était lecteur de l'Empereur pour les livres allemands. C'est une mauvaise langue ; il dit du mal de tout le monde. »

5. « N'attaquez pas François Lenormant, sans quoi vous aurez demain dix mille ennemis à Paris. » Hase faisait allusion à la grande influence qu'exerçait alors Mme Charles Lenormant. Hase lui-même, parlant de François, l'appelle toujours ὁ κύων et ne semble pas soupçonner son précoce génie.

Digitized by Google

nains de sa famille ; mais quelle est cette famille ? Vous connaissez le petit volume intitulé : *C. B. Hase's Briefe von der Wanderung und aus Paris, herausgegeben von Otto Heinz*, Leipzig, 1894 [1].

« J'attends votre publication avec d'autant plus d'impatience qu'elle nous dira enfin si l'*Anonymus Rossicus* est, comme le supposait Krumbacher, une imposture du jeune Hase, ou s'il a été trouvé dans un manuscrit disparu depuis. Je n'ai jamais pu croire à l'imposture. Merci mille fois et mes sentiments tout dévoués. *Fr.* [2].

Le 17 septembre 1861, Frœhner adressa au surintendant des Beaux-Arts la lettre de candidature que voici [3] :

« Monseigneur, le 10 janvier j'ai eu l'honneur de vous exprimer mon désir de travailler dans le département des antiquités grecques du Louvre. Pour faciliter mes premières démarches, vous aviez alors l'obligeance de me donner une lettre de recommandation à M. de Longpérier, sans toutefois me recéler (*sic*) les difficultés qui s'opposaient à une question aussi délicate que celle-ci. Dans les fréquentes conversations que j'ai eues depuis avec M. de Longpérier, j'ai pu reconnaître que nous étions d'un parfait accord sur la manière d'expliquer les monuments, et lui-même il désire aujourd'hui vivement de me voir occupé de ses catalogues. Comme je crois avoir remarqué qu'il lui serait plus agréable si l'inventaire des vases peints était fait avant les autres, vous nous ferez un grand plaisir à tous deux, Monseigneur, si vous vouliez me nommer attaché temporaire, peut-être payé sur les fonds du matériel et engagé uniquement pour le travail qui, pour tout autre que moi, exigerait des études préliminaires fort longues.

Les descriptions que je ferais pour M. de Longpérier et avec lui seraient grandement facilitées par l'accord de nos principes scientifiques, et c'est ainsi que ce travail important s'accomplirait avec sûreté encore dans le courant de cette année. La bienveillance dont vous m'avez toujours accueilli me dispense, Monseigneur, de me recommander de nouveau à votre intérêt. Pour moi, cependant, il s'est changé bien des choses depuis que je vous ai vu la dernière fois dans une de vos soirées au mois de mars. J'ai eu le malheur de perdre mon bon père, avec lui une bonne partie de mes ressources et, qui plus est, tout ce qui m'est resté de joie et de courage. On vient de m'offrir une place de professeur de grec en Allemagne et s'il me fallait y retourner, je serais en même temps forcé de renoncer à cette belle et large carrière archéologique qui n'a jamais cessé d'être le plus grand bonheur de ma vie. Il est vrai qu'un isolement analogue nous a donné les ouvrages d'Otfrit (*sic*) Müller, mais aujourd'hui l'archéo-

---

1. Voir le joli article de M. Bréal sur ces lettres, lors de leur première publication en 1880 (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1883, p. 347-367).

2. Il n'est pas question de ce manuscrit dans les extraits de Dübner. Je n'ai jamais songé d'ailleurs à publier ces extraits, qui sont obscènes et sans intérêt scientifique.

3. Papier à en-tête gravé en creux : *Toujours lui, lui partout* (allusion à ses liens avec la famille impériale ?) En haut, apostille à l'encre rouge de Villot, secrétaire général du Musée : « M. de Longpérier, à qui j'ai communiqué cette lettre pour m'éclairer sur la valeur des assertions de M. Frœhner, me dit qu'en effet il lui avait été très particulièrement recommandé par M. le Directeur général. Il m'a, en outre, donné les meilleurs renseignements sur ses connaissances archéologiques et désire vivement qu'on puisse l'attacher temporairement (un an environ) à la conservation afin de terminer les inventaires et les catalogues. M. de Longpérier me prie de faire parvenir cette lettre à M. de Nieuwerkerke afin de savoir s'il peut compter sur la collaboration de M. Frœhner. 17 sept. 1861. *Villot.* » Au crayon, de la main de Nieuwerkerke : « Oui, à partir du 1er janvier. » (Archives du Louvre.)

Digitized by Google

logie a une tendance et un terrain très différents de celui d'il y a vingt-sept ans. Je peux vous promettre, Monseigneur, que vous ne vous repentirez jamais de la protection que vous m'avez accordée et que même en quelques ans (*sic*) vous serez fier de m'avoir tiré dans votre cercle. J'ai l'honneur de vous offrir l'expression de tous mes sentiments.

Docteur Wilhelm Froehner.

Frœhner ne fut attaché temporaire à la conservation des antiques du Louvre qu'en février 1862; cette nomination le brouilla avec Egger. Celui-ci avait fait placer au Louvre, sous les ordres de Longpérier, un de ses protégés nommé Meignan. Mais Meignan traitait son chef de « gros paresseux ». Cela arriva aux oreilles de Longpérier, qui voulait bien être paresseux, mais non se l'entendre dire. Il chercha à passer Meignan à l'égyptologue Rougé. Mais quand Frœhner entra au Louvre pour prendre son service, il trouva encore Meignan assis au bureau qui lui était destiné. « C'est, dit-il, ce sacripant de Longpérier qui me chasse et vous qui me remplacez. Allez! cela ne marchera pas longtemps avec lui. » Meignan ne réussit pas auprès de Rougé et quitta définitivement le Louvre: A quelques jours de là, Frœhner alla chez Egger pour lui annoncer son entrée au Musée. « Oui, je le sais, dit Egger; c'est en chassant M. Meignan que j'y avais fait mettre. Mais vous n'êtes pas Français, Monsieur! Moi, à mérite égal, je choisis toujours un Français. » Sur quoi Frœhner répartit qu'Egger était lui-même petit-fils d'un Tyrolien. Ils finirent par se serrer la main, mais n'eurent plus désormais aucune relation[1].

Le projet d'inventaire des vases antiques, allégué pour justifier la nomination de Frœhner, ne reçut pas même un commencement d'exécution, sans doute parce que cette série allait être énormément accrue par l'acquisition de la collection Campana (juin 1861), exposée au Palais de l'Industrie de mai à octobre 1862 et dont Napoléon III, au mois de juillet de cette année, décida l'attribution au Louvre, suivant ainsi les avis de Nieuwerkerke et de la princesse Mathilde contre ceux de l'Institut et de Mme Cornu, qui désiraient voir constituer un musée spécial. A cette époque, comme je l'ai montré ailleurs[2], il y avait, entre l'Administration des Beaux-Arts et l'Institut, un conflit assez grave, dont la carrière de Frœhner, protégé de Nieuwerkerke, devait subir quelques contre-coups.

A défaut des vases, Frœhner catalogua en hâte les inscriptions grecques (1865) et les sculptures antiques (t. I, 1869). En même temps, il publiait un volume sur la Colonne Trajane, dont les moulages venaient d'être exposés au Palais de l'Industrie (1865), en commençait une publication photographique grand in-folio avec Arosa (1870-74), publiait les vases et antiquités du prince Napoléon (1867-68) et le catalogue d'antiquités de Chypre provenant des fouilles de Cesnola (1870). Ce fut une période de prodigieuse activité, dont on lui aurait certainement su plus de gré s'il n'avait montré, en même temps, par des indiscrétions et des maladresses, les lacunes de son éducation. En septembre 1862, il publia à Gœttingue, dans le *Philologus*, des inscriptions rapportées par Renan et Heuzey de leurs missions, exposées au Palais de l'Industrie, et souleva par là des protestations violentes à l'Académie des Inscriptions, dont quelques membres, très liés avec Mme Cornu, n'étaient

1. Récit de Frœhner, noté par le commandant Espérandieu.
2. *Rev. archéol.*, 1905, I, p. 67 et suiv.

Digitized by Google

pas fâchés de mettre en cause une créature du surintendant des Beaux-Arts [1]. La même année, il écrivit une critique, en partie chicanière, du roman de Flaubert, *Salammbô*, et s'attira de l'auteur une réponse cinglante qui a été souvent réimprimée [2]. Oublieux de la recommandation de Hase — ne vous brouillez pas avec François Lenormant! — il consacra toute une brochure à démasquer un plagiat de ce jeune savant, qui lui avait emprunté le fonds et même la forme d'un article sur la trouvaille récente de Hildesheim (1869) [3]. Il était d'ailleurs complètement brouillé avec Longpérier; ce dernier paraît lui en avoir voulu d'une activité trop intense et aussi de son crédit croissant à la Cour, obstacle redoutable à la réalisation d'un désir qui hantait le conservateur des antiques, celui de substituer à Frœhner, remercié en temps opportun, son fils Henri. J'ai sous les yeux, à ce sujet, une note de Frœhner : « Il n'y a pas eu d'autre cause de désaccord entre Longpérier et moi. » Mais le ton désagréable et sarcastique de cet auxiliaire peu docile y fut sans doute aussi pour beaucoup[4].

Malgré ces écarts, Frœhner était très bien vu en haut lieu. On le chargea de travaux au Musée Campana (décembre 1862), puis, par intérim, des fonctions de conservateur-adjoint du Musée des antiques et de la sculpture moderne, en remplacement de Barbet de Jouy, nommé conservateur du Musée des souverains (23 mars 1863). On ne le blâma même pas pour la publication indiscrète des inscriptions sur lesquelles il n'avait aucun droit.

Le 24 novembre 1864, il est appelé par télégraphe à Compiègne « pour y rester jusqu'à dimanche ». Oppert m'a dit l'avoir vu à Compiègne jouant au billard avec Napoléon III et lui parlant sans gêne de politique. Ce protégé de l'Empereur, émargeant au budget de la France, ne pouvait pourtant pas rester badois. Un décret du 14 mars 1865 l'admit à domicile; le 14 mars 1866, le garde des Sceaux l'invita pour la forme à demander sa naturalisation, qui, après une courte enquête (21 mai), lui fut accordée par décret, c'est-à-dire par une faveur spéciale, le 23 juin. Dès le 21 juillet suivant, il était nommé conservateur-adjoint du Louvre, puis chevalier de la Légion d'honneur (17 septembre 1868). Des indemnités lui étaient accordées pour dresser les catalogues des antiquités de certaines villes de province (Vienne et Sens, 1868; Narbonne, 1869). Se sentant déjà maître du département des antiques, il y fit entrer comme attaché, le 20 février 1869, Antoine Héron de Villefosse,

---

1. Je n'ai rien à ajouter à l'histoire de cette affaire que j'ai publiée dans la *Revue*, 1905, I, p. 224 et suiv.

2. Voir *Revue contemporaine*, 31 décembre 1862, t. XXX, p. 853-870 (sur Flaubert, Th. Gautier et Ern. Desjardins). La réponse de Flaubert (*Opinion nationale*, 23 janvier 1863, et *Rev. contemp.*, 31 janvier 1863, p. 413) se lit dans la plupart des éditions de *Salammbô*; il aurait été convenable de ne la rééditer qu'avec la critique. Frœhner répliqua (*Opinion nationale*, 28 janvier, et *Rev. contemp.*, 31 janvier, p. 419). On se convaincra sans peine que si Frœhner chercha noise à Flaubert sur quelques vétilles, il lui démontra, sur des points essentiels, son incompétence. Les articles de Frœhner, trop bien écrits pour être de lui à cette époque, ont dû être retouchés par un ami, probablement Léo Joubert, directeur de la *Revue*.

3. Plus tard, il accusa le même d'avoir démarqué ses *Terres cuites d'Asie Mineure* dans la *Contemporary Review* (cf. *Rev. crit.*, 1886, I, p. 486).

4. Dans la *Revue archéologique* de 1866 (II, p. 317), Frœhner qualifie encore Longpérier d'« antiquaire éminent ». Dans le catalogue de la sculpture antique du Louvre (1869), à l'article *Vénus de Milo*, il l'appelle « un numismate »; dans les *Musées de France* (1873), il le traite d'ignorant.

Digitized by Google

jeune chartiste dont il avait remarqué l'assiduité aux séances de la Société française de numismatique. Villefosse s'est honoré en n'oubliant pas ce qu'il devait à Frœhner; il ne s'est jamais associé à ses détracteurs.

Les relations de Nieuwerkerke et de Longpérier n'avaient fait qu'empirer, ce dernier s'obstinant à ne pas rédiger les inventaires et catalogues cent fois promis. Le 14 février 1870, Frœhner reçut la lettre suivante :

A M. le Conservateur-adjoint.

J'ai l'honneur de vous prévenir que je viens de mettre en congé illimité M. de Longpérier, conservateur des antiques, et qu'à partir de ce jour je vous charge de tout le service de ce département. Vous aurez, avant tout, à prendre immédiatement les moyens que vous jugerez convenables pour que, dans le plus bref délai possible, l'inventaire des antiques soit terminé, afin que je puisse, après dix-sept ans de retard, le remettre au ministre de la Maison de l'Empereur.

Nieuwerkerke.

Longpérier envoya sa démission le 1er juin 1870. Allait-on lui donner Frœhner pour successeur? C'était un Français de trop fraîche date et d'humeur trop brusque. Renan écrivit à Napoléon III, après la démission de Longpérier, pour recommander Léon Heuzey, ajoutant que, si on le trouvait trop jeune, il pensait que Ravaisson serait un bon choix [1]. Heuzey alla montrer cette lettre à Ravaisson, qui se mit immédiatement sur les rangs; mais Heuzey insista pour devenir son adjoint. C'est cette combinaison qui prévalut (7 juillet 1870). Par le même décret de Saint-Cloud, qui nommait Ravaisson conservateur des antiques et Heuzey conservateur-adjoint, une place nouvelle était créée pour Frœhner, celle de conservateur des objets d'art des Palais impériaux, de leurs dépendances et de leurs jardins, avec 7.000 francs de traitement. Mais Frœhner gardait son bureau au Louvre; il recevait, en somme, de l'avancement et une quasi-sinécure qui lui laissait pleine liberté pour ses travaux.

* * *

Dans la grande galerie du Louvre, j'ai entendu Villefosse raconter à Mommsen que les gardiens, le 4 septembre, avaient voulu jeter Frœhner par la fenêtre. Suspect par le fait de sa nationalité d'origine, il était, en outre, généralement détesté pour son insolence. Des dénonciations, dont l'origine est obscure, se produisirent [2] : Jules Simon, ministre de l'Instruction publique,

1. Ceci d'après Heuzey (juin 1916), dont j'ai noté quelques entretiens. Heuzey avait connu Mme Cornu par Léon Renier, mais ne fréquenta pas le monde impérial. Lors de l'exposition au Palais de l'Industrie des produits de la mission de Macédoine, l'Impératrice, venue la visiter, eut l'idée de faire de Heuzey le précepteur du Prince impérial en remplacement de Monnier. Mme Cornu lui fit la proposition, mais en ajoutant qu'il devait renoncer à se marier pendant la durée de son préceptorat. Heuzey répondit qu'il venait de se fiancer à Mlle Lecomte, fille d'un maire de Paris qui avait refusé le serment après le 2 décembre, et le projet fut naturellement abandonné.

2. On prétendit que le comité des Conservateurs — d'autres disaient le secrétaire des Musées, Villot — avait demandé l'incarcération de Frœhner. Ses soupçons personnels se portèrent d'un autre côté.

Digitized by Google

fit écrouer à la Conciergerie Frœhner, accusé d'intelligence avec l'ennemi ; il devait rester en prison jusqu'à la fin de la guerre, « de peur qu'il ne trahît les cachettes du Louvre [1]. » On l'accusait aussi d'avoir dérobé des trésors du Musée, entre autres le médaillier, qui n'y a jamais existé. Claude, chef de la Sûreté, perquisitionna sans résultat au domicile de Frœhner et le mit en liberté vers le 15. Mais, huit jours après (23 septembre), il fut arrêté de nouveau et mis au secret à la Permanence. Gambetta, alors ministre de l'Intérieur, fut averti de cette illégalité. « Je ne puis prendre sur moi, écrivit-il à Jules Simon, de séquestrer un citoyen français contre lequel on n'a que des soupçons. » Le préfet de police, Kératry, lut cette lettre à Frœhner avant de la faire parvenir à son destinataire. Jules Simon devait plus tard (6 février 1873) exprimer des regrets à Frœhner, déclarer calomnieux les bruits qui avaient circulé sur son compte et attester que la Commission, nommée pour examiner l'état des collections publiques, en avait reconnu la parfaite intégrité. Mais le jour même de la seconde arrestation de Frœhner, un arrêté ministériel avait supprimé sa place, et c'était là une mesure sur laquelle on pouvait d'autant moins revenir que cette place était une sinécure. A la fin d'octobre 1870, lorsque Frœhner se présenta pour toucher ses appointements, l'agent comptable lui dit qu'il n'avait rien à recevoir, n'exerçant plus aucune fonction [2]. Il passa la fin de la guerre et la période de troubles qui suivit dans un état voisin de la misère, harcelé par des notes impayées de librairie; mais il fit — et il en tirait quelque vanité — son service de garde national sur les remparts. Plusieurs des savantes notices publiées dans les *Musées de France* (1873) sont datées de cette époque d'épreuves : 7 *novembre* 70, 51e *jour du siège ;* 28 *décembre* 70, 102e *jour du siège.* L'adversité n'avait pas adouci l'humeur de l'érudit qui ne perdait pas une occasion d'être désagréable à ceux qu'il n'aimait pas, tels que Longpérier, Heydemann ou le « sieur Piot », avec lequel il devait plus tard se réconcilier jusqu'à rédiger le catalogue de sa vente.

Jusqu'en 1874, sous différents ministères, Frœhner essaya d'obtenir réparation du tort qu'il estimait avoir subi; il songea même à s'adresser au Conseil d'État et j'ignore pourquoi il ne donna pas suite à ce dessein. Un seul ministre, Batbie, paraît avoir pris en main sa cause, mais il resta aux affaires trop peu de temps pour aboutir. Voici un extrait d'une longue lettre adressée le 14 février 1874 par Frœhner à Waddington — lui-même, comme on sait, devenu français par naturalisation :

« Je suis heureux d'être personnellement connu de V. E., qui sait que la patrie qu'on a choisie doit être plus chère que celle où l'on est né. En annulant l'arrêté illégal qui m'a frappé, vous aurez le mérite de rendre justice à un homme que les événements ont cruellement éprouvé et de protéger une science que vous aimez, dont vous êtes vous-même une des plus grandes illustrations. »

Cette lettre est accompagnée d'une apostille de l'écriture de Saulcy, resté, avec Oppermann et quelques autres (notamment le colonel Stoffel), l'ami de Frœhner :

« Mon cher confrère et ami, je me permets d'appuyer de toutes mes forces la

1. Il n'y avait d'autre *cachette* que celle de la Vénus de Milo à la Préfecture de Police, beaucoup d'autres objets précieux ayant été envoyés à Brest.
2. Ce qui précède est fondé sur des lettres de Frœhner (Archives du Louvre).

Digitized by Google

juste requête de Frœhner. Faites-le venir, causez avec lui dix minutes, et vous serez si bien édifié que, je n'en doute pas, vous réparerez le mal et l'injure qu'on lui a faits. A d'avance merci. Tout à vous de cordiale amitié. *Illisible*[1]. »

Un instant on avait fait espérer à Frœhner une place dans l'enseignement supérieur, mais le directeur de ce département écarta absolument sa candidature (22 septembre 1873). Quant aux Musées, ils lui étaient fermés sans espoir, comme en témoigne cette lettre de Charles Blanc (7 octobre 1873) :

« M. Jules Simon, auprès duquel M. Frœhner réclamait avec insistance l'emploi qu'il avait perdu, lui fit donner quelques indemnités et témoigna plusieurs fois de l'estime qu'il portait non à l'homme, mais au savant. A supposer qu'il soit possible de rendre à M. Frœhner son emploi de conservateur, il faudrait peut-être y regarder à deux fois, eu égard à sa nationalité et surtout à son caractère. M. le Ministre remarquera, dans un des passages soulignés de la lettre du 20 mars 1873, que M. Frœhner se permet de menacer l'administration de choses qui seraient affreuses et dont la seule pensée est de nature à faire éloigner celui qui l'a conçue. »

Autre lettre de Charles Blanc (1er novembre 1873) :

« M. le Ministre, informations prises, M. Frœhner a reçu les lettres de grande naturalisation par autorité impériale. Il est donc en règle de ce côté. Mais je dois vous dire que tout naturalisé qu'il est, il jouit (*sic*) de la plus mauvaise réputation et que je considère comme impossible sa réintégration dans les cadres du Musée. »

Quelles sont les pensées « affreuses » que Charles Blanc reprochait à Frœhner? Deux fragments de lettres, l'une du 20 mars, l'autre du 23 septembre 1873, prouvent que le directeur des Beaux-Arts n'exagérait que peu en se servant d'une aussi forte expression. Frœhner oubliait que les reprises des Alliés après la chute de Napoléon Ier n'ont pas été l'effet d'un traité, mais de la violence, et qu'elles étaient même en contradiction avec les conditions de l'armistice de juillet 1815. Comment pouvait-il supposer qu'après cinquante-cinq ans une réclamation de cet ordre fût juridiquement ou diplomatiquement admissible? Mais le plus singulier, comme il résulte de ces textes, c'est qu'il y avait au Louvre même, sous Napoléon III, des gens pour craindre cela !

« 20 mars 1873... Si j'étais capable d'une forfaiture, il en serait toujours temps, car il suffirait d'envoyer à Berlin une liste des objets enlevés à l'Allemagne en 1806 et 1807 et non rendus en 1815 pour que des réclamations par la voie diplomatique fussent à redouter. »

Si cela n'est pas du chantage, il faut avouer que cela y ressemble trop.

23 septembre 1873...

« Il existe au Louvre et dans les musées de province un certain nombre d'objets d'art provenant des conquêtes de Napoléon Ier et non rendus en 1815. Ces objets, les conservateurs seuls devraient en connaître l'origine ; mais malheureusement plusieurs employés du Louvre ont eu l'imprudence d'initier le public aux secrets du Musée. En première ligne, M. Villot, qui, sur les épreuves

1. Archives du Louvre, comme ce qui précède et qui suit.

Digitized by Google

de la première édition de son catalogue de la peinture, indiqua toutes les provenances des tableaux. La publication lui en ayant été interdite, il conserva néanmoins un exemplaire de son travail pour le prêter à des amis qui en prirent copie. Bien mieux, lorsque en 1869 il vendit sa bibliothèque aux enchères publiques, il y fit figurer une liasse de documents relatifs aux conquêtes d'Allemagne et d'Italie. Ces documents, originaux ou copiés par lui ou pour lui, étaient très certainement la propriété du Louvre et n'auraient jamais dû sortir des Archives du Musée. M. de Longpérier, dans son catalogue des bronzes publié en 1869, cite en toutes lettres le musée Braschi (n. 182, 480, 885), qui avait appartenu à Pie VI, et même le *Thesaurus Brandenburgensis* (n. 377, 871), quand il s'agit d'objets enlevés au château royal de Berlin. Maintenant, si M. le Ministre daignait jeter un coup d'œil sur mon catalogue de la sculpture antique, il y trouverait aussi beaucoup de marbres apportés en France après la bataille d'Iéna. Pour ne citer qu'un exemple, le n° 477 vient de Cassel, mais je me suis bien gardé de le dire. A trois endroits (109, 275, 278), j'ai constaté que des statues dont tous les savants allemands déplorent la perte étaient devenues, par échange, la propriété légitime du Louvre J'ai défendu (p. 177) la Vénus de Milo contre les prétentions du gouvernement de Bavière[1]. Enfin, dans la préface, j'avais appelé les reprises de 1815 une spoliation et je puis prouver que M. de Nieuwerkerke a exigé un terme moins blessant. »

Cette fois, Frœhner n'a pas résisté au plaisir de dénoncer Villot et Longpérier comme ayant agi sans scrupules patriotiques. En somme, il trouva moyen de se donner tort, alors qu'au fond il avait raison. Le Gouvernement tint d'ailleurs compte de sa situation précaire (il vivait alors, m'a dit Oppert, de leçons d'allemand) [2], en le nommant, le 16 août 1871, directeur des Conférences libres d'archéologie à l'École des Hautes Études, où il toucha, jusqu'en 1877, un traitement modeste (2.500 francs). S'il n'enseigna pas, c'est que Léon Renier, directeur de l'École, son ennemi personnel depuis 1862, s'y opposa avec obstination. Le passage suivant de la lettre de Frœhner à Waddington (1874) fait allusion à cette affaire :

« Une telle place, sans avenir, considérée comme nulle et non avenue par les directeurs mêmes de l'École, d'ailleurs sans but déterminé, sans local et sans élèves, n'est digne ni du ministre ni de moi. »

Un des motifs qui m'ont fait insister sur la disgrâce de Frœhner, c'est qu'un livre célèbre et très répandu en donne une version erronée. Michaelis, dans la préface de son *Parthénon*, daté du 15 février 1871, remercie Frœhner de divers services qu'il lui a rendus avant 1870 et ajoute : « Ce savant a été privé de sa place au Louvre par le chauvinisme exalté de l'été passé et cette mesure a été saluée comme une première victoire sur la Prusse (*Revue de l'Instruction publique*, 21 juillet 1870). » On a vu que Frœhner n'a été privé de sa situation

1. J'ai exploré les cartons *Bavière*, au quai d'Orsay, sans trouver trace de ces prétentions. Il faudrait voir, pour la curiosité du fait, aux archives de Munich, si elles sont moins inaccessibles qu'autrefois. — S. R.

2. Lettre du 16 février 1874 au sous-secrétaire d'Etat : « Ma vie est tout entière dans mes travaux. Je n'ai encore aucune nouvelle au sujet de mon mandat. Nous sommes dans l'hiver ; j'avais compté et je dois compter sur une petite somme qui est consacrée aux choses de première nécessité. Me voilà donc encore une fois dans le plus cruel embarras et obligé d'écrire des lettres de mendicité. »

Digitized by Google

que le 23 septembre et cela non par révocation, mais par suppression d'une sinécure [1].

Dès 1858-1860, en publiant les catalogues de Carlsruhe, Frœhner avait trouvé sa voie, celle du plus expéditif et aussi du meilleur rédacteur de catalogues qui ait existé au XIXe siècle. Ce qu'il a fait à cet égard est extrêmement considérable, comme on peut le voir par la bibliographie imprimée à la fin de la présente notice. Sa science presque universelle de l'antiquité, sa connaissance peu ordinaire de l'archéologie du haut moyen âge, la sûreté de son savoir bibliographique, son énergie, tout lui permit ces tours de force qui consistent à dresser très rapidement, et sans presque jamais commettre d'erreurs ridicules, de grands catalogues d'objets inédits destinés à des ventes. Ceux des collections du prince Napoléon (1868), de Barre (1878), de Charvet (1879), des bronzes Gréau (1885), de Photiadès et de Piot (1890), de Tyskiewicz (1898), de Dutuit (1908) seront consultés avec fruit tant qu'il y aura des archéologues. Telle notice de quelques lignes — car Frœhner ne fut jamais bavard — renferme en germe de précieuses découvertes; ainsi l'on n'a pas remarqué que dans les *Musées de France* (1873) il a deviné, longtemps avant tous les céramographes, que certains vases à figures rouges du style sévère remontent au VIe siècle (p. 19). D'autres fois, notamment dans ces petits chefs-d'œuvre intitulés *Kritische Analekten* et *Kleinigkeiten*, qui faisaient les délices de Paul Meyer [2], Frœhner a réuni comme en un collier de perles une foule de jolies découvertes de détail, attiré qu'il était par les difficultés et les problèmes. Quand il m'envoya *Kleinigkeiten* (juillet 1912), je lui répondis par ce distique :

Quæ tu parva vocas, nos commisisse velimus :
Maximus in minimis est mihi grammaticus.

Ce qui me valut cette spirituelle missive d'un homme avec qui, comme j'aurai l'occasion de le dire, je fus et restai brouillé pendant quarante ans et à qui je n'adressai jamais la parole :

« 28 juillet 1912 : Cher Monsieur, je savais que ces choses-là vous plaisent. Le genre a vieilli et n'est plus très cultivé. Ceux qui le dédaignent ne lisent pas les fables de La Fontaine; mais comment aurais-je pu prévoir que ces quelques pages vous suggéreraient des vers dignes de Martial ? J'en suis très touché et très reconnaissant. *Froehner.* »

Le revers de la médaille, c'est le manque absolu d'idées générales; il n'y

1. Michaelis, par exception, n'a pas dû lire l'article dont il a parlé. Cet article est de Goumy, homme d'esprit, plus tard maître de conférences à l'Ecole normale (et beau-père de Max. Collignon). Goumy ne résistait pas à la tentation d'un bon mot. Il écrit (p. 242) : « En attendant qu'elle nous en cède d'autres, la Prusse, dans la personne de M. Frœhner, vient de nous céder la place dont elle s'était emparée au Musée des Antiques. Un récent décret impérial a nommé conservateur M. Ravaisson et conservateur-adjoint M. Heuzez, à la place de M. Frœhner, lequel est pourvu d'ailleurs d'un beau dédommagement. » L'article est évidemment inspiré par Ravaisson qui est loué, pour *sa profonde connaissance de l'art antique*, sur un ton de dithyrambe. On sait que ce philosophe, grand parmi les plus grands, était très médiocre archéologue.

2. Frœhner était également un romaniste et le prouva. P. Meyer espérait que Frœhner se présenterait un jour à l'Institut (il en eut une fois l'idée, mais n'y donna pas suite) et qu'il pourrait lui donner sa voix, fût-il seul.

Digitized by Google

avait rien du philosophe dans ce micrologue. Puis, il faut bien le dire, l'étude détaillée des œuvres de Frœhner, même de ses catalogues, révèle en foule de petites méchancetés, des remarques venimeuses, même des plagiats (comme lorsque, dans un article des *Annali* de 1884, il reprend et s'approprie, sans nommer l'auteur qu'il détestait, une idée, d'ailleurs très contestable, de Léon Heuzey). Mais il y a pis que cela.

Gagnant sa vie très honorablement par la rédaction de catalogues de vente, expert attitré d'un antiquaire de Cologne, Hoffmann, qui sut se faire, de 1875 à 1900 environ, une belle situation à Paris [1], Frœhner se laissa entraîner à devenir l'avocat — plus ou moins convaincu, car il n'en acheta pas pour lui-même — des fausses terres cuites d'Asie Mineure. Le scandale commença en 1886, quand il publia, dans les *Terres cuites de la collection Gréau*, des groupes absurdes, pareils à ceux qui avaient déjà figuré dans son *Catalogue Hoffmann* au mois de mai de la même année. Comme Frœhner savait, dès 1884, que je condamnais ces groupes, il crut me discréditer en médisant des fouilles de Myrina. La guerre ainsi déclarée par lui s'est apaisée à la longue, par suite de la faillite sans remède des « groupes d'Asie Mineure », mais nous n'avons jamais, à tort ou à raison, conclu la paix, après nous être copieusement injuriés dans la *Revue critique* [2]. J'ai publié autrefois un historique détaillé de cette affaire et n'y veux point revenir [3]. Mais je dois dire que Frœhner ne se contenta pas d'éditer et de louer avec extravagance des terres cuites fausses; je me souviens de la stupeur amusée de Helbig, assistant auprès de moi, en 1889, à une vente Hoffmann dirigée par Frœhner, quand celui-ci alla féliciter sans mesure Mme D. de l'acquisition d'une petite tête de marbre polychrome. « Il ne peut pas croire que cela soit bon! » disait Helbig. Pourtant, Frœhner eut l'audace d'écrire un jour à Michaelis qu'il n'avait jamais publié sciemment un objet faux! Mettons qu'il fut longtemps aveugle; mais quand le prix des groupes d'Asie Mineure s'effondra de 8.000 à 40 francs, il aurait dû faire son *meâ culpâ*, tandis qu'il ne dit rien. En pareille matière, il n'était pas embarrassé de scrupules. Ainsi, lorsque la tiare de Saïtaphernes vint sur le marché, il conseilla vivement au comte Tyskiewicz de l'acquérir [4]; mais dès que la fausseté de ce bijou fut établie par l'aveu du faussaire (toute l'enquête de Clermont-Ganneau ne consista qu'à enfoncer solennellement une porte ouverte), c'est Frœhner qui, caché dans la coulisse, fournit à M. Momméja, comme il l'a avoué au commandant Espérandieu, les éléments de savants articles publiés dans le *Temps* contre l'authenticité de ce monument. Avec son habitude du sarcasme et l'air méphistophélique qu'il affectait, Frœhner avait le goût des petites perfidies et des coups fourrés.

Il ne s'était jamais marié et ne se connaissait pas de famille, son unique frère, qui émigra en Amérique, n'ayant plus donné de ses nouvelles. Il

1. On a raconté qu'Hoffmann, qui légua sa belle bibliothèque à la ville de Compiègne, avait aussi disposé d'une partie de sa fortune en faveur de Frœhner. Ce qui est sûr et ce qu'on a plaisir à dire, c'est que la vieillesse de ce « gladiateur de la République des lettres » ignora le besoin.

2 Voir *Revue critique*, 1886, I, p. 481, et II, p. 93. Il y a des légèretés juvéniles dans mes articles ; il y a beaucoup de mauvaise foi dans les réponses de Frœhner.

3. *Chroniques d'Orient*, t. I, p. 586-600.

4. Voir *Anthropologie*, 1903, p. 242, avec renvoi au texte.

Digitized by Google

vieillit dans un appartement de la rue Casimir-Périer (n° 11) où il demeura plus d'un demi-siècle et où il avait installé, tant bien que mal, sa bibliothèque et ses collections. Passionné pour la musique, il trouva quelques dames également éprises de cet art et d'archéologie qui l'invitaient, jusqu'en ces derniers temps, aux meilleurs concerts. A la fin, il était devenu aveugle; une de ces dames lui fit la lecture. Non seulement il survécut à presque tous ses amis d'autrefois, ce qui est le sort commun des vieillards, mais il en réduisit comme à plaisir le nombre par sa manie, qui devint presque de la folie vers 1907, d'attribuer aux gens d'insidieux desseins ou de mauvaises paroles. J'ai eu une preuve de cette disposition dès 1885, avant notre querelle, alors que je ne savais encore presque rien de lui, sinon qu'il était l'auteur des catalogues du Louvre et des *Analekten*. Voici encore deux lettres :

« 4 novembre 1885 : Monsieur, vous avez dit à plusieurs personnes que j'avais été renvoyé du Louvre pour y avoir commis des malversations. Je n'ai pas été renvoyé du Louvre et ne pense pas que des malversations y aient été constatées. Voulez-vous avoir la bonté de me dire de qui vous tenez ces propos? J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble serviteur. *Froehner.* »

Je répondis avec indignation en demandant à mon tour qui étaient les drôles qui m'avaient prêté de pareils propos :

« 10 novembre 1885 : Monsieur, il faut se mettre à ma place pour comprendre et excuser les termes de ma lettre. Je vous remercie d'y avoir répondu avec franchise ; mais du moment que je me tiens pour satisfait, moi qui suis le plus maltraité, il n'y a pas lieu d'aller plus loin et d'introduire ce qu'on appelle une demande reconventionnelle. Les personnes que vous visez ne sont d'ailleurs pas à Paris, car j'ai voulu profiter de leur absence pour vous écrire. Ensuite, j'ai dû donner ma parole d'honneur de ne pas les nommer ; sans cette précaution, les calomnies n'auraient aucune chance de succès. Il me semble donc qu'après votre lettre le silence est ce qu'on peut désirer le plus et imaginer de mieux. Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués. *Froehner.* »

Mort d'une pneumonie sénile le 22 mai 1925, dans sa quatre-vingt-dixième année, Frœhner a légué par testament ses collections au Cabinet des médailles, ses livres et papiers à Weimar.

Les papiers comprennent de longs mémoires qui feront un jour la joie des amateurs de scandale, et sans doute aussi ce que Frœhner appelait son *carquois*, recueil d'erreurs commises par des savants qu'il pouvait avoir, un jour ou l'autre, intérêt à tourner en ridicule. La collection, qui ne s'ouvrait que très discrètement à quelques intimes — Frœhner la montra en grande partie à Arthur Mahler, qui m'en parlait avec admiration — contient une masse de petits objets de prix, de statuettes, de bijoux, d'inscriptions; il n'en a paru, je crois, qu'une seule notice, œuvre d'un visiteur incompétent [1]. Cela constitue, pour le Cabinet des médailles, un enrichissement de premier ordre, comparable, pour la qualité, au don du duc de Luynes. Et peut-être un jour quelque médaillon de Frœhner viendra-t-il rappeler, dans les belles salles de la Bibliothèque, le souvenir d'un philologue acariâtre, mais vrai philologue, dont le vieux maître Hase, dès 1863, avait si bien discerné le pire défaut : une très mauvaise langue.

S. Reinach.

1. *Rev. archéol.*, 1920, II, p. 120.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE[1]

1858. *Inscriptiones terræ coctæ vasorum.*
1860. *Vasen und Terrakotten zu Karlsruhe.* — *Die monumentalen Alterthümer* (zu Karlsruhe).
1862. *Flavius Avianus* (éd.).
1865. *Inscriptions grecques du Louvre.* — *La colonne Trajane* (aussi gr. in-fol., avec Arosa, 1870-74). — *Ostraca inédits du Louvre* (R. A.).
1866. *Les trois bouchées de pain* (R. A.).
1867. *Collection de S. A. I. Mgr le prince Napoléon. Antiques* (non mis dans le commerce). — *Choix de vases grecs du prince Napoléon* (cf. *Musées de France*, p. 18). — *Amulette basilidienne (Soc. Antiq. Norm.).* — *Tablettes grecques du Musée de Marseille* (1867-70). — *La Vénus d'Antibes* (R. A.).
1868. *Catal. des antiq. du prince Napoléon.*
1869. *Le trésor de Hildesheim* (*Journal officiel*, 25 juin). — *Fr. Lenormant et le trésor de Hildesheim.* — *Notice de la sculpture antique du Louvre*, t. II. — *Souvenir de l'exposition de M. Dutuit.*
1870. *Antiquités chypriotes des fouilles de Cesnola.*
1871. *Deux peintures de vases de Kameiros.*
1872. *Médailles du Bosphore cimmérien de la collection Lemmé.* — *Crocodile de Nîmes.*
1873. *Les Musées de France.* — *Mél. d'épigraphie et d'archéologie* (1873-5). — *Antiquités chypriotes. Coll. Piéridès.*
1874. *Antiquités chypriotes* (*et autres*) *du cabinet de M. T···.*
1876. *Anatomie des vases antiques.*
1878. *Collection Albert Barre.* — *Les médaillons de l'Empire romain* (grand et bel ouvrage).
1879. *Verrerie antique, coll. Charvet* — *Nomenclature des verriers gr. et rom.* (extr. du précédent).
1881. *F. de Saulcy, H. Cohen (Biogr. Jahrb.).* — *Terres cuites d'Asie Mineure* (important).
1882. *Intaille asiatiques de la coll. Gobineau* (et autres objets).
1883. *Coll. Lécuyer.* — *Coll. Charvet (médailles, sceaux).*
1884. *Kritische Analekten (Philologus).* — *Le comput digital (Ann. Soc. Numism.).* — *Catalogue Al. Castellani* (mai).
1885. *Coll. Gréau, bronzes.*
1886. *Coll. Gréau, terres cuites*, 2 vol.
1886, 1888, 1889, 1891, 1892, 1899. *Coll. Hoffmann.* Huit catalogues de vente, le dernier (15-19 mai 1899) après le décès de l'antiquaire.
1887. *Terres cuites d'Asie Mineure (Gazette).* — *Terre cuite de la coll. Spitzer (Gaz. arch.).* — *Pierres gravées, coll. Montigny.*

---

1. Y compris des œuvres et opuscules non signés.

Digitized by Google

1888. *Trésor de Chaource.* — *Burlington fine arts Club. Catal. of Ceramic art (Londres).* — *Antiquités* (2 catal. de vente).

1889. *Antiquités* (2 catal. de vente). — *Table de la Gazette archéologique* (toute la collection). — *Liturgie romaine dans la numismatique (Ann. Soc. Numism.).*

1890. *Le nome sur les monnaies d'Égypte (Ann. Soc. Numism.).* — *Variétés numismatiques (ibid.).* — *Coll. Photiadès.* — *Coll. Eug. Piot.* — *Antiq. de la coll. Spitzer.*

1891. *Coll. Gréau, terres cuites, vases, marbres.* — *Scolies relatives à l'histoire de Marseille* (R. A.). — *Inscr. archaïque de la coll. Tyskiewicz* (R. A.). — *Antiquités* (Catal. de vente).

1892. *Coll. van Branteghem* (deux éd.). — *Inscr. d'Argos* (R. A.). — *Vase de la coll. Branteghem (Jahrb. d. Inst.).* — *Kritische Analekten*, II *(Rh. Mus.).* — *Antiquités* (Catal. de vente).

1893. *Coll. Joly de Bammeville.* — *Coll. Tyskiewicz* (1893-95).

1894. *A quoi ont servi les contorniates (Ann. Soc. Numism.).*

1895. *Apollon de la collection Tyskiewicz (Mon. Piot).*

1897. *Coll. du château de Goluchov. Orfèvrerie* (Hors commerce). — *Catal. du Musée de Marseille* [1].

1897-1901. *Coll. Dutuit, bronze, or, argent*, 2 vol.

1898. *Coll. Tyskiewicz* (vente). — *Coll. Hoffmann. Médailles* (vente avec notice biographique).

1899. *Coll. Hoffmann, Antiquités* (vente). — *Coll. Aug. Dutuit, Majoliques*, etc. (se joint aux 2 vol. sur les *Antiques* de cette collection 1897-1901).

1900. *Catal. de la bibliothèque léguée par Hoffmann à la ville de Compiègne.*

1901. Voir 1897-1901.

1902. *Médailles fausses recueillies par Hoffmann.*

1903. *Coll. Gréau, verrerie.* (Hors commerce.)

1906. *Préface de l'Édit. de Dioclétien* (brochure imprimée à Strasbourg). — *Une médaille de Charles VII (Rev. numism.).*

1907. *Hilaritas et Lætitia (R. num.).* — *Contorniates (R. num.).* — *Monnaies coloniales de Corinthe (R. num.).* — *Trois chapitres de philologie monétaire (R. num.).* — *Collection de la comtesse de Béarn* (3e fasc. jusqu'en 1909). (Hors commerce.)

1908. *Coll. Dutuit, antiquités.* — *Un nouveau légat de Sicile (R. num.).*

1912. *Gœttergaben (Arch. f. Relig. XV).* — *Kleinigkeiten (Philologus*, t. LXXI). *Coupe de verre antique.*

1919. *Coll. Pozzi.* (Je ne suis pas certain que Frœhner ait rédigé ce catalogue, mais il y a tout au moins collaboré.)

---

1. Ouvrage écrit en 18 jours, maltraité à juste titre par C. Torr (*Rev. arch.*, 1898, I, p. 441).

Digitized by Google

GASTON LALANNE.

Docteur en médecine, psychiâtre et botaniste, G. Lalanne (1862-1925) appartient à l'archéologie par les découvertes mémorables qu'il fit à Laussel, dans le Périgord, au lieu dit *Cap Blanc* : frise de chevaux et figures humaines quaternaires sculptées en relief sur pierre. Le vol, puis la vente au Musée de Berlin d'une de ces figures le chagrina d'autant plus qu'il n'en put jamais obtenir la restitution. Une grande publication de ces découvertes, à laquelle Lalanne travaillait, n'a même pas reçu un commencement d'exécution [1].

X.

C. F. BURNEY.

Professeur à Oxford, Burney, né en 1868, est mort au mois d'avril 1925. Il passait en Angleterre pour l'autorité la plus haute sur le texte et la critique de l'Ancien Testament, étant également versé en hébreu, en syriaque, en araméen, en arabe et en assyrien. Il se fit connaître en 1899 par ses *Outlines of O. T. theology*, qui ont été souvent réédités. Ses autres ouvrages sont : *Israels settlement in Canaan*, 1918; *The Book of Judges*, 1918; *The Aramaic origin of the Fourth Gospel*, 1922 (le quatrième évangile aurait été écrit en araméen par un disciple juif de Jésus, le presbytre Jean dont parle Papias). En matière biblique, Burney tenait à l'existence de sources historiques remontant au temps de Moïse; suivant lui, Iahweh fut d'abord une divinité amoréenne. Son opinion sur l'aramaïsme de l'évangile de saint Jean n'a pas généralement trouvé crédit [2].

S. R.

FR. BAEDEKER.

Fils du célèbre Karl Baedeker, fondateur en 1839 de la maison d'édition de ce nom (à Leipzig depuis 1872), Fr. Baedeker est mort dans cette ville au mois d'avril 1925, à l'âge de 81 ans.

On s'est demandé pourquoi les *Guides* publiés sous le nom de Baedeker ont acquis, malgré leur sécheresse, une très universelle réputation. La réponse peut être brève : c'est que les textes correspondaient aux millésimes. Les invendus étaient continuellement mis au pilon, au lieu d'être rhabillés avec une page de titre destinée à faire illusion aux acheteurs. Il m'est arrivé de voyager dans une province de France où un *Guide*, pourvu du millésime de 1923, m'envoya buter à trois hôtels fermés depuis 1919. Baedeker savait que sa réputation tenait surtout à son ferme propos de n'admettre pas de pareilles économies.

En rétribuant convenablement les archéologues et historiens de l'art chargés de reviser continuellement les *Guides* et d'en écrire les préfaces — ainsi M. Lechat fut prié de rédiger une courte et exquise histoire de l'art grec pour l'édition française du *Guide en Grèce* — la maison Baedeker a servi efficacement la cause des hautes études d'archéologie; c'est ce qui explique que la disparition de son chef ne laisse pas les travailleurs indifférents.

S. R.

---

1. Voir Boule, *l'Anthropologie*, t. XXXV, p. 186-188.
2. *The Times*, 16 avril 1925.

Digitized by Google

Survivances de l'homme du Néanderthal.

A l'encontre de M. Boule, M. Verneau n'admet nullement que la race du Néanderthal se soit éteinte sans laisser de postérité. « Chaque crâne de la série d'Australiens du type que j'ai envisagé présente une telle accumulation de caractères de la race du Néanderthal qu'il m'est impossible de ne pas admettre entre les deux un lien de parenté. » Ainsi cette race nigritique, qui a joué un rôle à une période infiniment ancienne, fait encore sentir son influence sur l'humanité actuelle. Le type négroïde dit de Grimaldi (commune de Menton), qui s'est trouvé aussi dans le nord de l'Italie, en Suisse, en Algérie, en Bretagne, dans les Balkans, etc., est une survivance du type du Néanderthal, sans qu'on puisse pourtant considérer les négroïdes de Grimaldi comme des descendants *directs* de l'homme néanderthalien. « L'humanité primitive présentait des caractères simiens dénotant une parenté avec les anthropoïdes. Ce type ne s'est pas éteint et il a évolué selon les milieux. Ses traces, très clairsemées en Europe, sont bien manifestes dans l'Australie du Sud. A ce type primitif a succédé un type plus évolué chez lequel les caractères simiens ont à peu près disparu, mais qui a conservé des traits nigritiques fort accusés. Les récentes découvertes font supposer que, partout, l'élément nigritique (peut-être originaire d'Afrique, mais ce n'est pas sûr) a précédé les races jaunes et blanches [1]. »

X.

Moustérien ou moustiérien ?

M. Boule écrit (*Anthropologie*, XXXIV, p. 325) : « M. Pallary a raison d'écrire *moustiérien* au lieu de *moustérien*, malgré un usage trop répandu. »

Nenni. Moustier, c'est *monasterium*. Une dérivation savante tient compte de la graphie seulement. *Monastérien* devient ainsi *moustérien*. Piette avait proposé *mostérien*, ce qui était bizarre et n'a rallié personne.

S. R.

La question de l'étain.

Voici les conclusions d'une étude de M. Cary [2] :

« Le commerce de la Méditerranée orientale avec l'Atlantique n'a passé par les ports grecs du midi de la France qu'à une époque relativement récente; en particulier, le trafic de l'étain *viâ* Marseille n'appartient qu'aux trois derniers siècles avant notre ère. Les marchands grecs pénétrèrent jusqu'à plus de mi-chemin en France, mais n'atteignirent pas l'Atlantique.

« La route de mer vers les centres de commerce atlantique fut probablement découverte, au VIe siècle avant Jésus-Christ, par un capitaine phocéen et fut certainement explorée par le Marseillais Pythéas au IVe. Après la chute de Carthage cette route fut suivie par des navigateurs italo-grecs et elle resta entre leurs mains tant que dura le trafic par mer avec l'Atlantique. »

Le « capitaine phocéen » serait le *Midacritus* de Pline, car M. Cary n'admet

1. Verneau, *Journal of the anthropological Institute*, 1924, p. 211-230. Ces lignes ne pourront être lues aux écoliers de l'État de Tennessee, où une loi récente prohibe, dans l'enseignement, tout ce qui pourrait attirer les enfants vers le transformisme et les détourner des vérités de l'Ecriture (*Times*, 16 mai 1925).

2. *Journal of Hellenic Studies*, 1924, p. 166-179.

Digitized by Google

pas la correction *Midas Phryx*. Quant aux « îles Cassitérides », on perd son temps à les chercher, car les explorateurs, tant anciens que nouveaux, ont souvent confondu îles et continents, témoins l'*île de Scandia* dans Ptolémée et la *terra Australis* dont l'« obsession » tenace n'a été définitivement dissipée qu'en 1800.

S. R.

Le temple de Karnak.

Louqsor, le 29 mars.

A mon arrivée au Caire, le concert de rumeurs admiratives répandues par les découvertes récentes de Saqqârah venant s'ajouter à celles de la vallée des Rois — il n'était pas encore question de celle de Gizeh — fut troublé par une fâcheuse nouvelle : la salle hypostyle de Karnak présentait les symptômes d'un écroulement prochain semblable à celui de 1899. M. Lacau, directeur des antiquités, partit le jour même pour prendre sur les lieux, avec le concours d'une commission d'experts, les mesures les plus urgentes. Un cataclysme architectural qui détruirait l'une des plus grandes beautés conservées sur le sol de l'Égypte serait un malheur qu'aucune grande découverte ne pourrait compenser. Objet de la plus vive sollicitude du Service des Antiquités, ce temple, qui est le plus grand malade de la vallée du Nil, est entré depuis une vingtaine d'années dans une période de convulsions, causées non seulement par le jeu régulier des infiltrations du fleuve, mais par les travaux de déblaiement qui ont en quelque sorte décalé ces énormes matériaux. C'est une reprise en sous-œuvre qui s'impose ; on vient d'y pourvoir, mais ce n'est pas seulement cette menace qui met Karnak à l'ordre du jour. Une œuvre importante y est en voie d'exécution : elle fera l'objet de cette lettre.

Le temple de Karnak est le plus vaste ensemble monumental d'un seul tenant, non seulement de l'Égypte, mais de tout l'Orient méditerranéen. C'est un énorme amalgame de religion et d'histoire et cependant le tout se distribue et se déchiffre avec assez de clarté. La religion autant que l'histoire ont donc été les deux facteurs de son gigantesque développement. Ailleurs la triade constituée par les divinités locales était logée dans un même édifice ; la triade thébaïne le prenait de plus haut avec le monde de ses dévots : chacun de ses membres avait son habitation privée.

Amon-Rê, roi des dieux, qui n'était qu'une infime divinité au temps de l'ancien Empire (son nom n'a été relevé qu'une fois dans les textes des Pyramides), n'apparaît en pleine lumière que sous la XIIe dynastie, vers l'an 2000 avant Jésus-Christ. Il avait évincé un certain dieu Mentou ou Montou, dont le nom s'est, si l'on peut dire, incrusté dans l'onomastique des Mentouhotep de la XIe dynastie. Ce dieu primitif de la Thébaïde refoulé à Hermonthis, l'ancienne capitale de la principauté, a laissé aussi sa trace à Médamout, à 12 kilomètres au nord de Thèbes, où le Musée du Louvre fait exécuter des fouilles sur lesquelles j'aurai à revenir. Avant de s'accoler au nom du dieu Rê, lorsque sévit en Égypte la contagion solaire, sous l'influence héliopolitaine, Amon était une divinité ithyphallique identique à Mîn, et ce souvenir était si tenace que l'image par trop gaillarde de ce seigneur terriblement masculin abonde sur les parois des chambres autant que celle de l'Amon pudique. Celui des trois centres régionaux qui a gardé les plus anciennes traces de son arrivée en Égypte, la très voisine Coptos, où débouche la route désertique

Digitized by Google

partie de Cosseir sur la mer Rouge, nous éclaire sur les origines de ce dieu. L'une des statues en forme de pilier à peine dégrossi trouvées par Flinders Petrie à Coptos, en 1893, et qui représentait le dieu sous sa forme obscène, a confirmé par deux coquilles *pteroceras* et le poisson-scie gravés à sa surface l'hypothèse que le Pan égyptien était un colon divin venu des bords de la mer Rouge. Chemmis-Panopolis, l'actuelle Akhmim, où son culte a pris le plus d'extension et de durée, n'a pas encore fourni les preuves d'une antiquité aussi reculée.

Comment a-t-on été conduit à marier le nouveau dieu thébain à une déesse Maut, de la famille des déesses-ciel et mère, à ce titre, d'un dieu-lune, Chonsou, nous l'ignorons encore. Cela nous fait déjà un compte de quatre divinités logées séparément,et, qui plus est, en ordre dispersé sur un territoire sacré de 75 hectares.

Le temple nominal d'Amon, dont le noyau primitif remonte à la XIIe dynastie, forme un ensemble de constructions d'un demi-kilomètre de profondeur qui doit une telle superficie non seulement à son développement régulier et progressif en avant du Saint des Saints suivant la loi de croissance des temples égyptiens, chaque règne ou chaque dynastie amplifiant les sanctuaires qu'elles respectaient (ce qui n'était pas toujours le cas) par des hypostyles, des cours à portiques et des pylônes s'ajoutant constamment en avant, mais à l'addition d'une sorte de salle du trône et d'appartements que le roi Thoutmôsis III fit construire derrière l'opisthodome.

Ni Séthos II, roi de la XIXe dynastie, ni Ramsès III, roi de la XXe, ne se doutaient, en édifiant sur l'esplanade précédant un temple déjà immense, le premier une chapelle, le second un temple de dimensions modestes, que leurs constructions seraient prises comme dans un filet par les deux portiques que les rois bubastites ajoutèrent à l'architecture toujours progressive et dévorante du temple d'Amon. Quand, à une date imprécise, l'œuvre des Bubastites fut achevée par un nouveau pylône devenu la façade définitive de l'édifice colossal, celui-ci en arriva à compter une succession de six propylées séparés par des hypostyles et des cours donnant clairement la formule de son accroissement.

Jusqu'à présent, cet ensemble, compris dans un rectangle très allongé, dirigé vers le Nil, peut passer pour assez homogène. Mais l'idée vint aux rois de la XVIIIe dynastie de conjuguer les temples des deux époux divins. Or celui de la déesse Maut se trouvait à un kilomètre de là, à demi entouré par le petit lac d'Asher arrondi en fer à cheval. On se représentera un rêve architectural aussi ambitieux en imaginant que Marie de Médicis aurait décidé de joindre le Louvre au Luxembourg par d'opulentes bâtisses. Quand les rois de la seconde moitié de la XVIIIe dynastie (XVIe, XVe siècle avant Jésus-Christ) se livraient à de semblables agrandissements, leurs *chefs de tous les travaux* avaient recours à une architecture d'apparat consistant en propylées d'une hauteur démesurée par rapport au reste de l'édifice. Il ne reste aucune preuve que ce type de porte, flanquée de deux hauts bastions pyramidants d'une pareille disproportion, ait existé avant ce temps. Ainsi quatre nouveaux pylônes s'échelonnèrent dans la direction du temple de Maut sur la moitié du parcours, l'autre moitié ayant été aménagée en une majestueuse avenue bordée de statues de béliers accroupis, forme animale et primitive du dieu générateur.

Le temple du dieu-fils, le lunaire Khonsou, bâti un peu au sud de l'édifice

Digitized by Google

paternel, ne voulut pas être en reste et son avenue de béliers, s'avançant parallèlement à la précédente, s'embrancha par une avenue de sphinx avec le temple maternel. Si l'on ajoute que le temple du dieu Montou, qui s'élève au nord de la plaine de Karnak, nous a conservé les restes d'une allée de sphinx bordant un dromos, tête de route vers le temple de Médamout, comme l'avenue de béliers de Khonsou amorçait un dromos qui rejoignait le temple de Louqsor, on a saisi les lignes générales de cette fantasmagorie restée sans rivale depuis que la main humaine a réuni des blocs de pierre.

Deux grandes enceintes délimitent les domaines d'Amon et de la déesse-mère; Khonsou, qui ne pouvait élever une semblable prétention, s'est laissé renfermer dans l'enceinte paternelle. La déesse hippopotame Apet, logée près de lui, lui tient compagnie. Je n'ai pas la prétention d'énumérer ici toutes les chapelles sporadiques qui sont venues meubler ces deux enceintes; mais je manquerais de respect au grand dieu Ptah de Memphis si j'omettais de mentionner son petit temple, érigé près de la porte nord de la grande enceinte

Karnak est l'exemple le plus frappant des vicissitudes par lesquelles ont passé les monuments de l'Égypte depuis la création du Service des Antiquités en 1857. Dans l'état chaotique où il se présentait dès le début, Mariette ne pouvait guère affronter que le problème historique. Dégager les textes nombreux, gravés sur les parois ou sur des stèles, listes géographiques, récits de campagnes, traités de Ramsès II avec le roi des Hittites, qui nous a donné la première mention d'un mariage du pharaon avec la fille de son adversaire, devait être sa seule ambition.

Ses successeurs n'auraient pas fait mieux, s'ils s'étaient contentés de considérer ce formidable amas de ruines comme la grande réserve de découvertes léguée à l'avenir. Du jour où la division du travail, instaurée par Jacques de Morgan, eut pour résultat la création d'un poste de chef des travaux de ce temple, confié à Georges Legrain, la question était résolue en faveur du présent.

Il faudrait un volume pour retracer dans ses seules grandes lignes l'œuvre de Legrain. Elle le sera certainement un jour : tous les éléments s'en trouvent dans les nombreux articles et rapports publiés dans les annales du service des Antiquités et autres recueils. Je rappellerai seulement celle qui lui a valu une juste popularité : la découverte d'un millier de statues dans un gouffre creusé au sud de la salle hypostyle et comblé après ce gigantesque ensevelissement. Avec les inscriptions qu'elles portaient, Legrain a pu dresser une sorte de *Bottin* multiséculaire des rois et des grands de la ville aux Cent Portes. Presque tout ce que nous savons historiquement de Toutânkhamon, c'est à lui que nous le devons. Le mal qu'il s'est donné pour redresser les colonnes renversées de la salle hypostyle leur méritait un meilleur sort. On peut dire que, en gros, il a produit l'effort auquel on doit les grands nettoyages du temple. L'œil du visiteur ne se heurte plus aux monticules de terre et aux amas chaotiques de pierres pour découvrir les belles perspectives que les anciens eux-mêmes n'ont pas connues dans une architecture fermée par tant de murailles.

Legrain s'était préoccupé seulement de rendre au temple de Karnak sa physionomie harmonieuse et grandiose; il était hanté de l'idée d'en rétablir l'histoire. Mais il faut reconnaître que c'est à son successeur, M. M. Pillet,

Digitized by Google

que revient l'honneur des résultats les plus décisifs obtenus dans ce sens. Et, avec lui, nous entrons dans ce qu'on est en droit d'appeler la troisième phase de l'œuvre archéologique accomplie sur son sol.

Sa gestion, qui couvre déjà une période de quatre ans, a donné les résultats les plus tangibles. C'est une œuvre de démontage et de remontage. Nous sommes loin du temps où des équipes de fellahs s'attaquaient aux remblais de terre amassés au pied des murs pour dégager, par-ci, par-là, un bas-relief ou un texte. C'est le mur lui-même qu'on démonte pièce par pièce, pour vider ses entrailles de pierre, non extraites de la carrière, mais provenant presque toujours d'un monument plus ancien. Tel le monde organique ne subsiste qu'en s'entre-dévorant, tel le temple égyptien ne se nourrissait que d'anciens temples. Un exemple à citer est le troisième pylône, bâti par Aménophis III. Legrain, qui le considérait déjà comme une boîte à surprises, n'avait fait qu'entrevoir quelques morceaux d'une magnifique chapelle en albâtre d'Aménophis Ier. En 1922, M. Pillet en retirait vingt-huit blocs, dont un linteau de 4 mètres de long, où attenait encore le godet et le tourillon de cuivre d'un vantail de la porte. Ce dépècement de l'édicule antérieur à l'œuvre « amoniclaste » d'Akhounaten a préservé les bas-reliefs qui le décorent d'une fanatique dégradation, et de splendides images d'Amon s'y retrouvent intactes.

Cette chapelle, actuellement presque entière dans ses cinquante morceaux, semble bien avoir été l'avant-sanctuaire de la barque sacrée, toujours placée en avant du sanctuaire proprement dit, et occupait, par conséquent, la place où se trouve actuellement la *chambre* dite de *granit*, bâtie par Thoutmôsis III et décorée plus de mille ans après par Philippe Arrhidée.

Le morceau le moins digéré par ce pylône vorace est un bloc d'albâtre, du poids de 90 tonnes, détaché d'un plafond d'une chapelle d'Aménophis II. A-t-elle rempli le même rôle que la précédente, avant de partager son déplorable sort? M. Pillet aurait ainsi retrouvé dans le corps du troisième pylône les états successifs de l'avant-sanctuaire depuis les débuts du nouvel Empire. On a fait rendre au même pylône cent quatorze morceaux d'une chapelle de la fameuse reine Hatshépsout et je ne sais plus combien d'une chapelle de Thoutmôsis IV.

Si j'ajoute que cette opération ne porte jusqu'à présent que sur un des deux massifs du pylône, je laisse à penser ce que nous réserve l'autre massif. Et c'est encore là un jeu de plus grande envergure qu'on ne suppose, car cette pêche au document lapidaire, pour être fructueuse, doit s'étendre à tout le temple. Rien ne le prouve mieux que le résultat des sondages opérés sous les colonnes de la grande salle hypostyle, qui ont produit d'autres morceaux de la chapelle de Thoutmôsis IV.

Mais ce n'est pas seulement de chapelles qu'il s'agit : c'est le temple entier d'Aménophis IV-Akhounaten qu'il importe de retrouver. La réaction qui suivit la mort du pharaon hérétique s'exerça sur son monument. Rien ne prouve, jusqu'à présent, qu'elle commença sous Toutânkhamon, et c'est bien Haremheb qui mit ce temple par terre et le découpa en ces mille morceaux qu'on retrouve dans le cœur de ses deux pylônes (neuvième et dixième). Il n'avait pu tout remployer, et les premiers rois de la XIXe dynastie ramassèrent encore assez de blocs à pied d'œuvre pour les loger dans les fondations des colonnes de la salle hypostyle.

Je les ai vues, ces fondations paradoxales : M. Pillet en a mis quelques-unes

Digitized by Google

au jour. Comment a pu naître dans le cerveau égyptien la pensée qu'une poussée verticale aussi formidable que celle de ces colonnes géantes serait supportée par quelques piles de morceaux de pierre à peine plus gros que nos pavés? L'expérience a prouvé qu'ils ne se sont pas trompés. Sans les infiltrations qui attaquent ces petits blocs désilicatés du fait de leur remploi, comme l'explique fort bien M. Pillet, les énormes colonnes auraient tenu bon.

Au moment de la crue, la salle hypostyle est envahie par une nappe d'eau, qui monte de 50 centimètres dans le cas le plus favorable. Le savant directeur des travaux a remarqué que ce niveau est atteint après l'emplissage des canaux, alors même que le fleuve a déjà baissé de 2 mètres. Le moment le plus dangereux est celui du retour des eaux de l'irrigation, quand leur mouvement impétueux n'est pas convenablement réglé. N'irriguer que le temps strictement nécessaire pour la saturation des terres en culture et ne rendre que lentement les eaux au lit du fleuve sont les mesures qu'il préconise; mais l'établissement d'un drain autour du temple en sera certainement la plus efficace.

Étant donné les risques inévitables, il faut se féliciter qu'ils aient atteint leur maximum à une heure où le temple est encore placé sous la coupe d'un homme du métier, doublé d'un savant, et où la richesse du pays dépasse toutes les prévisions. Le malade a à son chevet le médecin et le remède. L'œuvre des pharaons interrompue depuis trois millénaires s'y continue et resplendira d'une jeunesse qui, malheureusement pour elle, sera celle des vieillards.

J'engage vivement les lecteurs qui ont parcouru l'Égypte et gardé un souvenir inoubliable du temple de Karnak, à se reporter aux Annales déjà citées (années 1921-1924). Ils trouveront dans les rapports de M. Pillet l'exposé clair et précis de ses quatre années de travaux. Je ne puis répéter ici comment il a dégagé les abords du lac sacré, les grandes cours en avant des pylônes sept, huit et dix, ni sa restauration du temple d'Aménophis II, ses importants travaux dans le temple de Maut. Par lui, nous apprenons que le temple de Ramsès III, compris dans l'enceinte de la déesse-épouse, est une véritable réplique de celui qui avait pris place dans l'enceinte du dieu conjugal. Le tact dans la dévotion, inscrivons-le à l'actif de ce roi.

Pour terminer, je voudrais annoncer, sans déflorer le rapport qui sera présenté à l'Académie des Inscriptions, que les fouilles entreprises à Médamout, par MM. Bisson de la Roque, de notre Institut archéologique du Caire, et l'abbé Drioton, professeur d'égyptien à l'Institut catholique, ont été fructueuses. Des statues royales de la XIIe dynastie y ont fait leur apparition. Et ce n'est qu'un commencement. La France a pris moralement possession de la Thèbes des vivants (rive droite) depuis le temps de Mariette, et il nous appartient de démontrer qu'elle égale en importance la Thèbes des morts.

GEORGES BÉNÉDITE.

(*Débats*, 3 mai 1925.)

Les ports submergés de l'ancienne île de Pharos.

Sous ce titre, M. E. Vercamer, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* (décembre 1924 à janvier 1925), s'occupe de la découverte de M. Jondet,

Digitized by Google

directeur des ports et phares d'Alexandrie (1916), dont il a raison de souligner l'importance. M. Jondet a en effet signalé les ports submergés de l'ancienne île de Pharos, dont l'antiquité historique semble avoir ignoré l'existence, à moins que le « bon port de Pharos », dont il est question dans l'*Odyssée*, ne soit précisément celui-là. Port de 60 hectares, entouré d'ouvrages qui se développent sur 4 kilomètres! Travail véritablement herculéen que M. Jondet voudrait attribuer à Ramsès II (1292-1225), M. R. Weill aux Kefti-Crétois et M. Vercamer aux Keftiou (Proto-Phéniciens), qui seraient identiques ou à peu près aux Hycsos. Y faire des sondages serait vraiment plus utile que d'entasser, à ce propos, des hypothèses.

X.

Le cheval élamite.

A propos de la note de M. Langdon (*Revue*, 1925, I, p. 356), M. le comte Lefebvre des Noëttes nous rappelle qu'un cheval en os et un cavalier en terre cuite, provenant des plus anciennes couches de Suse (au Louvre), sont probablement antérieurs au cheval en terre cuite de Kish.

X.

La nouvelle stèle d'Ur.

Le *Times* du 15 avril 1925 (p. 14) a publié une photographie d'une stèle découverte au cours des dernières fouilles. On y voit le dieu lunaire Nannar, assis sur un trône, donnant des ordres pour la construction du temple d'Ur-Engur. Au registre inférieur, le roi s'avance, portant sur son épaule les outils nécessaires à la construction. Cette sculpture est destinée à devenir célèbre.

S. R.

Our-Ningirsou.

Le Louvre a, récemment, acquis une admirable statuette en albâtre, malheureusement acéphale (hauteur 0 m. 46), qui, trouvée à Tello par des Arabes, représente Our-Ningirsou, fils de Goudéa (vers 2.500 av. J.-C.). Cette statuette est dédiée au dieu Nin-Gizzida, associé à Tammouz. La base est ornée d'un bas-relief représentant deux files de quatre porteurs de corbeille à genoux, peut-être des ambassadeurs étrangers (*Beaux-Arts*, 1925, p. 108, avec deux clichés).

X.

Les Hittites.

M. Louis Speleers, professeur à l'Université de Gand, a publié dans le *Flambeau* de Bruxelles (31 mars 1925) un très bon article de synthèse sur les Hittites, non au point de vue de l'art, mais à celui de l'histoire. J'en extrais ce qui suit (p. 352) : « M. Kretschmer, utilisant un déchiffrement de Forrer, a identifié avec Alexandros Paris, fils de Priam, le roi Alekchandou de Wilusha (confondu peut-être avec Wilion, Ilion). Alekchandou conclut un traité avec Muwatallish (1315-1300). Or, Étienne de Byzance, sans doute d'après une

Digitized by Google

ancienne épopée, dit qu'Alexandre (Paris), ayant ravi Hélène, se réfugia en Carie chez un roi Motylos, en lequel il est difficile de ne pas reconnaître Muwatallish, Mutallish. L'île de Chypre (Alasja) a dû être conquise vers 1870 par les Grecs. En tous cas, le roi Attarisias la pilla vers 1250. On sait que Forrer identifie Attarisias avec Atrée, père d'Agamemnon. C'est tout un monde nouveau qui vient de s'ouvrir... Les Achéens, descendus de la péninsule balkanique, héritiers de la thalassocratie égéenne, arrêtent de force l'expansion des Hittites et les refoulent vers l'Est. C'est un moment de cette lutte qu'Homère a immortalisé... On constate déjà la frappante ressemblance existant entre les alliés de Priam dénombrés au deuxième chant de l'*Iliade* et les alliés des Hittites mentionnés dans la liste de Ramsès II (bataille de Kadesh) ainsi qu'avec certains « peuples de la mer » du règne de Ramsès III. Voici quelques-unes de ces coïncidences, lesquelles ne sauraient être fortuites : *Iliuna*, *Dardaniens*, *Lyciens*, *Pedesh* (Pedasos), *Kilikes*, *Musoi* (Mysiens), *Maiones* (Mawunna). » Sous toutes réserves.

S. R.

Le mur de Jérusalem.

Le professeur Macalister a communiqué aux journaux anglais des informations sur la section du mur oriental de la vieille ville qui a été récemment mise à découvert; elle paraît remonter au temps de David. Le mur avait 20 pieds d'épaisseur et s'élève encore, par places, à plus de 20 pieds au-dessus des fondations. Le Gouvernement de la Palestine a décidé qu'il serait considéré comme monument national et non enseveli à nouveau. C'est incontestablement la muraille la plus puissante qui ait été découverte dans le pays. Il y a quatre tours formant bastions qui sont probablement d'une époque plus récente que le mur; à 20 pieds de profondeur, le mur bastionné a plus de 60 pieds de large. On n'a pas découvert le moindre fragment épigraphique [1].

X.

La tombe d'un Croisé à Jérusalem.

On a signalé à Jérusalem, près de la façade de l'église du Saint-Sépulcre, la tombe d'un Croisé qu'on a d'abord nommé, d'après l'épitaphe, Pierre Daubigni, gouverneur des îles normandes. Le *Times* du 27 février a reproduit l'écusson et l'inscription. Le 2 mars, ce journal a inséré une lettre de M. Edward Mainwaring Daubeney, suivant lequel la tombe découverte serait celle de son ancêtre, sir Philipp d'Albini, ou d'Aubigny, et serait connue depuis 1868. Ce personnage fut tuteur de Henri III et l'un des signataires de la Grande Charte. Il partit pour la Terre Sainte en 1222 et y mourut en 1236. Son cœur, ramené en Angleterre, repose dans la cathédrale de Wells. Il ne laissa pas d'enfants, mais un frère dont le correspondant du *Times* dit être le descendant direct.

X.

---

1. *Jewish Chronicle*, 23 janvier 1925, p. 23.

Digitized by Google

Encore la restitution des marbres d'Elgin.

Une fois de plus (mais sans rappel du positiviste Fred. Harrison, qui a fait, il y a longtemps, la même proposition), un Anglais demande que la Grande-Bretagne restitue à la Grèce, afin de les placer dans le Parthénon restauré, les marbres enlevés par lord Elgin [1]. « Il leur faut, nous dit-on, la lumière que le climat de Londres ne peut leur donner. » Sans doute, mais il est bon aussi qu'on puisse les regarder de près; insérées dans le Parthénon rebâti, ces sculptures seraient à peu près invisibles et tous les détails en seraient perdus. Au lieu de garder sous les yeux de bons moulages teintés, n'est-il pas plus raisonnable de faire monter les moulages? On s'étonne qu'il soit nécessaire de discuter à ce sujet. Si jamais brigandage fut *felix culpa*, ce fut le cas de celui d'Elgin.

S. R.

Sur la Niké de Samothrace.

Dans le *Jahrbuch* allemand de 1924 (p. 125), M. Studniczka reproduit, d'après mon mémoire de la *Gazette des Beaux-Arts* (1er février 1891), le modèle de la Niké restitué par Cordonnier et Falize, en déclarant qu'il le préfère depuis longtemps à la restitution si souvent publiée de Zumbusch. Il ajoute que ce modèle, malgré certaines faiblesses, mériterait d'être plus connu. Accessoirement il énumère les travaux récents sur la célèbre statue du Louvre, dont la date est encore loin d'être fixée (de la fin du IVe au Ier siècle). M. Studniczka considère la Niké comme un monument de la victoire navale remportée par Antigone Gonatas à Cos vers 260 sur la marine ptolémaïque. La *fanciulla d'Anzio* serait une proche parente de la Niké, nées l'une et l'autre sous l'influence de Lysippe.

S. R.

Un vase en or du Louvre.

M. V. Gordon Childe a publié, dans le *Journal of Hellenic Studies* (1924, p. 164), une coupe en or acquise en 1887 par le Louvre comme provenant des environs de Héræa en Arcadie; la forme, qui est celle d'une saucière, n'était connue que depuis l'apparition des *Kykladika* de Tsountas en 1898, ce qui met l'authenticité hors de doute. Nous avons là un intéressant spécimen de la civilisation dite *helladique* qui, vers l'époque du Minoen I, périodes 2-3, c'est-à-dire 2600 avant Jésus-Christ, florissait sur le continent hellénique et que le commerce avec les pays de l'Ouest, en particulier avec la Sicile, enrichissait; elle a, du reste, des affinités anatoliennes. L'éditeur écrit : « L'identification de la vieille civilisation helladique est le progrès le plus important qui ait été fait depuis la Guerre dans la préhistoire grecque... A sa lumière nous devons être préparés à reviser nos idées sur la civilisation égéenne au troisième millénaire avant notre ère et à reconnaître que le continent hellénique, à l'égal de la Crète et des Cyclades, participait à une grande confédération maritime. »

S. R.

1. Courtenay Pollock, *The Times*, 7 avril 1925, p. 10.

Digitized by Google

Le « Néoptolème » de Sophocle.

Nous avons conservé treize fragments d'un *Néoptolème* d'Accius, dont la scène se passait à Troie, non à Scyros, comme l'a cru Ribbeck. M. Th. Zielinski estime qu'Accius a tiré sa pièce d'un *Néoptolème* de Sophocle, qui aurait aussi été lu par Properce et Quintus de Smyrne. Le sujet était la remise des armes d'Achille à son fils. Le fragment 363 *(adespoton)* appartiendrait peut-être à cette pièce, et il est assez vraisemblable qu'elle a été visée par Aristote (*Poétique*, 23). Sophocle aurait écrit une trilogie composée des *Scyriens*, de *Néoptolème* et de *Polyxène*, du temps qu'il imitait Eschyle. L'ingéniosité de M. Zielinski a su découvrir, dans le *Philoctète* lui-même, des allusions du poète à sa trilogie. S'il a raison — et ses arguments sont aussi nombreux que ténus, ce qui convient à la nature de la question — il peut se flatter d'avoir fait une bien belle découverte. Les spécialistes de la tragédie grecque nous diront ce qu'il en faut croire; j'ai voulu seulement leur signaler un article écrit en latin qui pourrait bien rester inaperçu même d'eux [1].

S. R.

Trouvailles de Leptis.

Le *Times* du 14 mars 1925 publie (p. 16) une vue des thermes restaurés de Lebda (Tripolitaine) et de trois statues, dont une Vénus pudique et un Mars, découvertes au cours des fouilles récentes. Il est question de créer un Musée spécial à Leptis.

X.

Fouilles de Girgenti.

Un théâtre récemment découvert à Girgenti a été fouillé par M. Marconi; il est assez bien conservé. Au niveau de l'orchestre on a trouvé des poteries du VIe siècle. Au temple dit de Héra une tranchée creusée devant l'autel a fait reparaître un pavé de marbre et des tuiles faîtières en marbre décorées de bleu, de rouge et de blanc. On a aussi recueilli quelques nouveaux fragments du célèbre Télamon du temple de Zeus. Des fouilles vont être entreprises au temple de Déméter (San Biagio) [2].

X.

Les dernières fouilles de Pompéi.

Rome, avril.

Le nouveau système des fouilles. — Les élections municipales sous le règne de Titus. — Inscriptions traditionnelles en Italie. — Les femmes et la politique. — Personnes un peu familières. — Une maison bourgeoise. — Une école publique. — Une teinturerie. — Une fabrique d'étoffes. — Une illustration de l'*Enéide*. — Intérêt anecdotique et vulgaire. — Une station balnéaire. — Les viveurs de Pompéi. — De Pompéi à Rome.

Il y a quelques mois, j'ai annoncé aux lecteurs du *Temps* les fouilles extrêmement intéressantes qui avaient été entreprises à Pompéi, dans un des quartiers les plus riches de l'ancienne ville d'eaux, et qui, menées avec un

1. Th. Zielinski, *De Sophoclis fabula ignota*, extr. de *l'Eos*, XXVII, 1924.
2. Voir Biagio Pace, *Il tempio di Giove Olimpico in Agrigento*, in *Monum. antichi*, 1922, vol. XXVIII.

Digitized by Google

système plus logique et plus patient, découvraient des maisons infiniment mieux conservées que celles des autres quartiers déjà mis au jour depuis longtemps.

Le système adopté, en effet, par les nouveaux directeurs des fouilles consiste, comme celui de Boni au Forum, à procéder par couches horizontales de terre enlevées l'une après l'autre, en ayant bien soin de s'assurer que la pelle et la pioche ne touchent aucun objet résistant. Et sitôt qu'un objet résistant est signalé, immédiatement on procède à son dégagement sans rien détruire, en enlevant petit à petit toute la terre qu'on trouve alentour. De cette manière, on a, lentement, mais sûrement, fait surgir des maisons conservées étage par étage et jusqu'à la toiture inclusivement. Cela nous change complètement de l'ancienne Pompéi découverte pendant le XIXe siècle, où presque toutes les maisons avaient la toiture enfoncée et paraissaient ravagées comme par un tremblement de terre ou par un assaut de Barbares pillards.

Or, on sait qu'il est tombé sur Pompéi de la cendre et des petites pierres appelées des « lapilli ». Là où les « lapilli » sont tombés avec abondance et densité, ils ont pu parfois écraser les toitures sous leur poids. Mais là où les « lapilli » étaient mêlés de cendres et là où les cendres étaient particulièrement abondantes, les maisons et les objets recouverts sont demeurés intacts sous cette cendre qui pénétrait partout et qui, se durcissant par l'effet du temps, finissait par former une espèce de couche protectrice conservant tous les objets dans leur état primitif. Cela étant, le nouveau système adopté à Rome et à Pompéi ne pouvait donner que des résultats meilleurs, et nous révéler une Pompéi devinée mais encore inconnue.

C'est ce qui était déjà arrivé avec les fouilles que j'ai fait connaître ici en 1923; et c'est ce qui arrive mieux encore avec les fouilles continuées dans le même sens par les nouveaux directeurs qui ont encore perfectionné le système, et qui ont affaire à des terrassiers de plus en plus experts en la matière.

Depuis les dernières découvertes dont il fut parlé au public, tout un quartier nouveau a été dégagé, aussi intéressant, et où les maisons remises au jour sont encore plus caractéristiques de la vie pompéienne. On a l'illusion, vraiment, d'être transporté, par magie, à dix-neuf siècles en arrière et d'assister, vivant, à une semaine de campagne électorale dans une petite ville de l'Empire, sous le règne du bon Titus.

Il est probable qu'il s'agissait d'une élection municipale, et que le quartier dans lequel se trouve la « rue de l'Abondance » était particulièrement intéressé à cette élection, car bien des murs sont couverts d'inscriptions tracées à la main, en caractères noirs ou rouges, comme cela se fait encore de nos jours en Italie, et particulièrement dans l'Italie du Sud. Tous les touristes qui passent à Rome, et, plus encore, à Naples, ont observé des inscriptions laissées sur les murs, soit à la suite des dernières élections, soit à la suite des dernières polémiques politiques. Les « Vive Mussolini » alternent avec les « Vive Lénine »; il n'est même pas rare de voir écrit à côté de « Vive Matteoti », qui exalte la victime, l'exclamation de « Vive Dumini » qui acclame le meurtrier. Quant aux personnages de second plan, ils sont parfois traités de façon un peu familière en encre indélébile, qui passe moins vite qu'un article de journal. Par exemple on a lu pendant très longtemps, au tournant d'une rue populaire, que tel cavalier Pierre était un âne, tandis que son adver-

Digitized by Google

saire, le commandeur Paul, était accablé de disgrâces conjugales. C'était même exprimé d'une façon plus concise.

Eh bien, ce système de manifestations populaires un peu vives existait déjà sous le règne de Titus, si l'on en juge par les murs de Pompéi. Chacun écrivait en passant ce qu'il pensait pour ou contre tel candidat. Seulement, d'après les inscriptions de Pompéi, il apparaît d'une façon indiscutable que les femmes s'occupaient de politique active beaucoup plus qu'elles ne le font aujourd'hui. Étaient-elles électrices? Problème que je livre à la sagacité des archéologues. Mais sûrement elles intervenaient dans les élections. Il n'est pas rare de voir sur les murs telle Flavie ou telle Livie de l'époque recommander chaleureusement Titus, Caïus ou Sempronius, à moins qu'elles ne les couvrent d'injures. Car à cette époque, comme aujourd'hui, les femmes ne se tenaient que rarement dans le juste milieu.

Toute la question est de savoir maintenant à quelle classe de femmes appartenaient les ardentes propagandistes dont la pluie de cendres a conservé, en les recouvrant, les professions de foi électorales.

Il y a bien des chances pour qu'elles aient appartenu au genre léger, si l'on s'en rapporte à la spécialité des établissements découverts dans le même quartier. Le nombre des tavernes, en effet, démontre que dans cette ville, ou tout au moins dans ce quartier, la fête était perpétuelle. Il y a à peu près une taverne sur trois maisons. Et quelles tavernes! Comme disait, un soir, Barbey d'Aurevilly, transporté à son insu dans une maison de ce genre, les dames qui les fréquentaient devaient être « un peu familières », rien qu'à considérer sur les murs les dessins qui les ont immortalisées.

Il n'y a pas cependant que des tavernes dans ce quartier dit de « l'Abondance »; il y a aussi des maisons de bons bourgeois cossus, notamment celle d'un certain Loveius Tiburtinus qui, à en juger par son nom, pouvait bien être un riche propriétaire des environs de Rome, de Tibur, possédant à Pompéi, comme beaucoup d'autres, une maison de plaisance où il allait passer la saison de bains de mer. Sa maison était faite à souhait pour le plaisir des sens; *triclinium* à ciel ouvert, avec une table où il devait banqueter avec ses amis, et au milieu une vasque où chantait un jet d'eau.

Il y avait aussi, tout près de là, une école publique, ou plutôt une école aristocratique, un gymnase où devaient fréquenter les adolescents et les enfants de bonne famille, car il était adapté à tous les sports et possédait une grande salle de bains des plus confortables, alimentée par des conduites d'eau pour l'ornement desquelles se dressaient harmonieusement des statues de nymphes.

Dans ce quartier on a trouvé également des teintureries dont l'industrie semblait très prospère, car les chaudières, qui sont restées à peu près intactes, témoignent que les propriétaires étaient riches; et ce qui le prouve plus encore, ce sont les fresques qui embellissaient les murailles environnantes et où sont représentés avec quelque réalisme les ouvriers teinturiers dans leurs diverses occupations.

Non loin de la teinturerie est une autre maison destinée à la fabrication des étoffes. On y remarque quatre grands bassins pour le lavage de la laine. Il faut croire qu'on y travaillait le jour de l'éruption, car des squelettes ont été trouvés contre la porte à demi ouverte.

Digitized by Google

Dans presque toutes ces maisons, de plaisance ou d'industrie, on trouve des fresques sur les murailles. Dans l'une il y a une illustration assez naïve de l'*Énéide* qui devait être déjà populaire : on y voit les origines de Rome, avec le groupe classique d'Énée, d'Anchise et d'Ascagne échappés à l'incendie de Troie, puis fuyant vers la nouvelle terre assignée par les destins; enfin on y contemple Romulus magnifiquement armé de pied en cap.

C'est la seule peinture un peu originale, si l'on peut dire. Dans le reste s'étalent les mêmes fresques que les guides signalent aux touristes un peu partout : des danses, des jeux, des combats de gladiateurs et les inévitables souvenirs mythologiques.

***

Tout cela, assurément, ne manque pas d'intérêt et nous fait connaître des côtés familiers de la vie antique; mais c'est intéressant comme la cinquième page d'un journal, celle réservée aux chiens écrasés; ou comme les gravures de certains dessinateurs du XVIIIe siècle qui consacraient leur talent à représenter les petits côtés de la vie populaire, artisane ou bourgeoise. Dans ces récentes découvertes, pas plus que dans les précédentes, il n'y a rien de vraiment grand, de vraiment noble, de vraiment émouvant. Dans l'espèce de curiosité qui pousse tant de touristes vers Pompéi, se manifeste, avouons-le, beaucoup de snobisme, d'abord, et ensuite une curiosité de bas étage, pareille à celle qui attire la foule vers les romans feuilletons, vers les mélos, et vers les gros drames cinématographiques. Pompéi, en réalité, n'a qu'un intérêt anecdotique et vulgaire. Ce sont les agences de tourisme et les guides en toutes les langues qui font la plus grande partie de son succès mondial.

Les nouveaux riches de San Francisco et les pèlerins de Corrientes y prennent, comme c'est naturel, beaucoup plus de plaisir qu'aux ruines de Rome ou qu'aux temples d'Athènes et d'Agrigente; mais il faut avoir le courage de dire que cet intérêt est inférieur et qu'on doit réagir, à la fin, contre certaines bassesses de la curiosité archéologique, de même qu'on réagit contre d'autres bassesses de la peinture, de la musique ou de la poésie. Il n'est pas vrai que tout soit beau dans l'antiquité, pas plus que tout n'est beau dans le présent. Supposez (chose impossible!) la disparition de Cannes ou de Vichy sous une couche de poussière volcanique, et la résurrection, dans vingt siècles, de ces deux villes, et vous aurez l'idée de ce que vaut Pompéi par rapport à la civilisation antique.

Qu'y a-t-il, en effet, dans la fameuse station balnéaire recouverte par les cendres du Vésuve? Quelque grand monument de l'histoire antique attestant la beauté d'une civilisation créatrice? La trace d'un grand homme, saint, dieu ou génie? Quelque chef-d'œuvre sculptural ou architectural? Rien de tout cela. Pompéi n'a joué aucun rôle dans l'histoire. Sa disparition n'a rien changé à la physionomie et à la marche de l'univers. Pompéi n'a été le foyer d'aucune vie originale. Le temple d'Isis y ressemble à une cabanette de Provence; les colonnes qui restent des monuments disparus sont d'un style banal et décadent analogue à celui de la Madeleine; le théâtre antique est à celui d'Orange ou de Syracuse ce que Notre-Dame de Lorette est à Notre-Dame de Paris; et l'amphithéâtre est un cirque de village à côté des amphithéâtres d'Arles, de Nîmes, de Vérone et surtout du Colisée. Quant aux

Digitized by Google

autres œuvres d'art extraites de Pompéi et transportées au Musée de Naples, quelques-unes sont charmantes, mais aucune, vraiment, ne donne l'impression d'une de ces beautés dominatrices, comme, par exemple, la *Victoire* de Samothrace, la *Vénus* de Milo, le *Mercure* du Vatican, le *Marc-Aurèle* équestre du Capitole, le *Coleone* de Venise, le *Moïse* de Saint-Pierre-aux-Liens, et les récents chefs-d'œuvre trouvés à Ostie ou en Cyrénaïque et recueillis à Rome dans l'incomparable Musée des Thermes. Au Musée de Naples même, d'autres œuvres, comme l'admirable bas-relief d'*Orphée, Mercure et Eurydice*, l'emportent de beaucoup sur tout ce qui vient de Pompéi. Enfin, pour ce qui est des élégantes maisons pompéiennes actuellement ressurgies, elles n'ont rien que de très banal. Les peintures murales, conservées comme par miracle, attestent, de la part des propriétaires, des goûts bien bourgeois, et, de la part des peintres, une grande indigence d'invention et de poésie. Les « viveurs » qui habitaient Pompéi avaient à peu près la même âme qu'un bonnetier de nos jours possédant un châlet à Trouville ou un bastidon au cap d'Ail. Cette ville, devenue par hasard illustre, ne révèle qu'une absolue médiocrité.

Pompéi n'est, somme toute, qu'un fait divers de l'histoire latine. Et pour qu'un passé soit digne de passionner les âmes des artistes et des poètes, il faut qu'il porte dans sa survivance matérielle les témoignages d'une vie puissante et d'une action créatrice que les siècles futurs n'ont plus le droit d'oublier.

Tel est le passé de Rome. Ici, la moindre pierre remuée fait trembler en nous tous les souvenirs auxquels s'attache l'humanité pensante. Et c'est pourquoi la plus petite colonne trouvée par Boni au Forum ou au Palatin me paraît infiniment plus intéressante que tous les « bars », tous les « hammams » et tous les « claquedents » devant lesquels vont se pâmer, à Pompéi, les dociles troupeaux de l'agence Cook, et tous les couples germaniques ou gaulois qui font, la main dans la main, leur sentimental voyage de noces.

JEAN CARRÈRE.

(*Temps*, 17 avril 1925.)

La mort d'Archimède ?

Le *Times* du 22 janvier 1925 a reproduit (p. 16) une petite mosaïque provenant, dit-on, d'Herculanum, ayant appartenu au roi Jérôme de Westphalie et, depuis 1860, à la famille du colonel Scabell de Wiesbaden. Elle a été publiée par M. Fr. Winter dans le 82e *Winckelmannsprogramm*, que je n'ai pas vu. Mais j'ai vu la photographie de la mosaïque dans le *Times*, et ce témoignage me suffit. Un soldat romain sur le point de tuer Archimède assis à sa table de travail, c'est l'esquisse d'un candidat au prix de Rome, non d'un artiste grec ou romain. La mosaïque paraît avoir été exécutée, à l'époque où Jérôme s'amusait à Cassel, avec beaucoup de soin; bien entendu, elle est intacte.

S. R.

Vaison la romaine.

On se souvient peut-être qu'il y a quelques mois la ville de Vaison a voulu embellir son nom. Elle s'appelle désormais *Vaison la romaine*. On pourra

Digitized by Google

discuter ce changement et se demander si, dans un pays que Rome a pénétré de son influence, Vaison a plus de titres à se parer de cet abjectif que Nîmes, Aix, Orange ou Vienne. Il est vrai, cependant, que le sol de cette ville a beaucoup fourni aux chercheurs, et, dernièrement encore, un jeune archéologue plein de mérite et de zèle, M. l'abbé Sautel, y a fait des trouvailles intéressantes : il a entièrement dégagé le théâtre et retrouvé plusieurs statues; l'une d'elles représente l'empereur Hadrien, et l'on reconnaît à merveille les traits un peu prétentieux et faussement fins de l'empereur voyageur. Un buste en cuirasse est d'une exécution remarquable. Un autre buste plus petit, non point de marbre, mais d'argent, vient de sortir de terre; on déblaie aussi des maisons, et la continuation de ces fouilles promet d'enrichir encore la vieille ville du Comtat, qui offre déjà beaucoup de choses au visiteur. La cathédrale, à elle seule, vaudrait le voyage. On y aime, on y goûte une fois de plus ce style roman du Midi, dont la séduction est très forte. Les artisans qui l'ont créé ne croyaient absolument rien faire de plus que copier et reproduire de leur mieux les modèles antiques qu'ils avaient partout sous les yeux, et cependant en refaisant ces colonnes, en retraçant ces rinceaux, ils y ont, à leur insu, insinué une grâce et une élégance plus secrètes que celles des choses romaines.

L'architecture romaine n'a pas de musique; on la regarde, on ne l'entend pas. C'est, au contraire, une musique étrange, très juste et très fine, celle qui sort des édifices romans qu'on peut voir dans ce pays, comme la cathédrale de Vaison, et, plus encore, cette précieuse église de Saint-Quénin, qui se dresse, à quelques pas de l'autre, sur la prairie. Ce petit monument qui s'offre aux yeux avec tant de simplicité reste pourtant mystérieux. On y voulait voir autrefois un temple de Diane. Cette opinion n'est plus accréditée aujourd'hui, et la perfection du délicat édifice semble témoigner seulement de la fidélité que les artisans de Provence gardèrent à leurs modèles, tout en introduisant dans leur œuvre une subtilité que ces modèles n'avaient pas.

Quoi qu'il en soit, c'est une chose bien agréable de regarder cette église, éclairée et flattée par la lumière plus tendre du soleil couchant. Sur la pente, de l'autre côté de l'Ouvèze, s'étagent les maisons ruineuses de la vieille ville qui ont été flagellées par mille averses, brûlées par mille soleils. Le charme du site où Vaison est bâtie, c'est que la rudesse de la montagne s'y rencontre avec la douceur de la grande plaine féconde. Jamais cette opposition ne se fait mieux sentir que dans ces jours de printemps.

Comme, autrefois, entre le comte et l'évêque, la ville semble encore disputée entre deux seigneurs. Tantôt la montagne souffle une bourrasque sur elle, tantôt la plaine lui envoie une haleine parfumée. Le mauvais temps voyage dans un coin du ciel, le beau temps sourit dans un autre. On lève la tête, et l'on voit briller la neige sur la pente froide et hostile du Ventoux. On s'en va dans la vallée, le long des prairies, et l'on a sous les yeux une autre neige, celle des narcisses.

ABEL BONNARD.

(*Débats*, 2 mai 1925.)

Un vase romain du IIIe siècle.

A Waternewton, près de Peterborough, on a découvert un vase remarquable à reliefs, représentant : 1° deux gladiateurs casqués aux prises; 2° deux

Digitized by Google

animaux fantastiques passant en sens opposé; une acrobate saute du dos de l'un à celui de l'autre. Un vase analogue se trouve, dit-on, au Musée de Colchester [1].

X.

Une carte romaine.

Sous ce titre : *Un extrait d'une carte romaine d'État-major*, M. Fr. Cumont publie dans la *Géographie* (janvier 1925, p. 1 sq.) un curieux lambeau d'itinéraire écrit sur peau qui a été découvert à Doura; une belle planche en couleurs reproduit le document en fac-similé. La première portion appartient à la voie militaire qui conduisait de Byzance aux bouches du Danube par Odessa, Kallatis et Tomea (Tomi). La seconde section est l'itinéraire par la Russie méridionale : Tyra, Borysthène (Olbia), Chersonnèse (Sébastopol). Enfin, on passe à Trapezous et à Artaxata (Ardachar en Arménie). Le reste de l'itinéraire jusqu'à l'Euphrate a disparu. Ce texte curieux est de la première moitié du IIIe siècle; il se place ainsi entre la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin.

S. R.

Le plus ancien parchemin grec.

Un fragment de parchemin très fin, découvert à Doura-Europos sur l'Euphrate en 1923, contient le texte fragmentaire d'une vente à réméré qui date de 190 environ avant Jésus-Christ. Comme le remarque le savant éditeur, M. Fr. Cumont (*Rev. de philol.*, 1924, p. 101), cette découverte est très encourageante, car l'usage du parchemin, qui remonte à l'époque assyrienne, a toujours été en faveur là où le papyrus faisait défaut, et la preuve est faite qu'il se conserve dans les sables secs aussi bien que le papyrus en Égypte. On peut donc espérer trouver en Syrie des parchemins qui nous permettront de reconstituer le système d'administration et l'état économique de l'empire des Séleucides — et peut-être mieux, si l'on met la main sur les restes de quelque bibliothèque.

S. R.

Encore la lettre de Claude.

Notre hypothèse que cette lettre de 41 trahit non seulement une certaine connaissance du mouvement chrétien, mais une inquiétude trop justifiée sur le danger dont il menace l'Empire, n'a pas été généralement approuvée : MM. Batiffol, Cavallera, Guignebert, Th. Reinach [2] et d'autres encore l'ont

1. *The Times*, 2 mai 1925.

2. Batiffol, *la Vie catholique*, 3 janvier 1925 : « C'est aux pogroms dont les juifs sont victimes que Claude veut couper court... Il ne permettra pas à l'antisémitisme de tourner en guerre civile... et de devenir un élément de trouble universel. » Du même, *ibid.*, 10 janvier : « Ce que Claude redoute des Juifs à Alexandrie, ce n'est pas leur messianisme, si hétérogène au judaïsme hellénisé; c'est leur nombre et l'antisémitisme qui s'ensuit. » Th. Reinach, *Revue des études juives*, octobre-décembre 1924, p. 131 : « Un gouvernement prévoyant avait le droit et le devoir de se prémunir contre le danger réel qui en résultait pour la paix de l'empire et pour la sécurité de certaines grandes villes... En l'an 41, il ne pouvait être question du christianisme, ni à Rome, ni même, je crois, en

Digitized by Google

considérée comme gratuite. Il m'est d'autant plus agréable de noter qu'elle est venue indépendamment à l'esprit d'un savant italien bien connu, M. de Sanctis, qui, dans la *Rivista di Filologia* de juillet 1924, publiée en décembre, s'est exprimé comme il suit à cet égard (j'emprunte la traduction à M. H. Grégoire, *Byzantion*, I, p. 645) :

« Si les Juifs suscitent des troubles à Alexandrie, où ils ont tant souffert par leurs persécuteurs, on comprend que l'empereur les blâme et les menace; on ne comprend pas que, pour cette seule raison, il les accusât de susciter une peste commune à tout le monde civilisé. Nous en sommes déjà au moment où dans les synagogues et les *ghettos* des cités orientales, la naissante propagande chrétienne faite par les Juifs était l'occasion de troubles plus ou moins violents. Soit expérience, soit pressentiment, la menace de Claude est une sorte de cri d'alarme poussé par le chef de l'Empire romain et contient pour ainsi dire en germe les persécutions. C'est aussi le premier texte daté où l'on trouve une allusion au christianisme. »

Doit-il déjà être question de *priorité* — et ce n'est pas cette fois, j'en suis convaincu, la *priorité dans l'erreur* dont parlait Renan? Le travail de M. de Sanctis est daté du 18 juillet 1924, alors que je n'ai communiqué mon sentiment conforme à M. Grégoire que dans les premiers jours d'août et n'ai entretenu l'Académie de ce sujet qu'en novembre. Si j'ai donc la priorité de la publication (ce qui n'a pas d'importance), celle de l'interprétation appartient à M. de Sanctis. A la date où il écrivait, je n'avais pas encore lu la lettre de Claude.

S. R.

Une église du VIIIe siècle en Égypte.

On annonce d'Assouan, le 10 mars 1925, que le professeur Ugo Monneret a déblayé une église du VIIIe siècle attenant au monastère de Saint-Siméon. On y aurait trouvé un grand nombre de papyrus coptes.

X.

Le mot « mystère ».

« Il ne paraît pas qu'on puisse raisonnablement contester l'opinion de l'abbé Pluche qui dérive le μυστήριον des Grecs de *mistar*, *mistor* ou *mistarim*, expressions qui signifient en phénicien *velamen*, *absconsio*, *latibulum*. »

Cette approbation donnée à l'abbé Pluche est de Joseph de Maistre; je cueille cette opinion téméraire à la page 106 de la publication, due à M. E. Dermenghem, du mémoire inédit sur la franc-maçonnerie, adressé en 1782 par J. de Maistre, « grand Profès, chevalier maçon de l'ordre bienfaisant de la Cité sainte », au duc de Brunswick, grand maître de l'Ordre écossais (Paris, Rieder, 1925).

S. R.

Byzantion.

Grâce à l'énergie de deux savants belges, MM. Graindor et Grégoire, le tome Ier d'une nouvelle Revue internationale des études byzantines, *Byzan-*

Égypte ; c'était alors un fait exclusivement syrien. » L'article où j'ai développé mes conclusions a paru dans la *Rev. de l'hist. des religions*, juillet-oct. 1924 (mai 1925), p. 108-122.

Digitized by Google

ion, a paru à Paris (Champion) et à Liége (Vaillant-Carmanne), au commencement de 1925, avec le millésime de 1924. Cette Revue, richement illustrée, contient des articles en français, en anglais, en italien et en allemand; d'autres, rédigés dans des langues moins répandues, ont été traduits par les soins de la rédaction. Signalons en particulier les travaux suivants, que complètent une série de comptes rendus bibliographiques et une chronique : N. P. Kondakov, *les Costumes orientaux à la cour de Byzance ;* A. Andréadès, *De la monnaie et de la puissance d'achat des métaux précieux dans l'Empire byzantin ;* L. Bréhier, *les Populations rurales au* IXe *siècle d'après l'hagiographie byzantine ;* Ch. Diehl, *le Sénat et le peuple byzantin au* VIIe *et au* VIIIe *siècle*; E. Jeanselme et L. Œkonomos, *la Satire de Th. Prodrome contre les higoumènes ;* J. Strzygowski, *Die Kunstgeschichte und die byzantinischen Studien.* Ces indications n'ont pour objet que de montrer la variété des sujets traités dans ce volume de 755 pages (à 75 francs belges), dont aucune bibliothèque d'histoire ou d'art ne peut désormais se passer.

S. R.

Un nouveau Manuel d'Écriture sainte.

Le bon livre de MM. Vigouroux et Bacuez ayant été mis à l'index, il y a lieu de le remplacer par quelque chose de moins vulnérable. C'est ce qu'essaie de faire, à Dijon, un groupe de professeurs, sous la direction de M. le chanoine Verdunoy. Voici comment le tome II de cet ouvrage est annoncé par la *Vie catholique* (7 février 1925) :

« Il s'agit d'un ouvrage élémentaire, destiné, semble-t-il, aux séminaristes et aux prêtres du ministère, qui ont la Vulgate entre les mains et ne connaissent pas l'hébreu. Les questions de critique littéraire sont résolues dans un sens nettement conservateur : c'est ainsi que l'*Ecclésiaste* est donnée comme l'œuvre de Salomon, et que la *Sagesse* elle-même est une œuvre salomonienne, parce que son auteur aurait fait usage d'écrits venant de Salomon et aujourd'hui perdus. Peut-être y a-t-il, en ce dernier cas, un peu d'exagération ; mais la prudence est une vertu, et les auteurs savent défendre leurs positions par de sérieux arguments. »

L'*Ecclésiaste* œuvre du roi Salomon! Nous reculons au delà de H. Grotius (1648); mais on peut rappeler que M. E. Philippe, dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux (1899), écrivait sans ambages : « Nous affirmons que l'*Ecclésiaste* a eu Salomon pour auteur et nous le démontrons. »

X.

Éléphants d'Afrique.

On admettait, jusqu'à présent, que l'éléphant d'Afrique, à la différence de l'éléphant de l'Inde, était rebelle à la domestication, bien qu'il ne soit pas douteux que les Carthaginois aient tiré de l'Afrique leurs éléphants de guerre. Il n'est donc pas inutile de signaler, d'après une information reçue par le ministère des Colonies belges à Bruxelles, que dans la province orientale du Congo on se sert aujourd'hui d'éléphants, attelés à deux, pour traîner des charrettes à la charge de quatre tonnes. Les éléphants font trois milles à l'heure et quinze milles et demi par jour. A la station d'Api il y a douze éléphants dressés à ce travail; le coût de transport est inférieur à 1 franc la tonne.

S. R.

Digitized by Google

Une exposition d'art oriental.

Une exposition d'art oriental s'ouvrira demain lundi après-midi, 18, rue de la Ville-l'Évêque. Les principaux amateurs français ont largement ouvert leurs collections aux organisateurs, et ceux de l'étranger ne se sont pas montrés moins généreux; on verra pour la première fois à Paris quelques-uns des chefs-d'œuvre dont M. G. Eumorfopoulos a peuplé sa belle maison de Chelsea, et dont M. Stoclet n'a pas hésité à dépouiller ses galeries de Bruxelles. C'est la Société de charité maternelle, à laquelle doit aller le bénéfice, qui a opéré ce miracle de courtoisie internationale; en visitant l'exposition, le public contribuera à une œuvre excellente et nous savons qu'il y trouvera un rare plaisir.

On a réuni dans les salles de la Ville-l'Évêque l'art chinois, l'art persan et l'art japonais. De ce dernier, une belle suite de peintures, de poteries, de laques et de gardes de sabre sera montrée; mais le principal attrait de l'exposition consistera sans doute dans les pièces de Chine et de Perse, pièces archaïques pour la plupart, — la porcelaine de Chine, notamment, a été délibérément écartée, — et qui donneront une idée de la noble civilisation de ces empires aux hautes époques que l'on sait aujourd'hui être celles de leur plus éclatante floraison.

La série des bronzes de Chine intéressera tout d'abord. Rarement, en effet, pareille réunion aura été vue de ces vases aux formes si nobles, aux somptueuses patines et aux fins décors, qui, plus de mille ans parfois avant notre ère, ont servi sur l'autel familial aux cérémonies du culte des ancêtres; pendant des siècles, ces formes se sont répétées, mais en s'aveulissant peu à peu, et, pour apprécier à sa valeur l'art du bronze, qui a été un de ceux où les Chinois se sont montrés les plus magnifiques créateurs, c'est aux pièces primitives qu'il faut remonter : nous en verrons plusieurs de qualité tout à fait supérieure.

Parmi les céramiques, celles qui sûrement attireront le plus l'attention, ce sont les statuettes funéraires. A l'origine, les Chinois, comme tous les peuples de l'Asie, avaient pratiqué la coutume de faire accompagner dans la tombe le grand personnage défunt de sa femme, de ses serviteurs, de ses chevaux préalablement mis à mort, et des objets usuels dont sa vie terrestre s'était entourée, afin qu'il les retrouvât dans l'au-delà; peu à peu pourtant, on en vint à remplacer tout ce petit monde et toutes ces choses par leur représentation en terre cuite : de là nos statuettes, qui parfois atteignent presque à la dimension de statues. Ce sont les chameaux qui transportaient ses marchandises, les chevaux qu'il montait, les serviteurs ou les soldats qu'il commandait, et surtout les femmes qu'il aimait; celles-là sont charmantes avec leurs hautes coiffures et souvent leurs robes à volant, et on les a nommées non sans raison des Tanagras chinoises. Cette civilisation de la Chine qui, aux périodes de décadence, se montre à nous si grimaçante et si vieillotte, rappelle à ses grandes époques celle de la Grèce. Et les vases des dynasties Tang et Sung, du VIe siècle environ au XIIe, soutiennent la comparaison avec les ouvrages des potiers du Céramique d'Athènes; l'habitude n'était pas encore de les décorer de peintures, mais les formes en sont aussi nobles et les émaux plus variés. Tout cela était inconnu jusqu'à ces dernières années; statuettes et vases étaient enfermés dans les tombes et le Chinois sait bien que malheur arrive à celui qui dérange un mort dans sa sépulture; mais

Digitized by Google

quand les ingénieurs européens sont venus construire des chemins de fer, des milliers de tombeaux ont été éventrés et ils ont rendu au jour leurs trésors. Ces céramiques, dont les anciens Chinois parlent comme de raretés, nous sont aujourd'hui familières et beaucoup, parmi les plus belles connues, ont été réunies rue de la Ville-l'Évêque.

Quelques curieuses peintures chinoises seront montrées, mais on sait que les amateurs de l'Extrême-Orient les gardent jalousement et, quand il en passe une notable en vente à Pékin ou à Tokio, ils les paient au même prix que nous faisons nos plus réputés chefs-d'œuvre de l'Europe : on ne saurait guère ici les suivre sur ce terrain. Ils nous ont, au contraire, laissé d'excellentes sculptures. La source, à vrai dire, n'en est pas très pure. Quand, il y a vingt-cinq ans, Ed. Chavannes accomplit la fameuse mission qui révéla au monde la sculpture de pierre chinoise, il la trouva tout entière en place; des milliers de statues peuplaient les grottes qui avaient servi de sanctuaires. Seulement, après lui, l'Europe et l'Amérique s'y intéressèrent et leur intérêt consista surtout à en acquérir des exemplaires typiques; des bandes de malandrins surent leur en procurer : à cet effet, ils saccagèrent les grottes, mais, comme les statues trop lourdes ne pouvaient aisément être emportées, ils se bornèrent d'ordinaire à en couper les têtes, et ce sont ces têtes qui sont parvenues sur le marché européen. Vandalisme abominable, certes, mais qui ne doit pas nous empêcher d'admirer ces bouddhissatvas pensifs et de nous abandonner à leur charme.

A côté de la Chine, la Perse fait belle figure. Certaines rarissimes feuilles de manuscrits du XIIIe siècle nous y accueillent, tout imprégnées encore d'art byzantin, et des bronzes, et de ces admirables céramiques, les unes dites « guébri », les autres à reflets mordorés, que le sol persan nous a rendues ces dernières années. Au moment des invasions mongoles, les villes florissantes furent détruites, tous leurs habitants massacrés; la capitale Ragès succomba en 1221. C'est de leurs ruines que la plupart de ces morceaux ont été exhumés et l'imagination peut, grâçe à eux, reconstituer une civilisation qui fut parmi les plus somptueuses que l'Asie ait connue. Un des grands intérêts de l'exposition est le rapprochement de cet art persan et de celui de la Chine qui eut sur lui une si longue et si profonde influence; les érudits pourront l'étudier à loisir. Sans chercher à pénétrer ces mystères, le public ne manquera pas de jouir des belles choses mises sous ses yeux, et rarement, en effet, il aura eu l'occasion d'en avoir une plus noble réunion.

RAYMOND KŒCHLIN.

(*Débats*, 4 mai 1925.)

Le Bûcher de l'École des Beaux-Arts.

Entrer, un jour, dans le bûcher de l'École des Beaux-Arts et y découvrir, vide, mais à peu près intacte, une salle du célèbre Musée des Monuments français, qui fut installé, sur l'emplacement de cette École, de 1791 à 1816, — cette heureuse fortune est advenue dernièrement à M. Georges Huard, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, comme il l'expose dans la *Revue de l'Art*.

Cette découverte a été le résultat d'une comparaison entre les plans du couvent des Petits-Augustins qui se trouvait, jusqu'à la Révolution, en ce

Digitized by Google

point de Paris, les plans de l'ancien Musée des Monuments français et ceux de l'École des Beaux-Arts actuelle Quand la Constituante chargea Alexandre Lenoir de réunir et de conserver les objets d'art contenus dans les édifices religieux et devenus propriétés nationales, il aménagea six salles dans le couvent des Petits-Augustins. L'ancienne chapelle, — aujourd'hui musée de l'École, — appelée alors « salle d'introduction », abrita des monuments celtiques, des monuments grecs et romains et d'importants monuments français de diverses époques. Cinq autres salles furent réservées à chacun des XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles. Les quatre dernières se trouvaient dans deux bâtiments qui ont été démolis. Mais où était la salle du XIIIe? On l'a ignoré jusqu'ici.

M. George Huard a supposé qu'il fallait la chercher à l'extrémité de l'ancienne chapelle, derrière le mur de fond que recouvre aujourd'hui la copie du *Jugement dernier* par Sigalon. Et, en effet, ayant pénétré dans cette partie de l'École, qui sert aujourd'hui de bûcher et de chambre pour le calorifère, il a reconnu l'ancienne sacristie du couvent, devenue sous la Révolution la salle du XIIIe siècle du Musée des Monuments français.

L'identification ne saurait faire de doute, car on retrouve aujourd'hui l'architecture de cette salle telle que des gravures anciennes nous en ont laissé l'image : six voûtes d'arêtes retombent par pénétration dans les murs et sont supportées, au milieu, par deux piliers de plan rectangulaire, aux extrémités arrondies; les chapiteaux et les voûtes ont encore la décoration de feuillages ou d'étoiles que Lenoir y avait fait peindre; enfin, sous la douelle des voûtes, on voit encore des médaillons gothiques à sujets religieux provenant de plusieurs églises connues. Témoignage plus précis encore : une porte en ogive a gardé autour de l'archivolte cette inscription en onciales rouges : *État de l'art dans le* XIIIe *siècle.* La preuve est donc faite.

Au moyen des documents les plus sûrs, M. Huard décrit cette salle telle qu'on a pu la voir pendant une vingtaine d'années. Dix-huit tombeaux de l'abbaye de Saint-Denis; les statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon, aujourd'hui au Louvre; la Vierge avec l'Enfant, provenant de Saint-Germain-des-Prés, qui est aujourd'hui au Musée de Cluny; bien d'autres œuvres de premier ordre faisaient comprendre aux visiteurs la magnifique harmonie de l'art français du XIIIe siècle. L'un de ces visiteurs, vers 1810, était un pâle et maigre garçonnet d'une douzaine d'années, qui s'appelait Jules Michelet.

Il habitait alors tout près du Musée, à l'angle de la rue des Saints-Pères et de la rue de Verneuil. Son père, dont le gouvernement impérial avait supprimé l'imprimerie, était enfermé pour dettes à Sainte-Pélagie. Quelle misère à la maison, où le petit Michelet souffrait du froid et de la faim! Sa mère le conduisait souvent dans l'ancien jardin des Petits-Augustins, que l'on avait orné de monuments, de myrtes, de roses et de cyprès. L'enfant entrait aussi dans le Musée. « C'est là, et nulle part ailleurs, a-t-il écrit dans la dédicace du *Peuple*, que j'ai reçu d'abord la vive impression de l'histoire. Je remplissais ces tombeaux de mon imagination, je sentais ces morts à travers les marbres, et ce n'était pas sans quelque terreur que j'entrais sous les voûtes basses où dormaient Dagobert, Chilpéric et Frédégonde. »

Le gouvernement de la Restauration a eu raison de rendre aux églises, aux abbayes et aux couvents les œuvres d'art dont la Révolution les avait dépouillés. Mais, si l'on cherchait à justifier la formation du Musée des Monu-

Digitized by Google

ments historiques, il suffirait de rappeler ces quelques lignes : c'est dans ce Musée que Michelet eut, tout enfant, le premier éveil de sa vocation historique; c'est au milieu de ces tombeaux qu'il sentit pour la première fois le désir de « ressusciter » les hommes et les âges disparus.

HUBERT MORAND.

(*Débats*, 16 février 1925.)

Encore le van Eyck de Madrid.

Dans un récent ouvrage sur les Van Eyck (*Hubert und Jan van Eyck*, Leipzig, Hiersemann, 1925), M. Aug. Schmarsow a émis une opinion séduisante : l'original perdu de la *Fontaine d'eau vive* au Prado aurait été peint vers 1420 par Hubert pour la chartreuse de Champmol, en mémoire de Jean sans Peur. Cette grande peinture aurait exercé une influence décisive sur le maître de Mérode (Campin?); Hubert lui-même aurait subi celle du sculpteur Claus Sluter. De Hubert seraient encore l'original perdu du portrait de Jacqueline de Bavière, le portrait d'homme du gymnase d'Hermannstadt et la miniature du manuscrit brûlé de Turin qui représente le débarquement du duc de Bavière. Tout le reste est attribué à Jan et à son école [1].

S. R.

Une prédelle de Domenico Veneziano.

Le Musée des Offices possède un tableau d'autel du peintre florentin Domenico Veneziano († 1461), dont la prédelle, formée de cinq compositions, a été dispersée. Deux d'entre elles viennent d'être retrouvées et identifiées à Cambridge par le connaisseur japonais M. Yashiro, de Tokio; les trois autres, écrit M. Berenson (*Times* du 23 février 1925, avec photographies), sont dans la collection Hamilton à New-York, au Musée de Berlin et dans le commerce (récemment à Munich, chez Boehler). Les panneaux de Cambridge, dons de la famille du professeur Fred. Fuller, portaient le nom de Domenico Ghirlandajo; on y voit le miracle de saint Zenobio et l'Annonciation.

S. R.

Le Julien de Médicis de Raphaël.

Le portrait de Julien de Médicis par Raphaël, qui faisait partie de la collection Huldschinsky à Berlin, après avoir appartenu à la grande-duchesse Marie de Russie, a été acquis par Sir Joseph Duveen (*Times* du 7 mai 1925), au prix, dit-on, de 100.000 dollars. Pendant longtemps on n'a connu ce beau portrait que par la copie de Bronzino qui est aux *Uffizi ;* Eug. Müntz, en 1901, eut le mérite de signaler l'original et son opinion fut appuyée par M. Bode. C'est à Paris que l'amateur berlinois en avait fait l'emplette; le Louvre a perdu là une belle occasion.

S. R.

---

1. J'emprunte ces indications à un compte rendu de Sir Martin Conway, *Burlington Magazine*, mai 1925, p. 255.

Digitized by Google

La collection E. Récamier.

Cette collection célèbre, formée à Lyon, a été vendue à Paris du 2 au 6 mars 1925; le collectionneur, fils d'un cousin de Mme Récamier, était né en 1834 et avait réuni surtout des documents relatifs à l'histoire monétaire de Lyon. Le catalogue de vente, luxueusement illustré, offre une grande variété de monnaies romaines, médiévales et modernes, de médailles, de sceaux, etc. La planche XXIV (nº 1521) reproduit une très rare coupe en cuivre étamé de style barbare qui, découverte à Givors (Rhône), a été décrite par Frœhner dans la collection Hoffmann. L'intérieur est orné de sujets de chasse et de guerre, gravés au trait; une inscription en latin barbare se lit ainsi : *Si minus miser es, plus bebi(s) ; si plus miseris* (sic), *minus bebis*. Ce rare objet (IVe-Ve siècle) a été acquis par le Musée du Louvre.

S. R.

Aux savants hollandais.

Je m'adresse à vous, non pour obtenir un renseignement dont je tirerais parti, mais pour empêcher, si possible, qu'une mine de renseignements précieux ne soit détruite.

De 1815 à 1880 environ, il y eut, dans les Pays-Bas, une grande maison qui s'occupait de l'achat et de la vente de tableaux primitifs. C'était la maison Nieuwenhuis.

Cette maison devait avoir des registres d'achat et de vente; il est probable qu'elle gardait les lettres qu'elle recevait et copie de celles qu'elle expédiait.

Ces documents seraient infiniment précieux pour l'histoire des œuvres d'art et de l'art lui-même.

Quelqu'un peut-il découvrir les héritiers Nieuwenhuis et savoir où sont les papiers de cette maison?

S. R.

Les Monuments Piot.

Sur la couverture du fascicule 36 (t. XIX), on trouve l'indication des Mémoires publiés dans les dix-huit premiers volumes; elle n'a pas été complétée, je ne sais pourquoi, sur la couverture des suivants. Nos lecteurs ne seront pas fâchés de la trouver ici en abrégé.

Tome XIX, 2, nº 36 (1911). M. Collignon, *Stèle funéraire du Louvre.* — H. de Villefosse, *Apollon Sauroctone du Musée Calvet.* — E. Michon, *Tête d'homme d'ancien style attique au Louvre.* — J. Chappée, *Objets d'or découverts à Villeneuve-Saint-Vistre.* — J. Déchelette, *les Trésors de Rougères et de Villeneuve-Saint-Vistre.* — H. Omont, *Peintures d'un évangéliaire syriaque.* — G. Schlumberger, *Fresques du* XIVe *siècle à Rhodes.*

Tome XX, nº 37 (1913). *Table des matières*, 1894-1913.

Tome XXI, nº 38 (1913). R. Dussaud, *Statuettes chypriotes du Louvre.* — E. Michon, *la Vénus d'Arles et sa restauration par Girardon.* — Fr. Poulsen, *Portrait d'Hypéride.* — P. Perdrizet, *Alexandre à l'égide.* — J. Toutain, *Tête et buste en bronze d'Alesia.* — H. de Villefosse, *le Soleil, mosaïque de Sens.* — Louise Roblot, *Saint-Loup-de-Naud.*

Tome XXI, nº 39 (1914). J. de Mot, *la Vénus de Courtrai.* — E. Michon, *Statuettes d'Aphrodite provenant d'Égypte au Louvre.* — Ad. Reinach, *la Mort*

Digitized by Google

de Brennus, figurations de Gaulois dans l'art hellénistique. — P. Durrieu, *le Tite-Live de la Sorbonne et le Forum romain.*

Tome XXII, nº 40 (1916). Lasteyrie et Collignon, *G. Perrot.* — G. Bénédite, *le Couteau de Gebel el'-Arak au Louvre.* — E. Pottier, *Thanatos sur des lécythes blancs.* — E. Michon, *l'Apollon de Cherchell.* — P. Durrieu, *Livre de prières peint par Ph. de Mazerolles.*

Tome XXII, nº 41 (1918). P. Orsi, *Dædalica Siciliæ.* — Collignon, *l'Afrique personnifiée (collection G. Maspero).* — R. Lantier, *Tête voilée de Mérida.* — A. Michel, *Sculptures de Parthenay.*

Tome XXIII, nº 42 (1918-9). Th. Homolle, *Max Collignon.* — E. Michon, *Tête de la frise du Parthénon (don La Coulonche).* — H. Lechat, *Tête grecque en marbre et stuc à Lyon.* — E. Pottier, *Réplique de la Vénus de Médicis (collection Vlasto).* — P. Durrieu, *Tableau de l'époque de Charles VI au Louvre.* — O. Tafrali, *Fresques de l'église Saint-Nicolas de Courtéa de Argès.* — E. Blochet, *Miniatures persanes de la collection Marteau (Bibliothèque Nationale).*

Tome XXIV, nº 43 (1920). L. Heuzey, *le Peplos des femmes grecques.* — G. Bénédite, *Amon et Toutankhamon.* — A. Merlin, *Statuette de terre cuite peinte trouvée à Carthage.* — Ch. Picard, *Tête de bronze de Délos.* — L. Bréhier, *les Miniatures des homélies du moine Jacques et le théâtre religieux à Byzance.* — C. Enlart, *Un Tissu persan du xe siècle découvert à Saint-Josse.* — P. Durrieu, *la Légende du roi de Mercie.* — E. Gabrici, *Vaso campana a pittura polichroma, Silene e le Ninfe.*

Tome XXV, nº 44 (1921-2). F.-J. Champollion, *Lettre à Dacier.* — G. Bénédite, *Reliefs du Louvre (cueillette du lis et lirinon).* — Ch. Boreux, *Stèle-table d'offrandes de Senpou.* — E. Chassinat, *Tête du roi Didoufri au Louvre.* — Fr. Cumont, *le Culte égyptien et le mysticisme de Plotin.* — G. Daressy, *Pèsement des actions sur un papyrus du Caire.* — Ch. Diehl, *Étoffes coptes du Louvre.* — E. Drioton, *Statuette du Louvre.* — R. Dussaud, *le « Mur égyptien » de Strabon.* — G. Foucart, *le Vaisseau d'or d'Amon Râ.* — H. Gauthier, *Tombe d'Athribis.* — P. Lacau, *Statues guérisseuses en Égypte.* — G. Lefèvre, *Bas-relief grec dans un tombeau égyptien.* — E. Michon, *Isis, Horus, Sérapis, Dionysos, relief du Louvre.* — P. Montet, *les Égyptiens à Byblos.* — Al. Moret, *Mastaba de Shery.* — J. de Morgan, *Premiers temps de l'Égypte.* — E. Naville, *la Reine Aahmès.* — P. Perdrizet, *Antiquités de Léontopolis.* — M. Pézard, *Stèle de Seti Ier.* — E. Pottier, *l'Égypte et la plastique grecque.* — H. Sottas, *Statues funéraires de la XVIIIe dynastie.* — R. Weill, *Figurines funéraires des XIXe-XXe dynasties.*

Tome XXVI, nº 45 (1923). J.-A Brutails, *Robert de Lasteyrie.* — Fr. Cumont, *les Palmyréniens à Doura.* — J. Capart, *l'Art égyptien et la loi de frontalité.* — R. Demangel, *Alabastron de Pasiadès.* — M. Rostovzev, *Trouvaille de Kertch.* — P. Vitry, *Fragment du tombeau de saint Lazare d'Autun au Louvre.*

Tome XXVII, nº 46 (1925). P. Montet, *l'Art phénicien au XVIIIe siècle avant Jésus-Christ.* — Fr. Cumont, *l'Aphrodite de Doura-Europos.* — F. Mouret et G. Nicole, *Vase du style de Meidias trouvé à Enserune.* — L. Poinssot et R. Lantier, *Mosaïques de Carthage.* — W. Deonna, *Têtes antiques de Genève.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

W. M. Flinders Petrie. *The Revolutions of Civilisations.* Harper, Londres et New-York, 1922; in-12, 136 pages, avec 57 gravures. — Petit livre très hardi, mais qui, écrit par un connaisseur éminent de l'Égypte, n'est pas à dédaigner. Nous connaissons aujourd'hui à peu près soixante-dix siècles d'histoire égyptienne et, dans cette longue période, nous distinguons huit phases d'ascension et de décadence. Ailleurs qu'en Égypte, nous sommes moins bien informés, mais nous n'en voyons pas moins, comme les devins étrusques, qu'il y a de *grandes années*, que les civilisations ne durent pas toujours, que la civilisation elle-même est un phénomène intermittent et récurrent. Quelle est l'amplitude de l'oscillation? De quinze à dix-huit siècles, répond M. Petrie. Et la cause du renouveau après la décadence? Le mélange de races. Et le critérium des périodes d'ascension, d'éclat, de décadence? L'art, principalement la sculpture... Cela n'est pas mal imaginé.

Si la période où nous vivons commence vers 450, comme le croit M. Petrie, les environs de l'an 1950 ou ceux de l'an 2250 la verront finir par un nouveau moyen âge. Bolchévisme? Invasion jaune? Invasion nègre? Invasion des Martiens? Bien que l'histoire dispose aujourd'hui d'un recul qui manquait à Montesquieu et à Voltaire, c'est encore un art, non une science, puisqu'elle n'est pas capable de prévoir.

S. R.

C. Autran. *La Grèce et l'Orient ancien* (extr. de *Babyloniaca*, t. VIII, p. 129-219). Paris, Geuthner, 1924. — « Des proto-Perses, en tant qu'aristocratie méditerranéenne antérieure, ont joué un rôle important. Les guerres dites médiques cessent par suite de nous apparaître comme des actes de mégalomanie. Les Grands Rois ont tout simplement hérité de la politique de leurs prédécesseurs assyriens en Méditerranée. » (p. 169.) Ainsi s'explique aussi que les ambassadeurs de Xerxès à Argos aient déclaré que les Perses étaient les descendants de Persée, fils de Danaé, car Danaé, ce sont les Danaens, et Céphéus, ce sont les Céphènes. Abicht a eu tort, dans son édition d'Hérodote (1893), de « n'agrémenter le passage en question (*Hérodote* VII, 150) d'aucun commentaire, bien qu'il en vale *(sic)* largement la peine » (p. 164).

Ceci pour donner une idée des spéculations linguistiques, à coup sûr savantes et parfois heureuses, auxquelles se livre l'auteur à propos du livre de M. Picard sur Éphèse et Claros, où le fonds non hellénique de la civilisation gréco-asiatique s'impose avec évidence. Mais cela ne se laisse pas résumer. Contentons-nous de copier la phrase que voici : « En tant qu'indo-européen, le monde grec fait partie, dès le deuxième millénaire avant Jésus-Christ, d'un ensemble méditerranéen où l'iranisme et des contingents asianiques proches occupent une place importante, politiquement et religieusement. » Mais l'Aryen seul

Digitized by Google

ne résume pas l'Asie Mineure et l'Égée; il y a le monde sumérien, surtout agricole; ainsi le sumérien *temen* (*barillet*, d'où *charte de fondation*) répond au grec *temenos*, au celtique *nemetis*. « Des agents transporteurs de la culture sumérienne ont gagné, dès l'époque pré-classique, l'Égée. » (p. 196.) Il est possible que « le sumérien corresponde à ce qu'un chimiste dénommerait un *état allotropique* de l'indo-européen ». *Videant doctiores.*

S. R.

C. Autran. *Introduction à l'étude critique du nom propre grec.* Paris, Geuthner, 1925. Trois fascicules in-4°, 240 pages. — Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup des *substrats*, et on a raison. Les peuples parlant les langues aryennes n'ont ni occupé des pays déserts, ni exterminé les habitants qu'ils y ont trouvés. Quoi d'étonnant qu'ils aient, par exemple, précisé au moyen d'*à peu près* les noms propres que leur fournissaient les langues des vaincus? Un nom comme celui de *Polynice*, c'est-à-dire le *querelleur*, ne pouvait guère avoir été imposé à un enfant comme une tare. Là où nous reconnaissons des racines grecques, mais où le sens de l'ensemble n'est pas satisfaisant, il faut soupçonner une adaptation d'un nom préhellénique. On concédera donc volontiers à M. Autran, homme savant et ingénieux, que l'onomastique grecque est, en bonne partie, une prolongation des idiomes dits pélasgiques. Les noms de lieu, qui gardent avec plus de ténacité leurs formes barbares, peuvent fournir des rapprochements instructifs pour l'explication des noms de personnes. Exercice dangereux, sans doute, mais très utile, et qui ouvre de vastes perspectives, d'autant plus que « notre trésor onomastique asiano-étrusque s'accroît chaque jour ». C'est une sorte de *Holder* de ce trésor-là que nous apporte l'érudition de M. Autran. La publication des trois premiers fascicules de ce grand travail pourrait bien marquer une date dans les études inaugurées en 1845, mais dans un esprit trop exclusif d'hellénisme, par un célèbre mémoire de Letronne sur les noms grecs.

S. R.

Enrique Casas. *La Covada y el origen del totemismo.* Editorial catolica Toledana, 1924; in-8, VI-153 pages. — Je ne pense pas qu'on admette aisément, avec l'auteur, qu'il y ait une relation quelconque entre la couvade et le totémisme (p. 130); son ouvrage n'en est pas moins intéressant par la quantité de faits qu'il allègue, la plupart tirés, il est vrai, d'ouvrages connus, mais quelques-uns de ses études personnelles de folklore. Si l'on doit admirer l'étendue de ses lectures et leur variété, on regrettera que les noms propres soient souvent défigurés et que les autres erreurs de détail soient nombreuses. Ainsi la « Vénus de Willendorf », qui est à Vienne, porte la légende : *Museo de Atenas* (p. 40) et on lit p. 36 : « Un groupe fameux du Capitole représente une femme en train d'accoucher entre deux hommes agenouillés comme elle. » Rien de pareil n'existe, ni au Capitole ni ailleurs; il n'y a pas de référence, ce qui est souvent le cas, et il m'a fallu un effort pour reconnaître que cette étrange description vise le « Trône Ludovisi » au Musée des Thermes!

S. R.

Digitized by Google

Mélanges *offerts à* **M. G. Schlumberger** *à l'occasion du* 80e *anniversaire de sa naissance*, 17 *octobre* 1924. Paris, Geuthner, 1924; 2 vol. in-4° de 378 pages, avec 41 planches. Prix : 200 francs. — Les mémoires qui remplissent ces deux volumes concernent pour la plupart les antiquités et l'histoire byzantines. Après une bibliographie du jubilaire, on trouve, dans le premier volume, des travaux relatifs aux barbares, à l'Église, au droit, aux institutions, à l'histoire politique, à l'hagiographie, à la langue, à l'histoire de la littérature et de la science. Le second volume est consacré à la numismatique, à la sigillographie et à l'archéologie. Notons, parmi ces derniers articles : V. Scheil, *l'Époque du cheval en Elam et dans la Basse Mésopotamie ;* Fr. Cumont, *Une patère de l'époque parthe;* C. Jullian, *Sainte Geneviève à Nanterre;* E. Michon, *les Sarcophages de l'École d'Aquitaine ;* Dalton, *Une Croix pastorale et un bracelet-amulette du* VIe *siècle ;* P. Orsi, *Joyaux byzantins en Sicile ;* L. Bréhier, *les Voussures à personnnages sculptés du Musée d'Athènes ;* J. Ebersolt, *Sculptures de l'Orient latin au Musée de Constantinople ;* M. Prou, *Toile brodée au trésor de Sens ;* P. Durrieu, *le Temple de Jérusalem dans l'art flamand du* XVe *siècle*, etc. Il faut signaler l'appendice, œuvre de Mlle Der Nersessian, qui est un répertoire méthodique, presque un index des monuments les plus importants de l'art byzantin, d'après la riche illustration des volumes in-4° dont la série a été ouverte par *Nicéphore Phocas.* — Après avoir « de ma plume épuisé l'énergie », comme dit Boileau, contre les publications de ce genre, fléau des bibliographes, je dois reconnaître que celle-ci est particulièrement intéressante, que la qualité du texte et celle de l'illustration sont très élevés, enfin que ces volumes, malgré leur prix, occuperont désormais une place méritée dans les bibliothèques d'archéologie.

S. R.

University of Pensylvania. *Egyptian section of the University Museum. The Eckley B. Coxe Jr. Foundation. New series, vol. I.* **Clarence S. Fisher.** *The Minor cemetery at Giza.* University Museum, Philadelphia, 1924. In-4°, XXIII-170 pages, avec 55 planches et 3 plans. — Dans ce somptueux volume sont décrites les fouilles exécutées en 1915 à Giza, aux frais de M. Eckley B. Coxe, qui fut président de l'Université de Philadelphie depuis 1910 jusqu'à sa mort (1916) et qui légua à cette Université un fonds important pour poursuivre des recherches égyptologiques. La nécropole explorée avait depuis longtemps été violée en partie, mais tout ce qui touche la disposition et l'architecture des tombes a pu être relevé avec précision par les explorateurs; comme elles appartiennent à la quatrième dynastie (2900-2750), on comprend que les moindres détails offrent de l'intérêt. Parmi les nombreux objets figurés sur les planches, les plus importants proviennent de la chambre de Sneferu-Hetep et de sa femme Khenut dite aussi Yenti (pl. LIII-LV). La décoration des murs a été reproduite en couleurs. On y voit le sacrifice d'un bœuf, des hommes conduisant des ânes, des processions de serviteurs et de servantes, des moissonneurs, etc., avec les figures du propriétaire et de sa femme, le tout accompagné d'inscriptions qui les font connaître : « Grâce conférée par le roi et par Anubis, seigneur du pays sacré, dans son sarcophage du cimetière du désert de l'ouest, à la prêtresse d'Hathor, dame de Nehet, prêtresse de Neit qui ouvre les voies, la respectée Khenut qui est appelée Yenti... » « Grâce conférée par le roi et par Anubis, puissent des offrandes se présenter à sa

Digitized by Google

voix, pour l'ami du roi Sheferu-Hetep. » « Grâce conférée par le roi et par Anubis, dans son sarcophage de la chambre sépulcrale, après une longue vie, au grand des *Dix du Sud*, l'ami du roi, Sneferu-Hetep. »

S. R.

J. Chamonard. *Le quartier du théâtre (Exploration archéologique de Délos*, fasc. VIII, 2). Gr. in-4°, p. 233-465, fig. 114-253. Paris, De Boccard, 1925. — Ce gros fascicule, d'une irréprochable exécution, termine le tome VIII du grand ouvrage dont l'École d'Athènes a lieu d'être fière. On y trouve une étude détaillée du quartier du théâtre, déjà décrit dans le précédent fascicule, mais ici minutieusement examiné, maison par maison, au point de vue de la construction et de la technique, *duce et auspice Vitruvio*. Pour cet important chapitre de l'histoire de l'architecture grecque qui concerne les édifices privés, il y a là une mine extrêmement riche de renseignements tout nouveaux qui constituent une contribution de premier ordre à la science et font le plus grand honneur à la compétence et au zèle de l'auteur, secondé par d'habiles architectes. Pour la décoration murale et les mosaïques, M. Chamonard a été plus bref, car M. Marcel Bulard doit reprendre, dans un fascicule spécial, tout ce qui touche les revêtements muraux et les mosaïques. Un appendice complète l'étude des maisons du quartier du théâtre par celle des autres maisons fouillées par MM. P. Paris et L. Couve dans d'autres parties de l'île. — Entre tant de choses intéressantes, signalons (p. 423) un graffite dans un réduit d'esclaves, qui semble l'expression d'un « regret nostalgique » : Ἥδ' ἐστὶν ἡ χθὼν Ἀντιοχέα (Antioche du Méandre, σῦκα καὶ ὕδρω *(sic)* πόλυ),

Μαίανδρε σωτὴρ σῷζε καὶ ὕδρω *(sic)* δίδου.

Il n'avait encore été donné de ce texte touchant qu'une copie incomplète (BCH, 1895, p. 474).

S. R.

G. Novello. *Nota Lisippea.* Florence, Ariani. 1925; in-8, 6 pages et 3 planches (extr. d'*Atene e Roma*, octobre-décembre 1924). — En comparant — ce qui n'avait pas encore été fait — l'*Agias* de Delphes aux portraits lysippéens d'Alexandre, M. G. Novello aboutit à la conclusion que l'*Apoxyomène* non moins que l'*Agias* sont des copies d'œuvres de Lysippe. Les photographies jointes à l'article facilitent ces comparaisons, dont la force démonstrative n'est d'ailleurs pas irrésistible; mais il en ressort tout au moins que si l'*Apoxyomène* et l'*Agias* sont du même sculpteur, l'*Agias* est une œuvre de jeunesse, les portraits d'Alexandre occupant une place intermédiaire. Cet utile mémoire n'aurait rien perdu à ne pas débuter par une de ces phrases grandiloquentes et vides auxquelles l'archéologie devrait renoncer sous toutes les latitudes. Je la traduis : « L'impénétrable mystère qui, dans le grand naufrage des antiquités helléniques, projette son ombre, avec une désolante persistance, sur la recherche et l'identification des diverses personnalités artistiques, semble s'épaissir au lieu de s'éclaircir autour du nom de Lysippe, et aujourd'hui l'accumulation d'hypothèses et de déductions sur son œuvre, suggérées par des découvertes anciennes ou récentes, est si vaste, qu'il en résulte inexorablement un sentiment de doute et de découragement chez celui qui se dispose à reconstruire l'activité artistique du célèbre bronzier de Sycione. » Lisez cela et écrivez, comme moi, *deleatur* à la marge. S. R.

Digitized by Google

Rhys Carpenter. *The Greeks in Spain.* Bryn Mawr College et Longmans à Londres, 1925; in-16, 180 pages, avec cartes, photogravures et dessins. — Quoique devant beaucoup, comme de raison, à P. Paris, Schulten et Bosch y Gimpera, ce joli petit livre n'est pas une simple compilation. La première partie, en gros texte, est destinée au public simplement instruit, mais les notices bibliographiques et autres qui la complètent s'adressent aux érudits. Je crois que l'auteur a raison de considérer comme des œuvres ioniennes du vie siècle les statuettes en bronze de Santa Elena (reproduites à trop petite échelle) et le rapprochement qu'il a fait entre la tête de bronze d'Apollon à Chatsworth et la Dame d'Elche ne devra plus être perdu de vue ; mais il me semble s'abuser quand il prend pour un marbre grec, sorti de quelque atelier influencé par Phidias, l'Asklépios colossal d'Emporion. Le modèle est bien du ve siècle, mais le travail ne peut guère remonter au delà de l'époque impériale. J'en dirai autant de la belle tête féminine de même provenance (pl. XXV) que l'auteur se contente d'appeler « post-praxitélienne ». — Statuettes de bronze de style ibérique, tessons de vases grecs, vases peints dits ibériques (motifs figurés et décors), tout cela est étudié avec conscience par un archéologue qui sait regarder. Les géographes noteront que M. Rhys Carpenter précise l'emplacement de la ville d'Hemeroskopion à la Punta de Ifach, dont il a donné plusieurs vues photographiques; mais en l'absence de toute preuve matérielle, il faut attendre que des fouilles lui donnent raison.

S. R.

D.-J. Paruck. *Sâsânian Coins.* Londres, Luzac, 1924; gr. in-4°, xx-536 p., avec 68 planches. — Voici le résultat d'un immense labeur, entrepris sous le patronage de Sir John Marshall, directeur du Service archéologique de l'Inde, par un savant à la fois zélé et ingénieux. Son livre était achevé en manuscrit quand il apprit que Jacques de Morgan, auteur d'un très important mémoire sur les ateliers monétaires sassanides (*Rev. numism.*, 1913), préparait un ouvrage d'ensemble sur ce sujet; c'est seulement quand il sut que cette publication était, hélas! remise *sine die*, que M. Paruck décida de procéder à la sienne. Les frais en ont été couverts en partie par un riche Guèbre qui mit comme condition à ce don généreux que son nom ne serait pas prononcé. Voilà qui n'est pas moins admirable!

La numismatique sassanide, dont nous avons ici le premier exposé complet, a été fondée par deux Français, Silvestre de Sacy (1793) et A. de Longpérier (1840); deux autres, E. Drouin (dans notre *Revue*, 1884, 1885, 1898) et J. de Morgan, y ont apporté de précieuses contributions. Mais le gros du travail, après l'ère des fondateurs, est dû à A. D. Mordtmann (*Zeitschr. der d. Morg. Ges.*, 1848 et suiv.) et au général russe J. de Bartholomaei qui, mort en 1870, n'eut que le temps de faire graver 498 monnaies sur 32 planches (reproduites par M. Paruck à cause de leur rareté). Les *Sassanian Coins* de W.-H. Valentine (1921) ne sont qu'un guide modeste pour collectionneurs.

Ici, nous avons un véritable traité, répondant à toutes les exigences scientifiques, fondé sur une connaissance étendue des matériaux (environ 500 pièces), de l'écriture pehlvie et de l'histoire de la dynastie persane qui a joué dans le développement de la civilisation, même en Occident et dans l'Extrême-Orient, un rôle devenu plus apparent de jour en jour. Les 23 planches en photogravure sont irréprochables; d'autres sont consacrées à l'alphabet

Digitized by Google

numismatique des différentes époques, aux légendes monétaires, aux transcriptions de chiffres, aux monogrammes (souvent impossibles à compléter) des ateliers; il y a aussi une belle carte de l'Empire sassanide au temps de sa plus grande extension. Temps heureux en comparaison du nôtre, du moins pour ces belles régions, qui refleuriraient vite si un Empire mazdéen remplaçait l'anarchie ou la tyrannie du Croissant! — Je ne suis pas à même de contrôler les attributions et les lectures nouvelles de l'auteur; mais son livre, présenté avec éloges au public par un juge aussi compétent que feu P.-B. Spooner, semble devoir prendre une bonne place parmi les κτήματα εἰς ἀεί.

S. R.

W.-R. Bryan. *Italic hut urns and hut urns cemeteries.* American Academy, Rome, 1925; in-8, XIV-204 pages, avec 25 figures. — La première partie de cet intelligent travail est une statistique raisonnée et très détaillée des urnes-cabanes exhumées depuis 1816 en Italie — monts Albains, Rome, Vetulonia, Bisenzio, etc., — avec étude des nécropoles où elles ont été découvertes. La seconde partie présente les conclusions de l'auteur, en particulier sur la chronologie et l'ethnographie. Je traduis les lignes suivantes : « Jusqu'à présent, semble-t-il, on n'avait pas définitivement établi que les tombes à crémation primitives du Latium ne renferment jamais une fibule-sangsue ni une fibule-barque, non plus que des rasoirs lunulés, des perles de verre ou de pâte. *Il n'y a pas trace de fer dans les tombes à crémation de l'âge du fer dans le Latium* [1]. » L'auteur espère qu'il a rendu vraisemblable l'hypothèse de l'arrivée soudaine d'un peuple inhumant dans le pays au sud du Tibre; il est persuadé, contrairement à quelques archéologues, qu'il n'y a pas eu modification graduelle du rite funéraire. » Sur les planches sont figurées nombre d'urnes-cabanes inédites, appartenant à des musées italiens et à d'autres collections. Le mémoire de M. Bryan fait honneur à la série publiée par l'Académie américaine de Rome.

S. R.

P. Montet. *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire.* Paris et Strasbourg, Istra, 1925; gr. in-8, XVIII-429 pages, avec 48 gravures. Prix : 100 francs. — Dans l'étude de la vie privée des Grecs et des Romains, les monuments figurés et leurs inscriptions n'interviennent qu'à titre d'appoint. Il n'en est pas de même en Égypte. M. Montet a montré tout ce qu'on peut tirer à cet égard des scènes représentées dans les mastabas et les hypogées de l'Ancien Empire. L'ensemble forme un répertoire très homogène qui, constitué rapidement, ne fut enrichi qu'avec prudence par des artistes très attachés aux traditions. Nous sommes ainsi éclairés sur mille sujets, la culture et l'élevage, la chasse et la pêche, la navigation, la musique et la danse, les jeux, la gymnastique et la médecine. Toute l'existence laborieuse des anciens Égyptiens à l'époque des Pyramides défile sous nos yeux : potiers et brasseurs, meuniers et boulangers, bouchers et cuisiniers, orfèvres,

1. M. Bryan est disposé à admettre qu'il y a là un effet du *tabou* du fer, attesté à une époque postérieure par les textes (p. 159).

Digitized by Google

sculpteurs, menuisiers, ébénistes, vanniers, constructeurs de bateaux, corroyeurs, cordonniers, scribes, tous se présentent à nous, comme dans un théâtre de marionnettes, déclinant leurs noms, leurs qualités, leurs occupations, sous la haute surveillance du « maître du tombeau ». Qu'est-ce à dire? C'est qu'il a emporté dans l'autre monde, en effigie, son propre domaine. Il a la même opulence, les mêmes serviteurs, et ces pauvres gens trouveront à leur tour, dans le domaine d'outre-tombe de leur patron, les ressources dont ils ont besoin pour subsister, au lieu de subir les tristes conséquences de la fosse commune où seront un jour jetés leurs corps. La tombe d'un riche Égyptien de l'Ancien Empire est donc plutôt collective que personnelle. Elle est le bien commun de tous ceux dont le labeur a enrichi le domaine et dont l'image est reproduite sur les parois à côté de celle du maître.

Je ne puis apprécier la partie égyptologique de cet important travail, où il me semble pourtant qu'il y a beaucoup de nouveau; la partie qui concerne proprement l'archéologie et les idées religieuses est certainement de haute valeur.

S. R.

L.-M. Ugolini. *La Panighina, fonte sacra preistorica* (extr. des *Mon. Ant. dei Lincei*, t. XXIX, 1923, p. 490-665, avec 50 figures et 3 planches). — Étude d'une source thermale appelée la *Panighina*, située dans la commune de Bertinoro (Forli). En 1902 on découvrit, en approfondissant un puits d'eaux salines, un tube de bois vertical (hauteur 2 m. 50, diamètre intérieur 0 m. 40); l'eau arrivait dans ce conduit par un trou creusé dans la roche sous-jacente. Toute la canalisation était remplie de débris de poteries.

Pour compléter les résultats de la découverte occasionnelle de 1902, la surintendance de Bologne fit exécuter en 1911 une fouille à 2 mètres du puits. On vit ainsi que le niveau du sol au moment où le puits fut creusé est actuellement à 6 mètres de profondeur.

M. Ugolini examine en détail, parfois avec des redites, les débris provenant des deux fouilles et conclut qu'ils sont « des premiers temps de l'âge du fer », mais qu'ils ont un caractère particulier et conservent « encore des traces de la civilisation alors dépassée de l'âge du bronze ». Félicitons l'auteur d'avoir attaché beaucoup d'importance à la position des objets; la planche I en fournit une preuve; elle donne deux coupes : l'une du puits (fouilles de 1902), l'autre du terrain (fouille de 1911) avec la place des objets d'après le « journal » encore inédit.

On est évidemment en présence d'un puits sacré. Pour expliquer la présence des débris de poteries dans la canalisation qu'ils obstruent, M. Ugolini propose l'hypothèse suivante : lorsque le puits était l'objet d'un culte, les poteries, sortes d'ex-voto, étaient disposées autour de l'orifice, mais lorsqu'il fut abandonné tout fut jeté à l'intérieur.

La méthode est rigoureuse et les conclusions fondées sur des rapprochements abondants et bien choisis, qui prouvent une parfaite connaissance des trouvailles préhistoriques faites en Italie et à l'étranger. Nous signalons en effet à ceux qui ont travaillé sur le sol français que la *Panighina* n'a pas son équivalent en Italie, et qu'on ne peut la comparer qu'aux puits découverts en différents endroits de notre pays et en particulier à Bourbonne-les-Bains.

La partie la plus intéressante de cette étude est celle où M. Ugolini exa-

Digitized by Google

mine l'idée de M. Rellini [1], reprise par M. Pigorini [2] et par M. Szombathy [3]: d'après ces savants le culte des eaux aurait été importé en Suisse et en Italie par les habitants des terramares. M. Ugolini, d'accord avec M. Taramelli [4], a vu plus clair; il insiste entre autres sur le fait que l'anse lunée, caractéristique de l'époque des terramares, ne se rencontre pas à la *Panaghina* et démontre que la théorie Rellini-Pigorini est insoutenable. C'est là l'acquisition importante réalisée par ce beau travail.

MARCEL DURRY.

T.-J. Arne. *Painted stone age pottery from the province of Honan, China.* Extr. de *Palaeontologia Sinica.* Pékin, 1925; in-4°, 40 pages et 13 planches. — L'ingénieur suédois Anderson a découvert dans la province chinoise de Honan une quantité de poteries peintes d'époque néolithique dont les affinités avec celles de l'Élam sont évidentes, dès que l'on regarde les planches en couleurs de la présente publication. On connaît des céramiques analogues d'Anau (Turkestan), du Caucase persan, de Mésopotamie (fouilles de 1918), de Russie (Tripolje), de Bessarabie, de Moldavie, de Galicie, de Bukovine, de Transylvanie, de Thessalie (Dimini). Ainsi, dès le second âge de la pierre, vers l'an 3000 avant notre ère, il y a eu des relations entre le sud-est de l'Europe et la Chine. Au point de vue de la technique, en particulier de la finesse des parois, les poteries les plus anciennes de Suse et du Honan — et les plus belles — *ne sont pas tournées.* « Ces découvertes de M. Anderson ont tiré la Chine de son isolement et confirmé la vieille hypothèse de Richthofen, d'accord d'ailleurs avec les traditions chinoises, que les Chinois sont des immigrants venus de l'ouest. » (p. 34.) Je rappelle que les récentes explorations des missionnaires Teilhard et Licent dans le nord de la Chine y ont révélé la présence, à la base du lœss, de nombreux instruments paléolithiques comparables à ceux de l'acheuléen et du moustérien et parfois accompagnés d'une faune qui comprend le mammouth et le rhinocéros aux narines cloisonnées. Tout cela est imprévu, extraordinaire, mais rigoureusement exact.

S. R.

Docteur Joh. Peter Kirsch. *Der stadtrömische christliche Festkalender im Altertum.* Münster, Aschendorff, 1924; in-8, x-256 pages. — On a reconnu depuis longtemps que le martyrologe général appelé *hiéronymien* — parce que saint Jérôme l'aurait traduit d'Eusèbe de Césarée— est un centon d'anciens calendriers et martyrologes antérieurs; il est à la base de tous les martyrologes postérieurs, en particulier du martyrologe romain encore en usage. Étudiant, dans ce document complexe et difficile, les anniversaires précédés de la rubrique *Romæ*, le savant auteur y a distingué trois couches : 1° la plus ancienne est fondée sur deux calendriers romains du milieu du IVe siècle, dont l'un énumérait les martyrs, l'autre la *depositio* des évêques de Rome

1. M. Rellini, *La caverna di Latronico*, in *Mon. Lincei*, t. XXIV, p. 560-561.
2. L. Pigorini, *Uso delle acque salutari nell'et à del bronzo, in Boll. di Paletn. It.*. XXXIV, p. 169.
3. Szombathy, *Altertumsfunde aus Höhlen bei St. Kanzian im österr. Küstenlande*, in *Mitt. der präh. Komm. der K. Akad. der Wissench.*, Wien, 1913, II, 2.
4. Taramelli, *Il tempio nuragico di S. Anastasia in Sardara*, in *Mon. Lincei*, t. XXXV, p. 97, n. 1.

Digitized by Google

depuis le milieu du IIIe siècle jusqu'à la fin du IVe *(depositio martyrum, depositio episcoporum)*; le rédacteur disposait en outre de quelques notices sur les dates de l'ordination et de la mort des papes; 2° la seconde couche comprend des indications chronologiques sur des martyrs et des papes de la première moitié du IIIe siècle; ces indications complémentaires paraissent avoir été introduites, à Rome même, dans un exemplaire du martyrologe hiéronymien; elles figuraient dans celui qui pénétra en Gaule à la fin du VIe siècle et d'où dérive l'archétype de tous nos manuscrits; 3° la troisième couche comprend des additions faites en Gaule même, soit d'après des sacramentaires romains introduits dans ce pays, soit d'après des dates liturgiques purement gauloises. — Ces divers éléments sont distingués dans des tableaux qui terminent l'ouvrage érudit de M. Kirsch. Il est indispensable à l'étude critique des martyrs romains et à celle du développement de leur culte dans l'Église romaine.

S. R.

Israël Abrahams. *Valeurs permanentes du judaïsme*. Trad. de l'anglais par **Constantin Weyer**. Paris, Rieder, 1925; in-8, 125 pages. — En même temps que la collection *Christianisme*, M. Couchoud en publie une autre sous le titre *Judaïsme*. Le présent volume est le premier de cette série. Le caractère apologétique est un peu trop marqué dans cette suite de conférences pour le grand public. Il y a pourtant des choses intéressantes dans les chapitres consacrés à Philon et au Talmud, ce dernier considéré comme un moment de l'évolution religieuse et du progrès, une « mer mouvante et non un cimetière ».

X.

Max J. Friedlaender. *Rogier van der Weyden und der Meister von Flémalle*. Berlin, Cassirer, 1924; in-4°, 152 pages et 79 planches. Prix : 30 mark. — La richesse de l'illustration de ce volume (on y trouve, entre autres, la reproduction d'un magnifique tableau inédit, *le Rêve du pape Serge*, de la collection L. Schiff à New-York) est loin d'en constituer le seul intérêt. Le catalogue raisonné des œuvres de Rogier, du maître de Mérode, de Daret, des copies et imitations anciennes de leurs peintures, ne vise pas à épuiser un si vaste sujet, mais donne beaucoup que l'on ne trouve pas ailleurs. Enfin et surtout, l'introduction est pleine d'idées originales, dont la discussion, même sommaire, remplirait des pages. M. Friedlaender est disposé à croire que Rogier a été non l'élève, mais le collaborateur de Campin, dont l'identité avec le maître de Mérode est seulement probable, non prouvée. Rogier a peint avant 1427; l'autel de Grenade et celui de Saint-Jean seraient antérieurs à cette date. Artiste indépendant vers 1425, associé à Campin de 1427 à 1438 environ, Rogier se serait écarté de ce maître vers 1440 pour développer son style personnel, qui, assez longtemps avant sa mort, versa dans le maniérisme. Les chefs-d'œuvre de Francfort, dits de l'abbaye de Flémalle, seraient de Rogier autant que de Campin, bien que peints dans l'atelier de ce dernier (1427-1432). Ainsi M. Friedlaender n'est pas loin de l'opinion de Firmenich-Richartz (1899); il ignore d'ailleurs les arguments dont j'ai cru pouvoir la fortifier (*Bulletin du Comité*, 1918, p. 74-89).

P. 57 et ailleurs, le tableau de la collection Tuck n'est pas au Petit Palais; il est seulement destiné à y prendre place un jour, en conformité avec les géné-

Digitized by Google

uses dispositions du possesseur. — P. 97, la meilleure copie du tableau sparu de la *Descente de la Croix* est restée inconnue à M. Friedlaender, mme elle me l'était quand j'en ai énuméré un grand nombre (*Burl. Iag.*, novembre 1923, p. 214-221) : venue de Grenade, elle se trouvait, à fin de 1924, dans le commerce à Paris et a passé, me dit-on, aux Etats-nis. — P. 119, le *Mariage de la Vierge* à Anvers ne peut être d'un « habile nitateur » de Rogier vers 1450; le peintre s'est représenté à gauche derrière ne colonne et il est difficile de n'y pas reconnaître Rogier. Œuvre atelier, sans doute, mais exécutée sous sa direction.

S. R.

B. Berenson *Nove pitture in cerca di un attribuzione.* Milan et Rome, estetti, 1925; in-4°, avec nombreuses gravures (extrait du *Dedalo*, mars-ai 1925). — Il s'agit d'une vingtaine de peintures attribuées ici au eintre véronais Domenico Morone; dans le nombre, il y a une *Vierge et nfant* du Musée Jacquemart-André et une *Purification de la Vierge* du hâteau de Châlis. Incidemment, l'auteur a reproduit et commenté beau-oup d'œuvres intéressantes, de Francesco Morone (un grand artiste, elui-là), de Girolamo dei Libri, de Domenico Veneziano, de Marco Zoppo, e Francesco Benaglio, etc. Une planche en couleurs donne une idée atisfaisante du joli tableau de Domenico Morone (*Saint Thomas à la table e saint Louis*) qui est au château de Ripaille en Savoie.

S. R.

H. Mansuy. *Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Indo-Chine.* Deux ascicules gr. in-4°, avec nombreuses planches, extraits des *Mémoires du ervice géologique de l'Indo-Chine*, vol. X et XI. Hanoï, 1923, 1924. — Le remier de ces mémoires relate les nouvelles recherches effectuées dans le isement préhistorique de Somrong Sen au Cambodge et résume l'état de os connaissances sur la préhistoire et sur l'ethnologie des races anciennes e l'Extrême-Orient méridional. Dans le second mémoire on trouve la des-ription de stations préhistoriques dans les cavernes du massif calcaire de Bac-Son au Tonkin.

S. R.

Le Gérant : PARDOUX.

5832-7-25. — Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
SANTA BARBARA
NOV 22 1965
LIBRARY

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXII

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1925

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1925

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

La migration des types hispaniques à l'énéolithique et au début de l'âge de bronze, par P. Bosch-Gimpera 191
Le dieu gaulois Rudiobos, Rudianos, par J. Loth. 210
L'église de Thugga, par L. Poinssot et R. Lantier 228
Pierres gravées représentant la légende du Capitole, par A. Blanchet . . 248
Bulletin de l'Académie des Inscriptions 257
Variétés : Les plantes de jardin en Égypte. — Fantômes d'Orient 278
Nouvelles archéologiques et correspondance : Henri Lechat. — Arthur Chuquet. — J.-E. Gautier. — Giacomo Boni. — Giacomo Lumbroso. — Valdemar Schmidt. — Richard Seager. — Robert Koldewey. — Félix Rosen. — Charles Sedelmeyer. — Pierre Louys. — Hommage au Rév. A. H. Sayce. — Départ de Mme Eugénie A. Strong. — En Palestine. — Le théâtre préhistorique (?). — La civilisation badarienne. — Saqqârah. — Tablettes mitaniennes. — L'homme quaternaire en Mongolie. — Une nouvelle synthèse. — Les Blancs de Chine. — L'Atlantide. — Les révélations de Sir Arthur Evans. — Les récents travaux de l'Acropole. — Une statue d'éphèbe en bronze. — Une statue spartiate du ve siècle. — L'Aphrodite accroupie de la collection Durighello. — L'Artémis Hymans. — Une tête d'« Ariane ». — Projet de fouilles à Athènes. — Une réponse de Tricoupis. — L'Aphrodite de Syracuse. — Découverte à Chalcédoine. — Fouilles à Gerasa (Decapolis). — Le trésor de Bulgarie. — L'affaire Schliemann (1873-1875). — Leptis Magna. — Statue de bronze trouvée à Pompéi. — Encore les fresques de la villa Item. — Les bateliers du Lac de Genève. — Une villa romaine à Ashtead. — Les plus anciens spécimens de soie. — Bienfaits des Druides. — Au Musée de Zurich. — Vente de la collection Humphry W. Cook. — Art persan. — La damasquinure à l'étain. — Le vieil Amiens ignoré. — Erratum à la « Revue » de 1847. — Statuettes retrouvées de Michel-Ange. — Le Christ pleuré de Rogier van der Weyden. — A propos de H. van der Goes. — Encore la lettre de Claude. — Matthieu et Luc. — Nouvelle condamnation du modernisme. — Un sacrifice de substitution au Japon. — L'imprimerie en Chine. — La Bibliothèque Doucet 286
Bibliographie : Jacques de Morgan. — Eug. van Overloop. — R. Forrer. — Roger Lambert. — A. Meillet. — G. H. Chase et Chandler Rathfon Post. — Ch. Dugas. — M. J Rostovtszev. — David G. Hogarth. — André Boulanger. — David M. Robinson. — Fulvio Maroi. — Eric-John Dingwall. — Léon Homo. — V. Sinaïski. — A. Malet et J. Isaac. — J. Bayet et R. Thouvenot. — Aldo Neppi Modona. — Docteur Domenico Topa. — Lilian M. Wilson. — Abbé L. Sigal. — Eug. Gimon. — E. Linckenfeld et A. Hertz. — S. E. Winbolt. — Joseph Gudiol y Cunill. — P. Deschamps. — A. Kingsley Porter. — W. Pinder. — Reynaldo dos Santos. — P. Bienkowski. — L. Bréhier. — Gaston Brière et Eugène Communaux. — L. Hautecœur. — J. Lazaro. — Louis Coulange. — Maurice Goguel. — H. Delafosse. — Chanoine Bayard. — E. Fleg et J. de Pauly. — N.-V. Michoff. — Fr. Macler. — Congrès international des bibliothécaires et bibliophiles. — Léau et son exposition d'art, d'archéologie et de folklore. — Aaro de Lacerda. — Henri Durville. — P. Durville 320
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 340

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an..... 50 fr. Pour les départements. Un an. 52 fr.
Un numéro mensuel..... 5 fr. Pour l'étranger. Un an..... 55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

LA MIGRATION DES TYPES HISPANIQUES
A L'ÉNÉOLITHIQUE
ET AU DÉBUT DE L'AGE DE BRONZE

Les problèmes concernant l'expansion de certains types hispaniques à l'énéolithique et au commencement de l'âge du bronze ont été souvent discutés ; les solutions les plus différentes ont été proposées. C'est surtout à l'hypothèse de migrations de peuples qu'on a eu recours pour expliquer l'expansion des types [1]; mais cette corrélation est loin d'être démontrée, car l'on peut toujours songer à des relations d'ordre économique.

Dans un travail de synthèse qui paraîtra bientôt dans l'*Anthropologie*, j'ai essayé, avec quelques collaborateurs, de reconstituer les cadres et l'évolution des civilisations ibériques [2]; l'étude des matériaux parallèles trouvés en France peut fournir d'intéressantes comparaisons pour le néolithique et l'énéolithique. Une esquisse de ces recherches a été tracée par moi à Toulouse lors de la réunion de l'Office français de l'Institut international d'anthropologie [3]. Les points suivants me paraissent acquis.

Dans la péninsule ibérique on constate l'existence de quatre grandes civilisations, paraissant déjà à la fin du

1. Voir le livre récent du savant professeur d'Upsal, M. Nils Aoberg, *la Civilisation énéolithique dans la péninsule ibérique* (Upsala et Paris, 1921).

2. Pour la bibliographie du sujet, je renvoie à l'article (sous presse) de l'*Anthropologie*, rédigé avec la collaboration de M. L. Pericot.

3. Voir Bosch, *la Civilisation dans les Pyrénées espagnoles à l'époque des mégalithes Ses relations avec les civilisations énéolithiques de la France* (*Revue anthropologique*, 1924, p. 419 et suiv.). Dans la *Revue anthropologique* paraîtra plus tard un compte rendu des résultats auxquels nous sommes parvenus, rédigé avec la collaboration de M. I. de C. Serra-Ràfols.

Digitized by Google

néolithique et évoluant sur place, malgré des extensions territoriales différentes aux différentes époques, jusqu'au commencement de l'âge du bronze. Dans l'ouest, c'est la civilisation portugaise, caractérisée par la série complète des

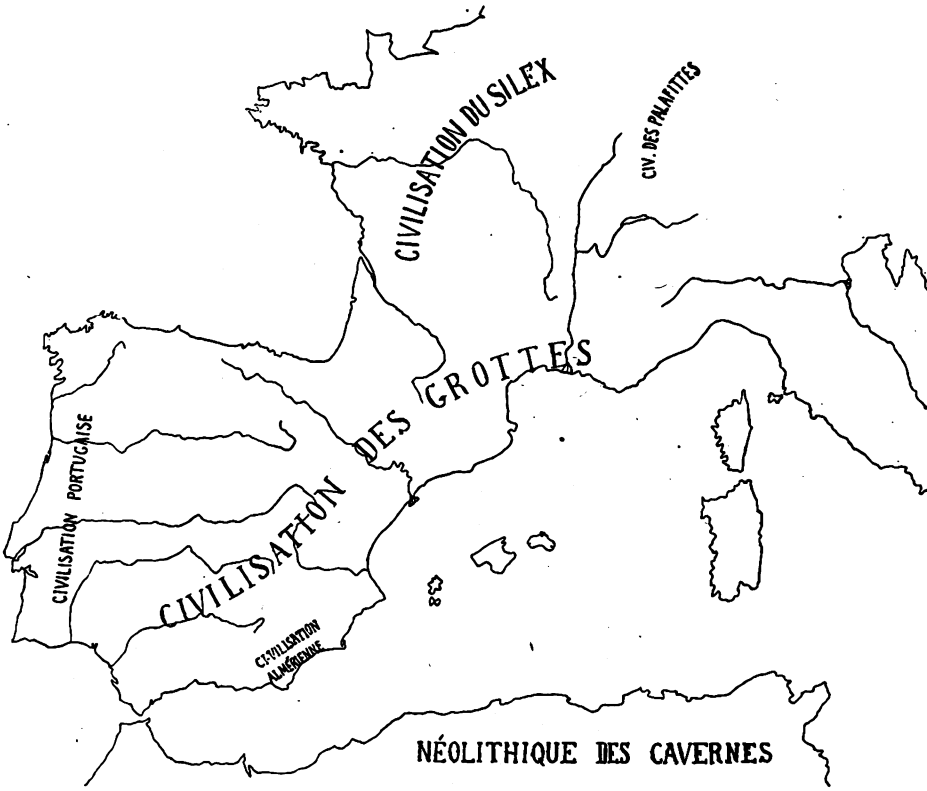

Fig. 1. — Les civilisations occidentales à la fin du néolithique.

mégalithes, depuis les dolmens simples, polygonaux, sans couloir, jusqu'aux sépultures à chambre ronde et long couloir, aux galeries couvertes, aux cistes et aux chambres à coupole.

Dans le centre de l'Espagne, en Andalousie, sur l'Èbre et dans la plus grande partie de la Catalogne, de même que dans le sud-est de la France, depuis l'Ariège jusqu'aux Cé-

Digitized by Google

vennes, sur toute la côte de la Méditerranée et dans la vallée du Rhône jusqu'au pied des Alpes (Alpes-Maritimes, Savoie), on trouve, avant l'énéolithique évolué, la civilisation que j'ai appelée celle des *grottes à céramique ornée*[1]. Ces ornements sont des reliefs, surtout des cordons avec impressions digitales et ornements géométriques incisés. Au plein énéolithique, tandis que dans la vallée de l'Èbre et le sud-est de la France cette civilisation s'efface par suite de l'expansion d'autres peuples, issus d'autres foyers de culture, la plus grande partie de l'Andalousie (vallée du Guadalquivir) et le centre de l'Espagne voient évoluer la civilisation des grottes qui aboutit à celle des *vases caliciformes à zones*, avec beaux décors incisés. Ce type, comme on le sait, se propage fort loin, en dehors même de la civilisation où il est né.

Le sud-est de l'Espagne (Almérie) au néolithique — l'est de ce pays jusqu'en Catalogne au début de l'énéolithique et à l'énéolithique avancé, ainsi que la plus grande partie de la vallée de l'Èbre — sont le théâtre de la *civilisation almérienne*, bien connue grâce aux recherches de M. Siret. C'est cette civilisation, peut-être à racines africaines et parallèle au néolithique saharien, qui adopte le vase caliciforme andalou et le transmet, avec les types almériens des silex, vers le nord (civilisation pyrénéenne) et vers l'ouest de la Méditerranée (Sardaigne, Sicile, Italie). C'est aussi à la civilisation almérienne qu'il faut attribuer, dans l'ouest de l'Europe, le commencement de l'usage du cuivre qui se propage d'une civilisation à l'autre, d'une part en Andalousie et en Portugal, d'autre part vers le nord, à travers les Pyrénées, vers la France. Entre la civilisation almérienne de l'Èbre et le sud de la Catalogne, d'une part, et la France, d'autre part, s'interpose une forte barrière qui semble attester l'expansion d'un peuple ayant son centre dans les vallées pyrénéennes et avançant par le sud en Catalogne, en France vers le nord-est, jusqu'aux Alpes et au Rhône : c'est lui qui met fin à

1. En Afrique, le « néolithique des cavernes » est certainement quelque chose d'équivalent.

Digitized by Google

la civilisation indigène des grottes à céramique ornée, la remplaçant par celle qu'il apporte et que nous avons nommée *civilisation pyrénéenne.* Cette dernière est caractérisée par des emprunts aux différentes civilisations espagnoles, mais le tout combiné avec un fonds original qui accuse, pour ainsi dire, une forte personnalité ethnique. Parmi les emprunts il faut citer les types de silex (surtout les belles pointes de flèche triangulaires à soie et ailerons, à losange ou à feuille); les vases caliciformes almériens; les sépultures mégalithiques dérivées du Portugal par l'intermédiaire de la zone montagneuse du nord de l'Espagne et que la civilisation alméricnne ne connaît pas dans la vallée de l'Èbre [1]. La civilisation pyrénéenne, avec des groupes locaux bien marqués et autonomes (pays basque, différents groupes catalans), présente en France deux foyers d'origine différente : 1° à l'intérieur des Pyrénées (groupe de l'Halliade), civilisation peut-être à base ethnique indigène, semblable à celle des peuples pyrénéens espagnols, et dont les racines semblent plonger dans le paléolithique; 2° le foyer du sud-est, que j'attribuerais volontiers à une expansion des peuples pyrénéens catalans, car cette civilisation remplace brusquement celle des grottes, et apporte les mêmes éléments de culture qu'on trouve dans les groupes apparentés du nord de la Catalogne.

C'est, je crois, dans la civilisation pyrénéenne française, particulièrement dans celle de l'est, qu'il faut chercher l'origine de l'expansion de beaucoup de types espagnols.

Plus au nord, en dehors des régions moins connues et à inventaire moins typique, il faut tenir compte en France de la grande civilisation qu'Aoberg [2] a appelée *civilisation du silex,* à cause de l'extraordinaire développement des *haches* qui contraste avec leur pauvreté relative dans le sud (y compris l'Espagne), où prédominent les haches en roche dure. Cette civilisation, qui commence avec le campignien, aboutit

1. Les mégalithes du sud-est de l'Espagne (Almérie) y sont arrivés sûrement à travers l'Andalousie, car ils sont aussi d'origine portugaise.

2. Aoberg, *Studier öfver den yngre stenaldern i norden och Västeuropa,* Norrköping, 1912.

Digitized by Google

aux phases avancées, représentées par les galeries couvertes de la Seine, de l'Oise et de la Marne, et, dans cette dernière région, par les grottes artificielles, s'étendant dans les plaines du nord de la France jusqu'à l'embouchure de la Loire

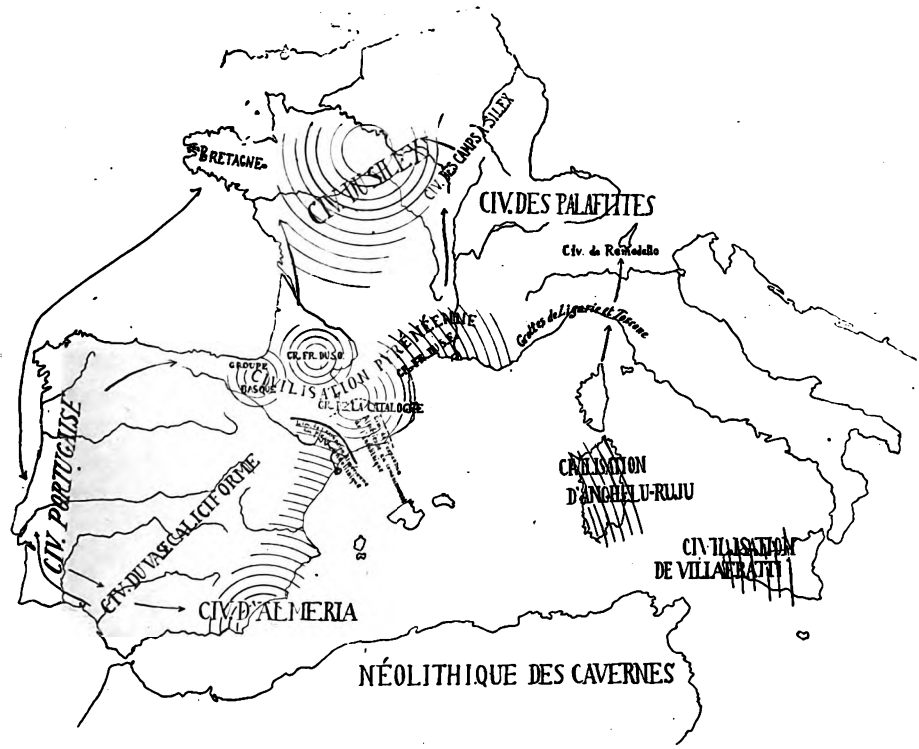

Fig. 2. — Les civilisations occidentales à l'énéolithique et les directions de leurs relations et des mouvements de leurs peuples.

et la Charente vers l'ouest, jusqu'en Belgique vers l'est. Outre les éléments indigènes, que je crois être les haches en silex, les pointes de flèche à tranchant transversal, la céramique à surface rugueuse et sans décor, comme dans les vases des grottes du Petit Morin et autres, on constate ici des emprunts de sources différentes. Tels sont d'abord, par exemple, les décors incisés de la céramique des Hautes-

Digitized by Google

Bruyères, où l'on peut voir un héritage de la civilisation des grottes du sud-est de la France, effacée par la civilisation pyrénéenne, mais subsistant dans certaines régions isolées [1]. Ce sont surtout les types mégalithiques (galeries couvertes), si nombreux dans le sud, et quelques types méridionaux de pointes de flèche (triangulaires à ailerons, à losange), fort rares par rapport aux petits tranchets; on dirait même que le cuivre, assez rare aussi, est un emprunt de même origine.

Dans la dernière grande civilisation française, celle de la Bretagne, nous trouvons aussi beaucoup d'éléments qui témoignent d'un croisement d'influences diverses. M. Aoberg a signalé les caractères de la civilisation bretonne qui la mettent tout à fait à part en France et qui la différencient de la civilisation du silex, sa voisine. Il est important de fixer la chronologie des différentes phases de son développement, ses éléments constitutifs et leur origine. Je ne crois pas qu'il y ait, dans l'ensemble des sépultures mégalithiques bretonnes et de leur mobilier, quoi que ce soit qui appartienne au néolithique pur. C'est dans l'énéolithique qu'il faut les placer. S'il convient de distinguer en Bretagne plusieurs périodes, on peut admettre que l'évolution se prolonge encore vers le début de l'âge du bronze. L'énéolithique avancé, parallèle à la civilisation des galeries couvertes de la Seine, de l'Oise, de la Marne et de la civilisation pyrénéenne du sud, a vu se développer les grandes tombes mégalithiques (à chambre ronde et à couloir; galeries couvertes; chambre à coupole de type très espagnol comme à l'Ile Longue). Dans le mobilier, le silex est rare, mais les vases caliciformes à décor riche abondent, avec une céramique incisée tout à fait particulière; le cuivre, la callaïs, l'or et l'ambre ne font pas défaut, quoique médiocrement abondants. A une période plus avancée appartiennent les tombes avec grandes haches en chloromélanite (Mané-er-Hroek), grandes perles de callaïs piriformes et profusion d'ambre. Ce n'est

1 Peut-être quelque chose d'analogue au camp de Chassey.

Digitized by Google

qu'après cette période (fin de la première phase de l'âge de bronze) que disparaissent les grandes tombes mégalithiques, remplacées par les sépultures à pierres sèches et à pointes de flèche en silex très évoluées (pointes à flèche dites *armoricaines*).

La dernière phase n'a pas de pareille ailleurs. Ellesemble caractérisée par la survivance de certains types très évolués qui se trouvent sur toute la côte de l'ouest (Landes) et se rallier à une tardive expansion de la civilisation pyrénéenne du sud-est de la France où a déjà disparu le vase caliciforme (dolmens à ciste, les grottes de Durfort, etc.). Cette civilisation progresse au nord de la Garonne, se croisant en Charente (grotte de Villehonneur) avec des types qui appartiennent à la fois à la civilisation du silex (tranchets, haches en silex) et à celle de la Bretagne (perles de callaïs piriformes).

Dans les signes gravés des dalles dolméniques, on constate aussi deux phases qui semblent appartenir à des temps différents : 1° d'abord, certaines figures d'animaux stylisés, des haches (Mané Lŭd), des soleils (Table des marchands), des ondulations assez simples; 2° les décors compliqués à signes spiraliformes et autres comme à Gavr'inis.

Or, les types mégalithiques bretons se laissent presque tous ramener à des types espagnols, exactement comme les vases caliciformes; on pourrait croire, à cause de leur extraordinaire variété, de leur richesse plus pareille à celle du Portugal et de l'Andalousie qu'aux types pyrénéens, qu'il a existé des rapports directs par mer, sans exclure cependant la possibilité d'autres relations directes avec le sud de la France. C'est ce que font penser aussi les signes gravés des dalles dolméniques, offrant, comme l'ont reconnu Breuil et Macalister [1], des parallèles avec ceux du Portugal et de la Galice.

1. Breuil, *les Pétroglyphes d'Irlande* (*Revue archéologique*, XIII, 1921, p. 75 et suiv.); Breuil-Macalister, *A study of the chronology of bronze age sculpture in Ireland* (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, XXXVI, 1, 1921).

Digitized by Google

***

On voit donc que, surtout à l'énéolithique, la France et l'Espagne, y compris le Portugal, ont été le siège de cultures autonomes, se déplaçant quelquefois en conséquence de petits mouvements de peuples; mais il n'y a point là de grandes migrations comme l'ont été plus tard celles des Celtes et des Germains. Encore moins peut-on les comparer à celles des Huns ou des Mongols. Certains types peuvent être propagés au loin par d'autres agents que des invasions. Souvent, d'ailleurs, la multiplicité des phénomènes divers au sein d'un même groupe montre que c'est plutôt aux relations pacifiques qu'il faut attribuer la migration des types, car, malgré elle, les groupes en question conservent ce qu'on peut appeler leur personnalité. C'est le cas des groupes pyrénéens espagnols et français, comme aussi de la civilisation du silex de la Seine, de l'Oise, de la Marne et même de celle de Bretagne.

***

Au début de l'âge du bronze, il en est encore de même. Il y a en Espagne comme un effacement des civilisations énéolithiques; elles s'unifient, adoptant presque toutes les types almériens dits de « El Argar », qu'on a souvent crus (par exemple M. Siret) importés par des immigrants. J'ai toujours estimé, pour ma part, qu'on passe insensiblement des formes énéolithiques de l'énéolithique *almérien* (Los Millares) à celles de El Argar, par évolution sur place. C'est justement ce qu'il y a de plus indigène en Almérie qui prend le dessus, en refoulant les emprunts faits aux civilisations voisines; tel est le cas de la céramique sans décor à surface polie, des sépultures non mégalithiques et de la métallurgie. Si quelques types d'origine non almérienne, comme les hallebardes [1], se

1. Elles dérivent des hallebardes en silex énéolithiques portugaises. Voir, à ce sujet, H. Schmidt, *Der Dolchstab in Spanien* (*Opuscula archaeologica Oscari Montelio septuagenario dicata*, Stockholm, 1913, p. 69 et suiv.).

Digitized by Google

conservent, c'est qu'il s'agit de modèles consacrés par l'usage et adaptés aux nouveaux besoins. Par contre, les vases caliciformes, les grandes tombes mégalithiques, les objets religieux d'origine andalouse ou portugaise disparaissent, et ce sont les types argariens qui prennent le dessus en dehors d'Almérie. Je crois simplement que c'est le progrès de la métallurgie almérienne qui introduisit la « mode almérienne » dans les pays où l'on recherchait les gisements de cuivre, comme en Andalousie et en Portugal, et qui effaça peu à peu le goût pour les objets indigènes des temps plus anciens.

Ce n'est que dans l'extrême nord de l'Espagne, dans la zone pyrénéenne catalane [1], que se continuent les types locaux et qu'on assiste à une persistance des civilisations antérieures qui, pour ainsi dire, se sédimentent. C'est le cas de l'usage continué des cistes mégalithiques (Sú, Bullons près Solsona) et de la céramique ornée de l'ancienne civilisation des grottes catalanes (mine de Riner, près Solsona).

En France, trop loin des foyers almériens, ce sont les anciens éléments énéolithiques qui persistent et se développent surtout. Les phases avancées de la civilisation pyrénéenne s'étendent vers le nord-ouest par la voie du nord de la Garonne, en relations avec les groupes bretons avancés (Mané-er-Hroek). Bien des choses ont changé là sans qu'il soit besoin d'admettre une solution de continuité, une nouvelle population. En Bretagne se continuent d'ailleurs les anciennes relations avec l'ouest de la péninsule ibérique (commerce de l'ambre, signes gravés des dolmens du type de Gavr'inis, etc. [2]), de même que les relations persistent avec certains groupes avancés de la civilisation mégalithique des îles Britanniques (New-Grange), lesquelles, sur beaucoup de points, dépendent de la Bretagne depuis

1. Au commencement de l'âge du bronze, les territoires pyrénéens espagnols sont encore mal connus.

2. Pour les parallèles signalés en Galice aux gravures du type de Gavr'inis et de New-Grange, voir, outre les articles cités de Breuil et Macalister, les *insculturas* de Galice publiées par Obermaier dans *Impresiones de un viage prehistórico por Galicia* (*Boletin de la Comisión de Monumentos de Orense*, 1923), pl. II du tirage à part

Digitized by Google

l'énéolithique. C'est dans le cadre de ces relations pacifiques qu'il faut placer quelques-uns des parallèles espagnols signa-

Fig. 3. — Les relations entre les civilisations européennes au début de l'âge du bronze.

lés dans les îles Britanniques par M. Aoberg [1], comme les hallebardes et les décors des idoles de pierre à incisions de

1. *La Civilisation énéolithique*, etc., p. 180 et suiv.

Digitized by Google

Folkton (Yorkshire), qui rappellent les têtes de cylindres en calcaire et les plaquettes de schiste portugais, ainsi que les décors des haches et des poignards en bronze qui rappellent les ornements géométriques espagnols, les perles tubulaires en verre anglaises qui rappellent celles de Fuente Alamo, etc.

Je croirais volontiers que la Bretagne, devenue, dès l'énéolithique, un centre intermédiaire de commerce entre le sud-ouest et le nord de l'Europe, a conservé ce rôle au début de l'âge du bronze. Mais qu'a-t-on au juste échangé aux différentes périodes?

On peut soupçonner que les métaux espagnols, l'or et le cuivre, comme la callaïs d'origine encore inconnue et l'ambre nordique, ont joué un grand rôle dans ce commerce. Ce n'est que plus tard qu'entrent en jeu les métaux anglais, en particulier l'étain.

***

Vers le Rhin et le centre de l'Europe, comme vers la Méditerranée, nous constatons encore des expansions de types espagnols [1]. Mais c'est ici surtout que je crois difficile d'admettre de grands mouvements de peuples.

Pour l'Italie et les îles occidentales de la Méditerranée, on ne saurait trop insister sur ceci : jusqu'aux phases avancées de l'âge du bronze, il n'y a pas eu de relations avec la mer Égée et l'Orient ; alors même, elles n'ont été qu'indirectes. D'autre part, la relation avec l'Espagne existait déjà à l'énéolithique, témoin les vases caliciformes des groupes d'Anghelu-Ruju et autres en Sardaigne, de Villafrati en Sicile et des grottes toscanes, de Remedello en Italie. Ce sont surtout des types almériens; à Remedello, on constate peut-être une autre influence almérienne dans les beaux silex et dans la métallurgie. La relation a persisté peut-être au

1. Je ne donne pas la bibliographie des trouvailles qu'on peut rattacher à l'expansion des types hispaniques; on la trouvera dans le livre de M. Aoberg, *la Civilisation énéolithique*, etc.

Digitized by Google

commencement de l'âge du bronze (hallebardes des gravures rupestres de la Ligurie), quoiqu'il soit bien difficile de savoir comment. J'ai pourtant un peu l'impression qu'il y eut alors peu de relations directes entre l'Italie et le centre de l'Europe dans le sens de l'ouest vers l'est. Peut-être le développement des foyers de la première civilisation du bronze en Bohême (Aunjetič) et en Hongrie n'a-t-il pas eu besoin de rien tirer de l'ouest et s'est-il concentré sur place, après l'arrêt des courants migratoires qui, à l'énéolithique, avaient répandu des populations danubiennes vers l'Italie, la Grèce et la mer Noire.

***

La migration des types espagnols vers le Rhin, le centre et le nord de l'Europe, est un fait incontestable (vases caliciformes à l'énéolithique, hallebardes au commencement du bronze). Pour bien l'expliquer, il faudrait mieux connaître la civilisation de certaines contrées de l'est de la France, surtout de la Bourgogne, de la Lorraine, de la Franche-Comté, car, plus au nord sur la frontière de la Belgique, on est dans le territoire de la civilisation du silex qui se prolonge là ou coexiste avec l'*omalien*, civilisation originaire d'outre-Rhin (groupes à céramique rubanée, la *Bandkeramik* à spirales).

Quoique avec beaucoup d'éléments locaux, c'est surtout de la vallée de la Moselle et du voisinage de la trouée de Belfort qu'il faut attendre la solution du problème. Malheureusement, nous connaissons très peu ces territoires. En dehors de trouvailles isolées de marteaux à types de l'Europe centrale [1], et des nombreux restes de camps dits néolithiques où abondent les pointes de flèche en silex, nous ne savons presque rien. Mais les flèches offrent des types assez voisins de ceux des stations de la Savoie et de la vallée du

1. Des dragages du Doubs près Besançon sont sortis un marteau semblable aux types à forme de barque, les *Bootäxte*, et des dragages de la Meurthe à Tremblaine près Nancy, un autre à facette appelé *vielkantig*.

Digitized by Google

Rhône, ce qui fait conclure à des relations directes ou indirectes avec les groupes pyrénéens-provençaux[1]. D'après les données géographiques, il serait tout naturel que le vase caliciforme ait été introduit par cette voie dans la vallée du Rhin. C'est ce que pense aussi M. Aoberg, mais je doute que ce soit l'effet d'une migration de peuples pyrénéens du sud de la France et moins encore du centre et du sud de l'Espagne. Il est bien plus probable qu'il a existé un groupe ethnique dans l'est de la France en contact étroit avec les Pyrénéens-Provençaux, d'où proviendraient les types des pointes à flèche en silex et peut-être aussi le cuivre et les vases caliciformes; à un certain moment, ces tribus se seraient répandues dans la vallée du Rhin où les groupes de vases caliciformes se trouvent principalement auprès des chemins de pénétration occidentaux[2].

C'est la seule hypothèse qui me semble d'accord avec l'origine certainement espagnole des vases caliciformes rhénans, comme aussi avec le fait de la différence anthropologique des peuples porteurs du vase caliciforme du centre de l'Europe (exclusivement brachycéphales) et des peuples pyrénéens français et espagnols, où, quoique la brachycéphalie existe, on la trouve toujours mêlée à d'autres types[3]. Tel est aussi le cas des civilisations espagnoles à vase caliciforme, où jamais on ne rencontre de groupes bien distincts de brachycéphales. Ainsi, ce n'est pas un peuple espagnol qui a émigré vers le Rhin, mais un autre peuple, qui y aurait apporté le vase caliciforme, reçu par lui indirectement.

L'existence de ce peuple dans l'est de la France n'est pas

1. Déchelette, *Manuel d'arch. préhist.*, I, p. 517, fig. 185, 4 (Besançon); Beaupré, *les Études préhistoriques en Lorraine de* 1889 *à* 1902 (Nancy, 1902), p. 19 et fig.

2. Au confluent de la Moselle et du Rhin, près de Coblence; dans tout le territoire au sud et à l'ouest de l'angle formé par le Rhin à Mayence; entre Bingen et le Nahe au nord et les régions de Worms et de Spire au sud ; un autre groupe se trouve en Alsace.

3. Voir les cartes de Aoberg dans son livre *Das nordische Kulturgebiet in Mitteleuropa während der jüngeren Steinzeit* (Upsala, 1918) et celle de Schumacher (pl. IV du premier volume de *Siedlungs-und Kulturgeschichte der Rheinlande*, Mayence, 1921).

Digitized by Google

encore prouvée par des indices positifs, mais il n'existe pas d'indice négatif qui s'oppose à notre hypothèse. La dépendance des pointes de flèche des camps de l'est de la France par rapport aux types pyrénéens l'appuierait plutôt. Un grand pas aurait été fait si l'on parvenait à prouver, comme

g 4. — La distribution du vase caliciforme en France : 1, Stramousse. — 2, Saint-Vallier. — 3, Grotte du Castellet. — 4, La Roche Blanche. — 5, Caverne de Cabra. — 6, Grotte Nicolas. — 7, Villeneuve-de-Berg. — 8, Cranves. — 9, La Halliade. — 10-11, Roche Dongues et Dragages de la Loire. — 12-14, Manébec-Portivi, Conguel Port-Guen. — 15-27, Rogarte, Er-Ro, Keryaval, Lizo, Er-Lanic, Kerkado, Notério, Mané-Lud, Mané-Van, Kermario, Er-Roc'h, Kerallant, Kerouaron. — 28-33, Crugou, Rosmeur, Kerveret, Pen-ar-Menez, Renongat, Beg-er-Lann. — 34. Roc-Criben. (Manquent sur la carte les trouvailles récentes des environs de Narbonne.)

le suppose M. Schumacher [1], que ces camps à silex, qui existent aussi dans la vallée du Rhin depuis Coblence jusqu'en Suisse (à Olten, près Soleure) — c'est-à-dire dans le domaine du vase caliciforme — que les camps à silex, dis-je, sont les villages des gens qui possédaient les vases calici-

1. *Siedlungs-und Kulturgesch. der Rheinlande*, p. 50 et note 25.

Digitized by Google

formes, trouvés principalement dans les sépultures rhénanes. Ce qui rend le rapprochement difficile, c'est que nous ne connaissons pas encore assez la céramique des « camps ».

Je renonce à parler de l'expansion ultérieure vers l'est du vase caliciforme, de ses rapports avec les civilisations indigènes comme celles de Saxe et de Thuringe (à céramique cordée) et surtout avec les civilisations des Alpes bavaroises et de Tchécoslovaquie. J'observe seulement que, dans la vallée du Rhin, il a existé des rapports intimes entre les peuples porteurs du vase caliciforme et ceux qui fabriquaient la céramique cordée en Saxe-Thuringe, régions où l'on rencontre même un type mixte dit *Schnurzonenbecher*. Si vraiment les « camps » de l'est de la France devraient être attribués aux porteurs du vase caliciforme, on conçoit que des types de marteaux de l'Europe centrale soient arrivés en France, comme une sorte de contre-coup de l'exportation du vase caliciforme vers l'est.

Je n'insisterai pas non plus sur l'origine rhénane des vases caliciformes anglais, trouvés dans les *round barrows*, dont tout le monde attribue l'introduction à une vraie invasion de brachycéphales rhénans. Cette fois, il s'agit d'un mouvement de peuples attesté non seulement par l'identité des types de vases et même de sépultures en Angleterre et en Hollande, mais encore par l'identité des types physiques.

M. Aoberg a cru pouvoir établir des rapports entre la céramique du vase caliciforme et certains éléments des civilisations du nord et même de la Finlande. Je crains que nous ne soyons encore trop insuffisamment renseignés pour nous prononcer à cet égard.

***

Le même savant suppose que la hallebarde de bronze du nord de l'Allemagne et celle de Hongrie, dont le type aurait cheminé à travers l'Allemagne, serait arrivée d'Espagne en faisant le tour de l'Angleterre. Sans vouloir le contredire là, dessus, je ferai remarquer qu'il ne faut pas, ici non plus-

Digitized by Google

conclure trop vite à des migrations de peuples. Il est assez naturel qu'à la fin de la deuxième période de l'âge du bronze, un type existant en Angleterre, quoique d'origine espagnole lointaine, ait passé en Allemagne, car des rapports assez intimes vont s'établir alors entre l'Angleterre et la civilisation du bronze nordique. Il n'est pas moins naturel que les rapports entre le bronze nordique et le bronze danubien aient répandu la hallebarde en Hongrie. Mais il n'y a là qu'une migration de types, non de peuples.

Cette migration est pourtant très intéressante comme symptôme d'un certain changement dans le sens des relations entre les peuples, et c'est dans ce changement qu'on trouvera peut-être la cause de l'épuisement qu'on constate après le début de l'âge du bronze dans les foyers de civilisation espagnole, jusqu'alors si florissants. Là encore, M. Aoberg voit, sans doute à tort, l'effet de migrations.

***

L'Espagne, après une première phase brillante de l'âge du bronze, n'offre que des trouvailles assez pauvres jusqu'aux périodes III et IV, c'est-à-dire jusqu'à la fin de cet âge. Dans ces dernières, surtout entre 1300 ou 1200 et 1000 avant Jésus-Christ, quoique nous ne connaissions pas encore de lieux d'habitations ni de sépultures, les dépôts sont assez abondants en Andalousie, en Portugal, en Galice et en Asturie [1]; ils témoignent d'un nouvel élan de la civilisation espagnole, qui a des relations avec l'ouest de la France et les îles Britanniques, d'une part, avec les îles de la Méditerranée occidentale et l'Italie, de l'autre. C'est ce qu'a confirmé la découverte du beau dépôt de Huelva, publié récemment [2].

1. Voir L. Siret, *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques* (Paris, Geuthner, 1913), p. 340 et suiv., et aussi Obermaier, *Impresiones de un viage prehistórico por Galicia* (*Bol. de la Comisión de Monumentos de Orense*, 1923, p. 26 et suiv.).

2. Voir J. Albelda, *Bronzes de Huelva* (*Revue archéologique*, XVII, 1923,

Digitized by Google

Les temps intermédiaires paraissent être ceux d'une décadence. Il semble même, comme l'ont supposé MM. Siret et Obermaier [1], que l'Espagne n'a pas été très *au courant* de l'évolution des types intereuropéens des haches du bronze. On pourrait supposer que les haches plates sont restées longtemps en usage, surtout en Andalousie.

Je ne crois pas à des migrations dans ce temps-là. En général, les peuples de l'Espagne préhistorique ne changent pas facilement d'habitat. Ce sont des causes générales qui ont déplacé vers d'autres lieux le centre de gravité de l'économie européenne, qui ont laissé l'Espagne à l'écart des grands courants de la civilisation du bronze, jusqu'à la fin de cet âge.

Je croirais volontiers qu'il faut chercher ces causes dans le développement extraordinaire du bronze sur le Danube et au nord de l'Europe (Scandinavie, nord de l'Allemagne); c'est ce qui a attiré les îles Britanniques dans la sphère commerciale de ces pays, en leur faisant négliger celle du sud-ouest. Dès lors l'Espagne ne produit plus de types nouveaux et traverse une phase de décadence.

A la fin de l'âge du bronze, les peuples riverains de la Méditerranée recherchent les métaux d'Occident. Peut-être faut-il ici reconnaître un rôle à l'expansion égéenne vers la Sicile et l'Italie, ainsi qu'aux bouleversements politiques et ethniques des XIIe et XIe siècles en Orient et en Grèce. C'est l'époque de l'élan des Phéniciens vers l'Occident. Mais dans leurs voyages à la recherche des métaux occidentaux, j'imagine qu'il y eut une période initiale où ils ne sont pas parvenus directement en Espagne, de même que les Égéens ne semblent jamais y être arrivés. Entre l'Espagne et l'orient de la Méditerranée, s'est interposé un intermédiaire [2] qui

p. 222 et suiv.), et ma récension de ce travail dans le *Bulletti de l'Associació catalana d'Antropologia, Etnologia, Prehistòria*, Barcelone, II, 1924.

1. Ouvrages cités p. 206, 1.

2. Je me propose de développer plus tard ces idées. A ce propos, voir ce que j'ai dit dans la récension citée de l'article de M. Albelda dans le *Bulletti de l'Assoc. cat. d'Antrop.* et les récensions, publiées au même recueil, du travail d'Obermaier sur la Galice.

Digitized by Google

n'a été supprimé que plus tard, quand on a découvert l'origine des métaux espagnols, ce qui conduisit à l'établissement des colonies phéniciennes en Andalousie (Gadès).

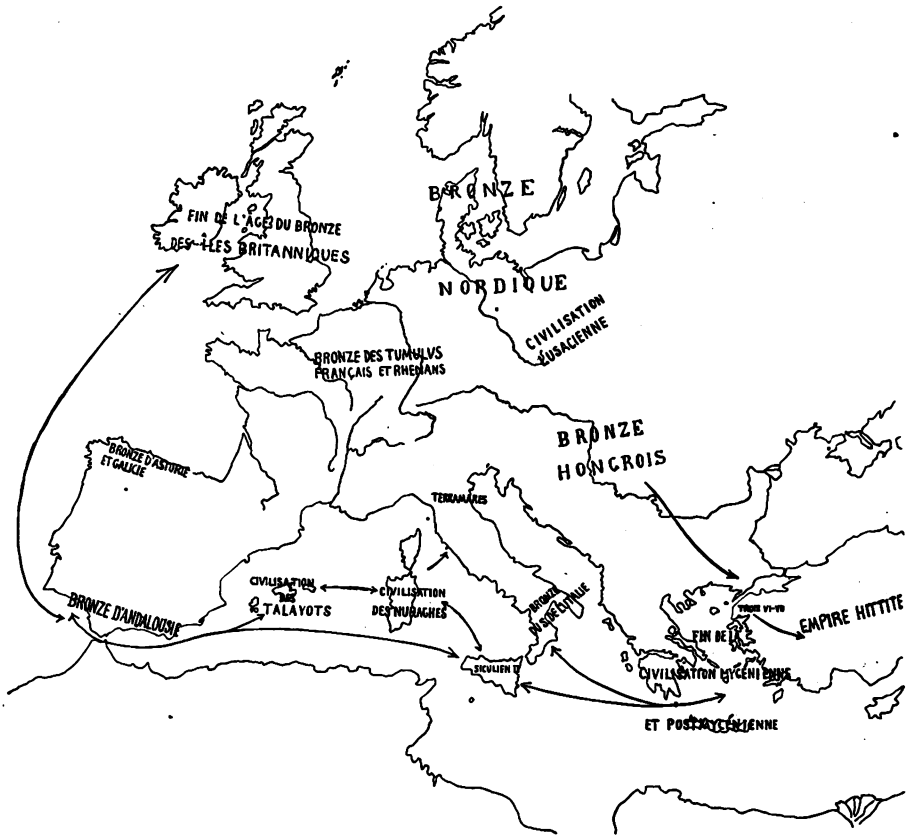

Fig. 5. — Les relations entre les civilisations européennes à la 4e période de l'âge du bronze (1200-1000 av. J-C.).

L'époque intermédiaire voit justement le grand épanouissement de la civilisation des îles occidentales, *nuraghes* de Sardaigne, *talayots* des Baléares, et, en même temps, la fin de l'âge du bronze de l'Andalousie et des régions extrêmes de la péninsule ibérique. Alors se renouvellent, à travers

Digitized by Google

l'Atlantique, les anciennes relations avec l'Angleterre. On serait tenté de mettre le nom de Tartessos en rapport avec cet éclat de la fin de l'âge du bronze espagnol. Tartessos, en tout cas, a suivi l'exemple de l'époque précédente jusqu'au VIe siècle, comme l'atteste le Périple contenu dans le poème d'Avienus. Mais il serait imprudent de vouloir trop vieillir Tartessos, car d'autres raisons pourraient faire supposer que, lorsque les Phéniciens abordèrent en Andalousie, à la fin de la période où les intermédiaires des îles ont joué leur rôle, il s'était produit un changement en Andalousie, où la civilisation du bronze finit subitement, sans laisser aucune trace, — changement qui pourrait être attribué à l'entrée en scène des Tartessiens.

P. Bosch-Gimpera.

Digitized by Google

LE DIEU GAULOIS RUDIOBOS, RUDIANOS

Un des plus importants trésors de la Gaule romaine a été découvert en 1861, sur le territoire de la commune de Neuvy-en-Sullias, canton de Jargeau, arrondissement d'Orléans; il est conservé, depuis 1862, au *Musée historique de l'Orléanais.* Comme le dit M. Soyer, archiviste du Loiret, qui a consacré à cette trouvaille une étude détaillée [1], le joyau de ce trésor est, sans contredit, le cheval de bronze consacré au dieu gaulois *Rudiobos.*

Sur le socle de la statue est gravée l'inscription suivante :

AVG·RVDIOBO SACRVM
CVR CASSICIATE DSPD
SER ESVMAGIVS·SACROVIR·SER IOMAGLIVS·SEVERVS
F C

L'inscription est de la seconde moitié du IIe siècle après notre ère, d'après M. S. Reinach [2].

Cur a embarrassé les épigraphistes. Régulièrement *cur* devait être suivi d'un nom de personne. Aussi Dessau, *Inscr. sel.*, III, *Pars I*, 4684, a-t-il vu un nom de personne dans *Cassiciate* et le donne-t-il comme tel dans l'index des surnoms. Dans le *C. I. L.*, XIII, 3071, qui reproduit l'inscription, *cur* est laissé sans explication. M. Soyer, qui part de l'idée, d'ailleurs juste, que *Cassiciate* est un nom de lieu, propose de l'expliquer par *curia* ou *curator*. Huillard-Bréholles, qui

1. *Le temple du dieu gaulois Rudiobos à Cassiciate. Identification de cette localité* (extrait du *Bulletin de la Société de Géographie*, 1920). Paris, 1921.

2. *Antiquités nationales : description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye ; bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 253. Cf. pour la liste des objets du trésor : *Revue arch.*, nouv. série, IV, p. 138.

Digitized by Google

a publié un *Essai d'interprétation d'une inscription trouvée à Neuvy-en-Sullias* (*Revue arch.*, nouvelle série, VI, p. 352), travail bien documenté et judicieux, avait déjà, plusieurs années auparavant, proposé *curiæ*. L'éminent épigraphiste, le professeur O. Bohn, qui connaît mieux que personne les inscriptions de l'ancienne Gaule, consulté par moi à ce sujet, a bien voulu me faire connaître son opinion dans une lettre datée du 29 mars dernier qui tranche la question. « L'inscription du *C. I. L.*, XIII, 3071, m'écrit-il, est de celles, et elles ne sont pas rares, dans lesquelles un *collegium*, une corporation, fonde *(de sua pecunia)* un monument, consacre un objet, et un comité s'est chargé de l'exécution *(faciendum curaverunt)* »[1]. *Cur( ) Cassiciate*, n'est donc pas en tout cas un nom de personne. Allmer, dans son étude *Les Dieux gaulois* (*Revue épigr.*, V, p. 43, n° 1553), était dans la bonne voie lorsqu'il complétait *cur(sones)* et voyait dans *Cassiciate* un nom de lieu, qui naturellement n'a pu aboutir au *Tasciaca* de la Table de Peutinger. « Je suis convaincu que *cur( )* est à compléter en *curatores* et que *Cassiciate* est le nom d'un *vicus;* peut-être aussi peut-on lire : *cur(atores) Cassiciate(nses)*; à comparer : *C. I. L.*, XIII, 4132 : *curatores vici (Bedensis); ibid.*, 5026 : *curator vikanorum Lousonnensiun;* on pourrait penser aussi à *cur(atores) templi*, scilicet *dei Rudiobi.* »

L'*Onomastikon* (tome II) du *Thesaurus linguæ lat.* donne *Cassiciate* comme un nom de lieu[2], d'après Ihm (Pauly-Wissowa, III, 1670).

Holder, *Altkelt. Spr.*, le range aussi parmi les noms de lieux en *-ate*. *Cassiciate* est à rapprocher de *Cassiciacum* (au datif *Cassiciaco*), nom de la propriété de Verecundus où se retira Augustin avant son baptême, aujourd'hui, semble-t-il, *Cassago* près de Milan. Les noms propres *Cassicius*, *Cassicia*

1. Huillard-Bréholles avait pensé, lui aussi, à une corporation (union de *curiæ*), créant un monument ou institution de ses deniers *(d. s. p. d.)* et à un comité chargé de l'exécution *(F. C.)*.

2. Il est possible que le locatif ait été employé, en gaulois, en pareil cas, avec la valeur d'un génitif latin et que *Cassiciate* ait eu, pour les Latins, la valeur d'un génitif féminin en *ā* long.

Digitized by Google

paraissent dans les inscriptions (*C. I. L.*, VI, 2675; XII, 3512). M. Soyer, remarquant que le suffixe *-ate* s'échange avec le suffixe *-acus*, a ramené *Cassiciacus* (pour *Cassiciate*) à *Cassiacus*, par haplologie, et l'identifie avec Chassy (Loiret) mal écrit aujourd'hui *Chassis*.

L'offrande d'un cheval de bronze, d'une facture remarquable, au dieu *Rudiobo-s* s'explique par le nom même de la localité qui en fait les frais. *Cassiciate* est un dérivé de *Cassicia*, forme à peu près identique à un vieux celtique *Cassicā* [1] qui a donné : gallois *caseg*, pluriel *cesyg;* cornique moyen *cassec;* breton *cazec*, pluriel *kezec*, jument (le pluriel breton a le sens général de *chevaux*). *Cassiciate* devait être une sorte de haras, fort important, utilisé pour les troupes, à en juger par la présence, dans le trésor, de trompettes, enseignes militaires, statuettes de Mars, etc.

Cassiciate appartient à la nombreuse catégorie des noms de lieu en *-ate*. Ils ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des romanistes.

M. A. Thomas [2] en a identifié quelques-uns et mis en relief le fait que chacun d'eux pouvait avoir deux formes suivant qu'il était accentué sur l'antépénultième ou sur la pénultième : *Condes, Candes* = *Cóndate; Condé* = *Condáte; Cordes, Corde* (par *Cornde*) = *Córnate; Cornaz* (Ardèche) = *Cornáte*. Meyer-Lübke en a cité d'autres exemples dans son importante étude : *Die Betonung im Gallischen* [3]. A côté de *Brioude* = *Brivate*, on a *Brivé; Ceráte* a donné *Céré*, Indre-et-Loire; *Menáte: Menat*, Puy-de-Dôme; *Ratiáte, Rezé*, Loire-Inférieure; *Argentate: Argental*, Corrèze. Meyer-Lübke cite

1. Il n'est pas impossible que la forme vieille brittonique ait été également *Cassicia* (ou *Cassicī*). Elle donnait régulièrement en gallois, breton, cornique, au VIIe-VIIIe siècle : *cesĭc* au singulier, ainsi qu'au pluriel, ce qui a pu conduire à la création d'un singulier analogique : *admissus* avait donné, en gallois, *emys*, taureau : la langue a formé un singulier *amws;* de même *papilio*, tente, ne pouvait donner que *pebyll* qui faisait l'effet d'un pluriel. Le gallois moderne a forgé un singulier *pabell*.

2. *De quelques noms de lieux français d'origine gauloise*, *Rev. celt.*, XX, p. 1; p. 440. Il cite *Chassandes* (Haute-Loire) de *Cassinate; Néronde* de *Negrómate; Mende* de *Mimate*.

3. *Sitzungsber. d. Ak. d. Wiss. Wien. C. X. L.*, III, II, Abh.

Digitized by Google

encore *Adesáte: Axat; Audráte: Orré.* Presque tous ces noms en *-ate* nous sont connus par des textes de basse époque, sensiblement postérieurs à l'inscription de Neuvy-en-Sullias. *Arelate,* Arles, au locatif, dans César (*De bello gallico,* I, 34, 4; *C. I. L.,* III, 41, 64; XII, 594 et page 815), est une exception. On ne les trouve guère que dans l'*Itinéraire d'Antonin;* la *Notitia Dignitatum Imperii;* la *Table de Peutinger,* l'*Anonyme de Ravenne* chez qui les graphies incorrectes ou fautives abondent; sur des *monnaies mérovingiennes;* chez les écrivains mérovingiens et carolingiens. La forme en *-ate* devient une forme figée, servant même de nominatif [1]. Mais il n'y a guère de doute que ces noms n'aient été des locatifs et par la forme et par le sens, sens fortement marqué dans les textes géographiques.

Le locatif dans les thèmes en ˘ devait être en *ēi* (dont l'*i* était sujet à disparaître, par exemple à la finale ou à la pause); *ē* long, en position atone, a pu échapper à la loi qui, en celtique, change *ē* long en *ī* long. *Ucuete,* dans l'inscription en langue gauloise d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), est un locatif en fonction de datif d'*Ucueti-* accusatif *Ucuetin.* Dans les thèmes consonantiques, le locatif celtique, lorsqu'il comportait une désinence, était en *ĭ.* Il a été, dans les inscriptions latines, remplacé par *e* latin, avec lequel, dialectalement, il a pu se confondre. Cf. pour l'île de Bretagne même : Derventione, Alone, Abone, Cunetione, Duroliponte, Ledone, Verlucione, Brige (var. *Brage*).

En conséquence, ces mots en *-ate,* locatifs par la forme tout au moins pour la plupart, peuvent être des thèmes en *-at-* ou en *-ati-;* le nominatif dans les premiers était en *-as (at-s),* dans les seconds en *-ati-s* (cf. *Namausatis*). On peut même aller plus loin et admettre une confusion entre les deux suffixes. Sidoine Apollinaire nous donne *Brivas* qui ne peut donner que *Brives.* Nul doute que le singulier de *Nantuates* n'ait été *Nantuatis;* or, nous trouvons dans le *C. I. L.,* III,

1. Déjà dans Strabon, 4, 1, 6 (*Mon. hist. brit.,* p. 18) : τὸ δ' Ἀρελάτε. D'après la déclinaison irlandaise, il a sûrement existé, en celtique, des nominatifs neutres en *ĭ-*.

Digitized by Google

47 : *Nantuas eques*, à côté de *Nantuatium* (*C. I. L.*, V, 7817, 21). *Aretas* paraît, mais plus tardivement (Prudentius, *Peristeph.*, 4, 35; Fortunat, *Carm.*, 5, 4, 69). Des formes comme *Condes*, *Candes*, s'expliquent tout naturellement par un nominatif *Condas*. En revanche, *Condáte*, donnant *Condé*, est un cas certain d'accentuation gauloise (cf. Divóna, la Divonne), si *a* est bref, ce qui est sûr dans des formes comme *Namausatis*, *Nantuates*[1]. L'étroite parenté du gaulois et du brittonique, démontrée encore récemment par les graffites de la Graufesenque, permet de supposer que l'accent dans les deux langues devait obéir aux mêmes tendances. Or la tendance du brittonique était de placer uniformément l'accent sur la pénultième brève ou longue; c'est un fait accompli pendant l'occupation romaine en Bretagne. L'accent, auparavant, a, dans certains cas, frappé l'antépénultième et même peut-être la voyelle thématique du premier terme d'un composé[2]. En somme, on peut soutenir que l'accent brittonique est, avec quelques modifications, l'accent du vieux celtique. Dans certains cas, il reflète même l'accent indo-européen[3]. On doit renoncer absolument à l'idée que l'accent irlandais, qui frappe la première syllabe du nom et du composé propre, représente l'accentuation celtique primitive. L'accent celtique, en gaulois, a été en lutte avec l'accent latin qui, en un certain nombre de cas, l'a contrarié et finalement évincé.

M. S. Reinach a eu raison de voir, dans l'offrande d'un cheval de bronze à Rudiobos, une nouvelle preuve du culte du cheval en Gaule, déjà attesté par le culte très répandu de la

1. Le suffixe *-ăt-* = *ati-* est couramment employé en breton pour indiquer la peuplade ou la commune à laquelle un individu appartient ; on dit couramment : *Kernevat*, Cornouaillais; *Güernat*, habitant de *Guern*.

2. Cf. *Isaca* et *Isca*, en gallois *Wysc* = *Eiscā* ; gallois *gwydyv*, vouge = *vidúbio-* (gaulois *vidubium*, vouge). C'est d'autant plus frappant que la tendance du brittonique était de placer l'accent sur *-bio* ; c'est l'irlandais moyen *fidbae* qui a innové.

3. C'est ce que vient d'établir mon éminent collègue d'Oslo, C. Marstrander, dans un travail que j'ai reçu au moment où je terminais ces lignes (*Une correspondance germano-celtique*, Kristiania, 1924). Il est aussi d'avis que l'accent irlandais n'est pas l'accent vieux celtique, représenté plutôt par l'accent brittonique.

Digitized by Google

déesse Épona, protectrice des chevaux [1]. Il y avait ajouté une remarque des plus intéressantes : c'est que ce culte du cheval divinisé était la raison de l'aversion profonde des Gaulois pour l'hippophagie. Dans mon étude sur les *Noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques*, j'ai établi qu'à une époque pré-indo-européenne le cheval avait été pour la race celtique un ancêtre mythique, une sorte de *totem*. Il n'est pas inutile de remarquer avec M. S. Reinach que le cheval offert à Rudiobos est bridé, mais non sellé. Ce serait la monture d'une divinité invisible.

A en juger seulement par des objets trouvés à côté du cheval : sangliers-enseignes, trompette militaire, statuette de Mars, Rudiobos ne devait pas être une divinité pacifique. C'est confirmé par les inscriptions où figure le dieu *Rudianus*, qui paraît être un doublet de *Rudiobos*, ou, en tout cas, lui être apparenté [2].

C. I. L., XII, 341, *M(arti) R(udiano)* [3].

Ibid., 381. *Deo Rudian(o)* [4].

Ibid., 1566. *Deo Marti Aug(usto) Rudiano.*

Ibid., 2264. *Marti Aug(usto) Rudiano.*

L'irlandais nous apporte une contribution des plus précieuses pour l'interprétation du nom de *Rudiobos*, *Rudianos*, et la connaissance de leur culte. En irlandais moyen et moderne *rúad* (vieux celtique *roudo-s*, ide. *reudho-s*, *roudho-s*) a les deux sens de *rouge* et de *fort* [5]. Dans le texte moyen irlan-

1. *Revue celt.*, XXII, p. 14.

2. *Rudiobos* est un nom composé *(Rudio-bo-s)* et Rudianos un dérivé du premier terme, ce qui est conforme à l'usage celtique, goidélique et brittonique pour désigner un même personnage : *Dagde* = *dago-deivo-s* et *Dagan* ; *Brigo-maglo-s* : gallois Briavael; *Brigāco-s*, Brieuc en breton; *Tyvrioc* en gallois, avec le préfixe *to* dans *Llan-dyfriog*, paroisse du pays de Galles ; vieux breton *Tutgen* (*Touto-geno-s*) et *Tutian* = *Toutianos*.

3. Le Royan : c'était le dieu éponyme du *pagus Royanensis* (Rudianensis) : on trouve d'ailleurs *Deo Rodiano* (*C. I. L.*, XII, 381).

4. A Saint-Michel-de-Valbonne.

5. O'Clery, en dehors du sens de *rouge*, l'interprète par *trén no laidir*, vaillant ou fort.

Trén a aussi le sens de vigoureux. Dans le Táin Bó Cúalnge, razzia des vaches de Cooley, *rúad* a aussi les deux sens (p. 378, ligne 2342, l. 5591).

Digitized by Google

dais : *In Cath catharda* (la guerre civile), *rúad* apparaît dans plusieurs composés avec un sens intensif. Le dictionnaire moderne irlandais-anglais de Dinneen présente aussi un certain nombre de composés où *rúadh* a la même valeur. Le dictionnaire d'O'Reilly, beaucoup moins sûr, fait de *rúadh* un substantif signifiant *force, pouvoir,* et aussi *seigneur.* Ce dernier sens repose sur une interprétation inexacte d'une expression du Glossaire de Cormac, qui a ici une importance capitale. On y lit : *rúad rofessa* « nomen *don Dagdu* », le fort à la grande science : c'est un nom pour le *Dagde* (le bon Dieu). *In Dagde,* le bon Dieu, est un nom courant pour le dieu suprême de l'Irlande; son nom personnel paraît avoir été Eochu Ollathir = *Ekuōx ollo-(p)atir* (indo-européen *ollo-patēr*), le grand-père, le père par excellence (voir mon travail sur *les Noms du cheval chez les Celtes,* Mémoires de l'Ac. des Inscr., 1925).

Le sens de *rúad,* fort, en même temps que *rouge,* est très marqué dans le composé *ad-rúad,* très fort et très rouge[1]. *Rudianos,* dérivé de *rudi-,* à l'aide d'un suffixe *-ano-,* commun à toutes les langues celtiques, a *ŭ* bref, à en juger par le nom de lieu *Le Royans. Rudiobos* peut avoir *ŭ* bref où *ū* long : *ou* vieux celtique (indo-européen *eu, ou*) se présente à l'époque gauloise sous les formes *ou, ū, ō (Toutati, Tutati, Totatigen(u)s).* Le celtique a la forme pleine *roud* et la forme réduite *rŭd.* A côté de *róde,* rougeur = *roudiā*[2], l'irlandais a *ruidiud* (moderne *ruidhiudh*), rougir = *rudietu-..Rudiobos* est composé de *rudio-,* fort ou rouge, et de *bo-,* forme en *o* de la racine *be,* frapper, couper : irlandais moyen *benim,* je frappe, blesse, tue; moyen breton *bénaff,* couper; vieux breton *et-binam* gl. lanio. Pour *bo,* cf. gallois *bon* = *bo-no-* dans *bon-clust,* coup sur l'oreille, gifle. Il y a en goidélique comme en brittonique des composés avec le dérivé *-bio (-b-io)* de cette racine : gaulois latinisé *vidubium;* moyen irlandais *fid-bae* gl. falcas-

1. *Saltair na Rann,* psautier des stances (xe siècle), ligne 934 : *iffirnn adrúad,* de l'enfer très rouge; ailleurs *très fort :* l. 2296, 4082, 4650, 5196, 5782. Il a un sens péjoratif parfois.

2. *Roudius* existe, en celtique continental, comme nom propre.

Digitized by Google

trum; gallois *gwydyf*, faucille, vieux gallois *uuidim* gl. *lignismus;* vieux celtique *vidu-bio-n*, qui taille le bois [1].

Rudiobos signifie : le rouge ou fort frappeur, peut-être même, primitivement, *celui qui frappe avec le rouge*, comme je le proposerai plus bas.

En védique, *rudrá-s* a les deux sens du celtique *roudo-s (rudio-s);* rouge et fort (Uhlenbeck, *Kurzgefasste Etym. Wörterbuch der Altind. Sprache*). Il y a aussi un ensemble de traits caractéristiques communs au dieu védique *Rudra* et au *Roudos* celtique, *In Dagde*, le bon dieu, le dieu suprême des Irlandais.

Rudra occupe une place à part et des plus importantes dans la littérature et le culte de l'Inde ancienne. Sa naissance fait prévoir ses redoutables prérogatives. Les dieux ayant vainement cherché un vengeur capable de châtier l'inceste commis par Prajapâti (le maître de la lignée) avec sa propre fille, mirent en tas toutes les substances les plus redoutables qui résidaient en eux-mêmes, et de là naquit ce dieu. Dans le Rigvéda, il reçoit le nom de rouge [2].

C'est essentiellement un dieu de la terre. Un texte des Brahmanas dit expressément que, de par le sacrifice qu'ils offrirent, les dieux montèrent au ciel, mais que le dieu qui règne sur le bétail *(Rudra)* demeure ici-bas [3]. Il est appelé *Père du monde;* or, dit Bergaigne, par un contraste curieux, le titre de *père* implique une idée de malveillance, ce qui convient au caractère de Rudra [4]. Il réside parmi les *pères*, c'est-

1. A côté de *be-bo-*, il existait en brittonique une racine *bi*. Vieux-breton *bitat*, resecaret; gallois *bidio*, émonder. Le breton *gouzifiat*, épieu, au lieu de *gouzeviat*, doit son *e* à la terminaison *iat*. *Gouzif*, pour *gouzev*, montre une terminaison en *b*, contrairement au vieux breton *guedom* dont *m* est assuré par la forme moderne *gweô*, relevée par C. Marstrander à Baye près de Quimperlé. Sur ces formes, cf. C. Marstrander, *Observations sur les présents indo-européens à nasale infixe en celtique* (Christiania, 1924, p. 61-64). *Gwyddyf* comme *neddyf*, doloire, a dû avoir l'accent sur *u : gwydyv = vidú-bio ; nedyv-*(s)*nadú-bio ;* cf. les noms gaulois : *Catú*-riges, Chorges; *Catú-magos*, Caen; *Bitú-riges*, Bourges.

2. Oldenberg, *la Religion du Véda*, trad. Victor Henry, p. 182.

3. Oldenberg, *loc. cit.*, p. 183.

4. Bergaigne, *les Dieux souverains de la religion védique*, p. 1 et 2, p. 34.

Digitized by Google

à-dire les *mânes* et, d'ailleurs, son culte ressemble à celui des morts [1]. Il est très redouté et très redoutable par lui-même et par ses fils, les *Marútas*, dieux du vent, de la tempête et des orages, appelés aussi *Rudras* et *Rudriyas* [2]. Il distribue avec une égale facilité la fièvre et la guérison [3]. Il est le dispensateur des biens de la terre et, en particulier, le maître du bétail [4].

Rudra est le seul dieu méchant dans l'Olympe védique. On y aperçoit cependant, mais avec moins de netteté que dans la religion iranienne, la lutte entre les deux principes, le bon et le mauvais [5]. Ces deux principes se manifestent aussi dans les traditions celtiques, mais confusément, en raison de l'âge relativement récent des textes où nous pouvons les étudier. Il est certain aussi que le christianisme a transformé en démons malfaisants un certain nombre de dieux du jour [6]. Nulle part cette évolution n'est plus frappante que dans les légendes galloises concernant *Gwynn (vindo-s)*, le fils du dieu *Nudd;* irlandais *Nuadu (Noudōs*, datif *noudonti: Nodonti deo*, dans les inscriptions latines de l'île de Bretagne) [7].

Néanmoins, il y a, sans contestation possible, chez les Celtes des dieux particulièrement redoutés en raison de leur puissance malfaisante, comme Teutates, Esus et Taranus. La physionomie de Dagde est plus complexe.

Son nom *Dagde* = *Dago-deivo-s?* indiquerait un dieu du jour; mais, de même que la *Bona Dea* des Latins, qui n'est autre chose que la Terre divinisée, le bon dieu irlandais est essentiellement un *dieu de la terre : dia talman*, en irlandais moyen [8]. Il règne sur les demeures souterraines des *dei*

1. Oldenberg, *loc. cit.*, p. 240, 186, note 1.
2. Bergaigne, *loc. cit.*, p. 23, 24, 34.
3. Oldenberg, *loc. cit.*, p. 185.
4. *Ibid.*, p. 185, 186, 378.
5. Oldenberg, *Rel. véd.*, p. 386.
6. D'Arbois de Jubainville, *Mythol. celt.*, p. 386 et suiv.
7. J. Loth, *Mabinogion* [2], p. 314, note 1. Iolo Goch, poète du XIVe siècle, éd. Ashton, p. 533, 60, appelle saint Dewi *Nudd y Deheu*, le *Nudd* (dieu Nudd) du sud (pays de Galles du Sud).
8. Nominatif *talam*, génitif *talman*, terre.

Digitized by Google

terreni [1]. C'est lui qui a réparti entre ses sujets les *Tuatha Dé Danann* ou peuples du fils de la déesse *Danu*, les *sid* ou palais souterrains où ils résident. Il a les caractères essentiels de Rudra. Il est appelé *Oll-athir* = indo-européen *Ollo-patēr*, grand-père, le père par excellence. Rudra signifie *rouge* et *fort; rúad* qui caractérise *In Dagde*, de son nom personnel *Eochu Ollathir*, a les deux sens [2]. Cette épithète est très caractéristique. Le rouge, dit Oldenberg, symbolise la mort et ses épouvantes. Les condamnés à mort sont vêtus de rouge; de fleurs rouges est tressée la guirlande mortuaire; pour les charmes magiques, on emploie les accessoires de cette couleur [3]. Il est frappant qu'en Europe, à l'époque paléolithique, des cadavres étaient saupoudrés de rouge au moins partiellement. Les squelettes de Menton, ainsi que ceux de Brünn en Moravie, présentaient une coloration rouge [4]. Dans un sacrifice en vue d'anéantir un ennemi du sacrifiant, les prêtres védiques vêtus de rouge et coiffés de turbans rouges immolent un animal rouge sang. Rudra est appelé le rouge sanglier du ciel. La littérature védique récente a quelque peu innové peut-être en ce qui concerne les couleurs de Rudra. Le ventre de Rudra est bleu noir, mais son dos est rouge; avec le bleu noir il enveloppe son ennemi, mais c'est avec le rouge qu'il frappe celui qui le hait [5].

1. Les *side*, habitants des *sid*, sont qualifiés de *dei terreni* dans le livre d'Armagh, qui est du IXe siècle (Stokes et Strachan, *Thes. palaeohibernicus*, II, p. 265 : sed illos viros *side* aut deorum terrenorum aut fantassiam estimaverunt). On les représente souvent comme habitants des collines, mais dans le morceau épique *Serglige Conculaind*, 15, ils habitent l'île de Magmell où on aborde dans une barque de bronze (dans d'autres textes : de *verre*). *Sid* vieux celtique *sīdos* : latin *sēdes*, rapproché à tort par Thurneysen *de sidus*. Síd, paix, comme sens, rappelle le latin *sēdāre*.

2. Le sens de *fort* paraît dérivé de celui de *rouge* : les métaux, en particulier le minerai de fer, le cuivre, ont été souvent qualifiés par leur couleur rougeâtre. Le vieux norrois *raudi*, qui signifie *rouge*, désigne le minerai de fer d'apparence rougeâtre; le sanscrit *lōha* a les sens de *rouge* et de *cuivre*. Cf. le latin *rūdus*. Au lieu de *rúad*, on trouve aussi comme épithète à Dagde, *cera*, qui a également le sens de rouge (Kuno Meyer, *Contr.*).

3. Oldenberg, *Rel. véd.*, p. 182.

4. *Ibid.*, p. 306.

5. *Ibid.*, p. 182.

Digitized by Google

Il est donc fort possible que *Rudiobos* ait signifié à l'origine : *celui qui frappe avec le rouge.* L'expression est métaphorique.

Dagde a un côté malveillant : ses sujets les Túatha Dé Danann se vengent des légendaires fils de Milet, qui leur ont enlevé la possession de l'Irlande, en détruisant leur blé et leur lait, si bien que ceux-ci se voient obligés de demander un accord à Dagde qu'ils ont détrôné. Ils l'obtiennent. Dagde leur fournit blé et lait.

Dagdae, Dagde a été de bonne heure expliquée par *dag-dia,* bon Dieu; mais les formes présentent de sérieuses difficultés. Si *dae-* dans le sens de *mauvais* était assuré (*dae-damnæ,* mauvais personnage; cf. C. Marstrander, *Ir. Dist. à dai*), on pourrait interpréter *dagdae* par le *bon mauvais,* le dieu bon et mauvais. A remarquer que *dagdae* est généralement précédé de l'article.

La physionomie de Dagde est quelque peu complexe et, en apparence au moins, présente quelques traits contradictoires. Il en est de même à une époque plus ancienne, chez les dieux de la Gaule. Il ne suffit pas pour l'expliquer d'invoquer la confusion qui s'est opérée dans la Gaule romaine entre les dieux nationaux et les divinités latines et grecques, visible déjà dans les *Commentaires* de César. L'étude des inscriptions et des monuments figurés, pour suggestive et parfois démonstrative qu'elle soit, non seulement ne remédie pas à l'absence de sources gauloises écrites, mais redouble parfois notre embarras. Il y en a une cause profonde qui tient au caractère même de la divinité chez les Gaulois. C. Jullian l'a indiquée dans son *Histoire de la Gaule,* II, p. 119 : « Le dieu suprême gaulois n'est pas un être à personnalité immuable, à physionomie précise et arrêtée; il est en quelque sorte anonyme et invisible. Ce sont ses attributs et ses manifestations que l'on caractérise par les noms sous lesquels on l'adore. » Aussi M. d'Arbois de Jubainville a-t-il eu raison de ne voir qu'un seul dieu dans la triade Teutates, Esus, Taranus [1]. Ce

1. D'Arbois de Jubainville, *Mythol. celtique,* p. 376.

Digitized by Google

que Tacite dit de l'idée de divinité chez les Germains peut s'appliquer aux Celtes : « Il ne leur paraît pas digne de la grandeur céleste d'enfermer les dieux entre des murs ni d'essayer de les représenter sous des traits humains; ils consacrent bois et forêts et ils appellent par des noms de dieux cet être mystérieux qu'ils voient seulement par le respect qu'ils en ont [1]. » Ce passage est éclairé et confirmé par le nom de la divinité chez les Germains et par celui d'une classe de prêtres chez les Gaulois. Il est admis généralement que le nom du dieu, en germanique *guda*, qui a donné en vieux norrois *god* et *gud* (*d* est spirant), anglais *god*, allemand *gott*, remonte à un indo-européen *ghu-tó-*, celui qu'on appelle, qu'on invoque; le dieu indou Indra a comme surnom *puruhúta*, celui qui est souvent appelé.

Le gaulois *Gutuater*, nom d'une classe de prêtres qui paraît avoir joué un rôle important dans certaines cités, est fondé incontestablement sur *gutu-*, irlandais *guth*, génitif *gutho*, voix; indo-européen *ghutu-*. Zeuss a vu dans *gutuater* un dérivé en *-atro-* de *gutu*, et lui compare, à ce point de vue, le vieux gallois et vieux breton *walatr*, chef, souverain, vieux celtique *walatro-*. Remarquant que, dans *gutuater*, l'*u* du thème n'était pas élidé, j'ai supposé qu'une consonne était tombée et proposé un primitif *gutu-(p)atir*, indo-européen *ghutupater*, père, maître de la voix, de l'appel au Dieu [3]. Qu'on adopte d'ailleurs l'une ou l'autre explication, le sens serait à peu près le même. Il me paraît vraisemblable que le *gutuater*, dans la confrérie druidique, était spécialement chargé de l'appel à la divinité dans les *nemeta*, au moins à l'origine. Cf. *godi* (*d* spirant), prêtre en vieux norrois; gothique *gudja;* vieux -haut- allemand *goting*, prêtre.

On conçoit que les noms appliqués aux manifestations de l'être mystérieux aient varié suivant le caractère de ces manifestations [4]. Taranus, dans la triade Teutates, Esus, Taranus,

2. Tacite, *Germania*, IX.
2. Falk-Torp, *Norw. dan, Etym. Wörterb.*, à *gud*.
3. J. Loth, *Gutuater*, *Rev. celt.*, 1907, p. 119; cf. *Revue épig.*, 1900, p. 132-133;
4. Cf. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 118 et suiv.

Digitized by Google

qui ne forme en réalité qu'un seul dieu, représente le tonnerre, le dieu quand il menace et veut répandre l'effroi. Quand les Irlandais donnaient à Dagde le nom de *Rúad roefssa*, le rouge à la grande science, ils lui attribuaient une qualité qui, dans les légendes irlandaises, appartient plutôt au dieu Lug, que César a confondu avec Mercure.

Lug a pu jouer vis-à-vis de Teutates le rôle que l'ancienne Irlande attribuait à Lug auprès de Dagde.

Dagde, le dieu suprême de l'Irlande, est-il le même dieu que Teutates, qui paraît bien être le grand dieu des Gaulois ? A priori c'est très vraisemblable. Il y avait chez tous les Celtes un fond commun de croyances dont les druides irlandais [1] comme les druides gaulois avaient la garde et dont ils réglaient les manifestations. On peut aller plus loin. Il y a une preuve évidente de l'identité des deux divinités dans leurs noms mêmes. *Oll-athir*, surnom caractéristique de Dagde, a le même sens en somme que *Toutatis*, forme plus correcte de *Teutates*.

On a les variantes *Tutati*, *Totati*. *C. I. L.*, III, 5320; *Marti Latobio* [2] *Harmogio Toutati*.

C. I. L., VI, 3183 : *Toutati Medurini*.

C. I. L., VII, 79 : *Marti To...* (Rocky Wood, près Nucelles, Herefordshire).

Ibid., 84 : *Marti Toutati*.

Ibid., 335. Add., p. 344 : *D(eo) Marti* [3] *Tutati*.

C. I. L., VI, 2407, col. 1, l. 3 : *(F)lavius Totatigenus*.

Oll-athir, grand-père, est le père par excellence de la race. *Toutati-s* est pour *Touto-tati-s*, père du peuple, de la race celtique; il est composé de *touto-* [3]; irlandais *túath*, peuple, peu-

1. En se fondant sur les textes, on doit admettre que vers l'époque de la prédication chrétienne, les druides irlandais avaient perdu de leur importance, au profit de la classe des lettrés, les *filid* (nom. singulier *fili*) = *velīt-es*, les voyants.

2. *Inscr. ogham : Do-latibi;* John Mac Neille, *Notes on Ir. ogh. Inscr.*, *Proc. of the R. I. A.*, XVII, sect. C., n° 15, p. 363), a rapproché *Latobios* du vieil irlandais Filio *Laithphi*, L. Armagh, *Macc Laithbi : Lato-bios*, qui frappe vaillamment ?

3. Il n'y a pas à s'étonner de voir *Toutatis* assimilé à Mars ; dans une inscription gauloise, Mars a le surnom d'*Albio-rix*, roi du monde.

Digitized by Google

plade; gallois, breton, *tud* (cornique *tus* pour *tut*, peuple), les gens (vieux celtique *toutā*), et de *tăti-*[1], gallois, breton, *tad* (cornique *tas* pour *tat*); cf. gallois *taid*, grand-père = *tatio-s*.

Quant au changement de *Toutotati-s* en Toutatis, c'est un phénomène bien connu sous le nom d'haplologie; il se produit lorsque deux syllabes se suivant immédiatement ou séparées par une autre syllabe ont la même consonne initiale, ou commencent ou finissent par une même consonne. Les exemples n'en sont pas rares en celtique : gaulois *Leucamulus* pour *Leuco-camulus* (cf. Leuci-mara); *Clutamus* pour *Clutotamos; Teutamos* pour *Teuto-tamos; Touto-tati-s*, avec ses quatre *t*, était inévitablement voué à l'haplologie et, de très bonne heure, a dû arriver à Toutatis [2].

Si Toutatis est le père de la race celtique, il a dû être en rapport intime avec la Terre mère. D'après Tacite (*Germania*, II), le dieu Tuisto, qui est avec son fils Mannus le père de la race germanique, est né de la Terre. Il en aurait été de même chez les Gaulois, d'après C. Jullian; la Terre, mère des dieux et des hommes, pouvait être, dans la doctrine druidique, la mère du dieu suprême Toutatis, ou peut-être son épouse, unie à lui pour engendrer la race nationale [3]. Cette hypothèse trouve un point d'appui sérieux dans la tradition irlandaise concernant le dieu Lug. Tous les textes s'accordent à faire de *Taltiu (Talantiō)*, qui personnifie la terre, la mère nourricière de Lug, qui institua en son honneur la célèbre fête de *Lugnasad :* le 1er août, en Irlande, porte encore ce nom (Lughnas, *lá lughnasa*, le jour de *Lughnas*). Pour son père la légende varie; mais une composition du xe siècle d'Urard Mac Coisi le donne comme fils de Dagde[4]. On peut, sans invraisemblance, supposer que dans la tradition primi-

1. La longueur de *a* dans *Teutates*, chez Lucain, a été imposée par la métrique.

2. Diod. de Sicile, 18, 59, 3; 62, 5 Τεύταμος; 162, 4, Τευτάμῳ ; Plut. *Eum.* 13 Τευτάμῳ ; 17 Τευτάμου ; Polyen, *Strat.*, 4, 8, 2, : *id.* (l'archétype florentin porte Τευτομάτου, par confusion avec *Teutomatos*.)

3. *Histoire de la Gaule*, II, p. 123.

4. D'Arbois de Jubainville, *Myth. celt.*, p. 175, note 1. D'autres textes donnent Lug comme fils de Cian; or, Cian, ailleurs, paraît un surnom de Dugde.

Digitized by Google

tive, Dagde, l'*Ollathir*, le *Toutotatis*, le père de la race, a été soit l'époux, soit le fils de la Terre [1].

Lug, comme je l'ai fait remarquer, n'est d'ailleurs qu'une incarnation de la puissance intellectuelle, créatrice des arts, que la tradition attribuait au dieu suprême en le qualifiant de *rúad rofessa*, le rouge ou le fort à la grande science.

Les traits communs à l'*Oll-athir* irlandais et à Rudra sont encore plus accusés chez le dieu suprême gaulois : *Toutatis (Touto-tati-s)*; avec Esus et Taranus, c'est parfois un dieu de bataille, de feu et de sang : ce n'était sans doute, comme pour Dagde, qu'une des faces de sa nature.

Toutatis est bien le *Dîs pater* de César : *Galli se omnes ab Dite patre prognatos prædicant, idque a Druidibus proditum dicunt* (*De bello Gallico*, VI, 17).

Comme le prouvent les inscriptions, *Toutatis* était adoré dans tous les pays celtiques. *Ollathir*, grand-père, a évidemment signifié : *le père par excellence; Taticenus* [2] pour *Tatigenos* équivaut pour le sens à *Oll-athir* et à *Toutotatis;* il a le sens littéral de *né du père*, c'est-à-dire du *père de la race. Ollathir* qualifie, chez les Irlandais, *Dagde*, le bon Dieu. Comme le dieu Yama des Indous, il est le père des bienheureux qui sont en même temps les morts. Yama procure aux morts un lieu de repos plein d'agrément; c'est Dagde, de même, qui procure à ses sujets les demeures bienheureuses, les *sid*. Yama, lui aussi, est le père par excellence *(pitár)*; c'est le père, le maître de la race *(viç-pati)* [3].

1. L'époux de Tailtiu aurait été Eochaid Mac Eirc. Il est fort possible qu'il y ait eu ici encore substitution du nom d'Eochaid à Eochu, comme cela a eu lieu dans le livre de Ballymote pour Dagde. Dans le livre de Leinster, on lit *Eochu Ollathir ;* dans l'autre *Eochaid Ollathair. Eochu Ollathir* serait Dagde. Chez les Germains, le dieu *Tuisto* est né de la Terre. Lui et Mannus, son fils, sont l'origine et les fondateurs de la nation : *Celebrant (Germani) carminibus antiquis..., Tuistonem deum terra editum et filium Mannum originem gentis conditoresque* (Tacite, *De moribus Germanorum*, II.)

2. *C. I. R.*, 407.

3. Zimmer, *Altindisches Leben*, p. 415. L'Odin scandinave était connu sous le nom d'*Allfǫdr* ou *Aldafǫdr*, père des hommes (de la race); *Allfǫdr* est probablement pour *ald-fǫdr; ald* de *ǫld.* f., race des hommes (Falk u. Torp, *Norw.—dän. Et. Wörterb.*, à *alfader*).

Digitized by Google

Chez tous les Celtes, le pays des morts est aussi le pays des bienheureux, le pays de l'éternelle jeunesse; en Irlande, *tir na n-óg*, le pays des jeunes, était une expression courante. Ce pays est situé dans une île au delà de l'Océan; on y passait sur une barque de verre ou de bronze [1]. La croyance en l'existence de ce pays merveilleux était telle que, d'après Valère Maxime, les Gaulois prêtaient de l'argent remboursable dans l'autre monde. Cette conception de l'autre monde a longtemps régné chez les Celtes, même à l'époque chrétienne. Saint Malo adolescent se jette dans une barque à destination de l'île bienheureuse; les flots le rejettent sur le rivage et il comprend que c'est par une autre voie qu'il parviendra au paradis des chrétiens.

Aujourd'hui encore, à l'île Molènes, à l'extrémité du Finistère, parfois des dettes sont remises à payer dans l'autre monde, écrit mon ami J. Cuillandre, natif de cette île, professeur au lycée de Brest, dans un très intéressant travail, *La Broella d'Ouessant et la navigation des Molénais dans l'autre monde* [2]. «On peut être tranquille pour ce qui est du paiement : il est assuré et sera fait de bon ou de mauvais gré. Une catégorie d'*anaon* (âmes des défunts : vieux celtique *anamon-es*) qui n'ont pas encore quitté le monde des vivants est précisément celle des âmes qu'une dette lie et retient. Et, par exemple, la nuit, on peut voir des morts qui, avec leurs dents, s'efforcent de remettre en sa juste place une borne que, de leur vivant, ils avaient déplacée au détriment du voisin. L'effort est pénible, la tâche est longue, car la borne n'avance que de la largeur d'une dent, et le mort en soupire. La réparation durera le temps qu'il faudra; mais réparation doit être faite, et la borne un jour se retrouvera de nouveau à sa place première. — Laissant là leurs femmes, ajoute Cuillandre, les seuls marins s'embarquent pour l'autre monde. Mais sous peine de faire une dure traversée et même de ne jamais arriver à destination, ils savent qu'il y a cer-

1. *Serglige Conculaind* (Windish, *Irische texte*, p. 210); *Echtra Condla Chaim* (Windisch, *Irische Grammatik*, p. 118).
2. Extrait des *Annales de Bretagne* (1914), p. 12.

Digitized by Google

taines conditions à remplir dont quelques-unes sont révélées seulement après la mort. Il est généralement reconnu que le vent qui souffle de l'est et surtout le vent haut (nord-est) est favorable à la navigation; d'ordinaire l'on part, avec le jusant ou marée descendante, car alors vent et marée vont ensemble dans la bonne direction, qui est celle du couchant. Il faut avoir le cœur *solide au poste, ouvrir l'œil et le bon*, veiller au grain, manœuvrer la barque à la fois avec prudence et *audace, comme un marin, quoi! et non pas comme un paysan*. La Molènes d'ici-bas n'est qu'une pincée de sable à côté de la Molènes de l'au-delà. Tout y est lumière, le ciel, la terre, la mer; les oiseaux, les poissons sont vêtus des couleurs les plus éclatantes. Tout est verdoyant et fleuri. La musique, si on l'entendait ici-bas, ferait à tous désirer de mourir. Les maisons sur le bord de l'eau sont transparentes comme du verre. Dans les terres il y a des châteaux forts de pierres précieuses, de diamant, d'or et d'argent, où habitent des fées belles comme le jour. Chez les Gaulois, la vie après la mort était la continuation de la vie sur la terre. Chez les Irlandais et chez les Bretons elle est fortement améliorée, plus brillante, mais elle en a cependant les traits essentiels. C'est ainsi que dans la Molènes bienheureuse, les ruisseaux, au lieu d'eau, font couler vers la grève des liqueurs enivrantes, mais ces liqueurs, on peut en boire à satiété : elles vous mettent du soleil dans le cœur, mais jamais ne vous chavirent la tête, jamais ne vous donnent d'ivresse trouble et mauvaise [1].

On navigue aussi dans la nouvelle Molènes. « Dans le port, à l'ancre, se balancent des bateaux dont la coque et le mât sont de cristal, dont les voiles sont fines comme de la soie, les vergues, ténues comme les fils de la Vierge sur la lande de *Ledenez* [2] et résistantes comme des fils d'acier; où le gouvernail, la barre, les tollets sont d'or et les rames d'argent. Chacun, là-bas, a sa barque, non plus, bien entendu, pour faire la

1. Extrait des *Annales de Bretagne* (1914), p. 15.

2 *Ibid.*, p. 17. *Ledenez* est un îlot relié à Molènes à marée basse. Led-enez signifie presqu'île.

Digitized by Google

pêche, car c'est un *chien de métier*, mais histoire de naviguer pour son plaisir. Le marin monte à bord; sans qu'il ait besoin d'y mettre la main, les voiles se hissent d'elles-mêmes, les écoutes se bordent toutes seules, l'ancre se vire à bord comme par enchantement; sous une bonne brise, la barque file, rapide, emmenant voir les merveilles de l'autre monde, l'heureux Molénais qui, assis à la barre, chante de bonheur. »

J. Loth.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE THUGGA

Des abords du théâtre situé à la lisière du *Thugga* romain, descendait, dans la direction de *Thubursicu Bure*, une route dont il subsiste encore un tronçon entaillé dans les rochers qui hérissent le pied des escarpements, rebord oriental du vaste plateau où, près d'une source, s'étaient installés les premiers habitants. Au voisinage de la voie, un très grand nombre de tombeaux sont éparpillés sur des côtes abruptes, presque inhabitables : à une soixantaine de mètres du monument un beau cippe funéraire [1] se dresse à côté de deux grands sarcophages d'époque chrétienne, sans décor ni inscription [2]; non loin de là, une quantité de gros blocs rendent particulièrement difficile l'accès d'édifices — peut-être des mausolées — glissés dans les anfractuosités et dont il ne reste que les soubassements rectangulaires, le premier tout auprès des sarcophages, les deux autres contigus à 30 mètres plus loin. Au delà, les pentes, moins rapides, sont interrompues par un petit plateau qui fut occupé par diverses constructions, citernes ayant sans doute appartenu à une maison romaine [3], isolée au milieu des cimetières [4], puis, plus au nord, un grand caveau dégagé en 1913 [5] autour duquel on a trouvé

1. L. Poinssot, *Revue tunisienne*, 1908, p. 167-168, n° 421 (*C. I. L.*, VIII, 26936).

2. Sarcophages monolithes (longueur, 2 mètres; largeur, 0 m. 65); dans le premier une logette circulaire a été ménagée du côté de la tête et l'autre extrémité de la cuve est arrondie; dans le second, la cuve se termine de part et d'autre en demi-cercle.

3. Si isolé que soit cet emplacement, il est encore occupé par une maison arabe; il y en avait une autre au-dessus du caveau dégagé en 1913.

4. A *Thugga*, dans le cimetière du sud-ouest, un certain nombre de maisons sont disséminées parmi les tombes.

5. L. Poinssot, *Bull. archéol. du Comité*, 1913, p. CCXXVII-CCXXVIII; Leclercq. dans *Dict. d'archéol. chrét.*. IV, col. 1522-1523.

Digitized by Google

une série de grands cippes funéraires, la plupart dédiés à des *Julii*[1]. A l'est et en contre-bas de cette plate-forme qu'on ne pouvait aborder que par le nord, a été découverte, en 1907, une église, avec crypte construite sous l'abside, entourée de quelques dépendances [2] : elle occupe une petite terrasse [3], peut-être primitivement rattachée au temple de Saturne dont la masse imposante s'élève au nord-est sur une sorte de promontoire.

***

Malgré les faibles dimensions de l'oratoire [4], on dut pour l'établir agrandir le terrain en entaillant à l'ouest la colline : profondément encastré de ce côté dans le roc, l'édifice est aussi fortement en contre-bas des terres environnantes et, par suite de la configuration naturelle du lieu, la façade, contrairement à la règle générale [5], est orientée au levant [6]; pour les mêmes raisons la forme du monument est très irrégulière et affecte à peu près celle d'un trapèze [7].

1. L. Poinssot, *Revue tunisienne*, 1911, p. 436, nos 1002, 1012; p. 599, no 1147; 1913, p. 220, no 1149; p. 220-221, no 1152; p. 222, no 1155.

2. Du même, *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. CCXXVII; 1909, p. CCXIV; 1912, p. 134; Leclercq, *op. cit.*, col. 1520-1525. Un peu à l'ouest et sans relations avec l'église, un petit escalier de deux marches est taillé dans le rocher.

3. A *Madauros*, comme à *Thugga*, l'église est située en dehors de la ville, dans une région où il y avait beaucoup de sépultures (Gsell et Joly, *Mdaourouch*, p. 121); en Afrique, de nombreuses basiliques furent élevées à la lisière des villes (Gsell, *Édifices chrétiens de Thelepte*, dans les *Atti del IIo congresso internazionale di archeologia cristiana*. Rome, 1900, p. 195-197).

4. Côté nord, longueur, 15 mètres; côté sud, 17 mètres; côté est, 11 mètres; côté ouest, 16 m. 30.

5. A *Thibilis*, l'église est également placée sur le flanc nord-est d'un vallon qu'il aurait fallu profondément entailler si l'on avait mis la façade à l'occident (Gsell et Joly, *Announa*, p. 91-95 et pl. XX; Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II, p. 117, no 1, et p. 165-169). Les dérogations à la règle qui faisait disposer le *presbyterium* au levant sont, en Afrique, assez rares (Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II, p. 123-124; du même, *Édif. chrét. de Thelepte*, p. 197).

6. Elle suit une direction à peu près parallèle à celle de la façade du temple de Saturne et regarde vers l'est-sud-est.

7. Des déviations analogues quoique moins sensibles ont été signalées dans les églises d'Orléansville et de Tipasa (Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II, p. 120, n. 4).

Digitized by Google

Le long d'un ancien chemin descendant vers le nord, l'église est bordée par un mur très épais de petit appareil qui, de ce côté, limite le sanctuaire et l'annexe de droite; dans la maçonnerie sont parfois encastrés de gros blocs de pierre simplement aplanis (sacristie à l'ouest du *presbyterium*). Le reste de la construction est constitué par des assises de moellons assez

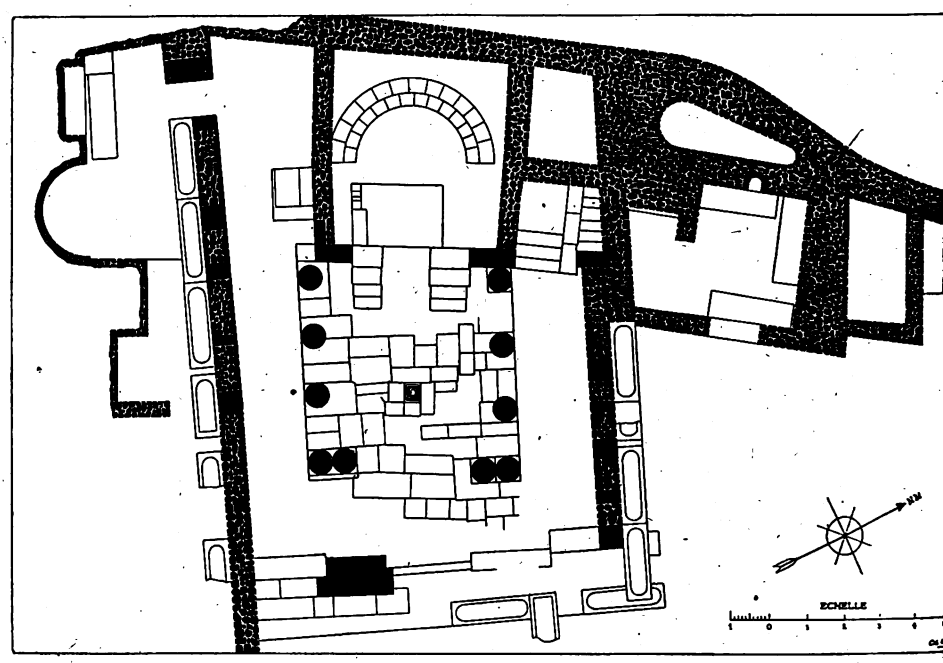

Fig. — Plan de l'église de Thugga.

irrégulières, reliées à des distances variables[1] par des chaînes de pierres de taille[2]; seule, la muraille fermant en avant le *presbyterium* est en grand appareil. Tout dans l'église trahit une construction hâtive[3]; les matériaux employés sont de dimensions fort variables et empruntés à des monuments

1. Pour le mur méridional, 1 m. 46, 1 m. 10, 2 m. 16; pour celui du nord, 1 m. 08, 1 m. 05, 0 m. 51, 0 m. 70, 0 m. 83, 0 m. 60.
2. Leur largeur, 0 m. 60, est égale à l'épaisseur du mur.
3. Sur la construction des églises d'Algérie, cf. Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II, p. 121-123.

Digitized by Google

plus anciens : du théâtre proviennent trois bases [1] et un chapiteau ayant appartenu à la décoration du *frons scænæ* [2], des fragments de la grande frise épigraphe du portique extérieur [3], un claveau d'une des arcades du portique supérieur [4] et de nombreuses marches arrachées aux escaliers de la *cavea* [5]; le temple de Saturne a fourni sept bases de colonnes [6] et peut-être de belles pierres à bossages; des bases honorifiques, des cippes funéraires, des montants de portes [7] et des fragments de corniches [8] ont été également utilisés.

La façade dans laquelle s'ouvrent trois portes [9] était sans doute précédée d'un portique qui a complètement disparu [10]; les trois baies, fermées chacune par un double vantail, donnent accès dans l'intérieur de l'édifice divisé en trois vaisseaux de proportions inégales [11] par une double rangée de quatre

1. Dans la colonnade méridionale, la seconde base à partir de l'entrée; dans la colonnade septentrionale, la première et la troisième (hauteur 0 m. 25; largeur 0 m. 53; largeur à la base 0 m. 63).

2. Hauteur, 0 m. 49; petit diamètre, 0 m. 38; trouvé dans les déblais.

3. L. Poinssot, *Nouv. arch. des miss.*, XVIII, p. 108-110, n° 31.

4. *Ibid.*, p. 107, n° 28 *b*. Il est encastré dans la maçonnerie de la porte percée à gauche dans la façade.

5. Quelques-unes sont en place dans diverses parties de l'édifice (pavements de la nef centrale, mur de façade de l'abside, escaliers), d'autres assez nombreuses ont été recueillies dans les déblais.

6. Elles appartiennent au portique intérieur du temple. Hauteur 0 m. 24 à 0 m. 25; largeur 0 m. 53 à 0 m. 55; largeur à la base 0 m. 65.

7. L'inscription des *beatissimi martyres* (L. Poinssot, *ibid.*, p. 168-170, n° 98) est gravée sur un montant de porte remployé. On notera que la plupart des morceaux d'architecture retrouvés dans l'église, sinon tous, sont des remplois.

8. Dans la crypte, à la base du mur méridional, est encastré un fragment de la corniche dont on a recueilli de nombreux morceaux en déblayant la place de la Rose des Vents.

9. Largeur de la porte centrale, 2 m. 25; largeur des ouvertures latérales, 1 m. 50.

10. La déclivité très marquée du terrain qui se fait sentir à peu de distance en avant de l'église ne permet pas de reconnaître dans le prolongement des murs latéraux débordant sensiblement la façade autre chose que les restes d'un narthex assez étroit analogue à celui de Dar-el-Kous au Kef (cf. Leclercq, *op. cit.*, I, col. 675). On ne saurait en tout cas y voir les vestiges d'une partie de la nef qui auraient disparu lors d'un remaniement.

11. La partie centrale forme un carré de 5 m. 50 de côté; bas-côté droit, largeur à l'ouest, 1 m. 60; à l'est, 1 m. 90; bas-côté gauche, largeur à l'ouest, 1 m. 75; à l'est, 1 m. 55; largeur du vestibule, 2 mètres.

Digitized by Google

colonnes dont les bases seules subsistent. Par une disposition singulière, les colonnades ne venant pas se terminer contre la paroi intérieure de la façade, on se trouve en présence, non point de trois nefs, mais d'un chœur flanqué de deux collatéraux et précédé d'une sorte de vestibule intérieur [1]. Sur les colonnades reposaient des arcades [2] au-dessus desquelles s'élevait vraisemblablement un mur percé de fenêtres [3] et supportant les charpentes d'une toiture à double versant dont les extrémités prenaient leur point d'appui l'une sur le pignon de la muraille en gros appareil qui constitue la partie antérieure du cadre de l'abside, l'autre sur le mur également à pignon édifié au-dessus du grand arc de tête que soutiennent les deux colonnes placées de part de d'autre de l'entrée du chœur. Des toits à une seule pente couvraient le vestibule intérieur et les bas-côtés. Les charpentes étaient revêtues de grandes tuiles à rebords [4] de fabrication très soignée réunies deux à deux par des tuiles semi-cylindriques faisant office de couvre-joints.

Divers dispositifs atténuent l'irrégularité du plan général : le redressement s'effectue dans le *presbyterium* et les colonnades qui ne sont pas placées dans le prolongement de l'abside ne sont point parallèles [5]; on est ainsi arrivé à donner au chœur

1. Dans la grande église de Tigzirt, on avait aménagé un vestibule intérieur en fermant la néf centrale par un mur s'appuyant à la paroi intérieure de la façade et aux deux derniers piliers de la colonnade (Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II, p. 295-296).

2. Deux impostes allongées (hauteur, 0 m. 33; largeur, 0 m. 45; longueur, 0 m. 92 en haut; 0 m. 69 en bas; — hauteur, 0 m. 33; largeur, 0 m. 55; longueur, 1 mètre en haut, 0 m. 77 en bas) ont été découvertes au cours des fouilles; elles étaient sans doute placées au-dessus des chapiteaux et sur elles reposaient les sommiers des arcades (cf. Gsell, *op. cit.*, II, p. 129-130).

3. Cf. Gsell, *loc. cit.*

4. Longueur 0 m. 51; largeur 0 m. 38; épaisseur 0 m. 03. Les rebords ont une hauteur de 0 m. 04 et s'interrompent à 0 m. 13 de l'une des extrémités. Le couvercle de l'un des sarcophages découverts dans l'église offre la reproduction d'une toiture en dos d'âne. — Il est probable que les tuiles ont été empruntées à un édifice antérieur.

5. Les distances relevées entre les diverses bases sont les suivantes : colonnade de droite en partant de l'abside, bases 1-2, 2-3, 1 m. 70; 3-4, 1 m. 60; colonnade de gauche, bases 1-2, 2-3, 1 m. 50; 3-4, 1 m. 75.

Digitized by Google

une longueur sensiblement égale à sa largeur. Un dallage des plus grossiers fait d'éléments disparates, larges pierres plates, fragments de dalles de marbre et même de tuiles, recouvre tout l'espace compris entre les colonnes et déborde même dans le vestibule intérieur. Le sol des bas-côtés, situé à un niveau légèrement inférieur[1], est en général constitué par le rocher; on a cependant retrouvé à l'extrémité occidentale du collatéral gauche quelques débris d'une mosaïque à fond blanc et à ornements de grecques noires, mais on ne saurait affirmer qu'elle n'ait pas appartenu à la décoration de la pièce située dans le prolongement du vaisseau. A 2 mètres au delà de l'entrée du chœur et à peu près au centre des nefs, est encastrée au milieu du pavement une dalle rectangulaire[2], creusée d'une mortaise à triple emboîtement et terminée par une cavité sensiblement plus petite[3]. Il n'est pas douteux que cet encastrement ait été destiné à l'insertion d'un pied unique[4] sur lequel reposait la table de l'autel; la partie inférieure de l'excavation constituait probablement le *loculus* où, sous la protection d'une dalle, étaient déposées les reliques[5]. Il ne subsiste dans le pavement aucun vestige de l'existence d'un *ciborium*, ni de rainures destinées à recevoir les *claustra* qui auraient isolé l'autel au milieu du chœur.

A 3 m. 50 de l'entrée, dans le prolongement de la nef centrale qu'il domine d'environ 1 mètre[6], se dresse le *presbyte-*

1. Différence entre les deux niveaux : 0 m. 28 à 0 m. 15.
2. 0 m. 50 × 0 m. 45; profondeur totale, 0 m. 45.
3. 0 m. 15 × 0 m. 10; profondeur, 0 m. 10.
4. Voir une disposition semblable dans l'une des églises de Sbeitla (Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1913, p. CLXXXV) et dans la basilique de Manacor (Baléares) (*Anuari d'Estudis catalans*, VI, p. 740). Sur les autels supportés par un pied unique, cf. Leclercq, *op. cit.*, I, col. 315 et 317 (autel d'Auriol); voir également un jambage d'autel du Musée du Bardo, trouvé aux environs de Ghardimaou (Duchesne, *Coll. du Mus. Alaoui*, p. 49-50; La Blanchère-Gauckler, *Cat. du Mus. Alaoui*, p. 42, n° 55, et pl. X).
5. Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II, p. 145-146; *Édif. chrét. de Thelepte*, p. 214-215; Leclercq, *op. cit.*, I, col. 3170.
6. Sur l'exhaussement de l'abside, cf. Gsell, *op. cit.*, II, p. 138-139. A Bénian, le *presbyterium* est surélevé de 1 m. 50, à Castiglione de 2 m. 10 (Gsell, *ibid.*, p. 177 et 187). A *Thugga*, l'ouverture de l'abside sur le chœur est un peu moins large que le vaisseau central (cf. *ibid.*, p. 137, n. 1).

Digitized by Google

rium auquel on accédait par deux escaliers[1] de quatre marches disposées de part et d'autre d'un large soupirail éclairant une crypte creusée au-dessous de cette partie du monument. Dans un cadre rectiligne d'épais blocage adossé au rocher est construite une petite abside à l'intérieur de laquelle court, le long de la paroi, une banquette surélevée d'un degré. Deux *secretaria*, ayant à peu de chose près la largeur des collatéraux, flanquaient primitivement le *presbyterium*, mais ne communiquaient pas directement avec lui; à la suite de travaux de réfection entrepris dans la crypte, celui de droite a été fermé vers le milieu par un mur de soutènement; sur celui de gauche s'ouvre une porte conduisant aux dépendances dont nous parlerons plus loin.

Dans les murs latéraux formant le soubassement du *presbyterium* sont percées deux portes[2] donnant accès aux escaliers descendant à la crypte[3]. L'escalier de gauche a son départ dans le *secretarium ;* il est précédé d'un étroit palier ménagé à même le sol de la pièce; celui de droite offrait originairement une disposition semblable, mais la partie supérieure a été transformée après coup : dans l'état actuel, une première volée de trois marches part de l'extrémité du collatéral et conduit à un palier[4] sur le côté gauche duquel s'accroche une deuxième volée[5] menant directement à la crypte. Le premier tronçon de cet escalier

1. Hauteur des marches, 0 m. 20. L'escalier est constitué par des dalles rapportées de dimensions fort inégales. — Dans l'église de Bénian (Gsell, *ibid.*, p. 177), on accède au *presbyterium* également construit sur une crypte par deux escaliers de six marches placés l'un à droite, l'autre à gauche, d'une estrade en maçonnerie. A *Thugga*, il y avait vraisemblablement une estrade en bois sous laquelle était pratiqué le soupirail.

2. Hauteur de la porte, 1 m. 92; largeur, 0 m. 95.

3. Sur les cryptes, rares dans les églises africaines, cf. Gsell, *Mon ant. de l'Algérie*, II, p. 143-144 et 150. Comme les cryptes de Benian (*ibid.*, p. 177) et de Castiglione (*ibid.*, p. 187-189), celle de notre église est contemporaine du reste de l'édifice.

4. 1 m. 30 × 0 m. 95.

5. Les marches de dimensions fort inégales ont une hauteur qui varie entre 0 m. 25 et 0 m. 35. La dernière marche du second palier est faite d'une pierre plate de 0 m. 10 d'épaisseur, placée sur un petit massif de blocage reposant directement sur le sol de la crypte.

Digitized by Google

se trouve ainsi limité dans le fond par un mur coupant l'ancienne sacristie vers le milieu, à droite par une paroi placée un peu en arrière du mur occidental de l'église, à gauche par le mur du *presbyterium*.

Primitivement la crypte avait la même forme que le cadre de l'abside; mais pour consolider la partie nord-ouest de l'église plus spécialement soumise à la poussée des terres et aux infiltrations, il devint nécessaire d'adosser au mur septentrional de la salle souterraine un massif de maçonnerie [1] dont l'épaisseur varie de 2 m. 20 à 1 m. 10.

Le sol est recouvert de mortier briqueté; les parois sont généralement en grand appareil irrégulier [2]; il ne subsiste plus qu'une partie de la voûte (voûte surbaissée) en petits moellons qui, lors du remaniement, avait été refaite [3].

La crypte contient un certain nombre de sarcophages fort analogues les uns aux autres et qui, au moment de la découverte, n'étaient pas violés : ce sont pour la plupart de grandes cuves, aux extrémités arrondies, pratiquées dans de grands blocs de calcaire rectangulaires [4], à l'intérieur desquels les cadavres avaient été ensevelis dans une épaisse couche de plâtre. Une seule tombe est épigraphe : elle est encastrée au-dessous d'une niche rectangulaire [5], peut-être destinée au luminaire; sur la face longue du sarcophage, simplement dégrossie, figure, en caractères médiocres, l'épitaphe d'une religieuse, *Victoria santimoniale in pace*, accompagnée d'une croix monogrammatique [6]. Dans la paroi sud-ouest s'ouvre,

1. Ce massif, collé et non lié aux constructions antérieures, est fait de grosses pierres de taille assez mal appareillées; dans le soubassement est encastré un grand sarcophage.

2. Néanmoins quelques tuiles sont employées dans le parement du mur occidental.

3. La partie refaite de la voûte est à un niveau inférieur à celui de la construction primitive. Après le déblaiement de la crypte, nous avons dû effectuer d'importantes restaurations dans l'une et l'autre parties de la voûte.

4. Longueur 2 mètres; largeur 0 m. 53; hauteur 0 m. 58; épaisseur 0 m. 15.

5. L. Poinssot, *Nouv. arch. des miss.*, XVIII, p. 173-174, n° 105; *C. I. L.*, VIII, 27336. Le sarcophage est orienté S.-N.; au contraire, les cercueils adossés à la paroi N.-E. sont dirigés S.-E.-N.-O.

6. Des sarcophages semblables ont été trouvés en grand nombre sur divers

Digitized by Google

à 1 m. 08 du sol, un *arcosolium* reposant sur un massif de maçonnerie de 0 m. 50 d'épaisseur, construit au-dessus de deux sarcophages d'enfants orientés nord-est sud-ouest; le long de la paroi sud-ouest, un certain nombre de sarcophages superposés, les uns en pierre, les autres en plâtre briqueté, forment une sorte de contrefort [1].

La sacristie située au nord-ouest de la crypte communique par une porte à linteau monolithe avec une pièce trapézoïdale flanquée à l'ouest d'une exèdre dont le sol, placé à 2 mètres en contre-bas des terrains environnants, est pavé d'une mosaïque blanche grossière; les murs sont revêtus de plâtre badigeonné d'une teinte rouge en grande partie disparue. Face à l'entrée, est pratiquée une grande niche au-dessus d'un sarcophage; devant elle a été posé un second sarcophage.

Au sud-est de l'exèdre dont il est séparé par une sorte de gros contrefort et dominant de 0 m. 60 le collatéral gauche, est un réservoir à bel enduit briqueté. De construction très soignée, il est assurément antérieur à l'église et fut en grande partie détruit lors de l'édification de celle-ci.

L'annexe, qui servit peut-être de salle d'agapes [2], est postérieure à l'église proprement dite : le mur ouest de l'exèdre s'adosse à la rangée de sarcophages superposés sur deux ou trois rangs de hauteur qui double les murailles latérales.

points de *Thugga :* ils sont toujours anépigraphes et la taille de la pierre est toujours la même. Celles des sépultures trouvées intactes ne contenaient que le mort enseveli dans le plâtre sans aucun mobilier funéraire. Il en est de même des tombes analogues d'Algérie (cf. Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II,p. 40).

1. Dans une pièce contiguë à la basilique de Zraïa, on a découvert trois rangées superposées de sarcophages avec des corps ensevelis dans la chaux (Gsell, *ibid.*, p. 343); à l'église d'Hr. Ounekif *(Cedras ?)*, toute la superficie du vaisseau est couverte de sarcophages placés côte à côte et en certains endroits entassés sur deux étages (Bigeard, *Recueil de Constantine*, XLI, 1907, p. 14-16). Sur la superposition des tombes d'époque chrétienne, cf. Gsell, *op. cit.*, II, p. 399-400.

2. Cette salle à exèdre, par sa situation et son plan, est tout à fait analogue à celle dont est flanqué le *presbyterium* de la grande basilique de Timgad (Gsell, *ibid.*, p. 310); dans l'église de Morsot (*ibid.*, p. 234), la pièce placée à l'extrémité du bas-côté gauche avec lequel elle communique se termine également par une exèdre; on y a recueilli une grande quantité de calices en verre utilisés probablement pour les agapes.

Digitized by Google

Ces tombeaux de même travail que ceux de la crypte ne sont pas seulement posés les uns sur les autres, mais liés entre eux et unis aux murailles voisines par des couches de mortier. On en trouve également quelques-uns enterrés dans le sol en avant des portes percées dans la façade.

Au nord-est de l'église, contre le mur extérieur, a été postérieurement construite une citerne arrondie aux angles et beaucoup plus étroite à une extrémité qu'à l'autre [1]; l'eau y pénétrait et en sortait par deux ouvertures circulaires ménagées dans deux blocs de pierre placés l'un au niveau supérieur, l'autre au niveau inférieur du réservoir. A cette citerne est adossé un caveau funéraire voûté en berceau, dont le sol est recouvert d'une mosaïque où sur un fond blanc se détachent des torsades rouges et noires dont les enlacements donnent naissance à des médaillons carrés. Le mur nord dans lequel est pratiquée une petite niche qui, au moment de la découverte, renfermait les débris d'un crâne, est entièrement revêtu d'un enduit briqueté destiné à protéger la construction contre les infiltrations de la citerne. A l'intérieur de la pièce, des sarcophages avaient été disposés contre les murs de l'ouest et du nord; un troisième cercueil, le plus récent, était placé en travers de la porte ouvrant sur le dehors, elle-même obstruée extérieurement par une muraille. Sans doute, encore plus tardivement, à une époque où la voûte était déjà effondrée, de petites tombes faites de pierres grossièrement assemblées furent adossées à cette dernière cuve. A l'ouest du caveau, on trouve une petite salle séparée de celle aux sarcophages par une murette faite en grande partie de débris architecturaux; dans le fond, au-dessus d'un sarcophage placé dans l'alignement du contrefort obstruant la sacristie de droite, se dresse un mur très épais supportant les restes d'une petite terrasse encadrée par la crête des murs voisins. A l'opposé, un grand réservoir trapézoïdal [2] dont les conduites

1. Longueur, 3 m. 30; largeur, 1 m. 35 et 0 m. 50; solin à la partie inférieure. Le fond de ce bassin, comme celui des diverses constructions qui s'y adossent, est à un niveau sensiblement plus bas que le sol de l'église.

2. Il est probable que ces bassins étaient alimentés par l'eau provenant

Digitized by Google

d'arrivée et de sortie des eaux ont été obstruées volontairement, est adossé au caveau; le long du mur septentrional est placé un grand sarcophage dont le couvercle est fixé à la cuve par des scellements de plomb coulé dans des encoches en queue d'aronde.

On a trouvé, en déblayant l'église, un certain nombre d'inscriptions qui n'étaient pas en place [1]. La plus intéressante est gravée sur une plaque de marbre dont les vingt-six fragments ont été recueillis dans l'exèdre de l'annexe occidentale : *In nomen Dei et in nomen Marturoru[m] Exupius reddit votum hunc port[i]cu[m] s[(uis) sumpti]bu[s] extruxit* [2]. A quelques mètres en contre-bas de l'édifice gisait un bloc de pierre (hauteur, 0 m. 33; longueur, 0 m. 74; épaisseur, 0 m. 20) qui portait : *Sancti ac beatissimi martyres, petimus in mente habeatis ut donatur vobis Symposium, Mammari[um], Grani[um], Elpideforum, qui hæc cubicula quattuor ap(ud) c(or)p(ora)? m(artyrum?)* [3] *suis sum[p]tibus et suis operibus perfecerunt.*

On a quelque peine à identifier le portique et les *quattuor cubicula* mentionnés par ces textes. Il est vraisemblable toutefois que la construction de l'église [4] dans une région aussi éloignée de la cité fut imposée par la présence en cet endroit [5]

des toitures de l'église; toutefois, il convient de rappeler qu'un peu au-dessus du monument existe encore dans une maison arabe une source, celle qui vraisemblablement amena la création en cet endroit d'une petite chapelle de Neptune connue par une inscription métrique (*C. I. L.*, VIII, 26492).

1. Sur d'autres fragments découverts, cf. L. Poinssot, *Nouv. arch. des miss.*, XVIII, p. 174-177; *C. I. L.*, VIII, 27335, 27337, 27338, 27339.

2. L. Poinssot, *op. cit.*, p. 170-171, nº 99; *C. I. L.*, VIII, 27332.

3. M. Monceaux, qui a consacré un très long commentaire à ce texte (*Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. 87-104 et pl. IX), suppose que *symposium* est pour *convivium* et propose la lecture suivante : *ad c(onvivia) p(ro) m(artyribus)*. Notre restitution n'est donnée qu'*exempli causa;* d'autres explications ont été tentées : *ad p(edes) c(entum) p(lus) m(inus)* (Merlin et L. Poinssot, *ibid.*, 1907, p. CCXLV-CCXLVI), *ad c(entum) p(edes) m(artyrum)* (Leclercq, *op. cit.*, VI, col. 1524-1525). Cf. *C. I. L.*, VIII, 27333.

4. Des textes anciens et des découvertes archéologiques faites en divers lieux de la Tunisie prouvent que certaines basiliques d'Afrique construites dans des cimetières servirent au culte régulier (Gsell, *op. cit.*, II, p. 120).

5. De même près d'Orléansville, une église *in memoria Apostolorum*, située

Digitized by Google

des sépultures des *sanctissimi ac beatissimi martyres* [1]; c'est sans doute le même motif qui amena tant de fidèles à se faire ensevelir dans d'anonymes sarcophages entassés soit dans la crypte et les annexes, soit au pourtour de l'église [2].

Le monument dont la construction est si médiocre a été sans doute édifié soit pendant le dernier quart du IVe siècle, soit plutôt même au début du Ve; c'est seulement à cette époque [3] que le théâtre, sinon le temple de Saturne, a pu être à tel point abandonné qu'il ait servi de carrière [4]. Le sarcophage de *Victoria* qui, lors des travaux d'édification, fut incorporé dans le mur méridional de la crypte, ne semble pas antérieur aux premières années du Ve siècle, puisque l'épitaphe de la religieuse est accompagnée d'une croix monogrammatique [5]. Des fragments d'inscriptions, trouvés dans les déblais, portent tantôt le chrisme qui, fréquent au IVe siècle, n'est tombé en désuétude qu'au cours de la première moitié du Ve [6]. Le texte relatif aux *quattuor cubicula* aurait été gravé,

dans un cimetière, abrite un grand nombre de sépultures. Le monument paraît avoir été élevé à la fin du IVe siècle (Gsell, *op. cit.*, p. 119 et 241).

1. Elle rentre dans la catégorie assez nombreuse des édifices bâtis dans des cimetières, ordinairement sur des corps de martyrs, telles la basilique de Sainte-Salsa à Tipasa (Gsell, *ibid.*, p. 323-333) et celle de Mcidfa à Carthage (Delattre, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1908, p. 68-69).

2. Il ne serait pas impossible qu'on fût déjà en présence ici de ces sépultures signalées par M. de Mély (*Bull. des Antiq. de Fr.*, 1923, p. 114-117), intentionnellement placées *sub stillicidio*, sous le larmier du toit de l'église qui, pendant des siècles, devait laisser tomber sur le corps du défunt la purification, sans cesse renouvelée, d'une eau perpétuellement bénite.

3. Il semble bien que les bases découvertes au théâtre proviennent, au moins en grande partie, du Forum. Comme ce transfert ne pourrait avoir eu lieu que postérieurement à la Tétrarchie (L Poinssot, *Nouv. arch. des miss.*, XXII, p. 197, nº 3), le monument aurait été encore utilisé au IVe siècle.

4. On a employé pour bâtir l'église des fragments empruntés aussi bien au mur intérieur ou à la colonnade extérieure du portique situé au sud de la scène qu'aux arcades entourant la *cavea* (L. Poinssot, *ibid.*, XXI, fasc. 8, p. 79, nº 4). A l'extrémité sud-ouest de la scène auraient été mis au jour des murs de basse époque revêtus d'un enduit sur lequel étaient peints des oiseaux et des feuillages (Carton, *Mém. présentés à l'Acad. des Inscr. par divers savants*, 2e série, XI, 2, p. 169-170).

5. Monceaux, *Ant. de Fr.*, *Centenaire*, p. 311.

6. Leclercq, *op. cit.*, III, col. 1502 et 1504 ; voir néanmoins Monceaux, *Hist. litt. de l'Afr. chrét.*, III, p. 193.

Digitized by Google

d'après M. Monceaux [1], soit à la fin du IVe siècle, soit au début du Ve. C'est sans doute au Ve siècle qu'ont été moulés les carreaux de terre cuite, d'une exécution assez soignée, dont on a retrouvé un spécimen [2], mais rien ne démontre qu'ils aient décoré l'édifice primitif. Seule l'identification qui n'est pas prouvée de la salle à exèdre avec une salle d'agapes amènerait à faire remonter le monument à une époque un peu antérieure aux dernières années du IVe siècle [3].

***

Le caveau déblayé en 1913 est situé à 25 mètres environ au sud-ouest de l'église. Pratiqué en majeure partie dans une anfractuosité du sol, il est de forme rectangulaire et mesure 10 m. 50 de longueur sur 9 m. 85 de largeur. A l'est, il est flanqué d'un escalier [4] de sept marches qui paraît avoir été entièrement renfermé dans une cage de maçonnerie; les murs latéraux qui subsistent seuls sont collés et non liés au caveau. Les parois de celui-ci, exceptionnellement épaisses [5], sont constituées par un noyau de blocage protégé sur la face intérieure du monument par un revêtement assez irrégulier de pierres de taille de moyen appareil; à l'extérieur, les façades

1. *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. 90. Si l'on en juge d'après la manière dont elle est gravée, cette inscription est postérieure aux deux textes de *Thugga*, datant l'un de 376 (*C. I. L.*, VIII, 26568; Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, 533), l'autre de la période 379-383 (*C. I. L.*, VIII, 26659), tous deux, comme l'épitaphe, de caractère monumental.

2. Un angle seulement du carreau est conservé : dans un cadre, une rosace; le bord est orné de fleurons (Merlin, *Cat. du Mus. Alaoui.*, suppl., p. 280, L, n° 81).

3. Dès 392, saint Augustin demande à son ami Aurelius, évêque de Carthage, qu'on interdise les banquets dans les églises. Postérieurement à cette date, la construction d'une salle d'agapes est peu vraisemblable, bien que l'usage n'ait été formellement condamné que par un canon du concile d'Hippone de 393, confirmé par le concile de Carthage de 397 (Monceaux, *Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. 98-92).

4. Longueur, 3 m. 35; largeur, 2 m. 25; épaisseur des murs de la cage de l'escalier, 0 m. 50.

5. Épaisseur 1 m. 25. Les murs s'élèvent encore au-dessus du sol du caveau à une hauteur variant de 2 m. 80 à 1 m. 10.

Digitized by Google

antérieure et postérieure ainsi que les angles ont un parement de grandes dalles de pierre posées de champ [1]; la partie médiane des murs latéraux est en moellons de dimensions moyennes. Sous la poussée des terres la muraille occidentale, malgré son épaisseur, accuse actuellement une forte convexité et des tassements se sont produits au nord et au sud dans la construction. Aux quatre angles sont disposés des piliers en grosses pierres de taille destinés à supporter une voûte d'arête. Bien que moins importants qu'à l'église voisine, les emprunts de gros matériaux à des monuments ruinés sont encore assez fréquents.

Au bas de l'escalier s'ouvre une porte jadis fermée par un verrou; au fond du caveau et sur les côtés sont pratiquées dans les parois, à 1 m. 50 du sol, des niches rectangulaires, hautes et profondes de 0 m. 45, larges de 0 m. 40, entièrement revêtues de dalles posées de champ; au-dessus d'elles et de chaque côté de la porte, il y a d'autres niches plus petites, peut-être destinées au luminaire. Un des blocs du mur méridional présente un grand phallus sculpté en bas-relief.

Au milieu du caveau, une sorte d'allée a été laissée libre; de chaque côté sont répartis un certain nombre de sarcophages, placés les uns perpendiculairement, les autres parallèlement au passage. Dans le sol même de l'allée, immédiatement en avant de la porte, un fidèle était enterré dans une fosse recouverte d'une mosaïque (1 m. 10 × 0 m. 55) posée sur béton qui portait en gros cubes noirs se détachant sur un fond blanc un rectangle et une épitaphe interlignée : *Vitellius Cirspinu in pace vixit anis octo* [2]. A 6 mètres environ de l'entrée était une autre tombe, en partie cachée par les sarcophages qui bordent le couloir central; elle était couverte d'une dalle dans laquelle était incrustée une mosaïque [3], également sur béton (2 mètres × 0 m. 90), malheureusement

1. Par suite de leur encastrement dans le sol, les murs ne dépassent que d'une faible hauteur le niveau des terrains environnants.

2. Comprendre : *Crispinus... vixit annis octo* (Merlin, *Cat. du Mus. Alaoui*, 2e suppl., p. 15, A, nº 388).

3. *Ibid.*, nº 389. Les deux tombes sont actuellement au Musée du Bardo.

Digitized by Google

mutilée, dont le motif central occupait le milieu du passage. Un enfant y est représenté de face, assis sur un siège ayant l'aspect d'un grand coffre parallélipipédique sur lequel est placée une sorte de banderole [1]; il porte une toge blanche dont les plis sont marqués par des cubes gris, blancs et jaunes, sous laquelle apparaît un autre vêtement également blanc; les pieds sont chaussés de sandales. La main gauche posée sur les genoux a en partie disparu; le bras droit est levé, la main avec la paume en dehors, l'index dressé; la tête paraît nue [2]. Les quatre angles du tableau, qui est encadré de denticules rouge foncé, sont occupés par des rinceaux sortant de gros fleurons lotiformes à cœur jaune, feuilles vertes, nervures et contours noirs. Les rinceaux de la partie supérieure portent à gauche des roses, à droite des épis, ceux d'en bas, à gauche, des olives, à droite des pampres et des raisins, symbolisant les quatre Saisons [3]. Les rinceaux de gauche sont gris vert, ceux de droite partie vert, partie ocre; le décor végétal est extrêmement stylisé : les roses affectent la forme d'un trident vert dont les branches extérieures limitent le bas d'une sorte de flamme rouge, blanche et rose, à l'exception du sommet rouge; les feuilles qui les accompagnent ont la pointe rendue par des cubes bleus; — les épis à longues barbes, ocre foncé ou clair et leurs longues feuilles vertes montrent un dessin tourmenté; — les olives sont tantôt marron, tantôt noires. Personnage et rinceaux se détachent sur un fond blanc, mais les fleurons reposent sur des bandes de cubes grisâtres [4]. Au-dessus et de part et d'autre du buste de l'enfant est inscrit, en cubes

1. Le coffre est en cubes violacés, l'arête latérale étant indiquée par une ligne de cubes blancs, les autres par des cubes noirs.

2. Le sommet de la tête est figuré par des cubes roses et jaunes; au-dessus des oreilles quelques cubes noirs limitent ce que nous considérons comme une chevelure rasée, mais qu'on pourrait à la rigueur interpréter comme une calotte épousant les formes du crâne.

3. Dans la mosaïque de la Chebba (Gauckler, *Inv. des mos. de la Gaule et de l'Afr.*, II, n° 26, pl.), — beaucoup plus ancienne que la nôtre, — roses, épis, pampres et olives sortent également de fleurons décoratifs, mais ils encadrent les figures des quatre Saisons.

4. Il n'existe que très peu de chose de celle sur laquelle reposent les rinceaux d'olives et d'épis.

Digitized by Google

noirs, le texte suivant : *D. M. S. summa[e] bonitatis et ingeni puer Q. Papiri[u]s Fortunatianus Eusebius vix. an. VI* [1].

Les diverses couleurs du tableau, peu nombreuses, sont en général rendues par des marbres; néanmoins, pour les verts et les blancs des fleurons ou des feuillages, on a fait usage de cubes de verre. Le dessin est sommaire bien qu'assez correct; les contours sont souvent cernés assez brutalement par des lignes de cubes noirs.

La série des mosaïques recouvrant directement une sépulture païenne, série dans laquelle se range l'image de Fortunatianus, ne comprenait jusqu'à présent, croyons-nous, que six tombes, cinq de *Thaenae* (Thina), la sixième, actuellement disparue, d'El-Kantara (Djerba), sur lesquelles le nom du défunt est accompagné dans un cas de roses et de guirlandes, ailleurs de portraits du personnage soit à cheval, soit banquetant [2]. La mosaïque de *Thugga*, comme celles précédemment mises au jour, est un peu antérieure aux plus anciennes tombes chrétiennes [3], — constituées et décorées de la même façon — qui ont été découvertes en grand nombre en Afrique du Nord [4].

1. Dans *ingenii*, faute de place, NI a été inscrit au-dessus de GE. Le bas des dernières lettres AN manque; elles sont suivies d'une sorte de 4 qui paraît bien être un six cursif (cf. Cagnat, *Man. d'épigr. lat.*, 4e édit., p. 30), qui n'est guère usité qu'à partir du IVe siècle (Leclercq, *op. cit.*, II, col. 2317).

2. Gauckler, *op. cit.*, II, nos 9, 23, 27; Merlin, *ibid.*, suppl., nos 23-27, planche. Dans une des tombes de *Thaenae*, celle de Leontius, les roses sont stylisées de la même façon que dans la tombe de Fortunatianus. La technique des mosaïques funéraires de *Thaenae* présente une certaine analogie avec celle du tombeau de *Thugga*, en particulier au point de vue de l'emploi des smalts (cf. Massigli, *Musée de Sfax*, p. 9, no 24, où, par erreur, les mosaïques qui nous occupent sont données comme trouvées dans la nécropole chrétienne).

3. Nous attribuerions volontiers à la fin du IIIe siècle ou au début du IVe les mosaïques tombales païennes de *Thaenae* et de *Thugga* (sur les mosaïques chrétiennes d'Afrique, cf. Leclercq, *op. cit.*, I, col. 716-722); contrairement à ce qu'a indiqué Gauckler (*Mon. Piot*, XIII, p. 183, no 5), aucune mosaïque tombale chrétienne ne paraît antérieure au IVe siècle.

4. Soit en Tunisie, soit en Algérie, il a été mis au jour environ quatre cents mosaïques tombales d'époque chrétienne. L'Espagne n'a fourni qu'un très petit nombre de monuments de ce genre (Leclercq, *op. cit.*, V, col. 516-517; Lantier, *Bull. hispanique*, XXVI, p. 388-389). Nous ne croyons pas que dans les autres parties du monde romain on ait, avant le moyen âge, usé de la mosaïque pour recouvrir les sépultures; en Gaule, par exemple, les plus an-

Digitized by Google

Par contre, ces pavements couvrant des tombes païennes paraissent bien être — les uns et les autres — postérieurs à des monuments également funéraires, dont pour notre part nous les supposerions volontiers plus ou moins directement dérivés, — les cippes avec table supérieure revêtue d'une mosaïque [1] où parfois, ainsi qu'à *Thugga*, le défunt est représenté.

Quant aux sarcophages, ils sont disposés avec assez peu de soin et plutôt entassés que rangés; généralement ils ne reposent pas directement sur le sol dont ils sont isolés par de grosses pierres empruntées de-ci de-là, entre autres un fragment de canalisation et un bas-relief représentant Mercure [2].

La plupart des tombeaux sont, comme ceux de l'église voisine, de grandes cuves de pierres monolithes d'environ 2 m. 10 de longueur sur 0 m. 80 de largeur, hautes de 0 m. 63, épaisses de 0 m. 08 sur les grands côtés, de 0 m. 10 sur les petits, profondes de 0 m. 41 et arrondies intérieurement aux extrémités; leurs couvercles qui débordent et dont la partie supérieure seulement est dégrossie ont 2 m. 30 de longueur sur 0 m. 80 de largeur et 0 m. 20 d'épaisseur; ils sont fixés par des scellements de plomb coulé dans des encoches en queue d'aronde.

ciennes mosaïques tombales ne datent que du XIe et du XIIe siècle (Lafaye, *Inv. des mos. de la Gaule et de l'Afr.*, I, nos 910, 1145, 1147, 1626).

1. Sur la table d'un cippe de Sousse (Gauckler, *Inv. des mos. de la Gaule et de l'Afr.*, II, no 204) figure un portrait d'enfant accroupi. A Sousse également sont revêtues de mosaïques la table protégée par une niche d'un cippe en blocage et la plate-forme d'un hémicycle où sont noyées des urnes funéraires; à Carthage le dessus d'un grand tombeau maçonné en forme de cippe est orné d'une mosaïque géométrique (*ibid.*, nos 206, 207, 872). Il n'a pas, jusqu'à présent, été découvert en Afrique de stèle avec portraits en mosaïque des défunts, telle que celle retrouvée aux environs de Sidon (Contenau, *Syria*, I, p. 223-226); on notera que sur cette stèle, monument encore unique dans son genre, les portraits se détachent sur un champ quadrillé comme sur deux des mosaïques tombales de *Thaenae* (Gauckler, *op. cit.*, II, nos 24 et 25, pl.).

2. Le dieu est figuré dans une sorte de niche, nu, le corps portant sur la jambe droite; de la main gauche, il tient le caducée; de la droite, une bourse; à ses pieds, un coq à droite, une tortue à gauche; en haut à droite, un scorpion; hauteur, 1 m. 04; largeur, 0 m. 36. On notera que Mercure est représenté d'une façon à peu près identique sur un bas-relief d'*Uchi Majus* (Merlin et L. Poinssot, *les Inscriptions d'Uchi Majus*, p. 26-27, no 4).

Digitized by Google

Trois cependant font exception, leur face antérieure étant décorée de strigiles encadrant un motif central. De celui-ci, il ne reste sur l'un que le bas d'une colonne. Sur un autre, deux poissons affrontés sont séparés par un canthare. A la partie inférieure du dernier, les strigiles forment comme une sorte de petite niche autour d'une colonnette à chapiteau composite dont la base à trois tores est sur dé carré, tandis qu'à la partie supérieure, deux griffons accroupis, à tête d'aigle et ailes recoquillées, occupent une large place de part et d'autre d'un cratère côtelé et godronné, surmonté d'une grande feuille lancéolée, au-dessus duquel chacun d'eux lève une de ses pattes antérieures; il y avait au moment de la découverte, aussi bien sur les griffons que sur le cratère et la colonnette, des traces de dorure [2].

Si, dans tous ses détails, fontaine source de vie, vase et griffons, figures du fidèle [1] et de l'éternité, le bas-relief du troisième sarcophage a un caractère symbolique, fort bien adapté à sa destination, il n'en a pas moins été inspiré, croyons-nous, plus ou moins directement par des monuments réellement existants. Dans l'atrium de certains édifices, se dressait, en effet, une fontaine : à Saint-Pierre du Vatican, celle-ci consistait en une grande pomme de pin en bronze d'où l'eau tombait dans une vasque carrée sur laquelle étaient sculptés des griffons [2]; sur une porte en bronze de Salerne, une autre fontaine est reproduite : deux griffons, la patte levée, flanquent un bassin au milieu duquel se dresse une colonne à chapiteau portant une large coupe godronnée, elle-même surmontée d'un dispositif terminé par une *pinea* [3];

1. Sur la dorure des marbres, cf. Préchac, dans *Rev. archéol.*, 1920, I, p. 248. On a trouvé dans le caveau un certain nombre de lampes chrétiennes, parmi lesquelles il convient de signaler celles décrites dans le *Catalogue du Musée Alaoui*, 2e suppl., p. 276 et 278, K, nos 2574 et 2593.

2. Le fidèle est le *vas Christi*; aussi sur les mosaïques tombales, si le cratère et l'orant occupent la même place, ils ne se trouvent jamais ensemble (Leclercq, *op. cit.*, I, col. 719).

3. Leclercq, *op. cit.*, II, col. 1958-1962.

4. De Beylié, *l'Habitation byzantine*, p. 132. Il n'y a pas lieu de s'étonner de l'existence auprès du bassin de statues de griffons : à Constantinople, dans

Digitized by Google

une mosaïque de Daphni montre également au-dessus d'une colonne une autre vasque surmontée d'une pomme de pin d'où jaillissent quatre jets d'eau [1].

Par incompréhension du modèle qu'il reproduisait, le sculpteur [2] a interprété comme une feuille la pomme de pin et a attribué à une partie de l'ouverture du vase les mêmes dentelures accompagnées de trous de trépan que celles figurées sur les anses. D'autre part, si les griffons ne sont pas placés comme ils le devraient de part et d'autre de la base de la colonne, c'est qu'il y a eu contamination de deux motifs, l'un comportant la vasque entre les deux animaux, l'autre un grand vase avec sa colonne [3].

La façon même dont est construit l'édifice paraît indiquer qu'il date d'une époque postérieure à la Tétrarchie. Néanmoins, la tombe de Fortunatianus semble prouver

le palais impérial, une fontaine était entourée de dragons; à l'Alcazar Zahara, près de Cordoue, la vasque de jaspe était surmontée d'un cygne d'or.

1. Leclercq, *op. cit.*, II, col. 1962-1963. A Bieda, dans la province de Viterbe, existe encore une colonne ayant ainsi supporté une vasque et que sa dédicace permet de reporter à la première moitié du IVe siècle (*ibid.*, col. 1955-1956). Sur un sarcophage attribuable au Ve siècle, trouvé à Alberno-Leziane, il faut reconnaître non pas des vases à long pied, mais des vasques-fontaines portées sur colonnes, de chaque côté desquelles sont reproduits des cancels (Mancini, *Atti del Accad. dei Lincei*, 1914, XI, p. 192-193, fig.).

Nous avons cru devoir ne signaler ici que les fontaines à pomme de pin des monuments chrétiens; il est cependant tout à fait probable que ce dispositif avait été primitivement imaginé pour des usages profanes : sur le seuil en mosaïque de l'une des portes des bains de Pompeianus, à l'oued Atmenia, est figuré, très stylisé, un canthare godronné, à anses en S, à col décoré de losanges, que surmonte une pomme de pin où l'eau ruisselle. Le canthare qui, croyons-nous, n'a jamais été signalé, est reproduit sur la planche IV des *Plans des mosaïques des bains de Pompeianus, près de l'oued Atmenia.* Sur les mosaïques des bains de Pompeianus, cf. de Pachtere, *Inv des mos. de la Gaule et de l'Afr.*, III, p. 62, nº 263.

2. On serait tenté d'en déduire qu'autour de lui (cf. par exemple, la vasque de Zaghouan et celle de Tébessa, Leclercq, *op. cit.*, I, col. 707-708; II, col. 1957-1958) les églises ne présentaient pas de fontaines ayant une réelle ressemblance avec celles dont les monuments d'Italie et de Grèce offrent d'assez nombreux exemples.

3. Sur une mosaïque de Ravenne, au-dessus d'une colonne cannelée à chapiteau corinthien, est une coupe à pied au centre de laquelle se dresse une tige d'où s'échappe l'eau (Leclercq, *ibid.*, II, col. 1963, fig. 2028).

Digitized by Google

que la famille à laquelle le caveau [1] était destiné n'était pas encore convertie au chritianisme; elle ne tarda pas sans doute à l'être.

L. POINSSOT et R. LANTIER.

1. C'est sans doute pour des urnes funéraires qu'avaient été prévues les plus grandes niches que nous avons signalées plus haut. Sur des hypogées analogues, cf. Gsell, *Mon. ant. de l'Algérie*, II, p. 50-54 ; en Tunisie, ces édifices sont assez rares, cf. cependant Gauckler, *Bull. arch. du Comité*, 1898, p. 335-337 (caveau de Bordj-el-Youdi); Ordioni et Maillet, *ibid.*, 1903, p 538-552 ; 1904, p. 444-446 (hypogées de Sousse).

Digitized by Google

PIERRES GRAVÉES

REPRÉSENTANT LA LÉGENDE DU CAPITOLE

En 1899, Ernest Babelon expliquait une petite intaille sur cornaline, qui venait d'entrer, avec la belle collection Pauvert de la Chapelle, au Cabinet de France. Il y reconnaissait, avec la perspicacité dont il a donné tant de preuves, la légende de la fondation du Capitole [1].

La pierre représente, en effet, un personnage barbu, debout, drapé dans une toge et tenant une baguette. A ses pieds, sur un amas de déblais, une tête humaine. A la droite du personnage central, deux statues, l'une sous la forme d'une tête barbue sur un cippe carré; l'autre entière est nue, la jambe droite ployée. A la gauche du personnage central, une autre statue nue, d'aspect juvénile; et enfin, à droite encore, un autre personnage barbu, drapé dans une toge et assis (fig. 1).

Fig. 1.

Ernest Babelon voyait logiquement dans le personnage au milieu de la scène un pontife avec son bâton augural, qui examine la tête trouvée en creusant les fondations du temple de Jupiter. Quant aux figures autres que le personnage assis à droite, le savant conservateur du Cabinet des Antiques avait évidemment raison d'y reconnaître les statues de Terminus, de Mars et de Juventus, c'est-à-dire des dieux dont les sanctuaires avaient été élevés antérieurement par les Sabins. On sait que, d'après les légendes relatives à la fonda-

1. *Collection Pauvert de la Chapelle. Intailles et camées donnés au dép. des méd. et ant. de la Bibliothèque nationale. Catalogue.* 1899, gr. in-8, p. 44, n° 111, fig. grandie, pl. VII, fig. photot.

Cf. une note du même auteur dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1899, p. 246.

Digitized by Google

tion du Capitole, ces divinités avaient refusé de céder la place à Jupiter [1].

L'intaille de la collection Pauvert de la Chapelle, certainement trouvée à Rome ou dans les environs, représente une scène où plusieurs légendes sont entrées en composition. Ernest Babelon n'a pas eu tort de dire que la pierre traduisait « les contes populaires qui avaient cours à Rome, à l'époque impériale, relativement à la fondation du Capitole [2] ». La précieuse petite intaille est, en effet, d'un style qui convient parfaitement aux premiers temps de l'Empire.

Mais Babelon ne connaissait que cette intaille avec le type de la légende du Capitole, et il ne fut pas amené à se préoccuper de la date probable de la formation de cette légende.

Une autre pierre avait passé inaperçue depuis 1887, date à laquelle elle avait paru en vente publique, avec la collection de Montigny. Le rédacteur du Catalogue de vente n'avait pas tenté d'expliquer le sujet qu'il décrivait en ces termes :

« Homme barbu, debout à gauche, la poitrine nue; à la main droite une baguette qu'il dirige vers une tête imberbe placée à ses pieds. Devant lui, deux personnages drapés, regardant attentivement cette tête. Cornaline brûlée; hauteur 18 millimètres [3]. »

Il est évident que le sujet de l'intaille de la collection de Montigny est le même que celui de l'intaille de Pauvert de la Chapelle. Mais le type est simplifié ou plutôt il s'agit d'un type probablement plus ancien. Car, en analysant le sujet de la pierre décrite par Ernest Babelon, on s'aperçoit qu'elle représente une fusion de plusieurs légendes distinctes, relatives à des phases consécutives de la construction du temple de Jupiter.

D'abord, lorsque Tarquin le Superbe [4] décida de commencer

1. Dionys. Halic. III, 69, (éd. Ad. Kiessling et Victor Prou, Didot, p. 185-186); résistance de *Terminus* et de *Juventus*. Ovide, *Fast.*, II, 667 et s.; résistance de *Terminus*.

2. *Collection Pauvert de la Chapelle*. Préface, p. XXI.

3. *Collection de Montigny. Pierres gravées*. Paris, 1887 (vente du 23 au 25 mai; expert, H. Hoffmann). La préface du catalogue est signée Fröhner.

4. Selon la croyance de Tite-Live (I, 55). Denys d'Halicarnasse (III, 69)

Digitized by Google

l'édifice, on hésita sur l'emplacement à choisir, car d'autres divinités avaient des autels sur la colline dite d'abord *Saturnius mons*, puis *mons Tarpeius*, à cause de traditions qui se rapportaient à Saturne et à Tarpeia. Le dieu Terme refusa de céder la place; Juventus et Mars [1] passaient pour en avoir fait autant. Ceci forma la trame d'une première légende.

Ensuite un autre prodige aurait déterminé le choix du nom. Alors qu'on creusait le sol, on trouva la tête d'un homme, aussi fraîche que si elle venait d'être coupée [2].

Servius, dans son commentaire de l'*Énéide* [3], dit que cette tête était celle d'un certain *Olus* [4] ou *Olius* ou *Tolus*.

Tarquin, frappé de ce prodige, envoya consulter Olenus Calenus, le plus célèbre des devins d'Étrurie, qui pensa à une explication favorable à son propre pays. Mais la tête avait été trouvée à Rome et il fallut conclure de ce fait que Rome serait un jour la capitale de l'Italie.

C'est cet épisode qui forme le centre du sujet de l'intaille de Pauvert de la Chapelle et aussi, avec une variante, l'unique sujet de la pierre de Montigny. Aucune indication n'a été fournie sur le style de cette dernière intaille, qui, méconnue, n'a malheureusement pas été reproduite.

Mais peu de temps après la note d'Ernest Babelon, une série assez nombreuses d'intailles, de types voisins de celui de la pierre de Montigny, était publiée par Furtwængler.

Je laisse de côté un groupe de six intailles qui représentent une figure jeune, debout ou assise, tenant quelquefois des

paraît croire que le prodige arriva sous Tarquin l'Ancien, qui avait transformé le sol de la colline.

1. Cf. Saint Augustin, *Civ. Dei*, IV, 23.

2. Denys d'Halicarnasse, *loc. cit.*; Dion Cassius, Fr. 11, 8. Cf. Tite-Live, I, 55 : « Caput humanum integra facie. »

3. Servius, *ad Aen.*, VIII, 345. On a compris, depuis longtemps, que ce n'était pas la véritable explication du nom *capitolium*. On a préféré dire que *capitolium* venait de *caput*, comme *territorium* de *terra*. Sans entrer dans une voie difficile, et tout en notant, en passant, la forme *capitodium*, qui aurait subi le changement sabin de *d* en *l* (A. Ernout, *les Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, 1909, p. 135), je remarque que, souvent, on a oublié l'oppidum hernique, *capitulum hernicum* (Pline, *H. N.*, III, 9, 11; Strabon, V, 3, 10).

4. Arnobe, *Adv. Gent.*, VI, 7.

Digitized by Google

tablettes, et regardant une tête posée devant elle. Il est possible que cette scène soit, comme l'a dit Furtwængler [1], à rapprocher de la peinture d'un vase attique du ve siècle, et que ces représentations soient en relation avec la tête d'Orphée enfouie près de Lesbos et avec les livres orphiques et les oracles. Que ce sujet ait pénétré en Étrurie, ce n'est pas un fait étonnant, les relations de ce pays avec la Grèce étant bien connues. Mais l'archéologue allemand paraît avoir cru que les intailles précitées pouvaient expliquer celles où sont figurées plusieurs personnages qui regardent une tête posée à leurs pieds [2].

Je préfère considérer les deux groupes de pierres gravées comme des ensembles tout à fait distincts. Je vais décrire rapidement les intailles qui, dans le recueil de Furtwængler, se rattachent à la série étudiée spécialement ici.

Sans essayer de les classer chronologiquement avec une grande précision, on peut dire que les pierres gravées, reproduites et décrites par l'archéologue allemand, appartiennent à un art déjà évolué, qu'on peut qualifier de romain.

Les types sont variés, surtout sans doute parce que les graveurs ont simplifié quelquefois la scène. En effet, sur un *nicolo* (agate à couches bleuâtre et brunes) du Musée de Berlin, nous voyons seulement un homme barbu, tenant une baguette dirigée vers la tête posée sur le sol [3] (fig. 2).

Dans une autre intaille, le devin avec sa baguette n'est plus seul, il a une assistance composée d'un seul personnage barbu, qui lui fait face, et dont le costume est une tunique courte ressemblant à l'exomide [4].

Puis viennent trois intailles de style différent entre elles,

1. A. Furtwængler, *Die antiken Gemmen*, 1900, t. III, p. 248 et 249.

2. Bien qu'ayant connu tardivement la publication de Babelon (qu'il signale en reproduisant l'agrandissement p. 451, fig. 233), Furtwængler n'a guère modifié l'opinion qu'il donnait, au tome III, p. 246 : « In der That wird die Deutung auch in diesem Kreise zu suchen sein; allein so ganz einfach ist sie nicht. »

3. A. Furtwængler, *op. cit.*, t. I, 1900, pl. XXII, n° 7; t. II, p. 106; cf. t. III, p. 245.

4. *Ibid.*, pl. XXII, n° 9; t. II, p. 107 (cornaline du Musée de Berlin).

Digitized by Google

mais qui dénotent simplement des mains plus ou moins habiles et aussi, au moins pour l'une, un art parvenu à un parfait développement.

Sur l'une des pierres, les trois personnages — les deux du premier plan barbus — sont groupés; mais la figure placée en arrière paraît entière [1], ce qui est un perfectionnement dont nous trouvons une autre manifestation sur une cornaline où la scène est inversée, avec les deux personnages de l'assistance qui se détachent nettement l'un de l'autre [2] (fig. 3 et 4).

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 5.

Enfin vient l'intaille sur cornaline, qui, par le style, peut être considérée comme la plus récente. L'augure seul y est barbu [3]. Les costumes ont changé; les draperies y ont une souplesse bien supérieure à celle des plis symétriques que nous remarquons sur les intailles que je considère comme antérieures (fig. 5).

Le recueil de Furtwængler contient encore d'autres pierres gravées qui peuvent être placées à côté des précédentes [4]. Mais bien qu'elles soient toujours des illustrations de la même légende, la fantaisie des graveurs en a fait des scènes

1. *Ibid.*, pl. XXII, n° 8; t. II, p. 107 (cornaline du Musée de Berlin). Trois pierres du British Museum, une du Musée Fol, et d'autres encore seraient très voisines comme type. Les trois intailles du British Museum (agate rubanée, calcédoine, sardoine) proviennent des collections Townley, Castellani et Blacas (A.-H. Smith, *A Catalogue of engraved Gems in the British Museum*, 1888, p. 184, nos 1705 à 1707, où les trois pierres sont indiquées comme représentant la découverte de la tête de Tolus). Le n° 1706, provenant de la collection Castellani, est donné comme d'authenticité douteuse.

2. Furtwængler, *ibid.*, pl. XXII, n° 14; t. II, p. 107.

3. *Ibid.*, pl. XXII, n° 13; t. II, p. 107.

4. *Ibid.*, pl. XXII, n° 12 (sardonyx); n° 15.

Cet auteur a reproduit aussi, en addition (t. II, p. 451-452, fig. 233), la pierre publiée par Babelon.

Digitized by Google

champêtres qui s'écartent trop du type primitif pour que j'en tienne compte ici [1].

Un nouvel élément de comparaison nous est apporté par une pierre gravée qui vient de parvenir entre mes mains.

Elle est, par le type, très voisine de plusieurs décrites brièvement plus haut d'après l'ouvrage de Furtwængler. Je vais cependant en donner une description plus étendue.

Un personnage barbu, vêtu d'une tunique qui paraît laisser nus le haut de la poitrine et les bras; ceux-ci sont baissés et de la main droite il tient une baguette avec laquelle il désigne une tête d'homme, barbue, posée sur le sol devant lui. En face du premier personnage, deux autres figures; celle du premier plan est barbue et drapée entièrement, les bras enveloppés dans sa toge; celle du second plan paraît imberbe et est drapée de la même manière, mais le graveur l'a représentée seulement à mi-corps. Ces deux personnages sont courbés et regardent attentivement la tête, qui est à leurs pieds.

Fig. 6.

Agate rubanée : hauteur, 0,0145; largeur, 0,010 [2] (fig. 6).

L'intaille est certainement authentique. Elle dénote un travail non seulement antique, mais d'une époque ancienne dans l'antiquité même. Les traces très nettes de la bouterolle [3] dans certaines parties du sujet, cheveux, épaules,

1. Je laisse aussi de côté une intaille de la Collection Duval (Genève), représentant un personnage lauré, assis, qui contemple une tête coupée qu'un homme agenouillé lui présente. M. W. Deonna estime qu'il s'agit de la tête de Pompée, présentée à César (*Aréthuse*, f. 6 et 8, 1925, p. 96, pl. III, 3, et XVIII, 56). Bien que la scène puisse être interprétée différemment, le doute est trop grand pour que je fasse état ici de ce type particulier.

2. La pierre est montée en bague. Elle provient d'une collection vendue récemment en Angleterre.

3. Je n'ignore pas que des traces analogues ont été reconnues sur des intailles de basse époque, dans diverses régions. Mais, dans ces cas-là, on peut, je crois, parler d'une interruption des traditions de la glyptique, d'une décadence qui

Digitized by Google

poitrine, mains et pieds; les traits parallèles, régulièrement, qui dessinent les draperies; le détail des visages et des pieds; tout indique que l'artiste est d'un pays et d'une époque où la glyptique n'est pas encore parvenue à son parfait développement. Ce n'est pas seulement la marque du talent incomplet d'un homme; c'est bien, pour ceux qui ont vu et étudié beaucoup de pierres gravées, le style encore ancien d'une région du monde antique, dont on a d'ailleurs de nombreuses intailles, classées peut-être d'une manière trop générale sous le nom d'*étrusques*.

Aussi bien les relations de la Rome antique avec les Étrusques étaient constantes.

Remarquons qu'un auteur a consigné un autre détail légendaire : la tête humaine, trouvée dans les fouilles exécutées pour la construction du temple, aurait porté des caractères étrusques [1]. Tout d'abord on pensera sans doute que c'est là une simple légende, qui n'a pas de sens.

Mais, au VIe siècle, l'Étrurie était un pays plus développé que Rome dans les sciences et dans les arts. Tarquin l'Ancien était originaire de ce pays-là. Il était donc naturel que Tarquin le Superbe fît venir d'Étrurie un grand nombre d'ouvriers pour travailler au temple de Jupiter [2]. Et, si l'on avait intérêt à fixer un point particulier pour l'emplacement du temple, un prince comme Tarquin le Superbe, qui avait acquis les trois derniers livres sibyllins, pouvait fort bien avoir organisé la découverte de la tête humaine, accompagnée, d'une manière quelconque, par une inscription étrusque, destinée à motiver l'envoi de députés au devin étrusque Olenus Calenus [3].

n'est plus en possession des ressources d'un art consommé. Ce ne peut être le cas pour l'intaille que je viens de décrire.

1. Isidore de Séville, *Etymol.*, 15, 231 : « Caput hominis litteris Tuscis notatum. »

2. Cf. A. Grenier, *le Génie romain*, 1925, p. 25.

La statue archaïque d'Apollon en terre cuite, trouvée à Véïes, avec d'autres débris, prouve le développement artistique de l'Étrurie au VIe siècle (cf. G.-Q. Giglioli, dans les *Notizie degli Scavi*, t. XVI, 1919, p. 33, pl. I à V)

3. Je rappellerai aussi le rôle d'un autre augure étrusque, qui donna une

Digitized by Google

L'histoire présente ainsi une trame où se combinent plusieurs renseignements épars dans divers auteurs.

N'oublions pas que les livres sibyllins ont, en diverses circonstances, inspiré aux Romains des sacrifices humains, destinés à expliquer, au moins une fois, un oracle relatif au sol de Rome. Ainsi, en 226 avant notre ère, lorsque la cité du Tibre craignit une nouvelle invasion gauloise, les pontifes suggérèrent d'enfouir deux Grecs et deux Gaulois, hommes et femmes vivants. Ainsi se trouvait accompli l'oracle sibyllin, qui portait que les Grecs et les Gaulois prendraient possession de Rome [1]. En 216, on recommença l'opération à peu près dans la même forme, exécution liée aussi à la consultation des livres sibyllins [2].

Tout ceci me porte à croire que la légende de la tête trouvée sur l'emplacement du temple de Jupiter a un fondement réel. Et les intailles, non pas isolées, mais en nombre important et dont quelques-unes présentent un type presque semblable, traité dans des styles différents [3], ces intailles prouvent, à mon avis, que la légende n'est pas née à l'aurore de l'Empire, mais qu'elle a des racines plus lointaines. Il est infiniment probable qu'un monument très ancien, à peu près contemporain de la fondation du temple, a servi de prototype aux artistes qui l'ont plus ou moins bien reproduit par la glyptique, à des époques successives. Et, dans cette hypothèse vraisemblable, on peut placer à une date déjà

explication du singulier oracle, entendu dans le bois sacré de Junon, au pied de l'Esquilin :

Augur erat : nomen longis intercidit annis ;
Nuper ab Etrusca venerat exsul humo.

(Ovide, *Fastes*, II, 443-4).

1. Plutarque, *Marcel.* III; Zonar, VIII, 19 (éd. L. Dindorf, t. II, p. 229); Orose, IV, 13 (éd. Zangemeister, p. 121).
2. Tite-Live, XXII, 57.
3. Pour certaines manifestations, on peut parler de style étrusque; puis, pour d'autres, de style romain, c'est-à-dire d'un style influencé par des éléments récents. On sait combien on hésite pour classer artistiquement la Louve du Capitole (J. Carcopino, dans *Bull. de l'Association Guillaume Budé*, n° 6, 1925. p. 34 à 38. Tir. à p. : *la Louve du Capitole*, 1925, p. 77 et s.).

Digitized by Google

reculée, vers le IIIe siècle avant notre ère, l'intaille qui est aujourd'hui entre mes mains [1].

Viennent ensuite diverses pierres publiées par Furtwængler, qui représentent plusieurs étapes du développement artistique de la scène.

Et enfin la dernière expression de la tradition paraît dans la minuscule cornaline, recueillie par Pauvert de la Chapelle, où l'on voit la légende du Capitole dans son ensemble et formant l'illustration parfaite de textes, plus ou moins précis, qui ont probablement tous un fond véritable.

ADRIEN BLANCHET.

1. J'ai dit que certains détails du travail font rapprocher la pierre des intailles considérées comme étrusques ou fabriquées pour les Étrusques. En général, ces pierres se présentent sous forme de scarabées ou scarabéoïdes. Mais souvent ces petits monuments ont été retaillés et transformés en intailles plates. Je ne crois pas que ce soit le cas pour l'intaille dont il est question ici.

Digitized by Google

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1924

M. Émile Chatelain a reçu, par l'intermédiaire d'un professeur suisse, un article publié par M. Norden dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, le 8 septembre 1924. M. Norden y reconnaît la fausseté du feuillet manuscrit de Plaute acquis par la Staatsbibliothek, signalée à l'Académie en 1922, en ajoutant une preuve chimique. Analysée par le professeur Schlenk, l'encre révèle la présence de l'éosine et de l'aniline, ce qui empêche d'y voir une écriture antique.

M. S., qui, suivant lui, vise l'agitation messianique, Reinach lit une note sur un passage de la lettre de Claude aux Alexandrins.

M. Paul Pelliot, au nom de la commission de l'École française d'Extrême-Orient, demande à l'Académie de proposer à M. le gouverneur général de l'Indo-Chine de nommer pour un an MM. Léon Fombertaux et Paul Revéron comme membres temporaires de l'École française d'Extrême-Orient, pour assurer le service de l'inspection des monuments historiques. Il en est ainsi décidé.

L'ordre du jour appelle l'élection des commissions chargées de dresser les listes des savants français et étrangers proposés pour la correspondance.

Sont élus pour les correspondants étrangers : MM. Senart, Pottier, Omont et Haussoullier; et pour les correspondants français: MM. Salomon Reinach, Omont, Croiset et Prou.

M. Paul Casanova achève la lecture de son mémoire sur les noms de quelques chefs sarrasins dans la *Chanson de Roland*.

M. André Godard communique à l'Académie le résultat des recherches exécutées par lui en Afghanistan sur le site de Ghazni, l'ancienne capitale de l'Empire ghaznévide. Cette ville, qui fut un moment le centre artistique et intellectuel du monde islamique, où, sous le nom d'art ghaznévide, naquit l'art musulman de l'Inde, n'avait pu être encore visitée par aucun archéologue. Elle fut détruite de fond en comble, en 1149 de notre ère, par Allaherddine Hassan et n'a conservé de son ancienne splendeur que deux tronçons de tours de victoire, quelques beaux mausolées et, comme le dit Amd Allah Mustofi, un parfum de sainteté qui lui valut le nom de « seconde Médine ». Cependant les mosquées, ziarats et tombeaux de Ghazni ont été construits ou reconstruits au moyen de matériaux empruntés aux ruines de l'ancienne ville. M. Godard y a retrouvé non seulement le tombeau déjà connu du sultan Mahmoud, le grand Ghaznévide, le conquérant de l'Inde, mais encore ceux de son père, Sévuk Tékine, et de son fils Mas'ud, ainsi que de nombreux fragments décoratifs parmi lesquels de magnifiques dallés de marbre précieusement ciselées, ornées d'arabesques, de frises d'animaux, d'inscriptions historiques et coraniques qui avaient servi de revêtement aux constructions

Digitized by Google

ghaznévides. Ces précieux vestiges, d'une grande valeur archéologique, nous permettent de nous représenter les monuments de Ghazni et de déterminer dès maintenant les origines, le développement et les influences de l'art ghaznévide.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE

M. André Godard termine la lecture commencée dans la dernière séance sur les résultats de sa mission archéologique à Ghazni (Afghanistan).

M. A. Meillet fait une communication sur les adjectifs en *u* dans les langues indo-européennes. Ces adjectifs présentent des particularités singulières. Le type de féminin que représente πολλή en regard de πολύς, et qui est en grec une survivance, se retrouve en gothique et en lithuanien. D'autre part, la formation de féminin du grec ἡδεῖα ne concorde pas avec celle de *svādvī* du sanskrit. Il doit donc y avoir ici innovation. En fait l'-*u*- des adjectifs du type grec ταχύς n'est pas essentiel : on ne le retrouve pas dans un adverbe tel que ταχά. Un adjectif comme γλυκύς a un doublet γλυκερός. La chose s'éclaircit si l'on songe que l'addition de *u*, propre au thème du masculin et du neutre et absent au féminin, sert simplement à donner à la racine le caractère d'adjectif. On aperçoit ici un procédé qui caractérise bien l'indo-européen. Il importe, pour chaque question, de se représenter l'indo-européen de la manière la plus précise et la plus réelle, autant que possible.

M. Holleaux communique le texte et la traduction d'une inscription grecque découverte à Corfou en 1912, qui contient une lettre d'un préteur romain adressée aux Corcyréens, et le commencement d'un sénatus-consulte dont la copie est jointe à cette lettre. M. Holleaux analyse les deux documents, qui présentent diverses particularités intéressantes, et montre qu'ils doivent être de peu de temps postérieurs à l'an 166 avant notre ère.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DU 21 NOVEMBRE

Le Président prend la parole pour proclamer les prix et les récompenses décernés en 1924, et pour rendre un dernier hommage à ceux des membres et des correspondants de l'Académie décédés au cours de l'année.

M. Adrien Blanchet fait une communication sur *Une Faustine à Rome au XVIe siècle.*

Le secrétaire perpétuel donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Charles Clermont-Ganneau, membre de l'Académie.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE

M. Ch.-V. Langlois, vice-président, annonce la mort de M. Ernest Chantre, correspondant de l'Académie à Écully (Rhône), et donne lecture d'une allocution au nom de M. François Delaborde, président en exercice.

M. Pierre Paris fait savoir que le *Centro historico* de Madrid a pris l'initiative d'une cérémonie publique pour honorer la mémoire de M. Morel-Fatio. Il demande à l'Académie si elle ne jugerait pas convenable d'y être représentée.

Digitized by Google

La compagnie décide qu'elle se fera représenter et désigne à cet effet MM. Pierre Paris lui-même et Menéndez Pidal, correspondant à Madrid.

Dans une autre lettre, M. Pierre Paris rend compte des fouilles entreprises par l'École des Hautes Études hispaniques aux environs d'Alcaniz.

M. Pierre Montet adresse à M. le secrétaire perpétuel un rapport sur la suite de ses fouilles à Byblos en 1924.

Le R. P. Delattre fait savoir qu'il a découvert à Carthage une nouvelle *area* chrétienne, et demande à l'Académie de l'aider à continuer les fouilles.

M. Théophile Homolle analyse une lettre de M. Perdrizet, en date du 5, où sont exposés les résultats de la mission qu'il a accomplie en Syrie, à la demande de M. Virolleaud, directeur des Antiquités, et grâce à une subvention de la Société française des fouilles archéologiques.

A Antioche même, il a dû ajourner les fouilles, qui étaient le but propre de son voyage, en raison des négociations nécessaires pour obtenir la libre disposition des terrains; mais il a prospecté et repéré sur un plan les lieux les plus favorables et préparé des contrats en vue de la campagne prochaine. Dans la ville, il a visité quelques collections privées, particulièrement riches en pierres gravées d'époque hellénistique, dont il rapporte les empreintes; il a copié ou photographié des inscriptions et des monuments figurés.

A défaut d'Antioche, M. Perdrizet a fouillé à Séleucie, durant près de trois semaines. Dans la ville haute, il a découvert deux temples, datant de la fondation de la ville, l'un ionique en marbre blanc, l'autre dorique en tuf, qu'une inscription votive du IIe siècle permet d'attribuer au Zeus et à l'Athéna de Macédoine; il a réuni les éléments essentiels d'une restauration. Dans la basse ville, région du port, outre des épitaphes d'officiers des légions et de la flotte de Misène, il a retrouvé et copié entièrement la belle inscription trouvée naguère par M. Chapot : celle-ci est relative aux constructions élevées en 524 par le comte d'Orient Ephrem, dont fait mention Malalas, l'historien d'Antioche.

Dans des courses d'un large rayon autour de la ville, on a découvert de magnifiques sépultures, en très bel état, dont le classement s'impose, et les carrières de tuf, d'où ont été extraits les matériaux de Séleucie. Les antiquités recueillies ont été rapportées dans une maison de Kaboussieh, qui pourra devenir le noyau d'un musée archéologique.

D'autres excursions dans le Djebel-Mousa, entre Antioche et Séleucie, ont eu pour résultat la découverte d'églises probablement arméniennes du IXe au XIe siècle.

A Alep, durant un séjour d'une semaine, visite des collections privées et photographie des pièces les plus importantes, entre autres deux têtes hittites de très grand intérêt.

De Hiérapolis, un grand bas-relief en basalte, représentant comme à Salahyiéh l'offrande de l'encens par un grand prêtre, a été rapporté dans la citadelle d'Alep, autre embryon de musée.

A Damas, examen des collections formées et classées au palais Azem par M. de Lorey, dont M. Perdrizet loue l'intelligente initiative; étude de la mosaïque de Gérasa, en vue de sa publication prochaine.

Digitized by Google

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE

L'ordre du jour appelle la désignation d'un membre de l'Académie pour remplacer M. Morel-Fatio au Conseil de perfectionnement de l'École nationale des Chartes. M. Antoine Thomas est élu par 29 voix contre 1 à M. Blanchet, sur 30 votants.

Le président annonce que l'Académie a élu correspondant étranger : M. Herbert Allen Giles, à Cambridge, et correspondants français : MM. Maurice Besnier, à Caen; Victor Leblond, à Beauvais; Gaston Wiet, à Hauteville (Ain); et Charles Appleton, à Oullins.

M. François Thureau-Dangin communique au nom du R. P. Nasse, de la mission dominicaine de Mossoul, des photographies des bas-reliefs de Maltaï. Ces bas-reliefs, sculptés sur un pan de rocher, à l'entrée des montagnes de Kurdistan, par un roi d'Assyrie inconnu, ont été découverts en 1845 par Rouet, alors gérant du consulat de France à Mossoul, et publiés en 1867 par Victor Place. Ils représentent une procession de sept dieux ou déesses, montés sur des animaux chimériques. Les observations et les photographies du R. P. Nasse permettent d'identifier ces divinités aux sept principales divinités de panthéon assyrien : *Assour*, le grand dieu des Assyriens; *Ninlil*, son épouse; *Enlil*, représentant l'ancienne triade suprême; *Sin*, le dieu de la lune; *Shamash*, le dieu du soleil; *Adad*, le dieu de la foudre; *Ishtar*, la déesse de la guerre.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE

M. René Dussaud communique à l'Académie une lettre de M. Virolleaud, chef du service des Antiquités de Syrie, qui signale, de la part du capitaine Carbillet, la découverte à Souweida (Hauran) d'un grand linteau de pierre, long de 3 m. 20, portant une composition qui s'inspire de la légende du jugement de Pâris. S'appuyant sur certaines particularités, M. Dussaud explique que, sous les noms grecs gravés au-dessus de chaque personnage: Zeus, Héra, Athéna, Aphrodite et Eros, Hermès et Pâris, il faut entendre des divinités locales. Ainsi Zeus figure Baalsamin, le dieu du ciel syrien; Héra représente Atargatis et Athéna la déesse Allat. Moins certainement on peut rapprocher Aphrodite de Siméa, la fille d'Atargatis, Hermès de Monimos et Pâris de Dusarès. Ce dernier rapprochement est fondé sur la comparaison avec la façade de Meshatta dont l'inspiration syrienne et l'époque relativement haute sont ainsi confirmées.

M. Gustave Fougères, au nom de la commission Piot, propose à l'Académie d'allouer au R. P. Delattre une subvention de deux mille francs, pour continuer les fouilles de Carthage.

M. Clément Huart donne lecture d'un rapport sur quelques documents arabes et byzantins donnés à l'Académie par M. de Lorey.

M. Meillet communique une note de M. P. Rivet sur les Mélanopolynésiens et les Australiens en Amérique.

M. Aimé Puech, au nom du R. P. Emereau, signale à l'Académie la découverte à Constantinople, au quartier d'Ak-Seraï (ancien *Forum Bovis*), de deux grandes plaques de marbre sculptées, dont l'intérêt réside surtout dans le motif iconographique qui les décore. Elles portent d'un côté le mono-

Digitized by Google

gramme chrétien, avec losange et fleur de lis sur l'une, avec des rinceaux sur l'autre, et de l'autre côté, chacune un paon : sur l'une, ce paon boit dans un calice; sur la seconde, il tient la tête droite et vient de se désaltérer. M. Macridi-Bey a fait déjà placer ces plaques dans une des salles du Musée et se réserve de les publier. Les deux plaques décoraient sans doute une fontaine de l'ancien *Forum du Bœuf*, dont on ne possédait encore aucun vestige archéologique. M. Emereau se propose d'étudier plus en détail la signification symbolique du paon.

M. Émile Senart lit un rapport sur les fouilles entreprises à Balkh par M. Foucher, chef de la mission archéologique en Afghanistan.

M. René Cagnat communique une note du R. P. Delattre sur un cimetière chrétien à ciel ouvert nouvellement découvert par lui à Carthage.

M. Maurice Roy annonce qu'il a retrouvé des documents inédits sur le château d'Anet à l'époque de la construction et de la décoration, par Philibert de Lorme, de cette superbe demeure de Diane de Poitiers. Il montre que le gros œuvre du château était complètement terminé dès 1547, et analyse quelques-uns de ces marchés tirés de l'oubli, notamment ceux concernant les magnifiques lambris préparés par l'habile menuisier italien Sibecco de Carpi pour les appartements, les galeries, le cabinet du roi et la chapelle. Des fragments de ces boiseries subsistent encore à l'École des Beaux-Arts et à Anet.

Le célèbre portail de l'entrée de la cour d'honneur, si majestueusement couronné d'un grand cerf et de quatre chiens, possède maintenant son histoire complète. Élevé en 1552 il fut décoré de marbres que Philibert de Lorme avait achetés à Rouen au maître d'œuvre de la cathédrale et qui restaient sans doute du superbe tombeau de Louis de Brézé, sénéchal de Normandie, le mari de Diane. Nous apprenons aussi que le cerf et les chiens furent des dons royaux — Benoît Le Boucher les fondit à cire perdue à l'arsenal même du roi — qu'enfin la confection de la curieuse horloge revient à Mathurin Benoist, « orlogeur du roi ». Philibert de Lorme accomplit son œuvre capitale d'Anet en dix années, de 1545 à 1555.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, transmet une dépêche du consul général de France à Jérusalem, au sujet des cérémonies organisées sous la présidence de Sir Herbert Samuel, haut commissaire anglais en Palestine, pour fêter la vingt-cinquième année de séjour du R. P. Dhorme, prieur du couvent de Saint-Étienne et directeur de l'École française d'archéologie de Jérusalem.

L'Académie, par l'organe de son président, s'associe à l'hommage rendu au savant dominicain, et charge son secrétaire perpétuel de remercier en son nom M. le président du Conseil d'une communication dont elle est vivement touchée.

M. Camille Jullian communique une étude de M. Radet sur la valeur de l'ouvrage de Quinte-Curce comme source du règne d'Alexandre.

M. Joseph Loth commence la lecture d'un mémoire sur les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques.

Digitized by Google

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE

Le R. P. Dhorme, directeur de l'École française d'archéologie de Jérusalem, adresse à l'Académie son rapport annuel sur l'activité scientifique de cet établissement au cours de l'année 1924.

A propos de la correspondance, M. Espérandieu donne lecture de la note suivante :

« J'ai l'honneur de vous annoncer qu'une mosaïque romaine, absolument intacte, a été découverte à Nîmes, mardi dernier, à l'occasion de travaux de terrassement pour la construction d'un immeuble, près du lavoir du Cadereau d'Alais; absent de Nîmes depuis quelques jours, je n'ai pas encore vu cette mosaïque; mais je dois à l'obligeance de deux de mes collègues de l'École antique locale, MM. les commandants Bauquier et Gimon, des renseignements qui me permettent de la décrire. Le pavage est un carré de 1 m. 80 de côté. Sept médaillons, de forme octogonale, en occupent le centre. Celui du milieu est décoré d'une tête de Méduse dont les yeux noirs produisent, paraît-il, un effet saisissant. Les autres médaillons sont ornés d'arabesques dissemblables; il y a trois types de composition différents, et l'ensemble des sept médaillons est entouré d'une belle torsade circulaire.

« Les intervalles entre les médaillons sont remplis par des entrelacs et, dans l'espace libre, à chaque angle du carré, est un grand vase, à panse godronnée, d'où sortent des rameaux en volutes.

« Une bande accolée au carré, au-dessous de la tête de Méduse, contient six rosaces de différentes formes. M. le commandant Bauquier suppose que cette bande correspondait à l'entrée de la pièce dont la mosaïque formait le sol; mais un autre membre de l'École antique, M. de Loye, bibliothécaire municipal, serait plutôt d'avis que cette mosaïque a dû séparer les lits d'un *triclinium;* personnellement, je crois l'opinion de M. de Loye d'autant mieux fondée, qu'on n'a pas trouvé de murs autour de la mosaïque, mais un pavement uniforme dont le dégagement complet n'est pas achevé. Ce pavement est un glacis, de couleur blanche, excessivement fin et résistant, dans lequel sont noyés des morceaux de marbre polychromes.

« Pour le tableau central, les couleurs dont il a été fait usage sont le blanc, le noir, le jaune, le rouge, le vert et le bleu.

« On a, depuis cinquante ans, trouvé à Nîmes, plus de dix mosaïques; mais aucune, sauf celle du mariage d'Admète, n'avait la fraîcheur de coloris de celle qui vient d'être mise au jour. Tandis que la plupart de ces mosaïques sont malheureusement perdues, celle dont je parle est sauvée. Le propriétaire du sol, M. Accabat, l'a généreusement donnée à la ville, qui s'occupe, en ce moment, de la faire enlever, pour l'ornement d'une des salles de son musée lapidaire. »

M. Bernard Haussoullier propose à l'Académie d'allouer une somme de 40.000 francs à l'École française d'Athènes sur le fonds d'épigraphie grecque et de subvention à l'École d'Athènes.

Il en est ainsi décidé.

M. Ch.-V. Langlois et M. J.-B. Chabot sont élus à l'unanimité président et vice-président pour 1925.

Il est procédé ensuite à l'élection des quatorze Commissions annuelles et de la Commission du prix Gobert.

Digitized by Google

Sont élus :

Commission administrative centrale (2 membres) : MM. Omont et Cuq.

Commission administrative de l'Académie (2 membres) : MM. Omont et Cuq.

Commission des travaux littéraires (8 membres) : MM. Senart, Homolle, Omont, Chatelain, Croiset, Haussoullier, Prou et Huart.

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome (8 membres) : MM. Foucart, Pottier, Chatelain, Haussoullier, Prou, Diehl, Delaborde et Fougères.

Commission de l'École française d'Extrême-Orient (6 membres) : MM. Senart, Pottier, Croiset, Cordier, Scheil et Pelliot.

Commission de Syrie (7 membres) : MM. Senart, Homolle, Pottier, Haussoullier, Scheil, Diehl et Dussaud.

Commission de la fondation Garnier (4 membres) : MM. Senart, Cordier, Scheil et Pelliot.

Commission de la fondation Piot (8 membres) : MM. Pottier, Omont, Haussoullier, Durrieu, Théodore Reinach, Diehl, Alexandre de Laborde et Fougères.

Commission de la fondation Dourlans (4 membres) : MM. Chatelain, Croiset, Thomas et Haussoullier.

Commission de la fondation de Clercq (5 membres) : MM. Senart, Homolle, Pottier, Scheil et Thureau-Dangin.

Commission de la fondation Pellechet (4 membres) : MM. Durrieu, Prou, Alexandre de Laborde et Blanchet.

Commission de la fondation du duc de Loubat (4 membres) : MM. Senart, Schlumberger, Homolle et Havet.

Commission de la fondation Thorlet (4 membres) : MM. Schlumberger, Durrieu, Cordier et Prou.

Commission des fondations Debrousse et Barbier-Luret (2 membres) MM. Homolle et Chatelain.

Commission du prix Gobert (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Prou et Ferdinand Lot.

SÉANCE DU MARDI 30 DÉCEMBRE 1924

(au lieu du vendredi 2 janvier 1925).

M. Joseph Loth achève la lecture de son mémoire sur les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques.

Le colonel Allotte de la Fuye montre à l'Académie une coupe à l'inscription magique provenant de Hit, sur l'Euphrate.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1925

A propos du procès-verbal, M. J.-B. Chabot donne lecture de la note suivante :

« J'ai fait remarquer, à la dernière séance, l'analogie frappante qui existe entre les caractères de la coupe magique déchiffrée par M. Allotte de la Fuye et l'écriture cursive palmyrénienne. Je dois ajouter que cette ressemblance avait déjà été signalée par M. J. Montgomery qui a publié sept coupes égale-

Digitized by Google

ment couvertes de textes syriaques écrits avec ce même alphabet (*Aramaic Incantations from Nippur*, Philadelphie, 1913). Il n'a, lui non plus, reconnu aucun caractère manichéen soit dans les textes, soit dans l'écriture. »

M. François Delaborde, président sortant, prononce une allocution,

M. Anesaki, bibliothécaire de l'Université de Tokio, remercie l'Académie de sa large et prompte participation à la reconstitution de la bibliothèque détruite en 1923.

Le président rappelle à la compagnie la perte qu'elle a faite de M. Louis Carton, son correspondant à Tunis, décédé à Paris le 24 décembre dernier, et prononce une allocution.

M. Ferdinand Lot, au nom de la Commission du prix Gobert, donne lecture du rapport suivant :

« Deux ouvrages sont présentés au concours de 1915.

« 1° Marc Bloch, *les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre* (Strasbourg, 1924).

« 2° V.-L. Bourrilly et Raoul Busquet, *la Provence au moyen âge. Histoire politique. L'Église. Les Institutions* (1112-1481).

« A ces ouvrages il convient d'ajouter ceux qui ont obtenu en 1924 : le premier prix, Ch. Hirschauer, *les États d'Artois, de leurs origines à l'occupation française* (1340-1640) ; et le second prix : Auguste Brun, *Recherches historiques sur l'introduction du francais dans les provinces du Midi.* »

Il est procédé à la nomination de dix-huit commissions de prix pour l'année 1925.

Sont élus :

Prix ordinaire (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Prou et Fournier.

Antiquités de la France (8 membres) : MM. S. Reinach, Omont, Durrieu, Jullian, Prou, Fournier, Blanchet et Bémont.

Prix Allier de Hauteroche (4 membres) : MM. Schlumberger, Th. Reinach, Prou et Blanchet.

Prix Stanislas Julien (4 membres) : MM. Senart, Cordier, Scheil et Thureau-Dangin.

Prix Giles (4 membres) : MM. Senart, Cordier, Scheil et Pelliot.

Prix Auguste Prost (4 membres) : MM. Omont, Berger, Scheil et Fournier.

Prix Bordin (4 membres) : MM. Senart, Scheil, Huart et Dussaud.

Prix Bordin extraordinaire (4 membres) : MM. Croiset, Chatelain, Haussoullier et Fougères.

Prix Saintour (4 membres) : MM. Croiset, Chatelain, Haussoullier et Glotz.

Prix de la Grange (4 membres) : MM. Omont, Thomas, Jeanroy et F. Lot.

Prix Em. Le Senne (4 membres) : MM. Durrieu, Cordier, Jullian et Alex. de Laborde.

Prix H. Chavée (6 membres) : MM. Foucart, Havet, S. Reinach, Chatelain, Thomas et Jeanroy.

Prix Ambatielos (4 membres) : MM. Pottier, Croiset, Haussoullier et Fougères.

Prix du duc de Loubat (4 membres) : MM. Senart, S. Reinach, Cordier et Meillet.

Prix Jean Reynaud (6 membres) : MM. Senart, Schlumberger, Croiset, Thomas, Prou et F. Delaborde.

Digitized by Google

Prix de Joest (4 membres) : MM. Senart, S. Reinach, Croiset et Puech.

Médaille Paul Blanchet (4 membres) : MM. S. Reinach, Monceaux, Blanchet et Gsell.

Médaille Georges Perrot (4 membres): MM. Homolle, Pottier, Haussoullier et Fougères.

SÉANCE DU 16 JANVIER

M. Louis Havet fait savoir qu'il désire être remplacé à la Commission du prix Volney.

M. Joseph Loth fait une seconde lecture de son mémoire sur les noms du cheval chez les Celtes en relation avec quelques problèmes archéologiques.

M. Seymour de Ricci fait une communication sur un manuscrit carolingien des Évangiles conservé dans la bibliothèque de Sir George Holford. Ce manuscrit, enrichi de quatre belles miniatures et d'autant de grandes initiales enluminées, est écrit en lettres d'or sur parchemin blanc. On en ignorait la provenance et il avait été attribué, soit à l'École de Reims (Waagen, Benson), soit à celle de la vallée du Rhin (Cockerell). M. de Ricci, à l'aide du catalogue de la vente du libraire Savoie (Paris, 28 mai 1828, n° 1) et du catalogue de la collection J.-L. Bourdillon, de Genève (Paris, novembre 1830, n° 4), montre que ce manuscrit se trouvait à Paris sous le règne de Charles X. On savait à cette époque qu'il provenait de l'abbaye de Saint-Rémi de Reims, dont les armoiries figurent, en effet, au dos de la reliure. L'évangéliaire de Sir George Holford est donc, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'un atelier champenois, de même que l'évangéliaire de Hautvilliers (aujourd'hui à la Bibliothèque d'Épernay) avec lequel il présente de frappantes analogies.

M. Théodore Reinach donne lecture de la première partie d'une étude sur l'épigramme attribuée à Simonide, qui aurait été gravée sur la base commune des trépieds d'or offerts à Delphes par les tyrans de Syracuse, Gélon et ses frères, et dont les socles ont été retrouvés par M. Homolle.

SÉANCE DU 23 JANVIER

L'Académie procède à l'élection d'un délégué à la Commission du prix Volney en remplacement de M. Havet, démissionnaire. M. A. Meillet est élu par 25 voix contre 1 à M. Havet sur 26 votants.

M. René Dussaud, au nom de la Commission de Syrie, propose de désigner M. Albert Finet comme membre temporaire de l'École archéologique française de Jérusalem.

Le président fait savoir que M. Clovis Brunel, auxiliaire de l'Académie, ayant donné sa démission, la Commission des travaux littéraires, à l'unanimité, propose de nommer, pour le remplacer, M. Tessier, archiviste aux Archives nationales.

M. Théodore Reinach achève sa communication sur l'épigramme de Simonide qui aurait été gravée sur la base des trépieds d'or offerts à Delphes par Gélon et ses frères.

Mlle Marthe Oulié, missionnaire de la fondation Piot, présente son rapport sur les fouilles qu'elle a faites l'été dernier à Mallia (Crète) en compagnie de Mlle H. de Saussure. Les fouilles ont été effectuées sur le site de la vieille ville minoenne de Mallia. Elles ont mis au jour des logements urbains, plusieurs

Digitized by Google

fois remaniés, de plan rectangulaire et à foyer d'angle. Dans l'habitation la plus riche, on a trouvé un revêtement original d'orthostates de dimensions considérables, toute une vaisselle de pierre, quantité de vases de terre cuite présentant des formes nouvelles (notamment une minuscule amphore), et des pierres gravées, dont une de style naturaliste et une autre à écriture symbolique.

SÉANCE DU 30 JANVIER

Le ministre de l'Instruction publique invite l'Académie à proposer deux candidats pour la chaire de littérature latine du moyen âge au Collège de France. Il fait savoir en outre que l'assemblée des professeurs de cet établissement présente en première ligne M. Edmond Faral, par 29 voix contre un bulletin marqué d'une croix, et en seconde ligne, M. Albert Pauphilet, par 30 voix.

M. Léon Rey, missionnaire de la fondation Piot, adresse à M. le secrétaire perpétuel un rapport sur ses fouilles à Apollonie d'Épire.

Le président annonce à l'Académie la perte qu'elle a éprouvée depuis la dernière séance dans la personne de M. Havet, décédé le 26 courant, et prononce une allocution.

M. René Dussaud donne lecture du rapport suivant :

« La Commission de Syrie et Palestine propose à l'Académie d'attribuer une somme de 10.000 francs à M. Virolleaud en tant que directeur de la mission archéologique de Syrie. Cette somme doit être par moitié affectée aux fouilles de Souweida et à celles de Qanawat dans le Djébel ed-Druz, qui seront conduites par M. Dunand, attaché au service des Antiquités de Syrie. »

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1925

Le président de la Société centrale des architectes demande à l'Académie de lui faire connaître celui des membres des Écoles françaises d'Athènes, de Rome ou d'Extrême-Orient, qui recevra en 1925 la grande médaille d'argent de la Société.

Le secrétaire général du Congrès international de géographie du Caire prie l'Académie de se faire représenter à cette manifestation scientifique qui aura lieu du 1er au 9 avril prochain.

La compagnie, sur la proposition de M. le président, délègue à cet effet MM. Pelliot, Dussaud et Bénédite.

M. Edmond Pottier donne lecture d'une note de M. Charles Picard, directeur de l'École d'Athènes, ainsi conçue :

« Parmi les objets découverts à Mallia en 1924 par MM. Charbonneaux et Chapouthier, il faut signaler particulièrement trois armes d'apparat, d'une forme et d'un style intéressants. Elles n'appartiennent point à la même époque, bien qu'elles aient été trouvées dans la même salle du palais que nous explorons depuis 1921.

« L'une d'elles, découverte, sur le sol récent, dans un vase sans décor du type des « vases au lys » (M. M. III) de Cnossos, a été présentée déjà à l'Académie; mais nous n'avions pu encore en montrer des photographies, le nettoyage étant inachevé.

« C'est une hachette à un seul tranchant, ne rappelant donc qu'indirecte-

Digitized by Google

ment la *labrys* célèbre. Ce n'en est pas moins un objet unique. Le talon est sculpté en forme de *protomé* de lionne, les deux pattes roidement étendues, selon l'attitude dite du « galop volant », ce qui confirmerait la date indiquée déjà par le vase recéleur. L'arme fut taillée dans un schiste brun foncé, et elle est ornée d'un fin décor ciselé, fait de spirales et de chevrons, rappelant notamment celui d'une peinture du palais de Tirynthe.

« Vers l'ouest, le sol de la salle où fut faite la découverte — sol établi sur un remplissage de briques cassées et de pierrailles — s'était effondré, en sorte que, en fouillant au-dessous du niveau le plus récent, on a découvert encore une épée et un poignard de bronze, datant de la fin du Minoen ancien.

« Le poignard n'avait plus sa poignée, dont il ne subsistait, collé sur la soie, qu'un fragment de feuille d'or, orné, à la manière des bracelets de Mochlos, de chevrons et de lignes parallèles, au repoussé. L'épée, longue de 0 m. 98 (lame 0,785 + poignée 0,12 + pommeau 0,075), à large lame, est d'un type nouveau, avec sa poignée recouverte d'une feuille d'or décorée comme celle du poignard, et fixée au moyen de clous de bronze à tête d'or ; le pommeau, ovale, est taillé dans un cristal de roche merveilleusement transparent. »

L'ordre du jour appelle la présentation de deux candidats à la chaire de littérature latine du moyen âge au Collège de France.

M. Edmond Faral est présenté en première ligne par 34 voix contre 1 à M. Pauphilet et 1 bulletin nul.

M. Albert Pauphilet est présenté en seconde ligne par 36 voix et 1 bulletin nul.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Morel-Fatio.

Les candidats sont, par ordre alphabétique, MM. Casanova, Enlart, Holleaux et Michon.

Au premier tour, il y a 35 votants; majorité absolue, 18 voix.

M. Casanova obtient 7 voix; M. Enlart, 11 voix; M. Holleaux, 8 voix; M. Michon, 9 voix. Pas de majorité.

Au deuxième tour, même nombre de votants, même majorité.

M. Casanova obtient 9 voix; M. Enlart, 8 voix; M. Holleaux, 15 voix; M. Michon, 3 voix. Pas de majorité.

Au troisième tour, même nombre de votants, même majorité.

M. Casanova obtient 12 voix; M. Enlart, 15 voix; M. Holleaux, 8 voix. Pas de majorité.

Au quatrième tour, même nombre de votants, même majorité.

M. Casanova obtient 9 voix; M. Enlart, 23 voix; M. Holleaux, 1 voix. Il y a 1 bulletin marqué d'une croix.

M. Camille Enlart, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le président.

M. Pierre Montet rend compte de sa quatrième campagne de fouilles à Byblos.

M. Antoine Thomas fait une communication sur un manuscrit inutilisé du *Liber de Monstris*.

Digitized by Google

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1925

M. Franz Cumont adresse à M. le secrétaire perpétuel la note suivante :

« Dans une notice communiquée en 1922 à l'Académie des Inscriptions [1], j'ai essayé de réunir les renseignements que Pascal Fourcade, le plus ancien explorateur de la Paphlagonie et du Pont, nous avait transmis sur les antiquités de ces pays. Une biographie plus complète de ce premier et unique consul de France à Sinope vient d'être publiée par M. Henri Dehérain [2], qui a été assez heureux pour retrouver, parmi d'autres documents inédits, le mémoire que le voyageur consacra aux bains de *Kavsa*, les anciens thermes des Phazimonites. Il en vit, en septembre 1806, un grand nombre de débris de marbre réemployés dans les constructions turques et aussi beaucoup d'inscriptions [3], mais son mémoire ne donne malheureusement d'indication plus précise que sur deux de ces textes :

« L'inscription grecque la plus intéressante parle d'un certain Lélius Lépidus, astynome, qui rétablit à ses frais un aqueduc et le pavement des thermes. La pierre est perdue, mais je conjecture qu'au lieu de Λαίλιος, il faut lire Λ(ούκιος) Αἴλιος. La famille de cet astynome aurait reçu le droit de cité d'un membre de la *gens Aelia*. Un Σ[είλιος Σεξτ]είλιος Λέπιδος est nommé à Kavsa dans une dédicace à Esculape et aux Nymphes [4], mais il ne peut guère être le même personnage que notre Lépidus.

Fourcade donne la copie partielle d'une autre inscription qu'il trouva « servant de base au morceau de bois qui soutenait le toit de paille d'une chaumière ». Elle était gravée « sur une longue pièce de marbre grisâtre, veiné de blanc. Le haut portait des guirlandes et une figure de femme, la tête abîmée..., la draperie mieux conservée et d'assez bon goût ».

NIMPHIS SALVTIFERIS
.....
VE.. VS ACKLEPIADES
ΔΔ.....S

Fourcade a cru que ΔΔ remplaçait le D. D. latin et signifiait *dedicaverunt*. Mais que vient faire alors le sigma final? Il est plus probable que le texte était bilingue et qu'il reprenait : Νύμφαις ὑγιειναῖς ou ὑγιαταῖς.

Nous savions déjà qu'un culte était rendu aux Nymphes, près des sources bienfaisantes de Kavsa [5], mais l'épithète latine que portent ici les déesses est un synonyme très rarement employé dans les inscriptions de *salutaris* [6]. Le nom du consécrateur peut être *Ve[di]us* ou *Ve[lei]us*. Le personnage est inconnu. »

M. Pierre Paris rend compte de la cérémonie organisée à Madrid, en l'hon-

1. *Comptes rendus*, 1922, p. 308 ss.
2. H. Dehérain, *les Premiers Consuls de France sur la côte septentrionale de l'Anatolie*, dans *Revue de l'Histoire des colonies françaises*, t. XVII, 1924, p. 301-380.
3. Dehérain, p. 335.
4. Anderson, Cumont, Grégoire, *Rec. des inscr. du Pont*, n° 24.
5. *Inscr. du Pont*, n°s 24-26.
6. Dédicace, *Herculi salutifero*, CILIII, 1572 = Dessau, *Inscr. sel.* 3437. — *Salutifer* appliqué à Esculape ou plutôt à son serpent : Ovide, *Met.*, XV, 744. Cf. Stace, *Silves*, III, 4, 25.

Digitized by Google

neur de feu notre confrère Alfred Morel-Fatio et où il représentait la compagnie.

M. Virolleaud fait connaître que l'État de Damas a mis, à la disposition du Service des Antiquités, une somme de 100.000 francs qui doit servir à consolider les ruines de Palmyre.

M. Gabriel, désigné antérieurement par l'Académie, peut dès maintenant se mettre à l'œuvre.

M. Virolleaud transmet, d'autre part, un rapport de M. Maurice Dunand sur les recherches qu'il a effectuées à Bostan-ech-Cheikh, sur l'emplacement du temple d'Echmoun.

M. Henri Goelzer fait une communication sur un passage peu intelligible d'Apulée dont il propose une restitution.

M. René Dussaud explique un nouveau texte phénicien archaïque gravé sur le buste d'une statue égyptienne, qu'on avait suspecté jusqu'ici ou tenu pour carien. Sauf à la fin de la première ligne, les restitutions n'offrent aucune incertitude :

1 *Statue qu'a faite Eliba'al, roi de Gebal, en consé[cration*
2 *à Ba]'alat-Gebal pour lui-même. Qu'elle prolon[ge les jours*
3 *d'E[liba 'al et ses années (de règne) sur [Gebal.*

Comme l'attestent les inscriptions hiéroglyphiques publiées dès 1895 par M. Wiedemann[1], la statue figure Osorkon I. La dédicace signale donc qu'une statue de ce pharaon a été érigée par le roi de Byblos, Eliba'al, pour qu'elle lui serve d'intercesseur auprès de la grande déesse locale. C'est la statue vivante et parlante qui devait prononcer la seconde phrase, véritable formule liturgique qui se retrouve quelques siècles plus tard sur la stèle de Byblos [2].

M. Dussaud insiste sur le triple intérêt épigraphique, historique et archéologique de ce monument qui vient d'entrer dans les collections du Louvre. On doit observer que la lecture de cette inscription phénicienne, comme d'ailleurs du texte d'Abiba'al signalé l'an dernier [3], n'a été possible que grâce à la découverte, par M. Montet, du sarcophage d'Ahiram et de son inscription. Rien n'atteste mieux les progrès apportés dans ces études par les fouilles de Byblos dont l'Académie des Inscriptions a pris l'initiative et assumé la charge.

Il devient urgent de procéder à l'expropriation des terrains qui recouvrent le grand temple et qui doivent livrer non seulement des dépôts rituels, mais aussi toute une collection d'effigies pharaoniques.

Le président propose à l'Académie de s'associer au vœu formulé par M. Dussaud. Le vœu est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER

A propos de la correspondance, M. Salomon Reinach communique, au nom de MM. Capitan et Peyrony, une notice accompagnée de photographies, annonçant la découverte de reliefs sur deux blocs calcaires du *Fourneau du Diable*, commune de Bourdeilles (Dordogne).

M. N. Jorga présente, comme président de la Commission des monuments

1. Wiedemann, *Recueil de travaux*, XVII (1895), p. 14.
2. *Corpus Inscript. semit.*, I, 1.
3. *Comptes rendus Acad.*, 1924, p. 33-34 ; cf. *Syria*, 1934, p. 145.

Digitized by Google

historiques de Roumanie, un compte rendu des travaux exécutés par cette Commission, au cours de l'année passée.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1925

M. François Thureau-Dangin fait savoir que la Commission du prix Stanislas Julien a attribué le prix au *Manuel du code chinois*, par le P. Guy Boulais.

M. Paul Pelliot annonce que la Commission du prix Giles a décidé de décerner le prix à M. F. Savina, pour son *Dictionnaire étymologique français-nung-chinois* (Hong-Kong, 1924, in-8°).

M. Gustave Fougères informe la compagnie que la Commission de la médaille Georges Perrot a attribué cette récompense à M. Daux, membre de quatrième année de l'École d'Athènes, pour ses mémoires sur le théâtre de Thasos et sur la Tholos archaïque de Delphes.

La Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome propose de désigner M. de la Coste-Messelière, membre de l'École d'Athènes, pour recevoir en 1925 la grande médaille d'argent de la Société centrale des architectes.

Le prince Michel Soutzo fait une communication sur la monnaie romaine au IVe siècle de notre ère.

M. Léon Mirot entretient l'Académie de Bonacorso Pitti, chroniqueur florentin. Ce personnage, né en 1355, fut tour à tour joueur, marchand, diplomate, homme politique et mémorialiste. Voyageur infatigable, on le retrouve à Zagreb, à Bude, à Bruxelles, à la Haye, à Londres et surtout en France, où il arriva en 1380. Familier de la cour, écuyer d'écurie du duc d'Orléans, fournisseur du duc de Bourgogne, il accompagna Charles VI en Flandre en 1382 et 1383, à l'Écluse en 1386, à Avignon et en Languedoc en 1389. Il fut l'un des agents les plus actifs de la conclusion d'une ligue entre la France et Florence, ligue conclue en 1396, mais qui n'eut aucun résultat. Ambassadeur en Allemagne, auprès de l'empereur Robert de Bavière, puis auprès de Boucicaut à Gênes, du roi Louis II d'Anjou à Marseille et à Tarascon, prince des arts, gonfalonnier de la justice, podestat de Pise, il dut mourir vers 1430. Il a laissé des mémoires, écrits d'après ses souvenirs et ses carnets de route. Le manuscrit autographe en est conservé à la Bibliothèque centrale de Florence. Rédigés de 1412 à 1419, et depuis lors continués par l'auteur, ces mémoires sont, au point de vue des événements historiques et au point de vue de l'histoire des mœurs, des documents de premier ordre.

SÉANCE DU 6 MARS 1925

M. le président annonce à l'Académie le décès de M. Kondakov, son correspondant à Prague, et prononce une allocution.

La Commission de Syrie et Palestine demande à l'Académie de voter à M. Gabriel la somme de 2.000 francs pour lui permettre, à la suite de sa mission à Palmyre, de dresser le plan des monuments qui seront exhumés à Souwéida au cours des fouilles dont l'Académie a chargé M. Dunand sous la direction de M. Virolleaud.

Digitized by Google

M. Adrien Blanchet annonce que la Commission du prix de Numismatique Allier de Hauteroche a attribué ce prix à M. George Francis Hill, conservateur du département des Médailles du British Museum, pour son travail sur le graveur Becker et pour l'ensemble de ses travaux sur la numismatique grecque de l'Orient.

M. Edmond Pottier, au nom de M. Cumont, donne lecture de la note suivante :

« Le colonel Andréa, commandant des confins de l'Euphrate, qui a mis la meilleure volonté à faire continuer en 1924 les recherches archéologiques à Sâlihîyeh (Doura), nous adresse un rapport du lieutenant Delaplanche sur les fouilles qui ont été exécutées. Une équipe de dix légionnaires syriens, commandés par le sergent Dachtus du 3e régiment mixte, a travaillé sans interruption du 12 mai au 1er novembre. Le rapport, qui est accompagné d'un plan, donne un inventaire détaillé des objets mis au jour : un grand nombre de vases, de menus objets de bronze et des monnaies, quelques sculptures parmi lesquelles on remarque « un guerrier en cotte de mailles », probablement un de ces soldats *cataphracti* qui servaient surtout dans les armées d'Orient. »

M. Ch.-V. Langlois communique des remarques au sujet d'un *libellus* anonyme, écrit en hébreu, peut-être perdu sous cette forme, que le franciscain Nicolas de Lyre a analysé et réfuté en 1334.

SÉANCE DU 13 MARS

M. Théophile Homolle donne lecture d'une lettre de M. K. Courouniotis, directeur du Musée national d'Athènes, en date du 18 février 1925, ainsi conçue :

« Dans les fouilles que j'ai exécutées à Éleusis l'automne dernier, j'ai eu l'heureuse chance de découvrir une statuette qui, selon toute vraisemblance, est d'un grand intérêt.

« Elle est en marbre de Paros et mesure 0 m. 70 de hauteur. Elle représente une jeune fille vêtue d'un long chiton dorique et couronnée d'un large bandeau. Elle s'élance d'une course rapide vers la gauche, et retourne la tête vers la droite. La conservation en est relativement excellente.

« Elle a été trouvée à peu de distance de la porte Sud du sanctuaire et en dehors de celui-ci.

« Elle provient très probablement d'un fronton où était représenté l'enlèvement de Coré, et l'on croirait volontiers qu'elle est Coré elle-même, si la tradition ne nous apprenait qu'elle était d'habitude enlevée dans les bras de Pluton.

« J'espère que vous prendrez connaissance avec plaisir de cette découverte, et que vous voudrez bien en faire part à vos confrères et leur communiquer la photographie ci-jointe, qui sera publiée très prochainement dans le Δελτίον ἀργαιολογικόν.

« M. Courouniotis, ajoute M. Homolle, donne en post-scriptum un renseignement que vous n'accueillerez pas moins favorablement : le Corpus des mosaïques et celui des vases progressent, d'un pas peut-être un peu lent, mais d'une marche constante. »

M. Adrien Blanchet, au nom de la Commission de la Fondation Pellechet,

Digitized by Google

propose à l'Académie d'attribuer, pour des réparations nécessaires, aux églises dont les noms suivent :

1° A l'église de Bailleau-sous-Gallardon (Eure-et-Loir), une somme de 12.000 francs, qui ne sera ordonnancée qu'après la réception de renseignements complémentaires.

2° A l'église de Compeix (Creuse), une somme de 8.000 francs.

3° A l'église de Nailly (Yonne), une somme de 10.000 francs.

4° A l'église de la Queue-en-Brie (Seine-et-Oise), une somme de 3.500 francs.

M. Joseph Loth fait une lecture sur les rapprochements qui lui paraissent s'imposer entre le dieu gaulois *Rudiobos*, le dieu irlandais *Ruad rofessa*, le dieu védique *Rudra*, *Dagde Ollathir : Toutatis*. Dans une inscription latine du IIe siècle après Jésus-Christ, des habitants de *Cassiciate* (région actuelle du Loiret), offrent, entre autres objets, un cheval de bronze au dieu *Rudiobos* (*deo Rudiobo*) qui ne fait qu'un avec le *Mars Rudianus* des autres inscriptions. Le don d'un cheval de bronze s'explique facilement, *Cassiciate* signifiant clairement d'après les langues brittoniques : *l'endroit aux juments, aux chevaux*, peut-être *haras*. *Rudiobos* est composé de *rudio-*, rouge, et de *bo*, qui frappe, le rouge ou fort frappeur : *rüd* et *round* (indo-eur. *roudho*) existent en celtique avec le sens de rouge. Or, un des noms du dieu suprême de l'Irlande est *Ruad rofessa*, le rouge à la grande science. Le dieu védique *Rudra* (rouge ou fort) a des traits caractéristiques communs avec le *Ruad rofesa*, le dieu suprême de l'Irlande. Ce dieu suprême, *Dagde* = *dago*, *deino-s* (bon dieu), a pour surnom habituel *oll-athir*, vieux celtique *ollo-(p)atir*, grand-père ou père par excellence. C'est en somme le sens de *Toutatis*, nom du dieu suprême de la Gaule, le *Dis Pater* de César. *Toutatis* remonte à *Touto* ou même *Touta-tatis*, père du peuple : *touta* a donné l'irlandais *tuath*, peuple, gens; gallois, breton, *tud ; tati-s* présente le gallois et breton *tad*, père; gallois *taid* = *tatio-s*, grand-père. Comme le *Dis Pater* de César, *Dagde* est essentiellement un *dieu de la terre ;* il règne sur le pays des morts, qui est aussi, chez les Celtes, le pays de l'éternelle jeunesse.

SÉANCE DU 20 MARS 1925

A propos de la correspondance, M. Paul Pelliot, s'appuyant sur une lettre de notre confrère russe, le professeur Stcherbatsky, attire l'attention de l'Académie sur les trouvailles faites récemment par le colonel Kozlov dans d'anciennes tombes de l'Asie orientale. La date de ces tombes n'est pas encore bien élucidée, mais M. Pelliot pense que la majorité d'entre elles doivent se placer entre le Ve et le Xe siècle de notre ère.

De nombreux bronzes se rattachent aux bronzes sibériens, et servent ainsi d'intermédiaires entre ceux-ci et les bronzes de style « scythe » ou « sarmate » qu'on a recueillis en ces dernières années dans la Chine du Nord. D'autres objets seraient d'influence méditerranéenne, et le manichéisme même serait représenté. Enfin l'influence chinoise est attestée par des soieries, des tapis et une sorte de tapisserie, le tout admirablement conservé. Un compte rendu préliminaire est sous presse. Le Comité scientifique mongol, fondé à Ourga par les Mongols eux-mêmes, projette de son côté de dresser un inventaire des anciens tombeaux de Mongolie et de faire porter particulièrement son enquête sur l'emplacement vraisemblable du tombeau de Gengis-Khan.

Digitized by Google

M. le président rappelle à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Henri Cordier, décédé le 16 mars, et prononce une allocution.

La Commission du prix Saintour a attribué le prix à M. A. Piganiol, professeur à l'Université de Strasbourg, pour ses *Recherches sur les jeux romains.*

Le montant du prix Honoré Chavée est partagé ainsi : 1.200 francs à M. Pierre Fouché, maître de conférences à l'Université de Grenoble, pour ses deux ouvrages intitulés : *Phonétique historique du Roussillonnais*, et *Morphologie historique du Roussillonnais ;* et 600 francs à M. Joseph Desormaux, professeur au lycée d'Annecy, pour son ouvrage intitulé : *Bibliographie méthodique des parlers de Savoie, langue et littérature.*

M. René Dussaud lit un rapport de M. Maurice Dunand sur les sondages archéologiques qu'il a effectués au temple d'Eshmoun, près de Sidon, pour le compte du Service des Antiquités de Syrie. Le plan des murs de soutènement a été précisé, des marbres sculptés ont été découverts et aussi une belle mosaïque à décor géométrique.

M. de Mély communique à l'Académie la biographie d'un grand orfèvre parisien, Guillaume Boucher, que Rubruquis, envoyé par saint Louis en ambassade vers le grand Khan des Mongols, rencontra à Caracorum, capitale de Mangon, au sud du lac Baïkal, en 1252. Il avait été fait prisonnier en 1241, lors de la prise de Belgrade par les Mongols, et emmené avec sa femme dans le centre de l'Asie. Il avait été pris en amitié par le Khan. Il appartenait à une famille d'orfèvres parisiens, établis sur le Grand Pont à Paris, dont il était bourgeois; son père s'appelait Laurent et il avait un frère, resté à Paris, nommé Roger. Il continuait d'exercer son art en Extrême-Orient où il avait cinquante ouvriers sous ses ordres. Rubruquis décrit plusieurs très belles pièces d'orfèvrerie qu'il avait exécutées pour le Khan et pour l'évêque de Belgrade qui était prisonnier avec lui. Il mourut en 1254, laissant un fils. Comme au moyen âge les orfèvres étaient de véritables sculpteurs, on peut ainsi s'expliquer les influences françaises qu'on retrouve dans certains monuments asiatiques de cette époque.

SÉANCE DU 27 MARS 1925

M. Camille Jullian rend compte, d'après un journal de Trèves, des fouilles récemment exécutées dans le quartier sacré de la ville gallo-romaine, par le directeur du Musée provincial.

M. Charles Diehl annonce à l'Académie, de la part de M. Protitch, directeur du Musée national de Sofia, une importante découverte récemment faite en Bulgarie. C'est un trésor, trouvé à Valtchi-Trin, et composé d'objets, tout en or, dont le poids total dépasse 12 kilogrammes. Il y a là des vases de différentes formes, des couvercles à incrustations d'argent, d'une technique fort habile, où l'on constate une influence certainement orientale. Il est difficile d'en fixer exactement la date, et ces pièces sont probablement d'époques assez différentes, mais plusieurs d'entre elles montrent l'influence évidente de l'art persan. M. Diehl signale à ce propos plusieurs publications récentes qui attestent l'activité scientifique des savants bulgares, en particulier la belle publication, en bulgare et en français, des fresques de l'église de Boiana (XIIIe siècle).

Digitized by Google

M. Charles Bémont fait connaître ainsi qu'il suit les résultats du concours des Antiquités nationales en 1925 :

La Commission a décerné la première médaille (1.500 fr.), à Mme V. Cotte pour ses *Documents de la préhistoire de la Provence.*

La deuxième médaille (1.000 fr.), à MM. Maurice Jusselin et Brandon, pour leur publication intitulée : *les Églises Saint-André et Saint-Nicolas de Chartres. Études et Projets de restauration.*

La troisième médaille (500 fr.), à M. Louis Borne, pour son livre : *les Sires de Montferrand, Thoraise, Torpes, Corcondray aux XIII*e*, XIV*e *et XV*e *siècles.*

Elle a attribué une première mention à M. G. Jeanton pour son étude sur *les Cheminées sarrasines.*

Une deuxième mention à M. Oursel pour son ouvrage intitulé : *le rôle et la place de Cluny dans la renaissance de la sculpture en France à l'époque romane.*

Une troisième mention à M. l'abbé Dumont pour ses deux livres : *le Chapitre collégial de Notre-Dame de Moulins* (1378-1410), et *la Réforme du prieuré d'Yseure-lès-Moulins.*

La quatrième mention à M. Georges Paul pour son ouvrage sur *l'Abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu, recherches historiques et héraldiques.*

Et la cinquième mention à M. Georges Sangnier pour son livre intitulé : *Blangermont ; essai d'histoire générale, économique et sociale d'un village de l'ancien comté de Saint-Pol.*

M. Ant. Meillet fait savoir que la Commission du prix Loubat a attribué le prix à M. le docteur Rivet pour les travaux et mémoires relatifs aux langues américaines publiés par lui dans les trois dernières années.

M. Gustave Fougères annonce que la Commission du prix Bordin extraordinaire a décerné le prix à M. Albertini pour ses ouvrages intitulés : *les Divisions administratives de l'Espagne romaine* et *la Composition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque.*

La Commission de l'École française d'Extrême-Orient propose à l'Académie de présenter à M. le gouverneur général de l'Indo-Chine, M. E. Auboin, professeur au lycée d'Hanoï, pour être nommé membre temporaire de cette École.

M. Charles Bémont fait une communication sur les reliques de Thomas Becket et leur destruction en 1538.

En 1888, des fouilles exécutées dans la crypte de la cathédrale de Cantorbéry mirent au jour une tombe anonyme enfermant un squelette d'homme; la tête, séparée du tronc, avait dû être fendue par un violent coup de hache ou d'épée. On crut alors se trouver en présence des ossements de Thomas Becket, qui fut massacré le 29 décembre 1170. M. Bémont, en s'appuyant sur le témoignage formel des témoins oculaires, montre qu'il n'en est rien. Le squelette reste anonyme comme la tombe. En outre, il paraît certain que les ossements de Becket ont été détruits par autorité de justice en 1538. En ordonnant cette profanation, le roi d'Angleterre Henri VIII voulait à la fois flétrir la mémoire du prélat qui, au temps de Henri II, n'avait pas craint de faire appel au pape des décisions prises par le roi et les grands de son royaume et, en outre, rendre à tout jamais impossible le culte des reliques, qu'il considérait comme un acte d'idolâtrie.

M. Camille Enlart présente et commente les photographies et un estampage

Digitized by Google

des monuments découverts en Chypre par M. Luigi Baldassare et par M. Z. Pierides.

L'un est la dalle funéraire gravée de Jeannette Carmoun, avec épitaphe française de 1340. Le costume combine le surcot occidental avec un corsage à la mode d'Orient.

L'autre est un blason porté par des génies et accompagné d'une inscription latine, donnant le nom de Pierre Podocathari. Ce personnage est connu dans l'histoire, et M. Enlart établit que la sculpture ne peut dater que de 1460 à 1461. Elle appartient déjà au style italien de la Renaissance.

M. A. Meillet rappelle que, depuis une trentaine d'années, on travaille à remplacer l'étude de la vie des mots, considérés en eux-mêmes, par l'étude des conditions extérieures qui déterminent le changement de forme et le sens des mots. Au premier rang de ces conditions, il faut mettre les interférences de langues ou d'idées nouvelles. Le mot grec ἄγγελος ne signifiait que « messager »; les traducteurs de la Bible s'en sont servis pour traduire hébreu *ml'k* qui désigne un « envoyé du Seigneur »; dès lors ἄγγελος eut deux valeurs, et c'est seulement en tant que ἄγγελος a la forme du vieux mot grec et le sens du mot hébreu qu'il a été emprunté par le latin et qu'il a passé aux langues romanes. Le mot *ange* résulte ainsi de l'interférence d'un mot grec et d'un mot hébreu. Les faits de ce genre sont nombreux et jouent un grand rôle dans l'histoire du vocabulaire. Il en est indiqué d'autres exemples plus complexes.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1925

M. J.-B. Chabot, dans une lettre adressée à M. le secrétaire perpétuel, fait connaître l'état des fouilles qu'il dirige en ce moment dans le sanctuaire de Tanit à Carthage.

MM. Ph. Fabia et Germain de Montauzan envoient à l'Académie un compte rendu des fouilles de Fourvières en 1924.

M. Camille Jullian annonce que la Commission du prix Émile Le Senne a décerné le prix à M. Jacques Meurgey, pour son *Histoire* manuscrite *de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie.*

M. Paul Fournier fait savoir que la Commission du prix Piot a attribué le prix à M. Léon Zeliqzon, pour son *Dictionnaire des patois romans de la Moselle.*

M. Jeanroy entretient l'Académie des « coblas » en provençal échangées en 1285, au début de la campagne contre l'Aragon, entre divers représentants des deux partis. Elles se divisent en deux groupes. Celles qui sont attribuées respectivement à Pierre III, à Peire Salvatge et à Bernart d'Auriac, « maiestre de Bezers », ne présentent que peu de difficultés. Leur texte, conservé dans deux manuscrits, dont l'un remarquablement correct *(C)*, est satisfaisant; leur attribution ne donne lieu à aucune objection, leur datation est aisée (mars-avril 1285). Il n'en est pas de même des « coblas » données par le manuscrit à la suite des précédentes. Tout d'abord plusieurs attributions sont manifestement erronées : la première *(Mas qui a flors se vol mesclar)* est bien du comte de Foix; il en est de même de la troisième *(Salvatz tuit ausem cantar)*, qui, attribuée au roi d'Aragon, en forme la suite toute naturelle : les sentiments exprimés dans ces deux couplets concordent en effet avec ceux que devait éprouver alors Roger-Bernard III. Les deux dernières *(Frances*

Digitized by Google

c'al mon et *les Tartaion)*, quoique attribuées aussi à ce prince, doivent être considérées comme anonymes : elles émanent d'un partisan fougueux de l'Église, probablement italien, peut-être émissaire de la papauté. Ces deux « coblas », dont on n'avait jusqu'à présent qu'une édition très fautive (dans Milà y Fontanals, *De los Trovadores en Espana*, 2e éd., p. 419, n° 17), abondent en italianismes, en incorrections de tout genre, et se laissent difficilement ramener à la mesure des autres, sur lesquelles elles sont pourtant calquées. Celle qui est intercalée entre I et III *(Nostre reis que de pretz)*, quoique attribuée aussi au comte de Foix, fait partie de la pièce de Bernart d'Auriac.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1925

Le président rappelle à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Élie Berger, décédé le 3 avril, dont les obsèques ont eu lieu lundi dernier.

M. Diehl donne lecture d'une lettre de M. Papadopoulos sur la découverte récente, faite à Constantinople, des ruines d'un édifice annexe du palais de Nicéphore Botaniate.

La Commission du prix ordinaire a décerné le prix à M. Edmond Perrin, maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, pour son *Catalogue des chartes de franchises de la Lorraine antérieures à* 1350.

La Commission de l'École française d'Extrême-Orient, d'accord avec M. Finot, propose à l'Académie de demander à M. le gouverneur général de l'Indo-Chine de proroger d'un an le séjour à l'École de M. Robequain, membre temporaire désigné en 1924.

Le président fait savoir que l'Académie a fait choix, pour le concours du prix ordinaire de 1928 (Moyen Age et Renaissance), du sujet suivant: *Édition critique, manuscrite ou imprimée au cours des trois années précédentes, d'un ouvrage latin du moyen âge.*

M. S. Reinach annonce que l'Hercule jeune de Feurs, depuis longtemps égaré, se trouve dans la collection de M. James Lœb à Munich et exprime le vœu que les fouilles soient reprises à Feurs.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1925

M. l'abbé Sautel annonce la découverte, à Vaison, d'une inscription révélant l'existence d'une corporation d'*utriculaires*.

Lecture est donnée d'un rapport de MM. Ph. Fabia et Germain de Montauzan sur les fouilles exécutées en 1924 à Fourvières (fondation Dourlans).

M. Besnier lit un mémoire sur le n° 729 des *Papiri della Società italiana* (contrat de vente en latin).

SÉANCE DU 24 AVRIL 1925

La Commission du prix Bordin a décidé d'attribuer sur les arrérages de la fondation les récompenses suivantes :

1.500 francs à M. de Genouillac, pour son volume sur *les Fouilles françaises d'El-Akhymer*.

Digitized by Google

1.000 francs à M. Louis Mercier, pour son volume sur le cheval arabe intitulé : *la Parure du cavalier* .

500 francs à M. Rouanet, pour son ouvrage intitulé : *la Musique arabe.*

M. Adrien Blanchet donne lecture d'une note de M. Schlumberger sur le sceau de la compagnie des routiers catalans à Gallipoli en 1305.

L'ordre du jour appelle la désignation d'un membre de la Commission de la Bibliothèque en remplacement de M, Henri Cordier. M. François Delaborde est élu au scrutin par 16 voix contre 13 à M. Alexandre de Laborde.

Étudiant « les plus anciens témoins du culte de sainte Reine d'Alise » M. G. Verdin fait la critique des textes martyrologiques, puis il signale à l'attention de l'Académie un texte jusqu'ici absolument inconnu de la Passion de sainte Reine par le pseudo-Théophile. Ce texte, tiré d'un manuscrit du VIIIe siècle (*Fac. de Médecine de Montpellier*, H 55) permet d'assigner une date plus ancienne au plagiat de la Passion de Marine. Soulignant l'intérêt d'une hypothèse émise par M. Salomon Reinach d'après lequel *Regina*, l'épithète de Junon, serait à l'origine du culte de la vierge martyre, M. G. Verdin explique la psychologie du plagiat hagiographique, qu'il convient parfois de distinguer de l'imposture.

SÉANCE DU 1er MAI 1925

La Commission du prix de Joest a décerné le prix à l'ouvrage de feu Jacques de Morgan : *l'Humanité préhistorique*, publié dans la collection *l'Évolution de l'humanité*, à la *Renaissance du livre.*

M. Charles Bémont donne lecture du rapport général sur le concours des Antiquités de la France en 1925.

M. Théophile Homolle, au nom de M. Henri Grégoire, auteur du *Recueil des inscriptions chrétiennes grecques d'Asie Mineure*, publié sous les auspices de l'Académie, présente un mémoire intitulé : *Du Nouveau sur la hiérarchie de la secte montaniste, d'après une inscription grecque trouvée près de Philadelphie, en Lydie.* Cette épitaphe rigoureusement datée, par l'ère d'Actium et la huitième indiction de l'année 514-5, illustrée d'un chrisme et de la croix monogrammatique, commémore un fidèle du nom de Prayllios, qui est qualifié de ἅγιος et porte le titre de κοινωνός, ὅ κατὰ τόπον. L'adjectif ἅγιος ne peut s'appliquer qu'à un évêque, ou à un saint reconnu. La fonction de κοινωνός est propre à la hiérarchie montaniste. Rapprochant l'inscription de Philadelphie de textes contemporains tels que l'édit de Justinien, IV, 20 (année 330), et une lettre de saint Jérôme à Marcellusa (330-365), M. Grégoire établit que le κοινωνός est un haut dignitaire de la hiérarchie montaniste, qu'il y occupait le second rang, immédiatement au-dessous du patriarche, de l'archevêque et au-dessus de l'évêque. La présence d'un tel personnage dans une petite localité, au cœur même des régions telle que la bourgade où le montanisme a pris naissance, s'expliquerait par le fait que la secte s'était resserrée dans des villes de second ordre, avant même d'avoir été solennellement expulsée des cités par Justinien (530).

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Les plantes de jardin en Égypte.

L'ouvrage que nous signalons aujourd'hui au public est l'œuvre d'un savant versé dans deux spécialités dont l'union est nécessaire si l'on veut arriver à des résultats qui s'imposent. M. le docteur Ludwig Keimer est à la fois botaniste et égyptologue. Jusqu'à présent nous ne connaissions que M. Loret qui pût parler avec autorité sur la flore de l'ancienne Égypte.

M. Keimer s'est d'abord adressé au doyen des botanistes, Schweinfurth. Il y a soixante et un ans que cet intrépide voyageur a pour la première fois pénétré en Afrique pour en étudier la flore. Depuis lors, pendant les cinquante années qu'il a passées en Égypte, il a collectionné tout ce qu'il a vu dans le pays, et tout ce qui a été trouvé dans les fouilles, surtout dans les tombeaux. Il a recueilli ainsi et déterminé 190 espèces de plantes. Sa collection a servi de base au travail du docteur Keimer ; aussi Schweinfurth le présente au public dans deux pages d'introduction, et c'est à lui que M. Keimer fait sans cesse appel.

La tâche de l'égyptologue est d'établir d'après les inscriptions quelles étaient celles de ces plantes qui étaient connues des anciens et utilisées par eux, quels noms ils leur donnaient et comment ils les représentaient, car elles ont souvent été stylisées à tel point qu'elles sont presque méconnaissables. M. Keimer a commencé par des études égyptologiques complètes, après quoi il a voulu écarter définitivement le reproche qu'Alphonse de Candolle fait aux érudits de n'être pas naturalistes. Il a constaté, dans l'histoire des plantes et des animaux, que ce serait une erreur de se laisser guider uniquement par la philologie. On comprend l'intérêt de ce livre, qui montre les conclusions auxquelles conduit l'étude de la nature, et quels secours elle peut apporter aux sciences historiques. Il y a solidarité complète entre ces deux ordres de science, et nous, archéologues, nous devons de plus en plus faire appel à l'anthropologie et à la biologie, sans parler des autres sciences naturelles; nous devons souvent adopter les principes et la méthode des naturalistes.

M. Keimer va donc étudier les plantes cultivées qu'on trouve en ancienne Égypte, chercher à établir leur nom, indiquer les différentes manières de les représenter, l'usage qu'on en faisait, et aussi essayer de retrouver l'indigénat des plantes, savoir si elles étaient du pays ou si elles provenaient d'importations. Le volume d'aujourd'hui n'est qu'un commencement. Il doit être suivi de deux autres.

1. *Die Gartenpflanzen im alten Aegypten*, von Ludwig Keimer. Hamburg-Berlin, 1924.

Digitized by Google

M. Keimer commence par la laitue qui, avec le radis et la carotte, est aujourd'hui une des principales plantes alimentaires du pays. Elle avait le même emploi dans l'antiquité, car on la trouve souvent représentée sur les tables d'offrandes avec des fruits et des viandes. On se demande pourquoi on place souvent derrière les statues d'Amon Min, ou l'on porte derrière lui plusieurs laitues. Quel rapport a cette plante avec la génération? C'est une question qui n'est pas encore résolue.

Le carthame servait en teinturerie. On en tirait une belle couleur rouge; on en a trouvé des fleurs dans les guirlandes des tombeaux. C'est du reste dans ces ornements qu'on a recueilli un grand nombre de plantes de l'ancienne Égypte dont la représentation manquait. Il y a du doute sur le nom qu'on donnait au carthame.

Une belle plante d'ornement, une centaurée, avait probablement été importée d'Asie, car on n'a pas retrouvé son nom égyptien.

Un chrysanthème originaire des côtes de la Méditerranée, et qu'on plantait dans les jardins, était qualifié de fleur d'or, sans que ce soit son nom véritable. Il est probable que la rosace égyptienne n'est qu'une forme stylisée de cette fleur.

La calebasse est africaine, on la voit souvent représentée, et des vases de terre en imitent la forme, mais on n'a pas retrouvé son nom. Les fruits des cucurbitacées sont représentés sous des formes si diverses qu'il est difficile de les distinguer. Le melon à l'état sauvage est un petit fruit qui ne dépasse pas la grosseur d'un œuf et qui a été beaucoup amélioré par la culture. Ces cucurbitacées d'apparence variée devaient avoir un grand nombre de noms; aussi n'est-il pas possible de déterminer celui qui est propre à chaque espèce.

Le sésame doit avoir été importé d'Asie à l'époque de la XIXe dynastie. On en faisait une huile fine et recherchée.

Je ne puis suivre M. Keimer dans l'énumération de toutes les plantes qu'il retrouve en Égypte. Plusieurs étaient cultivées comme ornements, ou comme remèdes; d'autres servaient à faire des guirlandes pour les défunts, ou à d'autres usages, ainsi la mandragore, la menthe, l'origan dont on aimait l'odeur et auquel on attribuait une vertu curative; le romarin; une asclépiadée dont le duvet qui recouvre les fruits servait et sert encore à rembourrer les coussins.

Il est curieux que dans l'antiquité, comme du reste encore aujourd'hui, l'arbre méditerranéen par excellence, l'olivier, n'ait été que peu cultivé en Égypte. De nos jours comme du temps de Strabon, on ne le trouve que dans l'ancien nome Arsinoïte, le Fayoum, et dans les jardins d'Alexandrie. Ce n'est que depuis la XVIIIe dynastie qu'il y en a des restes : des feuilles qui sont dans des guirlandes, et des noyaux d'olive. Il semblerait que Ramsès III ait voulu acclimater l'olivier aux environs d'Héliopolis, mais cet essai ne réussit pas. On importait de l'huile de la Grèce et surtout des îles, et c'est sous les Ptolémées que la culture de cet arbre augmenta quelque peu. Ce qui est certain, c'est qu'il vint de l'étranger, probablement de Syrie, à la suite des campagnes de la XVIIIe dynastie dans cette région.

Un arbre qui joue un grand rôle dans le culte, c'est celui qui d'après les Grecs est appelé le persea. Les botanistes ont attribué ce nom à divers arbres. Schweinfurth y reconnaît le mimusops Schimperi, qui n'est pas indigène en Égypte, mais en Abyssinie et surtout sur la côte de l'Yémen où on le

Digitized by Google

cultive. Il atteint une hauteur de 15 à 20 mètres. Le fruit, de la forme et de la couleur de celui de l'églantier, est agréable à manger; il a un goût de miel; il contient deux ou trois noyaux. On a trouvé des fruits du mimusops déjà dans les tombes de la Ve dynastie, et surtout quantité de feuilles qui servaient à faire des couronnes. Les fruits aussi servaient d'ornement; cependant, quand on voit des paniers qui en sont remplis, il semble bien que ce soit pour les manger.

Des auteurs arabes comme Abdallatif disent que le perséa des Grecs est ce que les Arabes appellent *lebakh*. Quand Schweinfurth a été en Arabie, il a trouvé que les habitants de l'Yémen appelaient *lebakh* le mimusops Schimperi qu'ils cultivent. Dans l'ancienne Égypte il avait un caractère sacré. C'est sans doute pour cette raison qu'on en faisait des plantations. Deux mimusops étaient à l'entrée du temple de Deir-el-Bahari. Cet arbre avait déjà beaucoup diminué sous les Grecs et sous les empereurs romains; depuis lors il a complètement disparu, sauf quelques exemplaires que les amateurs ont dans leurs jardins.

Le mimusops vient d'Arabie et d'Abyssinie, c'est-à-dire de ce qui était autrefois le pays de Pount, d'où sont partis les conquérants qui ont apporté la civilisation aux Égyptiens néolithiques. C'est peut-être eux qui les ont transplantés en Égypte, parce que pour eux ils avaient un caractère sacré. Ils en ont fait grand usage pour les couronnes et les guirlandes qu'ils donnaient aux morts.

Parmi les plantes qui servaient à des usages médicinaux, on trouve l'aneth et le fenouil. D'autres, comme le céleri, ornaient des monuments funéraires. La coriandre a dû être importée anciennement; elle n'appartient pas à la flore indigène. Le cumin, qui a des vertus curatives, n'est sauvage qu'au Turkestan et paraît être arrivé en Égypte par la Syrie.

Le lierre est représenté sur plusieurs sarcophages d'époque tardive; mais, comme il ne pouvait certainement pas croître en Haute-Égypte, on a dû en faire venir des branches de l'extérieur.

Le myrte est un végétal qui ne paraît qu'à l'époque grecque et romaine,

A en juger par le grand nombre de représentations qui nous ont été conservées, le grenadier était cultivé en grand, comme ornement et pour ses fruits qui étaient fort appréciés, dont on faisait une boisson. Encore ici, il paraît possible que l'Égypte devait le grenadier aux conquêtes de la XVIIIe dynastie dans l'Asie occidentale. Toutefois la grenade reste l'apanage des riches et des dieux.

S'il y a une plante dont on puisse à chaque pas constater l'usage, c'est le henné, dont hommes et femmes se servent à l'envi pour se teindre les ongles, la paume des mains et la plante des pieds; on la trouve très rarement dans les tombes de l'époque pharaonique, tandis que presque dans chaque tombe, du IIe ou IIIe siècle après Jésus-Christ, il y en a des feuilles ou des fleurs. C'est probablement de la Perse que le henné est venu en Égypte. La fleur est estimée pour sa bonne odeur. Ce sont les feuilles qui donnent la teinture rouge, dont presque chaque fellah s'enduit les ongles, et qu'on croit retrouver sur des statues et sur des momies.

Le tamaris dont il y avait deux espèces, quoique croissant sauvage à la limite du désert, était cependant cultivé dans les jardins. Il joue un certain rôle dans les inscriptions religieuses, en particulier dans le *Livre des Morts*

Digitized by Google

qui nous apprend que le soleil et Apouatou, une des formes d'Osiris, sortent de cet arbre.

Une sorte de mauve, l'alcea ficifolia, est fort employée pour les guirlandes Elle doit venir de Syrie.

Le coton, qui est maintenant une des principales sources de la richesse de l'Égypte, est inconnu dans l'antiquité avant l'époque alexandrine. Encore pendant le moyen âge on ne le cultivait que peu. C'est Méhémet Ali qui en 1820 en fit venir d'Amérique, et développa cette culture. Il y a deux espèces de coton : le coton arborescent, qui d'après Schweinfurth serait indigène dans l'Afrique centrale, et le coton herbacé, plante annuelle, qui vient de l'Inde où il est sauvage.

Quoiqu'on donne à la vigne comme patrie la Transcaucasie et l'Arménie, elle se répandit dès une haute antiquité sur le bassin de la Méditerranée. Il est possible qu'elle ait été propagée par les oiseaux. On la trouve en Égypte dès l'époque prédynastique, et le pressoir paraît déjà sous les premières dynasties. Il y avait au moins six qualités de vin qui sont énumérées dans les listes d'offrandes. La grappe de raisin est un motif fréquent de décoration. On voit des grappes de raisin suspendues au plafond des sanctuaires d'Osiris. Une vigne fait toujours partie d'un domaine égyptien. La fabrication du vin a été arrêtée par l'introduction de l'islamisme. Elle a repris depuis chez les Européens établis dans le pays, mais elle n'a pas acquis une grande importance.

Le jujubier, quoique sauvage, était cultivé dans les jardins, à cause de son fruit qu'on employait à divers usages, et aussi parce que c'était un arbre sacré.

Le ricin est d'origine africaine, et paraît en Égypte aussi haut qu'on peut remonter dans l'histoire. On en a trouvé beaucoup de grains dans les tombes, et l'on connaît le nom égyptien. On en faisait alors un grand emploi. L'huile de ricin servait pour l'éclairage, quoiqu'elle répandît une odeur désagréable. Les femmes, comme aujourd'hui en Nubie, en enduisaient leur chevelure. On s'en servait aussi contre des désordres intestinaux, comme purgatif. Mais cette propriété n'est pas partout attachée à la plante, car en Abyssinie on s'en sert dans les aliments. Les fellahs d'aujourd'hui en sont très friands et en connaissent l'effet salutaire. Au moindre trouble stomachique, les ouvriers qui travaillaient à mes fouilles m'en demandaient et se léchaient les babines en s'écriant : Que c'est bon!

Avec le ricin se termine le premier volume de M. Keimer qui n'est qu'un commencement, car il ne porte que sur 22 plantes sur les 190 de l'herbier de Schweinfurth. Le travail de M. Keimer est fondé sur le principe vrai : la botanique interprétée par les sciences littéraires. Le livre de M. Keimer marque un progrès même sur le savant français M. Loret. Néanmoins nous sommes frappé du grand nombre de plantes dont il n'a pas été possible de déterminer le nom ancien. Cela vient en grande partie de ce que ce nom n'a été écrit nulle part; on n'avait pas de raison de parler des plantes, leur représentation suffisait, et ce n'est que très exceptionnellement qu'on trouve une inscription comme celle de l'homme dont je lis le nom *Anna*, qui nous donne le catalogue de vingt arbres de son jardin. Plusieurs des plantes étaient employées en droguerie, à la préparation de certaines substances telles que le kyphi. Quand nous n'en avons pas la représentation, c'est la

Digitized by Google

philologie seule qui peut aider à en retrouver le nom. Dans le langage populaire, la même plante pouvait avoir plusieurs noms, comme de nos jours un légume ou un fruit. Tout cela complique la tâche de celui qui veut arriver à déterminer exactement les noms des végétaux.

Ce qui frappe à la lecture du livre de M. Keimer, c'est le petit nombre de plantes indigènes en Égypte relativement à celles qui viennent de l'étranger. Comment s'est produite cette importation, c'est là une question intéressante à examiner. Que les Chamites du sud de l'Arabie qui conquirent l'Égypte aient apporté le mimusops, qui devait être pour eux un arbre sacré, cela n'a rien d'étonnant. Mais toutes ces plantes qui venaient de Syrie, telles que le grenadier, comment sont-elles arrivées en Égypte? On nous parle des conquêtes des Pharaons dans l'Asie occidentale. Ce ne sont pas les armées qui ont apporté les plantes; il faut donc supposer que leurs victoires ont eu pour résultat d'établir avec les vaincus des relations commerciales. Il m'a souvent semblé que ces relations étaient déguisées sous le nom de tribut, par flatterie pour le roi.

Il est certain qu'entre les nations de l'antiquité il y avait un commerce quelquefois très développé et qui portait sur des objets qui nous paraissent d'une importance minime. Voici par exemple le henné qui vient de la Perse. Comment est-il parvenu en Égypte où il est devenu une denrée de première nécessité et dont les fellahs ne peuvent se passer? Et le cumin qui est originaire du Turkestan, quel chemin a-t-il pris pour arriver en Égypte? Dans nos jardins, nous avons des fleurs qui ne sont pas indigènes. Il en était de même chez les anciens Égyptiens, qui avaient dans les leurs des chrysanthèmes, des alceas, des centaurées d'Asie, dont le but était purement ornemental, ou qui servaient à faire des guirlandes. Les anciens Égyptiens aimaient beaucoup les fleurs. Sans doute plusieurs de ces plantes ont été semées par les oiseaux, mais il en est d'autres qu'on a fait venir de l'extérieur seulement parce qu'on en appréciait la beauté. Cette question de l'importation se posera plus tard à propos d'autres végétaux. Et, en félicitant M. Keimer du succès de ce premier volume, nous espérons qu'il ne nous fera pas trop attendre les suivants.

ÉDOUARD NAVILLE.

Fantômes d'Orient.

La plupart des savants arrivés à leur apogée quand je n'étais qu'étudiant seraient tous ou presque tous centenaires! Je fais cet aveu non exempt de mélancolie en pensant surtout à ces orientalistes de l'Institut et du Collège de France, à ces *bonzes*, comme nous les appelions, qu'étaient Charles Schéfer, Defrémery, Pavet de Courteille, d'Hervey Saint-Denis, Barbier de Meynard, Renan et Oppert. Schéfer, né en 1820, était le plus âgé de cette pléiade, et Barbier de Meynard, né en 1827, le plus jeune. Les admirateurs de Renan escomptaient, il y a deux ans, une belle célébration de son centenaire : elle ne s'est réalisée qu'avec un éclat modéré. L'année qui précéda sa mort, il expliquait le livre de l'*Exode* à son grand cours du samedi. Mes deux voyages au Sinaï pour le volume nabatéen du Corpus des inscriptions sémitiques avaient ramené son attention sur la question si discutée de la route de l'Exode Les

Digitized by Google

yeux encore pleins de ce décor fantastique, de ces magnifiques paysages purement minéraux qu'est le désert du Sinaï et du souvenir des deux superbes montagnes qui se disputent *le Décalogue*, j'écoutais de toute la tension de mon esprit le maître, fourbu, épuisé, mais dominant sa fatigue pour lancer, par moments, ces phrases lumineuses et ces éclairs que n'ont pas oubliés ceux qui l'ont entendu. Je revois, comme si c'était hier, le fidèle Philippe Berger à sa place habituelle, au premier banc qui faisait retour à gauche de la chaire et, tout près de lui, l'hébraïsant Daveluy, qui partageait sa vie entre la Bible et les contributions directes, dont il était directeur. L'assistance ne comprenait pas que des laïques. Au deuxième banc, face à la chaire, je remarquais, presque à chaque leçon, deux jeunes abbés. Renan, relevant ses lourdes paupières, leur jetait de temps à autre un regard méfiant. On les considérait un peu, dans l'auditoire, comme des émissaires du séminaire de Saint-Sulpice chargés de relever les hérésies. Ce qu'il en est des jugements sommaires portés à tort et à travers sur les simples dehors des hommes et des choses! Ma stupéfaction dure encore d'avoir appris, il y a quelques années, que l'un de ces deux jeunes ecclésiastiques était l'abbé Mugnier, et d'apprendre de sa bouche l'accueil sympathique que son compagnon et lui reçurent du maître quand ils se présentèrent à lui.

Nous en étions arrivés à la dernière leçon, au chapitre XXXIV. Je me reporte à mes notes pour réveiller le souvenir des dernières paroles tombées des lèvres du grand historien d'Israël. J'y vois que la donnée des *Tables de pierre*, qui apparaît dans le verset 12, n'était ni dans le Jéhoviste ni dans l'Elohiste, ni dans la source unique. Verset 17 (il me semble encore entendre la voix de Renan) : « Moïse entre en scène! préface de la loi lévitique. L'an prochain, nous étudierons la vie de Moïse d'après les sources lévitiques. » Il se souleva péniblement de son fauteuil et gagna la petite porte des professeurs, pendant que la salle croulait sous les applaudissements. C'étaient les derniers qu'il devait entendre. Peu de semaines après sa mort, Philippe Berger fut chargé par Mme Renan de me demander de dresser le catalogue de ses livres. M. J. Psichari fait erreur quand il place ce travail en 1895. C'est dans le cabinet même de l'administrateur du Collège de France que j'opérais, aidé d'Ary Renan. Je n'aurais pas été l'admirateur de son père si je n'avais éprouvé une sorte de *terror divinus* en m'approchant de ce fauteuil vide où, sur ses instances, je commis le sacrilège de m'asseoir. Rien n'était changé; la table seule était dégarnie des papiers et je n'y ai plus revu ce superbe angora qu'une photographie bien connue de Renan dans son cabinet a livré à la postérité. C'étaient des séances d'une heure, chaque soir, avant dîner. Ary, son éternelle cigarette aux lèvres, me passait les bouquins, m'énonçant parfois leur titre de sa voix basse, caverneuse. Il excellait à découvrir, en les feuilletant, des passages particulièrement prudhommesques qu'il me lisait avec une emphase comique.

C'est un fait, le rayon des grands classiques grecs et latins était mal garni. Pas d'Homère, ni de Virgile, des Platons dépareillés, des traductions en vers de poètes latins dédicacées, mais respectées par le coupe-papier. De cela, M. Psichari tire des conclusions. Je les crois téméraires. La culture de Renan était telle qu'il pouvait se passer du voisinage immédiat d'ouvrages qui auraient pris, dans son cabinet, la place exigée par tout son matériel de sources, son arsenal de critique. On a vite fait, à la bibliothèque de l'Institut, d'avoir

Digitized by Google

un Homère ou un Platon si le besoin se fait sentir de vérifier une citation et de se donner le plaisir désintéressé d'une lecture. Il m'est tout de même passé par les mains, à défaut d'un Sophocle, un Eschyle et un Euripide. Aristophane seul représentait, mais bien, la comédie : quelques philosophes tenaient compagnie aux tomes dépareillés de Platon; mais on pouvait saluer au passage le défilé des historiens et des géographes : Hérodote, Thucydide, Diodore, Strabon, Josèphe, Arrien, Ptolémée, les *Geographi græci minores*, etc. Un trait plus particulier à noter était celui-ci : un grand nombre d'ouvrages modernes touchant de près ou de loin aux sciences historiques n'étaient pas coupés. La vie est courte et le loisir est rare chez l'homme de travail. Savant de grand labeur, Renan devait d'autant moins disperser son attention que le contact avec une bonne part de ce que la France et l'étranger comptaient d'hommes informés dans les principales branches de l'activité intellectuelle était pour lui une source et un moyen d'informations de premier ordre. Dans l'orientalisme, les relations internationales comportent, entre tous leurs profits, celui d'informations verbales ou épistolaires extrêmement variées. Mais les tirages à part d'articles spéciaux confinant aux études de Renan étaient couverts de notes de sa plume ou de son crayon. Je me rappelle une petite grammaire comparée d'Egger que le lecteur avait parsemée de points d'exclamation. J'ajoute qu'il pratiquait l'excellente habitude de réunir dans un même livre les brochures se rapportant à la même question (je ne parle pas de ces recueils factices autrefois très à la mode) et de constituer ainsi de véritables dossiers faciles à consulter. Je ne regretterai jamais cette besogne accidentelle de sous-bibliothécaire dans ce cabinet qui avait abrité la plus belle intelligence de notre temps. J'ai ainsi fixé dans mon esprit les cadres bibliographiques des matières complémentaires de l'égyptologie et qu'il m'importait de connaître.

Ce mois de juillet est une date pour l'assyriologie. Jules Oppert aurait atteint, le 9, sa centième année. J'aurais cru qu'il l'atteindrait de son vivant. Il a succombé, tout comme un autre, sous le poids de son labeur. Maspero lui a consacré dans ce journal un bel article, une quinzaine de jours après sa mort, en 1905. La postérité est maintenant commencée pour lui, et, bien qu'il soit prématuré de le juger définitivement, il est permis d'esquisser sa figure de traits non empruntés au style des oraisons funèbres. De petite taille, vif, agressif, marchant la tête haute, auréolée d'une abondante chevelure blanche, terriblement myope, emphatique et mordant dans son langage marqué d'un fort accent germanique, Oppert a été une des figures les plus originales de ce temps. C'est le type qu'on aurait pu mettre en scène pour représenter le savant dans la donnée populaire. A l'Institut, dans les congrès, partout où il se trouvait, il ne pouvait passer inaperçu. On a rarement parlé de lui sans citer ses mots à l'emporte-pièce. Au Congrès de Hambourg en 1902 (précisément dans sa ville natale), je m'étais trouvé son voisin au banquet de clôture. Un autre convive, redoutant son voisinage pour des raisons que je n'ai pas approfondies, avait tout simplement substitué ma place à la sienne par un échange des petits cartons. Oppert, qui ne m'avait pas reconnu à cause de sa quasi-cécité, m'invita à décliner mon nom, et, dès qu'il se sentit en pays de connaissance, il ne tarit pas des propos qui lui étaient habituels, du potage au dessert. Je vis repasser la plupart des mots qui lui étaient attribués — ainsi authentiqués. Je ne puis résister au désir d'en citer un, des plus savoureux.

Digitized by Google

Comme on lui demandait où il avait publié un certain article, il répondit : « Vous le trouverez telles pages, dans tel ouvrage de M. X. » (je remplace par cette lettre le nom d'un démarqueur célèbre).

Ses biographes ont raconté ses origines et ses débuts scientifiques. Avant d'émigrer en France en 1847 pour y trouver l'égalité civile intégrale que l'Allemagne refusait aux Juifs, il s'était constitué un bagage de connaissances tout à fait hors de pair. Juriste, sanscritiste, arabisant, ayant passé du zend à l'ancien persan, il se trouvait au niveau des premiers orientalistes d'alors et dut pourtant se contenter d'une modeste classe d'allemand aux lycées de Laval et ensuite de Rennes. Deux mémoires sur les inscriptions achéménides le mettent bientôt en évidence, et il est chargé d'accompagner l'orientaliste Fulgence Fresnel en Mésopotamie, avec la mission spéciale d'explorer les ruines de Babylone et des environs. Il détermina trop largement l'emplacement de cette ville célèbre et son plan a été considérablement revisé et réduit par les résultats des fouilles de la Société orientale allemande. Il ne fut pas plus heureux avec les antiquités qu'il avait recueillies. Le bateau chavira dans le Tigre et presque tout fut perdu. Mais une autre circonstance devait le placer au premier rang des assyriologues. Rentré en France en 1854, il s'adonna à fond à cette branche entièrement nouvelle, supérieurement préparé qu'il était — comme le fut Champollion pour l'égyptien — par sa haute culture orientale. Les gens du métier considèrent qu'il a posé sur les bases établies par Rawlinson l'édifice solide de l'assyriologie. Il fut donc, pour l'assyrien, ce qu'Emmanuel de Rougé fut pour l'égyptien.

Le prix quinquennal de 20.000 francs, la croix, la chaire de sanscrit à la Bibliothèque nationale, puis celle d'assyriologie au Collège de France, l'Institut, toute cette partie de sa carrière marquée par ces belles étapes l'avait poussé au premier plan. La liste de ses ouvrages qui fait suite à l'article que lui a consacré M. W. Muss-Arnolt dans les *Beitræge zur Assyriologie* ne comprend pas moins de 366 numéros. Tout n'est pas de la même valeur. Il était prompt à se faire une opinion et à se prononcer, cédant, dans ses travaux, à cette nervosité impulsive qui était le trait dominant de son caractère et à laquelle se heurtaient ceux qui ne partageaient pas ses idées. Bon assyriologue dans le sens originel de ce mot, il a su, de plus, reconnaître la véritable nature de la langue sumérienne et donner leur valeur définitive aux termes d'Accad et de Sumir. On n'a pas oublié sa polémique ardente avec Halévy, pour qui le sumérien n'était qu'un dialecte sémitique masqué par une écriture cryptographique. Oppert avait, au contraire, avant tous, proclamé le caractère touranien (mot aujourd'hui banni de la question) de cette langue dont la traduction n'a été obtenue que grâce aux tablettes des grammairiens du roi Assourbanipal. C'est lui qui fit le premier connaître les inscriptions de Goudéa, *patesi* de Tello, au Congrès de Berlin en 1881. Il a dénié (bien entendu contre Halévy) l'identité d'Hammurabi avec l'Amraphel du chapitre XIV de *la Genèse*. C'était l'unique épave où pouvaient s'accrocher la date et même l'historicité d'Abraham. Pour édifier une chronologie chancelante des patriarches, il faut remonter à partir du pharaon de l'*Exode*, qui est lui-même sérieusement discuté depuis que Ménephtah a été destitué de ce titre par la découverte de la stèle dite d'Israël.

GEORGES BÉNÉDITE

(*Débats*, 26 juillet 1925.)

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

HENRI LECHAT.

Né en 1862 à Anvillers-les-Forges (Ardennes), mort à Lyon en juillet 1925, Henri Lechat fut successivement élève de l'École normale (1883), agrégé des Lettres (1886) et membre de l'École d'Athènes (1886-1889). En cette dernière qualité il fit quelques recherches aux fortifications du Pirée (1887-8) [1], étudia une nécropole grecque à Corfou (1889) [2] et voyagea en Asie Mineure avec M. Radet (1887) [3]; mais sa curiosité et sa vocation furent surtout éveillées par les grandes découvertes de statues archaïques qui, depuis février 1886, s'étaient succédé sur l'Acropole d'Athènes. Le petit Musée de l'Acropole, servant d'asile à ces œuvres vénérables, devint et resta comme l'ermitage favori de Lechat. L'étude passionnée, presque amoureuse qu'il consacra à ces nobles débris, tant dans des articles très remarqués du *Bulletin de correspondance hellénique* (depuis 1888) et de la *Gazette des Beaux-Arts* que dans ses beaux livres *Au Musée de l'Acropole* (1903), *la Sculpture attique avant Phidias* (1904), a porté des fruits qui ne cesseront d'être goûtés des délicats. Une légère tendance au précieux et parfois à la prolixité n'enlève rien au mérite d'analyses où se reconnaît, à côté de l'influence de maîtres tels que H. Brunn et L. Heuzey, la finesse et l'élégance d'un esprit d'élite qui n'a jamais sacrifié la grâce du langage à l'exactitude du savoir.

Un autre point de la Grèce, Épidaure, attira Lechat en compagnie de l'architecte Defrasse; d'où une excellente monographie de ces ruines illustres où les fouilles de M. Cavvadias venaient de donner d'heureux résultats (1895).

Bien que revenant de préférence à son cher ve siècle — *Frontons en tuf de l'Acropole*, 1898; *Pythagoras de Rhegium*, 1905; *Phidias*, 1906 et 1925 — Lechat embrassa tout l'art antique dans les spirituels *Bulletins archéologiques* qu'il publia à la *Revue des Études grecques* (1895-1910), puis dans les *Notes archéologiques* qu'il donna à la *Revue des Études anciennes*. On lui

1. *Bull. de corr. hell.*, 1887, p. 201; 1888, p. 238, 332, 430.
2. *Ibid.*, 1891, p. 1 sq., avec planches.
3. *Ibid.*, 1887, p. 391 sq.; 1888, p. 63 sq., p. 187 sq.

Digitized by Google

doit aussi deux excellents précis, l'un en tête du *Guide en Grèce* de Baedeker (1910), l'autre dans la collection Payot (*la Sculpture grecque*, 1922). Il témoigna de sa compétence en architecture par une courte et brillante monographie sur le temple grec (1901) et rendit un hommage ingénieux au charme des terres cuites tanagréennes (1893, 1906).

Lechat enseigna jusqu'à la fin de sa vie, à Montpellier d'abord (1889-1898), puis à Lyon. Non seulement il y forma de bons élèves, mais il donna tous ses soins à l'enrichissement du beau Musée de moulages de Lyon, dont il a publié un catalogue raisonné très utile (1903, 1911, 1923), supérieur même à celui de Strasbourg par Michaelis.

D'apparence modeste et discrète, ne parlant que s'il avait quelque chose à dire, Lechat était un savant scrupuleux, qui ne pardonnait pas à autrui ce qu'il ne se permettait pas à lui-même; il l'a prouvé surtout dans un long article critique qui fait exception, mais non tache, dans sa bibliographie (*Rev. crit.*, 1902, I, p 121-133).

Les savants étrangers n'ont pas tardé à rendre à Lechat la justice qui lui était due; ses livres ont été particulièrement appréciés en Allemagne. Chez nous, il fut de bonne heure considéré comme un maître; à la mort de Collignon, on lui offrit la chaire de la Sorbonne, puis celle de Strasbourg (1918-1919); sa santé affaiblie et son attachement à Lyon ne lui permirent pas d'accepter ces charges honorables. L'Académie des Inscriptions l'avait élu correspondant en 1906; il mérita davantage [1].

S. R.

ARTHUR CHUQUET (1853-1925).

La *Revue critique*, depuis 1866, a rendu trop de services à l'archéologie pour que nous ne donnions pas ici un mot de souvenir ému au savant extraordinairement laborieux qui l'a dirigée, de fait, pendant près d'un demi-siècle, comme secrétaire de la rédaction d'abord, puis comme directeur. Atteinte par la guerre, la *Revue*, comme tant d'autres entreprises, a dû s'imposer des restrictions : elle ne donne plus qu'un volume par an au lieu de deux. Mais l'esprit qui animait ses fondateurs — Bréal, P. Meyer, G. Paris — reste vivace; elle continue à dire la vérité sans complaisance, à louer le mérite même obscur et à blâmer le travail incorrect ou superficiel sous quelque signature qu'il se produise. Cette tradition, maintenue par Arthur Chuquet, ne mourra pas avec lui.

S. R.

J.-E. GAUTIER.

Parmi les archéologues trop nombreux qui ne publient pas les résultats de leurs fouilles, les uns meurent chargés d'honneurs, les autres oubliés. Gautier (1861-1924) fut de ces derniers. Il avait travaillé longtemps en Égypte (Licht), en Susiane (Suse), en Syrie (lac de Homs, Palmyre), puis de nouveau

1. Autres publications (y compris des tirages à part) : Texte français de la *Glyptothèque de Ny Carlsberg* (avec Arndt) ; *Notes sur Épidaure*, 1890, 1891 ; *Aphrodite de la coll. Carapanos*, 1891 ; *Endoios*, 1892 ; *Loi de frontalité*, 1895 ; *Athéna au pilier*, 1896 ; *La tête Rampin au Louvre*, 1900 ; *Statue de Coligny*, 1905 ; *Bronzes florentins*, 1912 ; *Omphale*, 1912 ; *Aphrodite archaïque et Sirènes*, 1919, etc. Lechat a aussi écrit de bonnes pages sur des artistes modernes, Puvis de Chavannes et Rodin.

Digitized by Google

en Égypte (Éléphantine, suite des recherches faites, mais non publiées, par Clermont-Ganneau. De tout cela, comme l'a fait observer M. Dussaud (*Syria*, t. VI, 1925, p. 100), il reste peu de chose, et il faut rappeler aux savants, afin qu'ils ne l'ignorent pas tout à fait, que Gautier a le premier mis la main, dans la vallée de l'Oronte, sur des tombes de l'âge du bronze syrien. Une *Notice* sur la vie et l'œuvre de ce courageux chercheur a heureusement été publiée par ses amis, le P. Scheil, MM. G. Jéquier et R. de Mecquenem (1924).

S. R.

GIACOMO BONI.

Né à Venise en 1859, cet archéologue, dont le nom reste attaché aux fouilles du Forum romain, est mort à Rome le 7 juillet 1925. C'était presque un autodidacte, sur lequel Ruskin, qu'il admirait beaucoup, exerça une salutaire influence. Crispi l'employa, en premier lieu, comme inspecteur des monuments de l'Apulie; puis le pape Léon XIII, intéressé par ses articles sur la restauration du Palais des Doges, lui confia une partie du travail nécessité par l'état précaire de la Sixtine. C'est en 1898 qu'il commença l'exploration du Forum, marquée par les découvertes retentissantes du temple de Vesta, du *Lapis niger*, du *Lacus Curtius*, de S. Maria antiqua, etc. A la différence de ses prédécesseurs, Boni, pendant douze ans, fouilla au-dessous du niveau du Forum impérial. Du Forum il passa à la base de la colonne Trajane, puis au Palatin, où l'emplacement du palais de Domitien lui valut d'agréables surprises. Au cours de la troisième année de la guerre, il découvrit sur le Palatin une statuette de la Victoire ailée qui parut de bon augure. Quand l'Italie entra dans la grande lutte à son tour, Boni se rendit utile au front comme officier d'habillement.

Passionné pour les jardins, Boni a pris une grande part à l'aménagement en parcs des sites qu'il a déblayés. On lui reconnaît aussi le grand mérite de n'avoir jamais fouillé en Vandale, de n'avoir rien détruit au cours des explorations qu'il a dirigées.

S'il a pris des notes détaillées au cours de ses multiples travaux, s'il a distingué, par exemple, la succession des céramiques, il n'a publié que bien peu de chose sur des sujets aussi importants (voir l'indication de ses mémoires, généralement courts, dans la nouvelle édition [1913] du catalogue de la Bibliothèque de l'Institut allemand de Rome, t. I, p. 657 et suiv.). La crainte subsiste que l'artiste et le curieux l'aient emporté, dans cette riche nature, sur l'archéologue. Il n'y avait au monde qu'*un* Forum romain; est-il sûr qu'il ait été fouillé comme il le fallait? Les gens du monde, admirateurs de Boni, diront oui; mais, en pareille matière, la postérité ne se préoccupera pas du jugement des gens du monde [1].

S. R.

GIACOMO LUMBROSO.

Cet éminent humaniste et égyptologue est mort à Rapallo, le 28 mars 1925, à l'âge de 80 ans. Il était né le 9 octobre 1844.

Après s'être formé en France et en Allemagne, il remporta en 1868 le prix proposé par l'Institut de France pour un mémoire sur l'économie politique

1. Voir, pour plus de détails biographiques, le *Times* du 11 juillet 1925.

Digitized by Google

de l'Égypte au temps des Lagides. Il fut ensuite professeur aux Universités de Palerme, de Pise et de Rome, où il succéda à Ruggero Bonghi. Bien que son enseignement ait porté sur des sujets très divers — car il savait beaucoup sur mille choses — c'est principalement comme connaisseur de l'Égypte alexandrine, comme héritier scientifique d'Amedeo Peyron, qu'il s'est acquis une durable renommée. Mais en dehors de sa compétence spéciale sur ce sujet, il était partout apprécié pour un talent littéraire exquis, dont il donna bien des preuves tant en italien qu'en notre langue. Son urbanité, non moins que son savoir, lui avaient valu des amitiés illustres; Boissier, Mommsen, Mahaffy, Helbig, Comparetti et bien d'autres lui portèrent une vive affection. Il laisse, entre autres travaux inédits, un volumineux *Glossario elenistico alessandrino*, en dix volumes, dont on fait espérer la publication [1].

S. R.

VALDEMAR SCHMIDT.

Le 26 juin 1925 est mort à Copenhague le professeur Valdemar Schmidt; il avait près de 90 ans, étant né en 1836. Archéologue et linguiste (il savait plus ou moins 28 langues), il s'était spécialisé dans l'archéologie préhistorique et l'égyptologie. Personne ne fréquenta plus assidûment les Congrès scientifiques, où il laissait toujours un excellent souvenir. De 1869 à 1922 il enseigna à l'Université de Copenhague. La section égyptienne de la Glyptothèque de cette ville lui doit beaucoup. Je donne en note les titres de ses principales publications [2].

S. R.

RICHARD SEAGER.

Cet explorateur américain de la Crète orientale, dont les fouilles ont beaucoup accru nos connaissances de l'antiquité minoenne dans cette région, est mort subitement, au mois de mai 1925, à Candie, au retour d'un voyage en Égypte. Sir Arthur Evans, alors à Athènes, a télégraphié la triste nouvelle au *Times* en rendant hommage aux services rendus par le défunt.

X.

ROBERT KOLDEWEY.

Mort le 4 février 1925, dans sa soixante-dixième année, Robert Koldewey fut à la fois architecte et archéologue. Il prit part aux fouilles américaines d'Assos, qu'il contribua à publier, puis fit des recherches d'architecture à Mitylène et de longues campagnes d'exploration en Mésopotamie (depuis 1887). L'étude de la petite ville de Neandreia lui révéla le chapiteau éolien

---

1. *Documenti greci del Museo Egizio di Torino*, 1869; *Iscrizioni greche di Torino*, 1873; *Notizie sulla vita di Cassiano dal Pozzo*, 1875; *Recherches sur l'économie de l'Egypte sous les Lagides*, 1870; *Notizie di viaggiatori italiani in Egitto*, 1874; *Desi crittori italiani dell'Egitto e di Alessandria*, 1879 (1892); *L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, 1882 (1895); *Progressi della egittologia greco-romana negli ultimi venticinque anni*, 1893, etc. On trouvera une bibliographie complète dans la *Raccoltà di scritti in onore di G. Lumbroso* (Milan, 1925).

2. *Le Danemark à l'Exposition de 1867*, 1868; *Notice sur les Musées de Copenhague*, 1875; *Histoire de l'ancienne Assyrie et de l'ancienne Égypte*, 1872; *Textes hieroglyphiques du Musée de Copenhague*, 1879, etc.

Digitized by Google

archaïque. On le trouve ensuite avec M. von Luschan à Sindjirli, avec Puchstein en Sicile et dans l'Italie méridionale, avec Sachau à Babylone (1898-1917), où il accomplit un travail énorme de déblaiements et de mensurations. Le Musée de Berlin doit à l'activité de Koldewey toute une série de précieuses acquisitions [1].

S. R.

FÉLIX ROSEN.

Professeur de botanique à l'Université de Breslau, auteur d'un remarquable ouvrage *la Nature dans l'art*, qui intéresse l'histoire du paysage ancien et moderne, Félix Rosen, né en 1863, a été trouvé assassiné dans sa villa près de Breslau le 9 août 1925.

X

CHARLES SEDELMEYER.

Mort à Paris au mois d'août 1925, dans sa quatre-vingt-neuvième année, Charles Sedelmeyer, né à Vienne, établi à Paris depuis 1867, était le dernier survivant du groupe de grands marchands de peintures, primitives et classiques, qui, achetant surtout en Angleterre, contribuèrent à la formation et à l'enrichissement des collections et musées de l'Europe continentale, avant l'intervention des opulents amateurs des États-Unis. Cette clientèle, d'ailleurs, ne lui manqua pas; plusieurs chefs-d'œuvre de la collection Pierpont Morgan, entre autres le Raphaël Colonna, ont passé par ses mains. On doit à Sedelmeyer, entre un vaste recueil de photographies d'après les peintures de Rembrandt, avec texte de Bode, des catalogues illustrés des tableaux qu'il a possédés (13 volumes, non dans le commerce, indispensables à l'étude) [2] et de ceux qu'il a dispersés à Paris en vente publique (4 volumes). Il laisse une belle collection privée, car il aimait les œuvres qui décoraient temporairement sa belle galerie de la rue La Rochefoucauld et, devenu très riche, en garda pour la joie de ses vieux yeux. Le Louvre a reçu de lui plusieurs dons importants; c'était à la fois un fin connaisseur et un homme aimable.

S. R.

PIERRE LOUYS.

L'auteur d'*Aphrodite* et des *Chansons de Bilitis* (celles-ci données d'abord comme traduites d'un texte grec inédit) est mort à Paris au mois de juin 1925. C'était un homme très instruit, un écrivain habile, dont le style, travaillé sans relâche, offre des analogies souvent signalées avec celui de Flaubert. L'immense succès de ses œuvres, surtout des deux principales, a révélé quelque chose de la Grèce alexandrine à des milliers de gens qui, sans elles, n'en eussent jamais rien su. Mais, ce service et le charme du style reconnus, il reste que Pierre Louys, aux yeux des honnêtes gens, était un amateur et

1. Voir Andrae, *Berliner Museen Berichte*, 1925, I, p. 2 (avec portrait). M. Schuchhardt a publié une partie de la correspondance de Koldewey (*Heitere und ernste Briefe aus einem deutschen Archäologenleben*, chez Grote à Berlin).

2. Sedelmeyer, pour faciliter la composition de mon *Répertoire de peintures*, n'avait pas hésité à faire découper à mon usage les illustrations de ses catalogues annuels.

Digitized by Google

un professeur délirant d'obscénité. En prétendant faire revivre l'antiquité païenne, il l'a calomniée, il l'a prostituée aux badauds. Le monosyllabe *us*, écrit presque à chaque page d'un exemplaire d'*Aphrodite* que je connais, le classe très justement parmi les écrivains dont la gloire est faite de souillures. On s'étonne d'autant plus que le 7 juin 1925, sur la tombe de ce malheureux, le grand maître de l'Université de France, ministre de l'Instruction publique, ait pu glorifier sa révolte « contre les disciplines puritaines » et le défi qu'il jeta, en même temps que O. Wilde et G. d'Annunzio, aux « sagesses nationales », à « l'hypocrisie des civilisation» ». « A cause de quoi, ajoutait le personnage officiel, il nous parut qu'il servait non pas seulement la cause du plaisir, mais encore celle de la simple et libre vérité. » Quand entendrons-nous en Sorbonne l'apothéose de Philaenis? Elle servait aussi, dit-on, « la cause du plaisir ».

S. R.

Hommage au Rév. A.-H. Sayce.

Le 12 mai 1925, la Société asiatique de Londres a remis solennellement au professeur A.-H. Sayce, vieil ami de notre *Revue*, sa médaille d'or triennale. A un discours de Lord Birkenhead, le professeur a répondu qu'il était né dans des temps heureux pour les études orientales et que le domaine de l'archéologie n'avait cessé de s'accroître. « Des découvertes toutes récentes, a-t-il dit, notamment des trouvailles sumériennes dans le Sind et le Pendjab, offrent un caractère révolutionnaire et tendent à modifier bien des doctrines reçues sur les origines de la civilisation[1]. »

S. R.

Départ de Mme Eugénie A. Strong.

Par des motifs d'économie, dit-on, M. Th. Ashby et Mme A. Strong (née Sellers) ont cessé de diriger l'École anglaise d'archéologie à Rome, qui a dû beaucoup, depuis seize ans, à leur savoir et à leur zèle. Un dîner d'adieu, présidé par Lord Oxford and Asquith, fut offert le 14 juillet à Mme Strong au Cecil Hotel de Londres. Après un compliment en latin, le président a félicité Mme Strong de ses travaux originaux sur l'art romain et de toutes ses autres contributions à l'archéologie. Lord Crawford and Balcarres a loué éloquemment les *great stores of unrevealed knowledge* qui ont fait de la sous-directrice de l'École anglaise un admirable guide des jeunes travailleurs. Mme Strong a répondu en parlant du legs fait par la Rome antique à l'humanité et des services que l'École anglaise est encore appelée à rendre dans l'avenir. L'auteur du présent compte rendu avait envoyé un distique qui a trouvé en Lord Oxford un obligeant lecteur :

I, dea Roma, precor, longinquo læta volatu,
Votaque Romulidum perfer ad Eugeniam.

S. R.

---

1. *The Times*, 13 mai 1925.
2. *Ibid.*, 15 juillet 1925.

Digitized by Google

En Palestine.

Une caverne voisine du lac de Galilée, au N. de Tibériade, a fourni à un explorateur anglais, M. F. Turville-Petre, un crâne du type très accusé de Néanderthal dans un milieu de silex taillés moustériens. L'exploration d'autres cavernes de cette région a déjà donné d'intéressants résultats; on signale des types de silex répondant à l'aurignacien et d'autres appartenant à l'industrie microlithique [1].

X.

Le théâtre préhistorique (?).

Dans le *Figaro* du 8 août 1925, M. Albert Pujol écrit ingénieusement : « L'abri sous la roche fut la première scène où l'homme se révéla acteur. » Il n'est pas impossible, en effet, que les mascarades, dont semblent témoigner quelques gravures du temps, aient donné lieu à des jeux scéniques; destinés, par exemple, à promouvoir les bons résultats de la chasse. C'est là, bien plutôt que dans les rites funéraires, qu'on peut chercher les origines d'une mimique qui n'est pas encore le théâtre, mais y conduit.

X.

La civilisation badarienne [2].

On a trouvé au Fayoum, depuis trois ans, des restes d'une civilisation profondément ensevelie sous les couches préhistoriques; elle a été qualifiée de *badarienne* du nom d'une localité à 30 milles au sud d'Asioût. La poterie y est plus mince et de meilleure qualité que celle d'époques beaucoup plus récentes. Quelques objets ont été découverts à un niveau qui fut submergé de 10.000 à 13.000 avant Jésus-Christ environ, ce qui fournit à Sir Fl. Petrie une date approximative. Les *Badariens* introduisirent leur civilisation en Égypte, d'où elle s'étendit à la Palestine. C'est possible; mais lorsque Sir Fl. Petrie nous dit que cette civilisation *badarienne* est contemporaine du solutréen, on a lieu d'opposer un scepticisme absolu à cette affirmation. Le *badarien* n'est rien, ou n'est qu'un néolithique grossier.

S. R.

Saqqârah.

C'est avec regret que, à peine arrivé au Caire, je dus prendre le chemin de Louqsor sans avoir la journée qui m'eût permis de voir les fouilles de M. C.-M. Firth autour de la Pyramide à degrés.

Il n'était bruit que de sa découverte dans le cercle de plus en plus élargi des esprits attentifs aux événements qui se produisent (*surgissent* serait plus exact) dans notre domaine, instantanément, comme des décors de féerie. L'automne dernier, M. Pierre Lacau, directeur des antiquités, en avait entretenu l'Académie des inscriptions, et je me rappelle que la lenteur avec laquelle circulaient les photographies documentaires était déjà révélatrice de l'intérêt ainsi soulevé au cours de la séance.

Les fûts des colonnes doriques du Parthénon en façade d'un édifice égyp-

1. *The Times*, 19 juin et 3 juillet 1925. Phot. dans le n° du 14 août, p. 14.
2. *Ibid.*, 29 août et 3 septembre 1925.

Digitized by Google

tien de la IIIe dynastie, l'apparition du chapiteau à grandes volutes retombantes, ancêtre lointain de ceux de l'Erechthéion, quelle surprise! Quel défi aux beaux raisonnements mis au service de la théorie de l'évolution! L'Égypte, déjà baptisée « Terre des Merveilles », franchissait les limites du merveilleux pour entrer dans l'absurde, l'invraisemblable! On a libéralement prêté aux anciens Égyptiens, dans l'ordre des sciences mathématiques par exemple, des connaissances qui ne sont rien moins que démontrées. Aucun égyptologue, armé d'un esprit critique (ce qui n'est pas toujours le cas), ne peut admettre qu'ils aient eu la notion de la rotondité de la terre, ni qu'un de leurs astronomes ait mesuré, avant Eratosthène, un arc de méridien; mais, dans le domaine de l'art, le fait matériel est là, indéniable, et, si brusque et inattendue qu'en soit l'apparition, quelque choc qu'en éprouve la raison, il reste acquis au-dessus de toute discussion.

Revenu dès les premiers jours d'avril dans la Basse-Égypte, et trouvant le Caire animé par les fêtes du Congrès de géographie qui avait attiré des hôtes de choix, j'eus la vive satisfaction d'être compris parmi les invités de M. P. Lacau pour cette première journée si retardée de Saqqârah. Le charme a été grand d'être emporté — dans la fraîcheur matinale à travers la campagne embaumée de ces parfums nostalgiques des fleurs des champs — avec d'aussi agréables compagnons. C'était bien autre chose de filer au grand air vers la nécropole memphite, par la route qui longe le Nil, que de s'enfermer dans le train de la Haute-Égypte qui roule, les volets tirés contre le soleil et la poussière. La poussière, nous n'en avons cure. Les yeux protégés comme il convient, les narines dilatées, nous coupons le vent, nous faufilant sans trop d'encombre parmi ces troupeaux mixtes de chèvres noires et de moutons blancs qu'on retrouve toujours au lever du soleil et à la tombée de la nuit sur les routes des Pyramides. Il nous faut aussi soigneusement louvoyer pour ne pas nous accrocher aux chargements des chameaux qui, à la file, de leur pas cadencé et balancé, transportent chacun la valeur d'une meule de *bersim*, le fourrage vert des prairies d'ici. Puis, nous tournons le dos au magique panorama du Caire, étalé au pied du Moqattam, ainsi qu'à la chaîne arabique, fond de tableau sur lequel se profilent, à des plans différents, le vieux Caire et l'île de Roda, pour nous enfoncer dans une mer de verdure faite de champs de blé et d'orge qui s'ajoutent interminablement. Mais combien cette parure sévère et monotone de la terre est apaisante pour les yeux dans ce royaume embrasé de la lumière! Sur le plateau calcaire qui barre devant nous l'horizon, s'échelonnent les Pyramides, informes à force d'éboulements, de Zaouiyet-el-Aryan et d'Abousir : elles font corps avec le paysage que nous laissons sur notre droite. Chacun de nous s'abandonne à ses pensées, évidemment tournées vers ce vieux sol historique où florissait déjà, au delà de l'an 3000 avant notre ère, une civilisation qui n'avait alors de rivale que dans le pays d'Accad et de Soumir. Le silence est parfois rompu par une question. Une brève conversation s'engage entre l'un ou l'autre de nos compagnons, M. Emmanuel de Margerie et M. Augustin Bernard, et notre obligeant cicerone, M. P. Lacau. Nos géographes ne veulent rien perdre du spectacle des choses : qu'elle soit physique ou économique, leur science est faite, avant tout, d'observations. On les met en quelques mots au courant du problème posé par les temples des Pyramides et des travaux de la Société orientale allemande, préface tout indiquée de notre excursion.

Digitized by Google

La silhouette de la Pyramide à degrés grossit bientôt à vue d'œil. Elle est le but vers lequel nous tendons et que nous croyons presque toucher, du fait de ce phénomène trompeur de la transparence de l'air au-dessus du désert. Mais notre illusion ne fut que de courte durée, car le véhicule, engagé dans un chemin frayé parmi les monticules de sable, roula longuement entre les deux remblais avant d'arriver à l'angle nord-est de la vénérable — disons même de la plus vénérable — des Pyramides. Debout sur une butte, M. Firth, qui nous a vus venir, se dispose à descendre à notre rencontre, bientôt suivi de M. Battiscombe Gunn. Présentations en termes chaleureux, et la visite commence. Nous décidons d'en faire le plus possible et de prolonger la matinée jusqu'à l'heure torride où, découvrant un mince ruban d'ombre, nous aurons le droit de goûter un repas et un repos bien gagnés.

Soudain, contournant la butte qui nous sépare de l'aire où se dresse la Pyramide, nous nous trouvons en face de l'un des édicules, peut-être le plus caractéristique, de cet art inattendu.

Ce que des centaines de visiteurs ont déjà vu et, j'espère, compris, c'est l'extraordinaire beauté architecturale de cette façade, qui transporte instantanément la pensée vers la Grèce. C'est le plus beau dorique grec que nous avons sous les yeux, la cannelure étant de même proportion, quant à sa largeur et à sa courbe, que celle des temples grecs. Ce caractère méditerranéen est ici bien plus accentué que dans les colonnes dites protodoriques de Beni Hasan (XIIe dynastie), de Deir-el-Bahari et de Beheni (XVIIIe). La cannelure est, d'ailleurs, dans cet ensemble monumental, un thème qui lui est tellement propre qu'on le trouve appliqué également à une sorte de pilier d'ante à face rhomboïdale, dont on chercherait vainement un autre exemple dans l'architecture égyptienne connue jusqu'à ce jour; car c'est bien là l'espèce de saisissement qui s'empare du spectateur le plus versé dans l'histoire de l'art égyptien : il se sent aussi neuf devant cette série monumentale que s'il n'avait rien appris.

Et cette impression ne fait que s'accroître à mesure que l'examen de la façade se poursuit. Les quatre colonnes que nous avons sous les yeux sont engagées d'un tiers dans le mur, comme dans l'ordonnance du pseudo-périptère grec. Pour en retrouver la réplique, il faut faire un saut de 2.500 ans! Les architectes égyptiens des temps qui vont former, à partir de ce règne, toute la durée de l'histoire ne pratiqueront plus ce mode d'engagement des supports. Mais ce qui est ici proprement indigène, c'est l'étendue des entre-colonnements, qui mesurent de 2 m. 50 à 3 mètres pour des colonnes n'ayant que 50 centimètres de diamètre et pour une façade de 18 mètres de long. A cette échelle des proportions, il y avait encore place pour une colonne à chaque extrémité : elle est remplacée par un large pilier d'ante cannelé du type mentionné ci-dessus. Cette façade est précédée d'une sorte d'avant-cour. Autre sujet d'étonnement : deux colonnes (également engagées), qui décorent le mur faisant retour pour former l'aile droite, sont d'un type papyriforme non moins disparu du répertoire architectural, car, ici, c'est la tige triangulaire unique de la cypéracée que nous avons, et non le bouquet de tiges de la colonne fasciculée bien connue. Les chapiteaux, retrouvés à pied d'œuvre, prototypes du campaniforme des temps futurs, reproduisent le panicule ombellé de la plante. Ce qui reste de cet ensemble dans la partie la mieux conservée, à savoir la façade, s'élève, dans son état actuel, à

Digitized by Google

2 mètres, et comprend neuf assises de la plus grande perfection. Il faut en arriver aux constructions des Ptolémées pour retrouver ce rythme des assises et cet appareillage à joints strictement verticaux qui faisaient alors retour de la Grèce.

Dans les premiers jours de l'hiver de 1923-1924, M. Firth, recherchant l'entrée des deux petites Pyramides qui flanquent au nord-est la Pyramide à degrés, eut l'extraordinaire fortune de découvrir ce nouveau filon. Nous voyons encore là une confirmation du fait que les problèmes archéologiques les plus féconds en résultats nouveaux et, il va sans dire, inattendus, sont ceux qui, abordés très anciennement, ont été, contre toute logique, interrompus et en quelque sorte différés. Depuis les recherches de Belzoni, de Perring et du colonel Howard Vyse, à peu près centenaires, les Pyramides n'ont été attaquées que par saccades. La recherche de leur entrée et de leurs appartements funéraires constitua d'abord, avec celle du nom de leur propriétaire, les seules questions que les investigateurs s'étaient posées. Lepsius y ajouta celle de leur construction et Mariette ne sortit pas beaucoup du sillon tracé. Maspero, mû par une idée juste, chercha des textes, et les Pyramides de la VIe et du dernier roi de la Ve dynastie répondirent à son appel. Flinders Petrie fit ensuite pour celles du Fayoûm des tentatives du même ordre et put identifier les tombeaux de Sésostris II à Illahoûn et d'Amenemhât II à Hawara. Il convient aussi d'ajouter qu'aucun des anciens voyageurs n'avait résolu avant lui, d'une manière aussi précise, certains problèmes accessoires, mais dans une étroite dépendance avec la construction des Pyramides, tels que la recherche et la mensuration des restes du revêtement noyés sous les décombres accumulés au pied des Pyramides et qui devaient lui donner les dimensions de la plus ancienne coudée royale. C'est ainsi qu'il a pu établir pour la Pyramide à face brisée de Dahchoûr, la *Pyramide mansardée*, le rapport numérique entre les deux pans de chaque face. De plus, en explorant les avancées du champ de la Pyramide d'Illahoûn, il fit la découverte, riche en conséquences, de sa « Ville de Pyramide » sous la butte dénommée par les Arabes Tell Kahoûn. Comment ne pas rappeler, à ce propos, que c'est une note de service, ramassée dix ans plus tard, avec tant d'autres débris de papyrus dans les détritus de cette ville, qui a fixé les bases de ce que nous appelons la *chronologie courte*, par le rapport (qui s'en déduisait) de la fête du lever héliaque de Sirius avec une date de l'année vague du règne de Sésostris III? Mais, en définitive, il faut en arriver aux fouilles de J. de Morgan sur l'emplacement des trois Pyramides en briques de Dahchoûr pour assister à un ensemble de résultats méthodiques sur les dispositions accessoires d'une tombe royale antérieure au nouvel Empire.

Les faits que je viens de rapporter remplissent les années comprises entre la mort de Mariette et la date de 1896. Trois ans après, la découverte chez un marchand du Caire d'un bloc de pierre portant le cartouche du roi Néouserrê, de la Ve dynastie, lança la Société orientale allemande, qui venait de se fonder, sur la piste de tout un ordre de recherches qui a mis définitivement au point la connaissance que nous avons du système des Pyramides de la IVe et de la Ve dynastie. Il n'est pas de bon élève égyptologue qui ne sache aujourd'hui ce que nous devons, à des degrés divers, à G. Steindorff et à l'architecte Hœlscher (Pyramide de Chéphren), à l'Américain Reisner (Pyramide de Mycerinus) et surtout à Ludwig Borchardt (Pyramides de Sahourê, de Néfé-

Digitized by Google

rerkérê et de Néouserrê sur le plateau d'Abousir)[1]. C'est grâce à eux qu'il ne nous échappe plus que les Pyramides, et plus exactement le temple du roi mort adossé à leur face orientale, étaient réunis à la plaine cultivée par des propylées rattachés audit temple par une chaussée montante. Cette chaussée, qui atteignait 500 mètres environ pour la Pyramide de Chéphren, était couverte, comme certains ponts d'autrefois, d'une solide toiture en pierre. En fait, c'était là une sorte de tunnel au-dessus du sol, éclairé par d'étroites prises de jour, suffisantes pour tirer de l'obscurité un développement de bas-reliefs glorifiant les victoires du roi. Des quais complétaient ces dispositions. Lorsque les eaux de l'inondation venaient les battre, les visiteurs pieux y amarraient leurs barques et, après avoir rempli certaines formalités, pouvaient être admis à dépasser la poterne et à gagner le temple par le long couloir. Ils n'arrivaient pas, bien entendu, jusqu'aux parties intimes du sanctuaire. Borchardt a bien déterminé qu'ils étaient arrêtés à un vestibule transversal (*Querraum*) en arrière de la grande cour à portique, et sur lequel donnaient cinq chambres à statues. Ce nombre sacramentel fait partie, avec quelques autres, du questionnaire de tout fouilleur à qui est dévolue la mission de déblayer un temple de Pyramide.

On comprendra aisément qu'il importait d'étendre ces recherches aux plus vieilles sépultures royales memphites, et l'on ne peut que louer M. Lacau d'en avoir conçu le dessein et distribué la tâche à des archéologues éprouvés[2].

C'était donc la façade d'une chapelle de princesse devant laquelle nous nous trouvions inopinément, et le monticule que nous avions contourné n'était autre que la Pyramide écroulée de cette femme ou de cette fille du roi Zosir. Nous fûmes bientôt conduits devant la chapelle de l'autre petite Pyramide. Chacune de ces chapelles, contrairement à la règle qui prévalut dans la suite, était adossée à la face sud de la Pyramide. Elles se composent d'un vestibule étiré dans sa largeur et, par conséquent, peu profond, aboutissant à une chambre minuscule, sur plan cruciforme. Inutile d'entrer, ici, en des détails techniques qui réclameraient l'éclaircissement de figures. Je me bornerai à deux observations. Ce qui est déjà d'essence égyptienne dans ce plan, c'est l'exiguïté des dispositions internes par rapport à la façade. L'architecture funéraire des anciens Égyptiens visait, avant tout, à la massivité. Du moment que le signe extérieur de la tombe revêt un caractère imposant, la sécurité du mort, au contraire, exige des couloirs et des chambres réduits à leur plus simple expression et d'une obturation facile.

M. Firth pense avec raison que ces chapelles présentaient en façade l'apparence d'une habitation. En évaluant la hauteur des colonnes d'après leur fuselage qui se déduit des tambours recueillis sur les lieux, on en arriverait à une ordonnance très effilée et atteignant sa corniche après avoir franchi une sorte d'attique. Cet ordre curieux, régnant sur une façade à étage qui nous fait penser au style inauguré sous Louis XIV, pose une question qui demande à être étudiée de très près.

---

1. Je ne soulève pas, pour plus de clarté dans mon sujet, la question des temples du Soleil de la Ve dynastie qui s'est posée conjointement avec celle des temples des Pyramides, et a abouti à la découverte du temple du Soleil du roi Néouserrê.

2. C'est ainsi qu'il a confié l'exploration du sous-sol de la Pyramide nord-ouest de Dahchoûr à M. G. Jéquier, et du Mastabat-el-Faraoun à M. B. Gunn.

Digitized by Google

Si l'on cherche le temple sur la face est de la Pyramide royale, ce qui est le cas pour celles de l'âge suivant, on est amené devant un énorme mastaba subdivisé, si j'ai bonne mémoire, en douze chambres alignées sur un rang. M. Lacau et M. Firth ont agité la question de savoir s'il n'y avait pas là une correspondance avec la division territoriale de l'Égypte à cette époque éloignée. On peut facilement soutenir que chacune de ces chambres aurait classé l'apport des offrandes de tout le pays, idée si vivace dans le temple égyptien qu'elle subsiste, sous une autre forme, jusque dans les sanctuaires les plus récents. Pour que cette attribution fût indiscutable, il faudrait que le susdit mastaba occupât une position axiale par rapport à la Pyramide, tandis que, sur la face nord, s'étalent les arasements plus vraisemblables d'un temple dont le plan, à vrai dire, est assez compliqué. Pour que la vraisemblance se changeât en certitude, on voudrait y découvrir la présence d'un portique, tandis que c'est l'ensemble de maçonnerie le plus démuni de colonnes. Pourtant une cabine monolithe, contenant la statue assise du roi, milite singulièrement en faveur de cette solution.

A mesure qu'on creuse et qu'on abat des monticules de décombres de près de 10 mètres de haut, on fait sortir ici une façade, là un angle de mur, plus loin un bastionnage de hautes parois découpées à redans comme celles des palais chaldéens, et l'on peut, dès maintenant, prévoir le moment où l'auguste Pyramide reparaîtra comme jadis au centre d'une cité funéraire de pierres ayant la blancheur du marbre, aux lignes d'une pureté admirable, spectacle aussi unique que celui de l'Acropole. L'anachronisme apparent de cette merveille architecturale a jeté le trouble dans les esprits. On s'est demandé si l'on n'était pas dupe d'un système de construction directement influencé par la Grèce, au temps où l'Égypte commençait à s'ouvrir aux colons ioniens et cariens. Il n'en est rien. Des signes manifestes de la plus haute antiquité gravent sur la pierre l'âge de ces vénérables monuments : le motif architectural du battant de porte rabattu contre l'ébrasement, dans la position d'un vrai battant de porte; les quatre piquets reliés par une corde, autre motif traité en relief sur le soubassement du petit mur du vestibule, à proximité de la porte, lesquels piquets, conservés dans un hiéroglyphe archaïque, indiquaient l'enclos placé en avant de ces vieux sanctuaires, voilà déjà deux thèmes ornementaux dont on ne trouve plus trace dans toute l'architecture égyptienne.

Que d'éléments dont on s'attendrait à retrouver la suite nous surprennent par leur brusque disparition! La colonne réellement cannelée ne réapparaît que dans un exemple civil de la XIIe dynastie, l'atrium de l'une des cinq maisons de notables de la ville découverte par Petrie à Tell-Kahoûn. Si l'architecture privée avait moins disparu du sol de l'Égypte, nous verrions vraisemblablement d'autres traces des créations dont le temple et la tombe des temps postérieurs n'ont pas fait leur profit. Mais, ce qui est plus extraordinaire, c'est la disparition d'éléments symboliques, de ceux précisément que l'esprit conservateur du sacerdoce protégeait.

Ce n'est pas tout : un certificat d'antiquité est tracé, en beaux caractères hiératiques de la XIXe ou de la XXe dynastie, sur un mur où des visiteurs pieux ou simplement curieux ont écrit non pas seulement leur nom, mais une formule admirative comme les *audi* et les *audivimus Memnonem* gravés sur le fameux colosse thébain. Il appartient à M. B. Gunn, qui l'a le premier

Digitized by Google

déchiffrée, de la faire connaître. C'étaient déjà des ruines au temps marqué par ces *graffiti*, et depuis très longtemps. M. Firth a même trouvé un tambour de colonne de cette provenance dans les matériaux remployés d'une tombe voisine, de la VIe dynastie. Qu'une aussi belle carrière de pierres toutes taillées n'ait pas été complètement épuisée, ce serait là, au contraire, pour nous, un grand sujet d'étonnement, si le sable du désert n'avait pas accompli une fois de plus sa tâche protectrice.

GEORGES BÉNÉDITE.

(*Débats*, 22 juillet 1925.)

Tablettes mitaniennes.

Au mois de juin 1925, l'archéologue américain Edward Chiera a regagné Philadelphie avec un millier de tablettes trouvées dans l'Iraq, écrites en caractères cunéiformes, mais en langue mitanienne, qui paraît apparentée au hittite. Sur cent noms propres, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui offrent un *facies* aryen. On commence à se demander si les Assyriens étaient bien des Sémites, et non des allogènes sémitisés. Les tablettes en question formaient les archives d'une noble famille de Yaghlan Tepe; la plupart sont des contrats [1].

S. R.

L'homme quaternaire en Mongolie

Une mission du Musée américain d'histoire naturelle a récemment découvert en Mongolie, outre quarante œufs de dinosaure, cinq squelettes de dinosaures et tout l'avant-corps d'un rhinocéros géant, quantité d'outils de pierre taillée appartenant à la seconde phase du paléolithique, ainsi que quelques-uns d'époque moustérienne [2].

S. R.

Une nouvelle synthèse.

Dans un article remarqué du *Year Book of Oriental Art* publié par M. Arthur Waley (1925), M. Strzygowski présente un essai de synthèse qui peut être résumé comme suit. Il existe un art nordique autochtone, qui s'est étendu de l'Irlande à la Chine. Cet art a subi les assauts continuels de l'art méridional né en Égypte, porté à sa perfection en Grèce et répandu par Rome et le christianisme d'une part jusqu'en Irlande et dans l'Europe du Nord, de l'autre, par l'Inde et le bouddhisme, jusqu'en Chine. L'art du Nord est fondé sur la construction en bois, le travail du bois; il n'emploie pas la figure humaine dans la décoration, mais couvre les surfaces d'ornements géométriques. Ainsi la pierre de Nigg et les Évangiles de Lindisfarne sont apparentés aux bronzes *Chou;* plus tard, les formes zoomorphiques originaires de Sibérie pénétrèrent en Chine et, à travers l'Europe, jusqu'en Irlande. L'art du Nord, c'est l'esprit de liberté; l'art du Sud, c'est l'esprit de despotisme (?). — Il n'est pas mauvais que des historiens de l'art nous offrent, de loin en loin, des synthèses; celle-ci n'est pas négligeable [3]. S. R.

1. *The Times*, 15 juin 1925.
2. *Ibid.*, 19 août 1925, p. 11.
3. *Times Lit. Suppl.*, 20 août 1925, p. 542.

Digitized by Google

Les Blancs de Chine.

On entend dire : « Les Chinois se ressemblent tous. » C'est pour n'y avoir pas regardé d'assez près. Le docteur Legendre[1] nous dit son étonnement d'avoir rencontré, en remontant la vallée du fleuve Bleu, à côté de Jaunes à l'œil bridé, un nombre appréciable de gens à peau vraiment blanche et même rosée, à l'œil souvent horizontal. C'est qu'il n'y a pas, en Chine, que des Jaunes à œil mongol et des négritos à cheveux crépus: il y a des Aryens et des Assyroïdes, qui non seulement ont passé en hordes conquérantes, mais ont occupé le sol pendant des siècles et l'occupent encore. Bien plus, après de très nombreuses observations et de longs voyages, « on aboutit à ne reconnaître que deux types nettement différenciés s'isolant de la masse : le type aryen ou assyroïde et le négroïde, généralement de petite taille. Quant à la race dite *jaune*, aucun doute qu'elle est issue d'un métissage qui se poursuit depuis des siècles ». Le vrai créateur des civilisations de la Chine, c'est l'Aryen, car, « avant comme après l'ère chrétienne, les races blanches de l'Asie occidentale n'ont cessé, pacifiquement ou militairement, de pénétrer en Chine... Indo-Scythes, Sarmates, Huns, Ouigours ou Turcs ». Mongols et Mandchous sont fortement mêlés de blancs ou de jaunes pâles: « Les races blanches anciennes et présentes, pures ou mélangées, n'ont cessé de dominer l'Asie. Et celles dont les ancêtres, tant de fois, occupèrent la Chine, restent toujours présentes. » Voilà qui est fort intéressant, même pour l'archéologie; mais qu'en penseront les sinologues?

S. R.

L'Atlantide.

Au Congrès de l'Association britannique pour l'avancement des sciences (fin août 1925), un membre a demandé au vénérable Sir Boyd Dawkins s'il ne rattachait pas les origines de la civilisation à l'Atlantide plutôt qu'à l'Asie. Sur quoi Sir Boyd a répondu : « Je crains qu'en ce qui concerne l'Atlantide je sois aussi ignorant que tout le monde. Je considère la théorie « moderne » de l'Atlantide comme une absolue fiction. » Il est bon que cela soit répété quelquefois, car on déraisonne bien volontiers à ce sujet.

S. R.

Les révélations de Sir Arthur Evans[2].

J'ai parfois songé à du *Jules Verne* archéologique, à quelque histoire pour enfants de huit à douze ans dont le héros ferait sous terre les plus merveilleuses trouvailles. Mais aurais-je rien pu imaginer de plus merveilleux que ce que nous apprend Sir Arthur Evans ? Silence aux sceptiques! L'authenticité de ces objets extraordinaires ne souffre pas la moindre contestation.

Pendant la guerre, en 1915, des fouilleurs clandestins vidèrent une tombe mycénienne à Dombrena, près de Thisbé. Le contenu, acquis en 1924 par Sir A. Evans, comprend de nombreux objets de grand prix des environs de 1450 avant notre ère *(Minoen tardif III)*. Les plus importants sont des intailles

1. *Revue anthropologique*, 1925, p. 97 et suiv.
2. *Journal of Hellenic Studies*, 1925, t. XLV, p. 1 et suiv., pl. I-V.

Digitized by Google

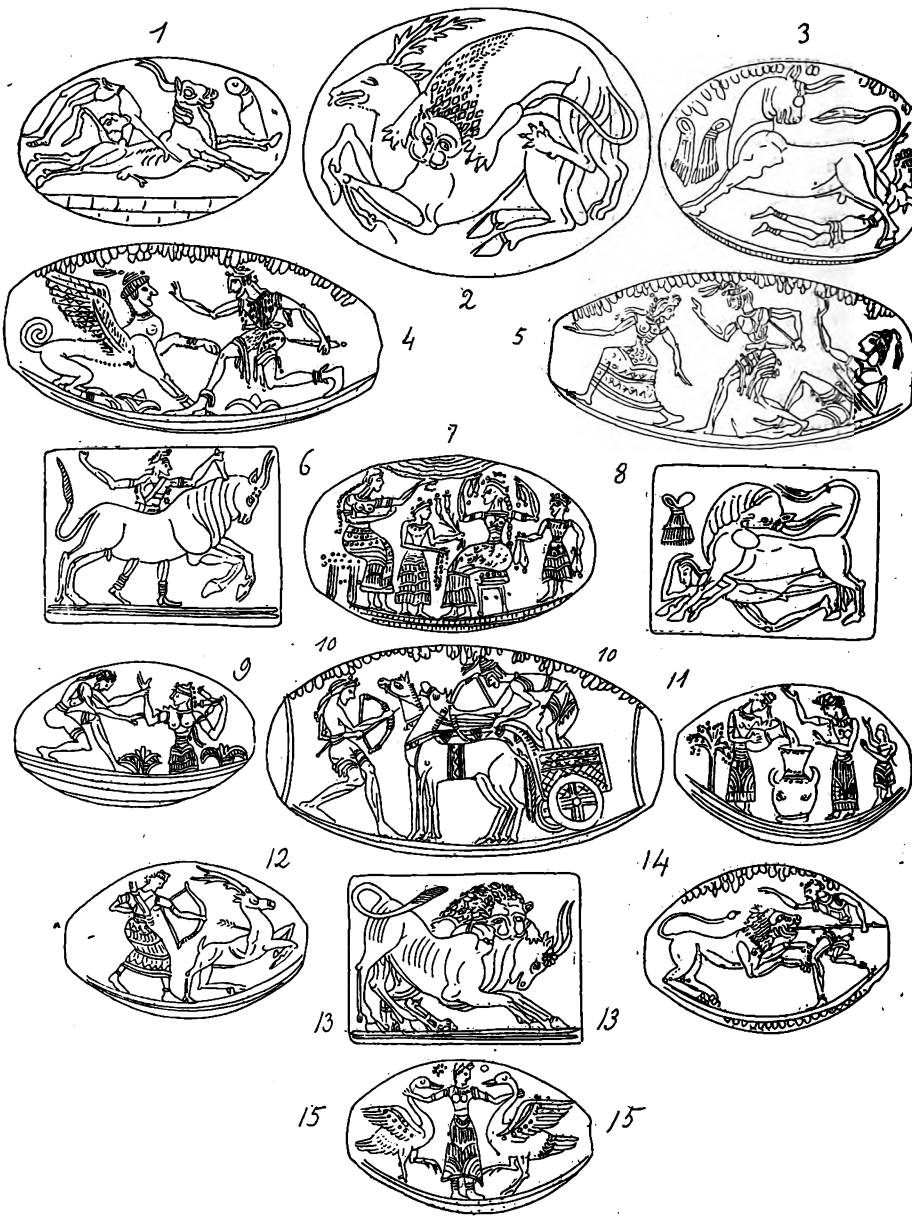

Fig. 1-15. — Gravures minoennes de la collection Evans.

Digitized by Google

d'or dont on nous donne à la fois des photographies agrandies et de bons dessins (voir nos fig. 1-15 de la p. 300). Voici la description sommaire de ces gravures :

1° Un taureau arrêté dans sa course, la tête violemment rejetée en arrière, va fouler aux pieds un acrobate complètement nu (nouveauté) qui est tombé sur le sol; dans le champ à gauche, un double nœud sacré. Un sujet analogue figure sur une bague acquise à Smyrne. Sur une autre, d'Arkhanès (près Knossos), on voit le nœud sacré, cette fois unique. Ces nœuds ont été déjà signalés sur les épaules de la Grande Déesse et de ses hiérodules; dans un édicule de Niru-Khani (est de Candie), où l'on a trouvé de grandes haches doubles en bronze, une fresque du corridor représente un nœud sacré du même caractère. Est-ce que le fameux nœud gordien serait une survivance de ce symbolisme du nœud? (fig. 8).

2° Un bœuf *(sic)* courant est sacrifié par un prêtre (?) qui lui plonge un poignard dans le cou. Sir A. Evans rappelle à ce propos les *Boégia* de Didymes, où le vainqueur de la *corrida*, dit *Boégos*, sacrifie le bœuf. Je ne crois pas, pour ma part, que cette scène se rapporte aux *corridas* crétoises que nous connaissons (fig. 6).

3° Un lion saisit et dévore un taureau. Sir A. Evans observe que le lion a des anneaux aux pattes de derrière; il en conclut que nous avons là une scène du cirque, que les princes du xve siècle avaient des lions en cage. J'ai des doutes à cet égard (fig. 13).

4° Un lion saisit et dévore un cerf *(cervus dama*, indigène en Crète, non *cervus elaphus)* (fig. 2).

5° La grande déesse, portant une triple tiare, les seins nus, la taille serrée, est assise, les bras levés tenant des pavots; derrière elle, une petite suivante debout fait de même, tandis qu'une seconde suivante apporte d'autres pavots. A gauche, une dame assise, aussi grande que la déesse, tend une grenade (?) et un collier (?). En haut, comme dans la grande intaille de Mycènes, qui a trouvé ici son pendant, des lignes sinueuses indiquent le ciel. L'association de la Grande Déesse avec deux acolytes, que Sir Arthur appelle des Dioscures femelles, se rencontre encore ailleurs (fig. 7).

6° Une déesse, tenant trois pavots de la main gauche et levant le bras droit, sort plus qu'à moitié du sol, entre deux plantes; c'est une image primitive de l'*anodos* de Koré (cf. un statère de Lampsaque et le relief Ludovisi). Notons que sur l'épaule de la déesse on distingue trois têtes de serpent; c'est donc un nouvel exemple de la déesse aux serpents connue par la trouvaille de Knossos (fig. 9).

7° Une déesse verse de l'eau dans un grand vase de bronze, de l'autre côté duquel sont une grande figure féminine et une petite suivante faisant un geste de surprise ou d'adoration. Un motif analogue (déesse versant de l'eau) se voit sur un cachet de Knossos, découvert en 1922. S'agit-il d'un rituel magique pour obtenir de la pluie? (fig. 11).

8° Une déesse chasseresse, Britomartis ou Dictynna, prototype de l'Artémis hellénique, décoche une flèche à un cerf élaphe. Une gemme de Berlin a déjà fourni le type d'une archère; celle-ci a un petit nœud sacré sur l'épaule (fig. 12).

9° Une déesse tient par le cou deux cygnes, comme sur une intaille de Vaphio; à droite et à gauche, le Soleil et la Lune. Ce motif a survécu dans la

Digitized by Google

Grèce hellénique, par exemple sur une plaque d'ivoire du temple d'Artémis Orthia à Sparte (fig. 15).

10° Un chasseur enfonce un épieu dans la gueule d'un lion (fig. 14).

11° Un jeune prince, armé d'un poignard, attaque une sphinge. Serait-ce un prototype d'Œdipe? (fig. 4).

12° Un archer décoche une flèche à un prince qui, dans un char attelé de deux chevaux, bande son arc pour se défendre. La nature rocheuse du lieu est indiquée par des pierres (en haut). Prototype du meurtre de Laïos par Œdipe? (fig. 10).

13° Un prince, armé d'un poignard, vient de frapper un personnage richement vêtu qui tombe à terre et s'apprête à frapper une femme qui fuit. On ne peut pas ne pas songer à Oreste, Égisthe et Clytemnestre (fig. 5).

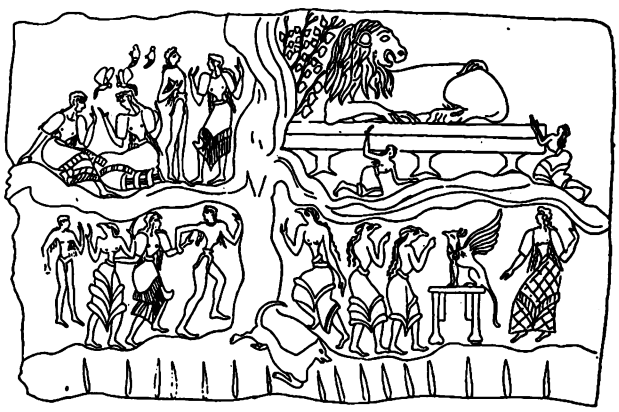

Fig. 16. — Développement d'une scène gravée en creux sur un chaton.

En 1500 ou à peu près! Quelles surprises! Mais voici qui est encore plus étonnant (fig. 16).

A Kakovatos, la *vraie* Pylos de Nestor, quelques *tholoi* mycéniennes donnèrent, en 1907, des vases appartenant à 1550 environ (*Athen. Mitth.*, 1909, p. 269). Mais la *tholos* principale, appelée « tombeau de Nestor » par M. Dœrpfeld, avait été secrètement spoliée d'un trésor sans prix. C'est une grande bague d'or que Sir A. Evans a eu la bonne fortune d'acheter au fils de l'inventeur.

La scène gravée sur le chaton est divisée en quatre parties par un énorme arbre noueux à branches horizontales, au pied duquel est un chien (Cerbère?). Est-ce l'arbre cosmique de la mythologie nordique? 1° En haut, à gauche, un jeune homme debout qui paraît annoncer une nouvelle imprévue à une jeune femme; à la droite de ces personnages, une déesse assise causant avec une jeune femme (la même?) et, au-dessus de ce groupe, deux chrysalides et deux papillons. Chrysalides et papillons d'or se sont déjà trouvés dans des tombes de Mycènes; incontestablement, nous avons là le symbolisme de la Psyché grecque; 2° à droite en haut, le grand lion gardien du monde infernal, sur un baldaquin auprès duquel sont agenouillées deux hiérodules; 3° en bas à gauche, le jeune homme conduit par la main la jeune femme qui a passé

Digitized by Google

sa main droite autour de la taille d'une femme-griffon (?) Celle-ci fait un geste pour écarter un jeune homme qui n'a pas le droit d'aller plus loin; 4° c'est la cour du Roi-Griffon, assis sur un trône; à droite, la Grande Déesse; à gauche, deux femmes-griffons en adoration et une autre qui court au-devant du jeune homme et de la jeune fille.

M. Gilliéron fils, qui a excellemment dessiné l'intaille, a aussi proposé (pl. V) une restitution en couleurs de ce qu'a pu être la peinture minoenne dont cette intaille, *stupendum inter stupenda*, conserve peut-être le souvenir. C'est cette restitution, rigoureusement scientifique, dont notre dessin donne une idée (fig. 16).

Ainsi, voilà soulevé un coin du rideau que nous cachait les idées des Minoens sur l'autre vie! Voilà la preuve faite — ou presque — que les Minoens ont été aux Grecs ce que ceux-ci furent aux Romains : des éducateurs! Et tout cela nous est apporté par un seul homme, prince incontesté des archéologues, auquel la science était déjà si redevable. *Gaude meo, gaude tuo, gaude etiam publico nomine* [1]!

S. R.

Les récents travaux de l'Acropole.

On travaille au Parthénon. L'attention publique n'a pas semblé s'arrêter sur la nouvelle que M. Balanos, architecte de l'Acropole, s'était présenté devant l'Académie des Inscriptions et lui avait fait un exposé de son plan de relèvement de la colonnade nord du Parthénon. En d'autres temps, peut-être, l'idée seule de voir toucher à l'Acropole eût ému l'opinion, car, il faut tout dire, on parlait de béton! L'impression favorable de toute l'Académie, les félicitations même de ses membres n'ont pas été de trop pour nous rassurer nous-même. Nous avons voulu nous renseigner plus précisément sur la nature de travaux qui doivent intéresser les lettrés de tous pays, et bien comprendre les intentions de M. Balanos; nous avons senti qu'il appartenait seulement aux gens heureux, qui connaissent déjà ou connaîtront Athènes, d'en apprécier le succès.

Il y a d'ailleurs des précédents; le Parthénon ne sert pas de champ d'expérience. Deux monuments de l'Acropole, les Propylées et l'Erechteion, ont déjà été « redressés » par M. Balanos de 1910 à 1918. Incertaine au début, sa méthode se perfectionna vite; il l'estime lui-même assez parfaite désormais pour affronter l'auguste demeure d'Athéna, et ses premiers travaux ont inspiré assez de confiance pour qu'on l'autorise à les poursuivre.

A la suite de l'éclatement de la bombe de Morosini, en 1687, la *cella* du Parthénon, chargée de poudre, fit explosion, et ses débris furent réduits en poussière. La colonnade extérieure était en même temps mutilée : sept colonnes au nord, six au sud, écroulées sur le sol, ouvraient aux flancs du monument deux larges brèches. La ligne harmonieuse que le temps avait respectée semblait définitivement effacée. Cependant, les colonnes ne s'étaient pas, à proprement parler, brisées dans leur chute; les blocs de marbre ou tambours dont elles étaient faites s'étaient séparés et avaient roulé, épars, sur la colline. Il y a quelque trente ans, on déplaça ces tambours de façon à marquer grossièrement sur le sol la figure des colonnes abattues, qui paraissaient cou-

1. Pline le Jeune, IV, 16.

Digitized by Google

chées seulement par l'explosion. On invitait ainsi le visiteur à reconstituer, par la pensée, la façade écroulée.

M. Balanos, aujourd'hui, a entrepris de les relever effectivement. Deux d'entre elles sont déjà dressées vers le ciel. Mais, avant de pousser plus avant, M. Balanos, qui se souvient d'avoir étudié longtemps parmi nous dans sa jeunesse, a songé à communiquer ses plans à notre Académie des Inscriptions. Celle-ci s'est montrée justement touchée de l'hommage qui était fait à ses membres et à la science française qu'elle représente.

Deux questions se posent donc : celle de l'opportunité du redressement des colonnes; celle des moyens pratiques d'exécution et notamment du choix des matériaux.

Si quelque entreprise de restitution intelligente du passé est jamais capable de faire fléchir les plus résolus adversaires des restaurations, nul doute que ce ne soit celle de M. Balanos. Il se borne à relever des pierres antiques. La Vénus de Milo elle-même n'est-elle pas faite de deux morceaux, qu'il fallut replacer l'un sur l'autre? Il sait limiter sa tâche et proclame lui-même l'impossibilité de toucher à la façade sud, d'où trop de fragments ont disparu. Il se déclare enfin fort de certitudes et se défend de se laisser guider par une de ces restitutions, savantes sans doute, mais vraiment trop aventureuses et dont l'ordinaire et mesquine laideur est la plus sûre présomption d'inexactitude.

On sait que le Parthénon représente un chef-d'œuvre de construction et de mesure; que chacune des lignes du merveilleux édifice a été calculée en vue d'assurer à l'ensemble une légèreté ainsi qu'une majesté inégalées. Depuis un demi-siècle, archéologues et architectes ont collaboré pour découvrir le plan du temple; guidé par leurs enseignements et par l'exemple des parties symétriques intactes, M. Balanos a réussi à identifier chacun des tambours de marbre qui gisent à terre; chacun de ces blocs, en effet, a sa dimension, sa forme, sa courbure propre; aucune erreur n'est possible et l'on ne saurait les intervertir. Malheureusement, sur les quelque cinquante tambours qu'il s'agit de relever, il en manque huit; ce sont ces absents, indispensables à l'équilibre de l'architrave qui surmontera la colonnade, qui seront remplacés par des tambours faits d'une poussière de marbre pentélique agglomérée dans du ciment.

Quand M. Balanos redressa ses premières colonnes aux Propylées et surtout à l'Erechteion, il s'en alla chercher, dans les carrières toujours béantes aux flancs du Pentélique, un marbre identique à celui qui avait servi jadis à Phidias. Et l'on se plaît à savoir que le choix du béton ne s'est pas présenté tout naturellement à l'esprit de l'architecte de l'Acropole; il ne saurait guère être question d'économies quand il s'agit du Parthénon!

Mais les raccords en marbre provoquèrent une double objection. D'une part, les morceaux nouveaux, restés pendant vingt-quatre siècles à l'abri de l'air, tranchent vivement parmi leurs voisins; ils évoquent fâcheusement une idée de restauration. Il est vrai qu'ils se patineront sans doute assez vite. Mais les archéologues redoutent précisément que la patine n'efface un jour la trace de ces travaux; ils marquent quelque scrupule devant des copies qu'ils tiennent presque pour trop adroites. C'est ainsi que M. Balanos s'est trouvé amené à proposer le béton, auquel il trouve d'ailleurs des qualités précieuses de force et de souplesse.

Digitized by Google

Il demeure toutefois évident que cette décision reste la partie critiquable de l'entreprise. Le béton est le béton, une matière grise, terne, et, pour tout dire, morte, tandis que le marbre vit. On espère aussi que la souplesse, tant vantée, du béton, n'incitera pas M. Balanos à masquer trop volontiers les blessures et les entailles des vieilles pierres. Qu'on nous redresse le Parthénon, mais qu'on ne nous le moule pas sur place!

Pour le surplus, on nous promet de rares délices. L'ancien directeur de l'École d'Athènes, M. Fougères, qui, en même temps qu'un grand savant, est un humaniste, un homme de goût, voulait bien nous dire, ces jours-ci, sa joie de voir disparaître la plaie béante du front nord. « Combien de fois, nous disait-il, à l'heure fraîche du soir où le soleil donne sur l'Hymette, n'ai-je pas contemplé, à travers le péristyle voisin, une de ces féeries de lumière qu'on ne voit qu'en Attique, avec le regret, dès que mes yeux se détournaient, de trouver cette trace des barbares! J'ai vu, en Arcadie, dans une vallée de rêve, un temple à demi ruiné qui profilait encore sur le ciel une colonnade antique; On a relevé la *cella* du temple et le charme est parti. Qu'on nous rende au contraire, sur le fond de l'Hymette, la colonnade du Parthénon! »

PIERRE FRANCASTEL.

(*Débats*, 28 juin 1925.)

Une statue d'éphèbe en bronze.

Au mois de juin 1925, une statue grecque en bronze de grandeur naturelle, représentant un éphèbe qui lève la main droite au-dessus de sa tête, a été découverte par des pêcheurs grecs près de Marathon. Il ne manque qu'une partie d'un pied. C'est un travail des environs de 400 avant Jésus-Christ, non sans analogie avec la statue d'Anticythère [1].

S. R.

Une statue spartiate du Ve siècle.

Au cours des fouilles de l'École anglaise à Sparte, on a exhumé, en mars 1925, des fragments considérables d'une statue en marbre de Paros, représentant un guerrier casqué qui paraît se défendre contre un assaut. Comme le style en est archaïque, on se demande si l'on n'aurait pas là un monument élevé en l'honneur d'un des héros des Thermopyles [2].

S. R.

L'Aphrodite accroupie de la collection Durighello.

Après la mort de Joseph Durighello (cf. *Revue*, 1922, I, p. 335), les bronzes de sa collection (inscrite au nom de son épouse défunte Xavérine) ont été vendus le 20 juin à Paris [3]. Le plus beau était un exemplaire en bronze et intact de l'Aphrodite accroupie (hauteur 0,275) dont j'ai donné un croquis au *Répertoire* (t. V, p. 159, 2) en le qualifiant de *chef-d'œuvre*. Il a été très bien

1. *The Times*, 17 juin 1925.
2. *Ibid.*, 26 mai 1925, p. 12.
3. Pour une raison quelconque, le nom s'est écrit alors *Durighiello*.

Digitized by Google

publié en phototypie, sous plusieurs faces, dans le catalogue de vente et aussi ailleurs (par exemple dans le *Matin* du 21 juin). Cette pièce n'a pas atteint le prix qu'on prévoyait, mais seulement 305.500 francs, ce qui fait à peu près 15.000 dollars au cours du jour. Bien que les mains et les pieds manquent d'élégance, c'est un admirable spécimen de l'art des bronziers du haut Empire; de plus, c'est la preuve que l'original était en bronze, ce que la meilleure réplique en marbre, celle de Vienne dans l'Isère (au Louvre), aurait d'ailleurs pu laisser supposer si l'on avait tenu compte des plis métalliques du ventre, mais ce que je crois avoir été le premier à dire (*Revue*, 1924, I, p. 231). — Un Apollon citharède, de la même collection, s'est vendu 113.000 francs, somme également trop faible, surtout si l'on tient compte des prix énormes acquis à la même époque par certains tableaux du XVIIIe siècle et certaines extravagances du XXe.

S. R.

L'Artémis Hymans.

La *Revue archéologique* a publié naguère, peut-être s'en souviendra-t-on, une charmante statuette praxitélienne portant sur son socle le nom de Hagésareta [1]. Cette statuette, acquise en 1913 par Mme Paul Hymans, qui voulut bien nous autoriser à la faire connaître, avait, selon les indications du vendeur, été trouvée près de Zaverda en Acarnanie. Nous devons à une communication obligeante de M. Noack, qui prépare un ouvrage sur les ruines antiques de cette région de la Grèce, de pouvoir préciser la provenance de ce petit marbre. Il a été découvert dans les ruines d'un temple qui s'élevait sur une terrasse au nord-ouest de la ville de Palairos (aujourd'hui Kechropoulas) [2]. M. Preuner, qui les a visitées presque en même temps que M. Noack [3], rapporte qu'on y a recueilli de nombreuses terres cuites et, en outre, des fragments de sculptures et trois statuettes, qui ont été transportées au Musée Central d'Athènes : « une Artémis marchant vers la droite, une femme debout, couverte d'un long vêtement et tenant une torche de la main gauche, sans tête; une femme semblable sans attribut et, de même, sans tête ». M. Preuner a conclu de ces trouvailles que le temple était consacré à Artémis, dont le culte était assez répandu en Acarnanie [4].

Le lieu d'origine de la statuette de Bruxelles, désormais exactement fixé, permet d'en mieux préciser le caractère. Cette statuette ne provient pas d'un tombeau, comme nous l'avions cru sur la foi du marchand, mais d'un temple; elle n'est pas funéraire, mais votive, et le nom de Hagésareta n'est pas celui d'une morte héroïsée, mais bien celui de la femme qui consacra cet ex-voto dans le sanctuaire. Un simple nom inscrit sur une statue suffisait souvent à désigner ainsi le dédicant [5].

Nous nous trouvons donc en présence d'une image divine, que paraît

1. *Revue archéologique*, 1919, pl. 5; cf. *Rép. de la Stat.*, t. V, p. 135, 5.
2. La situation de ce temple est indiquée par deux petits rectangles superposés dans le coin gauche supérieur de la carte de Palairos publiée par M. Noack, *Jahrbuch des Instituts*, XXXI, 1916; *Anzeiger*, p. 221.
3. Preuner, *Mitt. arch. Inst. Athen*, XXVII, 1902, p. 332.
4. Oberhummer, *Akarnanien*, p. 234 s.; Pauly-Wissova, *Realenc.*, II, col. 1403.
5. Cf. par exemple, le groupe le Jupiter Dolichenus publié dans *Syria*, I, 1920, p. 184, qui porte les noms de Κρίσπος καὶ Σιλβανός.

Digitized by Google

reproduire une des figurines qui ont passé au Musée d'Athènes. Il est difficile de dire si elle représente Artémis, dont la torche est un attribut habituel[1], ou Koré, à qui le long vêtement semble mieux convenir. Le culte de Déméter et Koré est d'ailleurs fréquemment uni à celui d'Artémis. Mais il est à peine douteux que la gracieuse statuette, que Hagésareta offrit vers l'an 300 avant notre ère à la divinité, soit la reproduction d'une œuvre exécutée par Praxitèle ou un sculpteur de son entourage pour quelque grand sanctuaire de la Grèce. Je laisse aux historiens de l'art le soin de déterminer laquelle, s'ils le peuvent.

F. Cumont.

Une tête d' « Ariane ».

Par l'entremise généreuse de M. Eldridge R. Johnson, le Musée de Philadelphie a acquis une réplique presque intacte de la fameuse tête scopasienne découverte sur la pente sud de l'Acropole et où M. Studniczka a cru reconnaître une *Ariane*.

La nouvelle réplique, publiée dans le *Museum Journal* (décembre 1924, pl. II), est l'équivalent d'un moulage restauré de l'original, exécuté non pas en plâtre, mais en marbre. A ce titre, elle présente un vif intérêt; mais a-t-elle vingt ans de date?

S. R.

Projet de fouilles à Athènes.

Le Gouvernement grec va, dit-on, accorder à l'École américaine d'Athènes la permission de fouiller dans la région au nord-est de l'Acropole *(Stoa Poikilè, Agora)*, ce qui nécessiterait l'expropriation de maisons valant un million de dollars et une dépense annuelle de dix mille dollars au moins. Deux ans de préparatifs seront nécessaires avant que les premiers coups de pioche soient donnés; les fouilles pourraient être poursuivies pendant trente ans. Il y a encore bien des incertitudes dans ce projet grandiose.

S. R.

Une réponse de Tricoupis.

Comme « un potentat étranger, aujourd'hui retiré » (sans doute Guillaume II) offrait un jour au ministre Tricoupis d'assurer à ses frais la restauration du Parthénon : « La Grèce, répondit Tricoupis, est assez pauvre pour prendre soin elle-même de ses gloires[3]. »

X.

L'Aphrodite de Syracuse.

Cette statue, au sujet de laquelle Maupassant a déjà répandu des opinions téméraires, fut récemment l'objet d'une correspondance dans le *Times*. Une dame a déclaré que la tête existait à Londres et devrait être renvoyée à

1. *Realencycl.* s. v. « *Artemis* » col. 1435. Une Artémis tenant la torche apparaît sur une monnaie de la ligue d'Acarnanie (Gardner, *Cat. coins Brit. Mus.*, *Thessaly*, p. 169 et pl. XXVII, 4), mais le type est tout différent de celui de notre marbre.
2. *The Times*, 7, 8 et 9 juillet 1925.
3. D. Caclamanos, *Ibid.*, 11 juillet 1925.

Digitized by Google

Syracuse (14 avril 1925). Sur quoi un Syracusain a fait remarquer (14 juillet) que l'existence de cette tête à Londres était plus qu'invraisemblable, attendu que la statue avait été trouvée sans tête en 1804 et qu'on avait inutilement exploré le lieu de la découverte. « Personne ne peut dire qu'il a vu cette tête, mais nous ne désespérons pas de la voir un jour. »

S. R.

Découverte à Chalcédoine.

On annonce de Chalcédoine (Kadi-Keui) la découverte accidentelle d'un grand monument orné de colonnes, peut-être renversé par un tremblement de terre; quelques archéologues proposent d'y reconnaître l'église de Sainte-Euphémie, où le célèbre concile de Chalcédoine fut tenu en 451 [1].

X.

Fouilles à Gerasa (Decapolis).

L'exploration du théâtre de Gerasa par l'architecte anglais Horsfield donne des résultats importants. Le *podium* a été mis au jour, avec quatorze colonnes monolithes, des restes de statues et d'inscriptions, trois portes de la scène, etc. L'ensemble forme un des théâtres gréco-romains les mieux conservés [2].

X.

Le trésor de Bulgarie.

Dans la *Germania* de 1925 (p. 50-54), M. Reinecke a décrit et figuré (p. 52) le trésor d'objets d'or découverts en décembre 1924 près de Valtchi-Trin à 20 kilomètres ouest de Plevna (Musée de Sofia). Il y a là douze objets pesant en tout 12 kgr. 130. A l'encontre de ceux qui ont cru ce trésor du moyen âge, M. Reinecke affirme qu'il est pré-romain; il appartient sans doute à la civilisation thraco-cimmérienne de la seconde partie du hallstattien (vers 650 av. J.-C.). L'or de cette trouvaille et de bien d'autres du même genre était tiré des mines de Transylvanie ou du sable des rivières de cette région, qui est celle des Agathyrses d'Hérodote (IV, 104). L'article de M. Reinecke est excellent et mériterait d'être traduit (cf. plus haut, p. 273).

S. R.

L'affaire Schliemann (1873-1875).

Tel est le titre d'un article de M. Gabriel Vauthier dans la nouvelle Revue *l'Acropole* (janvier-mars 1925, p. 15-24). On y trouve différents documents diplomatiques démontrant : 1° que Schliemann, voyant sa collection troyenne, alors à Athènes, réclamée en partie par le Gouvernement turc, l'offrit, le 30 avril 1874, au Louvre, à la condition qu'elle demeurât entière dans une ou plusieurs salles portant son nom; 2° que le Gouvernement français (duc Decazes), informé par notre ministre à Athènes (de Gabriac), hésita à accepter le don d'une collection qui était en litige et dont la Turquie poursuivait

1. *The Times*, 25 juin 1925, p. 13.
2. *Ibid.*, 13 juillet 1925. Plans et phot dans *Brit. School in Jerusalem Bull.*, n° 7, 1925, pl. I et II.

Digitized by Google

la restitution auprès des tribunaux grecs; 3° que Schliemann, ne songeant qu'à sauver sa collection, la proposa en même temps à la Grèce, peut-être aussi aux États-Unis; 4° qu'ayant perdu son procès en appel devant les tribunaux helléniques, il aboutit à une transaction avec Photiadès-Bey, ministre de Turquie à Athènes, et paya 50.000 francs pour obtenir décharge de toute poursuite ultérieure. M. G. Vauthier termine ainsi son article: « Une partie de sa collection est à Athènes et une autre à Constantinople, au Musée de Tchinli-Kiosk. » Il y a longtemps qu'il n'en est plus ainsi. La masse principale des trouvailles troyennes, y compris le grand trésor, fut donnée en 1881 par Schliemann au *Völkermuseum* de Berlin. Quelques objets en or, que deux ouvriers de Schliemann avaient détournés en 1873, plus les deux tiers des trouvailles de 1882, allèrent au Musée de Constantinople; un certain nombre de vases, conservés par Schliemann dans sa maison d'Athènes, y sont probablement encore (Schuchhardt, *Schliemann's Ausgrabungen*, Leipzig, 1890, p. 19). La donation de 1881 ne s'accorde guère avec ces lignes d'une lettre de Gabriac (11 juin 1874) au duc Decazes : « Schliemann, Allemand d'origine, a vis-à-vis de l'Allemagne une haine assez forte pour l'avoir déterminé à changer de nationalité, et la *Gazette de Cologne* a publié, ces jours derniers, un article des plus violents contre celui qu'elle appelle un renégat et un transfuge. » De 1875 à 1881, les dispositions de Schliemann changèrent, en partie, je crois, sous l'influence de son ami Virchow.

S. R.

Leptis Magna.

Le dernier numéro de la revue italienne *Dedalo*, en publiant les impressions que M. Paribeni rapporte de son voyage en Libye, contribue à nous donner l'idée la plus précise des fouilles que les Italiens ont entreprises dans un domaine riche en monuments antiques. On se souvient encore de l'heureuse découverte de l'admirable « Vénus » de Cyrénaïque, devenue un des plus beaux ornements du Musée des Thermes. Or, les travaux que poursuit inlassablement la mission archéologique de Libye donnent depuis quelque temps des résultats autrement importants que par le passé. Voici, en effet, que surgissent des villes entières d'un sol recouvert jusqu'à présent par les dunes : Sabratha et surtout Leptis Magna.

Leptis Magna vit naître, on le sait, l'empereur Septime-Sévère, et celui-ci, parvenu à la puissance suprême, rêva de faire de cette petite ville africaine une cité splendide; ce rêve de souverain mégalomane se réalisa et des édifices magnifiques s'élevèrent nombreux dans un pays lointain. C'est la ville créée par Septime-Sévère qui sort peu à peu du manteau de sable qui l'a protégée pendant des siècles contre tout vandalisme. Elle apparaît à nos yeux dans un extraordinaire état de conservation, qui fit l'admiration des archéologues européens que le Gouvernement italien convia récemment à Tripoli.

M. Paribeni a été profondément impressionné par l'ensemble grandiose de monuments et de statues qui fait déjà de Leptis Magna la plus belle ville antique de l'Afrique du Nord. Les Thermes sont d'une ampleur imposante : « On y a découvert plus de vingt statues, dont plusieurs sont intactes, si parfaitement intactes que c'en est presque irritant; elles ont même conservé leur nez, ce qui est rare dans les têtes antiques. Certaines d'entre elles sont de précieux morceaux de sculpture; en Afrique, il n'y a guère que Cyrène,

Digitized by Google

Alexandrie et deux ou trois villes de l'Algérie et de la Tunisie qui nous aient donné des œuvres d'art aussi intéressantes. » M. Paribeni cite, parmi celles qui l'ont frappé, un « Mars », un « Marsyas », un « Mercure » qui tient Bacchus enfant assis sur sa cuisse, un beau torse d'athlète, et, enfin, un « Apollon Musagète » dont le corps est de pures proportions et de courbe élégante.

Dans la visite de ces ruines si parfaitement conservées, les archéologues vont d'étonnement en étonnement : c'est encore un cirque long d'environ 450 mètres, un théâtre, deux temples, de riches mausolées, et les constructions du port, vastes et solides, Septime-Sévère avait vu très grand, et on est aujourd'hui stupéfait devant la masse imposante de cet édifice qu'on appelle provisoirement Palais impérial et qui semble avoir été d'une rare magnificence. Il s'étend sur 300 mètres de long et 450 mètres de large; des pans de murs se dressent jusqu'à 30 mètres de hauteur. Les fouilles de demain permettront d'analyser plus en détail ces remarquables vestiges. Mais, dès à présent, on peut dire que c'est vraiment une merveilleuse découverte que vient de faire la mission archéologique de Tripolitaine. Il est peu d'endroits, dit M. Paribeni avec orgueil, où la « romanità » s'exprime avec autant de grandeur; il ne voit guère que les ruines de Baalbeck qui puissent, par leur importance, être comparées à celles-ci. Par cette résurrection se complète le cycle des « villes d'or » africaines, et, si les projets qui s'ébauchent et qui doivent faciliter les communications entre le Sud tunisien et la Tripolitaine finissent par prendre corps, quelle magnifique promenade archéologique sera celle que l'on pourra faire bientôt, sans difficultés, depuis la marocaine Volubilis jusqu'à la libyque Leptis Magna!

JEAN ALAZARD.

(*Débats*, 21 juin 1925.)

Statue de bronze trouvée à Pompéi.

Via dell' Albondanza, a reparu une grande statue de bronze du type des Apollons archaïques; elle a beaucoup souffert, mais pourra être restaurée. C'est le premier grand bronze qu'on ait découvert à Pompéi depuis vingt-cinq ans.

X.

Encore les fresques de la villa Item.

Déjà très souvent publiées, ces fresques l'ont été une fois de plus et fort bien dans l'*Illustration* du 1er août 1925 (p. 105). L'article, signé *Henri Bosco*, appelle des critiques. D'abord le titre : *la Villa des mystères*, qui est une « mystification »; puis, la thèse extravagante empruntée au *Zagreus* de M. Macchioro qui voit, dans les fresques de la villa, les « sept épisodes de l'initiation aux mystères de Zagreus-Dionysos, à savoir : le Prise d'habit, la Catéchèse, l'Agape, la Communion, l'Annonciation, la Passion (symbolisée par la flagellation rituelle), la Résurrection. » Érudition suspecte, erreur certaine : voilà, si je ne me trompe fort, le bilan.

S. R.

Digitized by Google

Les bateliers du Lac de Genève.

En démolissant une maison du vieux Genève, on a découvert des colonnes et des tombes romaines; la trouvaille la plus importante est celle d'une dédicace à Q. Decius Alpinus par les *Nautæ Lacus Lemanni* [1].

Une villa romaine à Ashtead.

Au nord-ouest d'Epsom, à Ashtead (Surrey), on a exhumé les restes d'une villa romaine du IIIe siècle, avec bains et hypocaustes, pavés en mosaïque grossière et murs peints à l'imitation de marbres. *Les fenêtres étaient pourvues de vitres bleues.* Un fait encore inexpliqué est l'existence d'une chambre circulaire de 17 pieds de diamètre. De nombreux fragments de poterie, une défense de sanglier ornée et montée, une fermeture de coffret en argent, de nombreuses tuiles, etc., ont été recueillis au cours des travaux qui continuent [2].

S. R.

Les plus anciens spécimens de soie.

Le Gouvernement de l'Inde, propriétaire des antiquités rapportées de l'Asie centrale (vallée du Tarim) par Sir Aurel Stein, a permis d'en exposer une partie au British Museum pendant l'été de 1925. Dans le nombre il y a des pièces de soie, datées du Ier ou du IIe siècle de notre ère, qui témoignent de l'excellence des fabriques chinoises à cette époque. Ce sont des soies ornées de figures, les unes polychromes, les autres damassées. On signale aussi des pièces de lainage décorées dans le style hellénistique [3].

X.

Bienfaits des Druides.

Le 21 mai 1925 on a « dédié », à l'hôpital de Westminster, un lit fondé par « la Loge de Persévérance de l'ancien ordre des Druides »; c'est le onzième lit dû à la munificence de ce collège. A la tête du nouveau lit, M. B. Buckland, *Imperial Grand Arch of the Order of the Druids*, dévoila une tablette commémorative (*Times*, 22 mai, p. 13). Signalé aux historiens futurs du Druidisme, ancien et moderne, authentique et fantaisiste. Mais certaines fantaisies, comme on le voit, sont bienfaisantes.

X.

Au Musée de Zurich.

Le trente-troisième rapport annuel sur les progrès de ce beau Musée (Zurich, Orell-Füssli, 1925; 118 pages avec nombreuses illustrations) contient deux mémoires d'un intérêt général :

1° D. Viollier, *Moules à pièces de l'âge du bronze* (liste des découvertes et technique; bonnes images).

---

1. *The Times*, 10 août 1925.
2. *Ibid.*, 27 août et 17 sept. 1925.
3. *Ibid.*, 14 juillet 1925.

Digitized by Google

2° H. Lehmann, *Raron et ses antiquités médiévales* (précieuse publication de statues romanes de la dernière grossièreté [1], mais très intéressantes pour l'histoire de l'art; elles avaient été cachées sous un bras du transept de l'église par quelque dévot qui voulait les sauver de la destruction).

S. R.

Vente de la collection Humphry W. Cook.

Au mois de juillet 1925 (voir le *Times* du 15), on a dispersé à Londres chez Christie la précieuse collection d'antiques formée au XIXe siècle par Sir Francis Cook et appartenant à son petit-fils (ne pas confondre avec celle de Sir Herbert Cook). Il en a paru, en 1908, un bon catalogue par Miss Hutton et Sir Cecil Smith. Les pièces les plus importantes ont été acquises pour les États-Unis. La plus estimée, le vase en agate sculptée autrefois chez le peintre Rubens, a fait plus de 160.000 francs; un miroir de bronze avec une Aphrodite archaïque formant support, 120.000 francs; une tête en bronze d'enfant romain, 100.000 francs, etc. La statuette dite d'Eudamidas, découverte à Soissons (*Rép. stat.*, IV, 440), faisait partie de la même vente; on n'a publié ni le prix atteint ni le nom de l'acquéreur.

S. R.

Art persan.

Les belles expositions se succèdent et se complètent. Je parlais l'autre jour de celle de la rue de la Ville-l'Évêque, où, entre l'art persan et l'art japonais, l'art chinois triomphe. Celle qui vient de s'ouvrir à la Bibliothèque nationale nous révèle une partie des trésors qui y sont conservés. On y verra les fameux objets sassanides qui nous aident à nous représenter cette monarchie somptueuse. On y trouvera des estampes japonaises de la plus belle qualité, des Sharaku remarquables et, pour le dire en passant, il est fort heureux que des amateurs commencent à donner des estampes japonaises à la Bibliothèque nationale, car c'est là, plus que dans n'importe quel musée, qu'elles sont à leur place. Mais on goûtera surtout une délectation inépuisable à regarder les miniatures persanes. L'art qui y fleurit est un art de cour, mais celui d'une cour qui mêlait la nature à tous ses plaisirs et qui vivait autant dans des jardins que dans des palais. Ce goût des plantes et des fleurs, qui a été si vif chez nous au moyen âge, et dont nous trouvons l'expression dans les manuscrits et les tapisseries à fleurettes, reparaît ici avec plus de raffinement encore. Avec leurs ciels d'or, leurs rochers mauves, leurs érables aux feuilles incarnadines, les paysages de ces miniatures font penser à ceux de l'automne, et parfois même ils ont l'étrange et délicate richesse des fonds sous-marins. Sur des chevaux au col de cygne, des seigneurs vont à la chasse et toujours l'on voit des cyprès effilés comme des pinceaux, et toujours un arbuste en fleurs est jeune et charmant comme un page. Cet art minutieux se concentre successivement sur chacun des objets qu'il veut rendre, et une bête, une fleur au bord de l'eau, sont considérées avec la même gravité, la même attention, reproduites avec la même application scrupuleuse que le sultan sur son trône. La merveille est que tous ces détails se rassemblent et

1. Cinq Vierges, un Christ en croix, un apôtre.

Digitized by Google

font un total. On peut chercher ailleurs des œuvres plus profondes, on ne saurait rien trouver de plus enchanteur. Ces miniatures ne peuvent se comparer aux peintures chinoises, tout emplies et dilatées par le sentiment de l'universel, et où il nous semble que l'artiste défait sous nos yeux la trame des apparences. Le monde qu'elles nous montrent n'est plus immense, mais précieux : c'est une collection de merveilles. Ces peintures ont ce, quelque chose d'exact, de rare et de merveilleux qui semblait n'exister que dans les féeries intérieures de la mémoire. Elles ressemblent aux souvenirs.

La Perse est un des pays du goût, une de ces terres d'élection qui semblent faites pour tempérer et pour éclaircir toutes les influences qu'elles reçoivent. Son art si rempli de grâce et de charme, si prompt à se communiquer, devrait être pour nous, parmi tous ceux de l'Asie, le plus proche et le plus aisé à comprendre. Comme elle est loin, cependant, cette vie raffinée, exquise et galante, où tout tendait à la poésie, où les poètes étaient les compagnons des rois! Le pouvoir avait cette couronne de roses. Les sultans eux-mêmes faisaient des vers. Ces poètes persans chantaient tous les plaisirs de la vie, mais ils n'y restaient pas engagés. Ces voluptueux faisaient facilement des mystiques. Après qu'Hafiz s'est enivré de délices, il s'élance vers l'ineffable. Cela est assez naturel. Ce sont les possesseurs, les avares, qui ne lâchent plus ce qu'ils ont une fois saisi. Mais les amoureux épuisent ce qu'ils étreignent, et leur désir renaissant les jette au delà de tout ce qu'ils ont aimé.

ABEL BONNARD.

(*Débats*, 21 mai 1925.)

La damasquinure à l'étain.

On ne connaissait pas, jusqu'à présent, d'exemple de damasquinure à l'étain, alors que ce mode de gravure à l'or ou à l'argent est familier aux archéologues. Feu Géorges-A. Le Roy a découvert à Rouen deux épées de fer du moyen âge où l'analyse chimique a révélé des incrustations d'étain, exécutées non par martelage, mais, vu la fusibilité de l'étain, par mise en fusion dans les creux gravés, l'épée étant préalablement chauffée vers cette température. Il y a là un fait nouveau dans l'histoire de l'armurerie médiévale (*C. R. Acad. Sciences*, 27 avril 1925, avec note additionnelle sur la seconde découverte).

S. R.

Le vieil Amiens ignoré.

L'activité commerciale et un décor moderne constituent la caractéristique de la plupart des grandes villes. A peine le passé archéologique, historique ou artistique de la cité transparaît-il par quelque édifice ou monument ancien, par une inscription commémorative ou par la façade de quelque vieille demeure; encore, le plus souvent, ces vestiges ne remontent-ils guère au delà de sept ou huit siècles. « L'homme de la rue » passe devant eux sans émotion ni curiosité; à plus forte raison ne s'inquiète-t-il pas des révélations que pourraient fournir sur le passé de nouvelles découvertes; aussi bien, c'est justement là le souci des érudits et des archéologues.

En ce qui concerne Amiens, les documents rassemblés par feu M. Pinsard sur l'époque gallo-romaine sont particulièrement abondants; pendant de

Digitized by Google

longues années, il ne s'est point ouvert de fouilles dont il n'ait été l'observateur, d'autant plus attentif et scrupuleux que sa profession d'architecte lui donnait à la fois compétence et facilité pour explorer le sous-sol amiénois; la synthèse de ses recherches a fourni au vicomte Albéric de Calonne les pages qu'il a consacrées dans son *Histoire d'Amiens* à l'antique Samarobrive.

La dernière guerre a replongé les archéologues aux origines mêmes de la cité en les remettant directement en contact avec un champ d'études d'ordinaire difficilement accessible; les bombardements qu'a subis la ville d'Amiens, de mars à août 1918, ont ruiné maints immeubles et causé par places de graves dégâts qui ont eu pour conséquence l'ouverture de fouilles plus ou moins profondes. Feu M. Ponchon, membre de la Société des antiquaires de Picardie, les a surveillées avec un zèle constant; à sa mort, son ami et collègue M. E. Bienaimé lui succéda dans cette tâche; des trouvailles effectuées, ils ont établi un inventaire enrichi de photographies et de dessins. De son côté, la compagnie savante à laquelle ils appartiennent nommait une commission pour les assister dans la surveillance des fouilles et votait des fonds tant pour étendre celles-ci en cas de besoin que pour acquérir les objets trouvés qui présenteraient quelque intérêt.

Aux abords de la cathédrale, on a rencontré un petit sarcophage en pierre du pays, qui renfermait quelques fioles en verre irisé et une paire de sandales *(soleae)* d'enfant; une monnaie de Constantin le Grand, une autre des *Ambiani* et quelques coupes de terre rouge et noire ont complété le butin. La majorité des éléments gallo-romains rassemblés consiste en tuiles, monnaies, poteries de diverses couleurs, dont quelques-unes sont décorées de sujets en relief ou de simples lignes d'un gracieux effet, sigles de potiers, dont plusieurs sont inédits. Ils s'accompagnent de fragments de pierres sculptées, où se remarque une tête expressive d'adolescent qui mesure 15 centimètres de hauteur; elle provient de la rue de Beauvais. Dans les mêmes parages, on a mis au jour trois murs romains qui faisaient partie d'un quadrilatère irrégulier d'une moyenne de 10 mètres de côté; ils ont 1 m. 06 d'épaisseur, 1 m. 57 de hauteur et sont construits en pierres jaunâtres de la forme dite « tête de clous »; non loin de là se trouvent d'autres murs de la même époque, dont les dispositions respectives ne laissent pas aisément deviner à quel genre d'édifice ils appartenaient.

La découverte sans contredit la plus importante est celle d'une voie romaine de 6 mètres de large, située à 4 m. 30 de profondeur, non pavée et constituée par une couche de cailloux de 1 m. 70 d'épaisseur, avec quelques gros blocs dans le bas; il paraît, en somme, probable que trois habitations s'élevaient en bordure de cette voie, et des constatations faites il résulte que, conformément à l'opinion de M. Pinsard, Amiens gallo-romain couvrait une superficie plus considérable qu'on ne le croit généralement; il devait être compris dans un cercle de 500 mètres de rayon autour de la place Gambetta, qui occupe à peu près le centre de la ville actuelle; ce n'est donc pas sans raison qu'Ammien Marcellin affirmait que Samarobrive était « une ville éminente entre toutes ».

Il convient de mentionner encore quelques pierres moulurées ou sculptées du moyen âge, un double tournois de Philippe le Bel et surtout une margelle de puits en grès de la fin du XVIe siècle; elle porte un écu où M. Octave Thorel, avec l'ingéniosité et l'érudition qui lui sont coutumières, a reconnu le

Digitized by Google

classique « bons émissaires », cette curieuse sculpture a été déposée au Musée de Picardie.

Telles sont, en résumé, les précieuses trouvailles qui ont été, à Amiens, la conséquence des ruines accumulées par la guerre; l'intérêt en est indiscutable; mais les amis de l'archéologie sont les premiers à déplorer que ce gain scientifique n'ait pu être obtenu qu'au détriment de tant d'autres richesses.

L. G.

(*Débats*, 14 août 1925.)

Erratum à la « Revue » de 1847.

Dans cette *Revue* (15 avril 1847), un archéologue orléanais, qui paraît avoir été un peu charlatan et un peu larron, publia pour la première fois une inscription qu'il disait avoir découverte sur le pilier nord-est de l'église carolingienne de Saint-Germigny-des-Prés. Il en résultait que cette église avait été consacrée en 806, sous l'invocation de sainte Geneviève et de saint Germain. Mérimée et d'autres eurent des doutes; R. de Lasteyrie écrivit (1912) : « A en croire une inscription malheureusement des plus suspectes, elle (la basilique) aurait été consacrée le 3 janvier 806. » M. Jacques Soyer, archiviste du département du Loiret, a porté le coup de grâce à un faux grossier dont Quicherat et bien d'autres archéologues ont été dupes. Sa démonstration est excellente, sans réplique, tenant compte de tout ce qu'on a dit pour défendre le texte fabriqué. Il faut lire cela dans le *Bulletin archéologique* (1923, p. 197 et suiv.). Comme une vieille dame confessant une erreur de jeunesse, la *Revue* exprime ses regrets d'avoir inséré, il y a soixante-dix-huit ans, l'article de Vergnaud-Romagnési.

S. R.

Statuettes retrouvées de Michel-Ange.

Les journaux ont annoncé que, dans les combles de la basilique de Saint-Pierre de Rome, on venait de découvrir sept merveilleuses statues de Michel-Ange.

En réalité, la découverte remonte à dix mois. Tout le mérite en revient à Mgr Cascioli, directeur du nouveau musée de Saint-Pierre.

Ce sont des maquettes en terre cuite hautes chacune de 70 centimètres; elles représentent les prophètes en pied, à moitié nus, avec d'abondantes draperies; l'une d'elles a perdu sa tête. A leur base, on voit un trou pour les fixer sur le projet de coupole que Michel-Ange présenta à l'approbation du pape Pie IV Médicis, alors qu'il était chargé de la direction des travaux de la basilique en construction. Elles ont donc été exécutées entre 1554 et 1560, alors que le grand artiste était déjà octogénaire.

Chose curieuse, Michel-Ange leur a donné les traits des artistes ses contemporains, et on a pu identifier [?] Léonard de Vinci, Vasari et peut-être, avec moins de certitude, Montorsoli. Elles auraient dû être exécutées en marbre et avoir une hauteur de 5 à 6 mètres; pourquoi ne l'ont-elles pas été? Il est probable que la mort de Michel-Ange, survenue peu d'années après, en est la cause; le fait est que les colonnes de la coupole n'en ont jamais été pourvues.

Mgr Cascioli fit placer ces statuettes dans une vitrine du musée. Personne

Digitized by Google

ne les y remarqua et il a fallu les articles récents des journaux pour attirer sur ces chefs-d'œuvre l'attention du public[1].

(*Débats*, 8 juillet 1925, note de l'Agence Fournier.)

Le Christ pleuré de Rogier van der Weyden.

On annonce de Madrid que le Musée du Prado a acquis, de la succession du duc de Mandas, l'original du tableau de Rogier van der Weyden dont on connaît des exemplaires chez l'Earl of Powis, à Bruxelles, à Berlin, etc. Celui du duc de Mandas (déjà publié *Bellas Artes*, Madrid, XII, n° 164, p. 3) a été signalé par M. Friedlaender (*Rogier und der Meister von Flémalle*, n° 20, pl. XVII) comme une copie du tableau de Berlin (n° 526, *a*), attribué à un *tuechtiger Nachfolger*. Suivant M. Friedlaender et d'autres bons juges, le tableau de l'Earl of Powis, exposé au Guildhall à Londres en 1906, maintenant (1925) sur le marché, est incontestablement l'original. Mais depuis que ce dernier tableau est plus facile à voir, des doutes ont surgi et d'autres bons juges estiment que l'original est celui qui vient d'entrer au Prado.

S. R.

A propos de H. Van der Goes.

Paris, 3 *juin* 1925.

MON CHER DIRECTEUR,

On a pu lire dernièrement, dans le Bulletin de l'Académie royale de Belgique (*Bulletin de la classe des Beaux-Arts*, 1924, p. 60), un rapport de M. Hulin de Loo, premier commissaire d'un concours académique, sur les attaches de Hugo van der Goes avec l'école de miniature de Gand.

Je n'ai nullement l'intention d'en faire un compte rendu, bien qu'il eût été très intéressant de montrer que l'érudition de M. Hulin de Loo, qui est celle d'un amateur averti, manque peut-être un peu de critique scientifique. Son travail me rappelle, en effet, une suggestive réponse de l'excellent J. Helbig, que je complimentais de la place prise dans l'archéologie française par la *Revue de l'Art chrétien* dont il était le directeur : « Peu m'importe la science française, je suis une Revue belge. » C'est assurément un point de vue; mais ce nationalisme scientifique est-il sans danger? Et c'est, dans ces lumières essentiellement régionales, mais un peu inquiétantes chez le juge d'un concours officiel, que je voudrais montrer d'une lacune réellement surprenante.

Parlant des *Heures de Philippe de Clèves*, de la collection du duc d'Arenberg, il déclare n'en pouvoir juger que par les feuillets publiés par M. Laloire. « Ces peintures sont, dit-il, non seulement contemporaines de Hugo van der Góes, mais, de plus, elles offrent des types et des formes incontestablement goessesques. »

M. Hulin de Loo est de ceux qui n'admettent pas que les artistes du moyen âge purent signer leurs œuvres : la tradition, si désuète soit-elle, ne l'y autorise pas.

Quand on lui montre par exemple un nom d'artiste, connu d'autre part

1. Des photographies de ces belles figures ont paru dans le *Times* du 15 juillet, p. 18. On dit que la huitième a été découverte à Trévise (*ibid.*, 28 juillet).

Digitized by Google

inscrit sur un vase dans un tableau, il déclare que c'est le nom d'un potier, Sur cette pente on peut aller très loin : Benozzo Gozzoli, dont le nom est sur son bonnet, comme celui d'ailleurs de Jean de Maubeuge, sera donc un chapelier; Jean de Rome, qui inscrit son nom sur la robe d'un personnage de la tapisserie de l'*Histoire de David*, au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, ne peut être qu'un tailleur; Sluter qui signe avec une clé, un serrurier; Guido, dont le nom est gravé sur une épée, dans un bas-relief de Zurich, Jean Borremann dont nous lisons le nom sur un sabre du retable du Cinquantenaire de Bruxelles, seront des couteliers; enfin le nom de Gand, inscrit sur le dossier d'une chaise dans le *Bréviaire Grimani*, ne peut qu'indiquer un atelier de menuiserie.

Mais à côté de ce romantisme un peu distant, il y a des choses absolument objectives qu'il est fâcheux d'ignorer.

Certes le travail de M. Laloire, paru en Belgique, est excellent. Mais si M. Hulin de Loo avait songé que des Français avaient pu également travailler sur le même sujet, il aurait vu qu'il était facile de juger sur les plus belles pages du manuscrit du duc d'Arenberg, dont les photographies sont reproduites dans mes *Miniaturistes* (1913), p. 254 et suiv., ainsi que sur les signatures que j'avais photographiées en même temps, place des Sablons, à Bruxelles : HUGONIS VERGOUS PROPRIA MANUS et HIERONIMI BOSCII BELGÆ PROPRIA MANUS, 670 sols, qui se trouvent dans ce précieux volume.

Il n'y a là aucune question personnelle, mais seulement le regret de constater avec quelle légèreté des savants officiels jugent parfois des travaux pour lesquels ils n'ont d'autre préparation que leur goût pour les questions d'art, et l'impassible sécurité que la science ne saurait rien produire en dehors de leurs connaissances personnelles.

Veuillez croire, mon cher directeur, à mes sentiments les meilleurs.

F. DE MÉLY.

Encore la lettre de Claude.

Au mois de juillet 1925, M. Fr. Cumont, à la *Société Ernest Renan* (qui se réunit au Louvre), a appelé l'attention sur le plaidoyer de Tertullus contre saint Paul dans les *Actes* (XXIV, 5). Tertullus traite saint Paul de *peste* et l'accuse de fomenter des troubles parmi les Juifs de tout l'Empire (εὑρόντες γὰρ τὸν ἄνδρα τοῦτον λοιμόν καὶ κινοῦντα στάσεις πᾶσιν τοῖς Ἰουδαίοις τοῖς κατὰ τὴν οἰκουμένην). L'analogie avec le texte de Claude est évidente et n'a pas échappé à la sagacité érudite de M. Cumont. Je conclus que l'auteur des *Actes* a prêté à Tertullus un langage autorisé par le rescrit impérial qu'il a dû connaître : le christianisme est une peste, ceux qui le propagent troublent la paix de l'Empire. C'était devenu sans doute un lieu commun de la polémique du temps et de bons juges ont déjà estimé que les *Actes*, sous la forme où nous les avons, ont précisément été rédigés pour le démentir [1].

S. R.

1. Sir Fred. Kenyon ne connaissait pas encore cette observation — à mon avis décisive — quand il s'est joint, dans l'*Edinburgh Review* (juillet 1925), à ceux qui ne partagent pas ma manière de voir. — Cf. *Bull. Soc. arch. d'Alexandrie*, XXI, 1925, p. 117, sq. (résumé et bibilographie par Breccia).

Digitized by Google

Matthieu et Luc.

Sous la signature de H. Delafosse, la *Revue de l'histoire des religions* (juillet et octobre 1924, p. 1, paru en mai 1925) a publié un mémoire très original sur les rapports des deux évangélistes. Il y est déclaré, de la façon la plus nette, que Matthieu a épuré, expliqué, corrigé des textes dont l'état primitif, souvent confirmé par Marc, se trouve dans Luc. Ainsi l'hypothèse que Luc se serait servi de Matthieu tombe pour toujours. Celle d'une source commune est-elle admissible? M. Delafosse montre qu'elle soulève de graves difficultés. Il reste à croire que Matthieu dépend de Luc, ou du moins d'une forme plus ancienne de Luc. Ce dernier a-t-il vraiment « inventé de toutes pièces des récits et des discours » (p. 38)? J'en doute, car il avait lui-même des sources autres que Marc et ces sources étaient déjà abondantes. Mais l'intérêt très vif du mémoire n'est pas dans le rôle de rhéteur (*concessum est rhetoribus mentiri in historiis*, Cicéron, *Brutus*, XI) qu'il prête à Marc; il est dans le rôle d'adaptateur et de correcteur prêté à Matthieu. S. R.

Nouvelle condamnation du modernisme.

Au mois de juillet 1925, un jury de fermiers, dont un ne savait pas lire, a condamné à l'amende un maître d'école de l'État de Tennessee pour avoir enseigné à ses élèves la théorie de l'évolution, jugée contraire à la lettre de la *Genèse*. « Nous ne tolérons pas, disent les *fondamentalistes*, d'enseignement religieux dans nos écoles, mais ce n'est pas pour y tolérer un enseignement antireligieux. » Thèse qui ne peut être écartée sans examen et qui est au moins spécieuse. Le secrétaire d'État de M. Wilson, lui-même trois fois candidat à la présidence des États-Unis, W. Jennings Bryan, était le *leader* des *fondamentalistes* dans ce mémorable procès de Dayton. Il est mort peu de jours après, mais l'esprit dont il était animé lui survit [1]. X.

Un sacrifice de substitution au Japon.

Une vieille tradition veut que le célèbre temple Asakura de Tokio ait été construit sur le tombeau d'une jeune fille vierge enterrée vivante sous le pilier central de l'édifice, et il est encore des Japonais qui croient que ce sacrifice a préservé le temple du terrible tremblement de terre de 1923.

En conséquence, Mlle Tsune Karasumoto, l'une des plus jolies Japonaises de la haute bourgeoisie, qui est la fille d'un riche propriétaire de Kuchikomaru, s'est offerte comme holocauste pour protéger contre les forces occultes le nouveau temple construit dans les jardins entourant le mausolée de Meiji Tenno.

Elle prétend que son corps soit le nouveau talisman qui protégera le nouveau lieu saint. Mais les autorités refusent son sacrifice. Elle doit, en conséquence, se borner à exhorter les jeunes filles de son entourage à présenter à la divinité une autre offrande. Elle donne l'exemple en se coupant la chevelure et en déposant ses magnifiques tresses noires sur l'autel de Meiji Tenno. Quatre-vingt-neuf de ses compagnes l'ont imitée.

A. Lichtenberger.

(*La Victoire*, 16 mai 1925.)

1. Voir un sage article du *Times*, 25 juillet 1925 (aussi 16 mai et 11 juillet).

Digitized by Google

L'imprimerie en Chine.

Il est aujourd'hui certain que les premiers essais d'imprimerie en Chine ne remontent qu'à l'an 700 environ de notre ère. La date de 593, donnée en 1847 par Stanislas Julien d'après un texte chinois mal compris, a été indéfiniment répétée ; l'erreur n'a été corrigée qu'en 1919, mais elle n'a pas cessé d'infester les manuels. L'idée que l'imprimerie en Europe soit d'origine chinoise a été avancée en 1550 par Paul Jove; ce n'est encore qu'une hypothèse, mais devenue plus plausible depuis que nous connaissons les contacts des chrétiens de Syrie, au IXe et au Xe siècle, avec l'Asie centrale, et le rôle joué, tant en Perse qu'en Europe, par les invasions mongoles. Entre 900 et 1350, des prières et des passages du Koran furent imprimés en arabe, comme l'ont prouvé des découvertes faites au Fayoum ; il n'est guère probable qu'un art connu des Arabes en Égypte soit resté tout à fait ignoré du monde chrétien [1].

X.

La Bibliothèque Doucet.

Une « Société des Amis de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris » vient de se constituer (11, rue Berryer) sur l'initiative de M. Paul Appell, recteur de l'Académie de Paris, qui en assume la présidence.

Elle a pour vice-présidents : MM. Fenaille, de l'Institut, et David Weill, vice-président du Conseil des Musées nationaux.

Son secrétaire général est M. Georges Wildenstein, secrétaire de la Fondation Salomon de Rothschild.

Son comité groupe MM. :

Marcel Aubert, professeur de l'École des Chartes.
Barthou, de l'Académie française.
Le comte de Camondo, membre du Conseil des Musées nationaux.
Jacques Doucet.
Guyot, secrétaire de l'Académie de Paris.
Honnorat, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique.
André Joubin, conservateur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.
R. Kœchlin, président du Conseil des Musées nationaux.
Lapie, directeur de l'Enseignement primaire.
P.-A. Lemoisne, conservateur du Cabinet des Estampes.
Paul Léon, de l'Institut, directeur des Beaux-Arts.
Jean Locquin, député.
Pol Neveux, inspecteur général des Bibliothèques.
R. Poincaré, de l'Académie française.
Roland-Marcel, administrateur de la Bibliothèque nationale.
Widor, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Elle se propose d'aider au développement de la magnifique fondation de M. Jacques Doucet, cette collection unique au monde de livres, revues et documents sur l'histoire de l'art, et de faciliter les études d'art en France.

(Communiqué).

1. Th. Fr. Carter, *The Invention of printing in China and its spread westward*, Londres, 1925 (*Times Liter. Suppl.*, 27 août 1925, p. 556).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Jacques de Morgan. *La préhistoire orientale.* Ouvrage posthume publié par L. Germain. Tome I, Généralités. Paris, Geuthner, 1925; gr. in-8, VI-333 pages. — La perte immense qu'a faite la science en Jacques de Morgan est rendue plus sensible encore, mais aussi en quelque mesure atténuée, par la publication posthume de cet ouvrage original, dont l'influence sur nos études restera profonde. L'idée dominante du premier volume est celle du dépeuplement quaternaire et de la formation de districts archéolithiques de survivance, préférée à celle de grandes substitutions de groupes humains. « Partout où l'on rencontre un hiatus, c'est-à-dire l'absence de l'aurignacien ou des industries archéolithiques en tenant lieu, il est certain que le dépeuplement a été complet à partir du moustérien : tel est le cas de l'Égypte, de la Mésopotamie, de la péninsule hindoue, de bien des districts européens, de la majeure partie de l'Amérique du Nord, régions dans lesquelles la colonisation s'est produite plus tard, à des époques très diverses d'ailleurs; mais il est aussi des contrées qui n'ont pas connu l'homme paléolithique, pour différentes raisons, soit qu'elles fussent couvertes par les glaces, telles le plateau iranien, l'Asie centrale, la Scandinavie, le nord de l'Allemagne, la majeure partie de la Russie, soit pour d'autres causes qui nous échappent... Ce n'est que très tardivement, et à des époques très diverses, que ces régions se sont peuplées; les stations archéolithiques de la Suisse en font foi. »

L'illustration, dessinée par l'auteur, est naturellement excellente. Il y a de trop nombreuses fautes d'impression.

S. R.

Eug. van Overloop. *L'étude de notre préhistoire.* Bruxelles, Hayez, 1925; in-8, 224 pages, avec gravures. — La Belgique est un des berceaux privilégiés de la préhistoire : elle n'a cessé de cultiver cette science. Malheureusement, aucun Belge n'en a, que je sache, tenté de synthèse, à quoi s'ajoute cet inconvénient que le système — ou l'illusion — des éolithes, né en Belgique, ne peut être encore impartialement apprécié. M. Eug. van Overloop n'a pas tenté une œuvre de cette envergure; dans son livre, il s'agit plutôt de considérations, tantôt générales, tantôt précises, sur le milieu physique où a évolué l'humanité primitive en pays belge (étudié par vallées fluviales) et l'homme lui-même, produit de l'évolution. Dans un passage particulièrement intéressant (p. 153), l'auteur assimile les types paléolithiques, dans leur uniformité d'un bout du monde à l'autre, aux alvéoles uniformes des abeilles. On pourra contester ceci (p. 156) : « Les multiples aspects de l'industrie lithique se succèdent toujours et partout dans le même ordre. » Je ne crois pas que ce soit exact; quand cela serait, l'explication par « l'évolution naturelle » n'expliquerait rien. La place faite aux « impulsions naturelles » paraît vraiment exces-

Digitized by Google

sive, par exemple là où il est question de l'élégance des haches de silex assimilées à celle de productions organiques (p. 188). Page 163, je lis que l'os ne fut utilisé qu'au début de l'aurignacien, opinion très générale, mais que contredisent des découvertes récentes. En somme, nous en savons encore trop peu pour affirmer même, comme le faisait J. de Morgan, l'uniformité et l'ubiquité des types chelléens. Les résultats acquis depuis vingt ans ne doivent pas faire illusion; la moisson promet d'être abondante, mais elle n'est pas mûre [1].

S. R.

R. Forrer. *Burbach, le burbachien. — La station néolithique de Bonnefontaine.* Deux brochures gr. in-8, de 10 et 25 pages, avec 5 et 6 planches. Strasbourg, Palais Rohan, 1925. — Le paléolithique inférieur est très bien représenté dans la Basse-Alsace, en particulier à Burbach (arrondissement de Saverne). La faune et l'industrie de ce dernier gisement sont celles du chelléen le plus ancien (hippopotame, *equus Stenonis*, etc.) On a constaté — chose nouvelle — que les hommes de cette époque très reculée travaillaient déjà l'os et la dent. Le mobilier lithique marque le passage entre le « coup de poing » naturel, simplement adapté, et le coup de poing intentionnellement taillé; mais, dans cette région où manquent les rognons de silex, le beau « coup de poing » typique fait défaut. L'habitat exploré est une sorte d'abri entre roches. Quel que soit l'intérêt de ce gisement, il paraît prématuré de distinguer une nouvelle époque dite *burbachienne* entre l'éolithique qui reste hypothétique et le *préchelléen* de S. Acheul et de Montières. Appelons cela simplement du *chelléen I.*

M. Forrer pense que le « coup de poing » dérive parfois de plaques calcaires triangulaires, ailleurs de rognons ou de cailloux de quartz fendus. Et la branche d'arbre appointée du bout, qu'en fait-on? C'est de là, et non d'ailleurs, que doivent dériver, à mon avis, les beaux types des régions à silex. Le travail du bois a précédé celui de la pierre.

La localité de Bonnefontaine, où il y a une source crue curative, a donné à la fois un spécimen paléolithique, beaucoup de néolithique, du celtique, des tessons romains, du fer mérovingien, de la poterie du moyen âge, etc. Les grosses haches néolithiques paraissent avoir servi au déboisement; une toute petite hache serait en *chloromélanite*, par suite votive. Il y a des plaques ayant servi de polissoirs. Station très riche, parfaitement étudiée.

S. R.

Roger Lambert. *Lexique hiéroglyphique.* Paris, Geuthner, 1925; gr. in-8, 445 pages. — Le livre de M. Lambert remplit sa fonction essentielle, qui est de faciliter les débuts aux étudiants de langue française, peu favorisés sous le rapport des manuels élémentaires. Aussi aurait-on mauvaise grâce à critiquer dans le détail le choix des mots ajoutés à la sélection de MM. Erman et Grapow, choix qui eût été sans doute modifié si l'auteur avait pris le loisir de remettre, vingt fois pour une, son ouvrage sur le métier.

L'ordre alphabétique adopté, qui tend à rejoindre le nôtre, aura du

1. Trop de citations de seconde main, non ramenées à leur source qui compte seule. Les compilateurs et copistes ne doivent pas être ainsi privilégiés.

Digitized by Google

moins l'avantage de n'avoir coûté que peu d'efforts au lecteur obligé de revenir, un jour ou l'autre, au système employé couramment en égyptologie. Et même il n'est pas indifférent de se rapprocher, tant bien que mal, de la norme du dictionnaire copte. Dans la voie de l'uniformisation, certes désirable, sinon pleinement réalisable, les coptisants ont fait le premier pas, qui ont traité, quand il y a lieu, *ei*, *i*, *ou* en consonnes et tenu peu de compte de la coloration de la voyelle initiale.

H. Sottas.

A. Meillet. *Trois conférences sur les Gâthâ de l'Avesta.* Paris, Geuthner, 1925; in-8, 72 pages. — L'*Avesta*, livre décousu et rebutant d'ennui, a du moins « le mérite de renfermer une série de pièces en strophes, analogues aux strophes védiques, qui sont d'un prix singulier : les *Gâthâ* ». Darmesteter les croyait aussi tardives que le reste, ce contre quoi s'empressa de protester Bréal. M. Meillet proteste aussi. « Je me permets, dit-il, de dédier à la mémoire de mon maître, James Darmesteter, les conférences où sont exposées des vues bien éloignées des siennes... En matière d'*Avesta* (compilation de l'époque sassanide), Darmesteter a vu juste; en matière de *Gâthâ*, il s'est trompé. » Les *Gâthâ* sont les débris conservés de la réforme zoroastrienne; ils représentent ce qui reste de toute une littérature. La morale y est au premier plan, les rites sacrificiels ne jouent aucun rôle. Zoroastre, d'après la tradition pehlvie, aurait vécu vers 660-583 avant Jésus-Christ, ce qui est vraisemblable. Sa réforme religieuse, précédant l'avènement de Cyrus (558-529), le prépare, car on trouve sans cesse exprimé dans les *Gâthâ* le vœu qu'il se trouve un chef unique pour défendre les croyants. La religion des *Gâthâ* n'est pas celle de l'*Avesta:* c'est celle de pasteurs qui vivent du produit de la terre et, comme les paysans romains, se croient entourés d'un monde de génies propices ou contraires; cette religion appartient à une autre couche sociale que la religion védique, religion de la grande aristocratie indo-iranienne, héritière de l'aristocratie conquérante indo-européenne. C'est une religion de pauvres mal satisfaits de leurs petits chefs locaux et appelant de leurs vœux un pouvoir central. L'avènement de ce pouvoir coïncide chronologiquement avec les tyrannies de la Grèce, en lutte contre l'aristocratie, le prophétisme juif et le bouddhisme, qui sont également des réactions contre l'aristocratie, des levées des pauvres contre les riches, des travailleurs contre les exploiteurs. Ces mouvements sociaux, nettement indiqués par M. Meillet, ont été l'objet d'un intéressant article de M. Mauss (*l'Anthropologie*, 1924, p. 297). Il y a là de quoi réjouir l'ombre de Karl Marx.

S. R.

G.-H. Chase et Chandler Rathfon Post. *A History of Sculpture.* New-York et Londres, Harper, 1924; in-8, 582 pages, avec 306 photogravures. — Je ne peux que dire du bien de ce manuel de l'histoire de la sculpture, qui ne fait double emploi avec rien que je connaisse. Les proportions y sont très heureusement observées; le style est clair, l'information précise, les bibliographies intelligemment et sobrement conçues, l'illustration toujours bonne, souvent admirable. Parmi les sculptures reproduites, il y en a de très belles qui sont encore peu connues, comme la tête de Zeus à Boston, autrefois chez Arndt (p. 99), le *Méléagre* du Fogg Museum (p. 119), le relief funéraire de Philadelphie (p. 126), la vieille marchande au panier de New-York (p. 139), etc.

Digitized by Google

Les questions litigieuses, comme celle des rapports entres les écoles de sculpture du Languedoc et de l'Aragon, sont exposées avec une sobriété et un esprit critique auxquels on ne peut que rendre hommage. Les chapitres sur la sculpture italienne de la Renaissance sont parmi les meilleurs; ceux qui concernent la sculpture moderne aux États-Unis seront une révélation pour beaucoup de lecteurs européens. La sculpture de l'Extrême-Orient n'a pas été oubliée, mais traitée en dernier lieu, ce qui est rationnel. Les auteurs méritent des compliments, l'éditeur aussi.

S. R.

Ch. Dugas. *La Céramique des Cyclades.* Paris, E. de Boccard, 1925; in-8, 292 pages avec 123 gravures et 17 planches. — En 1911, à Délos, sous le dallage de l'Héraion, M. P. Roussel a découvert un vrai trésor de céramique archaïque, dont il a abandonné l'étude à M. Dugas. L'auteur a disposé également de la masse de tessons trouvés à Rhénée et conservés au Musée de Mykonos, qu'il doit publier quelque jour en collaboration avec l'éphore Romaios. Il va sans dire que la céramique cycladique des autres Musées, en particulier de ceux de Grèce, lui est familière. Le présent mémoire, très copieusement illustré, a pour but de suivre l'évolution de l'art céramique insulaire jusqu'à sa brusque disparition au ve siècle. C'est avant tout « une étude d'art décoratif » où l'histoire n'intervient qu'en la mesure où elle intéresse le développement technique, car « aux modestes produits de l'art du potier ne demandons pas plus qu'ils ne peuvent donner; incomparables pour nous renseigner sur les courants commerciaux, ils sont impuissants, à eux seuls, à jeter la lumière sur les questions ethnographiques et historiques ». Ainsi Lélèges, Cariens, invasion dorienne sont à peu près laissés de côté, et le mémoire, renfermé dans les limites que lui assigne son titre, gagne en solidité. Un résumé (p. 279), avec dates approximatives, indique les principaux résultats auxquels M. Dugas s'est arrêté. De 3000 à 2800, poterie incisée et apparition de la poterie peinte à décor géométrique; de 2400 à 2000, diffusion de cette poterie et disparition de la poterie incisée; de 1900 à 1700, style curviligne [1]; de 1800 à 1500, emploi usuel de la poterie peinte géométrique; de 1600 à 1500, poterie incisée de Syros, à spirales conjuguées; 1100, disparition de la poterie peinte géométrique; de 1000 à 700, style géométrique insulaire post-mycénien; 900-700, style géométrique argivo-cycladique et théréen; 750-700, groupes atticisants géométriques insulaires et argivo-cycladiques; 700-600, style géométrique de Théra, d'Érétrie; style insulaire orientalisant; 700-550, style argivo-cycladique orientalisant; 600, vases orientalisants d'Érétrie, assiettes polychromes; 600-550, style insulaire orientalisant; 550, disparition des fabriques insulaires, sous le coup de la diffusion de la céramique attique à figures noires. — Livre bien écrit, désormais fondamental.

S. R.

M. J. Rostovtszev. *La Scythie et le Bosphore. Examen critique des monuments littéraires et archéologiques.* Académie russe de l'histoire de la culture matérielle, 1925; gr. in-8, 623 pages. — *Scythicum est, non legitur.* Ce grand

1. L'influence crétoise ne se fait sentir sur l'industrie insulaire qu'à partir de l'époque de Camarès (Minoen moyen II).

Digitized by Google

ouvrage, dont l'auteur avait remis le manuscrit à l'Académie avant d'être obligé de chercher asile au Nouveau Monde, a été publié par les soins de C. Gebelev. Sans doute en possédons-nous la substance dans les autres études de M. Rostovtszev sur le même sujet, énumérées dans la courte introduction et nécessaires à connaître : *Ancient decorative wall paintings*, in *Journal of Hell. Stud.*, 1919; *Queen Dynamis of Bosphorus, ibid.; South Russia in the prehistoric and classical period*, in *Amer. Histor. Rev.*, 1921; *Iranians and Greeks in South Russia*, Oxford, 1922; *Bronze belt clasps and pendants from the Northern Caucasus*, in *Bull. Metrop. Mus.*, 1922; *les Origines de la Russie kiévienne*, in *Rev. des études slaves*, 1922; *Une Trouvaille de l'époque gréco-sarmate de Kertch au Louvre et à Saint-Germain*, in *Mon. Piot*, 1923; *l'Art gréco-sarmate et l'art chinois à l'époque des Han*, in *Aréthuse*, 1924. — Je suis certain que cette bibliographie rendra service. On trouvera le volume d'où je l'extrais à la bibliothèque (très riche en ouvrages russes d'archéologie) du Musée de Saint-Germain.

S. R.

David G. Hogarth. *The Wandering Scholar.* Oxford University Press, 1925; in-8, 274 pages. — C'est dommage que ce joli livre — revision de deux mémoires publiés en 1896 et 1910 — ne soit pas accompagné de quelques plans et cartes, car il promène le lecteur à travers bien des pays intéressants, bien des sites de villes illustres : le plateau anatolien, le haut Euphrate, la Libye, la Pamphylie, Éphèse, la Crète, Cyrène, le Delta, la Syrie hittite, etc. Le récit des fouilles exécutées à Éphèse au nom du British Museum et récompensées par la trouvaille de 3.000 bijoux et petits objets du vieil art ionien, celui de l'exploration de Zakro, de la vallée du Sadjur, d'autres encore, ne devront pas être négligés des archéologues. Mais M. Hogarth, formé aux voyages sous la direction de Ramsay l'*Asiaticus*, s'adresse surtout au grand public, auquel il veut enseigner à la fois combien les explorations sont pénibles et quelles satisfactions elles offrent en retour. Ayant vécu dans l'intimité des Turcs, des Yourouks, des Kurdes, des Arabes, des fellahs d'Égypte, des Grecs, il parle avec sûreté et abondance des qualités et des défauts de ces hommes; la note dominante est la bienveillance. Mais n'y a-t-il pas lieu de désespérer quand on constate que l'Asie Mineure d'aujourd'hui est encore plus arriérée que celle de 1900 et que l'espoir de voir renaître la civilisation dans ce beau pays paraît encore moins justifié qu'il y a vingt ans [1]?

S. R.

André Boulanger. *Orphée. Rapports de l'orphisme et du christianisme.* Paris, Rieder, 1925; in-8, 173 pages (Collection *Christianisme*). — Il n'existait encore en français (si l'on excepte le chapitre excellent, mais un peu suranné, du *Sentiment religieux* de J. Girard) qu'un seul exposé d'ensemble de l'orphisme : c'est le remarquable article *Orphici* de M. Monceaux dans le *Dictionnaire des*

1. L'index, compilé mécaniquement, est étrange; ainsi l'on trouve onze chiffres à la suite du mot *Horses*, simplement parce qu'il est question, à ces pages, des chevaux des voyageurs, et cette rubrique est suivie de celle-ci : « *Host* » *my* (*Major Bor*), *99 ff*. Au mot *Bor*, on trouve d'autres chiffres, qui se rapportent à un nom de lieu! Beaucoup d'autres rubriques, telles que *Bargaining*, *Contraband antiquities*, *Eastern mentality*, sont tout bonnement absurdes. Un auteur doit faire ses index lui-même, comme l'enseignait Mommsen.

Digitized by Google

antiquités. Grâce à M. A. Boulanger, nous avons aujourd'hui un résumé moins compact et non moins autorisé des questions si graves, si difficiles, que soulèvent le nom d'Orphée et les doctrines mystiques qui se réclamaient de lui. L'auteur nous donne, chemin faisant, une bonne nouvelle : il va prochainement publier, sur le même sujet, un ouvrage considérable, alors qu'il n'en existe encore en aucune langue, quelque estimable que soit le long article *Orpheus* de Gruppe dans le *Lexique* de Roscher (Maass ne traite qu'une petite partie du sujet et le *Zagreus* de Macchioro est fondé sur une erreur). Ce qui a particulièrement intéressé M. Boulanger, dans le petit livre plein de savoir et de prudence que nous annonçons, ce sont les rapports de l'orphisme et du christianisme, tantôt niés malgré l'évidence, tantôt exagérés. La conclusion de l'auteur est très sobre : l'orphisme a été comme une préparation lointaine au christianisme, en ce sens qu'il a servi de modèle aux nombreuses religions mystiques dont beaucoup d'éléments, dogmatiques et cultuels, se sont insinués dans le christianisme. Pas d'emprunt direct, mais une indéniable influence, une dette que les peintres des Catacombes ont reconnue en y peignant le musicien de Thrace entouré d'animaux que charment ses accords. La discussion n'est certainement pas close; le livre de M. Boulanger fournira une base solide pour la poursuivre à bon escient [1].

S. R.

David M. Robinson. *Sappho and her influence.* Boston, Marshall Jones, 1925; in-8, 273 pages avec 24 planches.— Ce livre, où il y a de très nombreuses traductions des fragments en plusieurs langues et où sont reproduits des monuments figurés anciens et modernes plus ou moins relatifs à la poétesse de Lesbos, rendra service à qui voudra un jour reprendre le même sujet sur un plan meilleur et avec moins de prolixité[2]. Dans la bibliographie, je trouve la mention d'un ouvrage que je n'ai pas vu, mais qui doit être utile : Marion Mills Miller et D. M. Robinson, *The Songs of Sappho*, texte grec de tout ce qui reste d'elle, suivi de tous ceux qui la concernent, littéralement traduits et annotés, plus une introduction sur la découverte des fragments de Sappho en Égypte, le mètre sapphique, des adaptations poétiques, etc. New-York (sans nom d'éditeur), 1924. Je verrai avec plaisir ce *Corpus Sapphicum*, même s'il est trop volumineux pour mon goût [3].

S. R.

Fulvio Maroi. *Intorno alle adozione degli esposti nell' Egitto romano.* Extr. de la *Raccoltà in onore di Giacomo Lumbroso.* Milan, *Ægyptus*, 1925; in-8, p. 377-406. — Mémoire important pour l'étude des progrès du christianisme en Égypte. Le droit des nouveau-nés à la vie, suivant l'expression de Perdrizet (*REA.*, 1921, p. 91), avait été posé en principe par l'Égypte des

1. L'auteur figure (en frontispice) et décrit (p. 146) une gemme gnostique du Musée de Berlin où est représenté le Christ en croix avec l'inscription (mal gravée) Ὀρφεὺς Βακχικός. « Rien ne s'oppose, écrit M. B., à ce qu'un pareil sujet ait été gravé dès le dernier tiers du IIe siècle. » Bien que Furtwaengler et d'autres aient jugé cette intaille authentique, j'avoue, sans l'avoir vue, qu'elle m'inspire plus que des doutes

2. L'auteur a fait un usage indiscret du livre de Cipollini sur Sappho et a parfois mal compris ce qu'il traduisait, ainsi : *Le coucher de Sappho* (tableau moderne sans intérêt) devient *The Couch of Sappho*, etc.

3. Je l'ai reçu ; il est trop gros; il sera utile.

Digitized by Google

Pharaons. Au contraire, l'Égypte des Ptolémées et des empereurs romains mit en pratique l'usage hellénique de l'exposition des enfants indésirables sur une décharge publique dite *Kopria*, et cela malgré les défenses mal respectées (Tertullien, *Ad nat.*, I, 25) de la loi romaine. C'est ce qu'atteste encore, sous Marc-Aurèle, le petit Code dit *Gnomon de l'idiologue* (*REG.*, 1923, p. 276). Mais déjà le christianisme faisait sentir son influence; les convertis sauvaient les enfants abandonnés en les adoptant. Ces convertis se recrutèrent d'abord surtout dans le bas peuple égyptien, plus tard dans les classes plus élevées, c'est-à-dire helléniques. Le fisc intervint, non pour empêcher ces adoptions, mais pour en profiter, et c'est ainsi que doivent s'interpréter deux articles, l'un plus ancien, l'autre plus récent, du *Gnomon*, d'après lesquels la fortune du père adoptif d'un enfant recueilli sur la décharge est frappée, après la mort de l'adoptant (*Égyptien* à l'article 41, de nationalité non spécifiée à l'article 107), d'un impôt du quart. Comme l'a déjà vu M. Glotz (*J. Sav.*, 1922, p. 223), il y a là sans doute un excès de fiscalité, mais non, comme on l'avait cru d'abord, une punition.

S. R.

Eric-John Dingwall. *Male infibulation.* London, Bale and Danielsson, 1925; in-8, VI-145 pages, avec gravures. — *Infibulare quoque adolescentulos interdum vocis, interdum valetudinis causa, quidam consuerunt* (Celse, VII, 25, 3). Il n'y a pas d'article à ce sujet dans le *Dict. des antiquités*, où Saglio renvoie pudiquement à la longue étude de Stephani dans le *Compte rendu* pour 1869. Mais Stephani n'était pas physiologiste et, pour expliquer cet usage et en démêler les diverses variétés, il faut être à la fois physiologiste, ethnographe, archéologue et philologue. Peut-être, d'ailleurs, ferait-on bien de pousser la philologie jusqu'à traiter de pareils sujets en latin. Assurément, l'intérêt en est considérable, mais il ne faut pas que tout ce qu'on écrit d'intéressant soit accessible aux simples curieux. Ainsi ont pensé nos vénérés maîtres des *casus conscientiæ*, et ces maîtres avaient raison contre les H. Ellis, les Freud et autres savants « pornographes » de nos jours [1].

S. R.

Léon Homo. *L'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain.* Paris, Renaissance du Livre, 1925; in-8, XIII-439 pages. — *L'Empire romain.* Paris, Payot, 1925; in-8, 392 pages. — Ces deux beaux ouvrages, publiés presque simultanément par le même auteur, témoignent hautement de son originalité et de sa sagacité. Le premier est, pour le moment, la meilleure histoire d'ensemble de la Rome républicaine et des débuts de la conquête complète de ce qui devait être l'empire de Trajan. Comme M. Holleaux, M. Homo ne veut pas admettre, malgré Bossuet, que Rome, c'est-à-dire le Sénat, ait obéi à un plan, à un projet de domination lentement et patiemment réalisé. « Mais, à défaut d'une *conduite* générale, les Romains ont eu une série de *lignes de conduite* particulières, sous forme de problèmes politiques toujours plus larges, issus des nécessités du présent ou du lendemain, qu'avec leur sens pratique ils ont abordés successivement. » La « tare indélébile » de

1. Il y a du nouveau dans le chapitre sur le φ *curvatus*, important pour l'intelligence complète de la belle statue d'Anacréon à Ny Carlsberg, dont il y a une bonne photogravure en frontispice.

Digitized by Google

l'œuvre romaine est le *mirage oriental;* au lendemain de la ruine de Carthage, c'est vers l'ouest de l'Europe et non vers l'Asie qu'elle devait porter ses efforts. « Un chaînon indispensable a toujours manqué à l'œuvre romaine. L'impérialisme romain, en sacrifiant, au moment décisif, les possibilités occidentales aux chimères d'un Orient inassimilable, a lâché la proie pour l'ombre. » Je cite cela seulement comme un spécimen des idées générales et souvent hardies dont M. Homo a semé son exposé. Mais je m'en voudrais de ne pas signaler particulièrement l'importance qu'il attribue justement à l'Empire étrusque, à la conception d'un « moyen âge romain » commençant avec l'expulsion des rois étrusques de Rome et la perte conséquente de l'hégémonie de cette ville sur le Latium.

Avec le second volume, nous sommes à l'époque impériale, envisagée sous trois aspects : Comment l'Empire a-t-il été gouverné? Comment s'est-il défendu? Comment a-t-il été exploité pour subvenir aux besoins de son organisation et de sa défense? Tout cela est exposé avec une vivacité de bon aloi, sans détails inutiles, non à l'usage peut-être de ceux qui ont tout à apprendre, mais de ceux que la lecture des histoires courantes n'a instruits que de l'essentiel. Bien entendu, il connaît et cite dûment l'important ouvrage de Seeck, mais sans tomber dans les exagérations systématiques de cet historien. P. 337, une petite observation : Marc-Aurèle n'a pas dû vendre beaucoup d'objets du trésor impérial, sans quoi Honorius n'aurait pu offrir à sa jeune fiancée Marie :

Quidquid venerabilis olim
Livia, divorumque nurus gessere superbæ.

S. R.

V. Sinaïski. *Chronologie et historiographie de Rome dans leurs rapports mutuels.* Riga, N. Kymmel, 1925; in-8, 80 pages. — Obligé à une extrême concision et écrivant dans une langue qui ne lui est pas familière, l'auteur est difficile à suivre; mais on s'aperçoit vite qu'il a des idées originales et que les futurs historiens de Rome devront tenir compte de ses travaux. Une des thèses qu'il présente avec insistance est celle-ci : *la répétition des événements, dans la tradition romaine, n'est qu'un fait historiographique.* L'histoire de Rome donnée par Tite-Live est une combinaison de chronologies différentes, offrant des dates tantôt lunaires et tantôt solaires des mêmes événements. Tite-Live lui-même, bien que pleinement conscient des répétitions, en ignore la cause et se résigne à prendre pour fil conducteur l'histoire de Rome donnée par ses prédécesseurs qui amalgamaient différentes chronologies, en y exposant les mêmes événements avec quelques différences de détail. Ainsi les épisodes de Lucrèce et de Virginie se réduisent, en réalité, à un seul. Quant aux « ornements » que la littérature apporte à l'histoire, M. Sinaïski, reprenant une opinion de Soltau, pense que les historiens ont utilisé comme sources des drames historiques; ainsi Varron parle de tragédies de Volnius où il était question de Romulus, Tatius et Lucumo. La *prætexta* romaine, d'origine hellénique, fut la mise en œuvre de légendes sacrées, de fables populaires. Dans le récit de l'abdication d'Appius le Censeur que fait Tive-Live, M. Sinaïski retrouve l'influence directe d'une *prætexta* perdue. Je rappelle, à ce propos, que j'ai essayé (1905) d'expliquer la version *théâtrale* de la reddition de Vercingétorix par l'influence de quelque pantomime.

Digitized by Google

L'influence réciproque de la légende et du théâtre mériterait, à toutes les époques, une étude approfondie.

S. R.

A. Malet (†) et **J. Isaac.** *Histoire romaine*, Paris, Hachette, 1925; in-8, 460 p., avec très nombreuses gravures. — Voici un bon livre destiné, dit le titre, à la classe de cinquième. L'illustration, toute documentaire, est excellente; on y trouve même un fragment de mosaïque découvert en Tripolitaine (condamné livré aux fauves) dont il n'existe encore que des publications provisoires. — P. 326, il ne faudrait plus donner, même avec un point d'interrogation, le prétendu *Sénèque*, puisque nous possédons un buste tout autre qui le représente certainement. — P. 286, il y a, au Louvre même, un Vespasien moins laid que celui du Vatican, et le *Vitellius* du Capitole n'est pas moins problématique que le *César* du British Museum et le *Julien* du Louvre. Mais il faut bien trouver quelque chose à reprendre *ubi plura nitent* [1]. Ce que je reprendrais surtout, c'est l'excès de détail. Des élèves de cinquième, et même des élèves de rhétorique, n'ont que faire, à mon avis, d'une histoire romaine de près de 500 pages. Livre de lecture, je veux bien, mais pas l'indispensable résumé qu'il faut confier, ou à peu près, à la mémoire. Quel savant de profession peut se vanter de connaître tout ce qu'il y a dans ce « manuel de classe » destiné aux enfants de treize ans?

S. R.

J. Bayet et **R. Thouvenot.** *Histoire romaine.* Paris, Colin, 1925; in-8, 432 pages, avec nombreuses gravures. — Autre excellent précis, très bien écrit, très bien informé, très bien illustré. — Page 103, je soupçonne le masque comique en terre cuite (« collection particulière ») d'être un faux du temps des groupes d'Asie Mineure. — Page 178, je retrouve les « grands dieux qu'honore toute la Gaule », *Teutatès*, *Taran* et *Rosmerta !* Si encore c'était *Esus !* Mais que cette erreur des « grands dieux gaulois » est donc tenace! — Page 180, il fallait noter, parmi les avantages de l'armée romaine sur celles des Gaulois, le fait essentiel que les Romains avaient un service d'intendance et qu'ils mangeaient tous les jours. Sans cela on ne comprend pas la dispersion presque immédiate des dizaines de milliers d'hommes braves accourus au secours d'Alesia.

S. R.

Aldo Neppi Modona. *Cortona etrusca e romana nella storia e nell'arte.* Florence, Bemporad, 1925; gr. in-8, XIX-185 pages, avec 27 planches et 23 figures dans le texte. — Estimable monographie, richement illustrée, réunissant ce que l'on sait sur l'histoire et l'archéologie de l'ancienne Cortone. La fameuse peinture dite *Muse Polymnie* n'est pas oubliée (pl. 17); l'auteur conclut, non sans hésitation, à l'antiquité de ce rare objet, qu'il placerait volontiers au Ier siècle de notre ère (p. 127). Il y a des pages intéressantes sur le non moins célèbre lampadaire. Bon nombre des trouvailles faites à Cortone et aux environs sont au Musée de Leyde, dont la direction en a fourni la liste avec quelques photographies à l'auteur; ces objets proviennent de l'ancienne collection Corazzi, acquise au prix minime de 33.000 francs, entre 1826 et

1. Sauf le papier et le tirage des illustrations qui laissent fort à désirer.

Digitized by Google

1830, par le Hollandais I. E. Humbert. Il reste en place bien peu de chose des riches séries autrefois réunies dans le Musée étrusque de l'Académie de Cortone, fondée en 1726, dont les *Dissertazioni*, aujourd'hui encore bonnes à consulter, ont paru de 1738 à 1795. On en voudrait un index analytique.

S. R.

Docteur Domenico Topa. *Le civiltà primitive della Brettia.* Palmi, Zappone, 1924; in-8, 157 pages avec gravures. 12 lires. — Ce ne sont pas les musées qui manquent en Calabre : Reggio, Catanzaro, Cotrone, Cosenza, etc. Les fouilles ont été également nombreuses, quoique faites un peu au hasard; les publications sont peu abondantes, souvent de qualité très modeste, et cette région doit encore compter parmi les moins connues du littoral méditerranéen. « Pourquoi, demande avec raison l'auteur, l'Italie a-t-elle des missions archéologiques à Athènes, à Rhodes, en Crète, en Tripolitaine, et fait-elle si peu pour la Calabre [1] ? » Mais la Calabre fait partie de ces *terre irredente* que l'Italie n'a pas à reconquérir et qu'elle néglige. Les vœux que formait autrefois François Lenormant pour l'exploration scientifique des cités célèbres de la Grande Grèce sont très loin encore d'avoir été exaucés.

Médecin de campagne, M. Domenico Topa s'est appliqué à recueillir et à décrire les vestiges du préhistorique calabrais, depuis l'époque de la pierre polie révélée par Nicolucci en 1871 et longuement étudiée par Lovisato. L'âge du bronze est assez pauvre; en revanche, la première époque du fer est bien représentée, en particulier par les produits de la nécropole à incinération de Torre del Mordillo fouillée par Viola (1888). On pourra recourir avec confiance à l'ouvrage de M. Topa, qui indique toujours ses sources; quelques incorrections graves (par exemple p. 121) sont sans doute le fait des imprimeurs calabrais et ne nuisent pas à l'utilité de ce volume.

S. R.

Lilian M. Wilson. *The Roman Toga.* Baltimore, John Hopkin Press, 1924; gr. in-8, 132 pages, avec 74 dessins et phototypies. — Depuis l'*Arringatore* de Florence jusqu'au second siècle de l'Empire, la toge a subi des variations : 1° la longueur et surtout la largeur se sont accrues, en telle manière que plus d'un tiers de celle-ci pouvait être ramenée en avant pour former le *sinus;* 2° la forme s'est modifiée par la suppression des coins supérieurs; 3° le mode de draper s'est modifié lui-même, pour accroître la plénitude et la dignité de la toge. Vers l'époque de Juvénal, elle tend à être remplacée par le *pallium*, mais reste un vêtement d'apparat jusqu'à la fin de l'Empire. Pourtant, elle manifeste une tendance à s'étriquer; le *sinus*, ouvert comme un sac, est remplacé par une bande tendue sur la poitrine. Sur les diptyques d'ivoire la toge est surchargée de broderies et d'ornements; elle n'a plus qu'un rapport assez vague avec la toge impériale du r^er^ siècle. — Il est impossible, sans reproduire quelques-unes des intéressantes figures de ce mémoire, d'en faire comprendre plus exactement l'intérêt. Non seulement il ne

1. Je dirai aussi : pourquoi publie-t-on d'énormes et souvent illisibles mémoires dans les *Monumenti antichi*, alors que pour beaucoup d'autres fouilles de grande importance (y compris celles de M. Boni à Rome !) il n'existe pas de comptes rendus détaillés ?

Digitized by Google

dérive pas de celui d'Heuzey sur le même sujet, mais, sur des points importants, il le contredit[1]. Il insiste beaucoup sur l'idée d'évolution et de changement au cours des siècles. Les photographies de modèles drapés, comparés à des originaux (dont quelques-uns paraissent inédits), sont excellentes et le tout, quoique d'une lecture difficile, est instructif.

S. R.

Abbé L. Sigal. *Un reliquaire du* v^e^ *siècle à Narbonne. — Les « fabri subædiani »*. Toulouse, Privat, 1925; in-8, 54 pages, avec 2 planches (extr. du *Bull. de la Comm. archéol. de Narbonne*). — Un édicule taillé dans un bloc de marbre blanc des Pyrénées au Musée de Narbonne (hauteur, 1 m. 24) serait une sorte de coffre à reliques du ve siècle, destiné à renfermer la châsse à reliques de la basilique latine de Narbonne, et non une œuvre du xie ou du xiie siècle, comme on l'a cru. Il est certain qu'il n'y a là rien de roman, mais que le style est plutôt bas-romain, trahissant des influences byzantines ou syriennes. L'étude qu'en a faite M. l'abbé Sigal est remarquable. On lira avec un égal intérêt ce qu'il a trouvé à dire d'une inscription narbonnaise (*CIL.*, XII, 4393), où il est question du collège des *fabri subædiani*. Que signifient ces mots, que l'on rencontre ailleurs? On a pensé qu'ils désignaient les ouvriers qui travaillaient aux appartements, des ouvriers groupés auprès d'un temple attendant qu'on les embauchât, etc. Non, dit M. Sigal, ce sont des travailleurs manuels, membres d'un collège qui avait sa *schola* dans les dépendances d'un temple municipal, *aedes*. Cette interprétation est très méthodiquement justifiée. Comptons, dans Narbonne la Romaine, un bon archéologue de plus.

S. R.

E. Gimon. *Nîmes et les Gaulois*. Nîmes, Chastanier, 1925; in-8, 22 pages. — Les Volques reçoivent ici une volée... « Il est bien vrai que les Romains ont soumis par la force des peuples inoffensifs, mais les Volques n'ont pas fait autre chose deux siècles auparavant. Les premiers avaient une excuse, les seconds n'en avaient pas... Dans notre Languedoc oriental, les Volques ne valent que par la Grèce; ils n'ont apporté aucun ferment de progrès... Les hordes arécomiques répandues sur nos terres ont été embarrassées de leur conquête, n'ont pas su l'exploiter et ont ainsi permis aux civilisations antérieures de continuer leur destinée tant bien que mal. » Même les *oppida* (180 dans le Gard) ne sont pas volques, mais ont seulement été occupés par ces gens; il n'y a rien d'analogue à ces petits abris dans les autres régions gauloises. Bon article plein d'idées ; ne pas dire (p. 19) que l'art des statuettes préhistoriques date de « l'aurore des temps néolithiques », car elles sont bien plus anciennes.

S. R.

E. Linckenfeld et **A. Hertz.** *Sarrebourg depuis les origines*. G. Morin, Strasbourg, 1924; in-8, 112 pages avec gravures. — Sarrebourg est le *Ponte Saravi* des Itinéraires, aussi qualifié, semble-t-il, de *Vicus Saravus*, ce dernier mentionné dans une dédicace à Mercure sur le Donon. Les vestiges romains

1. Ainsi l'autrice nie que le bord inférieur de la toge ait figuré un arc de cercle. Cf. R. Vallois, *Rev. des Etudes anciennes*, 1925, p. 250

Digitized by Google

exhumés à Sarrebourg sont importants; les ruines de l'enceinte se voyaient encore en 1855. La grande route romaine de Metz à Strasbourg traverse la ville en coupant le cimetière romain. On trouvera ici une description circonstanciée des nombreuses sculptures exhumées à Sarrebourg; un fragment de relief provenant du cimetière, découvert en 1920, a été reproduit à la p 56. Le reste du mémoire concerne Sarrebourg au moyen âge et aux temps modernes, avec reproduction de vues anciennes fort intéressantes. En somme, travail sans prétention et qui rendra service.

S. R.

S.-E. Winbolt. *Roman Folkestone.* Londres, Methuen, 1925; in-8, XIV-196 pages, avec 21 planches. — La villa que M. Winbolt a explorée à Folkestone, dans un site admirable avec vue étendue sur la mer, se compose de deux corps de bâtiment. Le fait que l'on y a trouvé des tuiles timbrées de la *Classis Britannica* semble autoriser l'hypothèse que, vers l'an 100, un officier présidant à la défense de la côte aurait été logé là avec son adjoint. Qui sait si cette demeure n'a pas été aussi celle de l'usurpateur Carausius à la fin du IIIe siècle, quand la Bretagne fut momentanément détachée de l'Empire? Les illustrations, très abondantes, comprennent des hypocaustes, une cuisine, des bains, une mosaïque, des briques timbrées, des tuiles, des poteries, des monnaies. Tout cela aurait dû tenir dans une petite brochure; à force de *padding*, on en a fait un volume sur papier très épais, cher en conséquence. Exemple à ne pas imiter.

S. R.

Joseph Gudiol y Cunill. *Catalech dels vidres de la colecció Amatller.* Barcelone, 1925, avec nombreuses gravures. — Ceux qui étudieront désormais la verrerie antique ne pourront se dispenser de connaître ce catalogue, très riche en bonnes reproductions d'après des types rares. Une planche en couleurs donne une idée favorable du nº 73, long vase orné de reliefs bleus et jaunes provenant de la collection Mertens (et non Merkens) à Cologne. Il y a d'autres spécimens d'une grande beauté et d'une parfaite conservation. Je signalerai surtout un fonds de coupe acquis à Rome, verre doré représentant le sacrifice d'Abraham (nº 320), reproduit aussi en couleurs sur la couverture.

S. R.

P. Deschamps. *Étude sur la Renaissance de la sculpture en France à l'époque romane.* Paris, Société générale d'imprimerie, 1925; in-8, 98 pages, avec gravures (extr. du *Bulletin monumental*). — Du Ve au XIe siècle, la sculpture de scènes à personnages en pierre disparaît complètement. C'est difficile à expliquer, mais rigoureusement vrai. A défaut de sculpter en pierre, on travaillait encore l'ivoire et le métal; ainsi se maintint comme un filet de la tradition. La Renaissance de la sculpture en pierre se produisit au XIe siècle; quels furent les modèles des premiers sculpteurs romans? « Nous les trouverons partout, dit M. P. Deschamps, dans tous les arts du dessin et du relief alors pratiqués, mais particulièrement dans les marbres gallo-romains et plus encore dans les pièces de métal fabriquées par les orfèvres... L'art roman doit beaucoup plus qu'on ne l'a pensé à l'ordonnance et à la décoration

Digitized by Google

des églises des époques mérovingienne et carolingienne (et pas seulement aux enlumineurs des manuscrits). » Exposé brillant, en partie original, utilement illustré; ce tirage à part devrait devenir une brochure et instruire de très nombreux lecteurs [1].

S. R.

A. Kingsley Porter. *Spain or Toulouse ? And other questions* (extr. de l'*Art Bulletin*, vol. III, n° 1). In-4°, 25 pages avec 49 figures. — Ce mémoire a la forme d'un compte rendu du dernier volume de M. Mâle, pour lequel l'auteur exprime toute son admiration; mais il continue à croire que ce dernier est victime d'une sorte de chauvinisme toulousain. Monuments lombards, monuments espagnols, monuments français (ceux de Toulouse exceptés) sont attribués par lui à des dates trop basses. Ainsi les sculptures de la façade de Modène (date documentaire : 1099-1106; date de M. Mâle : après 1140), celles de la partie orientale de la nef de Vézelay (1104-1120; après 1145, suivant M. Mâle), etc. Parmi les nombreux rapprochements institués par M. Kingsley, avec photographies à l'appui, quelques-uns m'ont semblé bien peu convaincants. Ainsi l'on connaît depuis peu des sculptures de Werden, datées de 1066-1081, dont l'auteur rapproche, « surtout à cause des plis de la draperie sur la jambe », la *Grammaire* du chapiteau de Cluny et le *Christ* d'Arenas; j'ai beau m'évertuer, je ne découvre pas de ressemblance. Comme toujours, les illustrations données par M. Kingsley sont excellentes; la planche reproduisant la Vierge de Solsona est un chef-d'œuvre.

S. R.

W. Pinder. *Die deutsche Plastik des fünfzehnten Jahrhunderts.* Munich, Kurt Wolff, 1924; in-4°, 42 pages et 105 planches. — Bien que les planches de ce livre, presque toutes admirables, en fassent le principal attrait, on ne peut négliger la thèse originale que développe (dans un style horripilant) le texte. Les arts plastiques sont morts aujourd'hui, ou à peu près, et la preuve, c'est qu'ils sont devenus objets d'enseignement, qu'on visite les Musées non pour jouir, mais pour apprendre l'histoire de l'art. Au contraire, la littérature d'imagination, la musique surtout, aussi la danse, sont des arts vivants et pour lesquels se passionnent les hommes. A l'époque d'un Riemenschneider, d'un Pacher, d'un Dürer, qu'étaient la poésie, la musique, la danse? C'est à peine si on les pouvait qualifier d'arts; mais ces arts-là ont grandi, ont atteint leur apogée, évoluent encore, tandis que les arts plastiques, quoique servis encore par des maîtres habiles, éveillent presque exclusivement des curiosités d'érudits ou de candidats à l'érudition. La magnificence de la sculpture allemande au xve siècle fut son chant du cygne; depuis, elle n'est plus jamais devenue le langage de tout un peuple; Gœthe et Beethoven ont été ses vrais héritiers. — Il y a là, bien entendu, quelque exagération; mais celui qui a écrit ces pages a mis à nu un bon coin de vérité.

S. R.

---

1. Du même auteur, dans le *Bulletin archéologique* de 1923 (publié en 1925): *L'autel roman de Saint-Sernin de Toulouse* (1096) *et les sculptures du cloître de Moissac* (1100).

Digitized by Google

Reynaldo dos Santos. *As tapeçarias da tomada de Arzila.* Lisbonne, chez l'auteur, 1925; gr. in-4°, 80 pages et nombreuses gravures. —Dans la chapelle du château à demi ruiné de Pastrana (Vieille-Castille), M. J. de Figueiredo et l'auteur découvrirent, en 1915, une suite d'énormes tapisseries représentant la prise d'Arzila par le roi de Portugal Alphonse V (1471), exécutées probablement en Flandres d'après des cartons de Nuno Gonçalves. Ces tapisseries offrent une importance de premier ordre pour l'histoire, l'iconographie et l'archéologie de l'âge héroïque du Portugal. La publication qu'en a faite M. Reynaldo dos Santos est digne de leur intérêt à la fois historique et national. Notons qu'il faut désormais apporter une réserve à cette assertion de Guiffrey : « Il ne subsiste pas une seule des tapisseries du xve siècle consacrées à la représentation des scènes historiques contemporaines [1]. »

S. R.

P. Bienkowski. *Sur quelques traces d'influence de l'art antique dans l'œuvre de Fra Angelico et de Titien.* Cracovie, 1925; 12 pages, avec une planche et un résumé en français. — L'auteur prouve que le groupe des *Libidinosi*, dans le *Jugement dernier* de Fra Angelico à Berlin (60 A), est emprunté à un sarcophage de Florence représentant le retour de Dionysos des Indes (*Rép. des reliefs*, III, p. 26, à droite); il estime aussi que le sarcophage qui figure dans l'*Amour sacré* du Titien n'a jamais existé, mais qu'il y a là une combinaison de quatre motifs tirés de divers sarcophages romains.

S. R.

L. Bréhier. *Histoire anonyme de la première croisade*, éditée et traduite *(Classiques de l'histoire de France au moyen âge)*. Paris, Champion, 1924; in-8, xxxvi-258 pages. — L'auteur des *Gesta Francorum et aliorum Hierosolimitanorum* est un mémorialiste d'un siècle antérieur à Villehardouin; on n'a pas même réussi à découvrir son nom, mais son œuvre considérable a été sans cesse citée ou copiée. Cet anonyme écrit avec l'autorité d'un témoin et semble avoir possédé de bonnes qualités d'observateur. « Comme ses contemporains, il trouve justes et raconte froidement les massacres les plus horribles, la décapitation des prisonniers turcs, la violation des sépultures musulmanes, l'égorgement de la population sans défense dans les villes prises d'assaut. D'autre part, en vrai chevalier, il admire les beaux exploits et les grands coups d'épée; certains de ses récits de bataille ont une couleur véritablement épique et il a un tel amour de la vaillance qu'il la prise même chez les Turcs. » Assurément, cela est digne d'un chevalier et rachète, dans une certaine mesure, son indifférence à l'aspect de crimes épouvantables, dont l'éducation donnée par l'Église au nom de l'Évangile ne détournait pas ceux qui combattaient alors pour la chrétienté. M. Bréhier a bien servi la science, une fois de plus, en rendant cette histoire accessible par la publication

1. Dans le grand recueil de tapisseries publiées en couleurs par feu Demotte, une des plus curieuses est expliquée par la rencontre qui détermina la folie de Charles VI. Je n'admets pas cette explication, mais n'en trouve pas d'autre; un de nos lecteurs sera-t-il plus heureux ?

Digitized by Google

d'un texte annoté et d'une traduction qui se lit facilement. Il y a une intéressante Introduction [1].

S. R.

Gaston Brière et **Eugène Communaux**. *Emplacements actuels des peintures de l'École française antérieurement cataloguées et retirées des galeries* (du Louvre). Paris, 1925, 83 pages (extr. du *Bulletin de la Soc. de l'hist. de l'art français*, 1924; tiré à 100 exemplaires). — Travail aussi utile qu'ingrat; complément indispensable aux catalogues de la peinture française. « Le retrait des peintures tient surtout à la nécessité de laisser place aux accroissements... Une partie des envois a été consentie en faveur des musées de province. On doit constater que la distribution a été le plus souvent livrée à l'arbitraire et au hasard... Depuis quelques années des efforts ont été utilement accomplis pour remédier aux disjonctions regrettables. » Assurément, plus le temps passera, plus il se constituera une masse formidable de peintures appartenant à l'État, non certes sans intérêt, mais pas assez intéressantes pour être exposées dans les musées, et il faudra trouver moyen de les suspendre quelque part à l'usage des érudits spécialistes, sans leur infliger de longs et coûteux voyages vers quelque Préfecture éloignée. La solution — je l'ai dit plus d'une fois — est la construction de galeries souterraines dans un sol sec, pouvant être, en cas de besoin, éclairées à l'électricité. Ces galeries serviraient aussi de refuges si les heures sombres de mars 1918 devaient revenir, *quod Di avertant*.

S. R.

L. Hautecœur. *Histoire de la collection italienne du Louvre. Étude lue à l'assemblée générale annuelle de la Société des Amis du Louvre*, le 27 février 1925; in-8, 23 pages, Société des Amis du Louvre (107, rue de Rivoli). — Il faut savoir gré à M. Hautecœur d'avoir exposé les grandes lignes d'une histoire intéressante qui reste à écrire. Dans le détail, on peut regretter quelques inexactitudes. Ce n'est pas une *Crucifixion*, mais une *Nativité* de Spagna qui fut acquise en 1843 (214 *bis*); parmi les dons et legs importants faits au Louvre depuis 1871, le *Vivarini* de Mme Nathaniel de Rothschild ne figure pas; à propos de la collection Campana, il est dit que le Louvre reçut plus de 300 tableaux et que 67 musées se partagèrent les tableaux restants, alors que le Louvre a gardé seulement une centaine de tableaux et que le nombre des musées de province où l'on a éparpillé ces peintures atteint également une centaine. Mais, à la honte de l'ancien Louvre, « il n'existe aucun document imprimé et on ne connaît aucun document manuscrit qui indique où se trouve aujourd'hui chacun des 646 tableaux Campana » (Perdrizet et Jean, *la Galerie Campana*, p. 10).

M. Hautecœur a trouvé la place nécessaire pour énoncer deux thèses : 1° les enlèvements de Napoléon Ier ont été mal jugés; les uns étaient stipulés par le traité de Tolentino, les autres résultèrent de simples échanges au sein de l'Empire qui comprenait alors l'Italie. C'est parfaitement exact; les Alliés, en 1815, se sont conduits en voleurs, mais la faute en est surtout à Talleyrand;

1. P. 55, note 4, les cactus (ou plutôt les *cactées*) étant d'origine américaine il ne fallait pas parler de cactus dans les déserts d'Anatolie à l'époque de la première croisade.

Digitized by Google

2° les conservateurs du Louvre au XIXe siècle sont lavés du reproche d'incurie, car « les tableaux proposés par les conservateurs n'ont pas toujours été achetés... et les ressources des musées nationaux ne sont pas inépuisables ». Mais que dire de la collection Beautousin offerte au Louvre et refusée (*Rev. arch.*, 1906, II, p. 172)? De la collection Pourtalès que Napoléon III voulait acheter en bloc (comme aussi la collection Blacas)? De la collection Kann, payée 23 millions après la mort du possesseur, qui en vaudrait aujourd'hui le triple, et qui n'a pas été donnée au Louvre *parce qu'aucun des conservateurs d'alors n'a voulu se déranger pour aller la voir?* Si le Louvre possède aujourd'hui des conservateurs tous irréprochables, ce n'est pas une raison d'amnistier ceux qui, autrefois, ont plus ou moins manqué à leurs devoirs, ne fût-ce qu'en laissant la galerie des peintures sans catalogue depuis Villot jusqu'à nos jours.

S. R.

J. Lazaro. *El robo de la Real Armeria y las coronas de Guarrazar.* Madrid, la Espana Moderna, 1925; in-4°, 23 pages, avec gravures. — Le trésor de Guarrazar a été recouvré en deux fois. La première partie fut acquise pour le Musée de Cluny en 1859, ce qui donna lieu, en Espagne, à des réclamations ; on demandait que la moitié de la trouvaille revînt à l'État espagnol et l'impératrice Eugénie, dit-on, favorisait ce projet de transaction. Le contenu d'une seconde tombe, comprenant la couronne de Suintila, avait été dissimulé et fut offert à la reine Isabelle en mars 1861. Transférés à la Real Armeria, ces objets y ont été volés le 4 avril 1921 et n'ont pas reparu depuis. L'histoire du trésor, que conte M. Lazaro et qu'il accompagne de bonnes reproductions, servira peut-être à faire retrouver ce qui ne peut pas, suivant toute vraisemblance, avoir été fondu.

S. R.

Louis Coulange. *La Vierge Marie* (collection *Christianisme*) Paris, Rieder, 1925; in-8, 158 pages. — Très intéressant exposé, dû certainement à un théologien, de l'histoire du culte de la sainte Vierge. Le grand public répète à ce sujet tant d'opinions erronées, qu'une mise au point, intelligible pour tous, est la bienvenue. L'immense importance du culte marial pour l'histoire de l'art, et cela presque dès les débuts de l'art roman, fait un devoir aux archéologues d'être informés de l'évolution de croyances qui n'ont pas cessé d'inspirer les artistes et leur ont enseigné entre autres — ce dont l'antiquité païenne n'a eu cure — à représenter sous tous ses aspects, familiers ou augustes, sereins ou douloureux, la maternité.

S. R.

Maurice Goguel. *Les Épîtres pauliniennes.* Première partie. Paris, Leroux, 1925; in-8, 421 pages. 26 francs. — Premier volume d'un grand ouvrage qui en rendra beaucoup d'autres inutiles. Après une Introduction où l'on trouve un aperçu de l'histoire de la critique, neuf chapitres sont consacrés aux questions suivantes : I. Sources de la biographie de Paul (Épîtres, Actes apocryphes). II. Points fixes de la chronologie de Paul. III. La jeunesse et la formation de l'apôtre. IV. Les premiers contacts de Paul avec le christianisme et sa conversion. V. Les débuts de l'apostolat et de la mission. VI. Les deux premiers voyages jusqu'à l'arrivée à Corinthe. VII. Les épîtres aux

Digitized by Google

Thessaloniciens (la seconde serait adressée à l'église de Bérée). VIII. Paul à Corinthe et à Éphèse. IX. L'épître aux Philippiens (serait authentique, écrite d'Éphèse et de l'an 55). — Le nom de l'auteur, si honorablement connu par d'autres ouvrages, me dispense de vanter la sûreté de son information et l'indépendance de son jugement. Naturellement, on peut ne pas toujours être d'accord avec lui, car l'accord définitif sur ces problèmes en partie insolubles ne se fera jamais. En particulier, je crois que M. Goguel sous-estime beaucoup — d'ailleurs avec la plupart des critiques — la valeur du fonds des *Acta Pauli* et de l'histoire de Thékla. Dire qu'on connaît l'existence de Thékla et non autre chose (p. 77), c'est vraiment trop ou trop peu.

S. R.

H. Delafosse. *Nouvel examen des épîtres pauliniennes* (extr. de la *Revue de l'Hist. des religions*, novembre-décembre 1924; août 1925). — Il y a bien de la finesse — parfois un peu trop — dans ce travail de minutieuse analyse. Conclusions : l'école marcionite, aux environs de 140, a interpolé les lettres de Paul pour y loger sa doctrine. Mais l'école catholique, à partir du milieu du second siècle, s'est livrée à un travail analogue. Il a existé une édition marcionite des épîtres pauliniennes à laquelle s'est substituée, par voie de corrections et d'additions, l'édition catholique que nous avons aujourd'hui. L'auteur promet d'aller plus loin et de nous dire un jour ce qui revient à chacune de ces deux éditions.

S. R.

Chanoine Bayard. *Correspondance de saint Cyprien.* Paris, les Belles-Lettres, 1925; in-8, LV-200 pages (coll. Budé). — Il reste, de la correspondance de saint Cyprien, 81 lettres, dont 53 de lui et 16 de divers contemporains; 6 sont des lettres synodales qu'il a dû rédiger en partie. Ces documents concernent des questions de discipline, les persécutions de Dèce et de Valérien, la réconciliation des apostats, etc. La meilleure édition critique était jusqu'à présent celle de Hartel (1868); la dernière traduction française est celle de Lombert (1716). M. l'abbé Bayard s'est écarté sur près de deux cents points du texte de Hartel, éclairé qu'il était tant par sa connaissance de la langue du saint que par une copie de la collation du manuscrit perdu de Vérone due à l'humaniste Latini. Sa traduction est bien écrite; elle offrait, vu le style de l'original, de sérieuses difficultés. Il a fallu couvrir du voile de la paraphrase quelques lignes vraiment trop crues de l'original (lettre IV, p. 10, III, 1).

S. R.

E. Fleg et J. de Pauly. *Le livre du Zohar.* Paris, Rieder, 1925; in-8, 283 pages. — On convient que l'alexandrinisme, le néo-pythagorisme et la gnose ont fourni de nombreux éléments à la Kabbale juive, dont le *Zohar* est l'ouvrage principal. Le désaccord commence lorsque l'on veut préciser la date des écrits cabalistiques venus jusqu'à nous. En vérité, cela est d'importance secondaire; rédigées ou non au XVe siècle, ces folies remontent pour le moins au IIe et, à ce titre, peuvent nous instruire de l'évolution de la pensée mystique pendant plus de mille ans.

M. de Pauly, aidé d'un rabbin, a mis en français le *Zohar;* M. P. Vuilliaud a publié deux volumes sur la Kabbale juive (1923). Pour renseigner le public

Digitized by Google

instruit qui cherche à savoir l'essentiel, M. Fleg a réuni, d'après la traduction de Pauly, des extraits du *Zohar*, sobrement, mais judicieusement annotés. Cela suffit à donner une idée de l'interprétation symbolique et pédantesque des textes de l'Écriture et de la théorie de l'émanation des Puissances divines qui furent de mode dans les écoles rabbiniques. Tout n'est pas là qu'extravagance ou bizarrerie; il y a de belles pensées, quelques belles pages. On ne s'étonnera pas que M. Fleg ait surtout choisi celles-là.

S. R.

N.-V. Michoff. *Sources bibliographiques sur l'histoire de la Turquie et de la Bulgarie*, avec une préface en français. Sofia, 1914, 1924; 2 volumes, 119 et 133 pages. — Le premier volume de cette utile bibliographie a été publié en 1914 par l'Académie bulgare des sciences. La nécessité d'un pareil travail était depuis longtemps reconnue; l'historien de la Bulgarie, A.-L. Pogodine, en avait regretté l'absence, non moins que l'historien de la Serbie, C. Jirecek. M. Michoff a travaillé de première main, à Sofia, à Berlin, à Munich, à Bruxelles; il n'a mentionné aucun écrit sans l'avoir vu. Le second volume contient des titres complémentaires, au nombre de 387. On trouvera peut-être que les ouvrages généraux et encyclopédies, où il est question incidemment des pays balkaniques, tiennent une trop grande place, mais il y a toujours des références précises aux pages de ces ouvrages qui concernent la Turquie ou la Bulgarie. J'ai vainement cherché, au nom de *Seure*, dans l'un et l'autre volume, l'indication des importants mémoires de ce savant, toujours accompagnés d'indications bibliographiques abondantes, sur l'archéologie de la Bulgarie [1].

S. R.

Fr. Macler. *La Nouvelle Astrée*, par **Ch.-Fr.-Ph. Masson.** Nouvelle édition illustrée. Paris, Leroux, 1925; gr. in-8, XVI-203 pages, avec 27 planches. — A moins de lire d'anciens romans — et les nôtres deviendront anciens à leur tour — on ne peut se faire une idée des tonnes d'ennui que la patience humaine sait ingurgiter. Quelques-uns, *rari nantes*, se sauvent par des traits de folklore, des descriptions détachées de paysages, des prétentions à l'archéologie qui datent, mais intéressent en faisant parfois sourire. Telle est la *Nouvelle Astrée* de Ch.-Fr.-Ph. Masson (1805), déjà plusieurs fois réimprimée, cette fois avec des photographies et une carte du pays au sud de Montbéliard, de la vallée du Doubs entre Vaufrey et Voujacourt où se déroulent les épisodes de cette histoire. Si j'en puis parler ici, c'est qu'il est question d'une druidesse; le livre X est intitulé : *le moine, la druidesse, le tournoi*. Voici comment parle cette druidesse attardée (après l'an 1000) : « La Gaule n'a pas toujours été soumise à des brigands étrangers, comme elle l'est aujourd'hui. Avant que les Romains l'eussent corrompue et que les barbares l'eussent asservie, elle avait ses propres lois, et ses peuples nombreux adoraient en liberté les dieux qu'ils connaissaient. Le soleil, qui est l'image et l'organe brillant du ciel; le chêne, qui est le fils chéri de la terre; les fontaines et les vents, sources inépuisables de bienfaits, recevaient un culte qui s'adressait à l'auteur invi-

1. M. Michoff a encore publié : *la Population de la Turquie et de la Bulgarie*, t. I, 1915; t. II, 1924, avec préfaces en français et une bibliographie raisonnée qui enregistre jusqu'à des articles de la presse quotidienne.

Digitized by Google

sible de la nature. » (p. 166.) Je m'arrête, mais la druidesse parle longuement encore et ne s'exprime pas mal. On demande une *petite thèse* sur « le druidisme dans le roman historique [1] ».

S. R.

Congrès international des bibliothécaires et bibliophiles tenu à Paris du 3 au 9 avril 1923. Procès-verbaux et mémoires publiés par **F. Mazerolle** et **Ch. Mortet**, Paris, Jouve, 1925; gr. in-8, 541 pages, avec 15 planches. — Les volumes de ce genre sont une plaie, moins pourtant que les *Mélanges X*, parce que le nombre de sujets traités est plus restreint. Parmi les mémoires qui peuvent intéresser nos lecteurs, je citerai les suivants : James Violle, *l'Illustration dans le livre* (revue des procédés les plus récents); P. Durrieu, *la Bibliothèque du roi René*; Max Prinet, *Un Manuscrit du « Livre des propriétés des choses »* (xve siècle); Ed. Rahir († 24 octobre 1924), *Bibliophiles d'autrefois et bibliophiles d'aujourd'hui*. Ce dernier mémoire, œuvre d'un savant très expert, est un chapitre de l'histoire d'une science qui n'est pas près de manquer d'adeptes et qui se rattache étroitement à l'histoire de l'art.

Ce qui m'a le plus intéressé dans ce volume se trouve aux p. 62-64: reproductions anastatiques (par phototypie), substitution des clichés de projection sur pellicule aux clichés sur verre, appareil pour lire sur table ou au plafond un texte imprimé reproduit à très petite dimension sur pellicule, etc.

M. Morel a présenté la photographie sur film de deux incunables, qui lui avaient été prêtés le matin et qu'il a mis moins d'une heure à reproduire. Par ce procédé, 10.000 vues d'histoire de l'art tiennent dans un tiroir et le prix d'un négatif est abaissé à 1 franc (*Sociétés des Films Silf* ; s'adresser à M Maurice Vitrac, à la Bibliothèque Nationale). Voilà de précieuses nouveautés pour l'enseignement et, à certains égards, le début d'un âge nouveau, où il ne sera plus question de livres *introuvables* pour peu qu'il en subsiste quelque part un exemplaire.

S. R.

Léau et son exposition d'art, d'archéologie et de folklore. Bruxelles, 1925 (numéro spécial du *Folklore brabançon*). In-8, 160 pages, avec nombreuses gravures. 12 francs. — Léau possède un Hôtel de Ville construit du temps de Charles-Quint et une église gothique, sous le vocable de saint Léonard, commencée en 1237. Une exposition d'art, d'archéologie et de folklore y a réuni, en juillet 1924, un grand nombre de curiosités, notamment des trésors d'églises et de corporations, dont on trouvera de bonnes reproductions dans le volume annoncé. Signalons aux archéologues (p. 136) les ex-voto en fer forgé que les rhumatisants déposaient autrefois dans le sanctuaire de saint Léonard; ce sont des statuettes du style de Hallstatt et de Latène, comme nombre de musées en possèdent et qu'on considère souvent comme antiques, même comme

1. P. 180, quelques lignes intéressantes sur Mandeure. — P. 198 : « Je me trouve en ce moment dans une province des bords de la Baltique, où l'on vient de découvrir dans les bois une idole que les paysans, chrétiens, depuis plusieurs siècles, allaient adorer en secret pendant la nuit. » *Même page :* « Les noms propres des lieux sont les plus anciens monuments d'un pays et les restes les plus précieux de la langue qu'on y a parlée. »

Digitized by Google

« gauloises », tout en évitant, et à juste titre, de leur assigner une date. Il y a là un avertissement à retenir.

S. R.

Aaro de Lacerda. *O Fenomeno religioso e a simbolica.* Porto, chez l'auteur, 1924; gr. in-8, 447 pages, avec planches et gravures. — Cet ouvrage d'ensemble sur la symbolique comprend quatre chapitres : 1° Introduction générale; 2° la Pré-Religion; 3° la Religion; 4° la Symbolique. Il y a d'intéressants développements, empruntés à de bonnes sources, sur le bestiaire du moyen âge, les reliefs des chapiteaux romans, les tympans d'église à sujets mystiques, etc.; le symbolisme proto-historique n'est pas négligé non plus (principalement d'après Goblet d'Alviella et Déchelette). L'auteur a beaucoup lu et cite ses sources.

S. R.

Henri Durville. *Mystères initiatiques.* Chez l'auteur, 23, rue Saint-Merry; gr. in-8, 164 pages, avec nombreuses figures. — « Dans un magnifique symbolisme, le Mystère osirien exprime la pensée constante des initiations: la nécessité de se perfectionner, de s'élever, de se détacher de la terre pour acquérir une vie plus haute et meilleure dans le ciel. Il est regrettable que la plupart des commentateurs n'aient vu dans ces rites que superstition et sorcellerie. Ainsi A. Moret s'exprime en ces termes... Frazer parle à peu près de même, etc. » Exception est faite pour feu Gayet, « égyptologue érudit, doublé d'un occultiste avisé ». Les égyptologues jugeront, après avoir feuilleté les *Mystères initiatiques*, s'ils doivent ou non changer d'opinion.

S. R.

P. Durville. *Essai sur le rythme antique.* Paris, Delpeuch, 1925; in-8, 265 pages. — Ce qui peut intéresser dans ce livre, c'est l'étude, d'ailleurs confuse, des idées de renouvellement cosmique et des périodicités astronomiques chez les anciens. Mais l'application qui en est faite à l'exégèse des Livres saints « au point de vue des concepts gnostiques », notamment du Livre de Daniel et de l'évangile de Luc, dépasse trop mes modestes facultés. Ainsi le *Mené, Tekél, Pharsin* du festin de Balthazar, signifiant « compter, peser, diviser », doit s'interpréter par la succession 3, 6, 0, ce qui revient à la périodicité de 360, « soit 10 générations de 36 ans, période considérée comme essentiellement fatidique ». De même encore, la prétendue onolâtrie des Hébreux s'explique parce que le symbole de l'âne « est essentiellement à relier au symbolisme de l'année; les étymologies radicales, *asina, anna, âne, année*, sont remarquablement symétriques, ce qui s'explique par ce fait que l'ânesse est la seule femelle chez laquelle la durée de la gestation est la plus voisine des 365 jours de l'année normale ». Je laisse le commentaire au lecteur.

S R

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

1925

1° PÉRIODIQUES.

THE ANTIQUARIES JOURNAL, IV, 1924.

P. 419. A Wroxeter.

1)

IMP · CA*es* · DIVI · TRAIANI · PARH
CI · FIL · DI*ui* *n*ERVAE · NEPOTI · TRA
IANO H*ad*RIANO · AVG · PON*ti*fi
CI · MAXIMO · TRIB · POT · XIII*i* *cos* · *iii* *p* · *p* ·
· CIVITAS · CORNOV*iorum*

Date : 130 p. C.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1924.

P. 20. F. Stähelin, d'après la *Revue historique vaudoise* de 1921, p. 26. A Payerne.

2)

DEAE AVENTIAE
CN · IVL · MARCELLINVS
EQVESTER · D · S · P

P. 86-88. O. Bohn. Sur un anneau d'argent trouvé à Königsfelden :

3)

AVO MIO TOC NAI IXV TIO VDR VTO

Lire : *Avomio Tocnai (filio) Ixutioudruto* ou *Ixutiou(cius) Druto(nis filius)*.

P. 89-91. Du même. Sur deux amphores trouvées à Windisch :

4) BELLICCVS
FECIT WS

Peut-être, d'après l'auteur,

Digitized by Google

à la l. 2 : *Vas(ione)*, lieu d'origine; cf. à Trèves *Kanabis Bon(nensibus)*, à Kreuznach *Borm(itomago)*.

P. 205. F. Säthelin. A Augst.

5) IN HONOR·
D·D·DEO SV
CELLO · SILV
SPART·L·D·D·D

L. 3-4 : *Silv(ius) Spart(us)*, nom celtique.

P. 263-266. C. Englert. Les marques de potier du Musée historique de Bâle, rangées par ordre alphabétique; 800 noms (1re partie, d'*Acuris* à *Lupus*).

ID., 1925.

P. 8-15. O. Bohn. Tablettes de bois provenant de Windisch, au Musée de Brugg. Deux cents fragments en cursive, peu lisibles; ce sont pour la plupart des fragments de lettres. Quelques adresses intéressantes (facsimilés).

P. 11.

6)
Q. Maio milit(i)
leg. XIII Gem(inae)
ha]sta(to) III manip(uli)

P. 12.

7)
...armoru(m) cus(todi)
XXX

Ibid.

8)
V]arisatico Luciano
qui est in Girece
Vindoinsa

L. 1 : nom celtique; l. 2 : *Girece*, mot étranger, celte ou rète, désignant un lieu-dit ; l. 3 : cf. *C. I. L.*, XIII, n° 4665, *familia Vindoinissae*.

P. 13.

9) *Cresc(e)ns Credano*
ad arma Magili

Ad arma = *armiger*, esclave chargé du soin des armes.

P. 14. Liste de noms gaulois :

10) *L. Statio Vege(to)*
T. Pamio Satt(oni)
Atesiatio
Vevario
Vocontius
C. Valerio Ontioni

P. 15. Fragment de lettre :

11) *C. Luccio Telesino C. Suetoni[o Paulino.....*
.....Rufo Capitone cos. su[ccessoribus ....

Noms des consuls de 66 et 67 p. C.

P. 59-63. C. Englert. Fin de la liste des marques de potier

Digitized by Google

du Musée historique de Bâle.

O ARCHEOLOGO PORTUGUÈS, XXV, 1921-1922.

P. 9. M. Heleno. A Monte Real.

12)
F · S
FRONT*o*
NIVS A
VITVS
A · L · P

L. 1 : *F(onti)*, ou *F(ortunae) s(acrum)* ; l. 3 : *a(nimo) l(ibens) p(osuit)*.

P. 129. J. A. Tavares. Inscriptions funéraires.

P. 247-250. Leite de Vasconcellos. Trois inscriptions funéraires, dont une chrétienne de Colos (Alenquer) :

13)
FLAVIANA
FAMVL DEI
REQIEVIT IN
PACE D III
KAL MAI
ERA CLXX...

L. 3 : *req(u)ievit* avec ligatures de QI et de EV ; l. 6, date : 570 p. C.

ATTI DELLA PONTIFICIA ACCADEMIA ROMANA DI ARCHEOLOGIA. RENDICONTI, série III, vol. II (1924).

P. 271 et suiv. O. Marucchi. Monuments récemment acquis ou sortis des magasins et exposés dans les musées pontificaux.

P. 272. Musée du Vatican.

14)
TI · CLAVDIVS
OLYMPVS
VOTO · SVSCEPTO
EX · HOSTIA · QVAM
IPSE · FECIT
SILVANO
D · D

P. 274. Musée du Latran.

15)
SILVANO · SAN*cto*
L · SESTIVS · FE*lix*
VOTO COMPOS
FACTVS POSVIT
SIGNV ET CRAT*eram*
D · D
DEDIC · VI [redacted]

P. 275.

16)
DEO · MERCVRIO
FORTVNAE
(sic) REDICI · SACRV
AVR · MARCELLVS
DECIAL*is* FIL

Ibid.

17)
M · SEPTIMIVS · C · F
MENTI · FIDEIQ · DEAB
PRAESENTIBVS
EX · VOTO · S · P

Ibid.

18)
D · M
M · IVLIO · M · F · VOL
ATTICO · PRAEF · FABRVM
IVLIA · ATTICILLA · MATER
FECIT · INFELICISSIMA · FILIO
PIENTISSIMO · Q · VIXIT · ANNIS · L
SIBI · ET · IVLIAE · MOSCHIDI
M · IVLIO · APRO · ET · M ·
IVLIO · NICOSTRATO

Digitized by Google

Ibid.

19) L·VALERIVS·L·F·SAB
PEREGRINVS·MANTVA
MILITAVIT·IN·COH·XII
ANNIS XVI

P. 276.

20) FELIX CAESARIS
AB ARGENTO·CORRE
CTOR · V · AN · LII
FECIT · IVLIA · ROMANA
CONIVGI·BENEMERENTI

Ibid.

21) D · M
P · AELIO · QVIETO
A · VINIS · AVG · LIB

ATTI DELLA R. ACCADEMIA DI NAPOLI, N. S., VIII, 1924.

P. 335-350. E. Cocchia. Le *carmen dedicationis* de l'inscription de Duenos.

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, LXXXV, 1924.

P. 23-25. Blas Taracena. A Barcebalejo, au nord-est d'Uxama (fac-similé photographique).

22) C·IVLIVS·BARBA
RVS · MEDVTTI
CORVM · C · F
H·S·E
5 AEMILIA · ACCA
MEDVTTICO
RVM·BARBARI
MATER
H·S·E
10 C·IVLIVS·LABEO
CRASTVNONIS · F
MEDVTTICVM
H·S·E

A la l. 12, *Medutticum* est mis sans doute par erreur pour *Medutticorum*. Les *Medutici* étaient une famille ou une tribu de la région; cf. *C. I. L.*, II, n° 2371: *Cassia Medutia;* n° 2823: ... *Nice Atiliae Medutio;* un *pagus Medutius* est mentionné sur la table de Veleia (*C. I. L.*, XI, n° 1147).

BONNER JAHRBÜCHER (JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE), CXXIX, 1924.

P. 36-91. H. Lehner. Les cultes orientaux dans les pays rhénans à l'époque romaine, principalement d'après les inscriptions. Aux pages 69-91, relevé systématique et reproduction de tous les textes, classés par divinités et pour chaque divinité par régions, avec renvois au *C. I. L.*

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.

COMPTE RENDU DES SÉANCES, 1924.

Juin.

P. x. Albertini. A Djemila.

Digitized by Google

Sur les deux faces d'un arc de triomphe.

23)
FORTunAE AVG IMP ANTONINi aug pii p p et .MARTI GENIO COl AVG
ARCVMQVEMCIVLIVSCRESCENSFLAM p p sacerdotalis prouINCIAEAFRICAE QVi priMVS
EXCOLSVACVICVLITAna hunCHONorem consecutus est TESTAMENTOSVOEx HS XV
ETINSVper STATVASDVas fortVNAE et martis genii col fieRI IVSSit

24)
c iu LIVSCRESCENS didius CRESCent IANVS nepos eius fl p p. IIII colo
NIARVMCIRTEnsium ite MCVICVLITANAE Addita statua imp antoni
NIAVG PIÏ P P ampliatA PEC FECIT
DEDICANTE d fonteio FRONTINIANO LEG aug pr patrono col

Date : 160 après Jésus-Christ.

Plusieurs fragments du texte ont déjà été publiés. Cf. Cagnat, *Rev. des Études anciennes*, XXII, p. 97 et suiv.

P. XIII et suiv. Delattre. Inscriptions de Carthage.

P. XIV.

25)
D ⊠ M ⊠ S
P · ANNAEVS · MVSSIVS · PVEr
DISCIPLINA · NEMINI · NVM
QVAM · INREVERNS · BONVS (*sic*)
PARENTIVM · SVORVM · *ama?*
TOR · AGENS · BONVS · O ·
FACTVM · BENE · FACTVM

L. 6 : | *q(uod) est*] *factum bene factum* [*e(st)*].

Novembre.

P. XVIII. Poinssot et Lantier. A Bir-Hanachi.

26)
PETRONIO
MAMERTINO
PRAEFECTO PRAET
D D D D

Petronius Mamertinus était préfet du prétoire sous Antonin le Pieux.

P. XXV. Delattre. Inscriptions de Carthage.

27)
D M
LAETAE · VIX ·
ANN · II D II
NATA OSTIS
H · S · E

P. XXVI. Provient de Dyr-el-Kef.

28)
DEIS
PARENTIBVS

Digitized by Google

Décembre.

P. XXII et suiv. Delattre. Inscriptions chrétiennes de Carthage.

P. XXV. L. Châtelain. A Volubilis.

29) FORTVNAE
AVG
lignes martelées

P. XXVI. *Id.* Sur la grande place au sud de la basilique (déchiffrement provisoire).

30)

[*I(ovi) O(ptimo)*] *M(aximo), Iunoni Reg*[*inae, Mine*]*rv*[*ae, pro*] *sal*[*ute et incolumitate Imp(eratoris)*] *Caes(aris) M. Opelli(i) S*[*everi M*]*acr*[*ini Pi*]*i Felic*[*is Aug(usti)*], *trib(unitia) pot(estate), proco(n)*[*sul*]*is,* [*et*] *M. Opelli(i)* [*Diadumeniani An*]*tonin*[*i nobili*]*ssimi* [*Caes(aris)*], *Aug(usti), k*[*apitoliu*]*m ex(sestertium)... milib(us), qua*[*e*]..... *in hoc* .....*um res*[*pu*]*blica* [*Volubilitanorum*] *d d*.....*e ornamen*[*t* ..... *dedicante et instaurante M(arco) Aurelli*]*o Seba*[*steno, proc(uratore) Augusti*].

Il s'agirait du Capitole de *Volubilis*.

ID., 1925.

Janvier.

P. XIV. Poinssot et Lantier.

A Dougga, dans des thermes, au sud des temples de la Concorde.

31) *a* *b* *c*

ATRIVM THERMAR*um lic*INIANARVMABNTIQVISC*oe*PTVM - EXCEP
TORI SINEO DEMLOCOSV*biectis* QVOD INPERFECTO OPERE CORRVPTVM AD QVE
RVDERIBVSFOEDATVM*erat*.. DIVSHONORATINVS · FLP - CVR · REIP · II *cu*MSTATVA
(*sic*) SIGNOQFELICISSIMIFLGR*ratian*ICCCRATVOPEREPERFECITITEMQ*ue dedica*VIT

Déjà connu en partie. Cf. Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, n° 573.

L. 4. Le groupe CCCRATV est inexpliqué.

P. XVI et suiv. Nombreux fragments et épitaphes.

P. XXX. Delattre. A Carthage.

32) PROSAL*ute*
IMP · PII · AVG
VN IVSSV
AECELESTES
RIA · SIRP
V · D ·

Février.

P. VIII. Cagnat et Formigé.

Digitized by Google

Dans les ruines d'un temple à Saint-Rémy.

33) SILVANO
L VALII *ex*
VOTO

34) SILVANO
SILANVS
ex VOTO

35) *siluano?*
MIIRC
V S L M

P. x. Grenier. A Saverne.

36) D·M·
SACVRILLE
SAMMONIS FIL
CARANTILLVS MATVRICIS
FIL MAR
P·C

D·M
SERVANDO
CARANTILLI FIL

Sur une grande stèle en grès rouge, cinq épitaphes.

37)

a)	*b)*	*c)*	*d)*	*e)*
D·M·	D·M·	D·M	D·M·	D *m*
CARANTOD	CARANTODI	DIVITI	CARATACO	CASSIO
IO CARATI	AE CARATAC*i*	OSA CA	CARATI FIL	CARATI·F
H FILIA	FIL	RANTI F	CARATVS	CARATVS C
			PATER	ANTOG
				NATI

P. xxix. Poinssot et Lantier. A Thuburbo Majus. Sur une grande corniche où sont figurés avec leurs attributs les bustes des dieux de la semaine.

38)

SATVRNI SOLIS LVNAE *mar*TIS MERCVRI IOVIS *ue*NERIS

Mai.

P. x. Besnier et de Manteyer. A Volone (Basses-Alpes).

39) *d · m*
CAMPA*nus cu*RSI · F · SIBI
VENIMARÆ MOCIANTI·F
MATRI·CERTO CVRSI F·EXS
TESTAMENTO · TERTIVS · CVRSI · F

P. xiii. Albertini. A Mdaou rouch.

40) TELLVRI AVG·
IVLIA MIT
THIA SACE
L·V·S

L. 3 : *sace(rdos).*

Digitized by Google

Juin.

Albertini. Inscriptions d'Algérie.

P. IX. A Sétif.

41) SI PAR VIVENDI REPARATVR GRATIA MANES
EN QVI PER HELYSIOS HABEAT METACVLA CAMPOS
CVI PATER A SVPERIS MVLTOS CVM POSCERE ANS
VLTERIVS EATA VETVERVNT VOTA PARINTIS
5 NAM VIGINTI PVER VIXIT LAVDABILIS ANNIS
DE PRIMO MENSEM RAPVIT SORS INPIA FATI·
VT AMEN AGNOSCAS QVIS HAC REQVIESCAT IN VRNA
SVMMATIM VERSVS CONSIDERA SED CAPIATIM

Inscription acrostiche : épitaphe d'un Secundus. L. 4 : [*f*]ata.

P. X. Environs de Sétif.

42)
MESA MIGINI SVBDIACONI
DE III IDVS IVNIAS·

P. XIII. A Cherchel (Cf. *Ann. épigr.*, 1924, nº 32).

43) IOVI·OPTIMO
FVLGORI·DIO

Id. Correction au *C. I. L.*, nº 9365 = 20994. Au lieu de *VII Gem.*, lire : *XIII Gem.*

P. XIV. Même provenance.

44) TI CLAVDIO · L · F
HELVIO SECVNDO
PRAEF·FABR·ROMAE·ADLECTO
A DIVO NERVA · IN QVINQVE DECVRIIS
5 PRAEF·COH·EQVITATAE·II·BRACAR
AVGVSTANORVM·ITERVM·PRAEF·COH·I·
FLAVIAE C·R EQVITATAE·TRIB·LEG·IIII·
SCYTHICAE ITERVM·TRIB·LEG·XII
FVLMINATAE·PRAEF·EQ ALAE·PHRYGVM
10 ITERVM·PRAEF·ALAE·II·GALLORVM
SCRIBAE·DECVRIARVM·QVAESTORIAE·
ET AEDILIVM·CVRVLIVM
CAESARIENSI
QVEM·ABSENTEM·CIVES SVI
15 OMNIBVS·MAGISTRATVUM
HONORIBVS·PVBLICO·DECRETO
EXORNAVERVNT
C A E S A R I E N S E S
D D

Digitized by Google

P. XVI. Banlieue de Cherchel.

(45 QVADRATI·SVRI
SAGITTARI

45 *bis*)

P·LIVIO··P·EV (*sic*)
SEXTI·LIBERTVS·
PILEROS·OLIARIVS·
H· S· E· ANNORVM·
5 XXXXIIX·CIPVM·
FECIT·VALERIA·VIRO·
SVO·PROMERITIS·

P. Livi[*us*] *P. Eusexti libertus.*

P. XIX. R. Cagnat. Sur une mosaïque des thermes de Lecourbe.

46) BENE LAVARE
SALVVM LAVISSE

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DALMATE, XLIV, 1921.

P. 22. F. Bulić. A Klis *(Clissa).*

47) I·O·M
A·LABERIVS
SYNECDEMIANVS
V·S·L·M

P. 23. Même provenance.

48) *ge*NIO COLON
*sa*LONITAN
L·SEXTILIVS
MARVLLVS
V·S·L·M

Ibid. Même provenance.

49) GENIO·CO
LONIAE
M·I·S
ATTALVS
AQVILINAE
V·S·L·M

L. 3 : *M(artiae) I(uliae) S(alonitanae).*

Ibid. Même provenance.

50) ANTHEO
SACRVM
THALLVS CAM
PS VSLM

L. 1 : *Antheus,* nom donné à Bacchus; l. 3-4 : *Cam(panus);* les lettres PS à la quatrième ligne ont été ajoutées postérieurement.

P. 25. Même provenance. Borne milliaire.

51) IMP CAESAR *c iulius maximinus*
PIVS FELIX AVG *pont maximus* TRIB *pot. ii*
IMP III COS P P

Date : 235 p. C. Premier milliaire de la route de *Salona* à *Andetrium.*

P. 27-35. F. Bulić. Inscriptions de *Salona.* Quelques funéraires.

P. 28.

Digitized by Google

52) INA NON INV*itus...an*
Q V I R A M R O N *e u m*
C O S C O N V E N I A M
*a*T SINE NOBIS FIERI N*on possit*
5 ET TAM TARDE LEG*e sancitum.....*
R A M O Ñ E M Y T Y R I T
*ha*EC·EGO SCRIBENDA DE*di*
S V I V I N O M N L I

L. 5-6 : [*sancitum sup*]*ra* ou *inf*]*ra montem Lytirit(em)*, montagne inconnue jusqu'à présent. Ce texte paraît être un fragment d'une loi fixant des limites en deçà ou au delà du *mons Lytyris*.

P. 30. Sur huit fragments d'architrave :

53) .....M T AVR MARC*eili*NVS II VIR A*ed. pot*
.....*ma*XIMO *u. c. leg.* AVG PR PR *prov. dalm.*

L. 2 : il s'agit peut-être de *Fulvius C. f. Maximus.*

ID., XLV, 1922.

P. 7. F. Bulié. A Salona, à l'est de la *Porta Caesarea* (fouilles de 1916-1917).

54) AVR ANTHIGONO
BENEMERENTI
COII SACIIC POSVR
VNT

L. 3 et 4 : *coll(egium) sacc(ariorum) ? posu(e)runt.*

P. 9. Même provenance.

55) TER
RAE
STABI
LITATI

P. 10. Même provenance.

56) MAR
TI

P. 13.

57) ....*sar*
m ATIC*o maximo da*
CICO MAXI*mo trib. pot.*
III·P P PRO*consuli*

Fragment d'une dédicace en l'honneur d'Aurélien.

P. 14-19. A Rižinice, près de *Salona*, funéraires.

P. 15.

58) .....IV I
.....NVM ƊXII
...PRORIA POSV
.....DAIMAII

L. 2 : *num(morum) d(enariorum)* XII ; l. 3 : peut-être *Eupropia* ; l. 4 : *Dalmati.*

P. 19.

Digitized by Google

59) *corn*ELIVS · EV*tyches*
*e*X COLL · FA*brum*
ANTONIA.....
VIVI · SIBI · *fec. lo*
CVS CONC*essus ab*
*i*VLIA · MA.....

P. 45. A Manastirine.

60) IVLIO.....
NEG · LA*nario*. ..
EVTYCH*es*.....

L. 2 : *neg(otiatori) la*[*nario*].

Id., XLVI, 1923.

P. 82. F. Bulić. A Spalato.

61) M · M
COGNATIO
FANVM · DSV
AMPLIAVIT

Mgr. Bulić propose de lire : *M(atri) M(agnae) Cognatio-(nis) fanum D(ecius) S(extilius) V(onianus ?) ampliavit*, en entendant les premiers mots dans le sens de : *Mater Magna quam Cognatio colit* ou *quae Cognationem protegit. Cognatio* est plutôt au nominatif et la ligne 3 doit être lue : *fanum d(e) su(o)*.

Bulletin de correspondance hellénique, XLVII, 1923.

P. 455 et suiv. M. Bulard étudie à propos d'une peinture trouvée dans une maison à Délos, au moyen des textes et inscriptions latines, le culte de *Silvanus domesticus*.

P. 488-497. H. Seyrig. La *legio VI^a Hispana* : l'existence de ce corps est attestée par des inscriptions de Corinthe (*Ann. épigr.*, 1917-1918, n°s 1 et 2); examen des autres textes où elle est mentionnée; son histoire : créée en 68 par Galba, disparue avant 197.

Id., XLVIII, 1924.

P. 58-96. G. Colin. Nouveau texte et commentaire de la traduction grecque, trouvée à Delphes, d'une loi romaine contre la piraterie (*Ann. épigr.*, 1923, n° 55); date proposée : fin de 101 avant Jésus-Christ.

P. 288. F. Chapouthier. A Philippes, sur un bas-relief représentant une victoire (fac-similé).

62) Μ · ΒΕΛΛΕΙΟϹ ϹΩϹΙΜος
ΙΕΡΕΥϹ ΤΕ ΑΝΕΙΚΗΤΟΥ ΝΕΜεϲε
ΩϹ ΥΠΕΡ ΦΙΛΟΚΥΝΗΓΩΝΟΥ ϹΕμ
ΜΑ ΤΟϹ
ΤΑ ΑΦΥΔ ΡΕΥ
ΜΑΤΑ ΤΩ
Ν ΘΕΩΝ
ΕΚΚ ΤΩΝ Ι
ΔΙΩΝ Ε
ΠΟΙΗϹ
ΕΝ

Digitized by Google

L. 3 : dédicace faite au nom d'une association de *venatores*.

Ibid. Les deux premières lignes sont répétées au-dessus d'un autre bas-relief de même provenance, représentant une Némésis.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ALEXANDRIE, 1924.

P. 267 et suiv. E. Breccia. Au cimetière militaire de Sidi-Gaber.

P. 269.

63)

D *m*

AVRELIVS QVINTIANVS · CANDIDATVS · *leg. traianae*
FORTIS · CHO · VIIII · AST · POST · MIL · ANN · XIIII · VIX ANN · XXX
CILIX AVRELIVS · DEMETRIVS · S · PRIMIPILI · DIS
TR · HERES · POSVIT · B · M ·

L. 2 : *cho(rtis) VIIII ast(atus) post(erior)* ; l. 3 : *c(enturia) primipili dis... tr(ibuni)*.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1924.

P. 168. J. Formigé. A Arles, dans le Forum.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS, XXV, 1924.

P. 34-43. J. Vendryes. Remarques sur les graffites de la Graufesenque (*Ann. épigr.*, 1923, nos 104 et 105).

64) GEN · CO*l* · *arelat* ·
L · ALBINIVS · V▨
EX *uoto*

P. 169. Même provenance.

65) PHILISCVS · MA*rmora*RIVS · FACIT

P. 182-185. J. Zeiller. Sur les inscriptions d'Afrique relatives à Q. Aurelius Pactumeius Fronto et à Q. Aurelius Pactumeius Clemens (*C. I. L.*, VIII, nos 7057 et 7058, et *Ann. épigr.*, 1914, no 247).

P. 224-226. J. Formigé. Sur l'inscription de la façade du temple romain de Vienne, d'après les trous laissés par les lettres de bronze disparues. (Cf. ci-dessous, no 75).

BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE BULGARE, 1921-1922.

P. 244 et suiv. Iw. Welkow. Inscriptions diverses de Bulgarie, très fragmentées.

Digitized by Google

ID., 1923-24.

P. 82. Kazarow. Près de Razgrad.

66) D ⊥ M
C · I · MAXIMVS
EQ · COH · II · LVC
SINGVL · VIXIT
Ann

L. 3 : *eq(ues) coh(ortis) II Luc(ensium) singul(aris).*

P. 83 et suiv. Iw. Welkow. Deux diplômes militaires nouveaux.

P. 84. Provient de la ville de Ferdinand (autrefois *castra et civitas Montanensium*).

67) *Faces intérieures.*

IMP · CAESAR VESPASIANVS AVGVSTVS PONTIF
MAXIMVS TRIBVNIC POTESTAT VIIII IMP
XVIIII P P CENSOR COS VIII
PEDITIBVS ET EQVITIBVS QVI MILITANT IN CO
HORTIBVS OCTO I CANTABRORVM I THRA
CVM SYRIACA I SVGAMBRORVM TIRONVM
II LVCENSIVM III ET VIII GALLORVM CILI
CVM MATTIACORVM QVAE SVNT IN MOE
SIA SVB SEX VETTVLENO CERIALE QVI
QVINA ET VICENA STIPENDIA AVT PLVRA
MERVERVNT QVORVM NOMINA SVBSCRI
PTA SVNT IPSIS LIBERIS POSTERISQVE
EORVM CIVITATEM DEDIT ET CONVBIVM
CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI QVI CA*eli*
BES ESSENT CVM IIS QVAS POSTEA DVX*is*
SENT DVMTAXAT SINGVLI SINGVLAS
A D VII IDVS FEBR
L CEIONIO COMMODO D NOVIO PRISCO COS
COHORT CILICVM CVI PRAEST
P · SEPPENIVS P F POL AELIANVS
PEDITI
PERASI PVBLI F AEG
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX TABVLA AE
NEA QVAE FIXA EST ROMAE IN CAPITOLIO

Faces extérieures.

a) Même texte, sauf aux dernières lignes où on lit :

QVAE FIXA EST ROMAE IN CA
PITOLIO POST PISCINAM IN TRIBVNALI
DEORVM PARTE POSTERIORE

Digitized by Google

b)

SEX PRIVERNI CELERIS
P ATINI R V F I
CN POMPEI MAXIM
M VETVRI MONTANI
M STLACCI IVVENALIS
L NAEVI VESTALIS
M LOLL'I R V F I

Date : 7 février 78 après Jésus-Christ.

Quelques-unes des cohortes citées étaient inconnues : *cohors I Cantabrorum, cohors I Sugambrorum tironum, cohors VIII Gallorum.*

Le soldat se nommait Perasius et était natif d'Ægyssus (auj. Tulcea, dans la Dobroudja).

P. 96. Trouvé à Dalgodeltzi (arrondissement de Lom).

Intérieur.

68) IMP CAESAR VESPASIANVS AVG
PONT MAX TRIB POT II IMP VI PP COS III
VETERANIS QVI MILITAVERVNT IN
(sic) IN CLASSE MISENENSI SUB SVX LV
CILIO BASSO QVI SENA ET VICENA STI
PENDIA AVT PLVRA MerVERVNT ET
SVNT DEDVCTI PAESTVM QVORVM
NOMINA SVBSCRIPTA SVNT IPSIS
LIBERIS POSTERISQVE EORVM CIVI
TATEM DEDIT ET CONVBIVM
CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABV
ISSENT CVM EST IIS CIVITAS DATA AV
T SI QVI CAELIBES ESSENT CVM IIS QVAS
POSTEA DVXISSENT DVMTAXAT SIN
GVL SING A D V IDVS FEBR IMP CAESARE
VESPASIANO AVG III M COCCEIO NER
VA COS TVTIO BVTI F DACVS TAB I PAGNA *(sic)*
V LOCO XI DESCRIPTVM ET RECOGNITVM
EX TABVLA AENEA QVAE FIXA EST ROMAE
IN CAPITOLIO IN PODIO PARTE EXTERIORE
ARAE GENTIS IVL CONTR SIG LIB PATRIS

Dernière ligne : *gentis Iul(iae)contr(a) sig(num) Lib(eri) Patris.*

Digitized by Google

Date : 9 février 71. D'autres exemplaires de la même loi sont déjà connus (*C. I. L.*, III, *Dipl.* 9 ; *Ann. épigr.*, 1912, n° 10, et 1921, n° 48).

P. 210. Iw. Welkow. Ex-voto d'un sanctuaire de Jupiter Optimus Maximus à Mocreche (arrondissement de Lom).

P. 225. Du même, découvertes récentes en Bulgarie.

P. 225. A Sofia, fragment.

69)

Σ Γ ΙΟΥΛΙΟΥ ΚΟΜΜΟΔΟΥ ΠΡΕΣΒ ΣΕΒ ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΥ
ΤΟΣ ΔΙΑ ΕΠΙΜΕΛΗΤΟΥ Κ ΟΥΑΛΕΡΙΟΥ Β

P. 226. A Stercovitza. Texte mutilé.

70)
BLANDV
SING·BE
RI·F·EQ
ALA·BOS
NAT·VFIVS
H·S·E
FRATRI·LI
FAC·CVR

L. 4 : *Bos*[*poranorum*].

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN, 1924.

P. 281. Fabre. A Aouzalel ; milliaire :

71)
imp·
CAESARE M
AVRELIO SEVE
RO ALEXANDRO
PIO FELICE AVG
PATER PATRIAE
PROCO
CONSVLI AB
ALA MP VII

Ala (miliaria), aujourd'hui Benian dans la province d'Oran.

Même endroit. Copie provisoire d'un second milliaire qui paraît contenir deux inscriptions, l'une portant les noms de Balbin, l'autre ceux de Gordien III.

Même endroit. Milliaire avec les noms de Philippe très mutilée.

CLASSICAL PHILOLOGY, 1924.

P. 77-78. T. Frank. Sur deux inscriptions : le n° 9685 du *C. I. L.*, VI, devrait être rejeté parmi les *falsae ;* le n° 834 du *C. I. L.*, I², concerne C. Publicius Bibulus, tribun en 209 a. C., et a dû être récrit vers 60-50 a. C.

THE CLASSICAL REVIEW, 1924.

P. 55-58. D. Atkinson. Un domaine impérial dans la Germanie supérieure au Ier siècle après Jésus-Christ, d'après les inscriptions de Köngen *(Grinario)*.

P. 60 et 162-164. M. Cary.

Digitized by Google

L'inscription de Delphes *(Ann. épigr.*, 1923, n° 55) est-elle la *lex Gabinia ?* Conclut par l'affirmative.

P. 146-148. D. Atkinson. Inscription de Wroxeter mentionnant la *civitas Corioviorum* (ci-dessus, n° 1).

ID., 1925.

P. 15-16. H. A. Ormerod. Nouvelles observations sur la prétendue *lex Gabinia.*

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1924.

P. 230. L. Poinssot et R. Lantier. A Aïn-Tebernok.

72) VIRTVTE · CLEMENTIA *memor*ANDO PÈ
TATE OMNES A*ntecedenti* · D · N · FL · CLA/
DIO CONSTA*n*T*ino iu*NIORI
[AVG]
5 L · PAP · PACATIANVS · FL · ABLABIVS
C · ANNIVS · TIBERIANVS · NES
*to*R*ius* · TIMONIANVS · VIRI · CLA
*rissimi p*RAEFECTI · PRETORIO ·

L. 4: *Aug.* a remplacé *Caes.* quand Constantin le Jeune a été appelé à l'Empire.

P. 254. Albertini. A Djemila.

73) VENERI
AVG ꝏ SAC
M̄ARCELLVS · AVG
N̄ · LIB · C · S · H · CHRES
TVS · AVG · N̄ · VERNA
VILICVS · CVI
CVLI · IIII · PV
(*sic*) BLICV · AFRIC ·
POSVERVNT

L. 4 : *n(ostri) lib(ertus) c(ustos) s(acrorum) h(orreorum).*

P. 255. *Id.*

74) ANNONAE
AVG
T · FLAVIVS · T · F · PA
PIR · NEPOS · MAR
CIANVS PONT*fex* · · ·

P. 276. J. Formigé. Nouvelle lecture de l'inscription du temple de Vienne (Dauphiné). Il y aurait eu deux inscriptions successives. La seconde :

75) ROMAE ET AVGVSTO CAESARI DIVI F
ET DIVAE AVGVSTAE

P. 284 et suiv. E. Cuq. Note complémentaire sur la loi romaine contre la piraterie trouvée à Delphes.

Digitized by Google

P. 348 et suiv. Delattre. Épitaphes chrétiennes de Carthage.

DOLGOZATOK. TRAVAUX DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS-JOSEPH A SZEGED (Hongrie), I, 1925.

P. 26-27. A. Buday. A Zsibò. Tablette de diplôme militaire. D'un côté :

76) A D III K IVLI
C PVBLICIO MARCELLO COS
L RVTILIO PROPINQVO
HAMASAEO ALAPATHA PALMYR

L. 2-3 : consuls suffects des mois de mai et juin 120 (*Actes des Arvales*, au *C. I. L.*, VI, nº 2080, l. 29, et p. 3286).

De l'autre côté :

l·ATTEI ATTEIANI
▨IVNI ▨NITELLI
L·ATINI FLORI
Q·FABI ▨
l·PVLLI ANTHI
TI·CLAVDI EROTIS
P·ATINI CRESCENTIS

L. 1 : prénom restitué d'après le diplôme 45 (32), de 129. — L. 5 : prénom restitué d'après le diplôme 46 (33), de 129.

P. 27-28. Du même. Cachet de bronze du Musée de Kolosvar, donné comme provenant de Torda *(Potaïssa)* et figurant au *C. I. L.*, III, nº 1640, 1; ce serait un faux.

EPHEMERIS DACOROMANA, I, 1923.

P. 41-50. P. Nicorescu. Les inscriptions du tombeau des Scipions.

P. 57-290. G.-G. Mateescu. Les Thraces dans les inscriptions de Rome ; relevé systématique des textes.

IB. II, 1924.

P. 223-238. G.-G. Mateescu. Noms thraces sur le territoire scytho-sarmatique, d'après les inscriptions.

P. 413-414. P.-N. Nicorescu. A Tyras. Briques de la légion Ve Macedonica.

77) LEgVM

Briques des légions I Italica, V Macedonica et XI Claudia :

78) *l*EG I IT·LEG
u·M·LEG·XI CL
*ue*X *maesiae inf*·

GERMANIA, VIII, 1924.

P. 13-19. F. Drexel. Les troupes du *limes* de la Germanie Supérieure au IIe siècle, d'après les diplômes militaires : liste des corps et lieux de garnison.

P. 19-27. O. Bohn. Sur les nouvelles listes de potiers de la Graufesenque publiées par l'abbé Hermet (cf. *Ann. épigr.*, 1923, nos 104 et 105).

P. 27-32. F. Fremersdorf. Groupe en terre cuite trouvé à

Digitized by Google

Cologne et représentant les *Matronae*. Au revers :

79) CCAA IPSE FABRICIVS F

C(oloniae) C(laudiae) A(rae) A(grippinensium) ipse Fabricius f(ecit).

P. 49-60. Fr. Drexel. Les divinités adorées par les *Equites singulares* à Rome (*C. I. L.*, VI, nos 31.138 et suiv.) et les représentations figurées des colonnes au géant dans la région rhénane.

P. 66-68. O. Bohn. Inscriptions sur des épieux de bois trouvés en 1906 dans le camp romain d'Oberaden; elles consistent en un nom propre au génitif, précédé du signe Ɔ : indication des centuries auxquelles appartenaient les soldats propriétaires de ces armes; 46 numéros. Époque d'Auguste.

P. 73-74. J. B. Keune, d'après Stähelin. Augst (ci-dessus, n° 5) :

P. 74-76. Du même. A Trèves.

80) D I B V S
C A S I B V S
V · S · L · M

On connaît sept autres dédicaces *dis Cassibus*. Celle-ci prouverait : 1° qu'il s'agit de dieux, non de déesses; 2° qu'ils n'étaient pas d'origine celtique *(dii Casses)*, mais romaine *(dii Casus* ou *Cassus*, par redoublement de l'*s)*.

P. 76-78. Du même. Sur le *deus Varnenus* ou *Genius Varneni* de deux inscriptions de Germanie (Riese, n° 2302 et 3546).

P. 80-82. A. Oxé. Sur les marques d'amphores de la fin de la République trouvées en Gaule et sur le Rhin.

HERMES, LX, 1925.

P. 94-103. A. Stein. Les *agentes vices praefectorum praetorio*, à propos d'une récente inscription de Rome (*Ann. épigr.*, 1924, n° 112, où il faut lire à la ligne 1 : *Manilio Rustico*).

P. 104-110. H. Lamer. Deux textes relatifs aux *tabulae lusoriae :* Isidore, *Orig.*, XVIII, 60-68, et Nonius, 170, 22.

JAHRESHEFTE DES ŒSTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, XXI-XXII, 2, 1924.

P. 252. J. Zingerle. Nouvelle lecture du n° 886 des *Inscr. graec. ad res rom. pert.*, IV.

ID., BEIBLATT.

P. 396-414. F. Wiesinger. Liste des marques de potiers trouvées à Ovilava (Wels, en Haute-Autriche).

P. 425-478. E. Groag. Études prosopographiques : 1° Sergius Octavius Laenas Pontianus (*C. I. L.*, XIV, n° 2610) et sa fille

Digitized by Google

Sergia Plautilla, femme de Nerva (*C. I. L.*, VI, n° 31297); tableau généalogique de cette famille; 2° Sex. Quinctilius Valerius Maximus, mentionné par Pline, *Paneg.* 20, et au *C. I. L.*, III, n° 384; 3° M. Plautius Silvanus, contemporain d'Auguste (*C. I. L.*, XIV, n°s 3613 et 3605).

JOURNAL DES SAVANTS, 1925.

P. 62-66. R. Cagnat. Remarques sur les diplômes militaires de Bulgarie (plus haut, n°s 67 et 68).

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, XLIV, 1924.

P. 158-162. W. H. Buckler et W. M. Ramsay. Observations sur une inscription d'Angora dont la première partie figure dans les *Inscr. graecae ad res rom. pertin.*, III, n° 209, et dont le texte entier a été publié par d'Orbeliani, même revue, XLIV, p. 33-36 : décret de collège; le n° 211 des *Inscr.*, III, dédicace à Ulpius Aelius Pompeianus, bienfaiteur du collège, doit en être rapproché.

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, XII, 1922.

P. 147-186. M. W. Ramsay. Études sur la province romaine de Galatie : III, le gouvernement impérial (inscriptions du Koinon).

P. 277-284. Miss M. V. Taylor et R. G. Collingwood. Inscriptions récentes de la Grande-Bretagne et lectures nouvelles d'inscriptions déjà connues.

P. 277. A North Munstead (*Ann. épigr.*, 1924, n° 3).

P. 279. Londres. A Bishopsgate.

81) *d* M
·····*sempro*NIO SEMPRO
*niano cen*TVRIONI·LEG
·····*ui*XIT·ANNOS·LI·
5 *et fratrib*VS·SEMPRONIIS·
ET SECVNDO
*liber*TI EIVS
*patronis bene me*RENTI
bus posverunt

P. 281. Milliaires du pays de Cornouailles (*Ann. épigr.*, 1924, n°s 1 et 2).

ID., XIII, 1923.

P. 69-81. R. G. Collingwood. La frontière de Bretagne à l'époque de Septime-Sévère. Aux pages 74-78, relevé des inscriptions des années 181-225.

P. 91-109. M. Rostovtseff. A propos de statuettes de bronze trouvées en Bretagne, observations sur le culte de Commode adoré sous les traits d'Hercule (cf. *C. I. L.*, VII, n° 924, et Dessau, n° 3228).

P. 110-113. M. Cary. Sur les prétendues *tesserae gladiatoriae*; il faut y voir, avec Herzog, des

Digitized by Google

tesserae nummulariae. Plusieurs des noms qu'on y lit se retrouvent dans les lettres de Cicéron comme étant ceux d'agents de finance. Sur 111 noms, 39 reparaissent dans les inscriptions de *negotiatores* recueillies par Hatzfeld.

P. 152-163. P. K. Baillie Reynolds. Les *castra peregrinorum* à Rome. Aux p. 163-165, reproduction des inscriptions, déjà connues, trouvées dans ce camp.

P. 168-189. Du même. Les troupes casernées dans les *castra peregrinorum,* d'après les inscriptions.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, XIX, 1924.

P. 344-346. R. Rau. A propos de l'histoire des guerres de Pannonie et de Dalmatie, 6-9 après Jésus-Christ, observations sur les fastes de Préneste (*Ann. épigr.*, 1922, nº 96).

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI XXIX, 1, 1923.

P. 109-138. P. Barocelli. Liste des estampilles céramiques relevées à *Albintimilium.*

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1924.

P. 150. T. Campanile. A Feltre, sur un autel.

82) ANNA*e*
PERENN*ae*

Il s'agit de la mystérieuse divinité latine dont la fête se célébrait le 15 mars. Cf. Ovid., *Fast.*, III, 544. Les lettres sont du début de l'époque impériale.

P. 341 et suiv. Mancini. Tombes de Velletri.

P. 344.

83)

MARTINVS SE VIVO
FECIT SIBI ET HILARE
COIVGI SVHAE SECV
NDVM MERITVM
SVVM SIBI MARTINO
PATRI BENE MERENTI IN PACE
QVI VIXIT AN PLVS M LXI
D III IDVS MAR FL SYAGRIO
V C CONSVLI

Ann. 381.

P. 345.

84)

BENEMERENTI IN PACE
DVLCISSIMA MATER QVAE
VIXIT AN PL M LX ET BIXIT
HILARA SVPER VIRGINIV
AN VIII D XIIII KAL NOB
ARCADIO AVG ET BAVTONI VC CONS

Digitized by Google

Ann. 385.
Id. Epitaphe de Faltonia Hilaritas (*Ann. épigr.*, 1923, n° 66).
P. 346.

85) M IVL*io* · · · F · VOL · RO*mu*LO · PROCO*s*
EXTRA *sort*EM · PROV*inciae* MACEDONI*ae*
LEGATO *pro p*R · PROVIN*ciae* PRO · PRAEF
FRVMEN*ti da*NDI · EX · S · C *le*GATO · PRO · PR
ITERVM · *prou*INCIAE · AS*ia*E · PRAETORI
LEGATO · D*iui* CLAVDII · LEG *x*V · APOLLINAR
ADLECTO *trib p*LEBIS · A · DIVO CLAVDI*o*
SEVIRO · EQ*uitu*M ROMANOR · EQVI · P*ubl* (*sic*)
VM · TRIB · M*ili*TV*m*

P. 348.

86) *p* · *ual*ERIVS · P · L · APO
mag · QVINQ · CON*legi*
R · LVSTRI

Id.

87)

T I · C L A V D I V S · C E L A *d u*
REDEMPTOR · INTESTINARIVS FECIT *e*
CLAVDIAE · SYNTYCHE · CONIVGI · CA*ris*
ET · IVLIAE · NEREIDI · ET · LIBE*rti*
LIBERTABVSQVE · SVIS · POSTERISQVE · EORVM · EXCEPTO · FAVST*o e*
SABINA · MALIS · LIBERTIS · HVIC MONVMENTO · TVTELAE · NOMINE *cedi*
CVM · TABERNA · ET · AGRO · IVGERIBVS · PLVS · MINVS · OCTO · ITA · VTI · O · M · QVE · ES
INDIVISO · PARTEM · DIMIDIAM · HAC · LEGE · ET CONDICIONE *ut quo*
RELICTVM EST POSSIDEANT · NEQVE · DE · MANIBVS EORVM *exeat e*
LICIAT · VLLI · ABALIENARE · AVT · VEND*ere*
HOC · MONIMENTVM · SIVE · SEPVLCHRVM · EST *cum agr*
ET · TABERNA · ET · HORTO · HEREDEM · N*on sequetu*

Ti. Claudius Celadus était entrepreneur de travaux à exécuter dans l'intérieur des édifices *(opus intestinum)*.

L. 7 : *ita uti o(ptimus) m(aximus)que est.*

P. 349.

88) D *m*
C · IVLIO · SECVN*do sacer*
DOTI MATRIS *deum coniu*
GI ET PATRONO *optimo*
ET INCOMPARAB*ili qui ui*
X ANNIS LXXXIIII
(*sic*) ANCTIXS ET FILI ET AV*re*
LIVS QVINTVS CONVIC
TOR FECERVNT BENE MER
ENTI CVM QVO VIXIT ANNIS
VIGINTISEP TE ☙

Digitized by Google

L. 7 : *Anctixs* = *coniuxs*.

P. 350. Table de jeu.

89) DALVSO ⊠ *ri locu*
SIOSEN ⊠ *ludere*
VICTVS ⊠ *recede*

P. 351.

90)

TA VERSORVM NOMEN SCIRE QVI
MERITA QVESQVET IN PACE FIDELES
*pa*RENTES VT POSSVNT FLETVS OPTV TIB*i dare*
ECCE VENIT TEMPVS VBI MERITI PECCA
SEMPITERNE DEVS MISERERI OSSIBVS IS*tis*
CERTIS CALENDIS DIEM MOR*i*TVR
ANNVS OCTO VIXIT VENIT *die* NOVE*mbris*
SEPTIMA POS DECIMA IN SOMNIO *pacis*

P. 383. Alda Lévi. A Sorrente.
Tuyau de plomb brisé en deux.

91)

a) S TRIBVNVS PATRONVS ET DEFENSOR IVLIANI PATRONI

b) FILIVS REFVDIT CVRANTE FL VITVLO II CVRATORE R

P. 506 et suiv. O. Nardini. A Velletri. Cippe de marbre dont les quatre faces portent des sculptures.

P. 507. Face. Banquet funéraire; au-dessous :

92)

L · MARCIO · ANICETO
MARCIA · HELPIS · PATRON
ISDEM · CONIVGI · BENEMERENTI
HAEC · ANIMA · BENEDICTA · HOC · LOCO · SECVRA
REQVIESCIT · CVM · QVO · V · A · XXX · SENE · VLLA
INIVRIA · FECIT · ET · SIBI · ET SVIS · LIBER · LIBERTABVS
QVE · SVIS · POSTERISQVE · EORVM · ITA · VTI
MACERIE · CLVSVM · EST · A · PISCINA · VSQ · AT · PVTEAL
QVOQVOVERSVS · IVGERVM · PLVS MINVS · DIMID

P. 507. Côté droit. Junon et paon.

IVNO

P. 508. Côté gauche. Jupiter et aigle.

IOVIS

Digitized by Google

P. 510. Hermès assis sur un bélier ; coq ; au-dessous :

ET · T · FLAVIO · AVG · L
HERMIITI · MED ·
E T · L · L · P · E ·

P. 511. G. Mancini. A Velletri.

93) M · MINDIO · M · F · MARCELLo
PRAEFECTO · CLASSIS
QVEI · MILITANT · CAESARI · NAVARCHI
ET · TRIERARCHI · PATRONO
ΟΙ ΣΤΡΑΤΕΥΟΜΕΝΟΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΝΑΥΑΡΧΟΙ
ΚΑΙ ΤΡΙΗΡΑΡΧΟΙ ΜΑΡΚΟΝ ΜΙΝΔΙΟΝ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΝ ΤΟΝ ΕΠΑΡΧΟΝ ΤΟΥ ΣΤΟΛΟΥ

M. Mindius Marcellus, partisan d'Octavien dans la guerre contre Sextus Pompée (App., *Bell. civ.*, V, 102). Date probable : 36-27 avant Jésus-Christ.

P. 514. A. Minto. Trouvé à Montesarchio.

94)
DRVSO CAESARi
TI AVGVSTI F'
DIVI AVG N DIVI IVLI PRON
COS · II · TRIB · POTEST · II

Date : 22-23 après Jésus-Christ.

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1924.

P. 94. W. J. Phytian Adams. A Ez-Zib (Achzib). Borne milliaire.

95) IMP
CAESAR DIVI
VESPASIANI F DOM
ITIANVS AVG PONT
MAX TR POT IMP
III · P P COS IX T ATI
LIO RVFO LEG AVG
PRO PR CCCIV

Les milles devaient être comptés à partir de la frontière d'Égypte.

PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, 1924.

P. 1277-1279. M. Boas. Sur la forme du latin vulgaire *vellet* pour *velit* dans une inscription funéraire de Rome (*C. I. L.*, VI, n° 7556).

PRO NERVIA, I, 1923.

P. 49-62, 114-127, 207-213. M. Hénault et P. Darche. Com-

Digitized by Google

mencement d'une publication d'ensemble des marques de potier découvertes à Bavay, avec fac-similés, bibliographies, recherches sur l'aire de dispersion de chaque estampille.

ID., II, 1924.

P. 47. M. Hénault. A Bavay, cachet d'oculiste.

Sur une face :

96)

L TIT MARTALIS COLLYRI
VM PENICILLWAD LIP

Sur l'autre face:

L·T·MARTALIS COLLY
RIVM DIASMYRNE

Sur l'un des plats :

MTATITI

Abréviation du nom de l'oculiste.

P. 66-69 et 113-144. M. Hénault et P. Darche. Suite de leur publication des marques de potier de Bavay.

RENDICONTI DELL' ACCADEMIA DEI LINCEI, 1925.

P. 3-9. A. Vogliano. Nouvelle lecture et commentaire de l'inscription taurobolique du Vatican (*Ann. épigr.*, 1923, n° 29).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1924, II.

P. 47. R. Cagnat. A Philippopoli.

97) ΔΙΙ ΥΨΙΣΤΩ
Γ ΜΑΙΛΙΟΣ ΑΓΑΘΟ
ΠΟΥΣ ΥΠΕΡ ΤΗΣ
ΤΩΝ ΠΑΤΡΩΝΩΝ
5. Γ ΜΑΙΛΙΟΥ ΑΚΥΛΟΥ ΚΑ
ΦΛΑΟΥΙΑΣ ΤΙΟΥΤΗΣ
ΚΑΙ ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ ΑΥ
ΤΩΝ ΣΩΤΗΡΙΑΣ ΚΑΙ Ε
ΑΥΤΟΥ ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΝ

L. 5 : κα(ί) ; l. 6 : Τιούτα, nom thrace; l. 9 : χαριστήρι(ο)ν.

P. 159-164. Seymour de Ricci. Le nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de Rome, par A. Silvagni.

P. 247-248. S. E. Winbolt. A Folkestone, découverte de tuiles de la *classis Britannica* de Boulogne.

P. 316-325. J. Carcopino. Sur l'extension de la domination romaine dans le Sahara de Numidie, d'après des inscriptions nouvelles recueillies au cours d'une mission en Algérie et qui seront prochainement publiées (ci-dessous, n°s 124 et 125).

ID., 1925, I.

P. 275. O. Tafrali. A Callatis. Funéraire.

P. 342-351. J. Colin. Réponse à M. Cuq, sur la prétendue loi Gabinia de Delphes.

P. 366. Ed. Cuq. Nouvelles observations sur le même texte.

ID., 1925, II.

P. 66-74. W. Deonna. Sur la

Digitized by Google

formule *Christos Propylaios* ou *Christus hic est* dans les inscriptions chrétiennes.

P. 104. J. Mouquet. Épitaphe de *Vassia Tyche*, trouvée à Porquerolles en 1886.

REVUE CELTIQUE, XLI, 1924.

P. 1-64. J. Loth. Les graffites gaulois de la Graufesenque (*Ann. épigr.*, 1923, nos 104 et 105).

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1924.

P. 327-330. A. Blanchet. L'autel gaulois de la forêt de Corgebin, près de Chaumont (Haute-Marne).

98) ATESM
ERTE · MAG
IAXV · O
XTAIIOI
F · V · S · L · M

L. 1 et 2 : Atesmerta, divinité dont le nom rappelle celui de Rosmerta, parèdre de Mercure; l. 2 et 3 : M et A liés, *Magiaxu* ou *Maglaxu*, nom propre; l. 3 et 4 : *Oxtetaeoi*, génitif du nom propre *Oxtaeos*, pour *Octaeos*.

P. 343. C. Jullian, d'après le docteur Gaboud. Funéraire trouvée à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

ID., 1925.

P. 25-28. Seymour de Ricci. Deux nouveaux milliaires de Claude. — Restitutions proposées des milliaires de Beaulieu et de Saint-Pierre-les-Églises (*C. I. L.*, XIII, nos 8887 et 8934), qui viennent s'ajouter aux onze milliaires de Claude déjà connus en Gaule. A ce propos, facsimilés de ceux de Kerscao et du Manoir (*C. I. L.*, XIII, nos 9016 et 8976) et observations sur le caractère des routes dues à cet empereur.

P. 29-32. L. A. Constans. Nouvelle note sur l'inscription du *podium* de l'amphithéâtre d'Arles. Critique de la restitution proposée par J. Formigé dans le *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1922, p. 146 et suiv. Nouvelles lectures et nouvel essai de restitution.

P. 33-35. Linckenheld. Les *Proxumae* ont-elles été vénérées en Espagne? L'inscription donnée par Fita comme trouvée à Elché (*Bol. de la R. Acad. de la Hist.*, 1913, p. 147; *Ann. épigr.*, 1914, no 20) figure déjà au *C. I. L.*, XII, no 3122; elle a été trouvée aux environs de Nîmes, transportée au château de Pange près de Metz et de là en Espagne.

P. 38. Docteur Leblond. Inscription de la statue du Mercure barbu de Beauvais, d'après le *Journal* du chanoine de Nully, 1677-1708.

Digitized by Google

99) SACRVM MERCVRIO AVGVSTO ʌ C IVLIVS HEALISSVS
V · S · L · M

RIVISTA DELLA TRIPOLITANIA, 1924-1925.

P. 281 et suiv. R. Bartoccini. Fouilles de Sabratha et de Leptis Magna.

P. 284. A Sabratha. Dans le temple, sur une base surmontée du buste de Jupiter.

100) IOVI
AFRICANVS

Ibid. Même temple.

101) CONCORDIAE
AFRICANVS

P. 287.

102) IMP CAESARI DIVI ANTONINI FIL DIVI VERI PARTHICI MAX FRATRI DIVI HADR NEP DIVI TRAIANI PARTHICI PRONEP DIVI NERVAE ABNEPOTI M AVRELIO ANTONINO AVG PONT MAX TRIB POTEST XXIIII IMP V COS III P P STATVAS DVAS QVAS ANICIA PVDENTILLA CODICILLIS EX ꝑS XXX N PONI IVSSIT MANLIA MACRINA MATER ET HERES ADIECTIS ꝑS VIII N FECIT C MANILIO MANILIANO GENERO CVRANTE

P. 292 (ci-contre, nº 103).

P. 304. A Leptis Magna. Dans la salle centrale des thermes.

104) IMP CAES *l septimio seuero*
PIO PERTINACI AVG ARABICO ADIABENICO PARTHICO MAXIMO PONT MAX TRIB POTEST X IMP XI P P PROCOS COS III LEPCITANI SEPTIMIANI PVBL OB EXIMIAM AC DIVINAM IN SE INDVLGENTIAM

P. 308. Même édifice.

105)

P CORNELIVS ATTAX
MARCIANVS
L APPIVS AMICVS
RVFINIANVS
CVR REFECTIONIS
THERMARVM TER[illegible]
DEO AESCVLAPIO
V S

P. 322. Mausolée.

106)

C MARIO IOVINO ET C MARIO ET MARIAE VICTORINAE ET MARSO F EIVS C MARIVS PVDENS BOCCIVS VRGEM ET VETIA LONGINA BIBAI PARENTIS F*il*IIS ET NEPOTI FECERVNT

Urgem, Bibai, noms indigènes.

Digitized by Google

103)

C FLAVIO Q·F PAP PVDENTI FLAM LIBERI PATRIS II VIRO FLAM PERPETVO CVIVS PATER FLA TVLLVS POST MVLTAS LIBERALITATES PER QVAS PATRIAM SVAM EXORNAVIT AQVAM PRIVATA PECVNIA INDVXIT ITEM LACVS N XII EXTRV XIT EOSDEMQVE CRVSTIS ET STATVIS MARMOREIS EXCOLVIT PRAETEREA IS CC MIL NVM AD TVTELAM EIVSDEM AQVAE REIPVBL PROMISIT ET INTVLIT QVOD IPSE PVDENS SVPER NVMEROSAM MVNIFICENTIAM QVAM IN CIVES SVOS CONTVLIT ETIAM MVNERIS GLADIATORI SPECTACVLVM PRIMVS IN PATRIA SVA PER DIES QVINQ SPLENDIDISSIMVM EDIDERIT ORDO SABRATHENSIVM POPVLO POSTVLANTE QVADRIGAM EI DE PVBLICO PONEND CENSVIT

FL PVDENS HONORE CONTENTVS SVA PECVNIA POSVIT

Digitized by Google

RIVISTA DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, I, 1924.

Cette revue nouvelle succède au *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, avec le même programme.

P. 61-108. E. José. Inscriptions funéraires chrétiennes trouvées à Rome, dans les fouilles récentes du cimetière de Pamphile, sur la via Salaria.

RIVISTA DI FILOLOGIA, N. S., II, 1924.

P. 29-44. M. Holleaux. Lettre des Scipions aux habitants de Colophon, trouvée à Notion en 1922. Compléments proposés, p. 32-33 :

107) Λ]ευκιος Κ[ορνηλιος Σκιπιων στρατη
γο]ς υπατος Ρωμαιων και [Ποπλιος Σκι
πιω]ν αδελφος Κολοφ(ω)νιων τη[ι βουλη]ι και
τωι δη]μωι χαιρειν· ενετυχο[ν ημιν οι
5. παρ' υμ]ων πρεσβεις Αγαμηδης και ...
ανδρες] καλοι καγαθοι, (οι) το τε [ψηφισμα
απεδω]καν και αυτοι διελεγησ[αν ακο
λουθ[ως τοις υφ' υμων δεδογμε[νοις ου
δεν ελ]λειποντες φιλοτιμιας, και ...
... ειν]αι το ιερον ασυ[λον ...

Cette inscription doit être rapprochée de celle d'Héraclée du Latmos étudiée par M. Holleaux, *Rev. des Études anciennes*, 1917, p. 237, et par G. de Sanctis, *Atti dell' Accademia di Torino*, 1921-1922, p. 242.

P. 80-86. M. A. Levi. Observations sur la loi romaine de Delphes contre la piraterie (daterait des années 99-96 a. C.).

P. 307-340. V. Parvan. Inscriptions de Durostorum, en Mésie inférieure.

P. 310.

108) *He]roni Sure*
geti he idemq
Prae[hi]b. Aur.
Matu[r]us [>l]eg.
xi Cl.Ant.cu[mc]o[n
uib. suis. . . . .
celebrau[it . . . . .
et. . . . o . . . . .
. . . . . .
v. l. p.
eodemq. . . . . .

Le *Heros Suregetes idemque Praehibens* est identique au Θέος Σουρεγέθης ἐπήκοος de Bessapara.

P. 317.

109)

I(ovi) O(ptimo) M(aximo), uet(erani) leg(ionis) x[i] Cl(audiae) p(iae) f(idelis), missi iiii co(n)s(ulatuum), qui milita(re)

Digitized by Google

coeper(unt) Comodo et Pompeiano et L. Aelio II co(n)s(ulibus), et Nigro et Camari[n]o. Imp(eratore) Anton[i]no II, missi ab M. Aurelio Antonino et L. Aur(elio) Vero Augustis sub Servi[li]o Fabiano leg(ato) Aug(ust)or(um) pr(o) pr(aetore) et Cornelio Plotiano leg(ato).

Dates consulaires : 136, 137, 138 et 139 p. C. L'inscription est de l'année 160.

P. 318.

110)

[I(ovi) O(ptimo)] M(aximo) et Iun[on]i Reg(inae), pro salu[te I]mp(eratoris) M. Aur(eli) Anto[nin]i Aug(usti) et munic(ipi) Aur(eli) D[ur(ostori)], C. Terentius Hero[di]anus et L. Nume[ri]us Ponticus ii u(iri) i(ure) [d(icundo)], T. Fl(auius) Papirian[us et] Cl(audius) Saturnin[us aed(iles)] et Q. Visellius Lo[llia]nus, T. Lucreti[us Fe]lix, q(uaestores) n(ostri).

ID., 1925.

P. 91-104. A. Vogliano. Sur une épitaphe métrique de Rome (*Ann. épigr.*, 1924, n° 104).

RIVISTA INDO-GRECO-ITALICA DI FILOLOGIA — LINGUA — ANTICHITÀ, VIII, 1924.

P. 147-150. Fr. Ribezzo. Inscriptions de Bénévent

P. 147.

111)

*scriba quae*STORIVS
*dec*VR·HON·F*unctus*
*templum miner*VAE·NOMIN*e atque*
aere suo STRATV*m*.....

Ibid.

112)

*munien*DAM ET *sternendam*
viam appiam ET LATIN*am*
DEDIT DE*c. d.*
*prae*TEREA *mulsum*
*ple*BI ET CRVST*um dedit*

Ibid.

113)

*refi*CI CELL*a*
serapidis et ISIDIS
*de*CVMAS *argenti?*
*p*ARITE*r soluerunt*

Ibid.

114)

OPPIVS
ATHENIO
SETTINO
SILVANO VO
TVM LIBE
NS SOLVIT
GENTIANO ET
BASSO COS
K · SEP ·

Digitized by Google

Date : 211 p. C.
P. 149.

115)

C·VMBRONio·fAVSTO
DECurioNi ET patRono
BENEVEntaNO
C·VMBRIVS RVfINVS FIL·
ET·LI·COMINIVS FELICis
SIMVS·FRATER·B·M·P

Ibid.

116) L·FVFIVS·P·L·
afRICAE·PROC·C·S
MAG·COL·RES·

Ibid.

117) COLLEGIVM TIBICINVM·M·D
D·MAG·CVRAVERVNT
M·SABIDI·M·L·C·ATILIVS·C·L
CN·EGNATI·CN·S·SALANNI·L·S·

L. 1 : *m(atris) d(eum) [I]d(aeae ?) mag(istri).*

P. 150.

118)

SACRVM
SILVANO CO
RNELIANO
PERMISSV·C·L·NI
RVFINI PAMPHILIVS
RVFINV·SALVS

PM·P·R·D·B·R·MAIVS

Il ne semble pas que la lecture des dernières lignes soit assurée.

P(ropter) m(aius) p(opuli) R(omani) d(ecus) b(onumque) r(eipublicae) maius, explique l'auteur.

P. 151. F. Ribezzo. Inscription funéraire de Lavello (Basilicate), bilingue, latine et grecque.

P. 153. Du même. A Baia, inscription en partie martelée mais qui peut être rétablie d'après la place des scellements de plomb de la deuxième ligne.

119) ERVDITIONI PVBLICAE R[illegible]ONVM
COMPTE/TRICI GYMNASIA COLLEGIA

Ce que l'auteur explique : *r[eligi]onum compte[m]trici.*

Inscription dont le contenu n'est pas sans soulever quelque doute.

P. 227-228. Du même. Observations sur le n° 1449 du *C. I. L.*, I[1] *(sortes Prenestinae).*

SYMBOLAE OSLOENSES, II, 1924.

P. 67. L. Amundsen. Sur une urne cinéraire acquise à Rome.

120) D M L·AEMILI VALERIANI HA
RVSPICIS QVI VIXIT ANNIS XXXII
MES VI DIEB IIII HOR XI VERAT
AEVTYCHIA CONIVGI B M FC ETST

Digitized by Google

L. 3 : *Verat(ia)*; l. 4 : *f(e)c(it) e(x) t(e)st(amento)*.

SYRIA, V, 1924.

P. 316-341. B. Haussoullier et H. Ingholt. Inscriptions grecques de Syrie.

P. 324. Environs de Souelda (Hauran, État du Djebel-Druse).

121)

ΣΙ[illegible]ΑΧΟ
ΛΟΥΚΙΟΣ ΟΒΟΥΛΝΙΟΣ
ΕΚΑΤΟΝΤΑΡΧΗΣ ΣΠΙΡΗΣ
ΑΥΓΟΥΣΤΗΣ ΠΑΡΗΚΟΛΟΥ
5. ΘΗΣΑ ΤΩ ΕΡΓΩ L ΑΚ'ΤΟΥ ΓΙ'

[illegible]

[illegible]

ΕΤΟΥΣ ΗΚ' ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕ
ΓΑΛΟΥ ΜΑΡΚΟΥ ΙΟΥΛΙΟΥ ΑΓΡΙΠ
10. ΠΑ ΚΥΡΙΟΥ ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΟΣ ΕΥ
ΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ Του

εκ βασιλεως μεγαλου κτλ.

L. 5 : les dates indiquées sont celles de l'année 16-21 d'Agrippa II, dont le nom a été martelé aux lignes 6 et 7, année 76 p. C. — L. 8-12 : seconde inscription, de l'an 28 d'Agrippa II, 88 p. C. ; à ce moment on avait renoncé à la double date; de là le martelage de la fin de la première inscription, où peut-être aussi les titres royaux avaient été inexactement ou incomplètement transcrits. Les deux textes se rapportent à un travail entrepris par le centurion Obulnius, repris ou réparé douze ans plus tard.

P. 342-345. F. Cumont. Dédicace à des dieux syriens, trouvée à Cordoue (*Ann. épigr.*, 1924, n° 14) : photographie et nouvelle lecture.

P. 346-358. Du même. A Doura-Europos (Salihiyeh, sur l'Euphrate) : ci-contre, n° 122.

L. 1 : on peut lire Σομμάκο[υ], il s'agirait d'une chapelle de la famille de Sommakos, — ou σομμακολ(ώνων), les *summa coloni* étant des colons qui auraient acheté leurs terres, — ou encore σομμά(των) κολ(ώνων), *summatum colonorum*, la chapelle appartenant aux principaux colons. Le γαζοφύ(λαξ) était le gardien de la caisse municipale, γάζα.

L. 2 : Le mot κόλωνες paraît indiquer que Doura était colonie romaine au IIIe siècle.

Digitized by Google

Les mots β' Αὐδνέου signifient : deuxième jour du mois macédonien Αὐδναῖος, novembre-décembre.

Id., VI, 1925.

P. 3 et suiv. Cumont. A Salihiyeh. Fragment de bouclier de peau où était tracé l'itinéraire suivi dans une expédition par l'archer palmyrénien dont il était la propriété.

123)

πΑΝυσος ποτ μι(λια)...
ΟΔΕΣσος μι...
ΒΥΒΟΝΑ μι...
ΚΑΛλΑΤΙΣ ΜΙ...
ΤΟΜΕΑ ΜΙ ΛΓ
ΙσΤΡΟΣ ΠΟΤ ΜΙ Μ
ΔΑΝΟΥΒΙΣ ΠΟΤ μι
ΤΥΡΑ ΜΙ ΠΔ
ΒΟΡυΣθενΗΣ μι...
ΧΕΡσΟΝησος μι...
ΤΡΑΠεζους μι...
ΑΡΤΑξατα μι...

Date : 1re moitié du IIIe siècle après Jésus-Christ.

P. 31 et suiv. Carcopino. Le *limes* de Numidie et sa garde syrienne.

P. 47. A El-Kantara, milliaire. Inscription pleine de ligatures que nous n'essayons pas de reproduire :

122)

αρΤΕμΙΔΙ ΑΝΕΚΤΙΣΑΝ ΤΟΝ ΝΑΟΝ ΛΕΓΟμεΝΟΝ τωΝ ΣΟΜΜΑΚΟΛ ΑΡΕΛΙΟΙ ΓΟΡΑΣ ΓΑΖΖΟΦΥ ΟΡΘΟΝΟΒΑΖΟΣ ΚΑΙ ΖΕΒΙΔαδαδο
Β ΑΥΔΝΕΟΥ ΚΟΛΩΝΕΣ ΒΟΥΛΕΥΤΑΙ ΚΑΙ ΙΕΡΕΙΣ ΘΕΑΣ ΑΡτεμιΔΟΣ

Digitized by Google

124) *imp. caes. m. au*
relio anto
nino aug par
thico max bri
TAN*nico g*
ERMANICO MA*x p*
ONTIFICI MAX · TR*ib*
VNICIAE POTEST
ATIS XVII IMP III C
OS IIII PROCOS
P·P·A·CAL·M P
IIII·

L. 11 : *p(atri) p(atriae), a cal(ceo Herculis) m(ilia) p(assuum).*

Date : 214 après Jésus-Christ.

P. 50. A El Kantara.

125) DEO SOL
*a*VG · SAC
VFVSIVS
ADIVTOR
BF · COS
V·S·L·A

L. 3 : [*A*]*ufustius ?*

TRANSACTIONS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, LV (1924).

P. 5 et suiv. Robinson. A Antioche de Pisidie.

126)

a) 1re colonne.

P. 6 et pl. II.

GAL · RVSTICO COS ·
LEG · IMP · CAES *domi*
tiani · AVG ·
PRO · PR · PROVINCIARVM
CAPP · GALAT · PONTI · PISID
PAPHL · ARM · MIN · LYCA · PRAEF
AER · SAT · PROCOS · PROVINC · HISP ·
ET · BAETIC · LEG · DIVI · VESP · ET · DIVI · TITI
ET · IMP · CAESARIS · *domitiani* AVG
germanici LEG · VIII · AVG · CVRA
TORI · VIARVM · AVRELIAE · ET · CORNE
LIAE · ADLECTO · INTER · PRAETORIOS
A DIVO · VESPASIANO · ET DIVO · TITO ·
DONIS · MILITARIBVS · DONATO AB IISDEM
CORONA · MVRALI · COR · VALLARI
CORONA · AVREA · VEXILLIS · III ·
HASTIS · PVRIS · III · TRIB · MIL · LEG · II
*a*VG · X VIR · STLITIBVS · IVDICAND ·
*p*ATRONO · COLONIAE · QVOD ·
*ind*VSTRIE · PROSPEXIT · ANNON

Digitized by Google

b) 2e colonne.
P. 7 et pl. III.

L ANTISTIVS RVSTICVS LEG
IMP CAesARIS DOMITIANI·
AVG GERM PRO PR DICT
CVM II VIR ET DECVRION
SPLENDIDISSIM COL ANT
SCRIPSERINT MIHI PROPER
HIEMIS ASPERITATEM AN
NONAM FRVMENTI EX
ARSISSE PETIERINTQVE VT
PLEPS COPIAM EMENDI HABERET
B F OMNES QVI ANT COL AVT
COLONI AVT INCOLAE SVNT
PROFITEANTVR APVD IIVIROS COL
ANTIOCHENSIS INTRA TRI
CENSIMVM DIEM QVAM
HOC EDICTVM MEVM PRO
POSITVM FVERIT QVANTVM
QVISQVE ET QVO LOCO FRV
MENTI HABEAT ET QVAN
TVM IN SEMEN AVT IN
CIBARIA ANNVA FAMILIAE
SVAE DEDVCAT ET RELIQVI
OMNIS FRVMENTI COPIAM
EMPTORIBVS COL ANTIOCHENS
FACIAT VENDENDI AVIEM (*sic*)
TEMPVS CONSIITVO IN·K·AVG (*sic*)
PRIMAS QVOD SI QVIS·NO·N
PARVERIT·SCIAT ME QVID
QVID CONTRA EDICTVM ME
VM RETENTVM FVERIT
IN COMMISSVM VINDICA
TVRVM DELATORIBVS PRAE
MI NOMINE·OCTAVA POR
TIONE CONSTITVTA CVM
AVTEM ADFIRMATVR MIHI ANTE
HANC HIBERNAE ASPERITATIS PER
SEVERANTIAM OCTONIS ET
NOVENIS ASSIBVS MODIVM FRV

Digitized by Google

MENTI IN COLONIA FVISSE
ET INIQVISSIMVM SIT FAMEM
CIVIVM SVORVM PRAEDAE CVI
QVAM ESSE EXCEDERE SING
ꝗSING MODIOS PRETIVM
FRVMENTI VETO

c) 3e colonne.

RVFO · PROC · AVG

TIBERIA · PLATEA

La pierre a été remployée dans une construction et privée de sa partie supérieure.

Lire : *a)* [*L. Antistio, L. ? fil(io)*] *Gal(eria) Rustico* et *c)... Rufo.*

b) L. 3 : *dicit;* l. 5 : *splendidissim(ae) col(oniae) Ant(iochensis);* l. 11 : *b(onum) f(actum)* ou *b(ona) F(ortuna) omnes qui Ant(iochensis) col(oniae).*

L. Antistius Rusticus est connu par deux épigrammes de Martial, IV, 75, et IX, 30 ; il mourut en Cappadoce en 93 ou 94, ce qui donne la date approximative de l'édit.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

H. Armini. Conlectanea epigraphica. Göteborg, 1923.

Série d'observations sur un certain nombre d'inscriptions en prose ou en vers, païennes ou chrétiennes. Nouvelles lectures et interprétation de textes difficiles.

Ch. Clermont-Ganneau. Recueil d'archéologie orientale, VIII. Paris, 1924.

Parmi les articles et notes reproduits dans ce volume, un certain nombre concernent des textes épigraphiques grecs et latins d'époque romaine (en particulier, p. 51-58 : inscriptions du *Lucus Furfinae* à Rome). A la fin, table analytique des tomes IV-VIII (p. 356, inscriptions grecques; p. 360, inscriptions latines).

M. Della Corte. Iuventus. Arpino, 1924.

Étude sur les *collegia juvenum* dans le monde romain et

Digitized by Google

tout particulièrement à Pompéi, d'après les inscriptions.

DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Après plusieurs années d'interruption, la publication de ce précieux dictionnaire vient de reprendre par les soins de la Société Sapientia, sous la direction du professeur G. Cardinali. Le fascicule 1er de cette nouvelle série comprend le début de la lettre I. Articles principaux : *Ianiculum* (Lugli), *Ianus* (Giannelli), *Illyricum-Dalmatia* (de Ruggiero).

E. G. HARDY. SOME PROBLEMS IN ROMAN HISTORY. Oxford, Clarendon Press, 1924.

Recueil de dix « essais » concernant l'œuvre administrative et législative de Jules César. Trois d'entre eux traitent de questions épigraphiques : 1° la table de Veleia ou *lex Rubria ;* discussion de la théorie de Nap, qui reporte cette table au temps de Sylla; 2° la table d'Héraclée dite *lex Julia municipalis ;* discussion de la thèse de Legras; 3° à propos de la *lex Julia municipalis*, discussion des théories de Reid.

L.-P. JACOBSEN. LES MANES. Paris, 1924.

Le tome Ier a pour titre : « Les Mânes et la vie humaine. » Aux p. 28-111, utilisation des textes épigraphiques latins pour connaître les sentiments des anciens sur la mort et sur l'outre-tombe.

H.-A. ORMEROD. PIRACY IN THE ANCIENT WORLD. Londres, 1924.

En appendice, observations sur la loi romaine de Delphes contre la piraterie; discussion de l'hypothèse de M. Cuq; la loi daterait des années 100-96 a. C.

W. PAGE. A HISTORY OF THE COUNTRY OF CORNWALL. PART 5 : ROMANO-BRITISH REMAINS, BY F. HAVERFIELD. Londres, 1924.

P. 8-10 et 26-30. Notes de F. Haverfield et de R. G. Collingwood sur les routes romaines de Cornouailles, avec fac-similé et commentaire des quatre milliaires trouvés dans cette région (*C. I. L.*, VII, n° 1147; *Ephem. epigr.*, VII, n° 1095; *Ann. épigr.*, 1924, nos 1 et 2).

RACCOLTA DI SCRITTI IN ONORE DI GIACOMO LUMBROSO. Milan, 1925.

P. 287 et suiv. Paribeni. Trouvée à Rome près de la Porta Maggiore.

Digitized by Google

127)

SOCIETATIS · CANTOR · GRAECOrVM · QVEI · IN
HAC · SVNHODO · SVNT · DE · PEQVNIA · COMMVNEI · MAECENAS · D · F · MAL DESI
GNATOR · PATRONVS · SVNHODI · PROBAVIT · M · VACVS · M · F · THEOPHILVS
Q · VIBIVS · Q · L · SIMVS · MAGISTREIS · SVNHODI · DecVMIANORVM · LOCV
SEPVLCHRI · EMENDO · AEDIFICANDO · CVRAVERVNT ·
L · AVRELIVS · L · L · PHILO · MAGISTER · SEPTVMO · SYNHODI
SOCIETATIS · CANTORVM · GRAECORVM · QVIQVE · IN HAC
SOCIETATE · SVNT · DE · SVA · PECVNIA REFICIVNdVM
COERAVIT

C'est la tombe d'un collège de *cantores graeci*. L. 2 : *Maecenas, D. f(ilius) Mae(cia tribu)?* Inscription du temps de Sylla.

A. Schober. Die römischen Grabsteine von Noricum und Pannonien. Vienne, 1923.

Corpus des épitaphes romaines de Norique et de Pannonie, avec de nombreuses reproductions en fac-similé. Observations sur la forme des lettres, la rédaction des textes, les noms propres, l'organisation militaire, etc.

G. Soderström. Epigraphica latina africana De titulis sepulcralibus prosa oratione compositis provinciarum Byzacenae et Proconsularis quaestiones selectae. Upsal, 1924.

Dissertation universitaire. Observations sur diverses particularités de la langue des inscriptions funéraires de la Byzacène et de la Proconsulaire (emploi de l'ablatif ou de l'accusatif dans l'indication de l'âge des défunts; notation de la parenté, des sentiments, etc.).

Strena Buliciana. Zagreb, 1924.

P. 55-72. Fr. Drexel. Pièces de harnachement du Musée de Ratisbonne portant des inscriptions publiées par Vollmer, *Inscr. Bauiariae romanae.*

P. 193-197. Chr. Hülsen. La date de la bataille de Philippes d'après le calendrier des Arvales : 23 octobre.

P. 199-202. R. Cagnat. Remarques sur une particularité onomastique de l'épigraphie latine d'Afrique : la filiation indiquée par deux noms au génitif; le second nom est celui du grand-père, conformément à l'usage suivi dans les inscriptions sémitiques.

P. 209-219. W. Kubitschek. Inscriptions de Dalmatie.

P. 210. Près de Piramatovci.

Digitized by Google

128) *d. m. Aur. Nepotiano dec. m. [Varuar. qui u. a. LI [m. . . . . .*
d. XXII Aur. Ver[ina. . . . . .

Il s'agit du municipe des *Varvarini.*

P. 212. A Bribir.

129) *Tertia*
Claudia
Triuis
u. s. l. m.

P. 214. A Burnum.

130) *I. O. [m.*
T. Aure[li
us Pot[ens
bf. cos. [leg.
V Ma[c.
u. s. l. m.

Ibid. A Raducic.

131) *L. Bod[e]ius*
Pol. Genialis
Pollent. mil. leg. XI Cl. P F.
> Iuli Secundi
ann. XXX stip. X
h] f. c.

P. 215. Près de Burnum.

132) *Dacnas*
Apsaci f.
mil. goh. II
Cyrrhestaru
domo Berea
ann. L stip. XXIV
h. s. e.

L. 3 : *mil(es) [c]oh(ortis) II Cyrrhestaru(m).*

P. 216. A Zidine.

133) *Manibus*
C. Valeri C. f.
Sca. Secundi
Altino praef. kas. leg. XI Cl. P. F.

P. 217. A Narona, liste de 17 noms d'affranchis.

P. 221-228. M. Abramic. Observations sur les inscriptions militaires de Burnum, déjà connues.

P. 229-232. C. Patsch. Inscriptions de Sirmium.

P. 231.

134) D M
M · TITIO PROCVLO D*ec*
COL SIRM II VIR PATRI *et*
FLAVIAE PRAESENT*inae*
MATRI ET M TITIO *pro*
C*lino* DEC COL. . . . . .

P. 233-235. A. Grgin. Funéraires de Potralvje en Dalmatie.

P. 234.

Digitized by Google

135) Q · NAEVIO Q · F · SIM*plici et c.*
SERG. FIRMINI QVI*ntilia*
NO DECVRIONI *mun. mag*
NI AEDILI AIEPO *domi*
TIA MARCELLA MATER *coniug*
I ET FILIO INFLCIS *simis* *(sic)*

L. 2 : *Firmini (filio)* ; l. 4 : *aiepo ?*

P. 235.

136)

d. M
*m. na*EVIO FIRMO
DEC · COLO ·
*aequ*ENSIVM AEDILI D
*uumvi*RO QVI VIXIT ANN ·
. . . . . ET NAEVIO NATALIONI
*patri ei*VS D · M · NAEVI FIR
*qui ui*XIT ANNIS LXXX
*cla*VDIA SYRA
*mate*R FILIO PIISSIM ·
*et mari*TO OBSEQVENTISS · P ·

P. 249-252. B. Saria. Sur l'histoire de la province de Dacie, d'après les inscriptions déjà connues.

P. 253-256. G. Groag. Sur la carrière des *nobiles*, à l'époque impériale, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 283-286. A. Audollent. Nouvelles observations sur le sens du mot *refrigerare* dans les inscriptions chrétiennes (suite de l'étude publiée sur le même sujet dans les *Mélanges Havet*, 1909, p. 595-599).

ΧΑΡΙΣΜΑ. FESTGABE ZUR 25 JÄHRIGEN STIFTUNGSFEIER DES VEREINS KLASSISCHER PHILOLOGEN IN WIEN, 1924.

P. 12-15. R. Egger. Inscription métrique de Salona (*C. I. L.*, III, n° 9623, et *Carm. lat. epigr.*, n° 627); nouvelles observations.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Digitized by Google

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et ouvrages cités.

A. — Périodiques.

The Antiquaries Journal, IV, 1924, depuis la p. 329.
Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1924; 1925, p. 1 à 64.
O Archeologo Portuguès, XXV, 1921-1922.
Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia, série III, vol. II, 1924.
Atti della R. Accademia di Napoli, N. S., VIII, 1924.
Boletin de la Real Academia de la Historia, LXXXV, 1924.
Bonner Jahrbücher (Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande), CXXIX, 1924.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, comptes rendus des séances, 1924, depuis juin; 1925, janvier à juin.
Bulletin d'archéologie et d'histoire dalmate, XLIV, 1921; XLV, 1922; XLVI, 1923.
Bulletin de Correspondance hellénique, XLVII, 1923; XLVIII, 1924.
Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, 1924.
Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, XXV, 1924.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1924.
Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, 1921-1922; 1923-1924.
Bulletin trimestriel de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, 1924.
Classical Philology, 1924.
The Classical Review, 1924, depuis la p. 65; 1925, p. 1 à 64.
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1924, depuis la p. 81.
Dolgozatok, travaux de l'Institut archéologique de l'Université François-Joseph à Szeged (Hongrie), I, 1925, p. 1 à 96.
Ephemeris Dacoromana, I, 1923; II, 1924.
Germania, VIII, 1924.
Hermes, LX, 1925, p. 1 à 260.
Jahreshefte des œsterreichischen archaeologischen Institutes in Wien, XXI-XXII, 2, 1924, et *Beiblatt*.
Journal des Savants, 1925, p. 1 à 144.
Journal of Hellenic Studies, XLIV, 1924, depuis la p. 141.
Journal of Roman Studies, XII, 1922; XIII, 1923.
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, XIX, 1924; depuis la p. 253.
Monumenti antichi dei Lincei, XXIX, 1, 1923.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1924, depuis la p. 121.
Palestine Exploration Found, 1924.
Philologische Wochenschrift, 1924.

Digitized by Google

Pro Nervia, I, 1923; II, 1924, p. 1 à 144.
Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, classe di Scienze morali, XXXIII, 1924; XXXIV, 1925, p. 1 à 92.
Revue archéologique, 1924, II; 1925, I et II, p. 1 à 190.
Revue celtique, XLI, 1924.
Revue des Études anciennes, 1924, depuis la p. 297; 1925, p. 1 à 272.
Rivista della Tripolitania, I, 1924-1925.
Rivista di archeologia cristiana, I, 1924, p. 1 à 190.
Rivista di filologia, N. S., II, 1924; 1925, p. 1 à 160.
Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità, VIII, 1924.
Symbolae Osloenses, II, 1924.
Syria, V, 1924, depuis la p. 169; VI, p. 1 à 100.
Transactions of the American Philological Association, LV, 1924.

B. — Publications relatives a l'antiquité romaine.

H. Armini, *Collectanea epigraphica.*
Ch. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, VIII.
M. Della Corte, *Juventus.*
Dizionario epigrafico di antichità romane, nouvelle série, à partir de la lettre *I.*
E.-G. Hardy, *Some problems in Roman History.*
L.-P. Jacobsen, *Les Mânes.*
H.-A. Ormerod, *Piracy in the ancient world.*
W. Page, *A history of the country of Cornwall*, 5 : *Romano-British Remains, by* F. Haverfield.
Raccolta di scritti in onore di Giac. Lumbroso.
A. Schober, *Die römischen Grabsteine von Noricum und Pannonien.*
G. Soderström, *Epigraphica latina africana. Strena Buliciana.* ΧΑΡΙΣΜΑ, *Festgabe zur* 25. *jährigen Stiftungsfeier des Vereins klassischer Philologen in Wien.*

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome.

Musée du Latran, 15-21.
Musée du Vatican, 14.
Porta Maggiore (près de la), 127.
Provenance inconnue, 120.

II. Italie.

Baia, 119.
Bénévent, 111-118.
Feltre, 82.
Montesarchio, 94.
Sorrente, 91.
Velletri, 83-90, 92, 93.

III. Péninsule ibérique.

1) *Espagne.*
Barcebalejo (près d'*Uxama*), 22.

2) *Portugal.*
Colos (Alenquer), 13.
Monte Real, 12.

IV. Gaule.

Arles, 64, 65.
Bavay, 96.
Beauvais, 99.
Corgebin (forêt de), près de Chaumont, 98.

Digitized by Google

Saint-Rémy, 33-35.
Saverne, 36-37.
Vienne, 75.
Volone (Basses-Alpes), 39.

V. **Grande-Bretagne.**

Londres, Bishopsgate, 81.
Wroxeter, 1.

VI. **Helvétie.**

Augst, 5.
Königsfelden, 3.
Payerne, 2.
Windisch, 4, 6-11.

VII. **Germanie.**

Cologne, 79.
Trèves, 80.

VIII. **Provinces danubiennes.**

1) *Dalmatie.*
Bribir, 129.
Burnum, 130.
Burnum (environs de), 132.
Klis *(Clissa)*, 47-51.
Manastirine, 60.
Piramatovci (près de), 128.
Potralvje, 135-136.
Raducic, 131.
Rizinice (près de *Salona*), 58, 59.
Salona, 52-57.
Spalato, 61.
Zidine, 133.

2) *Pannonie.*
Sirmium, 134.
Zsibo, 76.

3) *Dacie.*
Tyras, 77, 78.

4) *Mésie et Thrace.*
Dalgodeltzi, 68.
Durostorum, 108-110.
Ferdinand, 67.
Philippopoli, 97.
Razgrad (près de), 66.
Sofia, 69.
Stercovitza, 70.

5) *Macédoine.*
Philippes, 62.

IX. **Asie.**

1) *Ionie.*
Notion, 107.

2) *Pisidie.*
Antioche, 126.

3) *Syrie.*
Salihiyeh (Doura-Europos), 122, 123.
Soueïda (environs de), 121.

4) *Palestine.*
Ez-Zib, 95.

X. **Afrique.**

1) *Égypte.*
Sidi-Gaber (cimetière de), 63

2) *Tripolitaine.*
Leptis magna, 104-106.
Sabratha, 100-102.

3) *Tunisie.*
Aïn-Tebernok, 72.
Bir-Hanachi, 26.
Carthage, 25, 27, 32.
Dougga, 31.
Dyr-el-Kef, 28.
Thuburbo majus, 38.

4) *Algérie.*
Aouzalet, 71.
Cherchel, 43-44.
Cherchel (environs de), 45, 45 *bis*.
Djemila, 23, 24, 73, 74.
El Kantara, 124, 125.
Lecourbe, 46.
Mdaourouch, 40.
Sétif, 41.
Sétif (environs de), 42.

5) *Maroc.*
Volubilis, 29, 30.

Digitized by Google

3° Table des Matières.

I

NOMS ET SURNOMS

P. Aelius Quietus Aug. lib., 21.
Aemilia Acca, 22.
L. Aemilius Valerianus, 120.
Africanus, 100, 101.
Agamedes, 107.
L. Albinius V....., 64.
Anicia Pudentilla, 102.
P. Annaeus Mussius, 25.
C. Annius Tiberianus v. c., 72.
L. Antistius L. (?) f. Gal. Rusticus, 126.
L. Appius Amicus Rufinianus, 105.
Aquilina, 69.
Atesiatius, 10.
C. Atilius C. lib.; 117.
T. Atilius Rufus, 95.
P. Atinius Crescens, 76.
L. Atinius Florus, 76.
P. Atinius Rufus, 67.
Attalus, 49.
L. Atteius Atteianus, 76.
Aur. Anthigonus, 54.
Aurelius Demetrius, 63.
Aurelius Goras, 122.
T. Aur. Marcellinus, 53.
Aurelius Marcellus Decialis f., 16.
Aur. Maturus, 108.
Aurelius Nepotianus, 128.
L. Aurelius L. l. Philo, 127.
T. Aurelius Potens, 130.
Aurelius Quintianus, 63.
Aurelius Quintus, 88.
M. Aurellius Sebastenus, 30.
Avomius Tocnai f. Ixutioudrutus, 3
Avustius, 125.
Barbarus, 22.
Belliccus, 4.
Bibai (gén.), 106.
L. Bodeius Pol. Genialis, 131.
Campenus Cursii f., 39.
Carantillus Maturicis f., 36.
Carantodia Carataci f., 37.
Carantodius Carati f., 37.
Caratacus Carati f., 37.
Caratus Cantognati f., 37.
Cassius Carati f., 37.
Certus Cursii f., 39.
Chrestus Aug. verna, 73.
Claudia Syntyche, 87.
Ti. Claudius Celadus, 87.
T. Claudius Eros, 76.
Ti. Claudius L. f. Helvius Secundus, 44.
Ti. Claudius Olympus, 14.
Claudius Saturninus, 110.
Cognatio, 61.
P. Cornelius Attax Marcianus, 105.
Cornelius Eutyches, 59.
Cornelius Plotianus, 109.
L. Cornelius Scipio, 107.
Credanus, 9.
Crescens, 9.
Dacnas Apsaci f., 132.
Dalmatius, 58.
Divitiosa Caranti f., 37.
Domitia Marcella, 135.
Eutyches, 60.
Q. Fabius, 76.
Fabricius, 79.
Felix Caesaris (servus), 20.
Flavia Praesentina, 134.
Flavia Tiouta, 97.
Flaviana, 13.
Fl. Ablabius v. c., 72.
Ti. Flavius Aug. l. Hermes, 92.
T. Flavius T. f. Pap. Nepos Marcianus, 74.
T. Flavius Papirianus, 110.
C. Flavius Q. f. Pap. Pudens, 103.
Flavius Tullus, 103.
Fl. Vitulus, 91.
D. Fonteius Frontinianus, 24

Digitized by Google

Frontonius Avitus, 12.
L. Fufius P. l., 116.
Hamaseus Alapatha, 76.
Hilara, 83, 84.
Honoratianus, 31.
Julia Atticilla, 18.
Julia Mithia, 40.
Julia Nereis, 87.
Julianus, 91.
M. Julius M. f. Vol. Atticus, 18.
C. Julius Barbarus, 22.
C. Julius Commodus, 69.
C. Julius Crescens, 23.
C. Julius Crescens Didius Crescentianus, 24.
C. Julius Healissus, 99.
C. Julius Labeo Crastunonis f., 22.
Cn. Julius Marcellinus, 2.
C. Julius Maximus, 66.
M. Julius...f. Vol. Romulus, 85.
C. Julius Secundus, 88.
Junius...nitellus, 76.
C. L. Neus Rufinus, 118.
A. Laberius Synecdemianus, 47.
Laeta, 27.
P. Livius P. Euxseti lib. Phileros, 45 *bis*.
M. Lollius Rufus, 67.
Sex. Lucilius Bassus, 68.
T. Lucretius Felix, 110.
Maecenas D. f. Maecia 127.
C. Maelius Agathopus, 97.
C. Maelius Aquila, 97.
Magiaxu Oxtaevi, 98.
Magilus, 9.
Q. Maius, 6.
C. Manilius Manilianus, 102.
Manlia Macrina, 102.
Marcellus Auq. lig., 73.
Marcia Helpis, 92.
L. Marcius Anicetus, 92.
Maria Victorina, 106.
C. Marius Jovinus, 106.
C. Marius Pudens Boccius Urgem, 106.
Martinus, 83.
Maximus, 53.
Meduttici, 22.
Miginus, 42.
M. Mindius M. f. Marcellus, 93.
M. Naevius Firmus, 136.
Naevius Natalio, 136.
Q. Naevius Q. f. Simplex, 135.
L. Naevius Vestalis, 67.
Nestorius Timonianus v. c., 72.
L. Numerius Ponticus, 110.
L. Obulnius, 121.
Oppius Athenio, 114.
T. Pamius Satto, 10.
Pamphilius Rufinus, 118.
L. Pap. Pacatianus v. c., 72.
Perasius Publii f., 67.
Petronius Mamertinus, 26.
Philiscus, 65.
Cn. Pompeius Maximus, 67.
Sex. Privernius Celer, 67.
L. Pullus Anthus, 76.
Quadratus Surus, 45.
Rufus, 126.
Sacurilla Sammonis fil., 36.
P. Scipio, 107.
Secundus, 41.
Sempronius Sempronianus, 81.
P. Seppenius P. f. Pol. Aelianus, 67.
M. Septimius C. f., 17.
C. Sergius Firmini f. Quintilianus, 135.
Servandus Carantilli f., 36.
Servilius Fabianus, 109.
L. Sestius Felix, 15.
L. Sextilius Marullus, 48.
Silanus, 34.
Silvius Spartus, 5.
L. Statius Vegetus, 10.
M. Stlaccius Juvenalis, 67.
C. Terentius Herodianus, 110.
Tertia Claudia, 129.
Tertius Cursii f., 39.
Thallus Campanus, 50.
L. Titius Martialis, 96.
M. Titius Proculus, 134.
Tutio Buti f., 68.
C. Umbrius Rufinus, 115.
C. Umbronius Faustus, 115.
M. Vac...us M. f. Theophilus, 127.
P. Valerius P. l. Apo..., 86.
C. Valerius B..., 69.
C. Valerius Ontio, 10.

Digitized by Google

L. Valerius L. f. Sab. Peregrinus, 19.
C. Valerius C. f. Sca. Secundus, 133.
Varisatious Lucianus, 8.
M. Velleius Sosimus, 62.
Venimara Mocianti f., 39.
Veratia Aeutychia, 120.
Vetia Longina Bihai, 106.
Sex. Vettulenus Cerialis, 67.
M. Veturius Montanus, 67.
Vevarius, 10.
Q. Vibius Q. l. Simus, 127.
Q. Visellius Lollianus, 110.
Vocontius, 10.

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

Aesculapius deus, 105.
Anna Perenna, 82.
Annona Aug., 74.
Antheus, 50.
Artemis, 122.
Atesmerta, 98.
Aventia dea, 2.
Casus dii, 80.
Concordia, 101.
Domus divina, 5.
F(ons?), 12.
F(ortuna?), 12.
Fortuna Aug., 29.
Fortuna Aug. Imp. Antonini, 23.
Genius coloniae (à Arles), 64.
— (à Djemila), 23.
— (à *Salona*), 48, 49.
Heros Suregetes idemque Prachibens, 108.
Isis, 113.
Juno, 92.
Jupiter, 92, 100.
Jupiter Optimus Fulgor Dius, 43.
Jupiter Optimus Maximus, 47, 109, 130.
Jupiter Optimus Maximus et Juno Regina, 110.
Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina, Minerva, 30.
Mars, 56.
— genius col., 23.
M(ater) M(agna), 61.
Mens Fidesque deae Praesentes, 17.
Mercurius Aug., 99.
Mercurius deus, Fortuna Redux, 16.
Minerva, 111.
Parentes dii, 28.
Roma, 75.
Saturnus, Sol, Luna, Mars, Mercurius, Jupiter, Venus, 38.
Silvanus, 14, 33, 34, 35.
Silvanus Cornelianus, 114.
Silvanus Settinus, 118.
Silvanus sanctus, 15.
Sol deus Aug., 125.
Stabilitas terrae, 55.
Sucellus deus, 5.
Tellus Aug., 40.
Triviae, 129.
Venus Aug., 73.
Ζεὺς ὕψιστος, 97.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces patens*
Collegium tibicinum Matris deae Idaeae *(magistri)*, 117.
Flamen Liberi patris, 103
Flamen perpetuus, 23, 31, 103.
Haruspex, 120.
Ἱερεῖς Θέας Αρτέμιδος, 122.
Ἱερεὺς τῆς ἀνεικητοῦ Νεμέσεως, 62.

Digitized by Google

Pontifex, 74.
Sacerdos, 40.
Sacerdos Matris deum, 88.

2° *Cérémonies du culte païen.*
Hostia, 14.

3° *Monuments du culte païen*
Cella, 113.
Fanum, 61.
K[apitolium], 30.
Ναὸς λεγόμενος τῶν Σομμάκου, 122

4° *Antiquités chrétiennes.*
Famula Dei, 13.
Subdiaconus, 42.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Aegyssus, 67.
Aequensium colonia *(decurio, aedilis, duumvir)*, 136.
Africa provincia, 23.
Agrippinensium colonia (Claudia Ara), 79.
Ala (miliaria), 71.
Altinum, 133.
Antiochensis colonia *(duumviri, decurianes, plebs, caloni, incolae, annona)*, 126.
— *(Tiberia platea)*, 126.
Artaxata, 123.
Beneventanus *(decuria* et *patronus)*, 115.
Ber(o)ea, 132.
Borysthenes, 123.
Bybona, 123.
Caesarienses, 44.
Calceum Herculis, 124.
Callatis, 123.
Chersonesus, 123.
Cilix, 63.
Cirfenses (Quattuor coloniae), 24.
Colophonii *(senatus populusque)*, 107.
Cornoviorum civitas, 1.
Cuicul, 73.
Cuiculitana colonia, 23, 24.
Dacus, 68.
Danuvius, 123.
Durostorum (municipium Aurelium), 110.
Equester, 2.
Ister, 123.
Latina via, 112.
Lepcitani Septimiani, 104.
Lytyris mons, 52.
Mantua, 19.
Moesia, 67.
Odessus, 123.
Ostia, 27.
Paestum, 68.
Palmyrenus, 76.
Panysus, 123.
Pollentia, 131.
Roma *(Capitolium : piscina, tribunal deorum)*, 67.
— *(Capitolium : podium aras gentis Juliae, signum Liberi Patris)*, 68.
Sabrathenses *(ordo, populus, respublica)*, 103.
Salonitana colonia *(Genius)*, 48.
— (Martia Julia, *Genius*), 49.
Sirmiensis colonia *(decurio, duumvir)*, 134.
Tomi, 123.
Trapezus, 123.
Tyras, 123.
Varvarinorum municipium *(decurio)*, 128.
Vasio, 4.
Vindoinsa *(in Girece)*, 8
[Volubilitanorum] respublica, 30.

Digitized by Google

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Augustus Caesar Divi f., 75.
Divus Claudius, 85.
Imp. Caes. Vespasianus Aug. pont. max. trib. pot. II imp. VI p. p. cos. III, 68.
Imp. Caes. Vespasianus Aug. pont. max. trib. pot. VIIII imp. XVIIII p. p. censor cos. VIII, 67.
Imp. Caes Domitianus Aug., 126.
Imp. Caes. Divi Vespasiani f. Domitianus Aug. pont. max. trib. pot. imp. III p. p. cos. IX, 95.
Divus Vespasianus et Divus Titus et Imp. Caes. Domitianus Aug. Germanicus, 126.
Imp. Caes. Divi Traiani Parthici fil. Divi Nervae nep. Traianus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. XIIII, 1.
Imp. Pius Aug., 32.
Imp. Antoninus Aug. Pius p. p., 23, 24.
Imp. M. Aurelius Antoninus Aug., 110.
M. Aurelius Antoninus et L. Aurelius Verus Augg., 109.
Imp. Caes. Divi Antonini f. Divi Veri Parth. max. frater Divi Hadriani nep. Divi Traiani Parth. pronep. Divi Nervae abnep. M. Aurelio Antonino Aug. pont. max. trib. pot. XXIIII imp. V cos. III p. p., 102.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arabicus Adiabenicus Parthicus max. pont. max. trib. pot. X imp. XI p. p. procos. cos. III, 104.
[Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Parth. max. Bri]tan[nicus G]ermanicus max. pont. max. trib. pot. XVII imp. III cos. IIII procos. p. p., 124.
Imp. Caes. M. Opellius Severus Macrinus Pius Fel. Aug. trib. pot. procos. et M. Opellius Diadumenianus Antoninus nobil. Caes. Aug., 30.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug. p. p. procos. cos, 71.
Imp. Caesar C. Julius Maximinus Pius Felix Aug. pont. max. trib. pot. II imp. III cos. p. p., 51.
[Imp. Caes. Domitius Aurelianus...] Sarmaticus max. Dacius max. trib. pot. III p. p. procos., 57.
D. n. Fl. Claudius Constantinus iunior Aug., 72.
Felicissimus Fl. Gratianus, 31.

2° *Personnages de la famille impériale.*

Diva Augusta, 75.
Drusus Caesar Ti. Augusti f. Divi Augusti nep. Divi Julii pronep. cos. II trib. pot. II, 94.

3° *Rois étrangers.*

M. Julius Agrippa, 121

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

C. Luccio Telesino C. Suetonio Paulino cos. (66 p. C.), 11.
Rufo Capitone cos (67 p. C.), 11.
Imp. Caes. Vespasiano Augusto III M. Cocceio Nerva cos. (71 p. C.), 68.

Digitized by Google

L. Cocceio Commodo D. Novio Prisco cos. (78 p. C.), 67.
C. Publicio Marcello L. Rutilio Propinquo cos. (120 p. C.), 76.
Commodo et Pompeiano cos. (136 p. C.), 109.
L. Aelio II cos. (137 p. C.), 109.
Nigro et Camerino cos. (138 p. C.), 109.
Imp. Antonino II cos. (139 p. C.), 109.
Gentiano et Basso cos. (211 p. C.), 114.
Fl. Syagrio v. c. cos. (381 p. C.), 83.
Arcadio Aug. et Bautoni v. c. cos. (385 p. C.), 84.

2° *Fonctions supérieures.*

Adlectus a divo Nerva in quinque decuriis, 44.
Adlectus inter praetorios, 126.
Adlectus tribunus plebis, 85.
Consul, 107, 126.
Curator viarum Aureliae et Corneliae, 126.
Decemvir stlitibus judicandis, 126.
Equo publico, 85.
Legatus, 109.
Leg. Aug., 24.
Leg. Aug. pr. pr., 69, 95.
— (Dalmatie), 53.
— (Cappadoce, Galatie, Pont, Pisidie, Paphlagonie, Arménie mineure, Lycaonie), 126.
Leg. Augg. pr. pr., 109.
Legatus pro praetore (Asie), 85.
Praefectus praetorio, 26, 72.
Praefectus aerarii Saturni, 126.
Praetor, 85.
Proconsul (Afrique), 116.
— (Espagne et Bétique), 126.
— (Macédoine), 85.
Procurator Augusti, 30, 126.
Pro praefecto frumenti dandi ex. s. c., 85.
Sevir equitum Romanorum, 85.

3° *Fonctions inférieures.*

Aug. libertus, 21, 73, 92.
Aug. verna, 73.
A vinis, 21.
Caesaris (servus), 20.
Corrector ab argento, 20.
C(ustos) s(acrorum) h(orreorum), 73.
Scriba decuriarum quaestoriae et aedilium curulium, 44.
Scriba quaestorius, 111.

4° *Finances.*

Quattuor publicae Africae, 73.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. I Italica *(briques)*, 78.
Leg. II Augusta *(tribunus militum)*, 126.
Leg. II Traiana Fortis *(candidatus, cohors, hastatus posterior, primipilus)*, 63.
Leg. IIII Scythica *(tribunus)*, 44.
Leg. V Macedonica *(beneficiarius consularis)*, 130.
— *(briques)*, 77, 78.
Leg. VIII Augusta *(legatus)*, 126.
Leg. XI Claudia *(briques)*, 78.
— Antoniniana *(centurio)*, 108.
Leg. XI Claudia Pia Fidelis *(miles, centuria)*, 131.
— *(praefectus castrorum*, 133.
— *(veterani)*, 109.
Leg. XII Fulminata *(tribunus)*, 44.
Leg. XIII Gemina *(miles hastatus, manipulus)*, 6.
Leg. XV Apollinaris *(legatus)*, 85.

Digitized by Google

2° *Ailes.*

Ala Augusta *(centurio)*, 121.
Ala Bos(poranorum), 70.
Ala II Gallorum *(praefectus)*, 44.
Ala Phrygum *(praefectus equitum)*, 44.

3° *Cohortes*

Coh. equitata II Bracarorum Augustanorum *(praefectus)*, 44.
Coh. I Cantabrorum, 67.
Coh. Cilicum *(pedes)*, 67.
Coh. II Cyrrhestarum *(miles)*, 132.
Coh. I Flavia c. R. equitata *(praefectus)*, 44.
Coh. III Gallorum, 67.
Coh. VIII Gallorum, 67.
Coh. II Lucensium, 67.
— — *(eques)*, 66.
Coh. Mattiacorum, 67.
Coh. I Sugambrorum tironum, 67.
Coh. I Thracum Syriaca, 67.

4° *Garnison de Rome.*

Coh. XII *(miles)*, 19.

5° *Flotte.*

Classis Misenensis *(veterani)*, 68.
Navarchi, 93.
Praefectus classis, 93.
Trierarchi, 93.

6° *Grades.*

Ad arma, 9.
Adjutor beneficiarii consularis, 125.
Armorum custos, 7.
Candidatus, 63.
Centuria primipili, 63.
Centurio, 81.
— (IX hastatus posterior), 63.
Dis... tribuni, 63.
Praefectus fabrum, 18, 44.
Sagittarius, 45.
Singularis, 66.
Tribunus militum, 85.

7° *Particularités.*

Briques légionnaires, 77, 78.
Diplômes militaires, 67, 68, 76.
Dona militaria, 126.

VIII

ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

Aedilis, 135.
Annona, 126.
Βουλευταί, 122.
Γαζοφύλαξ, 122.
Coloni (à Doura-Europos), 122.
Curator reipublicae, 31.
Decurio, 134.
Defensor, 91.
Duumvir, 103.
Duumvir aed. pot., 53.
Duumviri iure dicundo, 110.
Patronus, 91.
Patronus coloniae, 126.
Quaestores, 110.
Tribunus, 91.

IX

COLLÈGES

Collegium *(magister)*, 116.
— *(magister quinquennalis)*, 86.
Collegium fabrum, 59.
— saccariorum (?), 54.
— tibicinum *(magistri)*, 117.

Digitized by Google

Gymnasia collegia, 119.
Societas cantorum graecorum *(synhodus, pecunia communis, designator, patronus, magistri, decumiani, sepulcrum)*, 127.
Venatores, 62.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Aqua, 103.
Arcus, 23.
Bornes milliaires, 51, 71, 76, 95, 124.
Cachet d'oculiste, 96.
Collyrium, 96.
Convictor, 88.
Cratera, 15.
Crustae marmoreae, 103.
Curator, 91.
Édit d'un legat propréteur relatif à l'annone (à Antioche de Pisidie), 126.
Era DLXX (570 p. C.), 13.
Eruditio publica r[eligi]onum conte[mp]trix (??), 119.
Fragment de loi fixant des limites, 52.
Inscriptions chrétiennes, 13, 42, 83, 84, 90.
Inscriptions métriques, 41, 90.
Inscriptions sur amphores, 4.
Inscription sur anneau d'argent, 3.
Inscription sur bouclier de peau, 123.
Inscription sur mosaïque, 46.
Inscriptions sur tablettes de bois, 6-11.
Inscription sur tuyau de plomb, 91.
Lacus, 103.
Lettre des Scipions aux habitants de Colophon, 107.
Marmorarius, 65.
Med(icus), 92.
Multum et crustum, 112.
Munus gladiatorium, 103.
Negotiator lanarius, 60.
Olearius, 45 *bis*.
Patronus, 91.
Piscina, 92.
Puteal, 92.
Quadriga, 103.
Redemptor intestinarius, 87.
Signum, 15, 31.
Spectaculum, 103.
Statua, 23, 31, 102.
Statuae marmoreae, 103.
Table de jeu, 89.
Thermae, 105.
Thermae Licinianae (à Dougga; *atrium*), 31.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.— TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

BLANCHET (A.). — Pierres gravées représentant la légende du Capitole . . 248

BOSCH-GIMPERA (P.). — La migration des types hispaniques à l'énéolithique et au début de l'âge de bronze. 191

DEONNA (W.). — Christos propylaios ou « Christus hic est » 66

HAUSSOULLIER (B.). — Observations sur deux inscriptions de Kallatis. . . 62

Cᵗ LEFEBVRE DES NOËTTES. — La voie romaine et la route moderne. . . . 105

LOTH (J.). — Le dieu gaulois Rudiobos, Rudianos. 210

MOUQUET (J.). — Les Stœchades sont-elles nos îles d'Hyères ? 95

POINSSOT (L.) et LANTIER (R.). — L'Église de Thugga. 228

POISSON (G.). — Tantale, roi des Hittites 75

ROUSSEL (P.). — Les travaux de l'École française d'Athènes à Delphes et à Délos 39

SEURE (G.). — Archéologie thrace 1

Le Gérant : **PARDOUX.**

5873-XI-25. — Tours, Imp. ARRAULT et Cᵉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

E. DE BOCCARD, Éditeur, 1, rue de Médicis, PARIS-VIe.

Viennent de paraître :

EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE

DE

DÉLOS

VIII (2)

LE QUARTIER DU THÉATRE

Construction et technique. — Appendice

PAR

J. CHAMONARD

Un volume in-4° jésus, de 231 pages, illustré d'un bandeau en héliogravure et de 138 clichés dans le texte sous couverture cartonnée. . . . 200 fr.

VIII (*planches*).

Un portefeuille in-4° jésus, contenant les planches se rapportant aux fascicules VIII (1) et VIII (2) de la collection, c'est-à-dire 65 planches reproduites au trait ou en phototypie, sous couverture cartonnée. . . 100 fr.

En vente : Fascicule VIII (1). LE QUARTIER DU THÉATRE. — Étude sur l'habitation délienne à l'époque hellénistique . . . . . 200 fr.

FOUILLES DE DELPHES

TOME II

TOPOGRAPHIE ET ARCHITECTURE. LE SANCTUAIRE D'ATHENA PRONAIA

Publié avec la collaboration de

MM. FOMINE et LAURITZEN, Architectes.

Ce fascicule comporte 34 planches en héliogravure, en phototypie, ou au trait, sous couverture cartonnée . . . . . 100 fr.

N. B. — Les Éditions de Boccard tiennent à la disposition des intéressés des prospectus spéciaux des deux collections ci-dessus annoncées.

Henri LECHAT

Professeur à l'Université de Lyon

PHIDIAS

ET LA

SCULPTURE GRECQUE AU Ve SIÈCLE

Cette nouvelle édition d'un ouvrage épuisé et recherché offrira au lecteur l'avantage d'un texte complètement revu et d'une illustration qui compte surtout de très nombreux et nouveaux documents.

Un volume in-4° couronne de 208 pages sur alfa, avec 51 planches hors texte, sous couverture rempliée, tirée rouge et noir . . . . 40 fr

Digitized by Google

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, Rue Bonaparte, PARIS (VIe)

Salomon REINACH
Membre de l'Institut

RÉPERTOIRE DE PEINTURES GRECQUES ET ROMAINES

Un volume grand in-8° contenant environ 3.000 gravures accompagnées de notices et d'indications bibliographiques . . . . . 58 fr. 50

CATALOGUE DES MONNAIES FRANÇAISES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LES MONNAIES CAPÉTIENNES OU ROYALES FRANÇAISES

PREMIÈRE SECTION

DE HUGUES CAPET A LA RÉFORME DE SAINT LOUIS

Par **A. DIEUDONNÉ**
Conservateur au département des Médailles

Un volume grand in-8° accompagné de 19 planches en phototypie. . 52 fr.

NATHAN SÖDERBLOM

MANUEL DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

(DE C. P. TIELE, REVU ET AUGMENTÉ)

Édition française par W. CORSWANT.

Un vol. in-16 de 684 pages . . . . . 30 fr.

EN SOUSCRIPTION

MONUMENTS DE L'ATHOS

I. — Les Peintures

Publiés par Gabriel MILLET

Un vol. in-4° de 80 pages de texte et un album de 264 planches en phototypie.

Prix de souscription. . . . . 250 fr.

5873-XI-25. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 1205 01484 8111

Digitized by Google

Digitized by Google